

DICTIONNAIRE
DES
SCIENCES NATURELLES.

TOME XII.

CRIT—DAZ.

Museums

QH

13

.D54

V. 12

Le nombre d'exemplaires prescrit par la loi a été déposé. Tous les exemplaires sont revêtus de la signature de l'éditeur.

A large, elegant handwritten signature in black ink, reading "P. G. Levrault". The signature is enclosed within a large, sweeping, horizontal oval flourish that extends across the width of the page.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES NATURELLES,

DANS LEQUEL

ON TRAITE MÉTHODIQUEMENT DES DIFFÉRENS ÊTRES DE LA NATURE, CONSIDÉRÉS SOIT EN EUX-MÊMES, D'APRÈS L'ÉTAT ACTUEL DE NOS CONNOISSANCES, SOIT RELATIVEMENT A L'UTILITÉ QU'EN PEUVENT RETIRER LA MÉDECINE, L'AGRICULTURE, LE COMMERCE ET LES ARTS.

SUIVI D'UNE BIOGRAPHIE DES PLUS CÉLÈBRES
NATURALISTES.

Ouvrage destiné aux médecins, aux agriculteurs, aux commerçans, aux artistes, aux manufacturiers, et à tous ceux qui ont intérêt à connoître les productions de la nature, leurs caractères génériques et spécifiques, leur lieu natal, leurs propriétés et leurs usages.

PAR

Plusieurs Professeurs du Jardin du Roi, et des principales
Écoles de Paris.

TOME DOUZIÈME.



F. G. LEVRAULT, Éditeur, à STRASBOURG,
et rue des Fossés M. le Prince, N.º 33, à PARIS.

LE NORMANT, rue de Seine, N.º 8, à PARIS.

1818.

Liste des Auteurs par ordre de Matières.

Physique générale.

M. LACROIX, membre de l'Académie des Sciences et professeur au Collège de France. (L.)

Chimie.

M. CHEVREUL, professeur au Collège royal de Charlemagne. (C.)

Minéralogie et Géologie.

M. BRONGNIART, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté des Sciences. (B.)

M. BROCHANT DE VILLIERS, membre de l'Académie des Sciences. (B. DE V.)

M. DE FRANCE, membre de plusieurs Sociétés savantes. (D. F.)

Botanique.

M. DE JUSSIEU, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Jardin du Roi. (J.)

M. MIRBEL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté des Sciences. (B. M.)

M. HENRI CASSINI, membre de la Société philomatique de Paris. (H. Cass.)

M. LEMAN, membre de la Société philomatique de Paris. (Lxm.)

M. LOISELEUR DESLONGCHAMPS, Docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes. (L. D.)

M. MASSEY. (Mass.)

M. POIRET, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, continuateur de l'Encyclopédie botanique. (Poir.)

M. DE TUSSAC, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de la Flore des Antilles. (Ds T.)

MM. DE HUMBOLDT et RAMOND donneront quelques articles sur les objets nouveaux qu'ils ont observés dans leurs voyages, ou sur les sujets dont ils se sont plus particulièrement occupés.

M. F. CUVIER est chargé de la direction générale de l'ouvrage, et il coopérera aux articles généraux de zoologie et à l'histoire des mammifères. (F. C.)

Zoologie générale, Anatomie et Physiologie.

M. G. CUVIER, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, prof. au Jardin du Roi, etc. (G. C. ou CV. ou C.)

Mammifères.

M. GEOFFROI, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Jardin du Roi. (G.)

Oiseaux.

M. DUMONT, membre de plusieurs Sociétés savantes. (C. D.)

Reptiles et Poissons.

M. DE LACÉPÈDE, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Jardin du Roi. (L. L.)

M. DUMERIL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École de médecine. (C. D.)

M. CLOQUET, Docteur en médecine. (H. C.)

Insectes.

M. DUMERIL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École de médecine. (C. D.)

Crustacés.

M. W. E. LEACH, membre de la Société royale de Londres, l'un des Conservateurs du Musée britannique. (W. E. L.)

Mollusques, Vers et Zoophytes.

M. DE BLAINVILLE, professeur à la Faculté des Sciences. (D. B.)

M. TURPIN, naturaliste, est chargé de l'exécution des dessins et de la direction de la gravure.

DICTIONNAIRE

DES

SCIENCES NATURELLES.

•CRI

CRITHMUM. (*Bot.*) Ce nom a été donné, par les anciens, à une plante composée, qui est l'*inula crithmifolia*, à l'*echinophora spinosa*, au *sium falcaria* (voyez CRETH MOS), et principalement à la bacile, qui en est restée en possession (voyez BACILE). Il faut encore observer que le *crithmum* ou *crithæmum* de Dioscoride paroît différent. Cet auteur lui attribue des feuilles épaisses de pourpier, des fleurs blanches, des graines odorantes; Lobel soupçonne que cette plante est le *portulaca marina* de Dodoens, qui se rapporte à l'*atriplex portulacoides* de Linnæus. (J.)

CRITHMUS. (*Bot.*) Rumph désigne sous ce nom le *sesuvium portulacastrum* des botanistes, qui est, selon lui, le *galang laut*, c'est-à-dire, le pourpier marin des Malais, et le *djallo-djailo* de Ternate. Cette plante fait partie du mélange des plantes employées dans l'Inde comme assaisonnement. (J.)

CRITONIA. (*Bot.*) Patrice Brown, dans l'errata de son Histoire civile et naturelle de la Jamaïque, a substitué le nom de *critonia* à celui de *dalea*, qui, dans le texte, se trouve appliqué à une plante de la famille des synanthérées; proposée par cet auteur comme un genre distinct, ayant, selon lui, pour caractères une calathide incouronnée, égaliflore, tri-quadriflore, régulariflore, androgyniflore; un péricline étroit, conique, formé de squames imbriquées; un clinanthe très-petit, inappendiculé; les cypsèles coniques-cordiformes, couronnées

d'une aigrette rameuse. Brown ajoute que sa plante a la tige ligneuse, les feuilles opposées, oblongues, étroites, un peu dentées en scie, et les calathides disposées en grappes terminales. La figure qui accompagne cette description, est très-mauvaise : elle paroît se rapporter à un eupatoire ; le caractère, si remarquable, d'aigrette rameuse, n'y est point du tout indiqué, et l'on ne reconnoît aucun rapport entre la plante figurée et les *kuhnia*.

Linnæus a rapporté cette plante au genre Eupatoire, auquel elle ne sauroit appartenir, si elle a réellement l'aigrette rameuse, ce qui est fort douteux ; et il l'a nommée *eupatorium dalea*. Gærtner, se fiant beaucoup trop à l'exactitude de Brown, en a conclu témérairement que le genre *Kuhnia* de Linnæus fils n'étoit rien autre chose que le *critonia* ; en conséquence, il n'a pas hésité à substituer le nom de *critonia* à celui de *kuhnia*, et à rapporter au genre de Brown le vrai *kuhnia* qui n'y ressemble point du tout.

Nous avons observé, dans l'Herbier de M. de Jussieu, un échantillon étiqueté *eupatorium dalea*. Si cet échantillon appartenoit en effet à l'espèce de Brown, ce qui nous paroît impossible, le *critonia* ne seroit point une eupatoriée, comme le *kuhnia*, mais une vernoniée, qui ne différeroit de notre nouveau genre *Gymnanthemum* que par sa calathide triflore, caractère insuffisant pour faire un genre distinct. Nous décrirons cette plante sous le nom de *gymnanthemum triflorum*. (H. Cass.)

CRIVELA. (*Ornith.*) Les Piémontois appellent ainsi la cresserelle, *falco tinnunculus*, Linn. (Ch. D.)

CRO. (*Ornith.*) On nomme ainsi, dans le département de la Somme, le cravant, *anas bernicla*, Linn. (Ch. D.)

CROACE. (*Ornith.*) Voyez CROUAS. (Ch. D.)

CROBYSOS. (*Bot.*) Ruellius dit qu'en Egypte on nommoit ainsi le panicaut, *eryngium* ; en quoi il n'est pas d'accord avec Forskaël et M. Delille qui le nomment *schakakel* ou *chagaqel*. (J.)

CROBYSSON (*Bot.*), un des noms grecs anciens de la trique *sedum*, suivant Mentzel. (J.)

CROC. (*Bot.*) A Saint-Domingue, suivant Jacquin, on nomme ainsi le *ximenia multiflora*, remarquable par les épines dont sa tige est armée. (J.)

CROCALITE. (*Min.*) Ce minéral, ainsi nommé par Schumacher et Estner, a été regardé tantôt comme une mésotype, tantôt comme une stilbite : il se présente sous forme de petits globules d'un rouge orangé, plus ou moins vif, à texture compacte, à cassure raboteuse, avec l'aspect mat. Il n'est point électrique par la chaleur, et cette dernière considération fait soupçonner à M. Haüy qu'il appartient plutôt à la stilbite, dont il seroit une variété compacte.

On trouve le crocalite principalement à Felvatza, en Transylvanie, dans une variolite à base de cornéenne; à Schio, dans le Vicentin, au milieu d'une roche de même nature; à Edelfors, en Suède; à Fassa, dans le Tyrol, etc.

Dans presque tous ces lieux, il est disséminé dans la même espèce de roche, et presque toujours accompagné de pyroxène. (B.)

CROCALO. (*Ornith.*) En Italie on donne ce nom et celui de *crocala* aux mouettes, *larus*, Linn. (Ch. D.)

CROC DE CHIEN. (*Bot.*) On appelle ainsi aux Iles-sous le Vent, suivant Aublet, une espèce de morelle, *solanum paniculatum*, à cause de ses épines grosses et recourbées. Le même nom est aussi donné, pour le même motif, à un jujubier, *ziziphus iguaneus*, qui est maintenant le *cellis aculeata* de Willdenow. (J.)

CROCISE, *Crocisa.* (*Entom.*) M. Jurine a nommé ainsi un genre d'insectes hyménoptères, de la famille des mellites ou apiaires, pour rapprocher certaines espèces de nomades ou de mélectes de Fabricius, telles que la *scutellaire*, l'*histrion*, la *bicolore*, la *ponctuée*, etc.

M. Jurine a été conduit à séparer ces espèces du genre *Nomade*, à cause de la brièveté de la cellule radiale qui ne se prolonge pas au-delà de la troisième cellule cubitale de leur aile supérieure. Voyez l'article **MELLITES.** (C. D.)

CROCKER (*Ornith.*), nom anglois de la mouette rieuse, *larus ridibundus*, Linn. (Ch. D.)

CROCODEILOS. (*Erpét.*) *Κροκόδειλος* est le nom que les Grecs donnoient au crocodile. (H. C.)

CROCODILE, *Crocodylus.* (*Erpétol.*) Genre de reptiles de l'ordre des sauriens, de la famille des uronectes, et qui présente les caractères suivans :

Queue aplatie sur les côtés ; pieds de derrière palmés ou demipalmés ; langue charnue, attachée au plancher de la bouche jusqu'au voisinage de ses bords, et nullement extensible ; des dents aiguës simples, sur une seule rangée ; une seule verge dans le mâle ; cinq doigts devant, quatre derrière ; trois doigts seulement armés d'ongles à chaque pied ; toute la queue, et le dessus et le dessous du corps revêtus d'écaillés carrées ; la plus grande partie de celles du dos relevées d'arêtes longitudinales plus ou moins saillantes ; flancs garnis seulement de petites écaillés rondes ; des arêtes semblables formant sur la base de la queue deux crêtes dentées en scie, lesquelles se réunissent en une seule sur le reste de sa longueur ; oreilles fermées extérieurement par deux lèvres charnues ; narines formant un long canal étroit, qui ne s'ouvre intérieurement que dans le gosier ; yeux munis de trois paupières ; deux petites poches sous la gorge, renfermant une pommade d'une odeur musquée.

D'après ces caractères, les crocodiles forment un genre très-naturel, qui est encore confirmé par l'examen de leurs organes intérieurs, puisque, chez tous ces animaux, les vertèbres du cou portent des espèces de fausses côtes qui, se touchant par leurs extrémités, empêchent l'animal de tourner entièrement la tête de côté, et que le sternum se prolonge au-delà des côtes, et est garni lui-même de côtes d'une espèce toute particulière, qui ne s'articulent point avec les vertèbres, et ne servent qu'à garantir le bas-ventre. Leur cœur est d'ailleurs divisé en trois loges, et le sang qui vient du poumon ne se mêle pas aussi complètement avec celui du corps, que dans les autres reptiles, ce qui rapproche un peu plus les crocodiles des quadrupèdes à sang chaud.

Les crocodiles l'emportent de beaucoup sur les autres sauriens, et par la grandeur de leur taille, et par l'étendue de leur puissance : ils sont aussi mieux protégés qu'eux par les plaques écailleuses qui recouvrent presque toutes les parties de leur corps. Leur peau, surtout celle du dos, est en quelque sorte incrustée de petits boucliers que souvent les balles de fusil ne peuvent percer. Les nègres en fabriquent des espèces de casques qui sont à l'abri de la hache.

Leur bouche, large ou étroite, dépourvue de lèvres, est ouverte jusqu'au-delà des oreilles. L'extrémité de la mâchoire supérieure offre en dessus une masse spongieuse, noirâtre et arrondie, au milieu de laquelle sont placées les ouvertures des

narines. La mâchoire inférieure est seule mobile. Il paroît, d'après la forme des dents et d'après la nature de l'articulation maxillaire, que ces grands reptiles ne peuvent que déchirer et briser leur proie, sans la broyer et la mâcher.

Plusieurs auteurs ont prétendu, à tort, que les crocodiles étoient dépourvus de langue. Ils en ont tous une courte, charnue, épaisse, et attachée presque à la manière de celle des BATRACIENS. (Voyez ce mot et CRAPAUD.)

Leurs yeux sont rapprochés l'un de l'autre, au-dessus de la face et sur le devant du crâne; ils sont dirigés obliquement, plutôt caves que saillans, très-mobiles, protégés par une membrane clignotante, analogue à celle qu'on observe dans les oiseaux, et recouverts par deux paupières rudes, ridées en dessus et comme dentelées sur leurs bords.

Leur cou est garni d'écailles nombreuses et rapprochées, avec quelques plaques écailleuses et tuberculeuses, dont le nombre et la disposition varient suivant les espèces.

Leur corps est allongé, à peu près cylindrique, recouvert en dessus de quatre à six rangées de plaques tuberculeuses, carrées, partagé en dessous par des bandes transversales, composées d'autres plaques lisses et carrées.

En général, les mouvemens du crocodile ont quelque chose de grave, soit qu'il marche sur le bord des fleuves ou des lacs qu'il a choisi pour sa demeure, soit qu'il nage tranquillement dans le sein de leurs flots. Cependant, dans l'occasion, il fend l'eau avec une rapidité effrayante, et parcourt en peu de temps les plus grands espaces.

Les crocodiles habitent également dans les parties les plus chaudes des deux continens. On les voit le plus communément dans les grands fleuves et les lacs; mais il paroît qu'ils ne craignent point l'eau salée, et qu'ils s'éloignent quelquefois dans la mer à une certaine distance des lieux qu'ils habitent ordinairement. Ainsile capitaine Cook (Second Voyage autour du Monde), pendant son séjour à la Nouvelle-Hollande, trouva des caïmans dans les rivières et les lacs salés de ce grand continent. Bartram nous apprend aussi qu'ils peuvent vivre dans les eaux thermales. Près de la rivière Musqueto et de New-Smyrne, en Floride, il eut occasion d'en voir dans une vaste source d'eau chaude, dont le bassin est assez grand pour qu'un sloop puisse y naviguer: cette

eau est d'ailleurs vitriolique et hydrosulfureuse, et renferme des caïmans jusqu'à l'endroit même où elle sort bouillante d'entre les rochers.

Lorsque la saison de l'accouplement est venue, le crocodile mâle recherche sa femelle avec une sorte de fureur; il la renverse sur le dos, ainsi que le font les autres sauriens, et ses embrassements paroissent très-étroits; mais on en ignore la durée. L'attention du mâle pour la femelle ne passe point tout-à-fait avec ses désirs, car il l'aide à se remettre sur ses pattes, selon M. de Lacépède.

Quoique les naturalistes n'aient encore pu se procurer aucun renseignement positif sur la durée de la vie des crocodiles, cependant il est facile de présumer qu'ils doivent vivre pendant un grand nombre d'années, peut-être même pendant près d'un siècle, car leur accroissement se fait très-lentement. Ils n'ont en effet que six à sept pouces de longueur, en naissant, et ils peuvent atteindre douze, quinze, vingt pieds, et même plus.

Ils se nourrissent de proie, dévorent une grande quantité de poissons et d'autres animaux aquatiques; leur voracité est extrême, et ils sont très-redoutables, même pour l'homme, qu'ils attaquent quand ils en trouvent l'occasion. A Cayenne, les nègres sont souvent la victime des caïmans; et les femmes qui vont puiser de l'eau dans le Nil sont assez fréquemment entraînées dans le fleuve par ces redoutables reptiles.

« La nature, en donnant à l'aigle les hautes régions de l'atmosphère, en donnant au lion, pour son domaine, les vastes déserts des contrées ardentes, a abandonné au crocodile, dit M. de Lacépède, les rivages des mers et des grands fleuves de la zone torride. Cet animal énorme, vivant sur les confins de la terre et des eaux, étend sa puissance sur les habitans des mers et sur ceux que la terre nourrit. L'emportant en grandeur sur tous les animaux de son ordre, ne partageant sa subsistance, ni avec le vautour, comme l'aigle, ni avec le tigre, comme le lion, il exerce une domination plus absolue que celle du lion et de l'aigle; et il jouit d'un empire d'autant plus durable, qu'appartenant à deux élémens, il peut plus aisément échapper aux pièges; qu'ayant moins de chaleur dans le sang, il a moins besoin de forces qui

« s'épuisent moins vite, et que, pouvant résister plus long-temps à la faim, il livre moins souvent des combats hasardeux. »

Sous les latitudes où il y a une saison froide, comme en Floride, les crocodiles s'engourdissent pendant l'hiver; mais quelques espèces, au contraire, sous l'équateur, passent le temps des chaleurs dans une espèce de léthargie et ensevelies dans la vase des marais.

Le mot *crocodile* est extrêmement ancien. Hérodote rapporte que les Ioniens attribuèrent cette dénomination à celui qui fréquentait le Nil, parce qu'ils le trouvèrent semblable aux crocodiles qui vivent chez eux dans les haies, et qui étoient probablement des stellions, que les Grecs modernes appellent encore de nos jours *κοσλόρδυλος*. Dans son acception primitive, crocodile, *κροκόδειλος*, signifie qui craint le rivage.

On a prétendu aussi que ce nom étoit tiré de la ressemblance de la couleur de ces animaux avec celle du safran, en grec *κρόκος*; et Gesner annonce qu'il est formé de *κρόκος*, safran, et de *δειλός*, qui craint, parce que, dit-il, on a cru que ces sauriens avoient le safran en horreur.

Linnæus n'a admis qu'une seule espèce de crocodile; son contemporain Gronou eu a distingué quatre de même que Laurenti, M. de Lacépède et l'abbé Bonnaterre; Gmelin réduit leur nombre à trois.

Ces différences, dans l'établissement des espèces, n'étoient rien en comparaison de celles qui existoient dans leurs caractères et surtout dans leur synonymie. Rien n'étoit plus obscur, avant que M. Cuvier eût dirigé ses recherches vers ce sujet.

Ce célèbre naturaliste commença par isoler dans ce genre les espèces à long bec, vulgairement connues sous le nom de *gavials*, et il en fit le sous-genre *GAVIAL*. (Voyez ce mot.)

Ensuite, il partagea en deux autres sous-genres les espèces à museau court. Il appela l'un de ces sous-genres *CAYMAN* (voyez ce mot), et l'autre *CROCODILE*.

Nous ne devons nous occuper ici que de cette dernière division absolument.

Les crocodiles, proprement dits, présentent les caractères suivans :

Tête oblongue, deux fois plus longue que large; dents inégales, au nombre de quinze de chaque côté en bas, et dix-neuf en

haut; les premières de la mâchoire inférieure perçant la supérieure à un certain âge; les quatrièmes, qui sont les plus longues de toutes, passant par des échancrures, et n'étant point logées dans des creux de la mâchoire supérieure; une crête dentelée au bord externe des pieds de derrière; les intervalles des doigts, au moins les externes, entièrement palmés: deux larges trous ovales au crâne, derrière les yeux, et faciles à sentir à travers la peau.

On peut distinguer facilement les CROCODILES des CAYMANS, parce que les quatrièmes dents inférieures de ceux-ci sont reçues dans des creux de la mâchoire supérieure; des GAVIALS qui ont le museau très-allongé, et dont les deux premières et les deux quatrièmes dents inférieures passent dans des échancrures de la mâchoire supérieure; des DRAGONES, dont les doigts des pieds de derrière sont libres, au nombre de cinq, et tous onguiculés.

Les diverses espèces de crocodiles se ressemblent beaucoup entre elles, et les nombreuses variétés d'âge et de sexe qui ont été rencontrées sur les diverses côtes de l'Afrique et de l'Inde, présentent tant de nuances différentes, qui rentrent par degrés les unes dans les autres, qu'il est presque impossible de savoir où s'arrêter. Néanmoins, dans l'excellente monographie qu'il a publiée de ce genre, M. Cuvier établit les espèces qui suivent :

1.° Le CROCODILE VULGAIRE D'EGYPTE : *Crocodylus vulgaris*, Cuvier; *Lacerta crocodylus*, Linnæus; *Crocodylus niloticus*, Daudin. Dans ce crocodile, la longueur de la tête est double de sa largeur; ses côtés sont dans une direction générale à peu près rectiligne, et lui font représenter un triangle isocèle allongé. Les fosses dont le crâne est percé sont grandes et plus larges que longues. Le museau est raboteux et inégal; surtout dans les vieux, mais n'a point d'arête particulière saillante. Immédiatement derrière le crâne, sur une ligne transversale, sont quatre petites écailles à arêtes, isolées.

Puis vient la grande plaque de la nuque, formée de six écailles à arêtes.

Puis deux écailles écartées.

Ensuite paroissent les bandes transversales du dos, presque toujours au nombre de quinze ou de seize. Les douze premières ont chacune six écailles et six arêtes; les trois bandes d'entre les cuisses n'en ont que quatre chacune.

Toutes ces arêtes sont à peu près égales et médiocrement saillantes. Il y a de plus, de chaque côté, une rangée longitudinale de sept ou huit écailles à arêtes, moins réunies à l'ensemble des autres. Les arêtes latérales de la queue ne commencent que sur la sixième bande à devenir dominantes et à former deux crêtes : celles-ci se réunissent sur la dix-septième ou dix-huitième bande, et il y en a encore dix-huit jusqu'au bout de la queue.

L'égalité des écailles, des arêtes et de leur nombre dans chaque bande, et leur position sur deux lignes longitudinales, font, dit M. Cuvier, dont nous suivons la description pour cette espèce, que le crocodile d'Égypte a l'air d'avoir le dos régulièrement pavé de carreaux à quatre angles.

Les écailles du dos et de la nuque, surtout celles des deux lignes longitudinales du milieu, sont plus larges que longues; celles du ventre ont un pore plus ou moins marqué vers leur bord postérieur. La couleur du dessus est un vert de bronze plus ou moins clair, piqué et marbré de brun; celle du dessous, un vert jaunâtre.

Ce crocodile habite le Nil et le Sénégal, et probablement le Zaïre, le Jooliba et les autres fleuves d'Afrique, de Madagascar, etc.

Aujourd'hui, le crocodile ne se trouve dans le Nil que vers la région supérieure de l'Égypte, où il fait très-chaud, et où il ne s'engourdit jamais; tandis qu'autrefois, où il descendoit dans les branches du fleuve qui arrosent le Delta, il passoit les quatre mois d'hiver dans des cavernes et sans nourriture. C'est au moins ce que nous apprenons de la lecture de Pline et d'autres anciens naturalistes.

Cet animal pond, en deux ou trois fois, mais à des distances rapprochées, une vingtaine d'œufs qu'il enterre dans le sable, et qu'il laisse au soleil le soin de faire éclore. Ces œufs sont deux fois plus gros que ceux des oies, et enveloppés par une coque blanchâtre et calcaire.

D'après les relations d'Hasselquist et de plusieurs autres voyageurs, il paroît que le crocodile du Nil est le plus grand de tous les animaux de ce genre, puisqu'on en trouve de trente pieds et au-delà dans la Haute-Égypte, et que les anciens ont prétendu en avoir vu de vingt-six coudées, ce qui est proba-

blement exagéré. Mon père, pendant le séjour qu'il a fait aux lieux qu'occupoit Thèbes, a pu en observer d'environ vingt-cinq pieds de longueur.

Les crocodiles répandent une forte odeur de musc, et la donnent aux eaux qu'ils fréquentent. Cependant les nègres en mangent volontiers la chair, comme le faisoient les anciens habitans d'Eléphantine, selon le témoignage d'Hérodote. Moore raconte même qu'un des mets les plus délicats pour plusieurs nations de l'Afrique, est l'œuf du crocodile. Au reste, nous savons qu'en Egypte et aux Indes on les fait servir d'alimens, de même que ceux des caïmans à la Floride, et dans d'autres parties de l'Amérique. (Voyez *Léon l'Africain* et *Ferdinand Lopez*.) Ces œufs sentent fortement le musc.

Il paroît que d'autres espèces habitent également le Nil, et que ce fleuve renferme au moins une variété de celle qui nous occupe. M. Geoffroy Saint-Hilaire a trouvé la tête embaumée d'un individu de celle-ci dans les grottes de Thèbes : elle est un peu plus plate et plus alongée que celle du crocodile vulgaire. Le Muséum de Paris en possède deux individus entiers et deux têtes de même forme. L'un des deux premiers a été donné par Adanson, et étiqueté de sa main, *Crocodile vert du Niger*.

Ces différences, jointes aux témoignages des pêcheurs de la Thébaïde, permettent de croire à l'existence d'une race de crocodiles vivant en Egypte avec l'autre. M. Geoffroy l'a désignée sous le nom de *suchus*.

Tout le monde sait que les anciens Egyptiens rendoient des hommages religieux au crocodile, et que cet animal avoit chez eux un véritable culte et des prêtres particuliers. A Memphis, l'individu sacré étoit élevé avec soin, nourri abondamment ; on lui faisoit des sacrifices et des offrandes ; on l'ornoit de bijoux ; on le logeoit dans un bassin, au milieu même du temple. Le crocodile, ainsi traité, perdoit sa férocité et s'appriivoisoit au point qu'on pouvoit le promener dans les cérémonies religieuses. Après sa mort, on l'embaumoit, et on le déposoit dans la sépulture des rois.

Dans ce pays de la sagesse, on voyoit des gens assez fous pour se vanter du bonheur d'avoir eu un de leurs enfans dévoré par un crocodile. Dans quelques cantons de l'Egypte cependant, on abhorroit ces animaux, on les chassoit et on les tuoit, et cela

aussi par un sentiment de religion : c'est que là on croyoit que Typhon, le meurtrier d'Osiris, et le génie du mal, s'étoit transformé en crocodile.

Au rapport d'Hérodote, on les mangeoit à Eléphantine, et même les Apollonopolites étoient obligés d'en manger par suite d'une loi, parce que, dit-on, la fille du roi, Psammeticus avoit été dévorée par un crocodile. Dans la ville d'Héraclée, on rendoit des honneurs divins à l'ichneumon, qu'on regardoit comme l'ennemi juré de cet animal.

On tiroit aussi des présages des crocodiles sacrés : si l'animal recevoit des alimens de la main qui les lui présentoit, cette bonté s'interprétoit favorablement ; le refus, au contraire, étoit de mauvais augure.

Il ne s'agit que de mettre l'imagination des hommes en mouvement, dit Diderot, et bientôt ils croiront les extravagances les plus outrées. Le crocodile n'aura point de langue ; il aura autant de dents qu'il y a de jours dans l'année ; il y aura des temps et des lieux où il cessera d'être malfaisant. Quiconque osera soutenir qu'un crocodile a attaqué un Egyptien, quoiqu'il fût sur le Nil et dans une barque de papyrus, sera lapidé comme un impie.

Mais ces crocodiles sacrés composoient-ils une espèce particulière dans le genre, comme l'ont prétendu Jablonsky et Larcher ? C'est là ce qui mérite un moment d'attention.

Hérodote, Aristote, Diodore, Pline et Elien n'ont fait aucune mention de deux espèces de crocodiles en Egypte, et tous ont parlé du culte qu'on leur rendoit.

Lorsque Strabon emploie le mot *souchis* ou *suchus*, il ne paroît l'appliquer qu'à l'individu consacré en particulier. Les *Arsinoïtes* (1), dit-il, ont un crocodile sacré qu'ils nourrissent séparément dans un lac, qui est doux pour les prêtres, et qu'ils nomment *SUCHIS*. Hérodote n'attribue aussi qu'à un seul individu les ornemens et les honneurs qu'il détaille.

Plutarque parle absolument dans le même sens et d'une manière encore plus précise.

C'est un passage bizarre de Damascius, rapporté par Photius,

(1) Arsinoé s'appeloit primitivement, comme on sait, LA VILLE DES CROCODILES.

qui a occasioné la supposition de Larcher et de Jablonsky. *L'hippopotame est injuste; le suchis est juste : c'est un nom et une espèce de crocodile. Il ne nuit à aucun animal.* Mais, Damascius vivoit sous Justinien, au sixième siècle. De son temps, dit M. Cuvier, les païens étoient persécutés; on ne nourrissoit plus d'animaux sacrés en Egypte; il ne restoit de l'ancien culte que des traditions. Damascius étoit ignorant et crédule; il s'est évidemment trompé.

D'ailleurs, en supposant que le suchis fût un crocodile moins fort que les autres, il seroit toujours carnassier; et il seroit absurde de dire qu'il ne nuit à aucun animal. A la vérité, les individus consacrés s'appriivoisoient, par l'effet des soins de l'homme; etsurtout par l'abondance de la nourriture. Aristote conclut expressément de la familiarité des prêtres égyptiens et des crocodiles, que les animaux les plus féroces habiteroient paisiblement ensemble, si les vivres ne leur manquoient point. (*Hist. anim., lib. ix, cap. 1.*)

On a en outre la preuve que les crocodiles communs, dans les cantons où leur culte étoit établi, n'étoient pas plus doux que ceux du reste de l'Egypte: au contraire, ils étoient plus cruels, parce qu'ils étoient moins timides. Elien rapporte que chez les Tyntyrites, qui les détruisoient tant qu'ils le pouvoient, on se baignoit en sûreté dans le fleuve; tandis qu'à Ombos et à Arsinoé, où on les révéroit, il y avoit du danger de s'y laver les pieds ou d'y puiser de l'eau.

Enfin, il paroît que les Egyptiens adoroient les crocodiles, non pas à cause de leur prétendue douceur, mais parce qu'ils arrêtoient les courses des voleurs arabes et lybiens, qui, sans ces animaux, auroient passé et repassé sans cesse le fleuve et ses canaux. *Ægyptii nullam belluam nisi ob aliquam utilitatem consecraverunt; erocodilum, quod terrore arceat latrones.*

On lit dans les voyages de la Brue que, dans la rivière de San Domingo, sur les côtes occidentales de l'Afrique, les nègres prennent le soin de nourrir des crocodiles, et de les adoucir au point de les faire servir de jouet aux enfans. Les Indiens de Timor, de Java, de Céram, de Sumatra, et de la plupart des îles de la Sonde, croient qu'en accouchant, les femmes mettent au monde un petit crocodile, jumeau de l'enfant; que la sage-femme reçoit cet animal avec beaucoup de soin, et le porte sur-

le-champ à la rivière. La famille a le soin de fournir des alimens au parent amphibie, et le jumeau surtout va, à certaines époques, dans le cours de sa vie, accomplir ce devoir fraternel, et cela sous peine d'être frappé de mort ou de maladie. A Célèbes et à Bantan, plusieurs habitans nourrissent même des crocodiles dans leur maison. (Second Voyage de Cook.)

Dans l'année 58 avant Jésus-Christ, l'édile Scarus fit montrer à Rome cinq crocodiles du Nil; et, depuis lui, l'empereur Auguste fit remplir d'eau le cirque Flaminien, et y exposa aux regards du peuple trente-six crocodiles, qui furent tués par un nombre égal d'hommes habitués alors à combattre ces animaux. Héliogabale en fit venir également en Italie.

En 1681, on amena un crocodile vivant à la ménagerie de Versailles, où il vécut près d'un mois; et depuis quelques années nous en avons vu plusieurs jeunes individus à Paris.

Quant aux crocodiles du Sénégal, du Niger et de la Gambie, ils paroissent augmenter en longeur, à mesure qu'on pénètre plus avant dans les terres. Dans le Sénégal, auprès de Ghiam, Brue en a vu un de vingt-cinq pieds; Barbot, dans le même fleuve et dans la Gambie, en a observé de trente pieds. Le voyageur Jobson ajoute que dans la Gambie, où on les nomme *bumbos*, ils poussent des cris qu'on peut entendre de très-loin, et qui semblent sortir du fond d'un puits.

Adanson a trouvé des centaines de ces animaux dans le Sénégal, un peu au-dessus de l'Escale aux Maringouins. Ils paroissent tous en même temps au-dessus de l'eau, comme des troncs d'arbres flottans; mais, lorsque le bateau s'approcha d'eux, ils eurent peur et plongèrent. Lorsqu'ils aperçoivent quelque animal qui boit au bord du fleuve, ils vont aussitôt vers lui entre deux eaux, le saisissent par une jambe, et l'entraînent pour le dévorer.

Le père Labat dit qu'on prend souvent les crocodiles avec des hameçons placés dans l'abdomen d'un chien, et fixés à une chaîne de fer au bout d'une longue corde. On s'en empare encore, assure-t-on, en leur jetant une planche d'un bois molle, dans laquelle leurs dents s'engagent. D'autres fois, on leur tient la gueule ouverte avec un morceau de fer pointu aux deux extrémités.

Les nègres viennent quelquefois à bout de tuer le crocodile

de vive force et dans l'eau, lorsqu'ils le surprennent dans un endroit où il ne peut se soutenir sans nager. Ils vont à lui, le bras gauche entortillé d'un morceau de cuir de bœuf, et une baïonnette dans la main droite; ils lui tiennent la gueule ouverte en lui enfonçant le poing gauche dans le gosier, et ils lui donnent des coups de baïonnette dans la gorge, dit encore le père Labat.

Le célèbre naturaliste Adanson, en revenant de chasser sur l'île de Sor, trouva le nid où un crocodile venoit de déposer ses œufs, à un demi-pied de profondeur sous le sable. Ces œufs, au nombre d'une trentaine, avoient le volume de ceux de l'oie, et répandoient une odeur musquée. Les nègres qui l'accompagnoient les emportèrent pour s'en nourrir.

On dit que l'hippopotame est un des ennemis les plus redoutables du crocodile. Mais le plus dangereux, sans contredit, est l'ichneumon, qui dévore ses œufs : on a même prétendu autrefois que ce petit mammifère entroit dans sa gueule pendant qu'il dormoit au soleil, et lui déchiroit les entrailles; mais c'est une fable réfutée depuis long-temps. (Voyez ICHNEUMON.) On dit au contraire que le crocodile est ami du roitelet, espèce d'oiseau qui va le débarrasser des vers qui naissent entre ses dents et de la chair qui y demeure attachée. Autre fable.

2.° Le CROCODILE A DEUX ARÊTES : *Crocodilus biporcatus*, Cuvier; *Crocodilus porosus*, Schneider; Seba, *Thes.* 1, pl. CIII, fig. 1; pl. CIV, fig. 12. Tête semblable à celle du crocodile du Nil, mais munie de deux arêtes saillantes qui partent de l'angle antérieur de l'orbite, et descendent presque parallèlement le long du museau, en disparaissant par degrés.

Les écailles du dos sont plus nombreuses que dans le précédent; la première rangée en a quatre; les deux suivantes six; les huit qui viennent après, huit chacune; puis il y en a trois à six, et trois à quatre; en tout, dix-sept rangées.

Ces écailles, au lieu d'être carrées et plus larges que longues, sont ovales et plus longues que larges.

Chez les jeunes individus, il y a des pores à toutes les écailles du dos, et aux intervalles triangulaires qu'elles laissent entre elles. Il y en a aussi de très-marqués sur le ventre.

Cette espèce est la plus commune dans toutes les rivières qui aboutissent à la mer des Indes, On la trouve à Java. Péron l'a

observée à Timor et aux Séchelles. M. Delabillardière a rapporté à M. Cuvier que c'est une opinion générale à Java, que cet animal ne dévore jamais sa proie sur-le-champ, mais qu'il l'enfouit dans la vase, où elle reste trois ou quatre jours sans qu'il y touche.

On lit dans la description de Macassar que, dans la grande rivière de cette île, il y a des crocodiles tellement féroces, qu'ils ne se bornent pas à faire la guerre aux poissons, mais qu'ils s'assemblent en troupes, plus ou moins nombreuses, pour guetter les bateaux, et tâcher de les renverser afin de dévorer les hommes qui sont dedans.

Il paroît qu'on rencontre encore cette espèce dans les rivières de la Corée, et même en Chine.

3.° Le CROCODILE A LOSANGE; *Crocodylus rhombifer*, Cuvier. Le chanfrein est plus bombé que dans les autres espèces, sa coupe transversale présentant au moins un demi-cercle. De l'angle antérieur de chaque orbite part une arête mousse, rectiligne, qui se rapproche promptement de sa correspondante, et forme, avec elle et les bords internes des deux orbites, une losange incomplète à son angle postérieur. Les quatre membres sont revêtus d'écaillés plus fortes que dans les autres espèces, relevées chacune dans son milieu d'une grosse arête saillante, ce qui leur donne l'air d'être armés plus vigoureusement. Les écaillés ont à peu près la même forme que celles du crocodile vulgaire. La couleur de ce crocodile est verdâtre, avec des petites taches brunes très-marquées en dessus.

Patrie inconnue.

4.° Le CROCODILE A CASQUE: *Crocodylus galeatus*, Cuvier; *Crocodylus siamensis*, Schneider. Deux arêtes triangulaires osseuses, implantées l'une derrière l'autre sur la ligne moyenne du crâne.

Ce crocodile ressemble presque en tout à l'espèce vulgaire du Nil. Il atteint la taille de plus de dix pieds, et habite les rivières de Siam.

Il n'est encore connu que par la description qu'en ont faite les Siamois missionnaires français. (Mém. de l'Académie des Sciences avant 1699, tom. III, part. II.)

5.° Le CROCODILE A DEUX PLAQUES: *Crocodylus biscutatus*, Cuvier; Crocodile noir, Adanson. Museau plus allongé que dans les espèces précédentes, mais moins que dans la suivante; les deux

lignes longitudinales moyennes des arêtes moins saillantes que les latérales, et celles-ci disposées un peu irrégulièrement : nuque armée seulement de deux grandes écailles pyramidales sur son milieu, et de deux petites en avant. Le nombre des écailles transversales, jusque derrière les cuisses, n'est que de quinze.

Les écailles des deux lignes longitudinales moyennes sont plus larges que longues.

Cette espèce a été trouvée dans le fleuve Sénégal par Adanson. Ce naturaliste dit qu'elle est plus noire et plus cruelle que l'espèce vulgaire, qui s'y rencontre également.

6.° Le CROCODILE A MUSEAU EFFILÉ OU DE SAINT-DOMINGUE : *Crocodilus acutus*, Cuvier ; Seba, *Thes.* 1, tab. 106, et tab. 104. Museau plus effilé que celui de tous les autres crocodiles proprement dits. Largeur de la tête, prise à l'articulation des mâchoires, comprise deux fois et un quart dans sa longueur, qui est à celle du crâne :: 5 : 1. Convexité arrondie sur le milieu du chanfrein, un peu en avant des orbites. Point de lignes saillantes sur la face supérieure du museau ; bords des mâchoires très-sensiblement festonnés.

Les plaques de la nuque sont à peu près les mêmes que dans le crocodile vulgaire d'Égypte ; mais celles du dos ne forment que quatre lignes longitudinales d'arêtes, dont les moyennes sont peu élevées, et les externes fort saillantes. Celles-ci sont de plus placées irrégulièrement, et en ont quelques-unes d'éparses le long de leur côté externe.

Il n'y a que quinze ou seize rangées transversales jusqu'à l'origine de la queue.

Les écailles inférieures ont chacune leur pore.

La tête est à la longueur du corps :: 1 : 7 $\frac{4}{10}$.

Le dos est d'un vert foncé, tacheté et marbré de noir ; le dessous d'un vert plus pâle.

Les mâles ont toutes les proportions de la tête un peu plus courtes que les femelles, et se rapprochent un peu des femelles du crocodile vulgaire, surtout quand ils sont jeunes.

Néanmoins, cette espèce se distingue parfaitement du crocodile du Nil, et par ses formes, et par le lieu de son habitation. Elle vit dans la grande île de Saint-Domingue, et probablement les autres principales îles des Antilles.

M. Geoffroy Saint-Hilaire l'a fait connoître le premier, d'après un individu envoyé au Muséum de Paris, par le général Rochambeau. Le père Plumier avoit cependant décrit, dessiné et disséqué le crocodile de Saint-Domingue; mais ses observations étoient restées manuscrites, excepté ce que M. Schnéider en a publié.

Les mâles sont beaucoup moins nombreux que les femelles; ils se battent entre eux avec acharnement; l'accouplement se fait dans l'eau, sur le côté, et l'intromission dure à peine vingt-cinq secondes: les mâles sont aptes à la génération à dix ans, les femelles à huit ou neuf; la fécondité de celles-ci ne dure guère que quatre ou cinq ans.

La femelle creuse avec les pattes et le museau un trou circulaire dans le sable, sur un tertre un peu élevé, où elle dépose vingt-huit œufs humectés d'une liqueur visqueuse, rangés par couches séparées par un peu de terre, et recouverts de terre battue.

La ponte a lieu en mars, avril et mai, et les petits sortent de l'œuf au bout d'un mois.

Ils ont alors neuf à dix pouces de longueur.

L'accroissement dure plus de vingt ans, et l'on voit des individus atteindre seize pieds et plus de longueur.

Lorsqu'ils éclosent, la femelle vient gratter la terre pour les délivrer; les conduit, les défend et les nourrit, en leur dégorgeant la pâture pendant trois mois, espace de temps durant lequel le mâle cherche à les dévorer.

Ces crocodiles ne peuvent manger dans l'eau, sans risquer d'être étouffés. Ils creusent des trous dans le lit des rivières, pour y entraîner et noyer leurs victimes, qu'ils y laissent pourrir.

Tel est le précis des observations que M. Descourtils a faites à Saint-Domingue même. Elles sont confirmées par une note d'un pharmacien de cette île, qui annonce à M. Parmentier que ces animaux recherchent surtout avec avidité la chair des nègres et celle des chiens, et qu'ils ne la mangent jamais que putréfiée.

On dit que pour éviter ce crocodile, les chiens aboient et les chevaux battent l'eau dans un lieu, afin de l'y attirer, et se hâtent ensuite d'aller boire plus loin.

Les colons et les nègres donnent à cette espèce le nom de caïman.

Nous ne saurions terminer l'histoire des crocodiles, sans rapporter les propriétés qu'on leur a attribuées anciennement en thérapeutique. Leur sang guérissait les ophthalmies et empêchoit le développement des accidens causés par la morsure des serpens. On frottoit les fébricitans avec leur graisse ; les cendres faites avec leur peau brûlée, délayées dans de la lie d'huile, étoient un narcotique puissant ; etc. Qu'opposer à de pareilles assertions ? Rien qu'un seul fait. On a poussé le délire dans un sens contraire, jusqu'à donner un antidote contre la morsure du crocodile !

On trouve aussi quelquefois dans leurs intestins des bézoards qui ont joui autrefois de la plus grande efficacité. Il n'est pas besoin de dire que leur usage est abandonné. On les vendoit très-cher. Les progrès qu'a faits la médecine philosophique ont détruit bien des réputations depuis quelque temps.

Pour ce qui concerne l'anatomie des crocodiles, voyez l'article SAURIENS et celui d'URONECTES. (H. C.)

CROCODYLEA ou CORDYLEA, ou STERCUS LACERTÆ. (*Erpétol.*)
Voyez CORDYLE. (H. C.)

CROCODILIENS. (*Erpétol.*) M. Cuvier a donné ce nom à sa première famille de l'ordre des sauriens, laquelle ne renferme que le grand genre Crocodile. (Voyez CAYMAN, CROCODILE ; GAVIAL.) Ce sont les seuls sauriens qui n'aient point d'os claviculaires ; leurs apophyses coracoïdes des omoplates s'articulent avec le sternum ; leurs poumons ne s'enfoncent point dans l'abdomen ; des fibres charnues adhérentes au péritoine qui recouvre le foie, leur donnent une apparence de diaphragme. (H. C.)

CROCODILION. (*Bot.*) La plante que Dioscoride nommoit ainsi, a, selon lui, la figure du chamæléon noir, qui est notre *cardopatum*, auparavant *carthamus corymbosus* de Linnæus. Césalpin croit que ce crocodilion est l'*Peryngium maritimum*, qui a en effet quelques rapports extérieurs avec le *cardopatum*. Celui-ci étoit aussi nommé *crocodilium* par Tabernamontanus. Lobel donnoit le même nom à l'*echinops sphærocephalus*, et Daléchamps à la plante que J. Bauhin nommoit *carlina caulifera*. Vaillant a fait ensuite un *crocodilium* dont les espèces ont été rapportées par Linnæus dans sa section des centaurees à écailles du calice commun ter-

minées par une épine simple. Nous avons fait revivre ce genre de Vaillant, pour diviser le genre, trop nombreux en espèces, du *centaurea* de Linnæus. (J.)

CROCODILIUM. (Bot.) [*Cinarocéphales*, Juss.; *Syngénésie polygamie frustranée*, Linn.] Ce genre de plantes, de la famille des synanthérées, fait partie de la tribu naturelle des centauriées.

Les crocodilions diffèrent principalement des autres genres de la tribu par les squames du péricline, qui portent un appendice prolongé au sommet en une épine simple. On ne doit point les confondre avec le *galactites* de Mœnch, dont l'aigrette est barbée, et qui d'ailleurs n'appartient point à la tribu des centauriées, mais à celle des carduinées. Il faut aussi les distinguer de notre genre *Cyanopsis*, dont l'aigrette est composée de squamellules paléiformes, spathulées, denticulées, et qui n'a point de petite aigrette intérieure. Voici les caractères génériques que nous avons observés sur le *centaurea crocodylium*, Linn., qu'on doit considérer comme le type du genre :

Calathide radiée, composée d'un disque multiflore, subrégulariflore, androgyniflore, et d'une couronne unisériée, ampliatiflore, neutriflore. Péricline inférieur aux fleurs du disque, ovoïde; formé de squames imbriquées, appliquées, interdilatées, coriaces; les intermédiaires oblongues, avec un grand appendice décurrent, suborbiculaire, scarieux, prolongé au sommet en une épine. Ovaires du disque très-velus, et surmontés de deux aigrettes dont la structure est conforme à celle qui est ordinaire dans la tribu des centauriées. Corolles de la couronne à limbe amplifié, subcampanulé, inégalement quinquelobé, à lobes lancéolés.

Le **CROCODILION DE SYRIE** (*Crocodylium Syriacum*; *Centaurea crocodylium*, Linn.) est une plante annuelle, qui habite le Levant. Sa tige est haute d'un pied et demi, rameuse, striée, scabre; ses feuilles sont pinnatifides, à lobe terminal grand et denticulé; ses calathides, fort belles, sont solitaires au sommet de longs pédoncules; la couronne est composée de fleurs très-grandes, purpurines; et le disque, de fleurs blanchâtres, purpurines au sommet. (H. Cass.)

CROCODILODES. (Bot.) Vaillant donnoit ce nom à quatre plantes que Linnæus a rapportées à son genre *Atractylis*.

Deux restent dans ce genre; une troisième est le *cirsellium* de Gærtner. La quatrième fait partie de celui que nous avons nommé *agriphyllum*, et qui, plus récemment, est devenu l'*apuleia* de Gærtner, le *rohria* de Thunberg, le *bastera* de Houttuyn, le *berckeya* de Schrober et de Willdenow. Au milieu de cette diversité de nomenclatures, les botanistes ne sont pas encore d'accord sur le nom qui doit prévaloir. (J.)

CROCODOLOIDEA. (Bot.) Linnæus nomme ainsi une section de son genre *Centaurea*; c'est celle qui correspond au genre *Crocodylium* de Vaillant. (H. CASS.)

CROCOTE, *Crocotas* ou *Crocottas*. (Mamm.) Animal connu des Grecs et des Latins, sur lequel nous n'avons que des notions très-imparfaites. Agatharchides dit que la nature de la *crocotta* tient du loup et du chien, mais qu'elle est plus cruelle, et qu'elle broie les os les plus durs, et les digère à l'instant. Il ajoute qu'elle imite la voix de l'homme pour l'attirer et en faire sa proie, et qu'elle se trouve en Ethiopie. *Photii, Bib.*

Diodore et Pline n'ont fait, à proprement parler, que copier Agatharchides. Ils disent qu'on trouve en Ethiopie des crocotes qui sont des métis du loup et du chien, et qu'il n'est rien que leurs dents ne brisent et que leur estomac ne digère. Pline, *lib. VIII, cap. 21.*

Porphire, enfin, assure que la crocote des Indes est l'hyène des Grecs.

Les modernes ont beaucoup varié sur les animaux auxquels on peut rapporter la crocote; mais ils se sont généralement arrêtés à l'idée de Buffon, qui regardoit, avec Porphire, cet animal comme une hyène, et cette idée paroît être en effet la mieux fondée. (F. C.)

CROCQUE. (Bot.) On donne, dans quelques cantons, ce nom à la vesce *cracca* et à quelques autres espèces sauvages du même genre. (L. D.)

CROCRO. (Ornith.) Stedman, tom. 2, pag. 386 de son Voyage à Surinam; cite cet oiseau comme étant d'une grande voracité, et un peu moins gros que nos corbeaux, auxquels il ressemble. (CH. D.)

CROCUS (Bot.); nom latin du safran: on a aussi donné au *curcuma*, dont la racine teint en jaune, celui de *crocus indicus*, safran des Indes. (J.)

CROCYNIA (*Bot.*), troisième division du genre *Lecidea* d'Acharius, qui ne comprend qu'une espèce, dont l'expansion est semblable à de l'étope. et sans forme déterminée, caractère qui pourroit permettre de faire un genre particulier de cette plante de la famille des lichens. (LEM.)

CROESELINGEN (*Bot.*), nom belge du *modecca* des Malabares, que Linnæus croyoit être un liseron, mais qui, par ses caractères et son port, d'après la figure qu'en donne Rheede, se rapproche plus de la grenadille, et doit former un genre nouveau dans la famille des passiflorées. (J.)

CROES-STEEN. (*Bot.*) Voyez GLORIOSA. (J.)

CROGULER (*Ornith.*), nom polonois de l'épervier, *falconis*, Linn. (CH. D.)

CROISEAU (*Ornith.*), nom, en vieux françois, du pigeon bizet, *columba livia*, Linn., qu'on appelle aussi *croisi* dans le Brabant. (CH. D.)

CROISETTE (*Min.*), nom donné par Daubenton à la pierre de croix, nommée depuis STAUROTIDE. Voyez ce mot. (B.)

CROISETTE. (*Bot.*) Quelques botanistes ont donné ce nom aux plantes du genre Crucianelle. Ce nom est aussi attribué vulgairement à plusieurs plantes de la famille des rubiacées, dont les feuilles sont disposées en croix, et plus particulièrement à une espèce de *valantia*, Linn., que Scopoli, M. Smith et autres botanistes modernes ont reportée dans le genre *Galium*. (L. D.)

CROISEURS (*Ornith.*), nom donné par les marins aux hirondelles de mer, *sterna*, Linn. (CH. D.)

CROISSANS. (*Bot.*) Ce sont deux espèces de bolets sessiles, dont le contour est arqué en forme de croissant; ils naissent sur le chêne, et ont été indiqués par Rai. L'un est noir, et l'autre pourpré. Il est difficile de dire précisément de quelles de nos espèces connues Rai a voulu parler. (LEM.)

CROISSANT (*Ichthyol.*), nom spécifique d'un TÉTRAODON et d'une GIRELLE. Voyez ces mots. (H. C.)

CROISSANT. (*Ornith.*) Cet oiseau, qui ressemble au moineau à la soulcie, mais qui en diffère par un croissant blanc qu'on remarque depuis l'œil jusqu'au-dessous du cou, est le *fringilla arcuata*, Gmel. Il est figuré, dans les planches enlu-

minées de Buffon, n.° 230; sous le nom de moineau du cap de Bonne-Espérance. (Ch. D.)

CROISSET (*Erpétol.*), ancien nom français de la reinette, suivant Gesner. (H. C.)

CROIX DE CALATRAVA (*Bot.*), nom vulgaire de l'*amaryllis formosissima*, Linn. (L. D.)

CROIX DE CHEVALIER. (*Bot.*) C'est à Cayenne la herse à fleurs de ciste, *tribulus cistoides*. (J.)

CROIX DE SAINT-JACQUES (*Bot.*), nom vulgaire d'une espèce d'*amaryllis*, *amaryllis formosissima*, Linn. (L. D.)

CROIX DE JERUSALEM, DE MALTE. (*Bot.*) La lychnide de Chalcédoine, *lychnis chalcœdonica*, est cultivée sous ce nom dans les parterres. (J.)

CROIX DE LORRAINE (*Bot.*), nom vulgaire du cactier cruciforme, *cactus spinosissimus*. (J.)

CROKER. (*Iohthyol.*) En Caroline, on donne ce nom à la *perca undulata*, Linn., que nous décrivons à l'article SCIENCE. (H. C.)

CROMADA. (*Bot.*) Belon dit que dans la Turquie on nomme ainsi un arbre de la hauteur d'un amandier, cultivé dans les jardins. Ses feuilles sont comme celles de l'*andrachne*; ses fleurs belles, mais rares; les fruits bons à manger. Ces indications sont insuffisantes pour déterminer son genre. (J.)

CROMB. (*Ornith.*) On appelle ainsi, à Madagascar, la femelle du vouroug-driou, *cuculus afer* de Gmelin et de Latham, *leptosomus vouroug-driou* de ce Dictionnaire. Voyez Coucou. (Ch. D.)

CROMBACH. (*Ornith.*) L'oiseau dont il est parlé sous ce nom, dans le Voyage à Suriuam du capitaine Stedman, tom. 2, p. 368, paroît être une espèce de courlis. (Ch. D.)

CROMBEC. (*Ornith.*) M. Levaillant a donné ce nom et celui de figuier à bec courbé, à un petit oiseau qui est décrit et figuré tom. 3, pag. 100, et pl. 133 de son Ornithologie d'Afrique. (Ch. D.)

CROMIDO FILO (*Bot.*), nom du *manubium pseudodictamnus*, dans l'île de Crète, suivant Belou. (J.)

CROMMYON (*Bot.*), nom sous lequel Dioscoride fait mention de l'oignon, *cepa*. On le retrouve aussi ailleurs sous celui de *poliidos*, et Ruellius ajouta que les Mages le nommaient *calabotis*, et les Romains, *cepa*. (J.)

CRONARTIUM. (*Bot.*) Genre de la famille des champignons établie par Fries, pour placer l'*erineum asclepiadeum* de Funk, qui se distingue des autres espèces d'*erineum*, en ce qu'il est formé de filamens simples, cylindriques, non cloisonnés et à extrémités égales. Ces filamens se présentent en petits flocons sur les feuilles des asclépiades. (LEM.)

CRONE. (*Bot.*) Suivant C. Bauhin, le poivre long étoit ainsi nommé par Avicenne. (J.)

CRONE (*Ichthyol.*), terme de pêche. On nomme ainsi un endroit au fond de l'eau, occupé par des racines d'arbres et de grands herbages, et où les gros poissons se retirent ordinairement. (H. C.)

CRONION. (*Bot.*) Voyez DELPHINIUM. (J.)

CROOKED BILL (*Ornith.*), nom anglois de la bernache, *anas erythropus*, Linn. (CH. D.)

CROPPER. (*Ornith.*) Les Anglois donnent ce nom au pigeon originaire d'Arabie, dont Linnæus, édit. 12.^e, forme sa 4.^e espèce, *columba gutturosa*, et qui, dans la 13.^e édition, n'est qu'une variété du *columba domestica* : c'est le pigeon grosse-gorge de Buffon. (CH. D.)

CROQUE-ABEILLES. (*Ornith.*) Suivant Salerne, on nomme ainsi, dans le Bourbonnois, la mésange charbonnière, *parus major*, de Linnæus, parce qu'elle détruit beaucoup d'abeilles. (CH. D.)

CROQUENOIX. (*Mamm.*) C'est au muscardin, *glis avellanarius*, Linn., que Brisson a donné ce nom. Voyez LOIR. (F. C.)

CROQUET. (*Ornith.*) Sur les côtes du département de la Somme, on appelle ainsi la bernache, *anas erythropus*, Linn. (CH. D.)

CROS PESCHEROT. (*Ornith.*) Voyez CRAUPÊCHEROT et CROT-PESCHEROT. (CH. D.)

CROSSANDRA (*Bot.*), *Hort. Kew*, genre d'Aiton, auquel appartient le *justicia infundibuliformis*, Linn., et le *ruellia infundibuliformis*. Andr., *Bot. Repos.* Voyez CARMANTINE, n.^o 13. (POIR.)

CROSS-BILL (*Ornith.*), nom anglois du bec croisé, *loxia curvirostra*, Linn. (CH. D.)

CROSSE-QUEUE. (*Ornith.*) On nomme ainsi, dans quelques départemens, la lavandière, *motacilla alba*, Linn. (CH. D.)

CROSSERONE. (*Ornith.*) Le merle de roche, *turdus saxatilis*, Gmel., porte ce nom en Italie. (CH. D.)

CROSSION (*Bot.*), un des noms cités par Ruellius, comme ayant été donnés dans quelques lieux au *LEANTOPODIUM* de Dioscoride. Voyez ce mot. (J.)

CROSSOPETALUM. (*Bot.*) Ce nom d'un genre de plante de la Jamaïque, établi par P. Brown, qui signifie pétales frangés, a été changé par Linnæus en celui de *rhacoma* donné primitivement à la rhubarbe, et dont l'étimologie n'est pas connue. M. Smith a détruit ce genre, et l'a réuni, avec raison, au *myginda*, dans la famille des rhamnées. (J.)

CROSSOPETPE. (*Min.*) Gmelin, dans la treizième édition du *Systema Naturæ* de Linnæus, a donné ce nom à l'*harmotome*; il en distingue deux espèces, l'*hercynienne* et l'*écossaise*. Voyez *HARMOTOME*. (B.)

CROSSOPHTOON. (*Bot.*) Voyez *LEANTOPODIUM*. (J.)

CROSSOSTYLE OU **CAOSTYLE BIFLORE** (*Bot.*), *Crossostylis biflora*, Forst., *Nov. gen.* 88, tab. 44. Nom d'une plante découverte par Forster dans les mers du Sud, dont nous ne connoissons encore que le caractère générique, qu'on ne peut rapporter encore à sa famille naturelle, qui paroît cependant avoir quelques rapports avec les salicaires. Elle appartient à la *polyandrie monogynie* de Linnæus. Sa fleur offre un calice turbiné, quadrangulaire, divisé au sommet en quatre découpures ovales, persistantes, adhérent à l'ovaire par sa partie inférieure. La corolle est composée de quatre pétales elliptiques, attachés entre les divisions du calice par un onglet étroit; environ vingt étamines portées sur un anneau en godet; les filamens de la longueur du calice; les anthères arrondies. Entre les filamens sont situés alternativement vingt corpuscules filiformes et ciliés. L'ovaire est supérieur, convexe, chargé d'un style cylindrique, persistant, de la longueur des étamines, terminé par un stigmaté à quatre lobes laciniés ou frangés. Le fruit consiste en une baie hémisphérique, striée, enveloppée à sa base par le calice, à une seule loge, renfermant des semences nombreuses, globuleuses, attachées à un placenta central, en colonne. (POIR.)

CROSS-SPINE (*Ichthyol.*), nom anglois de la *Лисне*. Voyez ce mot. (H. C.)

CROTALAIRE, *Crotalaria*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs papillonacées, de la famille des légumineuses, de la *diadelphie décandrie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel, un calice campanulé, à cinq découpures; trois inférieures plus profondes; une corolle papillonacée, l'étendard souvent plus long que la carène et les ailes; la carène coudée et fortement recourbée; dix étamines réunies en une gaine, avec une fissure dorsale; un style simple, souvent courbe à sa base, velu d'un côté; une gousse renflée, un peu courte, pédicellée, à une seule loge, renfermant quelques semences réniformes.

Ce genre renferme un très-grand nombre d'espèces, toutes exotiques à l'Europe, mais répandues dans les trois autres parties de notre globe; les unes à tige herbacée, d'autres ligneuses, à feuilles alternes, simples ou ternées, très-rarement digitées, n'ayant que des stipules souvent peu apparentes ou nulles. Les fleurs sont disposées en épis terminaux, axillaires ou opposées aux feuilles; les gousses varient dans leur forme et dans le nombre de leurs semences. Ces plantes sont peu employées dans les usages domestiques; quelques-unes donnent de très-belles fleurs, telles que le *crotalaria arborescens*; *purpurea*; *lotifolia*; *angulosa*, etc.; mais peu d'espèces sont cultivées; elles doivent être la plupart élevées dans les serres, et quelques unes dans la serre chaude. Les deux premières sont remarquables par la beauté de leurs fleurs; elles sont ligneuses, craignent le moindre froid, demandent la serre tempérée pendant l'hiver, et pour l'été la meilleure exposition, des arrosements modérés; elles veulent une terre substantielle et légère. On les multiplie par leurs drageons, que l'on sépare, ou par les boutures qu'on peut faire au printemps. Comme elles n'ont point encore donné de graines dans les jardins de l'Europe, si l'on vouloit les multiplier par ce moyen, il faudroit se procurer ces graines des Iles de France et de Bourbon. leur pays natal. La dénomination de ce genre vient du mot grec *krotalon*, qui signifie *castagnettes*, relatif au son que produisent les gousses lorsqu'elles sont agitées par le vent ou par les enfans du pays qui s'amuse à en secouer les branches; d'où vient qu'on a donné aussi à ces plantes le nom de baguenaudier. On les a

distribuées en deux sections, d'après le caractère des feuilles.

* *Feuilles simples.*

CROTALAIRE AMPLEXICAULE : *Crotalaria amplexicaulis*, Linn.; Seb. *Thes.* 1, tab. 24; fig. 5. Arbuste très-glabre, dont la tige est menue, haute d'un pied et demi; les rameaux grêles; les feuilles en cœur, amplexicaules, entières, longues d'un pouce, à veines réticulées; les supérieures presque opposées; les fleurs jaunes, solitaires, axillaires, presque sessiles; les deux divisions supérieures du calice très-larges et comme tronquées avec une pointe oblique; l'étendard de la corolle arrondi et relevé. Le *crotalaria perfoliata*, Linn., est le *podalyria perfoliata* de Michaux, plante de la Caroline, à dix étamines libres, selon cet auteur. Dans le *crotalaria reniformis*, Encycl., les feuilles sont plus larges, plus arrondies; les gousses comprimées, axillaires, solitaires, presque sessiles. Peut-être appartient-elle, ainsi que la précédente, aux *borbonia*. Elle croît au cap de Bonne-Espérance.

CROTALAIRE CUNÉIFORME : *Crotalaria cuneiformis*, Encycl. Plante d'Afrique, à tige un peu ligneuse, pleine de moelle; les rameaux simples; les feuilles presque sessiles, glabres, ovales, obtuses, rétrécies en coin, point réticulées; les supérieures ovoïdes et mucronées; les fleurs jaunes, solitaires, axillaires; les pédoncules plus courts que les feuilles.

CROTALAIRE EN TÊTE : *Crotalaria capitata*, Encycl. et *Ill. gen.*, tab. 617, fig. 3. Arbrisseau du cap de Bonne-Espérance, à tige nue, tuberculée; les rameaux redressés, velus, fasciculés; les feuilles sessiles, nombreuses, étroites, lancéolées, velues, longues de six lignes; les fleurs réunies en une tête terminale, variées de blanc et de pourpre violet; le calice court et velu; la carène coudée; l'ovaire chargé de poils roussâtres. Willdenow pense que le *crotalaria chinensis*, Encycl., n'est point la plante de Linnæus; il la nomme en conséquence *crotalaria paniculata*. Toutes deux sont très-velues, à tige ligneuse.

CROTALAIRE SAGITTÉE : *Crotalaria sagittalis*, Linn.; Herm., *Lugdb.*, tab. 203; Pluk., *Alm.*, tab. 169, fig. 6. Espèce du Brésil, très-bien distinguée par ses stipules decurrentes, rétrécies à leur base, élargies vers leur sommet, où elles se divisent

en deux dents très-ouvertes. Les tiges sont herbacées, chargées de poils roussâtres; les feuilles alternes, ovales-lancéolées, velues, insérées au sommet de chaque stipule; les fleurs réunies trois à cinq en une grappe courte, pédonculée; le calice pileux, presque aussi long que la corolle; les gousses longues d'un pouce et plus, enflées, presque sessiles. Quelquefois les feuilles sont glabres, et varient dans leur largeur. Le *crotalaria ovalis* de Pursh, *Fl. Amer.*, n'est peut-être qu'une variété de la même plante, à feuilles presque rondes, ovales, pétiolées; les stipules très-courtes, les supérieures à peine décurrentes; les grappes plus longues, opposées aux feuilles. C'est la variété *crotalaria sagittalis*, var., *ovalis* de Michaux.

CROTALAIRE ANTHYLLOÏDE; *Crotalaria anthylloides*, Encycl. Espèce recueillie par Commerson à l'île de Java, très-singulière par son aspect et par la forme de son calice ovale-campanulé, abondamment couvert de poils ferrugineux, et dans lequel est cachée la corolle et même le fruit, qui est une gousse glabre, ovale, enflée, surmontée par le style courbé, tortu à sa base, réfléchi, puis redressé. Sa tige est simple, couverte de poils roussâtres; les feuilles étroites, velues, linéaires, aiguës, longues de deux ou trois pouces; les fleurs pendantes, presque sessiles, en grappes.

CROTALAIRE DU BENGAL : *Crotalaria Bengalensis*, Encycl.; Pluk., *Alm.*, tab. 169, fig. 5; vulgairement INDIGO DU BENGAL. Cette plante, cultivée au Jardin du Roi, a des tiges de deux à trois pieds, presque simples; des feuilles lancéolées, presque sessiles, un peu pubescentes; les fleurs grandes, jaunes, disposées en grappes lâches, terminales; le calice velu, à cinq découpures profondes, les trois inférieures arquées dans leur milieu, conniventes au sommet; l'étendard grand, arrondi; la carène très-coudée; les étamines presque libres; l'ovaire sessile, pileux; le style coudé, pubescent.

CROTALAIRE JONCIFORME : *Crotalaria juncea*, Linn.; *Tandalecotti*, Rheed., *Mal.* 9, tab. 26. Ses tiges sont rameuses, herbacées, un peu striées; ses feuilles lancéolées, cunéiformes, mucronées, un peu pétiolées, pubescentes et un peu soyeuses en dessous; les fleurs disposées en grappes courtes, terminales; la lèvre supérieure du calice bifide, l'inférieure à trois dents courtes; l'ovaire glabre. On la cultive au Jardin du Roi,

ainsi que le *crotalaria retusa*; Linn.; Lamk., *Ill. Gen.*, tab. 617, fig. 4; Herm., *Lugdb.*, 202. Elle se rapproche beaucoup de l'espèce précédente. Ses feuilles sont oblongues, très-émoussées, point mucronées, glabres à leurs deux faces; les fleurs jaunes, en grappes; les gousses cylindriques, horizontales, renflées, longues d'un pouce et plus. Elle croît dans les Indes orientales. Au rapport de Rumph. (*Amb.* 5, tab. 96, fig. 1.), on fait cuire ses fleurs, et on les mange en guise de potage. Le *crotalaria genis-toides*, Encycl., est un arbuste du cap de Bonne-Espérance, dont les rameaux sont effilés, un peu tuberculeux; les feuilles éparses, sessiles, glabres, linéaires-lancéolées, mucronées: les grappes courtes, latérales, peu garnies; les calices velus, ainsi que les gousses; la carène coudée.

CROTALAIRE A FLEURS SESSILES; *Crotalaria sessiliflora*, Linn. Cette plante croît à la Chine. Sa tige est herbacée, à peine haute d'un pied; ses feuilles presque sessiles, lancéolées, pileuses en dessous; les fleurs bleues, sessiles, axillaires, latérales; deux bractées oblongues. Le *crotalaria nana*, Burm., *Ind.*, tab. 48, est une autre plante de l'Inde, à tige herbacée, longue de quelques pouces; les feuilles glabres, oblongues, obtuses, presque sessiles; les pédoncules axillaires, chargés de trois fleurs et de bractées lancéolées; les calices velus; les gousses obtuses, fort petites. Elle ne paroît pas convenir au *crotalaria biflora*, Linn.

CROTALAIRE FLEURIE; *Crotalaria semperflorens*, Vent., *Hort. Cels.*, tab. 17. Cette espèce, recueillie par M. Delahaye aux Indes orientales, se distingue par ses tiges ligneuses, cylindriques, hautes de quatre ou six pieds, garnies de feuilles simples, pétiolées, ovales, assez grandes, échanquées et un peu mucronées au sommet, un peu pileuses en dessous; les fleurs grandes, d'un beau jaune, disposées en grappes courtes; les bractées linéaires, velus et blanchâtres; les gousses oblongues, renflées, pileuses. On la cultive au Jardin du Roi.

CROTALAIRE VERRUQUEUSE: *Crotalaria verrucosa*, Linn.; *Crotalaria angulosa*, Encycl.; *Crotalaria cærulea*, Jacq., *Ic.*; Herm., *Lugdb.*, *Icon.* 199; *Pee-Tandale-cotti.*, Rheed., *Mal.* 9, tab. 29. Ses tiges sont herbacées, un peu coudées en zig zag, hautes d'un d'un pied, à quatre angles tranchans, quelquefois un peu tuberculeuses; les feuilles verdâtres, presque sessiles, ovales,

presque glabres; les stipules en croissant; les fleurs en grappes, pendantes, d'un violet bleuâtre; l'étendard strié en dehors; le calice glabre; ses découpures lancéolées; les gousses vésiculeuses, longues d'un pouce, velues dans leur jeunesse. Elle croît dans les Indes orientales, au Malabar, à la côte de Coromandel.

CROTALAIRE A FEUILLES DE LIN; *Crotalaria linifolia*, Linn., Sp. Cette plante croît dans l'Inde. Ses tiges sont droites, simples, filiformes, velues et blanchâtres; ses feuilles presque sessiles, linéaires, obtuses, un peu courtes; ses fleurs jaunes, inclinées, réunies en longues grappes terminales; les gousses courtes et obtuses. Elle paroît peu différente du *crotalaria sericea*, Burm., Ind., tab. 48, fig. 1.

Un grand nombre d'autres espèces appartiennent à cette sous-division, telles que les suivantes: *Crotalaria opposita*, Linn. Sp.; *bifaria*, Linn. Sp.; *rubiginosa*, Willd.; *glauca*, Willd.; *scandens*, Loureiro; *hirsuta*, Willd.; *nummularifolia*, Willd.; *rotundifolia*, Poir., Encyclop.; *porrifolia*, Thunb., Prodr.; *villosa*, Thunb., Prodr.; *pallida*, Ait., Hort. Kew.; *lineata*, Thunb., Prodr.; *volubilis*, Thunb., Prodr.; *prostrata*, Willd., Enum.; *pilosa*, Roth., seu *hirta*, Will., Enum.; *styracifolia*, Desf., Cat. Hort. Par.; *lævigata*, Pursh, Am.; *pulchra*, And., Bot. Rep., tab. 601; *tetragona*, Andr., Bot. Rep., tab. 593; *fenestrata*, Curt., Magas. Bot., tab. 1933, etc.

* Feuilles ternées ou digitées.

CROTALAIRE A FEUILLES DE LOTIER: *Crotalaria lottifolia*, Linn.; Dill., Elth., tab. 102, fig. 121; Sloan., Jam., tab. 176, fig. 1, 2. Ses tiges sont un peu ligneuses, hautes d'un pied et plus; les feuilles alternes, pétiolées, composées de trois folioles, glabres, ovôides; deux petites stipules à la base du pétiole; les pédoncules axillaires, latéraux, chargés de trois ou quatre fleurs jaunes; l'étendard marqué de stries purpurines; les gousses enflées, légèrement velues, sessiles dans leur calice. Elle croît dans l'Amérique méridionale. Le *crotalaria lævigata*, Encycl., a beaucoup de rapports avec l'espèce précédente.

CROTALAIRE PUBESCENTE; *Crotalaria pubera*, Vahl, Eglog. 2, p. 55. Cette plante a été découverte dans l'Amérique, à l'île

Sainte-Marthe. Les tiges sont ligneuses, divisées en rameaux filiformes, un peu velues; les feuilles ternées; les folioles ovales, oblongues, obtuses, mucronées, pubescentes et blanchâtres en dessous; les stipules caduques, subulées; les grappes axillaires; les fleurs petites, à peine pubescentes; les bractées sétacées; les gousses oblongues, pendantes, longues d'environ six lignes.

CROTALAIRE ARGENTÉ: *Crotalaria argentea*, Jacq.; Lat., *Schænb.* 2, tab. 220. Arbrisseau du cap de Bonne-Espérance, qui a le port d'une coronille; sa tige est haute de trois pieds; ses rameaux blanchâtres et flexueux; trois folioles blanchâtres, lancéolées, un peu obtuses; les pédoncules solitaires, uniflores, opposées aux feuilles; la corolle jaune; les gousses lancéolées, un peu comprimées.

CROTALAIRE A FLEURS PURPURINES, *Crotalaria purpurea*, Vent., Malm. 2, tab. 66; Curt., *Magas. Bot.*, tab. 1913. Arbrisseau d'environ quatre pieds, dont les rameaux sont parsemés de poils, garnis de feuilles ternées; les folioles glabres, pédicellées, ovales, un peu échancrées au sommet, à peine pileuses; stipules subulées, pubescentes; les grappes terminales; les fleurs assez grandes, d'un beau pourpre foncé; les pédoncules pubescens; le calice de couleur violette; l'ovaire pédicellé; les gousses glabres, ovales, renflées; les semences nombreuses, réniformes. Cette plante croît au cap de Bonne-Espérance. Le *crotalaria cordifolia*, Linn., qui est le *spartium sophoroides*, Berg. L'*hypocaliptas obcordata*, Thunb., très-rapproché de cette espèce, en diffère par ses gousses comprimées. Il est aussi originaire du cap de Bonne-Espérance.

CROTALAIRE A FEUILLES D'AUBOURS: *Crotalaria laburnifolia*, Linn.; Herm., *Lugdb.*, tab. 197; Burm., *Zeyl.*, tab. 35; *Nella-tandale cotti*, Rheed., *Mal.* 9, tab. 37. Arbrisseau des Indes orientales, remarquable par ses fruits pendans hors du calice, sur un pédoncule long d'un pouce. Ses rameaux sont lisses; ses feuilles longuement pétiolées, à trois folioles glabres, ovales, acuminées, un peu pédicellées; les fleurs grandes, fort belles, d'un jaune pourpre, disposées en longues grappes latérales; le calice court; la carène grande, coudée, très-aiguë; les gousses glabres, enflées, longues d'un pouce, terminées par un style contourné.

CROTALAIRE EN ARBRE: *Crotalaria arborescens*, Encycl; *Crota-*

laria incanescens, Linn., S.; Jacq., *Hort.* 3, tab. 64. C'est une des plus belles espèces de ce genre, remarquable par ses bouquets de fleurs élégantes et nombreuses. Ses tiges sont ligneuses, hautes de six pieds; ses rameaux courts, nombreux, blanchâtres et pubescens; trois folioles ovoïdes, obtuses; deux stipules caduques, en cœur; les grappes courtes, les fleurs grandes; les découpures du calice réfléchies au sommet; l'étendard grand, relevé et recourbé vers le pédoncule, d'un beau jaune, strié, tigré de pourpre brun; les ailes d'un jaune éclatant; la carène plus pâle, à bec relevé et blanchâtre; l'ovaire pédicellé. Cette plante croît aux Iles de France et de Bourbon. On la cultive au Jardin du Roi.

CROTALAIRE BLANCHÂTRE: *Crotalaria incana*, Linn.; Sloan., *Jam.* 2, tab. 179, fig. 1; vulgairement l'ANIL ou l'INDIGO DE LA GUADELOUPE. Plante des Antilles et de la Jamaïque, cultivée au Jardin du Roi. Sa tige est herbacée, presque simple, haute de quatre pieds; les trois folioles molles, ovales-elliptiques, obtuses, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous, les stipules sétacées; un épi terminal de fleurs jaunes, avec des bractées filiformes; les calices pubescens; la carène velue ou ciliée à son bord supérieur; les gousses velues, enflées, pendantes et sessiles dans leur calice. On en distingue une variété dont les fleurs sont plus grandes, l'épi plus dense, les folioles plus allongées. Elle croît au Pérou.

CROTALAIRE POURPRÉE: *Crotalaria purpurascens*, Encycl. Cette espèce se distingue de la précédente par ses fleurs beaucoup plus petites, et en ce qu'elle est plus abondamment velue sur toutes ses parties. Ses tiges sont hérissées de poils lâches et laineux; ses folioles ovales, cunéiformes, obtuses, presque glabres à leurs deux faces, les pétioles exceptés; les fleurs pendantes; le calice velu, presque aussi long que la corolle; les gousses pendantes, enflées, velues, sessiles dans leur calice. Elle croît à Madagascar et à l'île de France. On la cultive au Jardin du Roi.

CROTALAIRE A FRUITS DE BAGUENAUDIER: *Crotalaria colutoides*, Encycl.; Pluk., tab. 185, fig. 3. Plante d'Amérique, dont les rameaux sont glabres, fistuleux; les folioles ovoïdes, obtuses, glabres en dessus, un peu pileuses en dessous; les grappes lâches, terminales; le calice fort court; la lèvre supérieure presque tronquée, bifide, l'intérieure à trois dents courtes; les fruits

glabres, vésiculeux, longs d'un pouce, pédicellés dans leur calice, dépourvus de style. La corolle n'est point connue dans le *crotalaria glycinea*, Encycl. Les folioles ressemblent à celles des *dolichos*, mais plus petites, ovales, élargies à leur base, chargées, ainsi que toute la plante, de poils un peu visqueux; les grappes sont terminales, chargées de fleurs pendantes, un peu rougeâtres; le calice velu, à découpures étroites, lancéolées; l'ovaire couvert de poils laineux. Elle croît dans les Indes orientales.

CROTALAIRE ONCINELLE; *Crotalaria uncinella*, Encycl.; et *Ill. Gen.*, tab. 617, fig. 2. Arbuste de l'île Bourbon, remarquable par ses fruits globuleux, de la grosseur d'un pois, couverts d'un duvet fin et roussâtre, terminés par un style courbé en crochet et réfléchi. Ses tiges sont très-rameuses, hautes d'un pied et plus; ses rameaux pubescens; les folioles ovales, obtuses ou un peu aiguës; les fleurs petites, disposées en grappes latérales. Les gousses sont glabres dans une variété, les fleurs jaunâtres; il en est une autre à feuilles velues, plus petites; les gousses un peu plus grosses, velues.

CROTALAIRE A FEUILLES ÉTROITES; *Crotalaria angustifolia*, Jacq., *Hort. Schænbr.* 2, tab. 219. Arbrisseau à tige droite; les rameaux cylindriques; les folioles étroites, linéaires, lancéolées, blanchâtres et soyeuses; une grappe longue de huit pouces, terminale, chargée de fleurs d'un blanc jaunâtre. Elle croît au cap de Bonne-Espérance.

CROTALAIRE A GRANDES FEUILLES; *Crotalaria macrophylla*, Willd., *Spec.* 3, pag. 982. Ses tiges sont ligneuses; ses rameaux garnis de feuilles ternées; ses folioles grandes, oblongues, ovales, à trois nervures, longues de quatre pouces, presque glabres en dessus, pubescentes en dessous; les grappes nombreuses, axillaires, un peu ramifiées, longues d'un pouce; le calice à deux lèvres; la carène courbée en faucille; les gousses oblongues, aiguës, renflées, longues d'un pouce et demi, ne renfermant ordinairement qu'une seule semence petite, arrondie. Cet arbrisseau croît au cap de Bonne-Espérance.

CROTALAIRE A FEUILLES DE LUSERNE; *Crotalaria medicaginea*, Encycl. *An Pluken.*, tab. 109, fig. 6? Plante découverte par Sonnerat dans les Indes orientales. Ses rameaux sont grêles, presque filiformes, pileux et cotonneux vers leur sommet; les folioles cunéiformes, un peu échancrées à leur sommet, pi-

leuses en dessous; les stipules subulées; les pédoncules filiformes latéraux, chargés de trois à cinq fleurs fort petites; le calice velu, à cinq divisions lancéolées; la carène coudée, terminée par une longue corne conique, l'étendard pubescent; les gousses pubescentes, semblables à celles du *Crotalaria uncinella*, mais une fois plus petites.

CROTALAIRE FAUX PSORALIER; *Crotalaria psoraloides*, Encycl. Cette espèce, recueillie par Commerson, à l'île de Madagascar, a l'aspect d'un *psoralea*. Sa tige est un peu flexueuse, obtusément anguleuse; les feuilles ternées; les folioles oblongues, obtuses, un peu cotonneuses en dessous; les épis grêles, axillaires, pubescens; les fleurs petites, sessiles, entremêlées de bractées sétacées: les gousses velues, ovales - rhomboïdales, un peu enflées, à deux semences, terminées par un style sétacé et recourbé.

CROTALAIRE A LONGUES FEUILLES: *Crotalaria longifolia*, Encycl.; *Crotalaria guianensis*, Aubl., Guian. 761, tab. 305; *Neurocarpum*, Desv., Journ. Bot. Plante de la Guiane, glabre sur toutes ses parties. Ses tiges sont anguleuses, hautes d'un pied et plus, peu rameuses; les folioles très-longues, lancéolées, pédicellées; la terminale plus grande, longue de cinq pouces, large d'un pouce; deux stipules lancéolées; deux autres à chaque foliole: les fleurs axillaires, purpurines, réunies deux ou quatre ensemble sur un pédoncule fort court; leur calice alongé, muni de deux bractées en écailles; les gousses alongées, tétragones, renflées, aiguës. Elle fleurit et fructifie dans le mois de juin.

CROTALAIRE RAYÉE; *Crotalaria lineata*, Encycl. Arbuste dont les rameaux sont striés, cotonneux vers leur sommet; les feuilles ternées, à peine pétiolées; les folioles linéaires, lancéolées, étroites, velues, longues d'un à deux pouces, rayées par des nervures latérales; deux stipules lancéolées; les grappes courtes, latérales, terminales, velues, composées de cinq à neuf petites fleurs sessiles; les gousses velues, courtes et renflées, longues de quatre à cinq lignes. Elle se rapproche du *glycine picta*, Vahl.

CROTALAIRE HÉTÉROPHYLLÉ; *Crotalaria heterophylla*, Linn., Spec. Planté des Indes orientales. Ses tiges sont droites, glabres, herbacées, rameuses vers leur sommet; les feuilles inférieures simples, elliptiques, nerveuses; les supérieures ternées; les

folioles ovoïdes, un peu pédicellées; les stipules petites, subulées; une grappe d'abord terminale, puis latérale; les fleurs jaunes, striées, d'une couleur plus obscure en dehors; les gousses glabres.

CROTALAIRE A PETITES FEUILLES; *Crotalaria microphylla*, Vahl, *Symb.* 1, pag. 62. Arbrisseau de l'Arabie Heureuse, dont les tiges sont couchées, filiformes, rameuses, glabres, longues d'un pied; les feuilles distantes, ternées; les folioles glabres, presque sessiles, longues de deux lignes, un peu mucronées; les stipules sétacées; les pédoncules latéraux, chargés de deux fleurs pédicellées; gousses glabres, oblongues, médiocrement pédicellées.

CROTALAIRE ASPALATOÏDE; *Crotalaria aspalatoides*, Encycl. La petitesse des feuilles donne à cette espèce l'aspect d'un aspalat. Sa tige est ligneuse, tortueuse, raboteuse; le bois jaunâtre; les rameaux grêles, pubescens, un peu blanchâtres; les feuilles ternées; les folioles étroites, presque linéaires, pileuses, cunéiformes à leur base; les pédoncules grêles, soutenant deux ou trois fleurs pédicellées; le calice velu; la carène courbée en croissant; l'ovaire très-velu. Cette plante croit au cap de Bonne-Espérance.

CROTALAIRE AXILLAIRE: *Crotalaria axillaris*, Ait., *Hort. Kew.* 3, p. 20. Cette espèce, originaire de la Guinée, a ses rameaux cannelés; ses feuilles ternées; les folioles oblongues, lancéolées, aiguës, mucronées, glabres en dessus, pileuses et soyeuses en dessous; stipules pileuses, subulées; les pédoncules axillaires, géminés, uniflores; les fleurs jaunes; les gousses pileuses.

CROTALAIRE A FEUILLES DE LUPIN: *Crotalaria quinquefolia*, Linn.; *Wellia-tandale-cotti*, Rheed., *Malab.* 9, tab. 28. Cette espèce est remarquable par ses feuilles à cinq folioles qui lui donnent l'aspect d'un lupin. Sa tige est herbacée, légèrement velue, haute d'environ deux pieds; les feuilles digitées; les folioles oblongues, obtuses, un peu étroites, parsemées de très-petits points noirs en dessus, pileuses en dessous; les fleurs jaunes, en grappes; les gousses assez grandes, très-glabres, vésiculeuses, pédicellées, longues de deux pouces. Elle croît dans l'Inde et à l'île de France. Le *crotalaria heptaphylla*, observé à la Cochinchine par Loureiro, a ses feuilles composées de sept folioles ovales-oblongues, légèrement tomenteuses: ses tiges sont ligneuses, hautes de six pieds, les épis solitaires, axillaires; les

fleurs blanches ; le calice velu , à cinq dents ; la carène recourbée ; les gousses pédicellées , velues et renflées.

Les espèces suivantes appartiennent à la même sous-division : *Crotalaria trifoliatrum*, Willd. ; *Spec. an crotalaria medicaginea* ? Encycl. ; *genistoides*, Willd. *Spec.* ; *orizensis*, Willd., *Enum.* ; *foliosa*, Willd., *Enum.* ; *lunularis*, Linn. ; *pulchella*, Andr., *Bot. Rép.*, tab. 417, etc. (POIR.)

CROTALE, *Crotalus*. (*Erpétol.*) Genre de serpens célèbres dès les premiers temps de la découverte de l'Amérique , par le danger qui accompagne leur morsure et par les espèces de grelots qu'ils ont à la queue et qui les ont fait nommer *serpens à sonnettes*, ce que leur nom de crotale exprime encore fort bien, κρόταλον, en grec, signifiant *sonnette*. La terreur qu'ils inspirent est telle, que si l'on s'en rapportoit aux relations de beaucoup de voyageurs, l'Amérique seroit presque inhabitable à cause d'eux. Vers la fin du siècle dernier, plusieurs naturalistes se sont occupés de faire des recherches sur l'anatomie, les mœurs et le venin de ces reptiles ; aussi leur histoire est maintenant assez bien connue.

Les crotales appartiennent à l'ordre des ophidiens et à la famille des hétérodermes ; ils présentent les caractères généraux suivans :

Des plaques transversales simples sous le corps et sous la queue ; extrémité de celle-ci garnie de plusieurs grelots écaillés, emboîtés lâchement les uns dans les autres, et se mouvant en résonnant légèrement quand l'animal rampe ; des crochets à venin.

La présence des grelots à la queue suffit pour faire distinguer ce genre de tous les autres genres de l'ordre des ophidiens.

Les crotales ont la tête large, triangulaire, aplatie généralement dans toute son étendue. Les écailles de la calotte du crâne et de toute la partie qui est entre les yeux et au-delà, sont semblables à celles du dos ; mais celles du museau et celles qui couvrent les yeux sont souvent plus grandes et en forme de plaques. Le museau est creusé d'une petite fossette arrondie derrière chaque narine.

Les yeux sont très-brillans et pourvus d'une membrane clignotante.

La bouche est fort grande ; la langue, fourchue à son extré-

mité, est renfermée en partie dans une gaine déliée, et susceptible de mouvemens prompts et en différens sens; la symphyse de la mâchoire inférieure n'est pas soudée, et cet os est armé de dents crochues, qui diminuent de longueur à mesure qu'elles s'éloignent du museau.

Les os maxillaires supérieurs sont fort petits, portés sur un long pédicule analogue à l'apophyse ptérygoïde externe du sphénoïde, et très-mobiles; il s'y fixe une dent aiguë, percée d'un petit canal, qui donne issue à une liqueur empoisonnée, sécrétée par une glande considérable située sous l'œil. C'est cette liqueur qui, versée dans la plaie par la dent, porte le ravage dans le corps des animaux. Cette dent se cache dans un repli de la gencive quand le serpent ne veut pas s'en servir; et il y a derrière elle plusieurs germes destinés à la remplacer si elle vient à se casser. Ce venin est d'une couleur verte. Voyez, pour plus de détails, les mots OPHIDIENS, SERPENT, VENIN et VIPÈRE.

Le corps est robuste, allongé, cylindrique, couvert en dessus d'écaillés carénées, et toutes mises en mouvement par un muscle particulier.

L'anus est transversal et simple.

La queue est courte, cylindrique, un peu grosse. Le nombre des grelots qui la terminent augmente avec l'âge, et il s'en forme un à chaque mue. Ces grelots sont des pyramides quadrangulaires tronquées, plus larges dans un sens que dans l'autre, et reçues les unes dans les autres de manière qu'on ne voit que le tiers de chacune d'elles. Cette espèce d'emboîtement a lieu par le moyen de trois bourrelets circulaires, dont deux répondent à des cavités de la pyramide qui précède; de sorte que la première pyramide qui tient à la chair, n'a que deux cavités, et que la dernière, celle qui est à l'extrémité, n'en a point du tout. C'est à l'aide de ces bourrelets, inégaux en diamètre, que les grelots se tiennent sans être liés ensemble, et qu'ils peuvent se mouvoir avec bruit dès que l'animal agite sa queue. Ces diverses pièces ne tenant point à l'animal, ne peuvent recevoir de nourriture; aussi ne croissent-elles pas. La dernière, c'est-à-dire, la première formée, est toujours fermée et plus petite.

« Lorsque chacune de ces pièces, dit M. le comte de

« Lacépède, a pris son accroissement, elle tenoit à la peau de la queue, et elles ont toutes été première. Dès qu'une est complètement formée, il s'en produit une autre en dessous, qui fait effort contre elle et la repousse, en laissant entre son bord et la peau de la queue un intervalle occupé par son premier bourrelet, et elle enveloppe toujours le second et le troisième bourrelets de cette nouvelle pièce. »

De l'accroissement des dernières vertèbres caudales, dépend la grandeur de la dernière pièce des grelots, puisque ces pièces se moulent primitivement sur elles. M. Bosc pense qu'il s'en produit une tous les ans; et si leur nombre varie dans la même espèce et au même âge, c'est, dit cet excellent observateur, qu'elles sont sujettes à se séparer accidentellement, et l'on peut toujours, par le moyen du calcul, trouver le nombre de celles qui manquent, puisque toutes croissent dans une proportion régulière.

Toutes ces pièces sont entièrement semblables les unes aux autres, non-seulement par leur forme, mais souvent aussi par leur grandeur; elles sont toutes d'une matière cassante, élastique, demi-transparente, et de la même nature que celle des écailles. Leur nombre varie depuis un jusqu'à trente et au-delà; le plus ordinairement il se balance entre cinq et treize.

Le bruit que ces sonnettes produisent, lorsqu'elles sont secouées, imite beaucoup celui que fait le parchemin froissé, et celui de deux plumes d'oie que l'on froteroit avec vivacité l'une contre l'autre. On dit qu'il s'entend à plus de cent pieds; mais, dans les espèces que M. Bosc a pu observer vivantes, il ne parvenoit pas au-delà de douze à quinze pas, et dans l'état de marche ordinaire, il étoit si foible qu'il falloit être sur l'animal, et même prêter l'oreille pour le percevoir.

Les crotales répandent au loin autour d'eux une odeur très-fétide: on a cru pendant long-temps, et plusieurs naturalistes croient encore, que cette odeur a le pouvoir d'engourdir ou même de charmer l'animal dont le reptile venimeux veut faire sa proie. (Voyez Barton, Mémoire sur la faculté de fasciner attribuée aux Serpens à sonnettes. Philadelph.

1796.) Lorsqu'ils sont morts, ils se décomposent avec une rapidité excessive; et telle est la puanteur qui s'exhale de leur corps, qu'il est difficile de les remuer sans se trouver mal.

Excepté les cochons, qui s'en nourrissent, tous les animaux craignent les crotales. Les chevaux, et surtout les chiens, les sentent de loin, et se gardent bien de passer auprès d'eux. Je me suis souvent amusé, dit M. Bosc, à vouloir forcer mon cheval et mon chien de se diriger vers un de ces animaux; mais ils se seroient plutôt fait assommer; sur la place que d'en approcher. Ils sont cependant assez souvent leurs victimes.

Quoique les serpens à sonnettes ne grimpent point aux arbres, ils font leur principale nourriture d'oiseaux et d'écureuils; ils dévorent aussi les rats, les lièvres, et les autres reptiles. On croit que, par leur seul regard, ils ont la puissance de contraindre leur proie à se précipiter dans leur gueule. Il paroît qu'il leur arrive seulement de la saisir dans les mouvemens désordonnés que la frayeur de leur aspect lui inspire.

Ils rampent lentement et ne mordent que lorsqu'ils sont provoqués, ou pour tuer la proie dont ils veulent se nourrir. L'homme en devient aisément le maître, lorsqu'il les aperçoit de loin, et qu'il prend ses précautions. Ils ne l'attaquent jamais et ne peuvent le suivre à la course; il est même reconnu qu'ils font entendre le bruit de leurs sonnettes quelques instans avant de se venger de leurs agresseurs. M. Bosc les redoutoit si peu, qu'il a pris en vie tous ceux qu'il a rencontrés, et qui n'étoient point trop gros pour être conservés dans l'esprit-de-vin. Lorsqu'ils sont saisis par la tête, ils ne peuvent, comme les autres serpens, relever leur queue et s'entortiller autour des bras, ni faire usage de leurs forces pour se dégager.

Ils se tiennent ordinairement contournés en spirale dans les lieux dépourvus d'herbes et de bois, dans les passages habituels des animaux sauvages, surtout dans ceux qui conduisent aux abreuvoirs, Là ils attendent tranquillement que quelque victime se présente, et dès qu'elle est à leur portée, ils s'élancent sur elle avec la rapidité d'un trait. Il est cependant arrivé plus d'une fois à des voyageurs de passer très-près

d'un crotale, et même de le toucher presque avec le pied, sans en être mordu. L'animal se roule aussitôt en spirale, et attend de nouvelles provocations pour s'élancer. Si l'on s'éloigne, il s'allonge doucement et rampe en ligne droite, en tenant ses sonnettes redressées et en les secouant de temps en temps. Si on le provoque encore, il s'arrête et se roule en spirale; il fait mouvoir ses sonnettes avec vitesse; sa tête et son cou s'aplatissent; ses joues s'enflent; ses lèvres se contractent; ses mâchoires, très-écartées, laissent voir des crochets redoutables; il darde fréquemment sa langue longue et fourchue; son corps se gonfle et s'affaisse successivement par la colère; il menace, mais il ne s'élance jamais qu'il ne soit sûr d'atteindre son ennemi.

Rarement un animal surpris par un crotale cherche à s'échapper; il est pétrifié de terreur à son aspect, et semble même aller au-devant du sort qui l'attend.

Ces serpens sont si dangereux que la plus légère piqure faite par leurs crochets veuimeux, peut tuer de très-grands animaux. Laurenti prétend que lorsqu'on a été mordu par un crotale, tout le corps enfle; la langue se gonfle prodigieusement; la bouche est brûlante; la soif vive et inextinguible; on crache le sang; les bords de la plaie se gangrènent, et l'on meurt au bout de cinq à dix minutes, après une affreuse agonie. On trouve dans les Transactions Philosophiques le résultat de plusieurs expériences faites sur les morsures de ce redoutable animal. Le capitaine Hall, ayant fait attacher à un pieu un serpent à sonnettes, long de quatre pieds environ, exposa des chiens à ses piqures; le premier de ceux-ci qui fut atteint par la dent meurtrière, succomba en quinze secondes; le second périt après deux heures de souffrance, et le troisième ne ressentit les effets du venin qu'après trois heures. Au bout de quatre jours, on recommença les expériences avec le même animal; le premier chien mourut en trente secondes et un autre en quatre minutes; trois jours après, une grenouille mourut en deux minutes, et un poulet en trois minutes. On présenta quelque temps après, au même serpent encore, un amphibène blanc qui mourut en huit minutes: et le serpent, s'étant ensuite piqué lui-même, ne vécut que douze minutes au plus.

Kalm assure que les crotales font périr les chevaux et les bœufs presque instantanément, mais que les chiens résistent mieux, et que quelques-uns ont été guéris jusqu'à cinq fois. Il dit aussi que les hommes peuvent être guéris lorsqu'on y remédie à temps, mais que si un gros vaisseau a été ouvert, on succombe en deux ou trois minutes. Ce voyageur fait encore remarquer que les bottines de cuir peuvent être percées par les crochets, surtout lorsqu'elles sont collées contre la jambe. Il en est de même des gants.

Dans les Transactions Philosophiques pour 1810, M. Everard Home rapporte un exemple des funestes effets de la morsure des crotales. Parmi les symptômes qu'il énumère, on trouve un affaiblissement tel de l'action du cœur, que le pouls se fait à peine sentir, une irritabilité de l'estomac si grande, que ce viscère ne peut rien conserver dans sa cavité. Lors, ajoute-t-il, que la blessure a été faite au doigt, cette partie tombe immédiatement en mortification; et quand la mort a lieu, on voit que les vaisseaux absorbans et les ganglions lymphatiques ne sont point le siège de ces altérations que les substances vénéneuses déterminent ordinairement en eux. Le corps conserve son aspect général; les environs de la morsure sont seuls attaqués d'une manière apparente. D'ailleurs l'effet du poison est si immédiat, et l'irritabilité de l'estomac devient telle, qu'on s'y prend presque toujours trop tard lorsqu'on veut essayer des remèdes; il leur reste bien peu de chance de succès.

On observe encore souvent dans ces circonstances malheureuses qu'un sang noir et fluide s'échappe par toutes les ouvertures du corps. Si la blessure est voisine du cou, la mort est presque inévitable, parce qu'alors l'asphyxie est la suite nécessaire de l'enflure qui survient. M. Bosc a eu occasion d'observer un fait de cette nature.

C'est principalement dans les temps orageux, lorsque l'atmosphère est fort chargée d'électricité, que le soleil brille à travers des nuages, que les crotales sont le plus dangereux.

Quoique la plaie produite par la morsure d'un de ces animaux ait plus d'un pouce d'étendue, on la sent à peine d'abord, dit-on; mais au bout de quelques secondes les accidens se manifestent.

Le poison des crotales se conserve sur le linge même lessivé après en avoir été imprégné. Il se conserve également dans les dents de l'animal après sa mort. Un homme fut mordu à travers ses bottes et mourut. Ces bottes furent successivement vendues à deux autres personnes qui moururent également, parce que l'extrémité d'un des crochets à venin étoit restée engagée dans le cuir.

Trois sortes de remèdes peuvent être employées contre la morsure des serpens à sonnettes, la succion et la ligature, les caustiques, les médicamens à l'intérieur.

La première est la plus efficace et la plus sûre lorsqu'il est possible de l'employer. Les ligatures peuvent jusqu'à un certain point contribuer à retarder l'absorption générale.

Quant aux seconds, les Indiens emploient le tabac mâché et appliqué sur la blessure, comme le conseille, d'après sa propre expérience, le père Gumilla, dans son Histoire naturelle de l'Orénoque, ou la poudre à canon allumée sur la partie après qu'on y a pratiqué des scarifications.

Pour ce qui est des remèdes internes, ce sont plusieurs plantes pilées ou écrasées, comme certaines laitues, la racine du *prehnantes alba*, la racine, les figes et les feuilles d'une espèce d'*helianthus*. Suivant M. Palisot de Beauvois, dans les cas désespérés, on emploie avec avantage l'écorce pilée de la racine du tulipier, et, dans le cours du traitement, la racine du *spiræa trifoliata* comme purgatif.

On recommande encore les sudorifiques les plus puissans, les racines du *polygala seneka*, des *aristolochia serpentaria* et *anguicida*, etc., employées en décoction et en fomentation au plus haut degré de chaleur possible.

Mais parmi ceux qui ont le bonheur d'échapper à la mort, il en est peu qui ne conservent toute leur vie quelque infirmité, souvenir fâcheux du funeste accident qu'ils ont éprouvé. Des enflures, des douleurs périodiques, la foiblesse ou la paralysie de la partie, les accompagnent jusqu'au tombeau.

Toutes les espèces de crotales dont on connoît bien la patrie viennent d'Amérique, et on remarque que les individus en diminuent de nombre à mesure que ce vaste continent se peuple davantage : déjà dans les parties voisines de la mer on n'en voit

plus parvenir à une grande taille. Au respect religieux que les sauvages avoient pour eux, respect qui leur faisoit regarder la mort d'un de ces serpens comme une calamité publique, a succédé une haine telle que leur tête est mise à prix dans beaucoup d'habitations. Aussi sont-ils devenus si rares, dit M. Bosc, qu'aux environs de Charlestown, je n'en ai vu que six à sept de la grande espèce dans le courant d'une année.

Will. Bartram, avant lui, en avoit vu de gros comme la cuisse d'un homme et longs de plus de six pieds, et il avoit ouï dire que, dans les premiers temps de l'établissement de la Géorgie, on en rencontroit de sept, huit et même dix pieds de longueur, sur huit pouces de diamètre.

Dans les parties de l'Amérique septentrionale où le froid devient un peu vif et où l'hiver est rigoureux, les crotales passent quelque temps engourdis près des sources, dans des lieux couverts où la gelée ne peut arriver. Souvent on en trouve plusieurs dans un même trou, avec des crapauds engourdis également. On en rencontre aussi dans le même état au-dessous des masses de *sphagnum*, qui croissent dans les terrains marécageux. C'est toujours avant l'équinoxe d'automne et après avoir changé de peau, qu'ils s'enfoncent dans leur retraite, et ils n'en sortent qu'après l'équinoxe du printemps. En hiver, ils ne mordent donc point, et au printemps, jusqu'au mois de juillet, les effets de leur morsure passent pour être nuls.

On rencontre encore des serpens à sonnettes depuis New-York jusqu'à Savannah, et depuis les bords de la mer, jusque très-avant dans l'ouest et le nord-ouest. En 1797, MM. Palisot de Beauvois et Peale, de Philadelphie, en prirent neuf en deux heures dans le New-Jersey.

A Cayenne et dans les pays chauds, ils sont en activité toute l'année, et ne s'engourdissent point.

Les crotales sont vivipares. A la Martinique, on est persuadé généralement que les vipères mangent leurs petits lorsqu'ils sont très-jeunes et peu après leur naissance. Suivant M. Palisot de Beauvois, ce préjugé tire son origine d'un fait faussement interprété. Dans le premier voyage que ce naturaliste a fait dans le pays de la nation Tcharlokée, il vit un hoïkira dans un sentier, et s'en approcha le plus douce-

ment possible ; au moment où il alloit être frappé, l'animal agita ses sonnettes, ouvrit une large gueule, et y reçut cinq petits du calibre d'un tuyau de plume. Mais au bout de quelques minutes, se croyant hors de danger, il ouvrit de nouveau la gueule, et en laissa sortir les petits qui s'y étoient cachés, et y rentrèrent encore au moment d'un nouveau péril. Le même fait a été vérifié par M. Guillemart, voyageur anglois.

Il paroît en outre que les crotales sont sensibles aux effets de la musique. M. de Chateaubriand rapporte qu'en 1791, au mois de juillet, dans le haut Canada, au bord de la rivière Génésie, il vit un Canadien apaiser la colère d'un de ces animaux à l'aide des sons qu'il tiroit de sa flûte, et même se faire suivre par lui sans aucun autre moyen. (Journal du Commerce, n°. 100, 10 nivose an X.)

Les nègres mangent la chair des crotales comme celle des autres serpens. On recueille leur graisse pour apaiser les douleurs que cause la névralgie sciatique, et on prétend, avec leurs grelots, faciliter l'accouchement.

Ces reptiles peuvent vivre très-long-temps; on en cite qui avoient quarante à cinquante pièces à leurs sonnettes, et huit à dix pieds de longueur; mais on n'a cependant à cet égard que des notions fort confuses. Ils ont la vie très-dure; Tison en a disséqué un qui a vécu plusieurs jours après qu'on lui eut enlevé la plupart des viscères, et que sa peau eut été déchirée. M. Bosc a fait des expériences analogues sur ceux qui lui sont tombés entre les mains.

§. I. Tête garnie en dessus d'écaïlles semblables à celles du dos.

Le BoïQUIRA : *Crotalus horridus*, Linn.; *Caudisona terrifica*, Laurenti. Teinte générale cendrée; une suite de grandes taches noirâtres en losanges, bordées de blanc jaunâtre le long du dos; extrémité de la queue noire; ventre d'un blanc jaunâtre, sans taches. Cent soixante-six à cent soixante-onze plaques sous-ventrales; dix-neuf à vingt-six plaques sous-caudales; un à treize grelots à la queue.

Ce serpent vient de l'Amérique méridionale: il a été nommé *boicininga* par Pison et Marcgrave. Les Mexicains, suivant Hernandez, l'appelloient *teuhtlacot zauhqui*, c'est-à-dire, *reine des*

serpens. Les Portugais du Brésil le désignent sous le nom de *cascavela*; et les naturels se servent des mots *boiquira* et *boisininga*.

Le boiquira parvient à la taille de quatre à six pieds. Il a donné lieu à une foule de fables absurdes; ainsi Pison prétend que la pointe de sa queue, introduite dans le rectum, donne la mort plus promptement que le venin des crochets.

Le CROTALE A QUEUE NOIRE; *Crotalus atricaudatus*, Bosc. Dos d'un gris rougeâtre, ponctué de brun, et traversé par vingt-quatre bandes allongées, brunes, anguleuses, irrégulières, souvent en forme de chevrons, ayant chacune auprès d'elles, à droite et à gauche, deux taches plus claires, également irrégulières, séparées du côté de la tête, réunies vers la queue; tête d'un gris verdâtre, avec deux taches brunes oblongues, sur la partie postérieure; une raie fauve le long du dos. Ventre blanchâtre; queue noire. Cent soixante-dix plaques abdominales, et vingt-six caudales. Huit grelots. Taille de trois à quatre pieds.

M. Bosc a trouvé cette espèce en Caroline.

Le DURISSUS: *Crotalus durissus*, Linn.; *Caudisona durissus*, Laur.; *Crotalophorus*, Gron. Teinte d'un gris jaunâtre, avec vingt-cinq ou vingt-six bandes dorsales, noires, irrégulières et transversales, entourées d'une teinte claire, échancrées en devant, et terminées sur les flancs, à chacune de leurs extrémités, par une tache de même couleur, arrondie ou carrée. Queue entièrement noire. Ventre d'un blanc jaunâtre, parsemé de petits points noirs. Ecailles rhomboïdales. Cent soixante-trois à cent soixante-quatorze plaques abdominales; vingt et une à trente plaques sous-caudales.

Le durissus habite les contrées tempérées de l'Amérique septentrionale, jusqu'au 45.° degré de latitude. Un individu de quatre pieds de longueur, tué par M. Bosc, avoit dans son estomac un lièvre d'Amérique, *lepus americanus*.

La nourriture habituelle de ce reptile consiste en effet en rats, en souris, en écureuils, etc.

Ce serpent traverse aisément les rivières et les lacs, à la nage, en gonflant son corps comme une vessie, et on prétend qu'il est alors très-dangereux de l'attaquer, parce qu'il s'élançe dans les bateaux avec une grande facilité.

Il paroît que c'est le durissus qui a servi aux expériences faites par Kalm, Catesby et Palisot de Beauvois. Il est aussi démontré que les noms de *durissus* et d'*horridus* ont été maintes fois donnés indistinctement au boïquirá et au durissus par les naturalistes.

Le CROTALE BRUYANT : *Crotalus strepitans*, Daudin ; *Crotale sans tache*, Latreille ; *Caudisona orientalis* ? Laurenti ; Seba, *Thes.* II, tab. xcv, fig. 3 ; et tab. xcvi, fig. 1, 2. Couleur d'un jaune roussâtre clair, avec des taches effacées d'un brun noir ; dos d'un roux plus foncé ; ventre d'un cendré clair. Plus de trente grelots à la queue.

Seba est le premier qui ait parlé de cette espèce. Il lui assigne pour patrie l'île de Ceylan, ce qui est évidemment une erreur, puisque les crotales sont des animaux d'Amérique. Il dit que ce serpent atteint jusqu'à trois coudées de longueur ; il y en a, dans les Galeries du Muséum de Paris, un individu, qui n'a que deux pieds.

M. de Lacépède pense que le serpent de Seba est le même que le *dryinas*, décrit, dans les Aménités Académiques, sous le nom de *crotalus dryinas*, lequel vient d'Amérique, et a, selon Linnæus, cent soixante-cinq plaques abdominales, et trente caudales.

Le CROTALE CAMARD : *Crotalus simus*, Latreille ; Seba, II, tab. xlv. Museau tronqué ; dos d'un gris cendré et un peu bleuâtre, avec deux lignes noirâtres et parallèles sur chaque côté de la tête et du cou. Une rangée dorsale et longitudinale de losanges, formées par des traits noirâtres et bordées de grisâtre ; treize chevrons noirs bordés de gris sur les flancs. Ventre blanchâtre. Cent soixante-trois plaques abdominales, et dix-neuf sous-caudales. Cinq grelots à la queue. Taille moitié moindre que celle du boïquirá.

Seba a encore donné cette espèce comme venant de Ceylan ; mais Daudin l'a reçue de l'Amérique méridionale.

Le CROTALE A LOSANGES ; *Crotalus rhombifer*, Latreille, Daudin. Deux raies jaunâtres sur le dos, larges de deux lignes environ, disposées et croisées entre elles, de manière à former de grandes losanges très-régulières, et contiguës à la suite les unes des autres. Dos d'un gris brunâtre ; ventre d'un blanc grisâtre. Queue courte, grosse et brune. Cent quarante-deux plaques

abdominales, et vingt-trois sous-caudales. Quinze à dix-huit grelots à la queue. Taille de cinq à six pieds.

Ce crotale a été découvert par M. Palisot de Beauvois, dans les Etats-Unis d'Amérique. Il recherche les lieux bas et voisins des eaux, ce qui l'a fait nommer par les Anglo-Américains *watter-rattle-snake* ou *serpent à sonnettes d'eau*. Sa morsure est regardée comme plus dangereuse que celle du durissus.

Daudin pense que probablement le *teutlacot zouphi*, de Seba (II, xcv, fig. 2); appartient à cette espèce.

§. II. Des plaques sur la tête.

Le MILLET; *Crotalus miliarius*, Linn. Museau et front revêtus de neuf plaques lisses, sur quatre rangs. Dos d'un gris rougeâtre, avec une ligne longitudinale rouge, interrompue par une série de taches noires, bordées de blanc; les flancs et le ventre à taches noires plus petites: ventre blanc. Cent deux plaques abdominales, et trente-deux sous-caudales. Onze grelots à la queue. Taille d'un pied à dix-huit pouces.

Ce petit serpent habite la Caroline. Catesby l'a figuré (tab. XII), et Mauduyt l'a décrit sous le nom de *vipère de la Louisiane*. (Journ. de Physiq. 1774.) Dans les Etats-Unis d'Amérique, il passe pour plus dangereux que le durissus. Sa petitesse et sa couleur empêchent qu'on ne l'aperçoive; ses sonnettes s'entendent à peine lors même qu'on le tient à la main; aussi est-on exposé à marcher et à s'asseoir dessus. Il aime, dit M. Bosc, à se tenir roulé sur lui-même, au sommet des souches des arbres, sur les troncs abattus, principalement dans les lieux marécageux. Il vit de grenouilles et autres petits animaux; de sauterelles, d'insectes et de vers. On parvient difficilement à l'épouvanter et à le faire sauver; mais le plus petit coup de baguette suffit pour le tuer. Le voyageur Lebeau, qui a visité les Acatapas, peuplade de la Louisiane, dit que le venin du millet est plus subtil que celui des autres crotales, puisque le succès du remède est douteux au bout de trois heures; tandis que, selon lui, on peut encore espérer de guérir au bout de six heures une personne mordue par le boïqtira: le même auteur dit que l'ammoniaque est ici le remède par excellence.

Quoiqu'on détruise tous les ans une grande quantité de millets,

la race se perpétue cependant avec une activité étonnante, même dans les contrées peuplées depuis long-temps. (H. C.)

CROTALINE. (*Erpét.*) Linnæus a indiqué, sous cette dénomination, une couleuvre peu connue, *coluber crotalinus*. Voyez COULEUVRE. (H. C.)

CROTALISTRIA. (*Ornith.*) Ce nom, qui désignoit une joueuse de l'instrument appelé *crotalum*, a été donné à la cigogne, qui a paru en imiter le son par le claquement de son bec. (CH. D.)

CROTALOPHORE (*Erpét.*), *Crotalophorus*, c'est-à-dire, porte-sonnettes, de κρόταλον (*tinnabulum*), et de φέρω (*fero*). Seba et Gronou ont donné ce nom aux serpents du genre **CROTALÉ**. Voyez ce mot. (H. C.)

CROTE. (*Bot.*) Suivant Steerbeck, qui a copié J. Bauhin, les François donnoient le nom de *crote* à un très-petit champignon feuilleté, *agaricus*, Linn., visqueux, mince, d'un jaune pâle ou sale partout, et dont les bords se relèvent un peu pour former la coupe ou l'entonnoir. Paulet place ce champignon au nombre de ceux qu'il nomme les petits chapeaux, où se trouve l'*agaricus ermineus* de Scopoli. (LEM.)

CROTIN DE CHEVAL. (*Bot.*) Ce petit agaric, figuré par Paulet, tom. 2, pl. 114, fig. 1, 2, et qu'il place dans la famille des mamelonnés pâles, a l'odeur du crotin de cheval et presque la même couleur. Son pédicule, qui a deux ou trois lignes de diamètre sur deux à trois pouces de hauteur, porte un chapeau d'un gris pâle, à surface satinée, dont le bord est sujet à se fendre, et dont les feuillets sont couleur de chair et dentés. Ce champignon n'est point malfaisant; il se trouve dans les bois de Boulogne et de Senart. (LEM.)

CROTON, *Croton*. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs incomplètes, unisexuelles, de la famille des euphorbiacées, de la *monoécie monadelphie* de Linnæus, offrant, pour caractère essentiel, des fleurs monoïques, très-rarement dioïques; les mâles pourvues d'un calice extérieur, à cinq divisions, très-souvent d'un calice intérieur de la longueur de l'extérieur (une corolle), à cinq découpures profondes, pétaliformes, qui manque quelquefois; cinq à quinze étamines; les filamens libres ou soudés à leur base; cinq glandes insérées sur le réceptacle: dans les fleurs femelles, un calice

ordinairement très-simple, persistant, à cinq divisions et plus : un ovaire supérieur ; trois styles bifides ; les stigmates simples ou bifides. Le fruit est une capsule à trois coques, chaque coque s'ouvrant en deux valves, contenant une seule semence.

Ce genre, composé d'espèces très-nombreuses, renferme des arbres, des arbrisseaux, des arbustes, et même des herbes, tous exotiques à l'Europe, une seule espèce exceptée, pourvus de feuilles simples, quelquefois lobées, alternes, rarement opposées, accompagnées de stipules ; souvent couvertes, surtout dans leur jeunesse, de très-petites écailles ciliées, ou de poils en étoile, qui, après leur chute, font paroître les feuilles comme ponctuées. Les fleurs sont petites, terminales, latérales ou axillaires, réunies en épis, en corymbes ou en grappes paniculées. Presque toutes ces espèces sont originaires des contrées chaudes de l'Amérique ou des Indes orientales. Elles sont très-déliçables à élever en Europe. On en cultive quelques-unes dans les serres-chaudes ; il est très-difficile d'en obtenir des graines ; aucune n'a encore pu être acclimatée. Plusieurs sont intéressantes par leurs propriétés médicales ou économiques. Il eût été à désirer qu'on eût pu établir, pour faciliter la distinction des espèces, de bonnes sous-divisions ; nous n'en connoissons aucune qui puisse les placer dans leur ordre naturel.

* *Espèces à tige ligneuse.*

CROTON CASCARILLE : *Croton cascarilla*, Linn. ; Burm., *Amer.*, tab. 240, fig. 1 ; Catesb., *Carol.*, tab. 46 ; Flor. Méd., tab. 103. Vulgairement SAUGE DU PORT DE PAIX. Arbrisseau de Saint-Domingue, intéressant par ses propriétés économiques et médicales. Il s'élève à la hauteur de quatre à six pieds sur un tronc court, épais, garni de beaucoup de branches ramifiées, cassantes et odorantes, couvertes d'une écorce d'un blanc cendré. Les feuilles sont alternes, pétiolées, de la grandeur de celles de l'amandier, lancéolées, très-entières, parsemées de petites écailles pileuses, orbiculaires, blanchâtres et presque argentées en dessous ; les fleurs disposées en épis terminaux : les mâles situées au sommet, à cinq pétales blanchâtres. Cette plante croît également dans les îles de Bahama et plusieurs

autres contrées de l'Amérique, aux lieux secs et pierreux, où elle forme quelquefois des forêts de plusieurs lieues.

On vend dans les boutiques, sous le nom de cascarille, l'écorce de cet arbrisseau qu'on nous apporte d'Amérique, et surtout du Paraguay. On la connoit aussi sous les noms de quinquina gris, quinquina aromatique et d'écorce élutérienne. Elle est roulée, comme la cannelle, en petits tuyaux de la longueur de trois à quatre pouces : son odeur est aromatique, très-agréable, surtout lorsqu'on la brûle ; sa saveur amère, un peu âcre ; sa couleur d'un gris blanchâtre. Quelques personnes la mêlent au tabac à fumer, pour corriger sa mauvaise odeur ; mais elle enivre lorsque l'on en met un peu trop. Elle passe pour cordiale, stomachique, hystérique, sudorifique et un excellent fébrifuge. On la substitue souvent au quinquina dans les fièvres intermittentes. On l'estime particulièrement pour rétablir les forces de l'estomac ; elle apaise le vomissement, et, par sa qualité cordiale et sudorifique, elle ranime le mouvement du sang. Les feuilles, les jeunes pousses, répandent, ainsi que l'écorce, une odeur très-agréable. Quand on prend cette plante en infusion, il faut avoir soin de filtrer la boisson, autrement toutes les petites écailles ciliées qui couvrent les feuilles et s'en détachent aisément, s'attacheroient à la gorge ; elles y produiroient une irritation très-incommode.

CROTON LINÉAIRE : *Croton lineare*, Jacq., *Amer.*, tab. 162 ; Sloan., *Jam.* 1, tab. 86, fig. 1. Cet arbrisseau croit aux Antilles et à la Jamaïque : il s'exhale de toutes ses parties une odeur assez agréable. Il se distingue du précédent par ses rameaux d'un blanc jaunâtre et presque cotonneux ; par ses feuilles très-étroites, linéaires, obtuses, verdâtres et canaliculées en dessus, couvertes en dessous d'un duvet composé de poils rayonnans ; les pétioles courts, munis à leur base de deux glandes cylindriques, opposées ; les fleurs disposées en épi.

CROTON PANACHÉ : *Croton variegatum*, Linn. ; *Codiaeum chrysostichon*, Rumph, *Amb.* 4, tab. 25, 26, 27 ; *Tsjeremaram*, Rheed., *Mal.* 6, tab. 61. Cette espèce, dont il existe plusieurs variétés, croit aux îles Moluques ; elle est cultivée dans plusieurs contrées des Indes orientales, à cause de la beauté de

son feuillage panaché de vert et d'un beau jaune d'or. C'est un arbrisseau de cinq à six pieds, du port d'un laurier-rose ; ses feuilles sont oblongues, lancéolées, glabres à leurs deux faces, obtuses ; les fleurs disposées en grappes simples et lâches. On se sert, dans les Indes, de ses rameaux garnis de feuilles, pour orner les arcs de triomphe, les lits et les portes, les salles de festin aux jours de mariages et de cérémonies. On en couvre aussi les cercueils des enfans et des célibataires dans les pompes funèbres. C'est une sorte d'arbre sacré dont les prêtres entourent leurs temples. Il est peu usité en médecine.

CROTON BALSAMIFÈRE : *Croton balsamiferum*, Linn. ; Jacq., *Amer.*, tab. 162, fig. 3 ; et *Hort.* 3, tab. 46 ; vulgairement PETIT BAUME ou BOIS DU PETIT BAUME. Arbrisseau de la Martinique, qu'on rencontre aussi dans l'île de Caraças, aux lieux arides et pierreux. Il est très-odorant. Ses tiges sont hautes de trois à quatre pieds ; ses rameaux diffus, chargés d'un duvet cotonneux, d'un blanc jaunâtre : les feuilles petites, nombreuses, ovales-lancéolées, aiguës, longuement pétiolées, verdâtres en dessus, cotonneuses, d'un blanc jaunâtre, et couvertes de poils étoilés en dessous ; les épis terminaux, placés dans la bifurcation des rameaux ; les fruits revêtus d'un duvet cotonneux et roussâtre. Il découle de ses feuilles et de ses rameaux, lorsqu'on les coupe, un suc assez épais, jaunâtre, presque brun, balsamique, d'une odeur très-suaave, que l'on dit très-efficace pour la guérison des plaies. Les habitans de la Martinique distillent cette plante avec de l'alkool brûlé, et en obtiennent une liqueur spiritueuse, qu'ils nomment *eau de mantes*, et que l'on sert sur les tables.

CROTON A FEUILLES D'ORIGAN : *Croton origanifolium*, Encycl., vulgairement COPAHU DE SAINT-DOMINGUE ; Sloan., *Jam. Hist.* 1, tab. 86, fig. 3. Cet arbrisseau, très-probablement aromatique, croit à l'île de Saint-Domingue. Il se rapproche beaucoup du croton linéaire ; il diffère du croton balsamifère, par ses feuilles plus petites, plus courtes, ovales-aiguës, rudes en dessus, cotonneuses en dessous, longuement pétiolées.

CROTON A FEUILLES DE PEUPLIER : *Croton populifolium*, Encycl. ; Plum., *Mss.* 4, tab. 123 ; vulgairement BOIS DE BAUME A GRANDES FEUILLES. Cet arbre, observé par le P. Plumier dans l'île de Saint-Vincent, est d'une grandeur médiocre ; il ressemble, par ses

feuilles, au peuplier ou au tilleul ; elles sont verdâtres, blanchâtres, et cotonneuses en dessous, en forme de cœur, aiguës, dentées, ou peu anguleuses. Les fruits sont de la grosseur d'un pois ; les semences brunes, solitaires, parsemées de très-petits points noirs ; les fleurs disposées en un épi terminal.

CROTON A FEUILLES DE NOISETIER : *Croton corylifolium*, Encycl. ; vulgairement **BOIS DE LAURIER**. Ses feuilles sont en cœur, un peu arrondies, dentées, légèrement anguleuses, ponctuées, presque glabres à leurs deux faces ; les jeunes rameaux, les pétioles, les pédoncules et les nervures des feuilles sont cotonneux et blanchâtres ; les grappes solitaires, pédonculées, longues de quatre à cinq pouces. Elle croît aux Antilles : elle est probablement aromatique.

CROTON PORTE-LACQUE : *Croton lactiferum*, Linn. ; Burm., *Zeyl.*, tab. 91. Arbre de l'île de Ceylan, dont les rameaux sont rudes et anguleux ; les feuilles ovales, dentées, pétiolées, velues ou cotonneuses : les épis terminaux ; les fruits petits, arrondis, velus ; une semence dans chaque loge. Cet arbre distille de lui-même une lacque très-belle, qui paroît comme une petite perle, ou comme un bourgeon à l'aisselle des rameaux ; ou à la naissance des feuilles. Les habitans de l'île de Ceylan emploient cette lacque pour enduire ou vernisser les lames, les manches de couteau, etc. Elle est meilleure et plus pure que celle qu'on ramasse à Siam, au Pégu et sur d'autres végétaux, que l'on croît l'ouvrage des fourmis.

CROTON CATHARTIQUE : *Croton tigliam*, Linn. ; Burm., *Zeyl.*, tab. 90 ; *Granum moluccanum*, Rumph. ; *Amb.* 4, tab. 42 ; *Cadelavenacu*, Rheed., *Mal.* 2, tab. 33 ; vulgairement **GRAINS DE TILLY** ou **DES MOLUQUES**, **PIGNONS D'INDE**. Arbrisseau d'une grandeur médiocre, qui croît dans les Indes orientales ; et que l'on cultive au Malabar, à Ceylan, aux Moluques, etc., à cause de ses propriétés médicales. Il s'élève peu : son tronc est grêle ; ses rameaux glabres : ses feuilles alternes, ovales, aiguës, glabres, verdâtres, denticulées ; les fleurs d'un blanc jaunâtre, en épis terminaux ; les fruits glabres, de la grosseur d'une noisette, à trois coques, renfermant chacune une semence ovale-oblongue, luisante, dans laquelle, sous une coque mince, est contenue une amande blanche, huileuse ; acre, brûlante, nauséabonde.

On se sert, en médecine, du bois et des semences de ce croton ;

le bois, que l'on nomme *panava* ou *pavana*, est pâle, léger, spongieux, couvert d'une écorce mince, cendrée, d'une saveur âcre et caustique, d'une odeur nauséabonde, lorsqu'il est vert et récent; il purge les humeurs séreuses, par le vomissement et par les selles, d'une manière qui surpasse la coloquinte même, occasionnant, par sa grande âcreté, un échauffement très-vif au fondement; mais, lorsqu'il est sec, il purge plus doucement; pris en petite dose, il excite la sueur. On le recommande comme un spécifique, dans l'hydropisie, la leucophlegmatie, et dans plusieurs maladies chroniques. Les semences sont aussi très-purgatives et même vomitives; elles causent des inflammations à la gorge, au palais, et quelquefois à l'anus, à cause de leur grande acrimonie: d'où vient qu'on les administre plus souvent sous la forme de pilules. On les corrige avec la réglisse, des amandes douces, du suc de limon, des bouillons gras, etc. On tire de ces graines, par expression, une huile qui purge plus violemment que celle du ricin ordinaire; mais on l'emploie plus ordinairement à l'extérieur, comme liniment sur le nombril, pour rendre le ventre libre.

CROTON PORTE-SUIF : *Croton sebiferum*, Linn.; Osb., *Ilin.* 245; Petiv., *Garop.*, tab. 34, fig. 3; Pluk., *Amalth.*, tab. 390, fig. 2; vulgairement l'ARBRE A SUIF; l'U-KIEU-MU DES CHINOIS, *Hist. des Voyages* 6, pag. 464. Cette espèce, si intéressante par ses propriétés économiques, a été placée par Michaux parmi les *stilingia*; M. de Jussieu pense qu'elle convient davantage aux *sapium* (Gluttier), par les caractères de sa fructification: c'est un arbre des Indes orientales, qui croît à la Chine sur le bord des ruisseaux, que l'on cultive aujourd'hui dans l'Amérique, dans les environs de Charlestown et de Savanah: il est presque naturalisé sur les côtes maritimes de la Caroline. Son feuillage ressemble tellement à celui du peuplier noir, qu'on pourroit s'y tromper, si ses feuilles étoient dentées: il a le port de nos cerisiers; l'écorce blanche, douce au toucher; ses rameaux longs et flexibles; les feuilles glabres, éparses, nombreuses, ovales-rhomboidales, munies à leur base de deux petites glandes sessiles et de deux stipules membraneuses, linéaires-lancéolées; les fleurs sont disposées en épis droits, terminaux; les capsules dures, glabres, brunes, à trois côtes arrondies, divisées en trois loges bivalves; chaque loge renferme une semence presque

hémisphérique, couverte d'une substance sébacée, un peu ferme, très-blanche; ces semences sont attachées par leur partie supérieure interne, à trois filets qui traversent le fruit, y restent suspendues après la chute des six valves de la capsule, de sorte que l'arbre paroît alors couvert de petites grappes très-blanches, qui lui donnent un aspect très-agréable.

Cet arbre fournit aux Chinois, depuis très-long-temps, la matière de leurs chandelles; ils tirent, en outre, de ses graines, beaucoup d'huile pour les lampes. La méthode qu'ils emploient, pour séparer le suif des semences, est de broyer ensemble la coque et les graines; ensuite on les fait bouillir dans l'eau; on écume la graisse ou l'huile à mesure qu'elle s'élève; et; lorsqu'elle se refroidit, elle se condense d'elle-même comme le suif. Sur dix livres de cette graisse, on en met quelquefois trois d'huile de lin, avec un peu de cire, pour lui donner de la consistance. Les chandelles qu'on en fait sont d'une grande blancheur; on en fabrique aussi de rouges, en y mêlant du vermillon. On prétend qu'on trempe ces chandelles dans une sorte de cire, qui vient aussi d'un autre arbre, ce qui forme autour du suif une espèce de croûte qui l'empêche de couler. A la fin de la saison, les feuilles de l'arbre à suif sont d'un rouge vif; et comme dans ce temps, les capsules des fruits tombent et laissent les graines, qui sont d'une grande blancheur, suspendues aux filets qui les retiennent, alors ce mélange de blanc et de rouge forme dans l'éloignement un très-beau spectacle.

CROTON VISQUEUX; *Croton viscosum*, Labill., *Nov. Holl.* 2, tab. 222. Cet arbrisseau et le suivant ont été tous deux découverts à la Nouvelle-Hollande, par M. de Labillardière. Son tronc s'élève à la hauteur de six à sept pieds; ses rameaux sont visqueux, triangulaires à l'origine des feuilles; celles-ci médiocrement pétiolées, alternes, visqueuses, lancéolées, presque spatulées, luisantes en dessus, ferrugineuses en dessous; les fleurs presque solitaires, axillaires; les divisions du calice un peu arrondies; les capsules presque globuleuses; les semences solitaires dans chaque loge, d'un brun châtain.

CROTON A QUATRE DÉCOUPURES; *Croton quadripartitum*, Labill., *Nov. Holl.* 2, tab. 223. Arbrisseau de six pieds, dont les rameaux sont cylindriques; à deux angles vers leur sommet; les feuilles sessiles, opposées, elliptiques, à trois nervures, dentées,

glanduleuses à leur sommet, munies à leur base de deux autres glandes sessiles ou pédicellées; les fleurs dioïques, en épis solitaires; le calice à quatre divisions dans les mâles, à cinq dans les femelles; les semences blanchâtres.

CROTON DIOÏQUE; *Croton dioicum*, Cav., *Icon. Rar.* 1, tab. 6. Arbrisseau du Mexique, dont les rameaux sont garnis de feuilles oblongues, lancéolées, blanchâtres, presque sessiles, obtuses, tomenteuses; les fleurs dioïques; les fleurs mâles disposées en épis terminaux; les femelles au nombre de trois sur chaque pédoncule; l'ovaire tomenteux, muni de cinq glandes à sa base; le style à trois ou cinq découpures.

CROTON GRAS: *Croton adipatum*, Kunth, in Humb. et Bonpl. *Nov. Gen.* 2, pag. 68. Arbrisseau très-élegant, auquel on attribue la même propriété qu'au *croton thuriferum*. Ses tiges s'élèvent à la hauteur de douze à quinze pieds: ses rameaux sont cylindriques, couverts de grains résineux, confluents; les jeunes rameaux anguleux; les feuilles alternes, ou réunies trois par trois, ovales, un peu rhomboïdales, acuminées, très-entières, à trois nervures écailleuses, vertes en dessus, argentées en dessous; les épis grêles, solitaires, longs de trois ou quatre pouces; le rachis anguleux, chargé, ainsi que les pédicelles, de grains résineux; le calice velu dans les fleurs mâles; la corolle velue à sa base; douze à quinze étamines. Il croit sur les bords du fleuve des Amazones.

CROTON PORTE-ENCENS: *Croton thuriferum*, Kunth, in Humb. et Bonpl., l. c., pag. 76; **ULLUCINA**, *apud incolus*. Arbre de quinze à vingt pieds, qui exhale une odeur aromatique très-agréable, et distille de son écorce une sorte d'encens. Ses rameaux sont blanchâtres, tomenteux; les plus jeunes presque opposés, un peu anguleux; les feuilles pétiolées, alternes ou presque opposées, coriaces, ovales, obtuses, très-entières, à trois nervures, blanchâtres, pubescentes, et couvertes à leurs deux faces de poils étoilés, munies à leur base de deux glandes sessiles, longues de deux pouces et plus; les épis solitaires et terminaux; les fleurs presque sessiles; l'ovaire ovale, tomenteux et blanchâtre. Cette plante croit sur les bords du fleuve des Amazones, près de Tompenda.

CROTON PÉDICELLÉ; *Croton pedicellatum*, Kunth, l. c., pag. 75, tab. 104. Cette espèce, qui croit sur les bords du fleuve de

Amazones, est un arbrisseau à rameaux presque dichotomes et pileux, garnis de feuilles alternes; celles de la bifurcation opposées, pétiolées, ovales-lancéolées, aiguës, très-entières, pileuses en dessus, blanches et pubescentes en dessous; les fleurs mâles disposées en épis courts, solitaires à la base de l'épi; une seule fleur femelle, longuement pédonculée; les fruits à trois coques, velus, pubescens, de la grosseur de ceux de l'épine-vinette.

CROTON ÉLÉGANT; *Croton elegans*, Kunth, l. c. Arbrisseau du Pérou, d'un aspect très-agréable, dont les rameaux sont garnis d'un duvet tomenteux, ferrugineux, les feuilles alternes ou presque ternées, ovales, elliptiques, aiguës, très-entières, ponctuées et couvertes en dessus de poils étoilés, tomenteuses et blanchâtres en dessous, munies à leur base de deux glandes sessiles; les épis grêles, solitaires; les capsules elliptiques, tomenteuses.

CROTON A FRUITS RONDS; *Croton sphaerocarpum*, Kunth, l. c., pag. 84, tab. 105. Cet arbrisseau se trouve sur le revers de la montagne volcanique du Jorullo, au Mexique. Ses rameaux sont tomenteux; ses feuilles pétiolées, ovales, en cœur, acuminées, denticulées, légèrement pubescentes en dessus, un peu tomenteuses et blanchâtres en dessous, longues de deux pouces et plus; les épis terminaux; les fleurs mâles sessiles; les femelles pédicellées et inférieures; les fruits sphériques, à trois coques, couverts de poils blanchâtres, étoilés.

CROTON SANGUIOLENT: *Croton sanguifluum*, Kunth, l. c.; pag. 89; **SANGRA DEL DRACO**, *apud incolas*. Il découle du tronc de cet arbre, par incision, ainsi que du suivant, une liqueur d'un rouge de sang, que les habitans de l'Amérique nomment *sang de dragon*. Il s'élève à la hauteur de cinquante pieds. Ses rameaux sont presque glabres; ses feuilles longuement pétiolées, à trois lobes, presque en cœur, denticulées, glabres en dessus, molles, tomenteuses et blanchâtres en dessous, munies à leur base de deux glandes sessiles; les épis solitaires, terminaux; les fleurs mâles pédicellées, agglomérées; le calice presque campanulé, tomenteux; les pétales presque onguiculés, ciliés à leurs bords. Elle croit dans les forêts de la Nouvelle-Andalousie. Le *croton hibiscifolium*, Kunth, de la Nouvelle-Grenade, a des feuilles à cinq lobes, à grosses dentelures, dépourvues de glandes; les fleurs mâles sessiles, agglomérées en épi.

** Espèces à tige herbacée.

CROTON DES TEINTURIERS; Tournesol: *Croton tinctorium*, Linn.; *Clus., Hist. 2, pag. 47, Icon.; Dodon, Pempt. 71, Ic.; Lobel, Ic. 261.* Cette plante est connue depuis long-temps sous le nom de *tournesol*, très-renommée par la teinture d'un beau bleu qu'on obtient de son suc. Toute la plante est cotonneuse et d'un blanc cendré: sa racine est simple, dure, montante; ses tiges grêles, cylindriques, rameuses, longues d'environ un pied; les feuilles molles, alternes, pétiolées, ovales, presque rhomboïdales, plissées, ondulées à leurs bords; les fleurs petites, sessiles, disposées en grappes courtes, terminales; le calice des fleurs mâles est cotonneux; leur corolle à cinq pétales lancéolés; huit étamines rapprochées en faisceau par leurs filamens; les fleurs femelles situées à la base des grappes, longuement pédonculées; elles produisent des fruits pendans, composés de trois coques noirâtres, arrondies, chargées de petites aspérités. Cette plante croît dans les environs de Montpellier, de Nice, en Espagne, en Italie, dans le Levant, sur les côtes de Barbarie. Le *croton plicatum* de Vahl et Burm., *Ind.*, tab. 62, fig. 1, et le *croton obliquum* de Vahl, l'un des Indes, l'autre de l'Egypte, se rapprochent tellement de cette espèce, qu'ils n'en paroissent être qu'une variété.

Le suc de ses fruits donne un vert éclatant, mais qui se change rapidement en un fort beau bleu. Le suc des grappes des fleurs produit le même effet; mais on prétend que cela n'arrive pas à celui des feuilles: en effet, le *tournesol en drapeau* et *en pain*, ont pour base les fruits et les sommités de cette plante. On le prépare principalement au Grand-Gallagüe, en Languedoc. Les habitans de ce village recueillent au commencement du mois d'aôût, les sommités de ce croton, qu'ils appellent *maurelle*, et les font moudre dans des moulins assez semblables à nos moulins à huile: quand elles ont été bien moulues, ils les placent dans des cabas, et mettent ces cabas à une presse pour en exprimer le suc, qu'ils exposent au soleil pendant une heure ou deux. Après cela, ils y trempent des chiffons qu'on étend ensuite sur une haie, jusqu'à ce qu'ils soient bien secs; cela fait, on prend environ six livres de chaux vive qu'on met dans une cuve de pierre, et l'on jette par-dessus la quantité d'urine qui

peut suffire pour étendre la chaux ; on place des bâtons dans la même cuve, à la hauteur d'un pied au-dessus de la liqueur, sur lesquels on étend les chiffons qu'on avoit déjà fait sécher. Après qu'ils y ont resté quelque temps, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient été humectés par les vapeurs de l'urine et de la chaux, on les tire de la cuve, et on les fait sécher au soleil ; quand ils sont bien secs, on les retrempe, comme auparavant, dans du nouveau suc, et pour lors on les envoie dans les différens pays de l'Europe ; c'est ce qu'on nomme *tournesol en drapeau*, et ce que les Hollandois principalement achètent des marchands de Montpellier, ayant l'art d'en extraire ce qui forme leur *tournesol en pâte* ou *en pain*. On se sert du tournesol en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, pour colorer des pâtes, des conserves, des confitures, des gelées, et diverses liqueurs. Les chiffons de tournesol servent à colorer le vin qui pêche par la couleur. On dit qu'on les emploie à cet usage en Hollande, ainsi que pour les fromages à croûte violette ; ailleurs on s'en sert pour colorer une décoction d'iris, qu'on édulcore avec le sucre, afin de faire un sirop à bon marché, qui imite le sirop de violette. Il y a des dessinateurs qui se servent du tournesol en pierre, pour les dessins qu'ils tracent sur la toile ou sur les étoffes de soie qu'on veut broder. Mais l'usage le plus commun du tournesol est pour teindre en bleu les grosses toiles et le gros papier bleu avec lequel on enveloppe le sucre. La médecine ne tire presque aucun secours de cette plante, principalement employée pour la teinture : au reste, cette couleur s'altère facilement et dure peu.

CROTON A FEUILLES DE CHATAIGNIER : *Croton castaneifolium*, Linn.; Burm., Amer., tab. 239, fig. 1 ; *an Acalypha australis* ? Linn. Plante de Saint-Domingue, qu'on rencontre aux lieux marécageux. Elle s'élève à la hauteur de trois pieds et plus. Sa racine ressemble à un navet ; sa tige est hérissée de poils un peu roides et piquans ; ses rameaux un peu fléchis en zigzag ; ses feuilles lancéolées, dentées, les unes obtuses, les autres aiguës, glabres, nerveuses, longues de six pouces ; les épis axillaires, les pédoncules hispides ; les fruits arrondis, hispides, à trois coques ; les poils terminés par des glandes. Le *croton palustre*, Linn., Mart. cent., tab. 38, qui croit à la *Vera-Cruz*, a beaucoup de rapports avec l'espèce précédente. Ses feuilles sont ovales, lancéolées,

aiguës, un peu rudes au toucher; les grappes axillaires, plus courtes que les feuilles; les fruits hispides, sessiles.

CROTON HÉRISSE; *Croton hirtum*, L'Hérit., *Stirp. Nov.* 1, pag. 17, tab. 9. Cette espèce, originaire de la Guiane, se distingue par la disposition de ses fleurs réunies sur des épis courts, sessiles, terminaux, par les trois nervures de ses feuilles; celles-ci sont ovales, ridées, inégalement dentées, hispides sur les nervures, munies de quelques glandes pédicellées; longues de trois pouces; les stipules subulées; une bractée linéaire sous chaque feuille.

CROTON ARGENTÉ; *Croton argenteum*, Linn. On cultive au Jardin du Roi cette belle espèce née en Amérique. Sa tige est pubescente, à peine haute d'un pied, blanchâtre, quelquefois trichotome à son sommet; les feuilles alternes, celles du haut opposées, ovales, presque en cœur, les unes entières, d'autres dentées, molles, verdâtres, pileuses en dessus, cotonneuses et presque argentées en dessous; les fleurs ramassées sur des épis courts, sessiles, terminaux, accompagnés de bractées.

J'ai été forcé, pour ne pas trop étendre cet article, de me borner aux espèces les plus remarquables, ou qui sont connues par leurs propriétés économiques ou médicales. On connoît encore, parmi celles à tige ligneuse, les suivantes: *croton sidæfolium*, Encycl., Excl., Pluken.; *alnifolium*, Encycl.; *niveum*, Jacq., *Amer.*, tab. 162, fig. 2; *tiliæfolium*, Encycl.; *mauritanum*, Encycl.; *philippense*, Encycl.; *paniculatum*, Encycl.; *acuminatum*, Encycl.; *an croton japonicum?* Thunb., *Jap.*, tab. 28, 29; *bracteatum*, Encycl.; *quadrisetosum*, Encycl.; *compressum*, Encycl.; *glabellum*, Linn.; Sloan., *Jam. Hist.* 2, tab. 174, fig. 1, 2; *lucidum*, Linn.; *fericeum*, Encycl.; *seu matourense*, Aubl., *Guian.*, pag. 879, tab. 338; *citrifolium*, Encycl.; Burm., *Amer.*, tab., 240, fig. 2; *subluteum*, Encycl.; *seu guianense*, Aubl., *Guian.*, 882, tab. 339; *farinosum*, Encycl.; *laceratum*, Encycl.; *eriospermum*, Encycl.; *cassinoides*, Encycl.; *flavens*, Linn.; *senegalensis*, Encycl.; *discolor.*, Willd., *Spec.*; *sessiliflorum*, Swart., *Flor.*, *seu savia sessiliflora*, Willd., *Spec.* 4, pag. 772; *globosum*, Swart., *Fl.*, *seu ricinus globosus*, Willd., *Spec.*; *squamosum*, *seu micans*, Swart., *Flor.*; Pluken., *Almag.*, tab. 220, fig. 3; *disjunctiflorum*, Mich., *Amer.*; *an maritimum?* Willd., *Spec.*; *ovalifolium*, Willd., *Spec.*; *argyrenthemum*, Mich., *Flor. Amer.*, *seu punc-*

tatum; Jacq., *Ic. rar.* 3, tab. 621; *betulinum*, Vahl, *Symb.*; *dichotomum*, Willd., *Spec.*; *divaricatum*, Swart., *Fl.*; *mucronatum*, Willd., *Spec.*; *nutans*, Vahl, *Symb.*; *laurinum*, Swart., *Fl.*; *nitens*, Swart., *Fl.*; *coccineum*, Vahl, *Symb.*; *reticulatum*, Willd., *Spec.*; *umbellatum*, Willd., *Spec.*; *montanum*, Willd., *Sp.*; *pungens*, Jacq., *Ic. rar.* 3, tab. 622; *penicillatum*, Vent., *Choix des Pl.*, tabl. 12; *macrophyllum*, Swart., *Fl.*; *hircinum*, Vent. *Malm.*, tab. 50; *Richardi*, Willd., *Spec.*; *leprosum*, Willd., *Spec.*; *astroites*, Willd., *Spec.*; *rhubifolium*, Willd., *Spec.*; *gossypifolium*, Vahl, *Symb.* 2, tab. 49; *costatum*, Kunth, in *Humb. Nov. Gen.* 2, p. 67; *syringæfolium*, Kunth, l. c.; *reflexifolium*, Kunth, l. c.; *argyrophyllum*, Kunth; *Gracile*, Kunth; *Hispidum*, Kunth; *pellitum*, Kunth; *barbatum*, Kunth; *incanum*, Kunth; *salviæfolium*, Kunth; *chamnisfolium*, Kunth; *fragile*, Kunth; *suave*, Kunth; *ferrugineum*, Kunth; *collinum*, Kunth; *peltoideum*, Kunth; *leptostachyum*, Kunth; *conduplicatum*, Kunth; *rivinæfolium*, Kunth; *marginatum*, Kunth; *fragrans*, Kunth; *umbratile*, Kunth; *cortesianum*, Kunth; *heliotropiifolium*, Kunth; *xapalense*, Kunth; *stipulaceum*, Kunth; *suberosum*, Kunth; *abutiloïdes*, Kunth; *coriaceum*, Kunth; *mutisianum*, Kunth; *heterophyllum*, Kunth; *furfuraceum*, Pers., seu *punctatum*, Loureir.; *inophyllum*, Forst.; *punctatum*, Retz; *lasiantha*, Pers., seu *lanatum*, Loureir.; *lacerum*, H. P., in *Catal.*, Desf.

Aux espèces à tige herbacée, il faut ajouter *croton tricuspidatum*, *Domb. et Encycl.*, an *lanceolatum*? Cav., *Icon. rar.* 6, tab. 557, fig. 2; *microphyllum*, *Encycl.*; *glandulosum*, Linn.; *triquetrum*, *Encycl.*; *chamædrifolium*, *Encycl.*; *Burm.*, *Amer.*, tab. 172, fig. 2; *scordioides*, *Encycl.*; *ricinocarpos*, Linn.; *Boerh.*, *Lugd.* 1, pag. 254; *lobatum*, Linn., *Pal. Beauv.*, *Flor. d'Ow. et Ben.* 1, tab. 36; *spinosum*, Linn.; *Pluk.*, *Almag.*, tab. 108, fig. 3; *capense*, Linn. 5; *morifolium*, Willd., *Spec.*; *capitatum*, Mich., *Fl.*; *Japonicum*, Thunb., *Fl.*, tab. 28, 29; *monanthogynum*, Mich., *Flor.*; *acutum*, Thunb., *Fl.*; *ricinoides*, Pers.; *congestum*, Lour.; *riparium*, Kunth, in *Humb. et Bonpl. Nov. Gen.* 2, pag. 90. (Poin.)

CROTONOPSIS A FEUILLES LINÉAIRES. (Bot.) *Crotonopsis linearis*, Mich., *Fl. Amer.* 2, tab. 46; *Scratone*, *Encycl.* Plante herbacée, découverte par Michaux sur les côtes mari-

times de la Caroline, et dans les contrées habitées par les Illinois. Elle constitue un genre particulier de la famille des euphorbiacées, de la *monoécie pentandrie* de Linnæus, dont le caractère essentiel consiste dans des fleurs monoïques; un calice à cinq découpures; cinq pétales, qui manquent dans les fleurs femelles; cinq étamines libres; trois stigmates presque sessiles; une capsule à une seule loge.

Ses tiges sont droites, grêles, filiformes, couvertes, ainsi que toutes les autres parties de la plante, d'un duvet très-léger, distribué par petites plaques frangées; les rameaux nombreux, alternes, dichotomes à leur sommet; les feuilles alternes, à peine pétiolées, distantes, petites, linéaires, lancéolées, très-entières, longues d'environ un pouce. Les fleurs sont disposées, à l'extrémité des rameaux, en petits épis grêles et simples, avec quelques fleurs axillaires; les fleurs femelles placées au dessous des mâles, toutes alternes, fort petites, presque sessiles, munies d'une petite bractée. Le calice des fleurs mâles à cinq découpures très-profondes, ovales, obtuses, un peu concaves: les pétales plus courts que le calice, alternes avec ses divisions, oblongs, linéaires; les étamines de la longueur du calice; les anthères à deux loges séparées. Le calice, dans les fleurs femelles, est à cinq découpures subulées; point de corolle; un ovaire supérieur, surmonté de trois stigmates presque sessiles, courts et bifides. Le fruit est une capsule courte, petite, ovale, à une loge indéhiscence, contenant une semence presque globuleuse, adhérente à la partie supérieure de la capsule. L'embryon est renversé, ainsi que la semence, renfermée dans une substance très-épaisse, charnue et huileuse. (POIR.)

CROTOPHAGA (*Ornith.*), nom générique de l'ani, que quelques auteurs écrivent *crotophagus*. (CH. D.)

CROT-PESCHEROT. (*Ornith.*) En Bourgogne, on appelle ainsi le cormoran, *pelecanus carbo*, Linn. (CH. D.)

CROUAS. (*Ornith.*) Ce nom est appliqué à la corneille corbine, *corvus corone*, Linn., dans le Piémont, où la corneille mantelée, *corvus cornix*, Linn., est plus particulièrement désignée sous celui de *crouassa*, dont probablement est dérivé le terme *croasser*, par lequel on exprime le cri des corbeaux et des corneilles. (CH. D.)

CROUBE. (*Ornith.*) Descourtils décrit sous ce nom, Voyages d'un Naturaliste, tom. 2, p. 254, une sarcelle de Saint-Domingue, de la taille de notre sarcelle commune, qui a le dessus de la tête d'un beau noir de velours, la moitié de la gorge blanche, le cou, la poitrine et le dos d'un rouge vineux, entremêlé de points noirs; le ventre d'un jaune roussâtre et également pointillé; les ailes noires, ainsi que la queue, dont les plumes se développent en forme d'éventail; les pieds noirs et le bec d'un bleu éclatant.

Les croubes ne vivent pas en bandes, comme les autres sarcelles; on les trouve nageant par couples sur les rivières dont le cours est peu rapide, et cherchant de préférence les eaux ombragées par des arbres touffus. Ils se nourrissent d'herbes et de petits poissons, et sont tellement silencieux, que les chasseurs ont beaucoup de peine à les découvrir au milieu des roseaux. Leur vol est bas, court et point soutenu; et on ne les voit traverser les airs que pour changer d'habitation. C'est ordinairement parmi les laiches, ou sur quelque touffe de roseaux flottans, et dans les lieux peu abordables, qu'ils pratiquent leur nid, dans lequel ils pondent des œufs blancs, d'une grosseur disproportionnée relativement à leur petite taille. La chair de ces oiseaux est fort grasse et assz recherchée. (CH. D.)

CROULARD. (*Ornith.*) Voyez GROULARD. (CH. D.)

CROUPATAS (*Ornith.*), un des noms triviaux du corbeau, *corvus corax*, Linn. (CH. D.)

CROUPION, *Uropygium*. (*Ornith.*) On appelle ainsi, chez les oiseaux, l'extrémité du tronc qui se compose des dernières vertèbres du dos et de l'os caudal qui les termine, et qui ressemble à un soc de charrue ou à un disque comprimé. Il existe, dans la partie charnue, deux glandes qui contiennent une substance oléagineuse, plus abondante chez les oiseaux aquatiques, dont elle sert à lustrer les plumes pour les rendre imperméables à l'eau. C'est aux vertèbres que répondent les plumes uropygiales, et à l'os caudal que répondent les plumes de la queue. Les plumes du croupion offrent plusieurs particularités dans leur quantité, dans leur longueur et dans leur forme. Elles sont nombreuses chez les couroucous, chez les mésanges; étroites et terminées en pointe dans le faisan; peudantes dans le coq: elles recouvrent une moindre ou une plus

grande partie de la queue dans la caille. le geai, le jaseur, la poule-d'eau; elles sont beaucoup plus longues que les pennes caudales, susceptibles de se tenir relevées, et ornées de miroirs dans le paon, etc. (CH. D.)

CROUTE A CHARBON. (*Bot.*) C'est ainsi que Paulet nomme le *sphæria rugosa* de Weigel, très-petite plante cryptogame de la famille des hypoxylées. La croûte à glandée est une autre espèce du même genre, *sphæria carcharas*, décrite par le même Weigel. Voyez SPHÈRE. (LEM.)

CROV. (*Ornith.*) Suivant Bonelli, les Piémontois appellent ainsi le corbeau, *corvus corax*, Linn.; et, chez les Anglois, *crow* est le nom générique des corbeaux et des corneilles. (CH. D.)

CROWÉE A FEUILLES DE SAULE (*Bot.*), *Crowea saligna*, Vent., Malm. 1, tab. 7; Andr., *Bot. Rep.*, tab. 79; Curt., *Magas. Bot.*, tab. 989. Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, qui constitue un genre particulier, de la famille des rutacées, de la *decandrie monogynie* de Linnæus, caractérisé par un calice à cinq découpures; cinq pétales sessiles; dix anthères attachées à des filamens planes, ciliés, rapprochés en tube; un ovaire libre, entouré d'un disque glanduleux; un style très-court; cinq coques adhérentes, les semences arillées.

Cet arbrisseau s'élève à la hauteur de trois pieds et plus sur une tige droite, triangulaire; les rameaux alternes, les feuilles sessiles, alternes, rapprochées, glabres, lancéolées, aiguës, très-entières, ponctuées, d'un vert gai; les fleurs axillaires, sessiles, solitaires, couleur de rose, accompagnées de deux ou trois bractées. Leur calice est divisé en cinq folioles spatulées, membraneuses, un peu ciliées à leurs bords, réunies en tube; cinq pétales insérés sur un disque glanduleux, ovales, lancéolés, alternes avec les divisions du calice: les étamines attachées sur le disque, plus courtes que la corolle; les filamens alternativement plus courts, planes à leur base, rapprochés en tube, ciliés à leurs bords, filiformes à leur sommet; les anthères linéaires, à deux loges; l'ovaire pédicellé, entouré d'un disque glanduleux, à cinq sillons; le style très-court, le stigmate obtus. Le fruit consiste en cinq coques très-rapprochées, ovales, ridées, s'ouvrant en dedans à leur sommet; formées de deux enveloppes, dont une intérieure cartilagineuse, élastique. (POIR.)

CROWN. (*Ornith.*) Les Hollandois des Moluques désignent par la dénomination de *crown-vogel* le pigeon huppé de Banda, ou Goura, *columba coronata*, Linn., dont M. Vieillot a fait un genre particulier, sous le nom de *Lophyrus*. Albin a aussi donné le nom de *crown-bird from Mexico*, oiseau couronné du Mexique, au touraco, *cuculus persa*, Linn. (Ch. D.)

CRUCIAN. (*Ichthyol.*) Les Anglois donnent ce nom au carassin, *cyprinus carassius*. Voyez CARPE. (H. C.)

CRUCIANELLE ou **CROISSETTE** (*Bot.*), *Crucianella*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, monopétales-épigynes, étamines distinctes, de la famille des rubiacées, Juss., et de la tétrandrie monogynie, Linn., dont les principaux caractères sont les suivans : Calice de deux folioles lancéolées, acuminées, comprimées latéralement et conniventes; corolle monopétale, infondibuliforme, à tube grêle, à limbe partagé en quatre ou cinq découpures; quatre ou quelquefois cinq étamines; un ovaire inférieur, comprimé, surmonté d'un style bifide; deux graines oblongues.

Les crucianelles sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, à feuilles simples, verticillées, et à fleurs sessiles dans les aisselles des feuilles ou entre des bractées, et disposées en épi terminal. On en connoît une douzaine d'espèces qui croissent naturellement dans le midi de l'Europe ou dans le Levant, parmi lesquelles nous citerons les suivantes.

CRUCIANELLE A FEUILLES ÉTROITES : *Crucianella angustifolia*, Linn., *Spec.* 157; Lamk., *Illust.*, t. 61. Sa racine, qui est fibreuse et annuelle, donne naissance à une ou plusieurs tiges menues, tétragones, glabres, hautes de six à dix ponces, garnies de feuilles linéaires, plus courtes que les entrenœuds, et ordinairement au nombre de six à chaque verticille. Ses fleurs sont blanchâtres, serrées et imbriquées, disposées en épis grêles, terminaux, panachés de vert et de blanc. Cette plante croît dans les lieux secs et sablonneux du midi de la France, en Italie, etc.

CRUCIANELLE A FEUILLES LARGES : *Crucianella latifolia*, Linn., *Spec.* 158; *Rubia*, etc., Barrel., *Icon.*, tab. 520 et 549. Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente, et elle n'en diffère que par ses feuilles plus courtes, plus larges, et ordinairement au nombre de quatre à chaque verticille.

Elle croît dans le midi de la France, en Italie, dans l'île de Candie, etc.

CRUCIANELLE MARITIME: *Crucianella maritima*, Linn., *Spec.* 158; *Rubia marina*, etc.; Barrel., *Icon.* 355. Sa racine est cylindrique, assez grosse, très-longue, rougeâtre, vivace; elle donne naissance à plusieurs tiges dures, presque ligneuses, couchées à leur base, longues de six pouces à un pied, garnies de feuilles ovales-lancéolées, d'un vert glauque, ainsi que toute la plante, verticillées par quatre ensemble. Les fleurs sont jaunâtres, opposées, disposées en épi lâche: leur corolle est à cinq divisions, et les bractées qui sont à leur base sont ovales, mucronées, très-ouvertes. Cette plante croît sur les bords de la Méditerranée, en France et dans le midi de l'Europe.

CRUCIANELLE D'EGYPTE; *Crucianella Ægyptiaca*, Linn., *Mant.* 38. Ses tiges sont étalées, diffuses, hautes de quatre à six pouces, garnies de feuilles quaternées, à bords un peu rudes et recourbés en dessous, ovales, lancéolées ou linéaires, selon qu'elles sont plus près de la base ou de la partie supérieure des tiges. Les fleurs sont jaunâtres, disposées en épis lâches; le tube de leur corolle est très-grêle, et leur limbe quinquéfide. Cette plante est annuelle, et croît en Egypte. (L. D.)

CRUCIATA. (*Bot.*) Genre de plantes établi par Tournefort, dont Linnæus a réparti les espèces dans ses genres *Asperula*, *Galium* et *Valantia*. (L. D.)

CRUCIATA. (*Ornith.*) Charleton, *Exercitationes*, p. 76, cite ce mot et celui de *crucifera*, parmi les noms donnés au bec-croisé, *loxia curvirostra*, Linn., qu'on a aussi nommé *crucirostra*. (Ch. D.)

CRUCIFERA. (*Ornith.*) Voyez CRUCIATA. (Ch. D.)

CRUCIFÈRES. (*Bot.*) Ce nom a été donné depuis longtemps à des plantes qui ont quatre pétales disposés en croix. Tournefort l'a consacré spécialement pour désigner celles qui joignent à ce caractère un fruit siliquieux, et pour en former ainsi la classe des crucifères, une des polypétales régulières de sa méthode. Linnæus, dans cette même réunion, a saisi un autre caractère généralement constant, tiré de l'existence de quatre grandes et deux petites étamines, ce

qui constitue sa classe de la tétradynamie. Le même assemblage, à quelques exceptions près, constitue la famille actuelle des crucifères faisant partie de la grande classe des dicotylédones hypopétalées ou à corolle polypétale et étamines insérées sous le pistil.

Son caractère général consiste dans un calice à quatre feuilles ou sépales, qui tombent promptement; quatre pétales alternes avec les sépales, à onglets étroits, insérés sous le pistil, autour d'un disque charnu, hypogyne, sur lequel sont portées quatre étamines à filets longs, rapprochées par paires opposées, et deux étamines à filets plus courts, solitaires, également opposées entre elles. Ce disque se renfle quelquefois dans quatre points alternes avec les pétales, pour former quatre glandes plus ou moins apparentes, dont deux s'élèvent devant les deux petites étamines, et deux autres derrière les deux groupes des grandes étamines. L'ovaire, libre et porté sur le disque, est tantôt court et surmonté d'un style et d'un stigmate ordinairement simple, tantôt allongé et couronné seulement d'un stigmate pareil sans style. Il devient, dans le premier cas, une silicule courte relativement à sa largeur; dans le second, une silique longue et étroite. L'une et l'autre sont ordinairement à deux loges, séparées par une cloison, et chaque loge est fermée par une valve appliquée par ses bords sur un châssis portant la cloison dont les deux montans portent des réceptacles pariétaux, auxquels sont attachées les graines de part et d'autre alternativement. Quelquefois une des loges avorte, ainsi que plusieurs graines. Celles-ci sont remplies par un embryon dénué de périsperme, dont la radicule, repliée sur les lobes, est dirigée vers l'ombilic de la graine.

Les plantes de cette famille sont la plupart herbacées; quelques-unes forment des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux. Les feuilles, généralement alternes, ne sont opposées que dans la lunaire. Les fleurs, généralement non axillaires, ne sont axillaires que dans trois ou quatre espèces; elles sont dispersées sur les tiges, ou rassemblées à leur extrémité en épis ou en panicules.

La famille est divisée en deux sections principales, dont la première renferme des genres dénués de style et à fruit sili-

queux. Ces genres sont le *Raphanus*, dont le *Chorispermum* d'Aiton fait partie; le *Cordylocarpus* et l'*Erucaria*, qui resteront unis; le *Sinapis*; le *Brassica*; le *Turritis*; l'*Arabis*; l'*Hesperis*; le *Trentepolia*; l'*Heliophila*; le *Cheiranthus*; l'*Erysimum*, dont le *Barbarea* et le *Notoceras* ne peuvent être séparés; le *Sisymbrium* et les genres qui en ont été détachés; le *Cardamine* auquel le *Macropodium* restera uni; le *Dentaria* et le *Ricotia*.

La seconde section se distingue par l'existence d'un style et un fruit siliculeux, c'est-à-dire, court relativement à sa largeur. On doit y rapporter les genres *Farselia* détaché du *Cheiranthus*, et dont le *Fibichia* doit rester congénère; *Lunaria*, *Biscutella*; *Clypeola*, auquel se rattache le *Fosselinia*; *Begeratia* uni à l'*Orium*; *Peltaria*; *Alyssum* dont l'*Adyseton*, l'*Aurinia* et le *Lobularia* feront partie; *Camelina*, qui comprend le *Moenchia* et le *Vesicaria subularia*; *Draba*, dont on ne séparera pas le *Petrocallis*; *Cochlearia*, dans lequel on laissera le *Cardaria*, avec le *Cotyliscus* et le *Raphanis*; *Coronopus* et *Sennebiera* unis ensemble; *Hutchinsia* et *Teesdalia* ou *Guepinia*, genres à revoir; *Iberis*, retenant près de lui le *Noccea*; *Psychine*; *Thlaspi*, dont on pourroit détacher le *Capsella*, mais non l'*Æthionema*; *Lepidium* et *Lepia* non séparés; *Anastatica*; *Vella*; *Myagrum*; *Rapistrum*, dans lequel se confondent un *Vogelia*, un *Neslia* et un *Schranekia*; *Erucago*; *Bunias*, auquel les nouveaux genres *Succovia*, *Muricavia*, *Lælia*, *Soria* ou *Euclidium*, *Zilla*, et peut-être *Didesmus* et *Boleum*, pourront rester unis; *Cakile*; *Pugionium*; *Crambe*; *Isatis*; *Sameraria*. Les genres de cette section ont été l'objet d'un travail spécial de M. Desvaux, qui les a portés au nombre de quarante-sept. Un nouvel examen décidera s'ils doivent rester séparés, ou si l'on a eu raison d'en réunir quelques-uns. (J.)

CRUCIFORME (COROLLE). Ayant quatre pétales à onglets longs, et à lames ouvertes et disposées en croix (chou, julienne et autres crucifères). Lorsque les onglets d'une corolle à quatre pétales sont très-courts, et les lames étalées dès leur point d'attache, cette corolle, au lieu d'être cruciforme, est rosacée (chélidoine, pavot). (Mass.)

CRUCITE. (Min.) De la Méthrie a donné ce nom à la MACLE. Voyez ce mot. (B.)

CRUCUGIONI. (*Ornith.*) Cetti pense que l'oiseau auquel on donne ce nom dans certaines contrées de l'Italie, est le tourne-pierre, *tringa interpres*, Linn. (Ch. D.)

CRUDIA. (*Bot.*) Schreber et d'autres donnent ce nom au genre *Apalotoa* d'Aublet, qui appartient aux légumineuses. Le *cyclas* de Schreber paroît devoir être réuni au même genre, ainsi que le *waldschmidtia* de Necker, et le *touchiroa* d'Aublet. (J.)

CRUI (*Ornith.*), un des noms piémontois du pluvier gris, ou courlis de terre, autrement œdicnème, *charadrius œdicnemus*, Linn. (Ch. D.)

CRUMÈNE. (*Bot.*) Le lycoper d'Europe porte ce nom dans quelques cantons. (L. D.)

CRUMÉNOPHTHALME (*Ichthyol.*), nom d'une espèce de caranx. Il est formé du mot latin *crumena*, bourse, et du mot grec *ὀφθαλμός*, œil, ce qui est contraire à la règle de composition des noms en histoire naturelle; aussi M. Schneider nous paroît-il avoir eu raison de remplacer le mot *cruménophthalme* par celui de *balantiophthalme*, entièrement grec, et dérivé de *βαλάντιον*, bourse, et de *ὀφθαλμός*, œil. Voyez **CARANX**. (H. C.)

CRUPINE, *Crupina*. (*Bot.*) [*Cinarocéphales*, Juss.; *Syngénésie polygamie frustranée*, Linn.] Ce genre de plantes, de la famille des synanthérées, fait partie de la tribu naturelle des centauriées, et il se distingue de tous les autres genres de la même tribu par la structure de l'ovaire et de son aigrette.

La calathide est radiée, composée d'un disque triflore, régoniflore, androgyniflore, et d'une couronne unisériée, pauciflore, anomaliflore, neutriflore. Le péricline, égal aux fleurs du disque, est ovoïde-oblong, et formé de squames imbriquées, appliquées, ovales-lancéolées-aiguës, scarieuses sur les bords. Le clinanthe est plane, et muni de fimbriilles longues, inégales, laminées, subulées, membraneuses. L'ovaire est obovoïde, non comprimé, tronqué au sommet, velu; son aréole basilaire est large, orbiculaire, convexe, point oblique; il n'y a pas de bourrelet basilaire; le bourrelet apicalaire est annulaire et lisse. L'aigrette est double: l'extérieure beaucoup plus longue, composée de squamellules multisériées, régulièrement imbriquées,

dont les extérieures sont extrêmement courtes, laminées, linéaires, obtuses, un peu barbellulées sur les bords, et dont les intérieures sont filiformes, irrégulièrement barbellulées; l'aigrette intérieure, très-courte, est composée de dix squamellules unisériées, distancées, laminées, larges, irrégulières, tronquées, inappendiculées. Les corolles de la couronne sont anomales, grêles, tubuleuses, divisées supérieurement en quatre ou cinq lanières longues, inégales, linéaires. Les corolles du disque ont le tube garni en dehors de poils fugaces, très-remarquables; ils sont longs, filiformes, et hérissés de longs filets dressés perpendiculairement sur eux.

Ainsi, la crupine diffère principalement des autres centauries, en ce que l'ovaire n'est point comprimé, que son aréole basilaire n'est point oblique, que les squamellules intérieures de l'aigrette extérieure sont filiformes et irrégulièrement barbellulées. M. Persoon, qui a proposé la crupine comme sous-genre, et M. Decandolle, qui l'a admise comme genre, lui attribuent des caractères tout autres que ceux que nous lui assignons. C'est pourquoi ils confondent avec la crupine notre genre *Volularia*, qui, selon nous, en diffère essentiellement.

La CRUPINE COMMUNE (*Crupina vulgaris*, Pers.; *Centaurea crupina*, Linn.) est une plante annuelle qui croît dans les lieux stériles et sur les collines de nos provinces méridionales. Sa tige, haute de deux pieds, est dressée, peu rameuse, presque nue supérieurement, grêle, striée, glabre: ses feuilles radicales sont ovales, presque entières; les autres sont profondément pinnatifides, à pinnules grêles, linéaires, bordées de très-petites dentelures roides, spinuliformes. Les calathides, solitaires au sommet des rameaux, sont oblongues, et composées de fleurs purpurines. Les cypsèles ornées de leurs aigrettes, de couleur noire, sont très-élégantes, et imitent de petits volans. (H. Cass.)

CRUSIA. (*Ornith.*) Dampier cite, tom. 4, p. 23 de ses Voyages, des oiseaux nommés crusias, qu'il a trouvés à l'île de May; mais il se borne à dire qu'ils sont gris, de la grosseur du corbeau, et ne paroissent que la nuit: ce qui est insuffisant pour mettre à portée d'en déterminer l'espèce. (Cn. D.)

CRUSTACÉ, *Crustaceus*. (*Bot.*) On nomme lichens crustacés ceux qui se présentent sous la forme d'une substance sèche, dure

et friable (*lepraria variolaria*). On dit d'un péricarpe qu'il est crustacé, lorsqu'il est sec, mince et fragile (*Passerina*. Sauge officinale). (MASS.)

CRUSTACÉS, *Crustacea*. Classe d'animaux articulés, pourvus de pieds articulés, qui ont des branchies en forme de panaches, ou des lames simples ou composées, une circulation double. « Le sang qui a éprouvé l'effet de la respiration, se rend dans un grand vaisseau ventral qui le distribue à tout le corps, d'où il revient dans un autre vaisseau, ou même un ventricule véritable, situé dans le dos, qui le renvoie aux branchies. »

Les crustacés forment deux grands groupes ou sous-classes, dont la première comprend les *malacostracés*, qui ont une paire de mandibules et deux paires de mâchoires, munies de palpes, et huit paires de pattes garnies de branchies à leur base. Tous les genres qui ne présentent pas ces caractères, rentrent dans l'autre groupe sous la dénomination d'*entomostracés*.

Tous ces crustacés, comme ce nom l'indique, sont recouverts de tégumens d'une matière crustacée, plus calcaire que celle qui enveloppe les *myriapodes*, les *arachnides* et les *insectes*. Le plus grand nombre de ces animaux se nourrit de substances putréfiées ou de débris d'animaux; et, chez tous, les sexes sont distincts.

Les anciens connoissoient très-bien les *malacostracés* (*μαλακοστραχοι*), qu'ils plaçoient entre les mollusques et les poissons. Aristote a consacré un chapitre aux espèces qui lui étoient connues; Athénée a fait l'énumération de celles que l'on peut manger, et Hippocrate a fait mention de quelques-unes qui sont susceptibles d'être employées en médecine.

Pline n'a presque rien ajouté aux observations d'Aristote, et ceux qui en ont parlé depuis, tels que Rondelet, Belon, Gesner, Aldrovande et Jonston, qui les placent aussi entre les mollusques et les poissons, n'ont rien écrit qui éclaircisse davantage l'histoire naturelle ou la structure de ces animaux.

Dans sa première édition (1735) et dans les suivantes, Linnæus a placé tous les crustacés parmi les insectes aptères, sous les genres Monocle (*Monoculus*), Crabe (*Cancer*), et Cloporte (*Oniscus*).

Brisson (*Regnum animale*) a classé les crustacés avec les myriapodes et les arachnides, entre les poissons et les insectes, sous le titre de *Classe des Crustacés*.

Fabricius, dans son *Systema Entomologiae* (1775), partagea ces animaux en deux classes.

La première, *Syngnatha*, comprend les monocles et cloportes, auxquels il réunit les éphémères, friganes, podures, tenthrèdes, et autres véritables insectes.

Dans la seconde, sous le titre d'*Agonota*, il a placé les genres Crabe, Pagure, Scyllare, Homard et Crevette, auxquels il a aussi joint le genre Scorpion. Le même auteur, dans son *Species* (1781), et *Mantissa Insectorum* (1787), conserva la même distribution générale, ajoutant dans le premier de ces ouvrages le genre Squille (*Squilla*), et dans le dernier le genre Hippe (*Hippa*); mais séparant, dans l'un et l'autre, le genre Scorpion des *Agonata*. Dans le second volume de son *Entomologia systematica* (1793), sa classe *Syngnatha* comprenoit seulement les véritables insectes, les cloportes étant rapportées à une nouvelle division qu'il a nommée *Mitosata*, et il y joignit les myriapodes. Tout le reste est encore placé parmi les *agonata*, avec l'addition des genres Limule, Cymothoa et Galatée.

M. Latreille, dans son Précis des caractères des Insectes, 1796, (ouvrage qui fait époque dans la science de l'entomologie, et dans lequel nous trouvons, pour la première fois, les insectes distribués en familles), a considéré les crustacés comme formant trois classes ou ordres d'insectes : les *Entomostracés* de Müller; les *Crustacés*, comprenant les crabes, pagures, etc.; et les *Myriapodes*, dans lesquels sont compris les aselles, cloportes, etc., et les myriapodes proprement dits.

Dans l'excellent petit ouvrage, Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des Animaux, par M. G. Cuvier (an VI, 1797), les crustacés sont classés avec les insectes, les arachnides et les myriapodes, sous le titre d'insectes pourvus de mâchoires et sans ailes, et ils y sont placés avant les insectes, sous une section (A), bien précise et bien déterminée, que, par la suite, dans ses leçons d'anatomie comparée, M. Cuvier a établie sur des principes d'anatomie, comme étant une classe bien distincte, qu'il a nommée *Crustacés*.

En 1798, Fabricius publia un Supplément à son dernier ou-

vrage ; et, aidé par le baron de Daldorff, il y établit plusieurs nouveaux genres, et disposa tout son travail ainsi qu'il suit : 1.° *Polyganata*, comprenant les genres Cloporte, Ligie, Idotée, Cymothoa et Monocle ; 2.° *Kleistagnata* : les genres Crabes, Calappe, Ocypode, Leucosie (*Leucosia*), Parthenope, Inachus, Dromic, Dorippe, Orythie, Portune, Matute, Hippe, Symethis, Limule ; 3.° *Exachnatha* : les genres Alburnée, Scyllare, Langouste, Palemon, Alphée, Homard, Penée, Crangon, Galatée, Squille, Posydon, Crevette.

M. Lamarck, dans son *Système des Animaux sans vertèbres* (1801) adopta, les crustacés comme classe particulière, qu'il partagea en deux divisions : l'une, les pédiocles ou crustacés, brachyures et macroures, parmi lesquels il plaça le genre Branchyapode (*Branchyapoda*) ; la deuxième, les sessiliocles ou crevettes, cloportes, cyclopes, etc., réunis avec les genres Forbicine, Polyphème, Limule, Daphnie, etc.

M. Bosc suivit ce système de M. Lamarck, et, dans la même année, il publia son *Histoire naturelle des Crustacés*, faisant suite à l'édition de Buffon, par Castel. C'est dans cet ouvrage que nous eûmes la première connoissance de son genre Zoë (*Zoea*).

M. Latreille, *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, (tom. 3, 1802), adopte encore la classe des crustacés, et distribue les genres qui la composent en deux sous-classes : les entomostracés et les malacostracés, en excluant cependant les tétracères ou asellotes et cloportes, qu'il range dans la sous-classe des insectes.

M. Duméril (*Zoologie analytique*, 1806) a fait un arrangement de ces animaux en entomostracés et astacoïdes : il en a cependant retranché les cloportes, armadilles, etc., qu'il place parmi les insectes aptères.

Dans la même année, M. Latreille publia son ouvrage intitulé *Genera Crustaceorum et Insectorum*, où ces animaux sont divisés en entomostracés et malacostracés, et où les tétracères sont réunis aux insectes.

Le même auteur, dans ses *Considérations générales*, etc. (1810), a suivi les mêmes divisions, en rapportant toutefois les tétracères aux arachnides.

Dans le septième volume de l'*Encyclopédie d'Edinburgh*,

article Crustacéologie (1), *Crustaceology*, j'ai distribué les crustacés en trois ordres : les entomostracés, les malacostracés et les myriapodes, dans lesquels les tétracères sont compris.

Cependant, j'ai cru devoir, dans l'appendix, séparer les tétracères des myriapodes, que j'ai établis en une classe distincte, et réunis aux malacostracés sous un ordre que j'ai nommé *Gasteruri*, où ils se trouvent associés aux crevettes ; et j'ai considéré les malacostracés et les entomostracés comme deux sous-classes. J'ai depuis soutenu la même opinion dans un Mémoire publié dans le onzième volume des Transactions de la Société Linnéenne de Londres, dans le premier volume du Supplément à l'Encyclopédie Britannique et dans le Bulletin des Sciences pour 1816 ; où j'ai donné un aperçu de la classification générale des MALACOSTRACÉS, que je traiterai plus au long à cet article, dans lequel je rendrai compte des différens systèmes qui ont été publiés à ce sujet.

M. de Blainville, dans son Prodrôme d'une nouvelle distribution systématique du règne animal (Bulletin des Sciences, etc., 1816) a partagé les crustacés en trois classes : celle des *décapodes*, ou malacostracés à yeux pédonculés, dans laquelle il range les limules comme sous-classe ; les *hétéropodes*, ou entomostracés et squillaires ; enfin, les *tétradécapodes*, où crevettes, aselles, cloportes, larundes, chevrolles, etc.

Dans le Règne animal de M. Cuvier (tom. 3, 1817), et dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle (tome VIII, pag. 493), M. Latreille a rangé les crustacés sous cinq ordres ; savoir : les *décapodes* ou malacostracés à yeux pédonculés ; les *stomopodes* ou squilles ; les *amphipodes* ou crevettes ; les *isopodes* ou tétracères ; les *branchiopodes* ou entomostracés, auxquels il a réuni le genre Zoé. La même année (Dict. d'Hist. nat., tom. 10, pag. 277), il a ajouté un sixième ordre qu'il nomme *læmodipodes*, ou les protons, caprelles, etc., qui, dans le premier de ces ouvrages, formoient la section *cystibranches*, ordre des *isopodes*.

M. Lamarck, dans son Histoire naturelle des Animaux sans

(1) Expression hybride, employée ici faute d'autres, pour comprendre des classes des ARACHNIDES et des CRUSTACÉS.

vertébrés (tom. 5, 1818), a distribué les crustacés en, Ordre I. HÉTÉROBRANCHES, Section 1.^{re} *Branchiopodes*; Section 2.^e *Iso-podes*; Section 3.^e *Amphipodes*; Section 4.^e *Stomapodes*. Ordre II. HOMOBANCHES, Section 1.^{re} *Macroures*; Section 2.^e *Brachyures*.

Outre les auteurs que je viens de citer pour avoir écritsystématiquement sur cette branche de la zoologie, tous ceux dont les noms suivent l'ont enrichie, les uns par d'excellentes observations, les autres par leurs recherches ou par les figures qu'ils nous ont laissées. Tels sont Annone (1), Ascanius (2), Baier (3), Baster (4), Brown (5), Calceolar (6), Catesby (7), Davilla (8), Desmarets (9), Otho Fabricius (10), Daudebard de Férussac (11), Degeer (12), Geoffroy (13), Gronovius (14), Herbst (15), Hill (16), Jurine fils (17), Klein (18), Knorr (19), Kundmann (20), Langius (21), Lesser (22), Lichtenstein (23), Margrav (24), Mercatus (25), Montagu (26), Moscard (27), Mylius (28), Olivi (29), Olivier, Pallas (30), Pennant (31), Plancus (32), Rafinesque (33), Richter (34), Risso (35), Roesel (36), Rumphius (37), Saches (38), Savigny (39), Seba (40), Schœffer (41), Scheuchzer (42), Slabber (43), Sloane (44), Swammerdam (45).

(1) *Act. Helvet.* (2) *Icones rerum naturalium.* (3) *Monog. rerum petri-ficat.* (4) *Opuscula subseciva.* (5) *Nat. Hist. of Jamaica.* (6) *Museum.* (7) *Nat. Hist. of Carolina.* (8) *Catalogus systematicus.* (9) Article *Crustacés fossiles*, Nouv. Dict. d'Hist. nat., tom. 8. (10) *Fauna Groenlandica.* (11) Mémoire sur une nouvelle espèce de cypride, Ann. du Mus. (12) Mémoire pour servir à l'Histoire des Insectes. (13) *Hist. nat. des Insectes.* (14) *Zoophylacium.* (15) *Versuch einer Naturgeschichte der Kraben und Krebse.* (16) *History of Animals.* (17) Mémoire sur l'Argule, Ann. du Muséum. (18) *Summa dubiorum circa classes Quadripedum, etc.* (19) *Petrificationes.* (20) *Thesaurus subter. Brunsw.* (21) *Hist. Lapid. Helv.*, tab. 10. (22) *Lithotheologia.* (23) *Berl. Mag.* 1815. (24) *Hist. rerum nat.* (25) *Metallotheca Vaticana.* (26) Plusieurs Mémoires sur les Crustacés, insérés dans les Transactions de la Société Linnéenne de Londres. (27) Muséum. (28) *Sax. subter.* (29) *Zoologica Adriatica.* (30) *Spicilegia et Miscellanea zoologica.* (31) *British Zoology*, vol. 4. (32) *De Conchis minus notis.* (33) (34) Muséum. (35) *Hist. nat. des Crustacés des environs de Nice.* (36) *Insecten Belustigung.* (37) *Thesaurus et Rarities Kammer.* (38) *Gummarilogia.* (39) Mémoires sur les Animaux sans vertébrés, part. 1. (40) *Thesaurus.* (41) *Apus pisciformis.* (42) *Physique sacrée.* (43) *Microscope.* (44) *Voyage, etc.* (45). *Biblia Naturæ.*

A l'article ENTOMOSTRACÉS, je dirai tout ce qui a été fait sur ce groupe obscur et artificiel, tandis que, sous celui des MALACOSTRACÉS, je donnerai, comme je l'ai déjà dit, les opinions des auteurs sur leur division systématique; les particularités et la structure des animaux compris dans cette sous-classe, et leur distribution en familles, dont chacune fera le sujet d'un article séparé, dans lequel je donnerai avec détail les caractères des genres, la description des espèces et les observations qui auront été faites sur leur différence entre elles, et leur économie. Je décrirai également les espèces de crustacés fossiles, lorsqu'elles se rapporteront à ces familles ou genres.

Je crois utile de terminer cet article par la liste exacte des noms de tous les genres de crustacés qui ont été publiés jusqu'à ce jour :

Ægée, Æglée, Achée, Aërope, Alburnée, Alime, Alphée, Ampithoë, Anilocre, Anthosome, Anthure, Apseudes, Apus, Arcanie, Argule, Armadille, Aselle, Atélécycle, Athanas, Atyée, Atyle, Axie, Belée, Birgus, Bopyre, Blastie, Branchipe, Calane, Calappe, Calige, Callianasse, Calypso, Campécopie, Campopsie, Caprelle, Carcine, Carpile, Cécrops, Cerapode, Charaxie, Charinée, Chydore, Cilicée, Cirolane, Clodrée, Cloporte, Conilère, Corophie, Coryste, Crabe, Crangon; Crevette, Cyclope, Cymodocée, Cymothoa, Cypris, Cythère, Daphnie, Dexamine, Dicheleston, Doclée, Dorippe, Dromie, Dynamène, Ebalie, Écrevisse, Égérie, Ergyne, Eriphie, Ericthée, Etyée, Euphée, Eurydice, Eurynome, Galatée, Gébiée, Gecarcin, Gemallie, Gnathie, Gonoplace, Grapse, Homard, Hepate, Heryne, Hippe, Hippolyte, Homole, Hyas, Hymenosome, Janire, Jasse, Jère, Ibacée, Idotée, Ilie, Inache, Iphis, Ione, Isochire, Ixa, Lambrus, Langouste, Larunde, Leptopodie, Leptosome, Leucosie, Leucothoë, Libinie, Ligie, Limnorie, Limule, Lironécée, Lissée, Lithode, Lupée, Lyncée, Macropodie, Maie, Matute, Megalope, Melitée, Mérée, Micippe, Myctyre, Mithrax, Murcie, Myrée, Mysis, Naxie, Nébalie, Nectocère, Nectylée, Nephrops, Nélocire, Nérocile, Nésée, Nursie, Ocypode, Œthre, Olencire, Orchestie, Orithyie, Ozie, Pactole, Pagure, Palaémon, Pandale, Pandare, Parthenope, Pasiphée, Pénée, Pephrede, Persephone, Pheruse, Philoscie, Philyre, Phronyme, Phyllosome, Pilumnée, Piuino-

tère, Pirimèle, Pise, Plagusie, Podocère, Pódophthalme, Polyphème, Pontophile, Porcellane, Porcellie, Portumnée, Portune, Potamobie, Pranize, Processée, Proto, Psammylle, Ranine, Remipède, Rhétie, Rocinele, Scyllare, Serole, Sesarmie, Sphrome, Squille, Stenocionops, Stenopode, Sténosome, Talitre, Thalassine, Thène, Thie, Typhis, Uca, Xantho, Zoë, Zosime, Zuzare. (W. E. L.)

CRUSTACÉS. (*Foss.*) Il n'est pas rare de trouver des crustacés fossiles, et surtout de leurs débris, dans les couches les plus nouvelles, ainsi que dans les plus anciennes; mais il est peu commun d'en trouver qui soient bien entières. La fragilité de leur têt n'a pas souvent permis qu'il se soit conservé en entier dans les dépôts où l'on trouve un si grand nombre de dépouilles d'autres corps marins. Il doit en être de ces animaux comme des poissons: ceux qui meurent naturellement deviennent la proie des différens animaux marins qui en font leur nourriture ordinaire, et ce n'est que par hasard que quelques-uns peuvent échapper à la destruction.

Il est même extrêmement probable que les dépôts où l'on en trouve abondamment de bien conservés, se sont trouvés dans des circonstances où ils ont été surpris et enveloppés tout d'un coup, comme par l'effet d'un volcan ou de toute autre cause subite. On remarque en effet que la plus grande partie des lieux où l'on en trouve beaucoup, ont été volcanisés, comme les îles Philippines, la côte de Coromandel, et divers autres endroits.

On a cru reconnoître, pour être du genre Atélécycle, un petit crustacé fossile, qui se trouve dans la collection de M. de Drée, et auquel M. Desmarests a donné le nom d'atélécycle rugueux. Sa longueur est de huit lignes, et sa largeur de neuf. Sa carapace est bombée, tuberculeuse, presque circulaire; les yeux sont assez distans l'un de l'autre, et séparés par une avance très-marquée. On voit sur le bord de chaque côté quelques découpures, dont les deux premières sont dentées; plus bas, du côté du bord postérieur, il se trouve cinq dents aiguës. Ce fossile a été trouvé à Boutonnet, près de Montpellier.

On trouve dans le calcaire fossile de Pappenheim et de Solnhofen, des crustacés fossiles, dont on voit les figures dans l'ouvrage de Knorr, tom. 1.^{er}; pl. 13 B, fig. 1, pl. 13 et 1; pl. 16, pl. 13 C,

n.° 1 et 2 ; pl. 16, n.° 2, et pl. 13 A, n.° 1. M. Desmarests a cru pouvoir rapporter ces figures à une espèce de PALÉMON, qu'il a nommée palémon spinipède. (Voyez ce mot.)

On a trouvé, dans les carrières de Pappenheim, des crustacés qu'on a rapportés au genre *Astacus*, à cause de leurs grosses pinces, et qui sont figurés dans l'ouvrage de Knorr, pl. 15, n.° 1, 3 et 5.

On voit aussi dans le même ouvrage, pl. 19, fig. 3, un crustacé vu de profil, dont le corps est terminé en avant par deux bras portant des pinces à doigts grêles et crochus. On ne sait à quel genre le rapporter. Il a été trouvé à Pappenheim.

D'après les indications qui se trouvent dans le Catalogue de Davila, on rencontre des crustacés *macroures* en Angleterre, à Dieu-Louard en France, aux Vaches-Noires, département du Calvados, à Dieu-la-Ville, dans la ci-devant Lorraine, et à Pougues, près de Moulins.

On a donné aux crustacés fossiles les noms de *crustacites*, *cacinites*, *cancrites*, *astacites*, *astacolithes*, *gammarolithes*, *artacopodium*, *bacillus*, *entomolithes*, *cancer aut pagurus lapideus*, *cancer petrefactus*, etc. (D. F.)

CRUSTODERMES. (*Ichthyol.*) M. de Blainville a donné ce nom à une tribu de ses poissons gnathodontes, laquelle répond aux branchiostèges des autres naturalistes, et contient les poissons dépourvus d'écaillés. Voyez BRANCHIOSTÈGES. (H. C.)

CRUTA (*Ichthyol.*), nom portugais de l'oblade, *Boops melanurus*. Voyez BOQUE, dans le Supplément du V.° volume. (H. C.)

CRUZETA. (*Bot.*) À Carthagène et à la Martinique, suivant M. Jacquin, on donne ce nom au *mussaenda spinosa*, genre de la famille des rubiacées, parce que les épines dont cette espèce est chargée sont disposées en croix. (J.)

CRUZITE D'AMÉRIQUE (*Bot.*) : *Cruzita Americana*, Læfl., *Itin.* 236 ; *Cruzita hispanica*, Linn. Plante qui croît en Amérique, dans la province de Cumana, et qui forme seule un genre particulier de la famille des atriplicées, de la *tétrandrie digynie* de Linnæus; offrant, pour caractère essentiel, un calice à quatre folioles, accompagné à l'extérieur de trois

bractées; point de corolle; quatre étamines; un ovaire supérieur, surmonté d'un style bifide; une semence recouverte par le calice.

Sa tige est ferme, droite, haute de quatre à cinq pieds; les rameaux opposés vers le sommet des tiges; les feuilles également opposées, lancéolées, très-entières; les fleurs petites, disposées en épis paniculés. Leur calice est persistant, et se divise profondément en quatre parties; les filamens des étamines un peu plus courts que le calice; les anthères petites; l'ovaire ovale, obtus, comprimé, surmonté d'un style très-court; bifide; deux stigmates simples. Le fruit consiste en une semence recouverte par le calice, dont les divisions sont conniventes et tombent avec elle. (POIR.)

GRYEROZES. (*Erpét.*) Le professeur Hermann, de Strasbourg, dans ses *Tabulæ affinitatum animalium*, a proposé de substituer ce nom à celui de reptiles. Il dérive du grec κρυερός, qui signifie froid et effrayant. (H. C.)

CRYMOPHILE. (*Ornith.*) Latham a réuni dans son genre *Phalaropus* cinq espèces désignées par les épithètes *hyperboreus*, *lobatus*, *glacialis*, *fuscus*, *cancellatus*, qui correspondent aux *tringa hyperborea* et *fulicaria* (mâle et femelle), *lobata*, *glacialis*, *fusca*, *cancellata*, de Linnæus et de Gmelin. MM. Vieillot et Cuvier ont formé de ces espèces, ou différences d'âge et de sexe, deux genres particuliers, à l'un desquels ils ont conservé le nom de *phalaropus*; et, tandis que M. Cuvier a donné à l'autre la dénomination de *lobipède*, qui a l'inconvénient d'offrir un mot déjà appliqué, comme adjectif, aux oiseaux divers dont les doigts sont lobés, c'est-à-dire garnis de membranes découpées, M. Vieillot a formé, pour son second genre, le mot *crymophile*, qui est tiré de deux termes grecs annonçant que ces oiseaux habitent les régions glaciales, ce qui présente aussi l'inconvénient d'étendre d'avance les habitudes d'espèces connues au genre entier dont on pourroit retrouver les signes caractéristiques chez d'autres, avec des mœurs différentes. Au surplus, sans entrer ici dans l'exposition des motifs qui devraient faire préférer, pour les dénominations génériques, des termes insignifiants ou propres à donner une idée des caractères constitutifs du nouveau genre, on se bornera à faire observer que ceux du *crymophile* de M. Vieillot sont d'avoir le bec un peu trigone à la

base, sillonné en dessus, droit, avec le bout dilaté; tandis qu'il est pointu chez les oiseaux auxquels le même naturaliste a conservé le nom de *phalaropus*, et qui sont les lobipèdes de M. Cuvier. Voyez PHALAROPE. (Ch. D.)

CRYOLITHE. (Min.) Voyez ALUMINE FLUATÉE. (B.)

CRYPHIE, *Cryphia*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs monopétales, irrégulières, de la famille des labiées, de la *didynamie gymnospermie* de Linnæus, ayant pour caractère essentiel. Un calice à deux lèvres fermées, accompagné de deux bractées; les lèvres égales et entières; une corolle labiée; la lèvre supérieure en casque très-court; l'inférieure à trois lobes, celui du milieu un peu plus grand; quatre étamines, deux plus courtes; les anthères mutiques; un ovaire supérieur; un style; quatre semences au fond du calice.

Ce genre renferme quelques arbustes de la Nouvelle-Hollande, découverts par Rob. Brown. Ils sont glanduleux, d'une odeur forte, garnis de petites feuilles entières, approchant de celles du serpolet; les pédoncules sont axillaires, solitaires, uniflores. On ne connoît encore que les deux espèces suivantes :

CRYPHIE A FEUILLES DE SERPOLET : *Cryphia serpyllifolia*, Brown., *Nov. Holl.* 1, pag. 508. Ses rameaux sont presque glabres, couverts d'un léger duvet très-serré; les feuilles oblongues, linéaires, presque planes, glabres à leurs deux faces, ainsi que les calices; les fleurs axillaires, solitaires; les pédoncules à peine plus longs que les calices.

CRYPHIE A PETITES FEUILLES : *Cryphia microphylla*, Brown., l. c. Cette espèce a ses rameaux couverts d'un duvet étalé, recourbé, garnis de feuilles ovales, convexes, très-petites, réunies en fascicules, pubescentes, ainsi que les calices; les fleurs pédonculées, solitaires; les pédoncules beaucoup plus longs que le calice. (POIR.)

CRYPHIOSPERMUM. (Bot.) M. Palisot de Beauvois, dans sa Flore d'Oware et de Bénin, a décrit, sous le nom de *Cryphiospermum repens*, une plante de la famille des synanthérées, qu'il croyoit être inconnue avant lui, et qu'il considéroit comme constituant un nouveau genre de la tribu des chicoracées ou lactucées. Il sembloit résulter de sa description, et

des figures qui l'accompagnent, que la calathide étoit entièrement composée de fleurs hermaphrodites à corolle fendue que les cypsèles étoient munies d'une aigrette coroniforme, membraneuse, quinquéfide, et que chaque cypsèle étoit enveloppée par deux squamelles distinctes : enfin, le style, qui paroissoit soigneusement dessiné, offroit sur la figure toutes les apparences d'un style de lactucée ou de vernonie.

Plein de confiance dans l'exactitude de la description et de la figure, nous jugeâmes que le *cryphiospermum* étoit un genre bien distinct de tout autre ; mais, ne pouvant nous résoudre à le rapporter, comme avoit fait son auteur, à la tribu des lactucées, nous l'attribuâmes à celle des vernoniées, nous fondant sur la figure qui représente le style, sur le port de la plante assez analogue à celui du *sparganophorus*, et sur ce que plusieurs vernoniées, telles que l'*elephantopus*, le *stokesia*, ont la corolle sinon fendue, au moins palmée, et peu différente de celle que M. de Beauvois assigne à sa plante.

M. R. Brown, soupçonnant sans doute de graves erreurs dans la description et les figures dont il s'agit, a déclaré, dans son opuscule sur les synanthérées, que le *cryphiospermum repens* de M. de Beauvois lui paroissoit être la même plante que le *cæsulia radicans* de Willdenow.

Dans le Bulletin de la Société philomathique, de décembre 1817, nous avons décrit le *cæsulia radicans* de Willdenow sous le nom d'*enhydra cæsulioides*; et nous avons établi que cette plante appartenoit à la tribu des hélianthées, section des millériées : d'où nous avons conclu hardiment que M. Brown avoit grand tort de confondre le *cæsulia radicans*, qui est une hélianthée-millériée, avec le *cryphiospermum*, qui est une vernoniée, et qui d'ailleurs diffère par plusieurs caractères génériques très-importans, tels que l'aigrette, les fleurs toutes hermaphrodites et à corolle fendue, les deux squamelles pour chaque ovaire.

Cependant, depuis la publication de ce Mémoire, des doutes se sont élevés dans notre esprit; et, pour résoudre la question, nous avons demandé à M. de Beauvois, et obtenu de lui facilement, la permission d'examiner dans son herbier l'échantillon authentique du *cryphiospermum*. C'est ce que nous aurions dû faire tout d'abord; car il est résulté de l'examen attentif

auquel nous nous sommes livré, que la conjecture de M. Brown étoit parfaitement juste; et nous avons reconnu en cette occasion, comme en plusieurs autres, combien il est dangereux d'adopter, sans les vérifier, les observations d'autrui, même celles des plus habiles observateurs. Voyez ENYDRA. (H. Cass.)

CRYPHYUM. (*Bot.*) Genre de mousse établi par Swartz, sous le nom de *calympères*, et adopté par Weber. M. Palisot de Beauvois, qui se proposoit de le faire connoître, lui avoit imposé le nom de *cryphium*.

Les caractères essentiels de ce genre consistent dans le péristome nul, et l'opercule est remplacé par une membrane spongieuse, rayonnée, qui ferme l'ouverture de l'urne, munie en outre d'une coiffe torse qui l'enveloppe en entier, et qui est fendue sur le milieu.

Les deux espèces qui composent ce genre sont figurées dans le Supplément au *Species Muscorum* d'Hedwig, par Schwægrichen, pl. 98, sous le nom de *calymperes longophyclum* et *calymperes Palisoti*. La première (fig. 1, non 2), découverte sur les arbres de la Guiane par Richard, a ses feuilles, très-longues, linéaires et dentées: la deuxième (fig. 2, non 1), observée par le même botaniste à l'île Saint-Thomas et à la Guiane, sur les pierres au bord des ruisseaux, a été découverte aussi par M. Palisot de Beauvois dans le royaume d'Oware en Afrique. Ses feuilles sont oblongues, obtuses, très-entières et beaucoup plus courtes que le pédoncule de l'urne. Ces deux mousses ont moins d'un pouce de hauteur; leurs feuilles sont marquées d'une forte nervure; les urnes sont portées sur des pédicelles terminaux. Quelques feuilles ont offert à leur extrémité un faisceau d'un très-grand nombre de corpuscules filiformes, que Schwægrichen présume être la fleur mâle. (LEM.)

CRYP SANTHA. (*Bot.*) M. Palisot de Beauvois propose de nommer ainsi un genre de mousse, déjà appelé *Hedwigia*, que M. Decandolle a réuni aux TRICHOSTOMES. Voyez ce mot. (LEM.)

CRYP SIDE (*Bot.*); *Crypsis*, Lamk. Genre de plantes monocotylédones, hypogynes, de la famille des graminées de Jussieu, et de la *diandrie digynie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans: Calice glumacé, uniflore, à deux valves inégales

corolle glumacée, à deux valves inégales, aussi longues ou un peu plus longues que le calice; deux à trois étamines; un ovaire supérieur, surmonté de deux styles.

Les crypsides avoient d'abord été placées parmi les *phleum* et les *schænus*; mais leurs caractères, tout-à-fait différens de ces derniers, n'ont pas permis de les laisser dans ces genres. On en connoit trois espèces qui sont indigènes du midi de l'Europe, et qui croissent également en Afrique, dans l'Orient, en Sibérie, etc.

CRYPSIDE PIQUANTE : *Crypsis aculeata*, Willd., *Spec.* 1, p. 158; *Phleum schænoïdes*, Jacq., *Fl. Aust. App.*, tab. 7. Ses chaumes sont très-rameux, étalés, presque entièrement couchés, longs de trois à six pouces, garnis de feuilles alternes, linéaires, aiguës, d'un vert glauque. Ses fleurs sont blanchâtres, rayées de vert, réunies en têtes demi-globuleuses, terminales et latérales, enveloppées à leur base par deux feuilles roides, très-aiguës. Cette plante se trouve sur les plages sablonneuses, en Provence, en Languedoc, en Espagne, en Italie, en Barbarie, etc.

CRYPSIDE FAUX-CHOIN ; *Crypsis schænoïdes*, Lamk., *Illust.*, n.º 855, tab. 42, f. 1. Cette espèce diffère de la précédente par ses chaumes plus redressés, ordinairement plus alongés, par ses épis de fleurs ovales-oblongs, moins nombreux, munis; d'une seule feuille à leur base, et par ses fleurs le plus souvent à trois étamines. Elle croit dans les sables des bords de la Méditerranée.

CRYPSIDE FAUX-VULPIN : *Crypsis alopecuroïdes*, Schrad., *Fl. Germ.* 1, p. 167; *Heleochoa alopecuroïdes*, Hort. Gram. 1, p. 23, tab. 29. Ses chaumes sont rameux dès leur base, simples dans le reste de leur étendue, à demi redressés, longs de cinq à dix pouces, terminés par des épis alongés, cylindriques, d'un blanc sale et grisâtre, nus à leur base. Cette plante croit en France, en Piémont, en Autriche, etc. Elle est annuelle, ainsi que ses deux autres congénères. (L. D.)

CRYPSIRINA. (*Ornith.*) On a déjà parlé, dans ce Dictionnaire, au mot CORBEAU, de l'oiseau décrit par M. Levaillant, tom. 2, p. 17 de son Ornithologie d'Afrique, sous le nom de *temia*, et qui diffère des pies, avec lesquelles il a beaucoup de rapports, par les plumes veloutées dont la base de son bec est garnie. M. Cuvier en a fait une section ou sous-genre à la suite des

geais et des cassenoix ; et M. Vieillot, qui en a formé le quatre-vingt-seizième genre de sa Méthode, lui a donné le nom latin de *cryptsirina*, qui annonce des narines cachées. En regardant comme positive cette circonstance, en effet très-probable, quoique les narines soient visibles dans la figure que M. Levaillant en a donnée, pl. 56, on croit devoir encore faire ici une observation de la nature de celle quise trouve à l'article *Crymophile*. Plusieurs oiseaux, et notamment les paradisiens, dont le bec est entouré de soies pareilles à celles du témia, ont les narines cachées ; et le mot *cryptsirina* n'annoncerait pas un caractère particulier et exclusif. Il semble donc qu'il auroit mieux valu conserver, pour terme générique, en latin comme en françois, le nom primitif *temia*, sauf à donner une épithète quelconque à la seule espèce connue jusqu'à présent. Voyez **TEMIA.** (Ch. D.)

CRYPTANDRE AUSTRALE (Bot.) ; *Cryptandra australis*, Smith, Act. Soc. Linn. Lond., vol. 4. Petit arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, qui a le port d'une bruyère, dont les feuilles sont fort petites, fasciculées ; les fleurs disposées en têtes, soyeuses à l'extérieur. Il paroît se rapprocher de la famille des rhodora-cées, et doit être placé dans la *pentandrie monogynie* de Linnæus. Il offre pour caractère essentiel : Un calice composé de cinq folioles ; une corolle monopétale, tubulée, à cinq lobes ; cinq écailles concaves entre les segmens de la corolle ; cinq étamines insérées sous chaque écaille, à l'orifice de la corolle ; un ovaire supérieur ; un style ; un stigmate trifide. Le fruit est une capsule libre, à trois valves, à trois loges formées par le bord des valves repliées en dedans : chaque loge renferme une semence comprimée, elliptique. (POIR.)

CRYPTTE, *Cryptus*. (Entom.) Ce nom a été donné à deux genres différens d'insectes hyménoptères : d'abord, par Fabricius, à une division des ichneumons, famille des entomotilles ; ensuite, par M. Jurine, à un genre de la famille des mouches à scies ou térédyles, dans lequel les espèces n'ont que trois articulations aux antennes, au moins en apparence. Ce sont ces mêmes insectes que M. Latreille a désignés sous le nom d'hylotomes, tels que les tenthredes, appelées par les auteurs *ustulata*, *enodis*, *rosa carulescens*, *pagana*, etc. L'espèce que Villers a décrite et figurée sous le nom de *furcata*, est un mâle.

M. Latreille a reconnu que les caractères assignés par Fabricius à son genre *Crypte*, étoient loin d'être constans, et M. Jurine a de même eu occasion de s'assurer que Linnæus d'abord, et Fabricius ensuite, avoient décrit comme des espèces distinctes les mâles et les femelles, celles-ci ayant, pour la plupart, les antennes annelées et l'écusson blanc, tandis que les mâles ont les antennes noires et l'écusson blanc ou jaune. Voyez **ICHNEUMON** et **ENTOMOTILLES**. (C. D.)

CRYPTIQUE, *Crypticus*. (*Entom.*) C'est le nom sous lequel M. Latreille a désigné un petit genre d'insectes coléoptères hétéromérés, de la famille des lycophiles ou ténébricoles, qu'il a séparé des pédines ou des ténébrions, par la forme de quelques parties de la bouche. Tel est, entre autres, le ténébrion noir lisse de Geoffroy, ou le *blaps glabra* de Fabricius. (C. D.)

CRYPTOBRANCHES. (*Ichthyol.*) M. le professeur Duméril a ainsi nommé un ordre de poissons osseux, à branchies sans opercules, mais pourvues d'une membrane. Il correspond à peu près à celui des chismopnés, parmi les poissons cartilagineux. Il ne renferme que deux genres, le genre **STYLÉPHORE** et le genre **ΜΟΡΜΥΡΕ**. (Voyez ces mots.) Le mot *cryptobranches* est grec, et dérive de *κρυπτός*, caché, et de *βράγχια*, branchies. Le styléphore n'a pas de catopes, et les mormyres en présentent; c'est là le caractère essentiellement distinctif de ces deux genres. (H. C.)

CRYPTOCARPE, *Cryptocarpus*. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs incomplètes, de la famille des atriplicées, de la *tétrandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice campanulé, à quatre ou cinq dents; point de corolle; quatre étamines saillantes; les anthères à deux loges; un style simple; une semence contenue dans le calice persistant.

Ce genre renferme des plantes herbacées, toutes originaires de l'Amérique, à feuilles alternes, très-entières; les fleurs pédicellées ou sessiles, réunies en panicules ou en épis dichotomes, axillaires et terminaux. Voisin des *rivina* et des *basella*, il s'en distingue par les étamines saillantes, les anthères à deux loges, par le style et le fruit, dont le péricarpe est lisse, cartilagineux, l'embryon courbé, muni d'un péricarpe farineux. On n'en connoît encore que deux espèces.

CRYPTOCARPE GLOBULEUX; *Cryptocarpus globosus*, Kunth, in Humb. et Bonpl. Nov. Gen. 2, pag. 187, tab. 123. Ses tiges sont couchées, très-rameuses; les rameaux redressés, striés, un peu anguleux; les feuilles pétiolées, ovales, rhomboïdales, rétrécies et un peu obtuses à leur sommet, un peu aiguës à leur base, glabres, entières, d'un vert glauque, longues d'environ deux pouces; les pédoncules dichotomes, axillaires et terminaux, soutenant des fleurs pédicellées, en épis longs d'un pouce, un peu rudes. Le calice est pileux, à quatre dents; il devient globuleux avec le fruit, et se resserre à son orifice. Elle croît dans l'île de Cuba, proche la Havane, aux lieux incultes.

CRYPTOCARPE PYRIFORME; *Cryptocarpus pyriformis*, Kunth, in Humb., l. c., tab. 124. Plante très-rameuse, herbacée, haute de huit à dix pieds; les rameaux inférieurs renversés, les supérieurs paniculés, un peu anguleux, légèrement blanchâtres et tomenteux dans leur jeunesse: les feuilles sont ovales, obtuses, arrondies à leur base, glabres, un peu épaisses, d'un vert glauque; les fleurs petites, presque sessiles, disposées en grappes terminales, paniculées; leur calice campanulé, blanchâtre, pubescent: il devient un fruit verdâtre, pyriforme, presque pentagone à son sommet; les filamens planes, membraneux, subulés à leur sommet, un peu connivens à leur base; la semence lisse, globuleuse, un peu comprimée. Elle croît au Pérou, à la base des Andes, proche Contumasey et Cascar. (POIN.)

CRYPTOCARPE, *Cryptocarpa*. (Bot.) Lorsque nous rédigeâmes l'article *Acicarpha* (tom. I, Suppl., p. 32), nous crûmes pouvoir adopter, sans les vérifier, les caractères génériques donnés par les auteurs. Peu de temps après la publication du volume qui contient cet article, nous désirâmes faire dessiner et graver l'*acicarpha tribuloides*, pour l'atlas de ce Dictionnaire. M. Turpin, aussi habile observateur qu'artiste consommé, découvrit, en dessinant les caractères, qu'ils étoient fort différens de ceux que l'on supposoit, et il nous fit part de ses observations. Nous nous empressâmes de les vérifier; et les ayant trouvées parfaitement exactes, nous avons cru devoir refaire entièrement, d'après nature, la description des caractères génériques, et même modifier le nom du genre, qui exprimoit une idée absolument fautive. Voici donc les vrais caractères de la cryptocarpe, tels qu'ils résultent des observations de M. Turpin et des nôtres.

La calathide est composée de fleurs nombreuses, régulières, dont la plupart, occupant le milieu, peuvent être considérées comme mâles par avortement de l'ovaire; les autres, occupant la bordure, sont paucisériées, hermaphrodites. Le péricline est formé de cinq squames unisériées, inégales, foliacées, greffées par la base entre elles et avec les ovaires. Le clinanthe est filiforme; il n'offre aucune squamelle ni fimbrielle visible, et il forme, dès l'origine, avec les ovaires entre-greffés et avec la base du péricline, une seule masse continue, subéroso-ligneuse. Chaque ovaire parfait est greffé avec le clinanthe et avec les ovaires voisins, à l'exception de sa partie supérieure qui reste libre; et qui est munie de cinq énormes côtes; ces côtes se prolongent au sommet en cinq grosses cornes inégales, coniques, ligneuses, dont chacune est creusée d'une fossette à sa base interne. Les ovaires avortés sont de même entre-greffés, et surmontés d'un petit calice membraneux, submonophylle, irrégulièrement quinquéfide. La corolle est persistante, marcescente, sa base étant continue avec le centre du sommet de l'ovaire. Le style, épaissi supérieurement, se termine par un stigmate en forme de bouton globuleux ou ovoïde, glanduleux. Les autres caractères, que nous passons sous silence, sont ceux que nous avons assignés à la famille des boopidées. (Tom. V, Suppl., p. 26.)

La CRYPTOCARPHE TRIBULOÏDE: *Cryptocarpa tribuloides*, H. Cass. Dictionnaire, 5.^e cahier, 2.^e pl.; *Acicarpa tribuloides*, Juss. C'est une plante herbacée, annuelle, recueillie à Buénos-Ayres par Commerson. Sa tige est haute d'un pied, dressée, rameuse; ses feuilles sont alternes, sessiles, oblongues-obovales, grossièrement dentées ou incisées; les calathides, composées de fleurs blanches, sont solitaires sur de courts pédoncules opposés aux feuilles.

La CRYPTOCARPHE SPATHULÉE: *Cryptocarpa spathulata*; *Acicarpa spathulata*, R. Brown. C'est une plante herbacée, probablement annuelle, très-glabre, diffuse, divisée en rameaux ascendants et anguleux. Ses feuilles, longues d'un pouce et demi, probablement un peu épaisses et glauques, sont éparses, pétiolées, spatulées, avec une petite pointe terminale très-courte; le plus souvent elles sont très-entières, mais les inférieures sont quelquefois dentées au-delà du milieu; les pétioles sont linéaires, à base un peu dilatée, semi-amplexicaule, non stipulée:

les inférieurs allongés, les supérieurs ordinairement plus courts que la feuille. Les calathides, ovoïdes, et composées de fleurs jaunes, sont solitaires, les unes opposées aux feuilles et pédonculées, les autres terminales et presque sessiles; leur clinanthe est, selon M. R. Brown, muni d'appendices lancéolés, mucronulés, plus manifestes entre les fleurs mâles, avortés çà et là entre les fleurs hermaphrodites. Cette nouvelle espèce a été envoyée du Brésil par M. Sellow.

La CRYPTOCARPE LAINEUSE : *Cryptocarpa lanata*; *Acicarpa lanata*, Lagasca, Persoon. C'est une très-petite plante annuelle, du Mexique, à tige laineuse, à feuilles linéaires, glabres, munies d'une ou deux dents, celles du sommet très-entières. Nous ne pouvons affirmer qu'elle appartienne réellement à ce genre.

M. R. Brown, dans ses *Observations on the natural family of Plants called Compositæ*, a rectifié à peu près comme nous le caractère du genre *Acicarpa*, qu'il propose de nommer *acicarpa*. Mais son opuscule n'a été publié à Londres qu'au milieu de l'année 1817, et l'exemplaire qu'il nous a envoyé ne nous est parvenu que le 5 septembre; tandis que les caractères du *cryptocarpa*, tels qu'ils avoient été reconnus par M. Turpin et par nous, ont été insérés dans le Bulletin de la Société Philomathique de février 1817, lequel a été livré au public dès le 6 mars. Au surplus, les caractères que nous avons assignés à ce genre, diffèrent en un point essentiel de ceux que nous avons lus depuis dans l'opuscule de M. Brown; car il admet sur le clinanthe de l'*acicarpa spathulata* des appendices manifestes, que nous n'avons point vus sur celui de l'*acicarpa tribuloides*. S'il étoit permis de douter de l'exactitude d'une observation faite par un botaniste tel que M. Brown, nous dirions que l'on conçoit difficilement comment les appendices du clinanthe peuvent encore être manifestes et saillir au dehors, lorsque les ovaires sont entre-greffés. Cela n'est pourtant pas impossible, en attribuant à ces appendices une longueur suffisante; mais, dans ce cas même, il seroit vrai de dire qu'au moins leur partie inférieure reste cachée, puisqu'elle est engagée entre les ovaires entre-greffés: d'où il suit que le nom de *cryptocarpa* ne cesse pas d'être applicable à toutes les espèces du genre. (H. CASS.)

CRYPTOCARPUS (*Bot.*) Voyez CRYPTOCARPE. (POIR.)

CRYPTOCARYA. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs incomplètes, de la famille des laurinéés, de l'ennéandrie monogynie de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à six découpures égales; limbe caduc; point de corolle; douze étamines disposées sur deux rangs, dont neuf fertiles, trois stériles, opposées aux trois divisions intérieures du calice; les anthères à deux loges; six glandes alternes, avec les filamens intérieurs; un drupe renfermé dans le tube agrandi du calice, et presque converti en baie.

Ce genre comprend des arbres ou arbrisseaux exotiques à l'Europe, à feuilles alternes, oblongues, entières; les fleurs disposées en panicules axillaires et terminales. Il ne renferme que quatre espèces, dont trois originaires de la Nouvelle-Hollande, une de l'Amérique méridionale.

CRYPTOCARYA A FEUILLES GLAUQUES; *Cryptocarya glaucescens*, Brown, *Nov. Holl.* 1, pag. 204. Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, muni de feuilles alternes, ovales-oblongues, entières, de couleur glauque en dessous, glabres à leurs deux faces, un peu aiguës, à une seule nervure; les fleurs disposées en panicules axillaires.

CRYPTOCARYA A TROIS NERVURES; *Cryptocarya triplinervis*, Br., l. c. Ses feuilles sont oblongues, lancéolées, un peu pubescentes en dessous, acuminées à leur sommet, traversées par trois nervures longitudinales. Les fleurs sont disposées en panicules axillaires et terminales. Elle croît sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

CRYPTOCARYA A FEUILLES OVOÏDES; *Cryptocarya obovata*, Brown, l. c. On distingue cette espèce à ses feuilles oblongues, en ovale renversé, obtuses à leur sommet, très-aiguës à leur base, glabres à leurs deux faces, à une seule nervure; les fleurs sont réunies en une panicule terminale. Elle a été découverte sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

CRYPTOCARYA DOUTEUSE; *Cryptocarya dubia*, Kunth, in Humb. et Bonpl. *Nov. Gen.* 2, pag. 167. Arbrisseau que M. Kunth ne rapporte qu'avec doute à ce genre. Ses rameaux sont glabres, anguleux; ses feuilles alternes, pétiolées, elliptiques, obtuses, arrondies à leur base, glabres, veinées, réticulées, longues de deux ou trois pouces; les fleurs longuement pétiolées, de la grandeur de celles du *rhamnus cathar-*

ticus, disposées en corymbes axillaires, plus courts que les feuilles. Le calice est glabre, tubulé, campanulé, à six dents ovales, aiguës, caduques, trois intérieures, trois extérieures; neuf étamines caduques, insérées sur le limbe du calice, trois extérieures, munies de deux glandes à leur base; toutes paroissent fertiles: les anthères à deux loges; l'ovaire glabre, un peu globuleux, monosperme; un style; un stigmate obtus. Le fruit n'a point été observé. Cette plante croit dans l'Amérique, proche *Santa fè de Bogota*. (POIR.)

CRYPTOCÉPHALE. (*Entom.*) Ce nom, qui est tiré du grec, et qui signifie tête cachée, a été traduit en françois par celui de *gribouri*. Il réunit des insectes coléoptères, tétramérés, phytophages, et les espèces qui ont les antennes simples, en fil, grenues, à corselet rebordé, convexe. Voyez GRIBOURI. (C. D.)

CRYPTOCÈRE. (*Entom.*) M. Latreille a nommé ainsi un petit genre d'insectes hyménoptères, de la famille des myrméges, qu'il a retiré de celui des fourmis, parce que les espèces ont d'abord le pédoncule du ventre formé de deux articles globuleux ou noueux, et que leurs antennes, suivant que le nom l'indique, sont en partie cachées ou logées dans une rainure du front. Les espèces de ce genre paroissent propres à l'Amérique méridionale; telle est la *formica atrata* de Linnæus, ou la *formica quadridens* de Dégeer. (C. D.)

CRYPTODIBRANCHES. (*Malacoz.*) C'est le nom sous lequel M. de Blainville, dans son Système de classification des Animaux mollusques, tiré de la disposition, de la forme et de la position des organes de la respiration, désigne les animaux que Poli avoit nommés *brachiata*, et que M. Cuvier, et par suite M. de Lamarck et la plupart des zoologistes modernes, ont nommés céphalopodes. Les caractères que M. de Blainville donne à cet ordre, sont: Corps enveloppé, ou en partie libre, dans une peau musculeuse fort épaisse, ou manteau en forme de sac, largement ouvert à son bord antérieur et inférieur, sans autre trace d'appendice abdominal ou de pied, qu'une espèce d'entonnoir trachelien servant de canal excréteur à la cavité abdominale; tête fort distincte, très-grosse, avec des yeux latéraux très-grands; bouche tout-à-fait antérieure, armée de mâchoires ou dents cornées, verticales, en forme de bec, entourée de

huit ou dix tentacules très-puissans, pairs ou symétriques, garnis de suçoirs, et pouvant servir à la préhension; organes de la respiration symétriques, et formés de chaque côté par un arbre branchial, entièrement caché dans le sac; terminaison de l'anus antérieure, médiane et cachée; les sexes séparés sur des individus différens, et ayant également leur terminaison cachée. Corps protecteur, entièrement nul, en forme de bouclier contenu dans la peau du dos, ou enfin en forme de coquille plus ou moins extérieure, symétrique, enroulée verticalement et polythalamé.

Ce groupe, qui répond au genre *Sepia* de Linnæus, comprend des animaux fort remarquables par leur organisation et leurs mœurs, comme il sera aisé de le voir à l'article POULPE et SÈCHE, où nous en traiterons avec détails. Guidés par l'analogie établie sur la spirule, les zoologistes y rangent aussi les animaux mollusques, constructeurs des coquilles connues sous les noms d'ammonites, de cornes d'ammon, d'argonautes, etc., et en général des coquilles polythalamés, et même ensuite, par une extension très-probablement forcée, de celles qui ont une structure intérieure multiloculaire ou cellulée.

Presque tous les zoologistes depuis Poli, et surtout M. Cuvier, s'accordent à voir dans ces animaux les malacozoaires les plus parfaits et les plus élevés dans l'échelle; et, en effet, ils mettent le groupe qui les contient à la tête de ce type, en en formant une classe distincte, comme MM. Cuvier et de Lamarck, ou seulement un ordre de la classe des céphalophores, comme M. de Blainville. (Voyez, pour plus de détails, l'article MALACOZOAIRES.) Nous allons nous borner à donner un tableau général des principales subdivisions de ce groupe.

Sous-Ordre I. Cryptoditranches nus. Caractères: Le corps nu, mais pouvant contenir dans sa partie supérieure un corps crétacé protecteur, plus ou moins développé.

Famille I. Les poulpacées, *polypacea*. G. *Octopus* de M. de Lamarck. Caractères: Huit tentacules seulement, à peu près semblables, et ordinairement beaucoup plus longs que le corps, qui est sans corps protecteur, et sans appendice natatoire.

Elle comprend trois genres: *octopus* ou poulpes proprement dits; *ocytète* ou poulpes dont la paire supérieure des tentacules est élargie au moyen d'une membrane ou d'une masse

comme spongieuse (ce sont ceux qu'on trouve ordinairement dans les coquilles d'argonaute), et enfin *Eledone*, genre nouvellement établi par M. le docteur Leach, pour les espèces de poulpes ordinaires qui n'ont qu'une seule rangée de ventouses à leurs tentacules.

Famille II. Les Sépiacées : G. Sæpia des auteurs. Caractères : Le corps nu, avec un corps protecteur intérieur, plus ou moins développé ; des appendices natatoires, pairs, et, outre les huit tentacules ordinaires, toujours beaucoup plus courts que le corps, deux longs appendices tentaculaires, élargis et pourvus de suçoirs à leur extrémité seulement. Elle est composée de quatre ou cinq petits genres. 1.° *Sepiola*, qui renferme la petite sèche de la Méditerranée, connue sous le nom de sépiole. 2.° *Cranchia*, genre tout nouvellement établi, ainsi que le précédent, par M. le docteur Leach, pour quelques espèces fort rapprochées des sépioles, mais dans lesquelles le corps est beaucoup plus long proportionnellement que dans celles-ci, et dont les nageoires, à peu près de même forme, c'est-à-dire, arrondies, et comme pédiculées, sont attachées l'une contre l'autre à la partie supérieure du dos, tandis que dans les sépioles elles sont latérales, et par conséquent fort distantes entre elles. Ce genre comprend deux espèces découvertes, dans la malheureuse expédition anglaise du Congo, par M. Cranch, naturaliste, qui y a péri : l'une, que M. Leach nomme *cranchia scabra*, la cranchie rude, et dont le sac est parsemé de tubercules durs qui le rendent scabre ; et l'autre, *cranchia maculata*, la cranchie tachetée, dont le manteau est au contraire lisse et couvert agréablement de taches noires, ovales et distantes : l'une et l'autre viennent des mers d'Afrique. Peut-être, suivant M. Leach, le *loligo cardioptera* de Péron appartient-il à ce genre. Le 4.° genre de cette famille comprend les sèches proprement dites ; et, enfin, le 5.° ou *loligo* (Calmar) pourra être subdivisé en trois sous-genres, comme l'a proposé M. le docteur Leach, d'après l'existence et la position des suçoirs onguiculés dont peuvent être armées les deux sortes de tentacules ; car l'existence de ces espèces de crochets paroît devoir avoir une influence remarquable sur les habitudes de ces animaux. (Voyez SÆPIA, SEPIOLA, ELEDONE, OCYTHOB et OCTOPUS.)

Sous-Ordre II. Les Cryptodibranches testacés. Caractères :

Le corps contenu, en plus ou moins grande partie, dans une coquille enroulée, verticale et polythame.

Il contient certainement les cinq familles des ORTHOCARACÉES, des SPIRULACÉES, des LITUACÉES, des AMMONACÉES, des NAUTILACÉES, mais très-probablement par une analogie forcée, les NUMMULACÉES et les SPHÉRULACÉES, qui doivent être, si elles appartiennent à ce groupe, entièrement intérieures. Voyez ces différens mots et MALACOCOZOAIREs. (De B.)

CRYPTOGAMES (PLANTES.). (*Physiol. Végét.*) On nomme plantes phénogames ou simplement phénogames, celles qui ont des organes sexuels visibles et distincts; cryptogames, celles dont les organes sexuels, très-petits, et souvent recouverts de tégumens particuliers qui les dérobent à la vue, sont très-différens par leur forme de ceux des phénogames; agames, celles qui n'ont pas d'organes sexuels.

Dans les agames et les cryptogames, la multiplication s'opère par turions, bulbilles, propagules (*propagula*) et séminules (*seminula*). Les propagules appartiennent exclusivement aux agames: elles paroissent comme une poussière à la surface de la plante; en aucun temps elles ne sont renfermées dans des ovaires; et l'on pense, avec beaucoup de probabilité, qu'elles sont de simples fragmens du tissu extérieur. Les séminules appartiennent également aux agames et aux cryptogames: ce sont de très-petits corps organisés qui reproduisent l'espèce, et ne diffèrent peut-être des graines des phénogames que par leur moindre volume. Les séminules des cryptogames se développent dans des ovaires qui font partie de véritables pistils. Les séminules des agames se développent dans des conceptacles, sortes d'ovaires qui, n'ayant jamais fait partie des pistils, n'offrent point de vestiges de styles et de stigmates. Les petites graines sont quelquefois libres dans leurs conceptacles, et quelquefois renfermées plusieurs ensemble dans des élytres (*elytræ*), conceptacles particuliers, contenus dans des conceptacles communs, qui font alors fonctions d'involucres.

La dénomination de plantes agames est tout-à-fait moderne. Depuis le temps de Camérarius, qui prouva l'existence des sexes dans les plantes, jusqu'à ces derniers temps, les botanistes, ou bien nioient absolument qu'aucune plante eût des

organes sexuels, ou bien ne vouloient pas admettre qu'aucune plante pût en être privée. Ces idées absolues venoient de la tendance trop ordinaire de l'esprit humain à généraliser les faits particuliers, tendance d'autant plus forte que nos connoissances sont moins avancées.

Linnæus lui-même, en ce point comme en plusieurs autres, n'eut pas une philosophie dégagée de préjugés : loin de combattre l'opinion des anciens, il posa en principe que les lois de la reproduction dans les plantes sont nécessairement les mêmes pour toutes. Ce fut lui qui introduisit la dénomination de plantes cryptogames. Il l'appliqua, sans aucune exception, aux espèces dans lesquelles il ne vit pas nettement ou ne vit point du tout les organes sexuels : il enseigna que tout être organisé a la propriété de se propager par œuf ou par graine; qu'un œuf ou une graine ne se peut former sans fécondation, et que par conséquent aucun être organisé n'est dépourvu de parties mâles et femelles, lors même que l'œil de l'observateur ne les sauroit découvrir. Mais des recherches ultérieures font penser que certains êtres organisés ne produisent ni œufs ni graines, et que d'autres jouissent de ces moyens de multiplication sans qu'il y ait eu de fécondation préalable : de sorte qu'aujourd'hui la plupart des botanistes tombent d'accord que l'existence des sexes n'est rien moins que démontrée dans beaucoup d'espèces que Linnæus a qualifiées du nom de cryptogames.

Pour démontrer l'existence des sexes, l'expérience est sans doute le moyen le plus direct. Nous ne pouvons nous méprendre sur les fonctions des étamines, quand nous voyons que les ovules avortent constamment dans les ovaires bien conformés dont le stigmate n'a pas reçu le pollen, et qu'au contraire les ovules deviennent des graines fécondes quand le pollen arrive jusqu'au stigmate. Un moyen moins direct, mais non moins sûr, et d'ailleurs beaucoup plus commode dans l'usage journalier, c'est l'analogie rendue évidente par l'observation et la confrontation des organes. Nous n'avons point tenté d'expériences sur la fécondation d'une multitude de plantes que nous ne balançons pas à placer parmi les phérogames, parce qu'il nous a suffi, pour reconnoître qu'elles ont des étamines et des pistils, de comparer les détails orga-

niques de leurs fleurs au petit nombre de celles dans lesquelles l'existence des sexes a été démontrée par des expériences directes. Mais lorsque, d'une part, l'analogie des organes, fondée sur la ressemblance des formes, n'est point évidente, et que, d'autre part, la structure et la petitesse des parties ne nous permettent point de tenter d'expériences, on conçoit que l'existence des sexes devient problématique; et c'est ce qui a lieu pour beaucoup de plantes que chaque botaniste, d'après certaines considérations auxquelles il attache plus ou moins d'importance, rapproche des phénogames, des cryptogames ou des agames. Les avis sont donc très-partagés. Il est telle plante qui a changé de place aussi souvent qu'elle a été soumise à l'examen, et telle autre qui, lors même qu'elle a été classée d'un commun accord, prête encore matière à beaucoup d'incertitude, parce que les fonctions de chaque organe ne peuvent être démontrées avec rigueur: de là vient que souvent, dans les plantes agames et dans les plantes cryptogames, les noms d'étamine et de pistil, d'anthère et d'ovaire, de pollen, de graine, de propagule, etc., sont donnés tour à tour aux mêmes parties par les différens botanistes, et que les systèmes vont se multipliant à mesure que l'on découvre quelques détails d'organisation qui avoient échappé aux recherches des premiers observateurs.

Si l'on pèse attentivement toutes ces choses, on reconnoît qu'on doit suivre, dans l'examen des agames et des cryptogames, une méthode différente de celle qu'on a suivie pour les phénogames: en effet, il ne s'agit point d'établir des généralités et de présenter dans un seul cadre tout ce qui appartient à chaque système d'organes, puisque les formes sont très-variées, et que les fonctions, et par conséquent les analogies, sont plutôt soupçonnées que connues; il faut se borner à étudier chaque groupe en particulier, distinguer les faits qui sont dans la nature, des systèmes qui sont l'ouvrage de l'homme, et se déterminer, en dernière analyse, pour la doctrine la plus probable, sans se faire illusion sur ce qu'elle peut contenir encore de foible et de hasardé.

Je vais examiner successivement les salviniées, les équisetacées, les mousses, les hépatiques, les lycopodiées, les fougères, les algues, les lichens, les hypoxylées et les

champignons ; passant ainsi , par des nuances graduées , des espèces qui sont les plus voisines des phénogames , à celles qui s'en éloignent le plus. Mais , avant de pénétrer dans ces détails , il convient de parler du tissu organique de ces végétaux.

Toutes les plantes sont essentiellement formées d'un tissu membraneux et cellulaire ; mais ce tissu est soumis à de grandes modifications , qui toutes ne se rencontrent pas dans chaque plante en particulier. Il existe telle espèce phénogame où l'on chercheroit en vain des trachées , ou des fausses trachées , ou des vaisseaux moniliformes. Ces diverses modifications du tissu manquent absolument dans les champignons , les lichens , les hypoxylées et les algues , groupés qui , selon toute apparence , ne sont composés que d'agames. Leur substance est formée d'un amas de cellules continues , plus ou moins allongées , et dont les parois membraneuses sont plus ou moins épaisses ; leur épiderme , qu'on ne peut que rarement isoler du reste du tissu , n'a point de glandes miliaires. Ces plantes , si l'on en excepte les algues , ne produisent jamais de feuilles ni aucune partie de nature herbacée.

Les autres groupes , savoir , les fougères , les lycopodiacées , les hépatiques , les mousses , les équisétacées , les salviniées , ne semblent pas différer des phénogames par la nature de leur tissu : toutes ont des feuilles ou des expansions herbacées qui en tiennent lieu , et dans la plupart on a découvert des vaisseaux. Quelques auteurs , frappés de cette ressemblance avec les phénogames , en ont conclu qu'il étoit impossible que les plantes comprises dans ces groupes fussent privées de sexes : façon de raisonner peu concluante sans doute , puisque jusqu'ici rien ne prouve que la présence des trachées , des fausses trachées , des glandes miliaires , des feuilles , etc. etc. , nécessite la présence des pistils et des étamines. Rejetons ces conséquences hasardées , et cherchons la lumière dans l'examen des faits.

Salviniées.

La pillulaire , le *marsilea* , le *salvinia* , l'*isoetes* , plantes aquatiques que l'on trouve en France , composent ce groupe ,

que je placerai , à l'exemple de la plupart des botanistes , au premier rang des cryptogames.

La pillulaire croît dans les lieux humides. Ses tiges rampantes jettent , de distance en distance , de petits rameaux qui produisent des feuilles grêles , cylindriques , d'abord roulées en crosse ; à la base de chaque rameau naît un involucre globuleux , gros comme un pois et parfaitement clos ; cet involucre se partage en quatre pièces formant alors quatre loges distinctes , qui contiennent chacune seize à vingt pistils et trente à trente-deux anthères ; les pistils sont placés à la partie inférieure de la loge , et portent un stigmate obtus ; les anthères sont suspendues et groupées en houppe au sommet de cette même loge ; elles sont coniques et s'ouvrent transversalement à leur sommet ; leur pollen est composé de grains globuleux qui n'éclatent point sur l'eau ; chaque pistil contient une graine qui produit une feuille séminale en germant.

Linnæus , qui n'avoit porté sur la pillulaire qu'un coup d'œil superficiel , mais qui étoit déterminé à trouver les organes sexuels dans cette plante aussi bien que dans les autres , imagina que l'involucre tout entier étoit un seul pistil contenant plusieurs ovules , et que la poussière mâle étoit semée sur les feuilles. Mais Bernard de Jussieu , en faisant connoître la véritable structure des organes sexuels de la pillulaire , a renversé de fond en comble l'opinion de Linnæus. Il faut convenir d'ailleurs qu'aucune observation sérieuse , aucune raison d'analogie évidente ne la fortifioit , et qu'elle prouve combien peu les auteurs , même les plus habiles , sont circonspects dans leurs assertions , quand ils ont à cœur de faire prévaloir un système. La suite nous rappellera souvent cette réflexion.

Le *marsilea* pousse une tige rampante , de même que la pillulaire ; mais il a de longs pétioles qui portent à leur sommet quatre folioles disposées en croix , et , vers leur base , des involucre ovoides qui ne s'ouvrent pas. La cavité de ces involucre est divisée longitudinalement en deux grandes loges subdivisées en plusieurs cases , lesquelles contiennent des pistils et des anthères mêlés ensemble. Les anthères sont très-nombreuses et très-petites ; elles ne s'ouvrent pas ; elles n'ont qu'une loge , et elles sont remplies d'un pollen à grains

globuleux, opaques : les pistils sont peu multipliés ; ils ont un style ; ils recèlent, sous une double membrane, une matière granuleuse et transparente. Voilà ce qu'on peut conclure des observations de Bernard de Jussieu et de M. Robert Brown ; mais, quoique les faits que rapportent ces habiles botanistes soient exacts, les noms de pistil, d'étamine, de pollen, sont peut-être appliqués ici mal à propos, puisque l'expérience ne nous a encore rien appris sur les véritables fonctions des organes du *marsilea*.

Le *salvinia* nage et s'étale en tapis d'un vert gai à la surface des eaux dormantes. Ses rameaux portent de petites feuilles opposées, ovales, parsemées de glandules surmontées de quatre poils roulés en spirale ; plusieurs involucre parfaitement clos, globuleux, naissent en groupes, au-dessous des paires de feuilles, entre les racines : dans chaque groupe il n'y a qu'un seul involucre femelle, les autres sont mâles ; ceux-ci contiennent deux à trois cents anthères globuleuses, blanchâtres, qui ont chacune leur filet particulier et se réunissent en grappes sur un androphore commun. L'involucre femelle renferme dix à douze pistils blancs, oblongs, chagrinés, pédicellés, qui deviennent autant de petits fruits capsulaires, contenant chacun une seule séminule. Tous les involucre se détachent à la fin de la belle saison et tombent au fond de l'eau. Au mois d'avril suivant, les capsules, débarrassées de leur involucre, remontent à la surface, et la germination commence. D'abord les capsules s'ouvrent au sommet par trois dents ; ensuite deux radicules semblables à deux petites cornes se développent ; puis paroît une feuille pétiolée, en forme de croissant renversé ; enfin, du milieu de l'échancrure de cette feuille part la tige.

Linnæus ne connoissoit point les organes sexuels du *salvinia*. A l'exemple de Micheli, il prit les involucre mâles pour des ovaires, les anthères pour des graines, les poils des feuilles pour des étamines. Mais, depuis, Guettard a décrit soigneusement les parties régénératrices de cette plante, et M. Vaucher en a fait connoître la germination. Quoi qu'il en soit, la manière dont s'opère la fécondation est encore un problème, et, jusqu'à ce qu'il soit complètement résolu, l'existence des étamines sera mise en doute par le naturaliste.

l'inspecteur qui ne reconnoît pour vrai que les faits rigoureusement démontrés.

L'isoetes offre un faisceau de feuilles étroites et allongées. La base des feuilles extérieures se renfle et devient un involucre où sont renfermés une centaine de pistils. Adanson avance que ces pistils sont accompagnés d'étamines; mais Linnæus place les étamines à la base des feuilles intérieures, et prétend qu'elles sont composées d'une écaille surmontée d'une anthère à une loge. Tout cela est bien obscur. Il est impossible de porter un jugement sur les opinions de Linnæus et d'Adanson avant d'avoir examiné de nouveau *l'isoetes*.

On voit que les formes habituelles des organes sexuels des phénogames disparaissent déjà dans ce premier groupe; aussi plusieurs botanistes croient-ils que les plantes qu'il renferme sont dépourvues d'étamines, de pistils et de graines. Necker, par exemple, assure que les involucre de la pillulaire, du *marsilea*, du *salvinia*, ne contiennent que des *bésimences*, c'est-à-dire, suivant sa définition, des corps reproducteurs, d'abord mucilagineux, ensuite solides, qui se forment sans fécondation dans des espèces d'ovaires. Cependant il est bon de rappeler que, dans la pillulaire, le *marsilea* et le *salvinia*, des involucre recouvrent des corps de deux sortes, et que Bernard de Jussieu a vu s'ouvrir transversalement ceux qu'il considère comme des étamines.

Equisétacées.

Ce groupe se compose des différentes espèces de prêles, plantes sans feuilles, à tiges fistuleuses, herbacées, à racines vivaces, qui habitent les lieux aquatiques et s'élèvent au plus à trois pieds. Leurs tiges sont cylindriques, cannelées, articulées de distance en distance, et ceintées à chaque articulation, d'une gaine membraneuse à bord dentelé, que l'on peut considérer comme formée par la réunion de feuilles verticillées. Immédiatement au-dessous des gaines naissent souvent des rameaux verticillés, dont la structure est la même que celle des tiges. Cette organisation ne diffère point de celle du *casuarina*, que l'on prendroit volontiers, si l'on ne connoissoit sa fleur et son fruit, pour une prêle en arbre. La fructification des prêles est un épi très-serré qui termine la tige. Cet

épi est composé de petits involucre qui ressemblent, par leur face externe, à des têtes de clou, ou, mieux encore, aux bractées épaisses des galbules du cyprès, et qui portent sur leur face interne une rangée de loges membraneuses, allongées en forme de dents; chaque loge s'ouvre par une fente longitudinale qui regarde le centre de l'involucre, et elle répand une poussière dont les grains, qu'on ne voit distinctement qu'au microscope, sont autant de fleurs hermaphrodites. L'ovaire est verdâtre et globuleux; il est surmonté d'un stigmate en forme de mamelon. Les étamines, au nombre de quatre, sont attachées en croix à la base de l'ovaire: ce sont des lames allongées, étroites, un peu élargies au sommet, couvertes d'un pollen très-fin; elles se contractent et se roulent en spirale autour de l'ovaire quand l'humidité les pénètre; elles s'étendent comme les pattes d'une araignée, sitôt qu'elles viennent à se dessécher. Dans ce dernier cas elles se déroulent par une élasticité de ressort si brusque et si ferme, qu'elles impriment un mouvement projectile au pistil auquel elles sont fixées, et s'élancent avec lui à une hauteur considérable, eu égard au poids infiniment léger de cette petite machine hygrométrique: souvent, en moins d'une minute, ces bonds se répètent plusieurs fois.

Dans la désignation des organes des équisétacées, j'ai suivi le sentiment d'Hedwig; mais cet auteur n'est point d'accord avec Linnæus et Necker. Le premier, séduit apparemment par une certaine ressemblance de forme entre les écailles staminifères du genévrier, du thuya, du cyprès, de l'if, etc., et les involucre de la prêle, croit que les loges membraneuses, attachées au revers de ceux-ci, sont des anthères, et que la poussière qui s'en échappe est le pollen, et il laisse à ses successeurs le soin de découvrir les pistils; le second, bien déterminé à ne voir que des agames dans les cryptogames du botaniste suédois, désigne sous le nom de *bésimences stériles* les fleurs hermaphrodites d'Hedwig. Quoi qu'il en soit, cet appareil organique a véritablement des rapports de forme avec les fleurs de plusieurs phénogames. Mais cela ne suffit pas pour faire prévaloir l'opinion d'Hedwig; il faudrait encore que l'existence du pollen fût mieux constatée, et que l'on connût la germination des séminules.

Les équisétacées ont de fausses trachées qui composent un étui médullaire, et qui jettent des ramifications vers les rameaux. Il y a une grande lacune centrale, et deux séries de lacunes plus petites, disposées symétriquement autour de l'axe de la tige. Toutes ces lacunes sont interrompues par des diaphragmes cellulaires à l'endroit des nœuds. L'épiderme porte des glandes miliaires. L'organisation des équisétacées se rapproche plus de celle des dicotylédons que de celle des monocotylédons.

Mousses.

Voici le groupe le plus curieux de toute la cryptogamie de Linnæus. Il comprend un grand nombre de races distinctes, quoiqu'elles aient été en quelque sorte dessinées d'après un seul type, dont les traits principaux se reproduisent dans la plupart des espèces, sans altération notable.

Aucun groupe, même parmi les phénogames, n'a un appareil d'organes générateurs plus compliqué et plus digne d'attention. On s'étonne que des êtres si petits, qu'à peine souvent l'œil les peut apercevoir, prennent un rang si élevé dans le règne végétal, par la singularité des phénomènes qu'ils présentent.

Les mousses sont répandues sur toute la terre : elles abondent dans les lieux humides ; elles aiment, en général, l'ombre des forêts. Beaucoup croissent sur les tiges et les branches des grands végétaux. Cependant, on ne doit pas les confondre avec ces parasites incommodes qui épuisent les individus sur lesquels ils se fixent ; car on les trouve souvent sur des arbres dont les pousses vigoureuses attestent la santé. Leurs racines, déliées et touffues, s'insinuent dans les crevasses des vieilles écorces, où s'amasse toujours un peu d'humus. Leurs petites feuilles éfilées, étroites, aiguës, luisantes et satinées, recueillent et aspirent l'humidité, décomposent l'eau et l'acide carbonique, retiennent l'hydrogène et le carbone, et rejettent l'oxygène du gaz acide, de même que les feuilles des autres végétaux. Quelquefois, loin de nuire à la santé des arbres, les mousses servent à l'entretenir ; réunies en société, elles rapprochent et serrent leurs tiges délicates, et forment des coussins épais qui mettent à l'abri de la gelée les racines et les tiges des grands arbres du Nord. Ces cryptogames, si chétives en apparence,

résistent cependant à toutes les vicissitudes des saisons ; elles bravent les grandes chaleurs, elles reverdisent et se développent quand la terre est recouverte de frimas : l'hiver même est l'époque de leur floraison.

Les mousses portent les fleurs mâles et femelles séparées sur un ou deux individus, tantôt à l'extrémité des tiges ou des rameaux, tantôt à l'aisselle des feuilles, et toujours dans des périchètes (*perichætia*), espèces d'involucre composés de plusieurs bractéoles (*folia perichætialia*) imbriquées et fixées sur un clinanthe (*clinanthium* ; *perocidium* de Necker) renflé en tubercule.

Le clinanthe sert de support à plusieurs fleurs entremêlées de paraphyses (*paraphyses*), poils fistuleux et cloisonnés. Elles n'ont point de périanthe. Rarement des fleurs mâles et femelles sont rassemblées dans le même involucre.

Chaque fleur femelle se compose d'un ovaire oblong, d'un style grêle, et d'un stigmate évasé comme le pavillon d'un cor-de-chasse. Chaque fleur mâle se compose d'un filet souvent très-court, et d'un seul grain de pollen, de forme oblongue, fixé par l'un de ses bouts à l'extrémité du filet. Cette petite bourse spermatique est verdâtre ou blanchâtre, si ce n'est à son sommet, qui est incolore et diaphane. Quand on la met sur l'eau, le sommet se fend, s'entr'ouvre en manière de bec, ou bien s'enlève comme un opercule, et la liqueur, chassée au dehors, s'écoule d'abord en serpentant, puis s'étale et disparaît. Ce phénomène, découvert par Hedwig, et constaté tout récemment par les observations que M. Schubert et moi avons faites en commun, fortifie merveilleusement l'opinion de l'existence des sexes dans les mousses.

Peu après la fécondation, le style et le stigmate se flétrissent, et la pannexterne se développe. Cette pannexterne est formée, comme celle de l'euphorbe et du *hura crepitans*, par l'écorce superficielle de l'ovaire, qui se détache des parties intérieures, sans cesser néanmoins de les recouvrir. Elle porte les restes du style, et se divise transversalement en deux parties : la partie inférieure prend le nom de gainule (*vaginula*) ; c'est un petit tube cylindrique : la partie supérieure prend le nom de coiffe (*calyptra*) ; c'est un chapeau en forme d'éteignoir.

L'ovaire, en mûrissant, s'élève sur un pédicule grêle, lequel

part de l'intérieur de la gainule. A mesure que le pédicule ou la soie (*seta*), pour me servir de l'expression reçue, s'allonge, la coiffe portée par l'ovaire s'éloigne de la gainule, qui reste fixée au clinanthe. Quand la soie a pris toute l'extension qu'elle doit avoir, l'ovaire se transforme en fruit, et ordinairement la coiffe tombe bientôt après. Le péricarpe, que l'on désigne sous le nom d'urne (*theca*), parce qu'il a la forme d'un vase, est quelquefois posé sur un apophyse (*apophysis*), et presque toujours surmonté d'un opercule (*operculum*). L'apophyse est un renflement charnu; l'opercule est un petit couvercle conique qui se détache au temps de la dissémination, et met ainsi à découvert l'orifice de l'urne: ce péricarpe a une double paroi, en sorte qu'on peut se le représenter comme étant composé de deux vases d'inégale grandeur, dont le plus grand (*sporangium*) serviroit d'étui à l'autre (*sporangidium*); ces deux vases sont soudés à leur bord. Une petite colonne centrale, la columelle (*columella*), part du fond de l'urne et s'élève du fond de l'orifice. Les séminules, de couleur jaune, verte ou brune, sont placées dans le vase intérieur autour de la columelle. L'orifice est rarement continu comme le bord d'un gobelet (*sphagnum*, *gymnostomum*, etc.); le plus souvent il est découpé en petites lanières rangées circulairement: cette bordure est ce qu'on appelle le péristome (*peristoma*). Quand les lanières procèdent du vase externe, ce sont des dents (*dentes*); quand elles procèdent du vase interne, ce sont des cils (*cilia*). Il y a des urnes qui n'ont qu'un seul péristome, composé, soit de dents (ex. *dicranum*), soit de cils (ex. *tortula*), et d'autres qui ont deux péristomes, l'extérieur composé de dents, l'intérieur composé de cils (ex. *hypnum*). Les dents, au moment de la chute de l'opercule, se courbent et se redressent alternativement, comme si elles avoient des nerfs et des muscles; mais tous ces mouvemens ne sont qu'un effet hygrométrique que l'observateur reproduit quand il lui plaît, en dirigeant son haleine sur le péristome. Dans quelques espèces (*polytrichum*, *atrichum*), l'orifice de l'urne est formé par un épiphragme (*epiphragma*), membrane délicate qui est attachée au péristome, et qui subsiste long-temps après la chute de l'opercule; dans quelques autres (*fissidens pulvinatus*, Hedw.; *dicranum purpurcum*, Hedw., etc.), une lame élastique, en forme d'anneau,

couvre la suture qui unit l'opercule à l'orifice de l'urne, jusqu'au moment où l'opercule se détache.

Les séminules, répandues sur la terre, germent. Hedwig a observé leur évolution : elles déchirent, en se gonflant, un tegmen qui renferme leur amande ; elles produisent une radicule, une plumule, et quelques filets succulens et articulés, d'abord simples, ensuite ramifiés, que l'auteur nomme des cotylédons, mais qui ne ressemblent aux cotylédons des phénogames, ni par leur forme, ni par leurs développemens.

J'ai adopté dans cet exposé les idées principales de la théorie d'Hedwig, parce qu'elles sont, à mon avis, mieux fondées que toutes celles qui ont été proposées par les autres cryptogamistes ; cependant elles ont trouvé des critiques. Ils ont fait remarquer que, dans beaucoup de mousses, l'appareil organique qu'Hedwig et ses sectateurs nomment des fleurs mâles, est si étroitement enveloppé, qu'il ne seroit pas concevable que l'*aura seminalis* pût échapper pour arriver jusqu'au stigmate ; et que dans d'autres mousses, quelques recherches qu'on ait faites, on n'est jamais parvenu à découvrir le moindre indice de ces prétendues fleurs mâles. Mais ces objections me semblent plus spécieuses que solides. Si des rapports multipliés de formes et de structure tendent à établir que la plupart des mousses ont des sexes, suffira-t-il, pour renverser cette hypothèse, de prouver que les parties désignées comme organes mâles manquent dans plusieurs, ou que l'action de ces organes n'est pas absolument nécessaire au développement des séminules ? Je ne le pense pas. Il existe une multitude d'exemples d'organes qui demeurent sans fonction dans certaines espèces, quoiqu'ils en remplissent de très-importantes dans d'autres. Pourquoi un rat d'Orient, le zemmi (*mus typhlus*) a-t-il des yeux cachés sous une double couverture qui le rend aveugle ? L'organe de la vue ne paroît pas d'une structure moins parfaite dans cette espèce que dans les autres : on y distingue nettement la sclérotique, la choroïde, la rétine, le cristallin et même la glande lacrymale : cependant le zemmi est privé de la lumière. Pourquoi l'*ophisaurus ventralis* de l'Amérique septentrionale, et l'orvet d'Europe, ont-ils des vestiges de clavicules, d'omoplates, de bassin, et point de jambes ? Pourquoi beaucoup de quadrupèdes, pourvus d'apophyses marsupiales, n'ont-ils point de poches

abdominales? Et, pour en revenir au règne végétal, qu'on nous explique par quelle raison une foule de plantes portent constamment, soit des feuilles, soit des étamines, soit des pistils, etc., dont la conformation est telle qu'ils sont incapables de servir aux usages pour lesquels ils semblent avoir été formés. Voilà des faits qu'on ne sauroit révoquer en doute. Or, s'il est des organes qui, pour ainsi dire, ne sont pas achevés, et d'autres qui, malgré leur perfection apparente, sont rendus inutiles aux êtres qui en sont pourvus, ne pourrions-nous pas concevoir que ces organes avortassent complètement dans certaines espèces; ou, pour parler un langage plus philosophique, que ces espèces ne nous en offrissent aucune ébauche? Certes il ne nous est pas plus donné de connoître la fin que s'est proposée l'Auteur des choses dans la création de chaque être en particulier, que dans la création de l'univers. Ce sentiment raisonné de notre insuffisance doit nous éloigner de la recherche vaine des causes finales, et nous ramener à la solide étude des faits. Il est certain que l'hypothèse d'Hedwig est fondée sur des observations dont l'exactitude ne peut être contestée.

Je termine ce chapitre en indiquant les systèmes qui ont précédé ou suivi la théorie d'Hedwig.

Micheli, le premier botaniste qui ait étudié les organes reproducteurs des mousses, prend les involucre mâles pour un assemblage de fleurs hermaphrodites. Dans son hypothèse, les grains de pollen sont des pistils, les poils articulés sont des étamines, et il qualifie l'urne du nom de fruit. Dillen veut, au contraire, que l'urne soit l'organe mâle. Les involucre mâles sont, suivant lui, des fleurs femelles. D'après Hill, les involucre mâles ne seroient que de simples bourgeons; l'urne renfermeroit les deux sexes; les séminules seroient les pistils, et les lanières du péristome les étamines. Méese admet en même temps l'opinion de Hill, touchant l'urne, et celle de Micheli, touchant l'involucre mâle. Kolreuter se range du sentiment de Hill, en le modifiant; il enlève aux cils et aux dents la vertu fécondante, pour l'accorder à la coiffe. Linnæus suit la doctrine de Dillen, pour ce qui est de l'urne, et il ne s'explique pas sur le reste. Gærtner, à l'exemple de Hill, de Méese et de Kolreuter, fait de l'urne une fleur hermaphrodite; mais il prétend que la

liqueur séminale est sécrétée par l'opercule. L'urne est aussi, selon M. de Beauvois, une fleur hermaphrodite : mais ce botaniste pense, avec Dillen, que les séminules sont le pollen, et il décide que la columelle centrale est le pistil ; il ne veut voir, comme Hill, que de simples bourgeons dans les fleurs mâles. Enfin, toutes ces hypothèses, y compris celle de Hedwig, sont attaquées à la fois par celle de Necker, qui, toujours ferme dans l'opinion que les cryptogames de Linnæus ne sont que des agames, considère les séminules comme des *bésimences stériles*, et croit que la propagation des races s'opère par de simples bourgeons.

On n'a découvert jusqu'à ce jour aucune espèce de tube vasculaire dans le tissu des mousses ; cependant on soupçonne que ces plantes, si voisines, par la forme des feuilles et des tiges, des végétaux phénogames, n'en sont pas totalement dépourvues.

Hépatiques.

Les hépatiques sont très-voisines des mousses. On y retrouve, avec quelques modifications, l'appareil d'organes sexuels qui appartient à ces dernières. Quelques-unes ont des tiges grêles et de petites feuilles délicates ; mais la plupart sont privées de feuilles, et elles ont en place des frondes (*frondes*), expansions minces, succulentes, aplaties, entières ou découpées, qui naissent des racines et portent les organes régénérateurs.

Toutes les hépatiques ont pour fleurs femelles des pistils entourés d'un périchèze. Chaque pistil a un style et un stigmate, et son écorce devient une pannexterne qui diffère de celle des mousses en ce qu'elle s'ouvre au sommet, au lieu de se couper transversalement : d'où il résulte que les fruits des hépatiques ont des gainules, mais sont dépourvus de coiffes. Le péricarpe, qui représente l'urne, n'a point d'opercule : c'est une petite capsule qui se divise, du haut en bas, en plusieurs valves, ou une carcérule membraneuse qui se déchire irrégulièrement ; il contient d'innombrables séminules semblables à une fine poussière.

Les hépatiques ont en outre de petites bourses membraneuses, que l'on peut comparer aux étamines des mousses.

Hedwig a vu sortir un jet de liqueur des bourses du *jungermannia epiphylla*.

Micheli, Schmidel, Linnæus, Hedwig, rangent les hépatiques parmi les plantes qui ont des sexes; mais ils ne s'entendent point sur la détermination des organes. J'ai suivi le sentiment de Schmidel et d'Hedwig, comme étant le plus probable. Ordinairement les parties que ces deux observateurs prennent pour les organes mâles, sont les organes femelles pour les deux autres; et celles que ces derniers désignent comme les organes mâles sont, au contraire, les organes femelles, suivant Schmidel et Hedwig.

Gærtner et Necker ne voient que des agames dans les hépatiques; et en cela ils sont conséquens avec eux-mêmes: Necker, parce qu'il a pris le parti de nier l'existence de toute espèce de cryptogame; Gærtner, parce qu'il reconnoît l'analogie des mousses et des hépatiques, et ne trouve point dans ces dernières l'opercule qu'il croit être l'organe mâle des autres.

Je pourrois m'en tenir à ces généralités; mais un exemple bien choisi donnera une idée plus nette de l'organisation propre aux hépatiques, et fera saisir les traits par lesquels elles se rapprochent ou s'éloignent des mousses.

Examinez le *marchantia polymorpha*; c'est une petite plante dioïque, très-commune dans les lieux humides, et surtout au bord des fontaines et sur les pierres des puits; sa fronde est verte, lobée et appliquée sur le sol, auquel elle s'attache par un chevelu abondant; des pédoncules qui s'élèvent verticalement des sinus de la fronde, portent à leur sommet, dans l'individu femelle, une ombrelle (*umbrella*), sorte d'involucre en parasol. Cette ombrelle est divisée en rayons divergens; les rayons sont garnis en dessous de membranes frangées qui environnent de très-petites fleurs pendantes, lesquelles sont composées d'un périanthe membraneux, et d'un ovaire arrondi, surmonté d'un style grêle et d'un stigmate à peine visible.

L'ombrelle de l'individu mâle est moins profondément divisée; elle est concave à la partie supérieure, qui est mamelonnée. Elle contient, dans son épaisseur, autant de bourses spermatisques que l'on observe de mamelons à sa superficie.

Ces bourses spermatiques sont ovales; elles ont un cordon vasculaire qui répond au sommet de chaque mamelon, et sert, selon toute apparence, à l'écoulement de la liqueur séminale. La fécondation opérée, l'ovaire, après avoir percé sa pannexterne, devient une gainule campanulée à bord dentelé, descend un peu au-dessous de son point d'insertion soutenu par une soie très-courte, s'ouvre à son sommet en plusieurs dents qui se roulent sur elles-mêmes, et laissent à un paquet de fils hygrométriques (*crinulæ*) la liberté de se dilater et de s'étendre. Ces fils sont des tubes membraneux, diaphanes, amincis par les deux bouts, contenant, s'il n'y a pas illusion d'optique, deux filets tordus en hélices et enlacés en sens contraire. Ils se meuvent, s'agitent, se tordent comme des crins que l'on approcheroit du feu, et lancent, par bouffées, d'innombrables séminules jaunâtres auxquelles ils servoient de placentaire.

Ce n'est pas le seul moyen de reproduction de ce *mar-chantia*. Il a en outre, sur sa fronde, des conceptacles à peine saillans, qui s'ouvrent à leur sommet par un grand nombre de dents très-petites et s'évasent en manière de corbeille. Je leur donne, avec Necker, le nom d'origomes (*origoma*). Ils contiennent des bulbilles vertes, charnues, oblongues, comprimées, dont Micheli a observé le développement.

Lycopodiacées.

Les lycopodiacées s'éloignent des mousses par leurs organes reproducteurs; mais elles s'en rapprochent par leur port, quoique, en général, elles soient beaucoup plus grandes. Leurs racines sont chevelues et ramifiées; leurs tiges sont simples ou rameuses, et, dans ce dernier cas, leurs rameaux sont parfois bifurqués. Elles portent de petites feuilles attachées en spirales autour de la tige, ou bien en échelons de deux côtés opposés. Ces plantes croissent volontiers à l'ombre; elles sont très-multipliées dans les forêts du Nord. Leurs tiges, longues et souples, rampent sur terre, et s'enracinent çà et là.

Toutes portent des conceptacles à une, deux ou trois loges, et disposés en épi ou dans l'aisselle des feuilles. Ces conceptacles sont remplis de séminules rouges, jaunes ou brunes,

lisses ou hérissées de pointes, opaques ou transparentes, et groupées, trois à trois ou quatre à quatre, en une multitude de petites sphères. Quand la maturité a fait ouvrir les conceptacles, les séminules se séparent et forment une poussière extrêmement fine, qui, dans quelques espèces, s'embrase et répand une vive lumière si on la projette sur un corps enflammé. Lindsay, Fox et Willdenow ont vu germer ces séminules.

Un tiers environ des lycopodiacées connues offre une autre sorte de conceptacles entremêlés avec les premiers, ou placés au-dessous d'eux. Ils contiennent une à quatre séminules globuleuses, lesquelles ont une lorique et même un tegmen, au rapport de M. de Beauvois. La germination de ces séminules a été constatée par M. Brotero. Voilà donc, sur les mêmes individus, deux espèces d'ovaires et de graines. Quelque extraordinaire que cela puisse paroître, on ne peut en douter, puisque le fait est démontré par l'expérience. Toutefois plusieurs botanistes modernes, imbus de l'idée qu'aucune plante n'est dépourvue d'organes sexuels, suivent encore l'opinion de Linnæus, de Haller et d'Adanson, qui consiste à prendre les premiers conceptacles pour des anthères, et les seconds pour des pistils. Je ne soutiendrai point, contre ces botanistes, que les lycopodiacées sont des plantes agames, car il me seroit impossible de le démontrer rigoureusement; mais je remarquerai, ne fût-ce que pour fortifier cet esprit de doute qui est le plus sûr préservatif de l'erreur, que, jusqu'à ce jour, aucune observation solide, aucune analogie spécieuse ne tend à prouver que les lycopodiacées doivent être rangées parmi les cryptogames plutôt que parmi les agames.

Fougères.

Ce groupe comprend les plus grands végétaux connus dans lesquels on n'a pu jusqu'à ce jour démontrer l'existence des sexes. Beaucoup de fougères ont une racine chevelue, d'où naît une touffe de feuilles. Beaucoup d'autres ont une racine progressive, formée par la base des feuilles qui percent à la suite les unes des autres, et périssent annuellement. Quelques-unes ont une tige sarmenteuse, rampant sur la terre ou

s'élevant sur les corps voisins; quelques autres ont un stipe vertical, marqué de larges cicatrices produites par la chute des feuilles inférieures, et elles ressemblent, par leur port, à des palmiers de médiocre grandeur. Les feuilles, très-variées dans leurs formes, sont d'abord roulées en crosse sur elles-mêmes, et recouvertes d'écaillés membraneuses qui se détachent à mesure que la lame se déploie.

Les conceptacles naissent sur la face inférieure de la lame, le long des nervures et des veines, ou bien à leur extrémité. Quand ils sont très-multipliés, comme il arrive ordinairement, ils forment sur la lame, par leur réunion, des taches plus ou moins nombreuses, plus ou moins grandes, et dont la distribution et le contour varient dans les différentes espèces. Ces amas de conceptacles, que l'on nomme *sores* (*sori*), commencent à se développer sous l'épiderme, et quelquefois ils en soulèvent de petites portions qui tiennent lieu d'involucre, et que les auteurs désignent sous le nom d'*indusies* (*indusiæ*). La lame est couverte de glandes miliaires, et elle porte souvent des poils très-divers par leur forme et leur consistance.

Les conceptacles sont crustacés ou membraneux, nus ou operculés, ou bien entourés d'un anneau élastique. Ils ont une ou plusieurs loges; ils s'ouvrent en deux valves ou se déchirent, et contiennent des séminules très-fines, jaunes, blanches ou incolores, sphériques, ovoïdes, pyramidales, etc., lisses ou hérissées de pointes.

Les conceptacles à anneau sont ceux qui méritent le plus notre attention; ils forment une poche membraneuse, uniloculaire, parfaitement close, ceinte, en totalité ou en partie, par un bourrelet étroit, composé de cellules saillantes, placées bout à bout: c'est ce bourrelet qui prend le nom d'anneau. Quand un conceptacle est mûr, son anneau se roidit et se courbe en arrière avec tant de force qu'il déchire la poche et chasse les séminules au dehors. Il arrive quelquefois que cette première secousse ne suffit pas pour expulser toutes les séminules, et qu'il en reste encore dans les lambeaux de la poche; mais, comme les mouvemens de l'anneau dépendent de sa propriété hygrométrique, il se distend ou se contracte aussi souvent qu'il est humide ou sec, et finit toujours par vider la poche de toutes les séminules qu'elle contenoit. Ces

petites graines, semées sur une terre humide, se débarrassent, selon quelques auteurs, d'un véritable tegmen, et produisent pour cotylédon une foliole verte, arrondie, sinuée, sans nervure, laquelle s'applique sur la terre et s'y attache par un chevelu délié qui part de l'un des points de son contour; de ce même point s'élève la plumule roulée en crosse.

Quoiqu'on n'ait rien trouvé dans les fougères qui fit fonction d'étamines, la plupart des auteurs n'ont pu se résoudre à classer de si grands végétaux parmi les agames. Ils ont donc porté leur jugement avec des préventions qui les ont rendus peu scrupuleux sur les analogies. Ainsi, les étamines sont, suivant Micheli et Hedwig, les poils des jeunes feuilles; selon Stehelin, Hill et Schmidel, les anneaux des conceptacles; selon Gleichen, les glandes miliaires; selon Kolreuter, les indusies.

Algues.

Ce groupe se compose d'une multitude de plantes diverses, qui croissent dans les marais, les lacs, les ruisseaux, les fleuves, les sources thermales, les mers. Leur structure est telle, qu'elles ne peuvent se développer que dans l'eau: exposées à l'air, elles cessent de végéter et se dessèchent; mais beaucoup reprennent la vie quand elles sont replongées dans l'eau avant que l'action de l'air et de la lumière ait altéré leur substance.

Nous remarquerons, à l'exemple de M. Lamouroux, deux grandes classes dans les algues: les thalassiophytes qui habitent les mers et les eaux saumâtres, et les conferves qui végètent dans les eaux douces. Comme nos classifications des êtres naturels ont toujours quelque chose de défectueux, celle-ci n'est pas à l'abri de la critique. Un petit nombre d'espèces, inséparables des algues marines par leur structure, croissent avec les conferves dans les eaux douces, et je serois bien surpris si les conferves que M. Lamouroux rejette de la classe des thalassiophytes, n'avoient pas leurs représentans dans le sein des mers. Les recherches des botanistes de ces derniers temps, quelque laborieuses qu'elles aient été, n'ont pas encore placé cette partie de la science au niveau des autres; mais l'obscurité qui l'envirounoit commence à se dissiper.

M. Lamouroux subdivise les thalassiophytes en articulées et non articulées. Ces plantes, connues vulgairement sous le nom de varecs, sont de consistance herbacée, ligneuse, cartilagineuse, membraneuse ou cornée; leur parenchyme cellulaire, qui s'élargit plus ou moins et se découpe en fronde à sa partie supérieure, se resserre en tige à sa partie inférieure, et se termine à sa base en une sorte de griffe ou d'empechement (*pes*) au moyen duquel ces végétaux s'enracinent ou se cramponnent sur les corps solides. Leur tige offre, au centre et à la circonférence, des cellules larges et régulières, et dans la partie mitoyenne une couche de cellules étroites et allongées; et cette organisation, selon M. Lamouroux, qui a travaillé avec tant de succès sur cette classe de végétaux, rappelle à quelques égards la structure des tiges dicotylédones, et peut faire soupçonner de l'analogie dans les développemens. Du reste les thalassiophytes n'ont point de vaisseaux, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à de simples lacunes du tissu cellulaire.

Leur fronde, rouge, jaune, brune, verte, selon les espèces, a souvent des nervures qui partent de la tige et sont des ramifications de cellules allongées. Ces expansions, que l'on peut assimiler aux feuilles des végétaux terrestres, ont cependant un autre aspect que les parties herbacées qui végètent à l'air: la différence se sent mieux qu'elle ne s'exprime; elle n'est pas tant dans les formes que dans la substance. On seroit tenté de comparer les frondes à des cartilages, à des morceaux de parchemin, à des lames de corne très-minces, à des membranes animales découpées en lobes, en lanières ou en feuilles.

Les thalassiophytes se propagent par séminules, lesquelles sont ordinairement contenues dans des élytres de formes diverses. Les élytres sont tantôt renfermées dans des loges du tissu cellulaire, et ne se disséminent que lorsqu'il vient à se déchirer, et tantôt renfermées dans des conceptacles particuliers, qui sont clos d'abord et secrètent en vieillissant, ou qui, dès l'origine, ont à leur sommet un petit conduit, une sorte d'*oviductus*, ouvert à la superficie de la fronde par un pertuis que l'on nomme ostiole (*ostiolium*). Ces conceptacles, presque toujours enchâssés dans l'épaisseur du tissu, et remplis d'une substance gélatineuse où nagent les élytres, sont, selon les espèces, épars ou

groupés : souvent ils sont rassemblés dans des tubercules creux qui s'allongent en épis aux sommités de la plante.

Entre une foule de varecs très-remarquables, je citerai le *claudea* de M. Lamouroux, comme offrant la structure la plus extraordinaire. Sa fronde, cornée et transparente, est découpée en nombreuses frondilles, toutes percées à jour, semblables à de petites pièces de dentelles montées latéralement sur des fils de laiton courbés en arc. Ses conceptacles membraneux, allongés en fuseau et d'un rouge de corail, sont attachés par leurs extrémités aux nervures parallèles des frondilles ; ils contiennent des élytres anguleuses, réunies en groupes sphériques. Des élytres semblables ont été observées par MM. Lamouroux, Mertens, Dawson-Turner, dans un assez grand nombre de thalassiophytes. Ces savans tombent d'accord que plusieurs espèces, qui en sont pourvues, portent en même temps des conceptacles tels que ceux que j'ai décrits précédemment ; et M. Lamouroux, en particulier, fait voir que ce double mode de reproduction ne se rencontre que dans les thalassiophytes non articulées.

Ce double mode rappelle les organes reproducteurs des lycopodiacées. Serait-ce une simple analogie d'apparence, ou bien existerait-il entre les thalassiophytes et les lycopodiacées des rapports essentiels dans les moyens de reproduction ? Nous le demandons aux botanistes qui font des cryptogames et des organes l'objet spécial de leurs études.

Les séminules des thalassiophytes, au sortir de leurs conceptacles, s'attachent souvent à la surface de la fronde qui les a produites, ou à des frondes étrangères, et s'y développent. Rien de plus commun, dans cette classe, que les parasites par accident.

MM. Gunner, Stackhouse et Lamouroux ont observé la germination des séminules de quelques thalassiophytes. Il n'est pas clair que ces petites graines aient des tuniques ; et leur première expansion, quelque forme qu'elle prenne, ne peut être assimilée, selon moi, aux cotylédons des plantes pourvues de feuilles.

Le mucilage qui environne les séminules, favorise leur développement. M. Lamouroux l'a prouvé par une expérience simple et curieuse. L'eau douce a la propriété de dissoudre ce mucilage ; l'eau salée n'a aucune action sur lui. M. Lamouroux

lava des séminules séparément dans de l'eau douce et dans de l'eau salée : les unes perdirent leur faculté germinative ; les autres ne subirent aucune altération nuisible, et se développèrent sous ses yeux. Cet excellent observateur assure que les séminules d'une espèce quelconque ne germent pas indifféremment sur toutes sortes de substances ; que telle espèce ne réussit que sur des sables calcaires, telle autre que sur des sables siliceux, telle autre que sur le granit ou le schiste, ou le marbre, etc. ; et il conclut de ces faits que les racines de varecs puisent des matières nutritives dans le sol auquel ils sont fixés : en quoi il s'éloigne de l'opinion de la plupart des botanistes, qui prétendent que les empatemens et les crampons de ces algues ne servent qu'à les amarrer et à empêcher qu'elles ne soient le jouet des flots.

La surface de la fronde, dans quelques espèces, est couverte de points d'où partent, en rayonnant, des poils courts, blanchâtres et articulés. Réaumur, qui les observa le premier, les considéra comme des organes de sécrétion, et les qualifia d'*étamines*, mot dont la valeur n'étoit pas encore rigoureusement fixée de son temps. Quelques botanistes plus modernes lurent les Mémoires de Réaumur avec tant de négligence, qu'ils s'imaginèrent que cet auteur prenoit les faisceaux de poils pour des organes mâles, lui qui doutoit même de l'existence des sexes dans les plantes pourvues de pistils et d'étamines.

Linnæus chercha autre part les étamines des thalassiophytes. Plusieurs portent, indépendamment de leurs conceptacles, des ampoules (*ampullæ*), espèces de lacunes gonflées d'air, qui diminuent la pesanteur spécifique de la fronde et l'aident à surnager. Des filamens entrelacés, contenus dans ces vessies nataires, filamens qui sont sans doute les débris d'un tissu cellulaire intérieur, furent, pour le célèbre professeur d'Upsal, les supports du pollen.

Les temps actuels ont vu naître une troisième opinion, dernière ressource des botanistes qui soutiennent qu'il n'y a pas de germes nouveaux sans fécondation, et qui conviennent néanmoins de l'absence des organes sexuels dans les varecs. La matière mucilagineuse où nagent les séminules, est, suivant eux, une véritable liqueur spermatique, en sorte que l'imprégnation est immédiate. C'est à peu près de cette manière, au

rapport de quelques zoologistes, que les foetus des huîtres et des moules sont fécondés. Il faut convenir que, s'il est impossible de démontrer la fausseté de cette opinion, il ne l'est pas moins de citer un seul fait qui la rende probable : d'où il suit qu'elle rentre dans cette foule d'hypothèses qui n'ajoutent rien à nos connoissances positives.

Les thalassiophytes d'un vert d'herbe, et surtout les espèces du genre *Ulve*, exposées sous l'eau, à la lumière du soleil, dégagent beaucoup de gaz oxigène, de même que les parties herbacées des plantes phénogames.

On retire des varecs une grande quantité de matière végétale animale, et ce sont jusqu'à présent les seuls êtres dans lesquels on ait trouvé de l'iode, substance que l'on croit simple.

Plusieurs thalassiophytes se couvrent d'une substance analogue au sucre cristallisé de la manne.

Les algues d'eau douce, connues en général sous le nom de conferves, présentent des phénomènes non moins intéressans que les thalassiophytes. Elles sont quelquefois fixées au sol par un empatement radical; mais le plus souvent elles sont libres et nagent au gré des eaux. Elles forment des filamens très-déliés, dont la structure ne peut être étudiée qu'avec le secours du microscope. Par le moyen de cet instrument, on reconnoît que chaque filet est creux et membraneux; qu'il est tout d'une venue ou qu'il se ramifie, et que sa cavité est continue ou partagée de distance en distance par des cloisons transversales. Quelques algues marines ont une semblable structure. Les conferves se multiplient toutes par le développement indéfini et la séparation de leurs parties, et beaucoup ont, en outre, des séminules renfermées dans les filets mêmes ou dans des conceptacles particuliers.

Les conferves hydrodictyes semblent être privées de ce dernier moyen de reproduction. Ces végétaux, qui naissent dans les eaux douces, de même que ceux dont je parlerai tout à l'heure, sont des sacs allongés, formés par des réseaux à mailles pentagones. Au bout d'un certain temps, les cinq filamens qui composent chaque pentagone, se détachent les uns des autres, se renflent, se dilatent, et présentent aux regards de l'observateur cinq sacs réticulés, tout semblables à celui dont ils faisoient partie. Ces nouveaux sacs, à leur tour, se multiplient par la

séparation et le développement des filamens de leurs mailles, et c'est ainsi que l'espèce se conserve.

Les conferves polyspermes de M. Vaucher contiennent, dans leurs tubes cloisonnés et rameux, des séminules d'abord transparentes et disposées à la suite les unes des autres comme des graines de chapelet. En vieillissant, ces séminules deviennent opaques et se séparent; alors les loges des tubes se déchirent, et les séminules qui se répandent au dehors ne tardent guère à produire de nouvelles conferves.

Les ectospermes, ou *vaucheria*, portent à la surface de leurs tubes des conceptacles globuleux, à côté desquels s'allongent des appendices en massue, en crochet ou en pointe, qui, selon M. Vaucher, sont des étamines remplies d'une poussière fécondante, mais que M. Sprengel considère, avec plus de probabilité, comme de simples jets prolifères. Chaque conceptacle contient une seule séminule. M. Vaucher a suivi le développement de ce corpuscule reproducteur.

C'est aux travaux de ce savant, et à ceux de MM. Coquebert (Charles et Romain) et Dillwin, que les naturalistes doivent la connoissance de productions fort extraordinaires, que l'on place peut-être mal à propos parmi les conferves; je veux parler des conjugées. Leurs tubes ne se ramifient point; ils sont cloisonnés, et contiennent de petits grains disposés à la suite les uns des autres en double spirale croisée. Quand ces tubes sont isolés, ils végètent sans se multiplier; mais quand ils sont très-rapprochés les uns des autres, ils s'unissent par un véritable accouplement, et donnent naissance à de nouvelles conjugées. Voici comme le phénomène a lieu. Les loges des tubes développent chacune latéralement une excroissance creuse et transparente comme les tubes eux-mêmes; les excroissances produites par deux loges correspondantes s'allongent, se rencontrent, se soudent bout à bout, et forment un canal de communication: à la faveur de ce canal, les grains d'une loge passent dans l'autre, et se mêlent à ceux qui y sont déjà; tous ces grains se réunissent en une petite masse arrondie ou ovale: alors les parois de la loge se déchirent; la petite masse, devenue libre, s'entr'ouvre en deux lobes, du milieu desquels sort un filet grêle qui offre bientôt tous les caractères des êtres auxquels il doit la vie. Les loges d'un même tube s'accouplent

indifféremment à droite ou à gauche ; il arrive donc quelquefois que trois tubes sont réunis parallèlement. Chaque tube donne ou reçoit des grains ; et souvent , tandis qu'une loge s'emplit , la loge contiguë se vide : d'où l'on infère que chaque tube est pourvu d'organes mâles et femelles , mais que , semblable au limaçon , il ne peut se féconder lui-même. Cependant , il est bien probable qu'un tube plié en deux , de façon que les deux moitiés seroient voisines , agiroit sur lui-même comme deux tubes distincts.

A ne regarder que la structure , les conjugues ne doivent pas être séparées des conferves ; mais leur accouplement , l'émission , le mélange et le groupement de leurs grains pour former un œuf , sont des phénomènes qui semblent exclure ces êtres du règne végétal , et qui présentent en même temps de tels caractères , qu'ils n'établissent que de foibles analogies avec les animaux.

Lichens.

Les lichens affectent des formes très-diverses. Ils paroissent tantôt comme une poussière extrêmement fine , ou comme une croûte lépreuse ou farineuse ; tantôt comme des expansions foliacées , aplaties ou redressées ; tantôt sous l'aspect de cornes , de filets , d'entonnoirs , de petits arbustes plus ou moins ramifiés : les uns s'attachent aux rochers , détruisent quelquefois le poli de leur surface , et s'y incrustent fortement ; les autres végètent sur les murs , sur la terre , sur les troncs des arbres , ou pendent en longues barbes de leurs rameaux : ils offrent toutes les couleurs et toutes les nuances , depuis les plus sombres jusqu'aux plus éclatantes.

On distingue dans les lichens la thalle (*thallus*) ; les fibrilles (*fibrillæ*) ; le podétion (*podetium*) ; les pulvinules (*pulvinuli*) ; les cyphelles (*cyphellæ*) ; les conceptacles (*conceptacula*) ; les sporules (*sporulæ*) ; les sorédions (*soredia*).

La thalle est la fronde des lichens. Elle porte la fructification , soit immédiatement , soit par l'intermédiaire d'un support particulier. Sa consistance varie beaucoup ; elle est pulvérulente , grenue , cornée , gélatineuse , filamenteuse , membraneuse , et elle se divise quelquefois en lobioles (*lobioli*) , petites

pièces ou lanières, dont la forme approche de celle des feuilles.

Les fibrilles sont des filets déliés, de petites racines, qui naissent de la thalle, et la fixent sur l'écorce des arbres, sur la terre ou sur les pierres.

Les cyphelles sont des fossettes orbiculaires et bordées qui se montrent à la surface inférieure de la thalle des lichens nommés *sticta*.

Les pulvinules sont des filets quelquefois simples, quelquefois rameux, et semblables alors à de petites arborisations qui se montrent à la surface supérieure de la thalle des lichens nommés *lecidea*.

Le podétion (*baccilla* d'Acharius) est une petite tige simple ou rameuse qui s'élève de la thalle d'un grand nombre d'espèces et porte les conceptacles.

Il y a trop de variété dans les conceptacles pour pouvoir en donner une description générale. A l'exemple des auteurs qui ont le plus approfondi cette matière, je vais passer en revue les formes principales, et les désigner sous des noms particuliers. On peut compter dix espèces de conceptacles dans les lichens.

1.° Le pelta (*pelta*; *scutella* d'Acharius). Il se développe au bord de la thalle; il est recouvert d'une membrane mince, gélatineuse, qui s'évanouit bientôt; sa surface est large et aplatie; sa substance est coriace; il n'a point de bordure, ou en a une peu apparente (*physcia*).

2.° La scutelle (*scutella*). Ce conceptacle paroît, dans l'origine, comme un simple pore à la surface de la thalle; il s'élargit peu à peu, et forme un petit disque corné, bordé par la substance même de la thalle (*patellaria*).

3.° L'orbille (*orbilla*; *scutellaria* d'Acharius). Elle est portée sur un podétion; elle se développe et s'élargit en disque, de même que la scutelle; mais la substance du podétion qui forme sa bordure, se prolonge en cils ou en rayons (*usnea*).

4.° La patellule (*patellula*; *glomerulus* d'Acharius). On la distingue de la scutelle, en ce qu'au lieu d'avoir une bordure produite par la thalle, elle est entourée d'un bourrelet, renflement de sa propre substance (*variolaria*).

5.° La mammule (*mammula*). Elle naît de la thalle, de même

que la scutelle et la patellule ; mais elle est plus bombée que ces deux conceptacles, et elle n'a ni bordure ni bourrelet (*coniocarpon*).

6.° Le céphalode (*cephalodium* ; *tuberculum* d'Acharius). Ce conceptacle, renflé, bombé, sans bordure et sans bourrelet, prend naissance sur un podétion (*stereocaulon*).

7.° La gyrôme (*gyroma* ; *trica* d'Acharius). Elle forme sur la thalle une protubérance orbiculaire, marquée de plis saillans ; contournés en spirale, qui se fendent dans leur longueur, et laissent échapper des élytres à huit séminules (*umbilicaria*).

8.° Le globule (*globulus* ; *tuberculum* d'Acharius). Ce conceptacle est globuleux ; il naît à l'extrémité d'un podétion, dans la substance duquel il est enchâssé à moitié. Il se détache et tombe au bout d'un certain temps, et laisse voir, par sa chute, la fossette qu'il remplissoit (*isidium*).

9.° Le pilidion (*pilidium* ; *tuberculum* d'Acharius). Il est orbiculaire ou hémisphérique, et sa superficie se réduit en une poussière régénératrice (*calycium*).

10.° La cistule (*cistula* ; *cistella* d'Acharius). Ce conceptacle, orbiculaire, creux et parfaitement clos dans sa jeunesse, surmonte un podétion, et n'est qu'un développement de sa substance. Il se fend irrégulièrement dans sa maturité, et l'on peut voir alors à son centre une fongosité fibreuse qui seroit de placentaire à des séminules groupées en petites masses (*sphærophorus*).

L'existence des séminules dans les lichens n'est pas douteuse ; on regarde comme telle, en général, la poussière qui recouvre la surface, ou qui est nichée dans la propre substance des conceptacles développés ; mais plusieurs observateurs croient que cette poussière, quelque fine qu'elle soit, est un amas d'élytres qui contiennent des séminules infiniment plus petites. Cependant on n'a vu clairement d'élytres jusqu'à ce jour que dans les conceptacles appelés gyrômes.

Beaucoup de lichens se multiplient, non-seulement par séminules, mais encore par propagules, qui se réunissent çà et là, et forment des taches pulvérulentes, que la plupart des botanistes modernes nomment sorédions (*soredia* ; *glomerulus* d'Acharius). Cette poussière, composée de fragmens de la thalle ou du podétion, est désignée sous le nom de fleurs mâles dans les ouvrages de Linnæus, d'Hedwig et de plusieurs de leurs disciples.

Les lichens appelés *variolaria* n'ont point de conceptacles, et ne se multiplient que par propagules.

Aucun lichen n'est d'une substance herbacée, quoique plusieurs soient d'une couleur verte, et que beaucoup rejettent du gaz oxygène dans les mêmes circonstances que les feuilles. Leur tissu est tout cellulaire, sans la moindre apparence de vaisseaux. Dans les podétions développés en tiges solides, on distingue très-bien un filet ligneux, revêtu d'une écorce lâche. M. Rémond observe que, lorsqu'on déchire un lichen, sa substance, de blanchâtre qu'elle étoit, devient verte; phénomène qu'il attribue à l'extravasation des sucs colorés qui s'échapperoient de cellules particulières; mais ne se pourroit-il pas qu'il eût pour cause la combinaison de l'oxygène de l'air avec la substance du lichen ?

Hypoxylées.

Ce groupe s'enchaîne naturellement avec les lichens, en sorte qu'on ne peut marquer avec rigueur les limites respectives de l'un et de l'autre.

Les conceptacles des hypoxylées sont des sphérules (*spherulæ*) ou des lirlles (*lirellæ*). Les sphérules sont arrondies, oblongues ou coniques; elles s'ouvrent au sommet par des fentes ou des pores, et chacune constitue quelquefois à elle seule la plante entière; leurs séminules, de substance mucilagineuse, se répandent au dehors sous forme de gelée, que la sécheresse réduit en une poussière très-fine. Les lirlles sont étroites, allongées et souvent ramifiées; elles s'ouvrent par une fente longitudinale; elles contiennent des élytres polyspermes. Les sphérules et les lirlles sont souvent portées par une thalle, tantôt mince, sèche, crustacée; tantôt épaisse et subéreuse: cette dernière espèce de thalle, qui se développe quelquefois en forme de fronde ou de fongosité, prend le nom de strome (*stroma*). Certaines hypoxylées offrent à leur surface, dans leur jeunesse, une poussière blanche, qui peut-être est analogue aux sorédions des lichens.

On trouve ordinairement les hypoxylées sur les troncs, les branches et les feuilles des végétaux ligneux, morts ou vivans, et rarement sur les pierres ou sur la terre. M. Decandolle assure qu'aucune espèce exposée, sous l'eau, à la lumière des rayons

solaires, ne donne du gaz oxygène, et que plusieurs, dans les mêmes circonstances, donnent du gaz hydrogène.

Champignons.

Ce groupe, de même que les lichens et les hypoxylées, diffère de tous les autres par la forme, l'aspect et la nature particulière des êtres qu'il comprend. Les botanistes de l'antiquité, frappés de ces différences, crurent que les champignons étoient engendrés spontanément par la fermentation et la putréfaction. Ils admettoient, sans répugnance, que des êtres organisés pouvoient se former, par opposition de molécules, à la manière des corps bruts, et cette doctrine prévalut dans un temps où les principes fondamentaux de la physiologie animale et végétale étoient totalement ignorés. Boccone l'appliquoit, non-seulement aux champignons, mais encore à beaucoup de plantes aquatiques; et deux hommes à jamais célèbres dans la science, Tournefort et Dillen, ne rejetèrent pas ces idées. Charles de l'Ecluse, leur prédécesseur, avoit mieux apprécié la marche de la nature dans la propagation de ces corps organisés; il ne doutoit pas qu'ils ne se reproduisissent par graines, comme les autres végétaux. Micheli et Réaumur rendirent cette opinion très-probable: le premier, en indiquant les séminules du *byssus velutina*, qui est l'*Pectosperma terrestris* de M. Vaucher; le second, en indiquant les séminules du nostoc commun. Enfin, il ne fut plus permis aux naturalistes éclairés d'admettre des générations fortuites, dès que l'on eut constaté l'existence des espèces par la comparaison et le développement des individus constamment semblables entre eux. Ce grand travail a été suivi avec une patience admirable par plusieurs naturalistes modernes.

Les champignons sont, en général, d'une consistance très-molle. Ils végètent sur la terre, sous la terre ou dans l'eau, sur les autres végétaux vivans ou morts, sur une multitude de substances de natures différentes; presque tous aiment l'ombre ou l'humidité; leurs couleurs sont très-variées, mais aucun cependant ne se colore d'un vert herbacé. Ils ne donnent point de gaz oxygène sous l'eau; quelques-uns expirent du gaz hydrogène, d'autres du gaz azote, d'autres du gaz acide carbonique. La plupart s'altèrent facilement et subissent la fermentation putride. L'analyse chimique retire de ces végétaux plusieurs principes azotisés,

tels que l'albumine, l'osmazone, l'adipocire, une matière grasse, et un produit particulier auquel M. Braconnot a donné le nom de fongine. Quelques champignons contiennent une espèce de sucre cristallisable.

Les formes des champignons sont très-variées : ils ressemblent à des globes, à des massues, à des mitres, à des chapeaux, à des coupes, à des branches de corail, à des houpes, à des crinières, à des instrumens de cardeur, à des lames de parchemin, à l'écume des marais, etc., etc. ; plusieurs ont des fibres radicales, d'autres n'ont rien qui rappelle de tels organes.

Le conceptacle ou pérédion (*peridium*) constitue souvent à lui seul toute la plante : il s'ouvre de différentes manières ; il contient des séminules, tantôt libres, tantôt renfermées dans des élytres.

Un réseau (*reticulus*), ou de simples filets (*capillitia*), servent souvent de placentaire aux élytres ou aux séminules.

La plante est quelquefois contenue dans un volva, membrane épaisse qui part de la base, et ressemble à un sac.

Le pérédion prend, dans beaucoup d'espèces, la forme d'un disque, ou d'une calotte, auquel on donne le nom de chapeau (*pileus*) ; il est soutenu ordinairement par un pédicule (*pediculus*).

Une membrane unit le chapeau au pédicule avant le développement du champignon. Si cette membrane se détache du pédicule, et que ses lambeaux subsistent au bord du chapeau, elle prend en cet état le nom de cortine (*cortina*) ; mais si elle se détache du chapeau et reste fixée au pédicule, c'est un anneau (*annulus*) : la cortine et l'anneau peuvent exister à la fois dans un même individu. Le chapeau est, le plus souvent, garni en dessous de lames rayonnantes (*lamellæ*), ou de tubes (*tubi*), ou de pores (*pori*), ou de pointes (*aculei*), qui servent de placentaire aux séminules.

J'ai dit tout à l'heure que le pérédion constituoit souvent à lui seul toute la plante ; cela est évident pour la truffe, masse épaisse, charnue, irrégulière, semblable à une racine tubéreuse, et qui se multiplie quand la destruction de sa substance met en liberté les séminules qu'elle contient. Les *uredo* ont une organisation plus simple encore, et les noms de pérédion et de séminule n'y trouvent pas même d'application ; ce sont de petites

vessies membraneuses, transparentes, jaunâtres, qui naissent sous l'épiderme tendre des feuilles et des jeunes branches de certains végétaux, et le crévent pour paroître à la lumière. A l'œil nu, ils ressemblent au pollen du lis blanc; mais, quand on les observe au microscope, on découvre qu'ils contiennent d'autres vessies beaucoup plus petites, et celles-là, sans doute, en contiennent d'autres qui sont imperceptibles: c'est donc un véritable emboitement de germes, ou plutôt d'individus qui n'ont pas pris encore toute leur croissance, manière d'être si semblable à ce qu'on remarque dans le volvox, qu'à ne juger que par la forme et par le mode de reproduction, on seroit disposé à ne faire qu'un même genre des *uredo*, qui sont rangés parmi les champignons, et du volvox qui appartient aux animaux infusoires.

Les *uredo*, les *acidium*, les *succinia* sont des champignons intestins; ils se développent dans le tissu cellulaire des plantes, et ne peuvent se développer autre part. Ils représentent, dans le règne végétal, les hydatides, les *tœnias*, les tétragules, les ascarides, et une foule d'autres vers qui vivent dans le corps des animaux. Il y a pourtant cette différence, que les vers intestins ne paroissent point au dehors, tandis que les champignons intestins déchirent, en se développant, l'épiderme qui les recouvre, et terminent leur croissance à l'air libre. C'est une question qui n'est pas résolue de savoir comment des champignons se disséminent. Il n'y a aucun doute que leurs séminules impalpables n'arrivent sous l'épiderme. Mais comment y parviennent-elles? Voilà la difficulté. Sont-elles introduites avec l'humidité de la terre dans les racines, et déposées par la sève dans le tissu qui végète à la lumière? ou bien pénètrent-elles directement sous l'épiderme par les pores imperceptibles dont il est criblé? Cette dernière opinion semble plus probable. De quelque manière qu'on explique le phénomène (en rejetant toutefois l'hypothèse des générations fortuites), il est une preuve irréfragable de la prodigieuse divisibilité de la matière organisée et vivante.

Les botanistes qui ont cru à l'existence d'organes mâles et femelles dans les algues, les lichens, les hypoxylées, ont supposé qu'ils existoient également dans les champignons. Les lames et les tubes de ces végétaux ont quelquefois un

rebord frangé. Micheli voit dans ce rebord l'organe mâle; Hedwig, au contraire, pense que c'est le stigmate, et il prend pour des étamines certains filets succulens chargés de petits grains qui, selon lui, entourent les globules reproducteurs, ou, pour parler dans son sens, les pistils avant l'entier développement de la plante. Bulliard pense que, dans plusieurs espèces, le fluide fécondant, dépourvu d'enveloppe, est en contact immédiat avec les embryons; et que, dans d'autres, il est contenu dans des vessies membraneuses extrêmement petites.

On peut juger, par l'histoire sommaire que je viens de tracer des plantes agames et cryptogames, combien il est difficile de les étudier et de les connoître; mais les difficultés ne doivent pas nous rebuter. L'intérêt qu'excitent en nous les phénomènes de la nature, ne se mesure pas à la grandeur des êtres dans lesquels ils se manifestent; et la gloire de nos découvertes est d'autant mieux acquise, que nous avons rencontré plus d'obstacles pour parvenir à la connoissance des faits. D'ailleurs, voulons-nous prendre une juste idée du règne végétal, nous devons l'examiner dans toutes ses modifications, rechercher et circonscrire ses limites autant qu'il est en notre pouvoir, et nous appliquer à saisir les rapports délicats qui unissent, par des nuances graduées, ces poussières impalpables, ces filets déliés, ces lames irrégulières, ces masses de formes variées et bizarres où l'œil ne distingue que foiblement la trace de l'organisation, à ces superbes végétaux qui cachent leur cime dans les nuages, et couvrent de leur ombre épaisse la terre dont ils sont le plus bel ornement. (MIRBEL, *Elémens de Physiologie végétale*, etc.)

Consultez, pour les différens caractères des organes reproducteurs des cryptogames, les figures de l'ouvrage ci-dessus, et l'explication de ces figures. (MASS.)

CRYPTOGAMIE. (*Bot.*) Ce nom, formé de deux mots grecs, qui signifient *noces cachées*, a été donné par Linnæus à la vingt-quatrième classe de son *Système sexuel* (voyez MÉTHODE). Cette classe réunit toutes les plantes dans lesquelles on ne voit point nettement, ou dans lesquelles on ne voit point du tout des organes sexuels. Tels sont les fougères, les mousses, les algues, les champignons. Voyez CRYPTOGRAMES. (MASS.)

CRYPTONIX. (*Ornith.*) M. Temminck a formé sous ce nom, tom. 3, p. 526 de ses Pigeons et Gallinacés, un genre particulier, composé du rouloul de Malacca, décrit par Sonnerat, et d'une autre espèce. Voyez ROULOUL. (CH. D.)

CRYPTOPÉTALE, *Cryptopetalon*. (*Bot.*) [*Corymbifères*, Juss.; *Syngénésie polygamie superflue*, Lian.] Ce nouveau genre de plantes, que nous avons établi dans la famille des synanthérées (Bull. Soc. Philom., janvier 1817), appartient à la tribu des hélianthées, et à la section naturelle des hélianthées-tagétinées, dans laquelle nous le plaçons auprès du *kleinia*.

La calathide est couronnée, discoïde ou quasi-radiée, composée d'un disque multiflore, régulariflore, androgyniflore, et d'une couronne point ou peu radiante, unisériée, pauciflore, liguliflore, féminiflore. Le péricline, à peu près égal aux fleurs, et cylindracé, est formé de cinq squames subunisériées, se recouvrant par les bords; elles sont grandes, larges, ovales, obtuses, parsemées de glandes. Le clinanthe est hérissé de fimbriilles extrêmement courtes, filiformes, tronquées ou épaissies au sommet. Les cypselles sont longues, grêles, subcylindrées, hérissées de poils roux; leur aigrette est composée de squamellules nombreuses, plurisériées, inégales, filiformes, fortement barbellulées, roides comme des crins, rousses, entre-greffées à la base. Les corolles de la couronne sont bidentées au sommet, et entièrement ou presque entièrement cachées par le péricline. Les styles des fleurs du disque sont simples, quoique ces fleurs paroissent être hermaphrodites; anomalie qui existe dans plusieurs genres de tagétinées.

Le CRYPTOPÉTALE CILIÉ (*Cryptopetalon ciliare*, H. Cass.) est une petite plante herbacée, annuelle, diffuse, dont la tige est munie de deux rangs de poils opposés; ses feuilles sont opposées, connées, sessiles, linéaires-lancéolées, bordées de très-longs cils charnus, et pourvues en dessous de grosses glandes nombreuses; les calathides, composées de fleurs jaunes, sont solitaires au sommet de rameaux courts, simples, garnis de quelques feuilles. Cette plante a été rapportée du Pérou par Joseph de Jussieu, dans l'Herbier duquel nous l'avons observée. (H. Cass.)

CRYPTOPETRA (*Fossil.*), nom que Mercati, *Metalloth.*

Vatican., donne à quelques échimites fossiles, et entre autres aux spatangues oviformes des modernes. (DE B.)

CRYPTOPHAGE (*Entom.*), nom donné par Paykul à un petit genre d'insectes coléoptères, de la famille des mycétobies ou fungivores, pour y comprendre les deux espèces que Fabricius avoit rangées dans son genre Mycétophage, sous le nom de *punctatus* et de *bifasciatus*, dans son Entomologie systématique. (C. D.)

CRYPTOPHTHALME. (*Crustacés.*) Ce nom, qui signifie œil caché, a été donné par M. Raffinesque à un crustacé de Sicile. (C. D.)

CRYPTOPLAX. (*Moluscart.*) Sous-genre de l'ordre des oscabrions, établi par M. H. de Blainville, dans le Supplément à l'Encyclopédie d'Edimbourg, pour des espèces qui ont tous les principaux caractères de ce genre, mais chez lesquelles le corps, étroit, allongé, presque cylindrique, et offrant beaucoup de ressemblance avec celui des larves de scarabées, contient, dans la ligne médiane du dos, une série de très-petites coquilles ou corps calcaires, qui se touchent à peine, et qui ne sont visibles à l'extérieur que par une série de fort petits trous. Dans ces espèces d'animaux le dos n'est distingué du ventre que par un léger sillon très-peu profond, et une très-petite partie de ce ventre est occupée par une sorte de pied ou de large sillon, dont les bords sont fort minces et très-plissés; du reste, les branchies sont placées et à peu près formées comme dans les véritables oscabrions.

On ne connoît encore que deux espèces bien distinctes de cryptoplaces, l'une, nommée cryptoplace larviforme, *cryptoplax larviformis*, est en effet presque parfaitement cylindrique et ne peut être mieux comparée qu'à une sorte de ver palmiste; et l'autre, un peu plus déprimée, se rapproche davantage des oscabrions ordinaires: aussi son corps est-il plus court. C'est le cryptoplace déprimé, *C. depressus*. Dans ces deux espèces, dont on ignore la patrie, il y a de chaque côté du dos une série de faisceaux de soie parfaitement symétriques. Voyez OSCABRION. (DE B.)

CRYPTOPODES. (*Crustacés.*) On a désigné sous ce nom, qui signifie pattes cachées, une division des crustacés astacoïdes, de la famille des carcinoïdes, voisins des calappes, dont le têt recouvre les quatre dernières paires de pattes. (C. D.)

CRYPTOPS. (*Entom.*) M. Leach a désigné sous ce nom de genre une espèce de scolopendre aveugle, qu'il nomme *hortensis*, et qu'il a recueillie en Angleterre. (C. D.)

CRYPTORHINQUES. (*Entom.*) Ce sont des charançons à trompe cachée, voisins des rynchènes. (C. D.)

CRYPTOSPERMUM. (*Bot.*) Ce nom est donné, par M. Persoon, aux espèces du genre *Opercularia* de Gærtner, qui ont les fleurs rassemblées en tête sphérique, et que Solander nommoit *rubioides*, avec l'intention de les distinguer d'une espèce dont les fleurs sont distinctes et seulement disposées en ombelle, qu'il nommoit *pomar.* Voyez Ann. du Mus. d'Hist. Nat., vol. 4, p. 426. (J.)

CRYPTOSTEMME, *Cryptostemma.* (*Bot.*) [*Corymbifères*, Juss. ; *Syngénésie polygamie frustranée*, Linn.] Ce genre de plantes, de la famille des synanthérées, appartient à notre tribu naturelle des arctotidées, section des arctotidées-prototypes. Il a été proposé par M. R. Brown, et publié, en 1813, dans la seconde édition de l'*Hortus Kewensis* d'Aiton, où l'on y rapporte les *arctotis calendulacea* et *hypochondriaca*. Les seuls caractères qui lui soient assignés dans cet ouvrage, y sont exprimés en ces termes : *Receptaculum favosum* ; *pappus paleaceus lana implexa seminis tectus* ; *calix imbricatus*. Voici ceux que nous avons observés sur l'*arctotis hypochondriaca*.

Calathide radiée, composée d'un disque multiflore, régulariflore, androgyniflore, et d'une couronne unisériée, diversiflore, neutriflore. Péricline à peu près égal aux fleurs du disque, hémisphérique, formé de squames imbriquées, appliquées, intradilatées ; les extérieures ovales, avec un petit appendice inappliqué, foliacé, subulé ; les intérieures oblongues, coriaces inférieurement, foliacées supérieurement, arrondies au sommet. Clinanthe planiuscule, alvéolé, à cloisons un peu charnues, dentées supérieurement. Ovaires du disque couverts d'une couche épaisse de poils très-longs et très-nombreux, munis d'un bourrelet apiculaire, et d'une aigrette de squamellules unisériées, inégales, paléiformes, ovales, cachées par les poils de l'ovaire. Etamines à filets hérissés de papilles, à anthères munies d'appendices apiculaires arrondis. Styles irritables. Les fleurs de la couronne ont un faux ovaire semi-avorté, glabre, inaignetté ; point de style ; et la corolle tantôt unilugulée

et trilobée au sommet, tantôt biligulée, ayant la languette extérieure trilobée au sommet, et la languette intérieure divisée jusqu'à la base en deux lanières, d'autres fois indivise.

Les espèces de ce genre ont été décrites dans le second volume de ce Dictionnaire (pag. 464), sous le nom d'*Arctotis*. (H. Cass.)

CRYPTOSTOME, *Cryptostoma*. (*Malacoz.*) C'est un genre établi et figuré par M. de Blainville dans l'article MOLLUSQUE du Supplément à l'Encyclopédie d'Edimbourg, pour un animal fort remarquable par l'immensité de son pied et la disposition de sa bouche, qui est tout-à-fait cachée sous le bord antérieur de la coquille, du reste parfaitement semblable à celle du sigaret, près duquel ce nouveau genre doit être placé. Ses caractères génériques sont: Corps linguiforme, formé en très-grande partie par un pied fort long, plus étroit en avant, élargi en arrière, débordant de toutes parts et de beaucoup la masse des viscères, canaliculé de chaque côté, peu convexe en dessous, et recouvert, dans une petite partie de son étendue, par une coquille en tout semblable à celle des sigarets; bouche entièrement cachée sous le rebord antérieur et supérieur du pied, et vers laquelle convergent les sillons de celui-ci: deux tentacules comprimés et appendiculés à leur base. Le corps de cet animal, considéré en totalité, a la forme d'une espèce de langue, tout-à-fait plane en dessous et un peu bombé en dessus; mais la plus grande partie est formée par le pied, qui est réellement énorme, et quatre à cinq fois plus grand que le corps proprement dit. La partie antérieure de ce pied, c'est-à-dire celle qui se trouve déborder la coquille en avant, est beaucoup plus longue que la postérieure, et se termine antérieurement par une pointe mousse: elle offre de chaque côté un sillon ou demi-canal, qui commence un peu en arrière de l'extrémité antérieure, un peu plus près du côté droit. Ces deux sillons conduisent dans une grande rainure transversale, où se voient la bouche et les tentacules, dont la plus grande partie est cachée par le rebord avancé de la coquille, et dans laquelle se terminent aussi de chaque côté des sillons semblables, creusés sur le rebord de la partie postérieure du pied, qui est plus mince et plus large que l'antérieure. Le bord antérieur du sillon transversal dont il vient d'être parlé, est formé par un rebord tranchant, libre.

échancré à peu près dans son milieu, et plus profondément encore vers son bord gauche: en le soulevant d'arrière en avant, on trouve la bouche qui est un peu infundibuliforme, et en arrière, une bande horizontale tranchante, libre en arrière, adhérente par son bord antérieur, et donnant naissance, à chacune de ses extrémités, à un tentacule assez court, conique, qui est aussi appendiculé à sa base; à droite, sous ce mince rebord du pied, est la terminaison de l'organe de la génération mâle: en soulevant, au contraire, d'arrière en avant le bord du manteau, qui forme la partie postérieure du sillon transversal et recouvert par la coquille, on voit, 1.° la fente transversale, un peu oblique, qui conduit dans la cavité branchiale, au plancher de laquelle est appliquée une branchie unique et oblique, non symétrique; 2.° la terminaison de l'anüs par un canal flottant, et dirigé de gauche à droite; et enfin, outre la glande anale, tout-à-fait au point de réunion du bord du manteau avec le pied à droite, un orifice infundibuliforme pour la terminaison des organes femelles. Le corps proprement dit, ou la masse des viscères, le cœur, les branchies, etc., forment sur le cinquième moyen du pied, une petite masse un peu aplatie et contournée en spirale; elle est entièrement renfermée dans une coquille très-plate, très-déprimée, à ouverture très-grande, entière, dont le bord postérieur étoit renfermé dans une sorte de rainure que lui offroit, à cet effet, le bord antérieur de la partie postérieure du pied, et qui, dans toute son étendue, étoit recouverte par un épiderme fort épais, d'un brun jaunâtre, qui se continuoit évidemment avec la peau; en sorte que cette coquille doit être regardée comme intérieure: et, en effet, elle n'étoit pas colorée. L'organisation du cryptostome a, du reste, beaucoup de rapports avec celle des mollusques dits gastéropodes. La masse des viscères se compose de deux parties: l'une, supérieure, formée par les organes de la respiration, de la circulation, qui est recouverte par la coquille; et une autre, tout-à-fait inférieure, séparée de la première par une sorte d'étranglement qui occupe le bord de l'ouverture de la coquille, est placée dans une excavation du pied et formée des viscères de la digestion: l'estomac est double; le postérieur est assez grand et membraneux; le foie en est distinct et indivis; la masse buccale est médiocre; la cavité qui la renferme, ainsi que le

premier estomac et le ruban lingual, est séparée de celle du foie par une sorte de diaphragme; le système nerveux central a un ganglion inférieur quadrilatère, entouré d'une substance comme grenue, et fournissant de chaque côté quatre rameaux, dont un antérieur pour la partie antérieure du pied, et les autres pour les parties latérales et postérieures, etc.

Ce genre ne contient encore que deux espèces, qui toutes deux ont été observées dans la Collection du Muséum Britannique, conservées dans l'Alcohol, et dont on ignore la patrie.

1.° CRYPTOSTOME DE LEACH; *Cryptostoma Leachii*. (Bv.) Cette espèce se distingue de la suivante par plus de longueur proportionnelle. En effet, la largeur est plus de deux fois dans la longueur; la partie antérieure du pied est proportionnellement plus longue que la postérieure, comparativement avec ce qui a lieu dans la suivante; les tentacules sont en outre plus petits, plus coniques et plus étroits, plus distans, et les appendices de leur base sont plus petits.

2.° LE CRYPTOSTOME RACCOURCI; *Cryptostoma breviculum*. (Bv.) Le corps est plus large que la moitié de sa longueur, ce qui le fait paroître plus déprimé, plus court et plus large: la partie antérieure du pied est presque égale à la postérieure; les tentacules sont beaucoup plus grands, plus larges, plus déprimés et plus rapprochés, et les appendices latéraux de la bande tentaculaire plus grands.

La coquille de cette dernière espèce n'a pas été observée; mais il n'y a aucun doute qu'elle doit offrir des différences au moins de proportion avec celle de la précédente. (DE B.)

CRYPTOSTOMUM. (Bot.) Schreber donne ce nom au *moutabea* d'Aublet, qui, par son port, a quelque affinité avec les sapotées, mais en diffère beaucoup par sa corolle irrégulière et attachée au calice, et par les filets des cinq étamines réunies en une membrane. Le genre *Acosta* de la Flore du Pérou est peut-être congénère. Sa différence consiste dans la corolle fendue profondément d'un côté, et dans son fruit qui est à cinq loges, au lieu de trois: on lui attribue aussi une seule anthère avec plusieurs ondulations. (J.)

CRYPTOSTYLIS. (Bot.) Genre de plantes monocotylédones, à fleurs irrégulières, de la famille des orchidées, de la *gyandrie diandrie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel:

une corolle à six pétales; cinq linéaires, étalés; le sixième inférieur, entier, élargi, concave à sa base, renfermant les organes sexuels en une colonne très-courte : une anthère bilobée, parallèle au stigmate : une capsule uniloculaire, à trois valves.

Les espèces de ce genre très-rapproché des *malaxis*, sont toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. Leurs racines sont composées de bulbes fasciculées; leurs feuilles toutes radicales, peu nombreuses, planes, pétiolées; les fleurs disposées en épis, à l'extrémité d'une hampe simple. On ne connoît encore que les trois suivantes :

CRYPTOSTYLE A LONGUES FEUILLES : *Cryptostylis longifolia*, Robert Brown, *Nov. Holl.* 1, pag. 317; *Malaxis subulata*, Labill., *Nov. Holl.* 2, pag. 61, tab. 212. Ses racines produisent cinq à six feuilles pétiolées, toutes radicales, longues de deux ou trois pouces, lancéolées, nerveuses en dessous. La hampe est cylindrique, haute d'un pied, garnie de gaines alternes, membraneuses, distantes, aiguës; les fleurs disposées en une grappe terminale, munies chacune d'une bractée concave, ovale-oblongue, presque acuminée; les pétales un peu roulés à leurs bords, étroits, subulés; les trois extérieurs égaux, les deux intérieurs un peu courts : la lèvre plus longue que les autres pétales, concave, courbée en dedans à ses bords, et sinuée, presque de même largeur dans toute sa longueur, terminée par une pointe obtuse, courbée en dedans; traversée par deux bandes longitudinales, calleuses un peu au-dessus de leur milieu : le style très-court; une anthère operculée, hémisphérique, à deux loges; les capsules ovales, oblongues.

CRYPTOSTYLE OVALE; *Cryptostylis ovata*, Brown, *Nov. Holl.* 1, pag. 317. Cette espèce a des feuilles ovales, oblongues; les fleurs étalées; le pétale inférieur ou la lèvre convexe, recourbée à ses bords; l'axe ou le rachis lisse jusque vers son milieu, puis calleux vers son sommet. Elle a été recueillie sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

CRYPTOSTYLE DROITE; *Cryptostylis erecta*, Brown, *Nov. Holl.* 1, pag. 317. Cette plante, rapprochée de la précédente, s'en distingue par ses fleurs droites. La lèvre est concave en dessus; l'axe membraneux, saillant en carène à sa partie supérieure. Elle croît aux mêmes lieux que la précédente. (POIR.)

CRYPTURUS. (*Ornith.*) Les tinamous, correspondant aux *ynambus* d'Azara, ont reçu d'Illiger, genre quatre-vingt-deux, ce nom, qui signifie *queue cachée*, auquel M. Vieillot a donné la terminaison féminine *cryptura*. Illiger a aussi adopté le mot *crypturi* pour désigner la vingt-troisième famille de son *Prodromus*. Voyez TINAMOU. (CH. D.)

CTEISIUM. (*Bot.*) Michaux a établi ce genre, de la famille des fougères, sur une espèce dont il fit la découverte aux Etats-Unis, et qui a le port des *ophioglossum* à tiges grimpantes de Linnæus. Les caractères qu'il assigne à ce genre sont les mêmes que ceux du genre *Gisopteris* de Bernhardt, et que ceux du genre *Ramondia* de M. Mirbel. Celui-ci est établi sur deux fougères des Indes orientales, dont l'une, le *tseru-valli-panna altera* de Rheede, est l'*ophioglossum scandens* de Linnæus, dont les caractères avoient engagé Cavanilles à en faire le type du genre *Ugena*, et Bernhardt à établir celui qu'il nomme *Odontopteris*. La 2.^e espèce, qui est le *valli-panna* des Malabares, ou l'*ophioglossum flexuosum* de Linnæus, est le type du genre *Lygodium* de Swartz, ou *Vallifilix* d'Adanson. Il en résulte que le *cteisium*, le *ramondia*, l'*ugena*, le *vallifilix*, l'*odontopteris*, le *gisopteris* et le *lygodium*, sont le même genre sous des noms différens. Ce genre, qui est un véritable démembrement de l'*ophioglossum*, se trouve consigné dans le *Species Plantarum* de Willdenow, à l'article *Hydroglossum*, huitième nom créé pour le désigner. Ce botaniste y rapportant toutes les espèces qui y appartiennent, nous le conserverons, et nous y reviendrons à l'article HYDROGLOSSUM. (LEM.)

CTÈNE, *Ctenus.* (*Entom.*) On trouve ce nom de genre dans l'ouvrage de M. Walckenaer sur les aranéides. Il l'a placé dans sa troisième division des araignées qu'il nomme marchenses. Il a établi ce genre d'après une araignée de Cayenne, et deux autres espèces dont il a vu des figures. Les yeux sont inégaux, occupant le devant et les côtés du corselet, placés sur trois lignes. (C. D.)

CTENITE, *Ctenites.* (*Foss.*) Autrefois on donnoit ce nom aux peignes fossiles. Voyez au mot PEIGNE. (D. F.)

CTENODE, *Ctenodes.* (*Entom.*) Olivier a fait connoître sous ce nom de genre un insecte coléoptère tétraméré, qui paroît de la famille des xylophages, entre les capricornes et les priones.

Il a été rapporté de l'Amérique méridionale. Il l'a figuré au n.° 95 bis du tome VI, pl. 1, fig. 1, sous le nom de *ctenode dix-taches*. (C. D.)

CTENOIDE, *Ctenoides*. (Conch.) C'est le nom sous lequel Klein, *Ostracoderm.*, pag. 134, désigne le genre de coquilles bivalves que les conchyliologistes modernes nomment, avec M. de Lamarck, LIME. Voyez ce mot. (DE B.)

CTENOIDE. (Foss.) On a aussi donné autrefois ce nom à certaines espèces de moules fossiles. Voyez au mot MOULE. (D. F.)

CTÉNOPHORE, *Ctenophora*. (Entom.) Ce nom, qui est tiré de deux mots grecs signifiant *porte-peignes*, a été composé par Meigen pour désigner un genre de diptères, de la famille des hydromyès, voisin des tipules. Fabricius a adopté ce genre dans son Système des Antliates, et il y rapporte huit espèces. Ce sont de grandes tipules qui n'ont pas de stemmates, dont les palpea ou antennules allongées sont formées de cinq articles, les ailes écartées, en réseau, les antennes en scie ou en peigne dans les mâles. On trouve les larves de ces insectes dans le terreau qui se forme au milieu des troncs des arbres pourris. Elles sont allongées, cylindriques, avec une tête écailleuse, comme les chenilles. Leur corps est composé de douze anneaux. Elles se changent en nymphes immobiles, sur le corselet desquelles on observe deux cornes, qui sont des stigmates semblables à ceux des nymphes de cousins. Les anneaux de leur abdomen sont garnis d'épines en verticille.

La première espèce, décrite par Fabricius, est

1.° La CTÉNOPHORE PECTINICORNE, décrite par Degeer dans ses Mémoires, t. VI, pag. 400, et représentée par lui, pl. 25, fig. 3. Son corps est d'un jaune orangé, avec la tête, le dessus du corselet, ainsi que la pointe de l'abdomen, noirs ; les ailes ont une tache noire.

2.° La CTÉNOPHORE A DEUX TACHES, *Ctenophora bimaculata*.

Noire ; pattes et côtés du ventre jaunes ; ailes transparentes, à deux taches brunes.

Cette tipule est décrite et figurée par Réaumur, tom. V, pl. 4, fig. 1 et 2.

3.° La CTÉNOPHORE NOIRACIE, *Ctenophora atrata*.

Noire ; le premier segment de l'abdomen et les pattes jaunes ; ailes transparentes, avec un point noir sur les bords.

Degeer a décrit cette espèce dans le tom. VI de ses Mémoires, pag. 350, n.° 11 : il l'a aussi figurée. (C. D.)

CUA. (*Bot.*) Voyez KUA (J.)

CUADERVIZ (*Ornith.*), nom espagnol de la caille d'Europe, *tetrao coturnix*, Linn. (Ch. D.)

CUALLARCH. (*Ornith.*) On nomme ainsi, en Catalogne, lecanard pilel, *anas acuta*, Linn. (Ch. D.)

CUAMBU. (*Bot.*) Pison croit que la plante qui porte ce nom au Brésil est une espèce de benoîte, *geum*. (J.)

CUANGU, COUADOU ou CUONDou (*Mamm.*), sont un seul et même nom que, suivant Marcgrave, Pison, le père Dabbeville et d'autres voyageurs encore, on donne, dans quelques endroits de l'Amérique, à une espèce de porc-épic, *histrix brachyura*, Linn. Voyez PORC-ÉPIC. (F. C.)

CUATI ou COATI. (*Mamm.*) Voyez ce dernier mot. (F. C.)

CUBA, CUBÆA. (*Bot.*) Scopoli et Schreber emploient ce nom pour désigner le *tachigali* de Cayenne, *tachigalea* d'Aublet. M. Persoon l'a nommé *tachia*, nom qu'on ne peut adopter, puisque Aublet a un autre *tachia*. Necker avoit adopté pour ce genre le nom *valentinia*, employé ailleurs par M. Swartz pour un genre voisin du *samyda*, et qui conséquemment doit être rejeté pour celui-ci ; celui d'Aublet paroit devoir être conservé, comme étant le premier établi. (J.)

CUBÆA (*Bot.*), nom générique substitué par Schreber à celui de TACHIGALIA employé par Aublet. Voyez ce mot. (POIR.)

CUBAL SINI. (*Bot.*) Voyez CUBÈBE. (J.)

CUBALOS. (*Ornith.*) Parmi les oiseaux que le capitaine Stibbs a trouvés, en 1723, sur les bords de la rivière Damasensa, voisine de celle de Gambra ou Gambie, en étoit un de petite taille, qu'on appeloit ainsi, et qui n'est désigné dans l'Histoire générale des Voyages, tom. 3, in-4.°, p. 57, que comme faisant son nid à l'extrémité de branches d'arbres pendantes sur l'eau. Il s'agit probablement ici du *touenam courvi*, ou de quelque autre espèce du genre *Loria*, et particulièrement de celle qui a d'abord été figurée dans l'Histoire des Oiseaux d'Albin, tom. 3, pl. 62, et dont Linnæus a fait son *loria melanocephala*. (Ch. D.)

CUBÈBE. (*Bot.*) Dans les pharmacies on connoît sous ce nom, et sous celui de *piper caudatum*, de petites baies globuleuses, sèches, de couleur brune ou grisâtre, de la grosseur d'un grain de poivre ordinaire, lesquelles, mâchées, impriment sur la langue un sentiment de chaleur et de légère amertume, et rendent l'haleine agréable. Leur principe actif ne réside pas dans l'huile qu'on en retire, et qui est assez douce, mais dans les extraits, soit aqueux, soit spiritueux, surtout dans ces derniers. Le cubèbe est peu employé en médecine; cependant il passe pour stomachique, propre à diviser la pituite épaisse qui tapisse l'estomac, et à dissiper les vents. Ces fruits sont apportés de l'Inde. On n'a pas d'abord connu avec certitude le végétal qui produisoit le cubèbe. Quelques-uns ont cru que c'étoit le *pindaibo* du Brésil, mentionné par Pison; d'autres les faisoient venir d'une espèce de *fagara*, dont le fruit a reçu des Arabes le nom de cubèbe: mais la plupart l'ont attribué, avec plus de raison, à une espèce de poivre; ce qui a été confirmé par Bergius, et d'après lui Linnæus fils, dans son *Supplementum*, l'a nommé *piper cabeba*. La plante est un arbrisseau à tige articulée, dont les fruits sont disposés sur des chatons, et portés chacun sur un pédoncule ou pivot particulier. (J.)

CUBETH. (*Ornith.*) La bartavelle, *tetrao rosus*, Linn., porte, dans les langues orientales, ce nom et ceux de *cubata* et *cubeji*, que Buffon croit être dérivés de son chant, exprimant, à peu près, le mot *chacabis*, dont les Latins ont fait *cacabere*. (CH. D.)

CUBIANC. (*Ornith.*) Suivant Bonelli, on désigne par ce mot, en Piémont, l'hirondelle de fenêtre ou hirondelle au croupion blanc, *hirundo urbana*, Linn.; et par *cubiane d'terra*, le motteux ou cul-blanc, *motacilla ænanthe*, Linn. (CH. D.)

CUBLA. (*Ornith.*) Espèce de pie-grièche, dont M. Levaillant a donné la figure, pl. 72 de son *Ornithologie d'Afrique*. (CH. D.)

CUBLANDIA. (*Bot.*) Voyez **COUBLANDIA.** (J.)

CUBOSPERME, *Cubospermum.* (*Bot.*) Le genre décrit sous ce nom par Loureiro n'est qu'une espèce de *jussiaea*, dans la famille des onagracées. (J.)

CUBOSPERMUM. (*Bot.*) Genre établi par Loureiro pour une plante de la Cochinchine, qui paroît devoir appartenir au

genre *Jussiaea*, dont elle ne diffère que par le nombre des pétales, variable dans ce genre. Voyez JUSSIE. (POIR.)

CUBRICUNCHA. (*Ichthyol.*) Suivant la Chênaye des Bois, on donne ce nom, dans les Indes, à un poisson qu'il regarde comme le même que l'*aramaca* de Marcgrave, qui est une espèce de pleuronecte. Voyez ARAMACA, LINGOADA et PLEURONECTE. (H. C.)

CUBRICUNHA. (*Ichthyol.*) En Portugal, c'est, dit-on, le nom du *pleuronectes argus* de Linnæus. Voyez TURBOT. (H. C.)

CUBSJUBONG. (*Bot.*) Les Malais donnent ce nom et celui de *dutra*, suivant Rumph, au *datura fastuosa* et au *datura metel*. Chez les Macassars, c'est le *eutsjubong*; chez les Malabares, le *hummatu*, ou, selon Rumph, *ummata-caja*; c'est encore le *dotiro* des Brames, le *datura* ou *daturo* de la côte de Canara; le *datula* des Turcs et des Persans; le *baryokokalos* des Grecs modernes; le *wantoboë* des Chinois; le *cachoocong* de Sumatra. (J.)

CUC (*Ornith.*), un des noms piémontois du coucou, *cuculus canorus*, Linn., qu'on appelle, en Italie, *cucco*, *cuco*, *cuculo*, *cuculio*. (CH. D.)

CUCALME. (*Bot.*) Une espèce d'angrec, *epidendrum*, à feuilles bulbifères, est ainsi nommée, suivant Commerson, dans les îles de France et de Bourbon, où on la trouve fréquemment dans les bois. (J.)

CUCCAR. (*Bot.*) Voyez CAROBOLA. (J.)

CUCCUMIAU. (*Ornith.*) Ce terme désigne, en Sardaigne, suivant Cetti, la chouette ou grande chevêche, *strix ulula*, qui se nomme aussi *cicama* et *civetta*. (CH. D.)

CUCCUS. (*Ornith.*) Gesner et d'autres anciens naturalistes emploient ce terme pour *cuculus*, coucou. (CH. D.)

CUCI. (*Bot.*) L'espèce de palmier que l'on trouve citée sous ce nom par Pline, et que C. Bauhin mentionne également, paroît n'être que le *cuciophora* de Matthioli et de J. Bauhin. Plus récemment ce même palmier, connu en Egypte sous le nom de doum, y a été observé et décrit par M. Delille, qui l'a nommé en latin *eucifera*. Voyez DOUM. (J.)

CUCIFERA (*Bot.*), nom donné par Théophraste au genre *Hyphane* de Gærtner, connu plus généralement sous le nom de DOUM. Voyez ce mot. (POIR.)

CUCKEEL. (*Ornith.*) Ce mot, qui s'écrit aussi coukeel, désigne une espèce de coucou. (CH. D.)

CUCKOW (*Ornith.*), nom anglois du coucou, qui s'appelle en allemand *oucker*. (CH. D.)

CUCLÉOBANCHES. (*Malacoos.*) Faute d'impression. Voyez **NUCLÉOBANCHES.** (DE B.)

CUCLILLO (*Ornith.*), nom espagnol du coucou. (CH. D.)

CUCUBA. (*Ornith.*) Suivant Gesner, liv. 3, p. 218, Eustathe regardoit ce terme comme synonyme de *scops*, employé pour désigner une petite espèce d'oiseaux de proie nocturnes. Voyez **CHOUETTE.** (CH. D.)

CUCUBALE, (*Bot.*) *Cucubalus*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, polypétales, hypogynes, de la famille des caryophyllées de Jussieu, et de la *décandrie trigynie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Calice monophylle, tubuleux-ventru, à cinq dents ; corolle de cinq pétales onguiculés, nus à la base de leur limbe, souvent bifides à leur sommet ; dix étamines ; un ovaire supérieur, surmonté de trois styles ; une capsule arrondie ou ovale-oblongue et presque conique, à trois loges s'ouvrant par leur sommet et contenant des graines oblongues et nombreuses.

Les cucubales sont des plantes herbacées à feuilles simples, opposées, et à fleurs axillaires ou terminales, disposées en grappes ou en panicules. On en connoît aujourd'hui environ vingt-cinq espèces naturelles à l'Europe ou en général à l'ancien continent ; mais l'affinité qu'il y a entre elles et les silènes, et la foible différence qui les sépare de ces derniers, laissent beaucoup d'incertitude sur la place que doivent occuper certaines espèces. En effet, les cucubales n'étant distingués des silènes que parce que leurs pétales sont dépourvus, à la base de leur limbe, de ces petites écailles dont la réunion forme une sorte de couronne dans les silènes, il devient quelquefois très-difficile de décider d'une manière positive de la présence ou de l'absence de ces écailles, à cause de leur petitesse dans certaines espèces, et c'est alors arbitrairement qu'on rapporte ces plantes à l'un ou à l'autre de ces deux genres. Au reste le *cucubalus behen*, Linn., ayant ses pétales garnis d'appendices très-remarquables, a dû être exclu de ce genre et reporté aux silènes. Quant au *cucubalus bacciferus*, Linn.,

la forme particulière de son fruit nous a engagé à adopter pour lui le genre *Lychnanthos*, sous lequel Gmelin l'a présenté. Parmi les autres espèces qui nous paroissent devoir rester dans le genre Cucubale nous mentionnerons ici les suivantes :

CUCUBALE VISQUEUX ; *Cucubalus viscosus*, Linn., *Spec.* 592. Ses tiges sont droites, simples, velues, visqueuses, ainsi que toute la plante; hautes de deux à trois pieds, garnies de feuilles lancéolées, les inférieures étant beaucoup plus longues que les autres et ondulées. Ses fleurs sont blanches, courtement pédonculées, penchées ou inclinées, disposées le long de la partie supérieure des tiges en une grappe longue, lâche et terminale; leurs étamines sont plus longues que les pétales, qui sont échanrés. Cette plante est bisannuelle; elle croît en Suède, en Angleterre, en Italie, dans le Levant, etc.

CUCUBALE ÉTOILÉ ; *Cucubalus stellatus*, Linn., *Spec.* 592. Sa tige est droite, menue, haute d'un pied ou un peu plus, garnie de feuilles lancéolées, glabres, quaternées à chaque articulation. Ses fleurs sont blanches, pédonculées, disposées, au sommet de la tige, en grappe courte; leurs pétales sont quadrifides. Cette espèce est vivace; elle croît dans l'Amérique septentrionale.

CUCUBALE D'EGYPTE ; *Cucubalus Ægyptiacus*, Linn., *Spec.* 592. Sa tige se divise en plusieurs rameaux foibles, étalés sur la terre, garnis de feuilles linéaires, dont les plus jeunes ciliées à leur base. Ses fleurs sont axillaires, solitaires et sessiles; leurs pétales sont petits, à peine plus grands que le calice, qui est cylindrique pendant la floraison, mais qui devient ovale à dix côtes, avec des interstices membraneux, lorsqu'il renferme le fruit. Ce cucubale croît naturellement en Egypte, comme l'indique son nom spécifique.

CUCUBALE D'ITALIE : *Cucubalus Italicus*, Linn., *Spec.* 593; Jacq., *Observ.* 4, p. 12, t. 97. Sa tige est droite, chargée, surtout dans sa partie inférieure, d'un duvet à peine visible, et garnie de feuilles lancéolées, obtuses, presque nues. Ses fleurs sont blanches, pédonculées, redressées, disposées en panicule dichotome; leurs pétales sont assez larges, semibifides, et les calices sont en massue, creusés de dix sillons. Cette plante croît en Italie et dans les départemens du midi de la France; elle est bisannuelle.

CUCUBALE MULTIFLORE; *Cucubalus multiflorus*, Willd., *Spec. 2*, p. 687. Sa tige est simple, cylindrique, un peu rude, haute d'un pied ou environ, garnie de feuilles également rudes au toucher, dont les inférieures spatulées, et les supérieures linéaires. Les fleurs sont blanches, disposées en petits corymbes axillaires, pédonculés, formant dans leur ensemble une sorte de panicule resserrée, droite et terminale; leurs pétales sont linéaires, bifides; la capsule est globuleuse, très-longuement pédiculée. Cette plante croît en Hongrie; elle est vivace.

CUCUBALE DE TARTARIE; *Cucubalus Tataricus*, Linn., *Spec. 592*. Sa tige est droite, simple, un peu velue, haute de deux à trois pieds; garnie de feuilles lancéolées, vertes, glabres, légèrement ciliées, rétrécies à leur base. Ses fleurs sont blanches, courtement pédonculées, solitaires, opposées, disposées au sommet de la tige en une grappe simple, tournée du même côté; leurs pétales sont bifides, plus longs que le calice, de même que les étamines. Cette espèce croît en Russie et en Tartarie; elle est vivace.

CUCUBALE PARVIFLORE; *Cucubalus otites*, Linn., *Spec. 594*. Cette espèce se distingue de toutes les autres par ses fleurs dioïques, petites et d'un blanc sale, dont les pétales sont entiers. Sa tige est simple, haute d'un pied à un pied et demi, visqueuse dans sa partie supérieure, et en général peu garnie de feuilles. Celles-ci sont spatulées à la base des tiges, et lancéolées ou linéaires dans leur partie supérieure. Les fleurs, ramassées par paquets, forment au sommet de la tige une sorte de grappe interrompue. Ce cucubale est commun dans les lieux sablonneux et sur les collines, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, etc.

CUCUBALE A FEUILLES DE RENOUÉE; *Cucubalus polygonoides*, Willd., *Spec. 2*, p. 690. Sa racine est vivace, épaisse, en proportion de la grandeur de la plante; elle donne naissance à plusieurs tiges couchées à leur base, divisées en rameaux longs d'un pouce et demi, redressés, hérissés. Ses feuilles sont lancéolées, grandes comme celles du serpolet, mais plus étroites, rétrécies à leur base et à leur sommet, aiguës, hérissées de poils sur leurs deux faces. Ses fleurs sont sessiles au sommet des rameaux, où elles forment, par leur réunion de trois à six ensemble, une sorte de petite tête; leur calice est velu,

cylindrique et à cinq angles; les pétales sont éohancrés. Ce cucubale a été trouvé par Tournefort dans l'île de Naxos. (L. D.)

CUCUFA. (*Ornith.*) Ce mot, qui s'écrit aussi *euoupha*, est un nom égyptien de la huppe, *upupa*. (Cn. D.)

CUCUJE, *Cucujus*. (*Entom.*) Fabricius a pris ce nom, déjà donné par Geoffroy à un autre genre, pour désigner une réunion d'insectes coléoptères tétramérés, de la famille des omaïoïdes, dont le corps est par conséquent extrêmement aplati ou déprimé, ovalaire, oblong, et dont les antennes sont plus longues que le corselet.

On verra, à l'article CUCUJU, l'histoire de ce nom, qui est d'origine américaine.

Ce genre ne comprend encore que peu d'espèces, qui vivent dans les débris des végétaux desséchés ou sous les écorces des arbres morts. Leur tête est ordinairement large et confondue avec le corselet, qui est presque carré, un peu moins large que les élytres qui dépassent l'abdomen, et recouvrent constamment des ailes membraneuses.

Les principales espèces sont les suivantes :

1.° CUCUJE CLAVIPÈDE, qui est de l'Amérique du nord, et qu'Olivier a représenté dans le n.° 74 bis, pl. 1, fig. 1, a, b. Il est rouge, avec le corselet sillonné quadrangulaire, et les cuisses renflées; les antennes et les pattes sont noires.

2.° CUCUJE DÉPRIMÉ, *Cucujus depressus*, qui est également de couleur rouge, mais avec le corselet arrondi, crénelé; le dessous du corps est noir. On l'a trouvé dans le nord de la France et en Allemagne.

3.° CUCUJE DEUX-TACHES, *Cucujus bimaculatus*.

C'est une petite espèce, qui n'a guère que deux lignes de longueur, et que l'on trouve aux environs de Paris. Il est d'une teinte jaune rougeâtre pâle, ou testacée. Les élytres sont noires, striées, avec une tache oblongue testacée.

4.° CUCUJE NOIRÂTRE, *Cucujus piceus*, Olivier.

Il est tout noir, et se trouve, ainsi que le suivant, aux environs de Paris.

5.° CUCUJE PATTES-JAUNES, *Cucujus flavipes*.

Noirâtre, à pattes jaunes, corselet dentelé, antennes de la longueur du corps. Linnæus l'avoit rangé avec les capricornes,

sous le nom de *planatus*. Ses pattes sont quelquefois brunes. C'est l'une des espèces que l'on recueille le plus souvent, parce qu'elle est plus grande que les autres. Olivier en a donné une très-bonne figure, dans la planche déjà citée, sous le n.° 1, 6 a et b. (C. D.)

CUCUJU, *Cucujus*. (Entom.) Nieremberg, Marcgrave, Herrera ont désigné sous ce nom des scarabées brillans et lumineux, qui se trouvent dans l'Amérique méridionale, et que l'on recueille pour y détruire les mosquitoes, espèces de cousins qui y sont fort incommodés. Herrera, en faisant la description de la manière dont les naturels du pays s'y prennent pour attirer ces insectes, dit qu'à l'aide d'un tison allumé qu'ils agitent dans l'air, ils font arriver ces insectes. En faisant cette description, il emploie le mot *acudia*, qui est la troisième personne de l'imparfait du verbe espagnol *acudir*, qui signifie *arrivoit*. Les naturalistes ont cru que ce mot *acudia* correspondoit au nom de *cucuju*. Il est évident, par le passage de Nieremberg, que nous avons maintenant sous les yeux, que l'insecte est un coléoptère, qu'il a quatre taches lumineuses : *Provida mater natura quatuor præstitit lucidissima specula; in oculorum sede duo, in ilibus sub vaginâ latentia duo; quæ tunc ostendit, quando, more scarabæi, evaginantis tenuibus alis aerem captat, undè quatuor cucujus quisque secum affert lucernas, etc.* On est étonné que la Chênaye des Bois, qui est en général si exact dans ses citations, dise que le cucuju soit long de deux pieds; qu'on ne sait pas si c'est des yeux qu'il éclaire ou de quelque autre partie du corps.

(Voyez les deux articles ACUDIA, dans le premier volume de ce Dictionnaire.)

Ce même nom de *cucujus* a été employé d'abord d'une manière systématique, ou comme un terme générique, par l'historien des insectes des environs de Paris, pour désigner le genre *Bupreste* de Linnæus, que Geoffroy aimoit mieux voir donner au genre *Carabe*; mais Fabricius, et les autres entomologistes, n'ont pas adopté cette nomenclature. Les *buprestis* de Geoffroy sont restés des *carabes*, et ses *cucujus* ou richards ont conservé le nom de *buprestis*. Voyez les articles BUPRESTE et CARABE dans ce Dictionnaire. (C. D.)

CUCULIFORME, ROULÉ EN CORNET. (Bot.) Les feuilles du *plantago maxima*, du *geranium cuculatum*; la spathe de l'*arum*;

les pétales de l'ancholie, du pied d'alouette, etc., sont cuculiformes. (Mass.)

CUCULLAN, *Cucullanus*. (Entoz.) Genre de vers intestinaux, établi par Muller, dans sa Zoologie danoise, et adopté par tous les zoologistes modernes. Ses caractères peuvent être exprimés ainsi : Corps arrondi, élastique, atténué postérieurement, et terminé en avant par un renflement céphalique, formant une sorte de capuchon globuleux, strié ; bouche orbiculaire ; anus très-voisin de l'extrémité caudale ; organes de la génération ; mâle en forme d'épine double, saillant avant la fin de la queue ; femelle, ou ouverture de la vulve, après la moitié inférieure du corps.

Toutes les espèces de cucullans sont assez petites, puisqu'elles ne vont guère au-delà de 5 à 6 lignes de long : ce sont des vers cylindriques, sans articulations ni pores sensibles, ordinairement blancs comme tous les entozoaires, ou de couleur de chair, à cause de la couleur rouge du canal alimentaire. Dans l'espèce la plus commune, le cucullan élégant, le capuchon de la bouche est globuleux, strié longitudinalement, et terminé en arrière par une apophyse courte et transverse, qui semble finir en quatre petits crochets ou vaisseaux unciformes, dont deux internes, plus petits et obtus, ont paru quelquefois aller vers l'intestin. Celui-ci part du capuchon, se renfle d'abord en un estomac oblong, puis se prolonge directement dans toute la longueur du corps, enveloppé par les vaisseaux séminifères, jusque presque à la fin du corps, où il se termine ; au-delà, la queue est un peu fléchie, et la peau offre de chaque côté une sorte d'excavation longitudinale.

Les organes de la génération sont séparés sur des individus différens. Les mâles, beaucoup plus petits et plus rares que les femelles, offrent vers la fin du corps une double épine, assez souvent exserte ; dans les individus femelles, les ovaires, qui paroissent très-longs, très-flexueux, plus gros que l'intestin qu'ils enveloppent, viennent aboutir à un orifice extérieur, ou vulve, formant un mamelon un peu au-delà de la moitié postérieure de la face abdominale. Ces oviductes, toujours en mouvement dans l'animal vivant, sont remplis d'œufs sphéroïdes, et formés par une membrane très-fine, diaphane, et qui permet de voir le mouvement du jeune animal, même

dans le corps de la mère. Ces petits cucullans, qui adhèrent à la membrane de l'œuf par l'extrémité de la queue, qui est très-pointue, diffèrent de leurs parens, en ce qu'ils ont la tête obtuse, sans capuchon.

Toutes les espèces de cucullans connues jusqu'ici ont été trouvées dans le canal intestinal des poissons. Rudolphi dit avoir conservé vivans, dans de l'eau froide, des individus du cucullan élégant pendant dix jours.

Les principales espèces sont :

Le CUCULLAN ÉLÉGANT (*Cucullanus elegans*, Zeder, tab. 3, fig. 1-3, 3-7), dont la tête est obtuse, le capuchon globuleux, garni de crochets en arrière, et la queue du mâle ailée de chaque côté : il est long de 5 à 6 lignes, et se trouve dans l'estomac et les appendices pyloriques de la perche fluviatile, du brochet, de la lote, etc.

Le CUCULLAN AILÉ; *Cucullanus alatus*, Rudolph. Espèce fort rapprochée de la précédente, quoique un peu plus petite, et n'ayant d'aile qu'à un côté de la queue du mâle, mais plus grande. Dans le *pleuronectes maximus*.

Le CUCULLAN ARMÉ; *Cucullanus armatus*, Zeder., *Naturg.*, p. 79, tab. 2, fig. 6, 7. Beaucoup plus petite que la précédente, puisque le mâle n'a qu'une ligne $\frac{3}{4}$ au plus de long, et la femelle 2 à 4 lignes. Elle se distingue en ce que la tête est tronquée, et la bouche anguleuse, armée de deux crochets. Elle a été trouvée dans le cœcum de la perche vulgaire de Schrank.

Le CUCULLAN FOVEOLÉ : *Cucullanus foveolatus*, Rudolph.; *Cucullanus marinus*, Mull., *Zool. Dan.*, vol. I, pag. 50, tab. 38, fig. 1-11. D'un pouce de long, au moins, d'après la figure. Cette espèce a la tête obtuse, avec une fossette en dessous; le capuchon globuleux sans crochets. Elle a été trouvée par Muller dans les intestins de plusieurs espèces de gades.

Le CUCULLAN GLOBULEUX; *Cucullanus globosus*, Zeder.

Le CUCULLAN COURONNÉ; *Cucullanus coronatus*, Zeder.

Le CUCULLAN HETEROCHROUS, Rudolph., et trois espèces douteuses, complètent ce genre dans Rudolphi. (DE B.)

CUCULLARIA. (*Bot.*) Ce nom a été substitué par plusieurs botanistes modernes à celui de *vochysia* établi par Aublet pour un genre de la Guiane. Voyez VOCHY. (POIR.)

CUCULLATA (*Bot.*), nom sous lequel Daléchamps désigne

la grassette, *pinguicula vulgaris*. Il dit qu'Apulée la nommoit *erias*, et C. Bauhin ajoute que c'est le *dodecatheon* de Pline, suivant Gesner. (J.)

CUCULLE. (*Entom.*) C'est le nom que Geoffroy a donné, en françois, à son genre *Notoxeus*, « à cause d'une pointe qu'il porte à son corselet, du côté du dos, ce qui lui rend le dos pointu et aigu, qui a une figure approchant de celle d'un coqueluchon. Nous avons tiré de là ce nom françois de l'insecte, et nous l'avons appelé la *cuculle*. » Voyez *NOTOXE*. (C. D.)

CUCULLÉE, *Cucullæa*. (*Conch.*) Genre de coquilles établi par M. de Lamarck pour quelques espèces d'arches, dont la disposition des dents extrêmes de la charnière est un peu différente, et dont les caractères peuvent être exprimés ainsi : Animal inconnu, mais très-probablement fort rapproché de celui des arches, contenu dans une coquille inéquivalve, subinéquilatérale, subtransverse, ou un peu plus longue que haute, bombée, à sommets écartés et presque médians; charnière en ligne droite, similaire, formée de dents nombreuses, et dont les deux ou trois externes sont plus longues et plus obliques en dehors; ligament étroit; impression musculaire double.

On ne connoit dans ce genre qu'une seule espèce vivante : c'est la cucullée auriculifère, *cucullæa auriculifera* de M. de Lamarck, vulgairement le coqueluchon de moine; *arca cucullata*, Chemn. 7, p. 174, tab. 53, fig. 526. C'est une coquille de 4 pouces de long sur 3 de haut, dont la couleur est rouge, brune ou cannelle, excepté sur les bords, qui sont blancs et nuancés de violet en dedans. Les valves sont fortement carénées et aplaties à leur extrémité postérieure, de manière à représenter, quand on les regarde de ce côté, une sorte de cœur; elles sont en outre garnies de stries longitudinales très-fines, traversées par d'autres encore plus fines. Mais ce qu'elle offre de plus remarquable et ce qui lui a valu son nom, ce sont deux espèces d'appendices latéraux, en forme d'oreilles, qu'elle a à sa face interne. Elle vient des mers des Indes, et est assez rare.

CUCULLÉE. (*Foss.*) Jusqu'à présent ce genre n'a présenté, dans l'état fossile, qu'une seule espèce bien distincte, à laquelle M. de Lamarck a donné le nom de cucullée crassatine, *cucullæa crassatina*, Ann. du Mus. Knorr, *Foss.*, p. 11, tab. 25, fig. 1, 2.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa forme générale, à la cucullée auriculifère que l'on connoît vivante : mais celle qui est fossile est beaucoup plus épaisse ; elle a ses crochets plus écartés, la facette du ligament plus large, les côtes des extrémités de la charnière plus grandes et plus nombreuses. A l'extérieur on voit des stries d'accroissement ou transverses assez remarquables, et des cannelures longitudinales. Sa largeur est de quatre pouces, et les deux valves réunies ont à peu près un diamètre de même grandeur.

On trouve cette espèce dans un monticule de sable quarzeux, près de Beauvais, au lieu appelé Bracheux, où elle est accompagnée de belles vénéricardes, de vénus, de turritelles et d'autres espèces. On trouve beaucoup de ces coquilles bivalves, dont les deux valves remplies de sable sont jointes ensemble par le ligament qui existe encore sur quelques-unes.

Tout prouve que les mollusques qui ont fourni ces coquilles, ont vécu dans cet endroit, et qu'après leur destruction il s'est formé au-dessus d'elles un banc d'huîtres qui ont vécu jusqu'à l'époque où les eaux de la mer se sont retirées. (Voyez, à cet égard, au mot COQUILLES FOSSILES.)

Je possède une petite valve ferrugineuse de cucullée, qui paroît appartenir à une autre espèce que celle ci-dessus ; car les côtes parallèles situées aux extrémités de la charnière sont beaucoup plus longues, et elle n'est point couverte de stries longitudinales. J'ignore où elle a été trouvée.

Les cucullées ne sont pas rares dans le monticule de Bracheux ; mais il est à ma connoissance peu d'autres localités qui en présentent. On en a trouvé, à Blackdown en Angleterre, dont M. Sowerby a donné la description et la figure dans son ouvrage (*Mineral Conch.*), tom. 1, pag. 151, tab. 57. (D. F.)

CUCULO INDIANO (*Bot.*), nom sous lequel on désigne en Italie, suivant Rheede, le *natsiatam* ou *batta-valli* des Malabares, qui est plus connu sous celui de *menispermum cocculus*, COQUE DU LEVANT. Voyez ce mot. (J.)

CUCULUS (*Ornith.*), nom latin du genre Coucou. (C. D.)

CUCUMARZOLU (*Ornith.*), un des noms que, selon Cetti, le castagneux, *colymbus minor*, Linn., porte en Sardaigne. (C. D.)

CUCUMELLO (*Bot.*), nom portugais du cèpe, espèce de champignon, *boletus perennis*, selon Vandelli. (J.)

CUCUMER. (*Bot.*) Les Latins donnoient ce nom à notre concombre cultivée, *Cucumis sativus*, Linn., et ils appeloient *Cucumerarium* le terrain sur lequel on cultivoit cette plante. (L. D.)

CUCUMIS. (*Bot.*), nom latin du genre Concombre (L. D.)

CUCUMIS. (*Conch.*) Klein, *Ostracod.*, p. 78, avoit désigné sous ce nom de genre quelques coquilles, que Linnæus confondoit parmi les volutes, qu'Adanson a séparées sous la dénomination de *porcellana*, et que M. de Lamarck et les conchyliologistes modernes nomment MARGINELLE. (Voyez ce mot.)

C'est aussi le nom d'une espèce de béroë, *heroe cucumis*, Linn. (DE B.)

CUCUPU GUACU. (*Ichthyol.*) On a désigné quelquefois ainsi le *bodianus guttatus*, ou JACOB EVERSTEN. Voyez ce mot et BODIAN. (H. C.)

CUCURBITA (*Bot.*), nom latin du genre Courge. Voyez COURGE. (L. D.)

CUCURBITACÉES. (*Bot.*) Famille de plantes, rangée dans la classe des dicotylédones diclines, et tirant son nom de la courge, *cucurbita*, un de ses genres les plus connus. Les organes sexuels sont ici généralement, comme dans toute la classe, séparés dans des fleurs différentes mâles ou femelles, tantôt monoïques ou réunies sur le même pied, tantôt dioïques ou placées sur des pieds différens. On trouve cependant, par exception, des genres (*melothria*, *gronovia*, *solena*) à fleurs hermaphrodites.

Le calice, dans les unes et dans les autres, est régulier, ordinairement coloré et évasé en cloche, divisé à son limbe en cinq lobes, garni extérieurement vers son milieu de cinq appendices verdâtres, regardés comme le véritable calicé par beaucoup d'auteurs, qui prennent le calice coloré pour une corolle.

Les fleurs mâles ont ordinairement cinq étamines insérées au calicé au-dessous de son limbe; leurs filets sont tantôt distincts, tantôt réunis en un seul ou plusieurs corps. Les anthères sont uniloculaires, longues, appliquées contre le sommet des filets, ordinairement repliées deux fois sur elles-mêmes, réunies souvent deux ensemble, en laissant la cinquième isolée. Au centre

de ces fleurs on trouve quelquefois le rudiment d'un ovaire qui ne se développe point.

Les fleurs femelles ont un ovaire simple, faisant corps avec le fond du calice, qui se resserre au-dessus pour former un étranglement, et s'évase ensuite en un limbe plus ou moins ouvert, du fond duquel s'élève un style central, terminé ordinairement par plusieurs stigmates, et entouré quelquefois de cinq filets d'étamines stériles. Cet ovaire, ainsi recouvert, devient un fruit charnu, à écorce ordinairement solide, tantôt uniloculaire, mono- ou polysperme, tantôt à plusieurs loges polyspermes, dont les graines sont attachées à des placenta pariétaux et relevés, qui forment les cloisons. Ces graines, sous un tégument cartilagineux ou crustacé, renferment un embryon à radicule droite et à lobes planes, dénué de périsperme.

La racine, dans les plantes de cette famille, est souvent tubéreuse; les tiges sont herbacées, ordinairement rampantes, ou grimpantes si elles ont un support. Les feuilles sont alternes, tantôt simples, en cœur ou palmées, tantôt digitées, presque toujours chargées d'aspérités ou de points calleux, laissant échapper de leur aisselle une vrille par laquelle la plante s'attache aux supports. Les fleurs sont aussi axillaires, portées sur des pédoncules uni- ou multiflores; elles sont articulées sur leur pédicelle propre, et ce point d'articulation est plus marqué, lorsque le fruit est parvenu à sa maturité.

Cette famille peut être subdivisée en trois sections, à raison du fruit, qui est uniloculaire monosperme dans le *gronovia*, le *sicyos* et le *sechium*; uniloculaire polysperme dans le *solena* de Loureiro, le *bryonia*, l'*elaterium*, le *muricia* de Loureiro; multiloculaire polysperme dans le *melothria*, l'*anguria*, le *mormordica*, l'*ecbalium* de M. Richard, le *buffa* de Cavanilles, le *cucumis*, le *cucurbita*, le *trichosanthes*, le *ceratosanthes*, le *myrianthus* de M. de Beauvois. On peut placer dans une quatrième, comme genres accessoires, le *fevillea*, le *zanonia*, le *belvisia* dont le nom est substitué à celui de *napoleona* qui lui avoit été donné par M. de Beauvois. On avoit encore ajouté, dans une autre section, des plantes à fleurs hermaphrodites et à ovaire supérieur, semblables d'ailleurs aux cucurbitacées par leur port, leurs tiges grimpantes, leurs vrilles axil-

lares, leurs fleurs articulées sur les pédoncules, leurs graines attachées sur des placenta pariétaux. Ces plantes constituent maintenant la famille distincte des passiflorées, qui a plus de d'affinité avec les violées et les diosmées. Le *papaya*, laissé à la fin, a quelques rapports avec les genres de la famille; mais plusieurs caractères annoncent qu'il peut être le type d'une nouvelle famille voisine. (J.)

CUCURBITAINS. (*Entoz.*) Un assez grand nombre d'anciens auteurs de médecine françois désignent ainsi, par comparaison avec la graine de courge, *cucurbita*, certaines espèces de vers intestinaux, appelés maintenant constamment TÆNIA. Voyez ce mot. (DE B.)

CUCURBITE. (*Chim.*) C'est la pièce inférieure d'un alambic, dans laquelle on met les substances qui doivent être soumises à l'action de la chaleur. Voyez ALAMBIC. (CH.)

CUCURBITES. (*Echinod.*) Mercati, *Metalloth. Vatican.*, nomme ainsi l'*echinus altus* de Linnæus. (DE B.)

CUCURI (*Ichthyol.*), nom américain du squalé pantoufflier. Voyez ZYGÈNE. (H. C.)

CUCURUCU. (*Erpét.*) Marcgrave et Pison parlent, sous ce nom, d'un gros serpent du Brésil, long de huit à neuf pieds, et quelquefois de douze. Les sauvages en mangent la chair; il passe pour fort venimeux, et sa morsure détermine, suivant ces auteurs, l'écoulement du sang par toutes les ouvertures du corps. On ne sait à quel genre le rapporter. (H. C.)

CUDDY (*Ornith.*), nom anglois de la poule d'eau, *fulica chloropus*, Linn. (CH. D.)

CUDO. (*Bot.*) Voyez CURUTU-PALA. (J.)

CUDON (*Ornith.*), nom bas-breton du pigeon ramier, *columba palumbus*, Linn. (CH. D.)

CUDOR (*Ornith.*), nom donné par M. Levaillant à un merle qu'il a décrit et figuré, tom. 3 de son Ornithologie d'Afrique, pag. 31, pl. 107, fig. 2, et qui est le *turdus aurigaster*, Vieill. (CH. D.)

CUDRANG, *Cudranus*. (*Bot.*) Deux arbrisseaux ou petits arbres congénères portent ce nom dans les îles Moluques, où on les prend pour des limons sauvages, dont ils diffèrent cependant en plusieurs points. Rumph, qui les mentionne dans l'*Herb. Amb.* 5, p. 22, t. 16, dit qu'ils ont le

feuillage d'un citronnier, mais beaucoup plus petit, et d'une odeur fade lorsqu'on les froisse. Quelques épines sont répandues sur les rameaux, comme dans les *limonia*. Rumph n'a point vu les fleurs; il dit que les fruits, dont la surface est un peu ligneuse et bosselée, acquièrent la grosseur d'une fraise, et sont divisés intérieurement en six loges, dont chacune contient une ou plusieurs graines allongées et aiguës. Ces végétaux ne sont pas assez connus pour qu'on puisse déterminer leur véritable affinité. Ils paroissent seulement avoir plus de rapport avec les aurantiacées qu'avec une autre famille connue. (J.)

CUDU-PARITI (*Bot.*), nom malabare du *gossypium arboreum*, suivant Rheede. (J.)

CUECHTOTOTL. (*Ornith.*) Fernandez, chap. 214, p. 54 de ses Oiseaux du Mexique, en désigne sous ce nom un qu'il dit être de la taille des perroquets, et leur ressembler d'ailleurs par le bec et par les pieds, mais qu'il n'a vu qu'en peinture. Ses ailes étoient bleues et jaunes, le dessous du corps rouge, et la tête garnie, en plusieurs endroits, d'une peau nue, caractère propre à la famille des aras. (CH. D.)

CUEILLER. (*Ornith.*) Belon désigne la spatule, *platalea leucorodia*, Linn., par ce nom, tiré de la forme de son bec. (CH. D.)

CUELLAIRE, *Cuellaria*. (*Bot.*) Ce genre a été établi par les auteurs de la Flore du Pérou, pour plusieurs arbres de ce pays. Il se rapproche des *clethra*, appartient à la famille des éricinées, et à la *décandrie monogynie* de Linnæus. Il offre pour caractère essentiel : un calice à cinq découpures droites, ovales, concaves, persistantes; cinq pétales égaux, droits, connivens, concaves, plus longs que le calice; dix filamens comprimés, dilatés à leur base, terminés par des anthères bifides, perforées à leur sommet; un ovaire supérieur, surmonté d'un style court et trigone, terminé par un stigmate à trois lobes. Le fruit est une capsule trigone, comprimée, à trois valves, à trois loges, renfermant des semences planes, imbriquées, entourées d'un rebord membraneux, placées sur des réceptacles arrondis.

Les mêmes auteurs n'en ont mentionné que trois espèces, distinguées par leur seul caractère spécifique, savoir : 1.° *Cuellaria revoluta*, Ruiz et Pav., *Syst. veg., Pl. Per.*, pag. 103. Arbre

découvert, dans les grandes forêts du Pérou, dont les feuilles sont oblongues, excavées, denticulées, roulées vers leur base. 2.° *Cuellaria ferruginea*, Ruiz et Pav., l. c. Arbrisseau du même pays, à feuilles oblongues, très-entières, acuminées, légèrement excavées à leur base. 3.° *Cuellaria obovata.*, Ruiz et Pav., l. c. Cet arbre s'élève très-haut; son bois est d'une grande dureté; ses feuilles sont en ovale renversé, ridées, denticulées. Il croît au Pérou. (POIR.)

CUENTAS. (*Bot.*) Clusius dit que les Espagnols et les Portugais donnent ce nom au balisier, *canna*, parce que ses graines sont employées pour faire des chapelets. (J.)

CUEPIA. (*Bot.*) Voyez COUBPI. (J.)

CUERNEZUELA. (*Bot.*) Ce nom, qui signifie en espagnol petite corne, a été donné, dans les environs de Carthagène en Amérique, suivant M. Jacquin, à l'*acacia cornigera*, dont les épines ont la forme de petites cornes. (J.)

CUERNIER ou ACURNIER (*Bot.*), nom du cornouiller mâle en Provence. (L. D.)

CUERVO (*Ornith.*), nom espagnol du corbeau, *corvus*. (CH. D.)

CUESCO DE LOBO (*Bot.*), nom des vesse-loups, *lycoperdon*, en Espagne. (LEM.)

CUETLACHTLI (*Mamm.*), nom donné au Mexique, suivant Fernandez, à une espèce de loup, dont les auteurs systématiques ont fait le loup du Mexique. Voyez CHIEN. (F. C.)

CUEWATER (*Ornith.*), nom anglois du bec en ciseaux, *rhinchops nidra*, Linn. (CH. D.)

CUGNIADA (*Ornith.*), nom espagnol et générique de l'alouette, *alauda*. (CH. D.)

CUGUA APARA ou CUGUACUETS. (*Mamm.*) Il paroît que ce nom, tiré de Marcgrave, se donne, au Mexique, à notre mazzane, *cervus campestris*. Voyez CERF. (F. C.)

CUGUACU ARA ou CUGUACU ARANA (*Mamm.*), nom duquel a été dérivé celui de cougouar, et que cet animal porte au Brésil; suivant Marcgrave. Voyez CHAT. (F. C.)

CUGUACU ETE. (*Mamm.*) Voyez CUGUA APARA. (F. C.)

CUGUL (*Ornith.*), nom du coucou, *cuculus*, en catalan. (CH. D.)

CUGULADA. (*Ornith.*) On a rapporté ce nom catalan à l'alouette lulu, *alauda arborea*, Linn. (CH. D.)

CUGUMELA (*Ornith.*), nom catalan de la lavandière, *motacilla alba*, Linn. (CH. D.)

CUGUMELO (*Bot.*), et **COGUMELO** des Portugais. Ce sont les coucoumèles, espèce de champignons du genre Agaric. Voyez FONGE. (LEM.)

CUGUPU GUACU. (*Ichthyol.*) Voyez CUCUPU GUACU. (H. C.)

CUHURAQUAM. (*Bot.*) Dans le Brésil, suivant Marcgrave, on nomme ainsi le bois de Brésil, *cæsalpina*. (J.)

CUICHUNCHULLI. (*Bot.*), nom péruvien, inscrit sur un dessin de Joseph de Jussieu conforme à la plante de son Herbarium, qui est le *viola parviflora* de Mutis, nommé aussi *ipecacuanha*, maintenant l'*ionidium parviflorum* de Ventenat. (J.)

CUIL (*Ornith.*), nom d'une espèce de coucou du Malabar, *cuculus honoratus*, Linn. Voyez COUCOU. (CH. D.)

CUILLER A POT, ou **FAUX TÉLESCOPE.** (*Conch.*) Espèce de vis ou de strombe, *strombus palustris*. (DE B.)

CUILLER DES ARBRES. (*Bot.*) Espèce d'agaric presque sessile, dont le chapeau a la forme d'une cuiller, ou d'un cornet palmé, souvent fendu sur les bords : sa surface supérieure, qui est celle du côté concave, est d'un brun noisette ; l'autre côté est convexe et garni de feuillets inégaux, blancs. Sa chair est cassante. On trouve ce champignon sur le chêne et sur le marronnier d'Inde. Paulet, qui en donne plusieurs figures (Champ. 2, p. 110, tab. 22, f. 1, 2, 3), le rapproche de l'agaric qu'il nomme *coquille du chêne*. Ces deux champignons rentrent dans la famille des *oreilles des arbres*, établie par le même auteur, qui les rapporte aussi à l'*agaricus dimidiatus* de Schæffer, (pl. 233), et au champignon palmé de Boccone (*Musc.* 1, tab. 302), dont la figure a été recopiée par Borellier (*Icon.* 1267). Mais il paroît que ces espèces sont différentes. La *cuiller des arbres* n'a pas incommodé les animaux auxquels on en a fait manger, et ne présente aucun des caractères particuliers aux champignons suspects. (LEM.)

CUILLER D'IVOIRE (*Conch.*), nom marchand du *pholadactylus* de Linnæus. (DE B.)

CUILLERON, **AILERON** ; *Squama halterum*. (*Entom.*) On nomme ainsi, dans quelques insectes diptères, une sorte

d'écaïlle ou de lame cornée, voûtée, qui s'observe au dessous de l'aile sur les parties latérales du corselet, et qui semble protéger le balancier. On ignore l'usage de ce cuilleron. On a dit qu'il étoit frappé par le balancier dans le vol, et qu'il produisoit le bourdonnement que font entendre les diptères : c'est une erreur. Cette partie manque précisément dans les cousins, dont les murmures sont si remarquables. Le cuilleron manque aussi dans les tipules : il est très-développé dans le genre Thérève. La plupart des auteurs qui ont nommé cette partie en langue latine, ont toujours employé une périphrase pour l'exprimer, tels que *novarum alarum rudimenta*, *truncatarum residua vestigia*, *squamæ halterum fornicatae*. Voyez l'article DIPTÈRES. (C. D.)

CUILLIÈRE. (*Ornith.*) Ce nom, écrit par Belon *cueiller*, qui désigne la spatule, *platalea leucorodia*, Linn., est appliqué au savacou par Brisson, qui en fait son genre *Cochlearius*. (Ch. D.)

CUINE. (*Chim.*) Sorte de cornue de grès, à col très-court, dont on se sert dans les arts pour extraire l'acide nitrique du nitrate de potasse mêlé à de l'argile. On place les cuines, après qu'on y a introduit un mélange de 1 partie de nitrate de potasse et $1\frac{1}{2}$ partie d'argile, dans un fourneau qu'on appelle *galère*; puis, au moyen d'une petite alonge de grès, on les fait communiquer avec d'autres cuines, qui servent de récipient. (Ch.)

CUIR (*Chim.*), nom que l'on donne à la peau tannée. Voyez PEAU. (Ch.)

CUIR DES ARBRES, PEAU DE GANT et AMADOU BLANC. (*Bot.*) Ces trois noms sont ceux qu'on donne vulgairement au bysse gigantesque, qui est le *xylostroma giganteum* de Tode, et le *racodium xylostroma* de Persoon. Ses filamens, entre-croisés les uns dans les autres, forment une espèce de feutre ou d'amadou blanchâtre, coriace, tantôt très-mince, et semblable à la peau d'un gant, tantôt de l'épaisseur d'un cuir, et quelquefois beaucoup plus épais. Ce feutre s'insinue dans les fentes des arbres, qu'il remplit bientôt. On pourroit l'employer au même usage que l'amadou ordinaire. Voyez XYLOSTROME et AMADOU BLANC. (LEM.)

CUIRA CANTARA. (*Ornith.*) Voyez GUIRA CANTARA. (Ch. D.)

CUIRASSÉ. (*Ichthyol.*) On a donné ce nom à divers poissons.

remarquables par les fortes écailles ou les lames cornées qui revêtent leur corps. Telles sont une espèce d'AMPHISILE, une espèce de CATAPHRACTE, etc. Voyez ces mots. (H. C.)

CUIRASSÉE (*Erpét.*), nom d'une espèce de couleuvre, *coluber scutatus*, de Pallas. Voyez COULEUVRE. (H. C.)

CUIRASSIER. (*Ichthyol.*) Bloch avoit établi, sous ce nom, un genre de poissons, qui depuis a été partagé en deux autres genres, les HYPOSTOMES et les LORICAIRES. Voyez ces mots. (H. C.)

CUIRLACOCHE. (*Ornith.*) Il est fait mention, sous ce nom, au tome 12.^e, in-4.^e, p. 626 de l'Histoire générale des Voyages, d'un oiseau ayant les ailes brunes, les yeux rouges, le bec plus long que celui du sansoutlé, et dont la taille est la même, c'est-à-dire, un peu moindre que celle d'une grive. (CH. D.)

CUIRIRI. (*Ornith.*) Ce mot, qui est synonyme de *suiriri* dans l'ouvrage de M. d'Azara, paroît s'appliquer à plusieurs oiseaux du Brésil: on a lieu cependant de croire qu'il y a identité entre ceux que les naturalistes ont décrits sous les noms de *bentaveo*, de *cuiriri* et de *pitangua*, lesquels se rapprochent tous du *lanius pitangua*, Linn. Séba a ajouté l'épithète d'*acamaku* à l'espèce figurée tom. 2, p. 93, tab. 87, n.^o 2 de son *Thesaurus*, et cette espèce, dont le nom est écrit *curiacamahu* dans le Dictionnaire universel des animaux, est le *monedula*, genre XI.^e de Moehring, le *turdus cristatus* de Klein, le gobe-mouche huppé du Brésil, de Brisson, tom. 2, p. 416. Gmelin a considéré cet oiseau comme une simple variété du *musciaca paradisi* de Linnæus; on le retrouve encore, au même titre, dans la synonymie du *todus paradiseus*, du même auteur, ou verdiole de Buffon. (CH. D.)

CUISSE. (*Entom.*) Dans les insectes, c'est la seconde pièce des pattes, celle qui est articulée sur la hanche, et qui supporte la jambe ou le tibia. (C. D.)

CUISSE. (*Conch.*) C'est le nom marchand sous lequel on désigne dans le commerce les coquilles bivalves du genre PERNE. Voyez ce mot. (DE B.)

CUISSE DE NYMPHE. (*Bot.*) Les jardiniers fleuristes ont appelé de ce nom une variété du rosier blanc dont les fleurs sont couleur de chair. (L. D.)

CUISSE-MADAME (*Bot.*), nom d'une variété de poire. (L. D.)

CUISSSES, *Femur*. (*Ornith.*) Voyez **PIEDS**. (C. D.)

CUIT (*Ornith.*), nom que les habitans de Mindanao donnent à une espèce de rollier que M. Levaillant a aussi trouvée en Afrique, et qui est le *coracias bengalensis*, Linn. (C. D.)

CUITCUITZCATOTOTL. (*Ornith.*) Fernandez décrit, sous le n.° 203, cet oiseau du Mexique, à peu près de la taille du chardonneret, comme vivant dans les bois, ayant un chant agréable, et étant rouge sur les parties inférieures, jaune sur le sommet de la tête, et offrant sur le reste du corps un mélange de bleu, de blanc et d'un brun noir. (C. D.)

CUITE. (*Chim.*) Dans plusieurs ateliers où l'on fait concentrer, par le feu, des liquides qui tiennent en dissolution des matières fixes ou moins volatiles qu'eux, on appelle *cuire* l'action d'évaporer, et *cuite* le résultat de l'évaporation. (C. D.)

CUIVRE. (*Min.*) Le genre du Cuivre renferme au moins douze espèces différentes, et chacune de ces espèces un assez grand nombre de variétés. Tous ces minerais n'ont de commun entre eux que la présence du cuivre considéré comme principe dominant ou prépondérant; mais ils ne présentent d'ailleurs aucun caractère extérieur général qui puisse les faire reconnoître pour appartenir à ce genre. Il faut donc avoir recours à des propriétés chimiques particulières au cuivre, saillantes et faciles à observer, pour y découvrir la présence de ce métal.

Les minerais de cuivre amenés par un léger grillage, ou par l'action des acides, à un état d'oxidation convenable, sont tous susceptibles de communiquer à l'ammoniaque une couleur bleue d'azur très-remarquable; et comme elle est très-intense, il ne faut qu'une petite quantité de ce métal, pour donner à l'ammoniaque une teinte bleue très-distincte.

Les minerais de cuivre connus et sensiblement purs se présentent sous deux aspects différens.

1.° Avec le brillant métallique, ils sont ou rouge de cuivre, ou jaune de laiton, ou gris-de-fer, ou gris noirâtre tirant sur le bleuâtre.

2.° Sans apparence métallique, ils sont ou rouges, tirant sur le pourpre, le bleu, ou le vert; ce dernier cas est le plus commun, et on rencontre peu de minerais de cuivre qui

n'indiquent la présence de ce métal par quelque enduit ou efflorescence verdâtre.

§. I.^{er} ESPÈCES MINÉRALOGIQUES DE CUIVRE.

1.^{re} Espèce. CUIVRE NATIF.

Il présente tous les caractères du cuivre purifié par les opérations métallurgiques ; mais sa pesanteur spécifique de 8,5844 est plus considérable. Il offre les formes régulières qui paroissent être communes à presque tous les métaux, c'est-à-dire, le cube, l'octaèdre, le cubo-octaèdre, le cubo-dodécaèdre, etc. Il se présente aussi, comme les autres métaux malléables, en rameaux et en filamens ; il est rare sous cette dernière forme, qu'on n'a encore trouvée qu'aux environs de Temeswar et dans les mines de Cornouailles. Dans ce dernier lieu, ses filamens sont entrelacés comme un filigrane. On voit également le cuivre natif en lames, en grains, en concrétion ou stalactite, en masses amorphes, etc.

Le cuivre natif se rencontre principalement dans les mines de cuivre qui gisent dans des terrains primordiaux anciens ; il fait partie de leurs filons, soit emplanté sur leurs parois ou dans leurs cavités, soit mêlé avec la roche des filons, et les pénétrant sous forme de veines.

On trouve aussi du cuivre natif concrétionné ; mais celui-ci ne peut pas être regardé comme de formation naturelle, c'est-à-dire, indépendant de circonstances dues au travail des mines. Il vient des dissolutions de sulfate de cuivre qui coulent dans les mines, et qui sont décomposées par le fer, par les corps organisés et par tous les corps combustibles que rencontrent ces eaux cuivreuses.

Les mines qui contiennent du cuivre natif sont, en France, les seules mines de Baigory et celles de Saint-Bel près Lyon ; encore y est-il rare, et il nous a même paru qu'on ne trouvoit, dans cette dernière mine, que du cuivre de cémentation. Il est, au contraire, très-abondant et très-beau dans les mines de Tourinski, à cent vingt lieues au nord d'Ekaterinbourg, dans la partie orientale des monts Ourals, en Sibérie. On en trouve aussi dans les mines de Saxe, dans celles de Hongrie ; à Fundo-Moldavi, en Galicie ; dans la fameuse mine

de Fahlun, en Suède; dans celles de Cornouailles en Angleterre, etc.

On cite des masses de cuivre natif remarquables par leur volume. Telle est celle qu'on a trouvée à quatorze lieues de Baja, au Brésil, et qui pesoit 2616 livres : celle que le docteur Francis-le-Baron a découverte en Amérique septentrionale, dans la région méridionale du lac supérieur, et dont la circonférence est d'environ quatre mètres et demi; elle a été trouvée dans le lit de la rivière Onata-Nagan. Le cuivre en est très-pur.

Dans les États-Unis d'Amérique, près de Neuwhaven, dans des roches secondaires, sur la colline de Hamden, on a trouvé une masse de cuivre natif, pesant environ 90 livres, adhérent en partie à la surface de la roche sur laquelle elle étoit placée, et ayant même pénétré dans ses fissures. (Siliman, dans Cleaveland.)

Les gangues et roches qui renferment du cuivre natif, sont principalement le granit, le gneiss, le micaschiste, le steachiste, les schistes et phyllades, même les variolites, le quartz, la chaux carbonatée saccharoïde, la chaux fluatée, la baryte sulfatée, et, à Oberstein, la prehnite : cette dernière gangue est la plus remarquable.

2.^e Espèce. CUIVRE SULFURÉ. (Haüy.)

Kupfer-glas, le Cuivre vitreux. (Broch.)

Ce minéral a la texture compacte, la cassure conchoïde et quelquefois terne; il est rarement lamelleux. (*Blattriches Kupfer-glanz.*) Sa couleur est le noir de fer ou le gris de plomb; il est souvent bleuâtre ou irisé à sa surface; et quelquefois rougeâtre lorsqu'il est mélangé de cuivre oxidulé.

Il est très-fusible; il fond même à la flamme d'une bougie; mais il est plus difficile à réduire que le cuivre oxidulé. Il a d'ailleurs la propriété, commune à toutes les mines de cuivre, de colorer le verre de borax en vert, et l'ammoniaque en bleu.

Ce minéral de cuivre est assez tendre; il s'égrène sous le couteau, et prend un éclat métallique assez vif; mais, quoiqu'il soit quelquefois un peu mou et comme semi-ductile, il ne se coupe pas comme l'argent sulfuré. Sa pesanteur spécifique est

de 4,81 à 5,338 ; sa forme primitive est le prisme hexaèdre régulier, dans lequel un côté de la base est à la hauteur comme 3 est à 5.

Le cuivre sulfuré est composé, d'après M. Klaproth, de cuivre, $0,78 \frac{1}{2}$; de soufre, $0,18 \frac{1}{2}$; de fer, $0,02$.

Il se trouve ordinairement en masses amorphes, et quelquefois, mais rarement, en prismes hexaèdres réguliers, ou en cristaux qui dérivent de cette forme.

Nous rapporterons à cette espèce la variété qu'on nomme *cuivre spiciforme*, et très-improprement *argent en épis*. Elle est en petites masses ovales, aplatis, relevées par des saillies noirâtres en forme d'écaillés ; elle ressemble à un petit cône de pin ou à un épi qui auroit été fortement comprimé. Aussi beaucoup de minéralogistes regardent-ils cette variété comme résultant de la minéralisation de ces fruits par le cuivre vitreux.

Ce cuivre sulfuré paroît moins pur que les autres.

On trouve le cuivre sulfuré spiciforme à Frankenberg, dans des filons qui traversent un terrain primordial. Cette disposition seroit fort remarquable, si on ne se rappeloit que les filons sont souvent d'une formation très-différente de celle du terrain qui les renferme.

On pourroit aussi rapporter à cette espèce sous le nom de *cuivre sulfuré antimonié*, le minéral que M. de Bournon a décrit sous celui de *cuivre et antimoine sulfurés*, et dans lequel M. Wollaston n'a trouvé d'autres principes constituans que le cuivre, l'antimoine et le soufre.

Il est d'un gris plus foncé que le cuivre gris ; son grain est plus fin et plus serré, sa cassure est plus terne ; il est aussi plus dur ; il fond très-facilement au chalumeau, et se réduit en bouillonnant en une scorie noire très-poreuse.

Ce minéral fort rare vient de la mine de Bojojavlensk, près de Ekaterinbourg en Sibérie ; il est disséminé en rognons plus ou moins volumineux, dans une gangue de quartz, et y est accompagné de cuivre carbonaté et d'antimoine oxidé.

Le cuivre sulfuré est un des minerais de cuivre les plus purs et les plus riches ; il forme des filons très-puissans, qui renferment aussi du cuivre oxidulé. Il est quelquefois recouvert de cuivre malachite soyeux.

On trouve cette espèce importante dans presque toutes les mines de cuivre des terrains primitifs, notamment en Sibérie, dans les mines des monts Ourals; en Suède; en Saxe, à Freyberg et à Marienberg; en Cornouailles. C'est de ce dernier lieu que viennent les plus beaux cristaux; dans les mines de Saska et de Moldava, dans le Bannat, en filons traversant un calcaire saccharoïde; dans les mines du Chili, etc.

Le cuivre sulfuré, semi-ductile, n'a encore été trouvé que dans les mines d'Ekaterinbourg en Sibérie.

3.^e Espèce. CUIVRE PYRITEUX. (Haüy.)

Kupferkies, la Pyrite cuivreuse. (Broch.)

Le cuivre pyriteux est d'un jaune métallique assez vif; il ressemble beaucoup au fer sulfuré; mais le jaune de ce dernier est beaucoup plus blanc que celui du cuivre pyriteux: celui-ci est d'ailleurs moins dur, il n'étincelle que difficilement sous le choc du briquet; il se laisse même entamer par le couteau; il a la cassure raboteuse et non vitreuse; il se fond au chalumeau en un globule noir que l'on amène difficilement à l'état de cuivre métallique.

Cette espèce a pour forme primitive le tétraèdre, et pour formes ordinaires, ses dérivés immédiats. Lorsqu'elle est en masse, elle présente souvent les couleurs irisées les plus vives. Ce caractère peut aider à la faire distinguer du fer sulfuré, qui n'offre jamais les mêmes couleurs. Sa pesanteur spécifique est de 4,3154.

On trouve le cuivre pyriteux cristallisé en tétraèdre, en octaèdre, en tétraèdre épointé, en dodécaèdre: on le rencontre aussi en concrétions ou stalactites; sa surface est alors bronzée, terne et même criblée d'une infinité de petits trous.

Le cuivre pyriteux n'est point, comme le cuivre sulfuré, le résultat de la combinaison presque pure du cuivre et du soufre. Ce minéral contient toujours du fer dans des proportions qui ne paroissent pas aussi variables qu'on l'avoit pensé, avant qu'on eût de bonnes analyses comparées de ce minéral. MM. Guenyeau et Bouesnel ont obtenu les résultats suivans de différens cuivres pyriteux.

Analyse du Cuivre pyriteux

	de Saint-Bel, par Guenyveau.	de Baygory, par Guenyveau.	de Stelzembourg, près Luxembourg, par Bouesnel.
Cuivre	30,2	30	29
Fer	32,3	33	32
Soufre	37	37	29
Silice	"	"	3,5

Le cuivre pyriteux n'est pas aussi facilement décomposable dans l'air humide que le fer sulfuré. Cependant il s'altère quelquefois, et donne du sulfate de cuivre. Il renferme aussi, dans quelques cas, un peu d'or et un peu d'argent.

Le minéral de cuivre de la mine exploitée à Saint-Bel, près Lyon, appartient à cette espèce. Le fameux gîte de minéral du Ramelsberg au Hartz en est en grande partie composé.

Parmi les variétés de cette espèce, les plus remarquables et les plus tranchées sont :

Le Cuivre pyriteux panaché : Cuivre pyriteux hépatique (Hauty.) ; *Bunt kupfererz*, la Mine de cuivre panachée. (Broch.) Il est composé absolument des mêmes principes que le cuivre pyriteux ; mais ses qualités extérieures sont un peu différentes. M. de Bournon assure n'en avoir jamais vu que de cubique ou de cubo-octaèdre. Ses couleurs sont vives et panachées de rouge, de brun, de bleu, de violet et même de vert ; il est assez tendre pour se laisser racler par l'ongle : sa poussière est rougeâtre. Lorsqu'on en casse des masses, sa cassure est raboteuse ou conchoïde, à petites cavités.

M. Hisinger a trouvé dans celui de Suède,

Cuivre	63
Fer	12
Soufre	25

100

Il se comporte au chalumeau comme le cuivre pyriteux. On le trouve particulièrement à Freyberg, en Saxe ; en Bohême ; au Hartz ; en Hongrie ; dans le Derbyshire, etc.

Le Cuivre pyriteux jaune-pâle (de Bournon). Sa couleur est d'un jaune pâle ; il a moins d'éclat que les autres variétés ; son grain est aussi plus fin et plus serré.

Il ne s'est point encore présenté sous forme cristallisée; on ne l'a vu qu'à l'état de concrétion, à surface mamelonnée, et il offre dans sa texture une suite de couches extrêmement minces, fortement appliquées l'une sur l'autre, et assez difficiles à voir, mais faciles à séparer par la percussion ou par la chaleur. Il prend par le frottement un lustre métallique particulier. Sa pesanteur spécifique est de 41,57.

M. Chenevix, ayant examiné un échantillon de ce cuivre pyriteux venant des mines de Cornouailles, et qui lui avoit été fourni par M. de Bournon, y a trouvé le cuivre, le fer et le soufre dans les proportions suivantes :

Cuivre.	30
Fer.	55
Soufre.	12

La surface de ce cuivre pyriteux s'altère facilement, et passe soit au noir, soit au vert brunâtre, imitant parfaitement le bronze antique. Cette surface se couvre aussi quelquefois de couleurs irisées.

Il accompagne fréquemment le cuivre sulfuré dans les mines de Cornouailles; mais, quoique mêlé avec lui, il s'en distingue facilement.

On doit remarquer combien les proportions des trois principes semblent varier dans les analyses de ces deux variétés de cuivre pyriteux.

Le cuivre pyriteux n'est pas le plus riche des minerais de cuivre, mais il est très-commun, ses filons sont très-multipliés; ce sont enfin ceux qu'on exploite le plus ordinairement. Il contient depuis deux jusqu'à vingt pour cent de cuivre.

Le cuivre pyriteux se trouve dans les terrains primitifs et dans ceux de transition, en filons très-puissans, en vastes amas, et peut-être aussi en lits. Il est assez communément accompagné de cuivre gris, de fer sulfuré, de fer spathique, de plomb et de zinc sulfurés; les roches qui le renferment sont des phyllades micacées, des stéaschistes, des psammites schistoïdes, etc.

4.^e Espèce. CUIVRE GRIS. (Häüy.)

Fahlerz, le cuivre gris. (Broch.) — Argent gris. (De Lamét.)

Le cuivre gris est d'un gris d'acier plus ou moins foncé, tantôt brillant, tantôt terne. Sa cassure est raboteuse et presque grenue; cependant son éclat métallique est assez vif. Sa poussière est noire, passant quelquefois au rougeâtre.

Ce minéral est ordinairement difficile à fondre au chalumeau; il donne un globule brun et fragile, qu'il n'est pas facile de réduire, et qui colore en jaune rougeâtre le verre de borax.

Il ne fait pas mouvoir le barreau aimanté comme le fer oxidulé et le fer oligiste, dont il a quelquefois l'apparence.

Lorsque ce minéral de cuivre est cristallisé, ses caractères deviennent beaucoup plus précis; sa forme primitive est le tétraèdre régulier, et ses formes secondaires très-multipliées dérivent évidemment de ce solide, qu'elles ne masquent jamais totalement. Le cuivre gris et le cuivre pyriteux sont jusqu'à présent les seuls minerais qui aient présenté cette forme. Sa pesanteur spécifique est de 4,8648.

Il est difficile de déterminer, parmi les nombreuses substances que l'analyse extrait du cuivre gris, quelles sont celles qui lui sont essentielles: elles varient extrêmement par leur nature et par leurs proportions. Une variété de Cornouailles n'a donné à M. Chenevix, et suivant M. de Bournon, que

du cuivre.	0,52
du fer.	0,33
du soufre.	0,14

Nous avons cru cependant pouvoir diviser le cuivre gris en deux sous-espèces, fondées sur la présence ou l'absence d'un des principaux métaux accessoires.

1.^{re} Sous-esp. Cuivre gris arsénié (*Fahlerz* proprement dit de Klaproth). Nous ne pouvons lui assigner d'autres caractères extérieurs que ceux que nous venons d'attribuer à l'espèce en général. Il est d'un gris plus pâle que la sous-espèce suivante; il répand par l'action de la flamme d'une bougie, une odeur arsénicale très-forte, mais ne s'y fond pas. Il est même assez difficile à fondre au chalumeau en un globule friable. Il paroît essent-

tiellement composé de cuivre, d'arsenic, de fer et de soufre, comme le font voir les analyses suivantes :

	De Yung- hohebirke, près Freyberg, par Klapproth.	De Kraner, près Freyberg, idem.	De Jonas, près Freyberg, idem.	D'Airthrie, près Stirling, en Ecosse, par Thomson.
Cuivre,	0,4100	0,4800	0,4250	0,192
Arsenic,	0,2400	0,1400	0,1560	0,157
Fer,	0,2250	0,2550	0,2750	0,510
Soufre,	0,0000	0,1100	0,1000	0,141
Argent,	0,0040	0,0050	0,0090	"
Antimoine,	"	"	0,0150	"
Perte,	0,0200	0,0200	0,0200	"

2.^e *Sous-esp.* Cuivre gris antimonié. *Schwarz gultigerz*, la Mine noire riche. (Broch.) *Graugultigerz* (Klapproth). La mine grise riche. (Broch.) Ce minéral ne diffère pas beaucoup extérieurement de ceux qui composent la sous-espèce précédente. Il est d'un gris plus foncé que le cuivre gris arsénié, et passe quelquefois au noir de fer; il est aussi plus dur, et sa cassure est plus brillante: il est beaucoup plus fusible que le précédent, et l'odeur qu'il donne par l'action du feu est plutôt celle de rave ou d'antimoine, que celle d'ail ou d'arsenic. Mais il diffère réellement du cuivre gris arsénié par la nature d'un de ses principes accessoires, ainsi que le prouvent les analyses suivantes, faites à différentes époques par M. Klapproth.

	Cristallisé, de Zilla, près de Kapnick.	Cristallisé, de Zilla, près Clausthal, au Hartz(1).	En masse, d'Auna- berg.	Du val de Loanzo, par Naplane.	Cristallisé, de Saint- Venzel, près WVolfach.	De Cremnits en Hongrie.	Du Pérou.
Cuivre,	0,377	0,375	0,402	0,293	0,260	0,313	0,278
Antimoine,	0,220	0,290	0,230	0,361	0,270	0,340	0,235
Fer,	0,032	0,065	0,135	0,121	0,070	0,033	"
Soufre,	0,280	0,215	0,185	0,127	0,255	0,115	0,277
Argent,	0,002	0,036	0,003	0,007	0,032	0,147	0,102
Zinc,	0,050	"	"	"	"	"	"
Plomb,	"	"	"	"	"	"	0,017
Arsenic,	"	"	0,007	0,040	"	"	"
Perte,	0,037	0,025	0,037	0,032	0,012	0,016	0,275

On voit que les principes que l'on peut regarder comme

(1) On le connoît dans ce pays sous le nom de *WZISULTIGERZ*, nom qui appartient, en Saxe, à un minéral de plomb renfermant de l'argent et de l'antimoine. Ainsi le *WZISULTIGERZ* du Hartz est très-différent du *WZISULTIGERZ* de Saxe.

essentiels à ce minéral, sont le cuivre, l'antimoine, le fer et le soufre. On remarquera que les deux derniers exemples indiquent une quantité considérable d'argent. On ne sait encore si cette circonstance apporte dans ce minéral des différences extérieures et constantes.

M. de Borkovskici te principalement ce minéral en filons de six à sept décimètres de puissance, à Fundo-Moldavi, en Galicie. Sa couleur est le noir de fer, avec une surface quelquefois irisée, et présente aussi une apparence de fusion très-remarquable.

Le cuivre gris est le minéral de cuivre le plus communément exploité, et celui dont l'exploitation est souvent fort avantageuse en raison de l'argent qu'il contient. Il se trouve en filons très-puissans dans les montagnes primitives, principalement dans les rochers fissiles à base de talc, de stéatite ou de mica, dans les gneiss, etc.

Les filons qui le renferment, sont ordinairement très-riches en productions minérales variées et en cristaux fort nets.

Le fer spathique, le cuivre pyriteux, l'argent rouge, le quartz cristallisé, l'accompagnent très-communément. Ses gangues sont la chaux carbonatée, le quartz, la chaux fluatée. On trouve aussi avec le cuivre gris, le zinc sulfuré, le plomb sulfuré, etc.

Presque tous les pays de formation primordiale qui renferment des mines, donnent du cuivre gris en plus ou moins grande quantité. Les principaux sont, en France, Baigory dans les Pyrénées. Sainte-Marie dans les Vosges : Servoz en Savoye : en Angleterre, les mines de Cornouailles ; Tavistock, dans le Devonshire : en Saxe, Freyberg, Annaberg : au Hartz, Clausthal, Andreasberg, etc., en filons dans un psammite schistoïde et dans d'autres roches de transition : dans le Tyrol, à Falkenstein, dans un calcaire de sédiment : en Silésie, à Gaqlau, dans un porphyre : en Hongrie, dans beaucoup de lieux : en Asie, à Kolywan, et dans diverses mines des monts Ourals. En Amérique, le fameux filon de Guanaxuato, au Mexique, en est en grande partie composé. On le trouve dans les mines de Zimapan et du Chili, et dans celles d'Huolgayoc au Pérou. Dans ce dernier lieu, ce minéral est situé à plus de quatre mille mètres au-dessus du niveau de la mer, et se trouve en filons qui traversent, dit-on, un calcaire alpin.

5.° Espèce. CUIVRE OXIDULÉ.

Cuivre oxidé rouge. (Hally) *Roth-Kupfererz*, la mine de cuivre rouge. (Broch.)

Cet oxide de cuivre est ordinairement d'un rouge foncé, souvent très-vif, ou tirant sur le purpurin; lorsque le minéral massif et compacte n'offre pas très-sensiblement cette couleur, il suffit de le broyer pour la faire paroître.

Ce minéral rouge peut facilement se confondre, au premier moment, avec quelques minerais de la même couleur qui appartiennent à d'autres métaux; mais une expérience facile le fait reconnoître sans équivoque: elle consiste à le mettre dans l'acide nitrique, qui le dissout avec effervescence et prend une couleur verte.

Le cuivre oxidulé est friable; il se fond difficilement au chalumeau; mais il se réduit facilement à l'état métallique lorsqu'on le chauffe sur un charbon. Celui de Cornouailles est composé, d'après M. Chenevix, de 0,885 de cuivre, et de 0,115 d'oxigène; et, d'après Klaproth, cuivre 91, oxigène 9.

La forme primitive de ce minéral de cuivre est l'octaèdre régulier; ses formes secondaires sont le cube, le cubo-octaèdre, le dodécaèdre à plans rhombes, et les autres variétés qui dérivent de l'octaèdre. On trouve la variété cubique, qui est assez rare, à Moldava en Hongrie.

Le cuivre rouge ou oxidulé présente trois variétés principales:

1.° *Le Cuivre rouge cristallisé* (*Blattiges Roth-Kupfererz*), d'un beau rouge foncé, presque brun, à structure laminaire; ses cristaux, quelquefois isolés, sont, dans certains cas, recouverts d'un enduit de cuivre malachite qui en déguise entièrement les caractères extérieurs. On en trouve de semblables dans les mines de Chessy, près Lyon.

2.° *Le Cuivre capillaire* (vulgairement Fleurs de cuivre, *Haarformiges Roth-Kupfererz*) se présente en filamens capillaires, d'un rouge soyeux très-éclatant. Il se trouve principalement dans les mines de Rheinbreitenbach, près Cologne: on le trouve aussi, en Galicie, sur le cuivre gris antimonifère, et dans le Devonshire.

3.° *Le Cuivre rouge compacte* (*Dichtes Roth-Kupfererz*), en

masses compactes, peu volumineuses : sa couleur tire à l'extérieur sur le gris métallique. Sa cassure est assez éclatante ; ses masses sont quelquefois mamelonnées et comme concrétionnées à leur surface.

4.° *Cuivre oxidulé ferrifère* (Ziegelerz, Broch.). Ce minéral est en masses, d'un rouge de brique terne et opaque ; il a d'ailleurs tous les caractères du cuivre oxidulé pur, dont il ne diffère que par le fer oxidé brun qu'il renferme dans des proportions très-variables. Il est infusible au chalumeau, et colore le verre de borax en un vert sale.

Cette variété, tantôt compacte, tantôt pulvérulente, se trouve dans les mines qui renferment le cuivre oxidulé. Comme elle y est en masses beaucoup plus considérables que celui-ci, elle devient quelquefois l'objet d'une exploitation particulière.

On en cite particulièrement au Hartz, dans les mines de Lautenberg ; en Angleterre, dans les mines de Cornouailles, etc.

5.° *Cuivre oxidulé arsenifère*, Haüy. Cette variété, reconnue par M. Lelièvre, se fond en bouillonnant au chalumeau. Lorsqu'on la chauffe sur un charbon, elle répand une odeur arsenicale très-sensible : ce qui prouve qu'elle contient de l'acide arsenique.

On la trouve dans les mines qui renferment du cuivre arséniaté ; ce qui nous feroit penser que l'acide arsenique existe dans ce minéral comme principe accessoire, mais qu'il n'y est point combiné.

Les cuivres oxidulés, cristallisés et purs recouvrent fréquemment, on peut même dire presque toujours, le cuivre natif. Ce n'est guère que dans les mines qui contiennent cette espèce de cuivre, que l'on rencontre également le cuivre oxidulé, qui est ordinairement accompagné de cuivre malachite et de fer oxidé terreux. Il ne se présente jamais en masses très-considérables, et n'est l'objet d'aucune exploitation particulière.

On trouve ce minéral en Angleterre, dans les mines de Huel Gorland en Cornouailles ; il y est en masses couvertes de cristaux octaèdres : à Rheinbreitenbach, dans les environs de Cologne ; ce lieu a fourni les plus beaux échantillons de la variété capillaire : en Sibérie, dans la partie orientale des monts Ourals, en cristaux octaèdres implantés les uns sur les autres, et

dans la mine de Nikolaew, en octaédres isolés recouverts de cuivre malachite; ces cristaux se sont dégagés de l'intérieur d'un jaspé rouge qui se décompose peu à peu. Quelques minéralogistes ont rapporté ces octaédres de Nikolaew au cuivre sulfuré. En France, il se trouve dans les mines de Chessy, près Lyon, en masses et en petits cristaux disséminés dans un psammite quarzeux friable.

On en trouve à Coquimbo, au Pérou, des masses considérables. Il renferme, suivant M. Proust :

Cuivre oxidé noir. . . .	57
Cuivre métallique. . . .	38,5
Argile.	4,5

6.^e Espèce. *CUIVRE OXIDÉ NOIR.* (De Bournon.)
Kupferschwarze. (Wern.)

Ce minéral de cuivre est tantôt d'un noir pur et comme velouté, et tantôt d'un noir brunâtre ou bleuâtre : il est tendre au point de se laisser entamer par l'ongle. Il acquiert par le frottement d'un corps dur un éclat métallique. Sa cassure est ordinairement terne à grain fin.

Il est infusible au chalumeau.

Sa surface extérieure est quelquefois mamelonnée avec un éclat presque métallique ; et, dans ce cas, sa texture est fibreuse.

Il se trouve en enduit sur d'autres minerais de cuivre, ou en petites masses enveloppées dans ces minerais.

Il est rarement pur, et encore plus rarement en masses isolées et distinctes. Il est ordinairement mêlé ou accompagné de fer oxidé, de manganèse, de cuivre sulfuré, etc.

On le trouve, quoique rarement, dans la plupart des mines de cuivre qui renferment le cuivre sulfuré, et principalement dans celles de Tineroft et de Carrarael en Cornouailles, de Schlangenberg en Sibérie, etc.

7.^e Espèce. *CUIVRE HYDROSILICÉ.*

Ce minéral de cuivre, qui n'est admis que depuis peu de temps comme espèce réellement distincte, est essentiellement composé de cuivre oxidé, d'eau et de silice, et a une forme primitive particulière.

Les caractères remarquables, propres à faire distinguer le cuivre hydrosilicé, sont les suivans :

Il est d'un vert plus ou moins vif, passant au vert obscur presque noir. Il est facile à casser, et présente quelquefois une cassure conchoïde résineuse, comme presque tous les minéraux qui renferment une quantité notable d'eau. Sa pesanteur spécifique est de 2,735. Traité seul par l'action du feu du chalumeau, il brunit et reste infusible ; mais il fond facilement avec le borax.

M. Haüy, en ayant eu des échantillons cristallisés, lui attribue pour forme primitive un prisme droit rhomboïdal de 103 deg., qui se sous-divise dans le sens des petites diagonales des bases.

Le cuivre hydrosilicé a donné pour principes composans, selon les variétés analysées, les principes suivans :

	Résinoïde de Sibérie, par Vauquelin.	Un autre, de Sibérie, par John.	Compacte, du Chili.
Cuivre oxidé,	61	45	} . . . 41
Eau,	20	22	
Silice,	39 à 25	29	59
Chaux sulfatée,	"	3	"

Les couleurs du cuivre hydrosilicé varient entre le vert émeraude, le vert noirâtre, le vert pâle et le bleu pâle.

Sa dureté est variable ; il est quelquefois assez dur pour rayer le verre.

Sa cassure, souvent conchoïde et résineuse, comme on l'a fait remarquer plus haut, est matte dans quelques variétés.

Il devient blanc dans l'acide nitrique, sans s'y dissoudre sensiblement ; mais il se dissout facilement dans l'acide muriatique : l'ammoniaque n'a sur lui qu'une très-foible action.

Ses variétés de formes sont encore peu nombreuses. M. Haüy y a déterminé la variété qu'il nomme périhexaèdre. C'est un prisme à six pans, dont ordinairement deux opposés sont beaucoup plus larges que les autres.

Considéré d'après sa structure, sa texture et ses couleurs, on y distingue trois variétés.

1. *Cuivre hydrosilicé concrétionné.* En globules laminaires ou en croûtes à surface mamelonnée. Le premier, qui vient de Rheinbreitenbach, est d'un vert nacré ; le second, qui vient de

Sibérie, est blanchâtre à l'extérieur, et vert foncé dans l'intérieur.

2. *Cuivre hydrosilicé compacte* (le Cuivre scoriacé; *Sehla-kiches eisenhussich Kupfergrün*, W.).

Il est compacte, c'est-à-dire, sans aucune apparence de structure cristalline, et présente toutes les modifications de couleurs et de texture que nous avons indiquées plus haut.

3. *Cuivre hydrosilicé terreux* (*Erdiches eisenhussich kupfergrün*).

Il a la texture moins compacte et l'aspect plus terreux que le précédent. Sa couleur ordinaire est le vert jaunâtre.

Le cuivre hydrosilicé vient principalement de six endroits fort éloignés l'un de l'autre: de Sibérie, de Hongrie, de Kamsdorf en Saxe, des bords du Rhin, de Cornouailles et du Chili. Le dernier a produit principalement la variété compacte, bleu-verdâtre accompagné de tourmalines noires aciculaires. On le trouve dans les mines de cuivre avec les autres minerais de ce métal.

Taillé et poli, il ressemble à la pierre nommée turquoise; mais il est moins dur qu'elle.

On croit que la silice n'y est que principe accessoire.

Il paroît que c'est à ce minéral, et non au cuivre azuré pulvérent, qu'il faut rapporter celui que la plupart des minéralogistes ont nommé *chrysocolle*, et auquel on a donné pour synonyme le *kupfergrün* de l'école allemande: c'est l'opinion de M. le comte de Bournon, et, en effet, les caractères du *kupfergrün* s'accordent beaucoup mieux avec ceux du cuivre hydrosilicé, qu'avec ceux du cuivre azuré.

8.° Espèce. *CUIVRE DIOPTASE*. (Haily.)

Emeraudine, *Kupfersmaragd*. (Wern.)

Cette substance, placée d'abord parmi les pierres, est réunie maintenant, par tous les minéralogistes, aux minerais de cuivre. Elle en a la couleur verte, avec un éclat vitreux assez vif. Elle devient au chalumeau d'un brun marron, sans y fondre; elle peut à peine rayer le verre. Sa structure laminaire même, par le clivage, a une forme primitive qui est un rhomboïde, dont l'angle au sommet est de 111^{d} .

La diophtase est composée, d'après M. Löwitz, de cuivre 55, de silice 33, et d'eau 12.

Ces caractères et cette analyse établissent, entre ce minéral et le cuivre hydrosilicé, dont nous venons de présenter l'histoire; la plus grande analogie; et sans les différences de formes qui ne sont peut-être pas encore parfaitement établies, il n'y en auroit aucune qui pût être regardée comme essentielle entre ces deux minéraux de cuivre.

Cependant la pesanteur spécifique de la diophtase, qui est de 3,3, est sensiblement plus forte que celle du cuivre hydrosilicé.

La forme ordinaire de la diophtase est un prisme à six pans, terminé par un pointement à trois faces.

La diophtase est un minéral encore très-rare. On n'en a rapporté que de Sibérie: on la trouve à 125 lieues environ, suivant Hermann, au-delà de l'Irtisch, dans le désert des Kirguises, au midi de la forteresse de Semipalatna. Ses cristaux sont accompagnés de malachite; et, suivant M. de Bournon, on en trouve aussi sur une calamine de Sibérie.

9.^e Espèce. CUIVRE CARBONATÉ.

Il paroît que la combinaison de l'oxide de cuivre avec l'acide carbonique présente dans la nature plusieurs modifications qui, d'après leurs caractères extérieurs les plus remarquables, sont très-différentes, mais qui n'offrent cependant dans leur composition et dans ce qu'on sait de leur forme cristalline, aucune différence assez sensible pour qu'on puisse les séparer en deux espèces proprement dites. Nous ne donnerons donc que le nom de *sous-espèce* aux modifications principales de cuivre carbonaté que nous avons élevées autrefois, avec presque tous les minéralogistes, au rang d'espèce. Les dernières analyses et les dernières observations de M. Haüy semblent être suffisantes pour motiver cette réunion, quoiqu'elles n'aient peut-être pas encore tout le degré d'évidence désirable, ni par conséquent l'assentiment de tous les minéralogistes. Aussi M. Richard Philipps non seulement croit avoir trouvé, par l'analyse, des différences notables, et qui paroissent essentielles, entre le cuivre carbonaté bleu et le cuivre carbonaté vert; mais il admet un troisième carbonate de cuivre sans eau, dont le docteur Thomson a donné l'analyse, et qui est composé de parties égales de cuivre peroxidé et d'acide carbonique.

M. le comte de Bournon croit devoir admettre, d'après l'examen qu'il a fait de cristaux en aiguilles de malachite, une forme primitive différente pour ces deux carbonates.

Au moyen des noms insignifiants, et déjà reçus, que nous donnons à ces minerais, il n'y aura d'autre changement à opérer dans leur classification, que celui de changer la désignation de sous-espèce en celle d'espèce, s'il est prouvé et reconnu généralement un jour qu'ils constituent réellement deux espèces distinctes.

1.^{re} *Sous-esp.* CUIVRE AZURÉ; Cuivre carbonaté bleu (Hatty); *Kupferlasur*, l'Azur de cuivre. (Broch.) La couleur de ce beau minéral suffit pour le faire reconnoître; il est d'un bleu d'azur souvent très-éclatant, quelquefois cependant un peu pâle. Il conserve sa couleur dans l'huile, tandis que le fer azuré y noircit; il tache le papier en bleu, se laisse facilement briser et se dissout avec effervescence dans l'acide nitrique. Sa pesanteur spécifique est de 3,608.

Cette sous-espèce cristallise fort nettement; la ressemblance qu'on a cru remarquer entre ses cristaux et les cristaux de cuivre azuré ammoniacal, est inexacte, et M. de Bournon pense qu'on doit la rejeter entièrement.

Le cuivre azuré naturel a pour forme primitive, suivant M. Hatty, un octaèdre à triangles scalènes, dont les joints naturels s'aperçoivent facilement, et dans lequel l'incidence des faces l'une sur l'autre est de $97^{\circ} 7'$, et $83^{\circ} 13'$.

Il est composé de cuivre, d'acide carbonique et d'un peu d'eau dans les proportions suivantes :

	De par Pelletier.	De Sibérie, par Klaproth.	De Chessy, par Vauquelin.	Par Richard Phillips.
Cuivre,	66 à 70	56	56	} 69 25,5 5,5
Oxigène,	8 à 10	14	12,50	
Acide carbonique,	18 à 20	24	25	
Eau,	2	6	6,50	

Le cuivre azuré se trouve en cristaux assez ordinairement très-petits, mais aussi quelquefois, comme à Chessy, près Lyon, en cristaux volumineux et isolés; qui sont, suivant M. Hatty, des prismes obliques rhomboïdaux; il se présente aussi en petites lames, en concrétions mamelonnées et striées.

du centre à la circonférence (*strahliger Kugferlazur*, l'azur de cuivre rayonné, Broch.); enfin, en masses informes. Quelquefois les matières terreuses qui le souillent, rendent sa couleur plus pâle. On le nomme, lorsqu'il est en masses ou en grains, *bleu de montagne*.

Le cuivre azuré se trouve dans la nature de deux manières très-différentes : tantôt, et il paroît que c'est le cas le plus ordinaire, il tapisse en cristaux et en enduit ou en concrétion les parois des filons qui renferment d'autres minerais de cuivre, ou bien les minéraux et minerais même qui remplissent ces filons. Sa gangue est presque toujours une roche ferrugineuse, dont le fer est à l'état d'oxide rouge ou brun; tantôt, et ce cas particulier ne nous est encore bien connu que dans le gîte de Chessy, près Lyon, il se rencontre en rognons sphéroïdaux, composés de cristaux très-volumineux, et disséminés, au milieu d'un psammite quarzeux qui a beaucoup de rapport avec celui des houillères. Il y est accompagné de différens minerais de cuivre.

On en connoît dans presque tous les pays de mines; tels que la Sibérie, la Bohême, le Hartz, la Saxe, etc., qui fournissent du cuivre.

On nomme *Pierre d'Arménie* des pierres, ou quarzeuses ou calcaires, pénétrées et colorées par le cuivre azuré. Wallerius dit qu'on emploie cette couleur dans la peinture sous le nom de *bleu de montagne artificiel*. C'est dans le Tyrol que se fait cette préparation. Il paroît que d'autres substances que celles-ci ont également reçu le nom de *Pierre d'Arménie*.

Lorsque le cuivre azuré est pulvérulent et mélangé d'une certaine quantité de matières terreuses, on lui donne le nom de *cendre bleue native*, par analogie avec la couleur de ce nom qui est employée dans la peinture. La cendre bleue native sert aussi quelquefois au même usage.

2.^o *Sous-esp.* CUIVRE MALACHITE. Cuivre carbonaté vert (Haüy); *Malachit*, la Malachite. (Broch.) Ce minéral est caractérisé par sa couleur qui est toujours verte, et qui varie seulement du vert-pomme au vert de pré et au vert d'émeraude; etc. Il est tantôt compacte et luisant à sa surface, et tantôt fibreux, avec la surface soyeuse. M. de Bournon en a vu de cristallisé, et il lui attribue pour forme primitive un prisme rhomboïdal droit,

dont les angles sont d'environ 77° à 103° , et divisible en deux prismes trièdres par un plan parallèle à l'axe du prisme, et passant par la petite diagonale du rhombe des bases. Il fait très-facilement effervescence avec l'acide nitrique chaud, et s'y dissout en lui communiquant une couleur verte. L'ammoniaque dans laquelle on le met, prend une belle couleur bleue; mais elle acquiert cette couleur lentement, ce qui distingue la malachite du cuivre muriaté, qui lui ressemble d'ailleurs beaucoup extérieurement. La malachite ne se fond que dans le borax, et lui donne une teinte verte. Elle a, enfin, tous les caractères des oxides de cuivre.

Sa pesanteur spécifique varie de 3,57 à 3,68 en raison de l'homogénéité des morceaux. Sa dureté est très-peu considérable; souvent même ce minéral de cuivre est pulvérulent, et dans tous les cas il se laisse facilement rayer par le fer.

Cette espèce est composée, comme la précédente, de cuivre, d'acide carbonique et d'eau, à peu près dans les mêmes proportions. M. Fontana l'avoit reconnu dès 1778. Les analyses suivantes confirment cette composition, et établissent avec précision les proportions des principes constituans.

	De Sibérie, par Klaproth.	D'Arragon, par Proust.	De Chessy, par Vauquelin.	Par Richard Phillips.
Cuivre,	58	57	56,1	} 72,2
Oxigène,	12,5	14	14	
Acide carbonique,	18	27	21,2	
Eau,	11,5	"	8,7	9,3
Corps étrangers,	"	2	"	•

1. *Cuivre malachite soyeux.* *Fasriger Malachit*; la Malachite fibreuse. (Broch.) Il se présente sous forme de houppes de la grosseur d'une noix, et au-delà. Ces houppes sont composées de fibres déliées et divergentes; d'un vert pur souvent très-intense, et d'un éclat soyeux très-vif. C'est un des plus beaux minéraux connus, et la surface de ces houppes ressemble ordinairement au velours vert le plus éclatant.

2. *Cuivre malachite concrétionné.* *Dichter malachit*, la malachite compacte. (Broch.) Il est en masses mamelonnées, composées de couches ondulées parallèles, striées dans le sens de leur épaisseur. Les surfaces de contact de ces couches sont souvent recouvertes de cuivre malachite pulvérulent,

et sont ornées de dendrites noires qui produisent un très-bel effet sur ce fond d'un vert mat.

Cette variété se trouve en masses souvent très-volumineuses, et pesant plus de dix myriagrammes; mais ces masses sont rarement homogènes et compactes: elles présentent au contraire de nombreuses cavités, comme toutes les masses de stalactite. On choisit celles qui n'ont pas ce défaut, on les scie en tables, qui reçoivent un poli très-vif, et qui offrent des zones vertes de toutes les nuances possibles. Les grosses masses, susceptibles d'être employées de cette manière, sont très-rares, et on cite, comme un morceau unique dans ce genre, une table de malachite qui est à Saint-Petersbourg, qui a 85 centimètres de long sur 45 de large, et qui pèse environ 1500 kilogrammes.

3. *Cuivre malachite pulvérulent.* Cette variété a toujours l'apparence terreuse; elle est plus souvent en poussière répandue à la surface des autres minerais de cuivre, qu'en masse; elle est d'un vert tendre et quelquefois pâle.

Le cuivre malachite accompagne la plupart des autres minerais de cuivre. La variété *soyeuse* se trouve principalement à la surface des masses de cuivre sulfuré, de cuivre gris, et même de fer oxidé limoneux. La malachite compacte se rencontre dans les cavités des filons d'une manière plus indépendante.

On trouve souvent le cuivre azuré et la malachite intimement mélangés dans le même morceau. On peut observer de nombreux exemples de ces mélanges, et du passage du cuivre azuré au cuivre malachite dans les groupes et même dans les cristaux du cuivre azuré de Chessy, près Lyon, cité plus haut. Deborn cite un grès de Sibérie qui renferme des noyaux de cuivre malachite chrysocolle dont le centre est bleu. On trouve en Thuringe un grès semblable, qui est exploité comme minéral de cuivre, et qui contient en outre de l'argent, du cobalt et du plomb. Les mineurs allemands le nomment *grès cuivreux* (*Kupfersanderz*).

Les plus beaux morceaux de malachite soyeuse et compacte viennent des monts Ourals en Sibérie. On rencontre aussi ces deux variétés dans presque toutes les mines de cuivre de Bohême, de Saxe, de Hongrie, du Tyrol, etc., que nous avons déjà citées.

On trouve des os et surtout des dents d'animaux fossiles, et même des minéraux pierreux, d'une origine inconnue, d'une couleur verte, souvent un peu bleuâtre, qui a été attribuée au cuivre carbonaté : leur dureté les rendant susceptibles de recevoir le poli, on les a employés dans l'art de la bijouterie, sous le nom de *turquoises*, parce que les premières ont, dit-on, été apportées de Turquie. On trouve, en effet, beaucoup de ces pierres dans le commerce à Constantinople; mais M. Bouillon-Lagrange a reconnu, depuis peu, que plusieurs pierres nommées turquoises ne renfermoient pas un atome de cuivre, et que leur composition présentoit des différences très-considérables. On ne peut donc les rapporter avec précision à aucune espèce, et nous en parlerons particulièrement sous le nom de TURQUOISE. (Voyez ce mot.)

10.^e Espèce. CUIVRE SULFATÉ.

(*Vulgairement* Vitriol bleu, vitriol de cuivre, vitriol de Chypre; Couperose bleue. CALCHANTE des anciens minéralogistes.)

Ce minéral bleu céleste est une substance saline dans l'acception vulgaire de ce mot. Il est fort dissoluble dans l'eau; il a une saveur métallique très-stiptique et une cassure vitreuse; il est très-fusible dans son eau de cristallisation; enfin, il a encore pour caractère de laisser sur le fer, lorsqu'il est un peu mouillé, des traces rougeâtres de cuivre.

Il est composé, suivant M. Berzelius, de

cuivre oxidé	32,13
acide sulfurique	31,57
eau	36,30

Sa forme primitive est le parallépipède obliquangle irrégulier; c'est une forme qui n'appartient qu'au felspath et au cuivre sulfaté. Mais ici les formes secondaires rappellent un peu la forme primitive, qui n'est jamais entièrement enveloppée par les facettes additionnelles.

Le cuivre sulfaté se trouve très-rarement dans la nature. Les eaux qui coulent dans les galeries des mines de cuivre sulfuré, en tiennent ordinairement en dissolution, et lorsqu'elles filtrent à travers les terres, elles déposent quelquefois, sur les parois de ces galeries, une couche peu épaisse et

de peu d'étendue de cuivre sulfaté ; c'est celui que l'on nomme *cuivre sulfaté natif*.

Il résulte de cette disposition, qu'il est assez difficile de déterminer quelles sont les mines dans lesquelles ce sel est réellement un produit de la nature. Il paroît, d'après les échantillons que nous en avons vus, qu'il se trouve dans ce cas aux environs de Cuença, en Espagne, où on le rencontre à l'état presque pulvérulent et d'un blanc opaque bleuâtre, mêlé de plusieurs autres sulfates, et notamment de sulfates de fer.

Le cuivre sulfaté appartient donc plutôt à la métallurgie qu'à la minéralogie. Aussi nous ne ferons l'histoire de sa préparation et de ses usages, qu'en traitant de la métallurgie du cuivre.

Sous-espèce. CUIVRE SULFATÉ TERREUX. C'est M. Proust qui a fait connoître ce minéral, assez remarquable par l'absence de la plupart des propriétés chimiques qui appartiennent aux sulfates de cuivre ordinaires. Il est vert, pulvérulent, et a la dureté du grès friable ; il est mélangé de beaucoup de sable et d'une certaine quantité d'oxide de fer ; il se dissout dans l'acide sulfurique avec effervescence : mais il est absolument insoluble dans l'eau ; ce qui est fort remarquable pour un sel de cuivre qui, suivant M. Proust, est composé

de cuivre oxidé noir	50
de sable	28
d'eau	8
d'acide sulfurique	13

99

Ce qui donne environ 0,17 d'acide sulfurique, pour 68 d'oxide de cuivre.

Il vient du Pérou.

11.^e *Espèce. CUIVRE PHOSPHATÉ.*
Phosphorsaures Kupfer. (Karsten.)

Ce minéral est d'un vert d'émeraude ou d'un vert de-gris un peu tacheté de noir. Sa couleur est ordinairement plus foncée à l'extérieur des masses que dans leur intérieur.

Ses masses ont la structure fibreuse, à fibres divergentes, elles sont concrétionnées, et par conséquent comme tubercu-

leuses à leur surface brillante, avec un éclat soyeux dans leur cassure.

Il se présente aussi cristallisé. Ses cristaux sont ou des prismes rhomboïdaux, ou des octaèdres rectangulaires, dont la structure est sensiblement laminaire.

Sa pesanteur spécifique paroît varier de 3,51 à 4,07.

Il est peu dur, et donne par la raclure une poussière verte qui colore l'ammoniaque en bleu d'azur, et qui se dissout dans l'acide nitrique sans effervescence, en le colorant en bleu de ciel.

Il est composé, suivant Klaproth, de cuivre oxidé 63, et d'acide phosphorique 31.

Il fond assez facilement au chalumeau, et se réduit sur le charbon, au moyen d'un corps gras, en un globule de cuivre. Il donne au borax une couleur d'un rouge assez vif: sa poussière jetée sur la flamme ne la colore pas en vert, comme le fait le cuivre muriaté.

On trouve le cuivre phosphaté plutôt sous forme concrétionnée, mais en masse peu volumineuse, que sous celle de cristaux. Ceux-ci sont généralement petits, peu nets, aggrégés; leurs faces sont ordinairement courbes et même raboteuses.

Le cuivre phosphaté s'est trouvé d'abord, et se trouve encore principalement, à Firnberg, sur les bords du Rhin, dans la couche ou filon de Venus-Berg ou Joseph-Berg, à une demi-lieue de chemin de Rheinbreitenbach. Ce filon, suivant M. Hersart, est renfermé dans une montagne qui paroît entièrement composée de schiste argileux micacé, c'est-à-dire, de psammite schistoïde. Il est accompagné de cuivre pyriteux, de cuivre natif, de cuivre oxidulé aciculaire, et de cuivre malachite soyeux. Sa gangue est ordinairement, tantôt un quartz hyalin blanc ou grisâtre, souvent coloré en jaune ou en brun, ou en vert pâle, tantôt un silex corné. Les cavités de ces pierres sont tapissées de calcédoine en filets capillaires croisés et comme tubulés.

On l'a trouvé aussi au pied occidental d'un cône basaltique, nommé le Mendeburg, dans le voisinage du village d'Ehl, à une lieue de Linz, sur le Rhin. Il fait partie d'un filon qui traverse, comme au Firnberg, un psammite schistoïde ou un schiste argileux.

On en a trouvé aussi, en petits cristaux octaèdres peu régu-

liers, à Lybeth, près de Newsohl, à quatre lieues de Schemnitz en Hongrie, et dans les mines voisines de Coquimbo, au Chili.

12.^e Espèce. *CUIVRE MURIATÉ.*

Salz-saures Kupfer. (Karsten.)

Cette espèce est d'un vert sombre, et passe du vert émeraude au vert poireau.

Jetée sur un corps enflammé, elle communique à la flamme une couleur verte et bleue très-remarquable. De l'ammoniaque versée sur sa poussière prend presque à l'instant une couleur bleue très-vive. Elle se dissout dans l'acide nitrique sans effervescence, ce qui la distingue du cuivre malachite. Ce minéral exposé à la flamme du chalumeau sur un charbon donne d'abord un bouton dont la surface est couverte de petites lames rhomboïdales, minces et allongées. (De Bournon.) Il se réduit bientôt à l'état métallique, sans répandre aucune odeur arsenicale, et se distingue, par ce moyen, du cuivre arséniate.

Sa pesanteur spécifique est de 3,52, et sa forme primitive paroît être l'octaèdre régulier. (Lucas.)

On a trouvé deux variétés de cette espèce.

1. *Cuivre muriaté massif*, Haüy. Il est en masses d'un vert de poireau assez brillant; ces masses sont rayonnées dans leur intérieur, et mêlées d'un peu d'oxide fer. Elles offrent quelques petits cristaux qui paroissent prismatiques, mais qui se rapportent à l'octaèdre cunéiforme. (Lucas.) Cette variété vient de Rémolinos, dans le Chili, et de quelques autres mines de cette province.

Ses masses renferment souvent dans leur centre des noyaux de cuivre gris antimonifères; elles sont accompagnées de quartz, de fer oxidé brun, et, ce qu'il y a d'assez remarquable, de chaux sulfatée.

Cette variété est composée, d'après M. Proust, de cuivre oxidé noir, 0,76, d'acide muriatique, 0,11, et d'eau, 0,13. Ce chimiste fait observer que ce minéral et le suivant sont des muriates de cuivre au *minimum* d'acide, et que c'est à cette composition qu'ils doivent leur indissolubilité dans l'eau.

2. *Cuivre muriaté pulvérulent*, Haüy. C'est un sable d'un beau vert, mêlé de quartz. Ce sable vert, examiné à la loupe, montre

de petits cristaux octaédres cunéiformes. Il a été rapporté du Pérou par Dombey. On sait, d'après le récit de l'Indien qui le lui vendit, qu'il se trouve dans le sable d'une petite rivière de la province de Lipès, à deux cents lieues des mines de Copiapo. On a nommé ce sable *atacamite*, du nom du désert dans lequel se perd cette rivière.

Ce minéral, dégagé des corps étrangers qui y sont mêlés, est composé :

	d'après	d'après
	M. Klaproth,	M. Proust,
de cuivre oxidé,	0,73	0,71
d'acide muriatique	0,10	0,11
d'eau de cristallisation	0,17	0,18

On a trouvé du cuivre muriaté vert pulvérulent sublimé dans quelques fissures de laves du Vésuve, principalement sur celles de 1804 et de 1805.

13.^e Espèce. *CUIVRE ARSÉNIATÉ*. (Haily.)

Olivenerz, le Cuivre arsenical. (Broch.)

Le cuivre combiné avec l'acide arsenique, et considéré comme ne formant qu'une espèce, se présente avec des apparences si différentes qu'il est difficile, peut-être même impossible, de distinguer cette espèce par des caractères extérieurs généraux pris de la couleur, de la dureté, de la cassure ou de la texture. Il faut encore avoir recours ici aux propriétés physiques et chimiques, pour en tirer des caractères essentiels.

Parmi les variétés du cuivre arséniate, les unes ont une couleur verte d'émeraude ou d'olive; d'autres sont d'un vert si foncé, qu'elles paroissent noires; d'autres, au contraire, ont des couleurs si pâles, qu'elles passent au brun, au gris cendré ou au blanc satiné. Les unes sont cristallisées, les autres sont fibreuses. Leurs fibres réunies forment des concrétions dont la texture est rayonnée et la surface soyeuse. Aucune n'est assez dure pour rayer le verre.

Mais les propriétés communes à toutes les variétés sont : d'être dissolubles sans effervescence dans l'acide nitrique; de communiquer à l'ammoniaque, et sur-le-champ, une très-belle couleur bleue; de fondre au chalumeau en répandant des vapeurs d'ail très-sensibles, et d'offrir des particules de cuivre métallique dans les parties de globules qui touchent le charbon.

On n'est point encore parfaitement d'accord sur la forme primitive du cuivre arséniaté. M. Haüy soupçonne que c'est un octaèdre rectangulaire, dans lequel l'incidence des deux faces adjacentes de la même pyramide est de $50^{\circ} 4'$, et celle des deux autres faces $65^{\circ} 8'$. On ne sait point non plus si les variétés de cuivre arséniaté, qui sont nombreuses et très-différentes entre elles, appartiennent à une même espèce, ou si elles doivent être séparées en plusieurs. En attendant que la solution de cette question soit donnée par de nouvelles observations, nous les considérerons avec M. Haüy comme des variétés principales appartenant à une espèce unique.

1. *Cuivre arséniaté obtus.* (Cuivre arséniaté octaèdre-obtus, Haüy, Bournon; Linzenerz, Wern.) Il est bleu céleste foncé, vert foncé ou vert pâle, et cristallise en un octaèdre obtus, divisible, suivant MM. Karsten et Haüy, parallèlement à ses faces. C'est cette observation qui a engagé M. Haüy à regarder cet octaèdre comme forme primitive.

Cette variété est composée de cuivre oxidé, 0,49; d'acide arsenique, 0,14, et d'eau, 0,35 (Chenevix). Sa pesanteur spécifique est de 2,881. Il se trouve rarement décomposé.

2. *Cuivre arséniaté lamelliforme*, Haüy. (Arséniaté de cuivre en lames hexaèdres à bords inclinés, Bournon; *Kupferglimmer*, Wern.) Celui-ci se présente sous la forme de lames hexaèdres, dont les bords offrent six trapèzes en forme de biseaux alternativement inclinés en dessus et en dessous. L'incidence de la base sur l'un des biseaux est de 135° , et sur l'autre, de 45 , suivant M. de Bournon, qui donne un prisme hexaèdre régulier pour forme primitive de ce minéral. En effet, ces lames, d'un beau vert d'émeraude, sont divisibles parallèlement à leurs bases. Elles sont très-peu dures, et leur pesanteur spécifique est de 2,548.

MM. Chenevix et Vauquelin ont analysé cette variété. Leurs résultats ne se ressemblent point, en sorte qu'on seroit porté à croire qu'ils n'ont pas fait leur travail sur du cuivre arséniaté appartenant à la même variété.

	Chenevix.	Vauquelin.
Cuivre.	0,58	0,39
Acide arsenique.	0,21	0,43
Eau.	0,21	0,17
Perte.	"	0,01

Ce cuivre arséniaté, exposé au chalumeau, décrépité vivement, se réduit en poussière, et finit par se fondre avec bouillonnement en un globule noir vitreux. (De Bournon.)

5. *Cuivre arséniaté tétraèdre*, de Bournon. (Autrefois cuivre arséniaté octaèdre aigu.) Il se présente sous forme de prisme à quatre pans et à base rhombe, dont les bases seroient remplacées par deux facettes culminantes. M. de Bournon attribue pour forme primitive à ce cuivre arséniaté, un prisme droit à base rhombe dont les incidences des pans sont de 96° et 84° .

Sa couleur est un vert-bouteille tellement foncé qu'il paroît quelquefois noir; mais cette dernière teinte n'est que superficielle, et, en l'enlevant, la couleur verte reparoît: elle passe aussi au vert jaunâtre, et même au jaune métallique dans la variété capillaire.

Cette variété diffère encore des autres par des caractères physiques et chimiques assez tranchés. Elle est beaucoup plus dure, rayant la chaux fluatée. Sa pesanteur spécifique est de 4,28; sa cassure est irrégulière et même grenue; elle est très-fusible au chalumeau, et se réduit en bouillonnant en une scorie d'un brun foncé un peu rougeâtre.

Enfin, M. Chenevix l'a trouvée composée de cuivre oxidé, 0,60, et d'acide arsenique 0,49. C'est la seule variété qui ne renferme pas d'eau de cristallisation. Aussi ce chimiste considère-t-il les autres comme des arséniates de cuivre hydraté.

Malgré ces différences, M. Haüy croit qu'on peut la regarder comme une forme secondaire de l'octaèdre obtus, dérivant d'une loi de décroissement très-simple, de deux rangées en hauteur sur deux arêtes longitudinales de l'octaèdre, et de quatre rangées en hauteur sur les deux autres arêtes.

Mais, si on rapporte à cette variété principale, celle que l'on nomme *cuivre arséniaté capillaire*, dont les couleurs varient beaucoup entre le vert-pré, le vert jaunâtre, le jaune doré, et qui se présente en aiguilles capillaires, souvent extrêmement déliées, le caractère tiré de la composition chimique disparoît, car celle-ci contient de l'eau, et souvent une très-grande quantité, ainsi qu'on le voit par les analyses suivantes :

	Chenevix.	Klaproth.	Vauquelin.
Cuivre	0,51	0,50	} 0,80
Acide arsenique.. .	0,29	0,45	
Eau	0,18	0,03	0,05
Silice	0	0	0,02
Arséniate de fer . . .	0	0	0,07 à 8

4. *Cuivre arséniaté trièdre.* Cette variété, assez rare, se présente sous forme de petits prismes à bases triangulaires, légèrement striées transversalement. Leur cassure, parallèle aux faces de ces cristaux, est laminaire.

Ce cuivre arséniaté a la même pesanteur que le tétraèdre, 4,28; mais il est beaucoup plus tendre, rayant à peine la chaux carbonatée.

Il fond au chalumeau avec la plus grande facilité, et coule comme de l'eau, dit M. de Bournon. Le bouton fait voir à sa surface, après le refroidissement, une multitude de petites lames cristallines.

La couleur propre de cette variété est le vert bleuâtre; mais la surface des cristaux, souvent altérés, présente une couleur noirâtre.

Parmi les analyses rapportées de cette variété, qu'il est facile de confondre avec le cuivre arséniaté tétraèdre capillaire, il y en a probablement qui appartiennent réellement à ce dernier. Nous ne les répéterons donc pas, de crainte de double emploi.

5. *Cuivre arséniaté mamelonné,* Haty. Ses couleurs sont à peu près les mêmes que celles des variétés précédentes. Cependant on en voit aussi de bleuâtre, de mordoré, et même de blanc satiné. Il est en masses compactes mamelonnées, d'une texture fibreuse. Les couleurs y sont disposées par couches sinueuses, parallèles et souvent concentriques. Il a quelquefois beaucoup de ressemblance, tant par la structure que par la couleur, avec le minéral d'étain que les Anglois nomment *woodtin*, et les mineurs de Cornouailles l'appellent *woodcopper*.

Cette variété, qui paroît être, à très-peu près, la même que celle que M. de Bournon a nommée *hématitiforme*, est très-sujette à se décomposer. Les filets se séparent et tombent, à la manière des fibres des pyrites. M. de Bournon suppose qu'on peut attribuer cet effet à la perte de l'eau que contient natu-

rellement ce minéral, dans lequel M. Chenevix a trouvé : cuivre, 0,50; acide arsenique, 0,29; eau, 0,21. Elle est fusible au chalumeau en une scorie noire, fort dure. Sa pesanteur spécifique est au plus de 4,2.

6. *Cuivre arséniaté ferrifère.* (Arséniaté cupro-martial, Bournon; Cuivre arséniaté ferrifère mamelonné drusillaire, Haüy.) Celui-ci est bleu pâle ou jaune brunâtre très-clair, quelquefois nuancé de verdâtre. Il ne s'est encore présenté que sous forme de mamelons dont la surface est couverte de petits cristaux, qui sont des prismes tétraédres à base rhombe, terminés par un pointement à quatre faces. Sa pesanteur spécifique est de 3,4 (Bournon). Il est assez dur pour rayer la chaux carbonatée. Il est composé d'un mélange de cuivre et de fer arséniaté, dans les proportions suivantes, d'après M. Chenevix :

Cuivre oxidé.	22,5
Fer oxidé.	27,5
Acide arsenique.	33,5
Eau.	12
Silice.	3

On a d'abord trouvé le cuivre arséniaté dans les mines de cuivre du comté de Cornouailles. Il a été découvert, il y a plus de vingt ans, dans la mine de Carrarach, paroisse de Gwennap, et dans celle de Tincroft, paroisse d'Allogan. Il a ensuite disparu presque entièrement dans ces mines. Mais, depuis quelques années, on vient de le trouver assez abondamment dans la mine de Huel-Gorland.

Ces mines sont dans un terrain granitique, dont le granit se décompose. Le cuivre arséniaté a du quartz pour gangue; il est ordinairement accompagné de cuivre sulfuré, de cuivre malachite, de fer oxidé brun, d'arsenic sulfuré, etc. On le trouve aussi dans les mines de cuivre d'Eisenstein et de Firnberg, principauté de Nassau-Usingen.

S. H. GISEMENT GÉNÉRAL DES MINÉRAIS DE CUIVRE.

La plupart des minerais de cuivre appartiennent, comme on l'a vu, aux terrains primitifs. Ceux qui se trouvent presque exclusivement dans ces terrains, sont le cuivre natif, le cuivre oxidulé, le cuivre sulfuré, le cuivre pyriteux et le cuivre gris. Il paroît que les minerais de cuivre phosphaté, muriaté et ar-

séniaté, dont le gisement est moins connu, se rencontrent aussi dans les terrains primitifs.

Il paroît aussi que le cuivre se trouve plus particulièrement dans les terrains primitifs à couches, tel que les gneiss, les pétrosilex, etc., que dans les terrains granitiques et porphyritiques.

On trouve du cuivre carbonaté, et même du cuivre natif, dans certaines variolites à base de cornéenne. Nous donnerons comme exemples de ce gisement, 1.° les variolites d'Oberstein, qui renferment des agates et de la prehnite pénétrée de cuivre; 2.° des variolites entièrement semblables aux précédentes, dans lesquelles étoient exploitées les anciennes mines de cuivre des îles Cyanées (Faujas).

Le cuivre n'est pas le plus ancien des métaux qui se trouvent dans les terrains primitifs à couches; car il coupe la plupart des filons qu'il rencontre, et n'est ordinairement coupé que par les filons de fer oxidulé et de fer oxidé hématite.

Les minerais de cuivre forment presque toujours des filons, ou font partie des autres filons pierreux ou métalliques. Mais on les trouve aussi en lits et en rognons disséminés dans des couches.

Tels sont, pour le premier cas, le cuivre nommé bitumineux du pays de Mansfeld et de la Thuringe, et pour le second cas le cuivre azuré de Chessy, près Lyon.

Le minéral de cuivre d'Herregrund, cité par M. J. Esmark, forme trois bancs dans une brèche composée de quartz, de feldspath et de mica.

Le cuivre azuré, et surtout le cuivre malachite, se trouvent dans différentes sortes de terrains, dans certains grès, dans les schistes bitumineux, etc. Ils pénètrent des os et des bois fossiles, et paroissent, comme on le voit, d'une formation postérieure aux autres minerais de cuivre.

§. III. PRINCIPALES MINES DE CUIVRE.

Les mines de cuivre sont assez répandues. Les pays qui renferment les plus importantes, sont l'Angleterre, la Suède, l'Autriche et la Russie.

Espagne. Les mines exploitées en Espagne sont celles de Riotinto, sur la frontière de Portugal. Le minéral est du cuivre

pyriteux jaune, en filons de cinquante mètres d'épaisseur; il ne rend guère que 4 à 6 p. 100 de cuivre. (Hoppensack.)

France. Les mines de Baigory, dans la partie septentrionale et moyenne des Pyrénées : le filon est du cuivre gris et du cuivre pyriteux, qui sont accompagnés de fer spathique. Ces mines ont donné environ 250 milliers de cuivre par an jusqu'en 1770.

Celle de Saint-Bel, près Lyon : c'est un filon puissant de cuivre pyriteux, ou plutôt de fer sulfuré, contenant un peu de cuivre. Ce filon est dans une roche stéatiteuse. Il a environ quatre mètres d'épaisseur. Le minéral est très-pauvre, ne donnant guère que 3 p. 100 de cuivre. On grille le plus pauvre, pour le laver et en retirer du sulfate de fer et du cuivre de cémentation. Cette mine et celle de Chessy, qui en est très-voisine, donnent environ 15,000 kilogrammes de cuivre par an.

On assure qu'il y a erreur dans cette évaluation, et qu'elles versent par an dans le commerce 126,000 kilogrammes de cuivre.

Celle de Giromagny, célèbre mine des Vosges, ne contient passeulement du cuivre; elle renferme aussi de l'argent gris, du plomb sulfuré, etc. Le cuivre y est à l'état pyriteux. Il en est à peu près de même des mines de Sainte-Marie.

Piémont et Savoie. On a exploité aussi une mine de cuivre gris aux environs de Servos, en Savoie. Les filons, mêlés de cuivre pyriteux, de plomb sulfuré, de zinc, etc., ont pour gangue de la baryte sulfatée, etc., et sont encaissés dans des couches de schiste luisant, ou dans une roche granitique.

Les mines de cuivre du Piémont exploitées avec le plus d'activité sont celles de la Valteline. Le minéral est du cuivre pyriteux renfermé dans une montagne de stéatiteschisteuse. Les filons sont exploités à 160 mètres de profondeur. Quelques parties, traitées avec un soin particulier, pourroient donner jusqu'à 20 pour 100; mais on n'évalue le produit moyen qu'à 8 ou 10 pour 100. Cette mine fournit environ 75,000 kilogrammes de cuivre par an. (Robilant.)

Angleterre. Les mines de cuivre du comté de Cornouailles sont dans un terrain primitif. Les filons de cuivre y accompagnent souvent ceux d'étain, et leur sont à peu près parallèles. Ils ont de 15 à 17 décimètres de puissance, et s'enfoncent

à plus de 125 mètres. Le minéral le plus abondant est le cuivre pyriteux ; mais il y a aussi beaucoup de cuivre oxidulé et de cuivre natif. On croit avoir remarqué que ce dernier se rencontre plus fréquemment vers la surface que dans la profondeur. C'est dans ces mines qu'on a trouvé toutes les variétés de cuivre arséniaté.

La mine de cuivre des environs d'Ecton, sur les frontières des comtés de Derby et de Stafford, forme une masse considérable dans un terrain de chaux carbonatée à couches obliques ou presque verticales.

L'île d'Anglesey renferme une des mines de cuivre les plus riches. La masse ou les filons ont, dans quelques endroits, plus de 20 mètres d'épaisseur, et donnent un cuivre pyriteux, qui rend depuis 16 jusqu'à 40 pour 100 de cuivre ; on y a trouvé aussi du cuivre natif vers la surface de la terre et sous une tourbière. Le minéral est grillé, et on en recueille le soufre. Une partie du même minéral grillé est lavée. L'eau qui est employée à ce lavage, et celle qui est retirée du fond de la mine, contenant du sulfate de cuivre, sont décomposées par le fer, et on en retire du cuivre de cémentation. Le minéral est transporté à Reuvenhead, près Liverpool, et à Swansea, dans le sud du pays de Galles, pour être fondu. La mine d'Anglesey rend, dit-on, 60,000 quintaux de cuivre par an. (Pennant.)

En Irlande, dans le comté de Wicklow, sont les mines de Cronbane et de Bailly-Murtagh. La montagne qui renferme ces mines de cuivre est primitive ; elle est composée de cornéenne et de schiste argileux, qui alternent avec des bancs de pétrosilex et de stéatite. Le minéral est du cuivre pyriteux, qui rend depuis 1 jusqu'à 10 pour 100 de cuivre. On grille ce minéral, on le lave, et on mélange l'eau de lavage avec celle de la mine pour en retirer le cuivre par cémentation. On ne fond ce cuivre qu'à Liverpool.

Allemagne. On citera, dans le duché de Brunswick, la mine de Tresbourg ; c'est un cuivre pyriteux très-ferrugineux. (Jars.)

Dans le Hartz, la mine de cuivre de Lauterberg. Il paroît que le minéral est du cuivre pyriteux azuré, dispersé en rognons dans un filon de quartz friable. La montagne qui renferme ce filon est de schiste.

On trouve en Hesse des mines de cuivre d'une nature assez remarquable, et qui se rapportent à la variété qu'on nomme *cuivre bitumineux*.

L'une de ces mines est celle de Riegelsdorff. Elle consiste en une couche bitumineuse, qui est située sous d'autres couches de chaux carbonatée compacte, de chaux sulfatée, et de schiste noir pyriteux. La couche métallifère, épaisse de 2 décimètres, est un schiste marneux et bitumineux, imprégné de cuivre. Le minéral s'y trouve à l'état de cuivre pyriteux, de cuivre sulfuré et de cuivre oxidulé. On y voit souvent des impressions de poissons. Au-dessous de la couche métallifère est un banc de sable imprégné de cuivre; puis un banc épais de grès rouge et grossier, composé de cailloux roulés, de quartz et de pétrosilex. Les couches supérieures à ce grès sont coupées par des fentes presque verticales, qui sont de vrais filons. On remarque que les couches correspondantes, sur les parois du même filon, sont plus basses sur une paroi que sur l'autre. Ces fentes ou filons sont remplis de sulfate de baryte, de quartz et de chaux carbonatée, et quelquefois de cobalt en amas séparés par des espaces stériles. Ce cobalt y est en oxide noir ou gris, ou à l'état d'arséniate; il est ordinairement uni à un peu de nickel et de bismuth. Les couches de cuivre ne donnent que $1\frac{1}{2}$ à 3 pour 100 de cuivre. Le produit annuel de ces mines n'est guère que de 2,500 quintaux de cuivre. (Karsten, dans le Journal des Mines.)

On trouve des mines semblables à celle de Riegelsdorff, à Frankenberg sur l'Eder, et à Bieber dans le comté d'Hanau. Elles sont traversées, comme la précédente, par des filons qui contiennent du cobalt. A Frankenberg, le minéral de cuivre est disséminé dans une couche d'argile que l'on sépare par le lavage.

Dans le comté de Mansfeld, près d'Eisleben, on exploite une mine dont le minéral est un cuivre pyriteux, quelquefois mêlé de cuivre natif. Il est disséminé dans une couche de schiste ardoisé, qui n'a guère plus de 2 décimètres d'épaisseur, et qui est située sous d'autres couches d'ardoises secondaires, portant des empreintes de plantes. Il ne contient que 2 pour 100 de cuivre; mais ce cuivre contient jusqu'à 0,0075 d'argent.

L'exploitation de cette mine est très-difficile; car, pour

extraire le minéral avec l'économie nécessaire, il faut que les mineurs n'enlèvent que la couche de minéral, avec la couche d'ardoise qui est au-dessus, et qui contient aussi un peu de cuivre. Ils ne donnent pas plus de 5 décimètres aux galeries, ne travaillent que couchés, et sont obligés, eux et les enfans qui charrient le minéral, de pénétrer en rampant dans ces galeries. On comptoit, en 1766, neuf mines semblables en exploitation dans le comté de Mansfeld. Elles rendoient de 4 à 5,000 quintaux de minéral par semaine. (Jars.)

Hongrie. On cite en Hongrie les mines de cuivre de Herrengrund, à deux lieues de Neusohl; ce sont des couches de près de 4 mètres. Le minéral est du cuivre gris renfermé dans une brèche schisteuse micacée. Il contient de l'argent.

Suède. Celles de Fahlun, dans la Dalécarlie, doivent être placées parmi les mines de cuivre les plus anciennes et les plus productives. La montagne qui les renferme est une cornéenne micacée, d'autres disent un stéachiste. Le minéral est du cuivre pyriteux qui forme un filon ou plutôt une masse de 400 mètres de long, 240 de large, et 320 de profondeur verticale, dont le milieu n'est presque que du minéral de fer. L'exploitation de cet amas immense se fait avec une grande activité, et on ne peut descendre dans ces vastes souterrains sans être frappé du spectacle remarquable des travaux bruyans et variés qui s'y exécutent à la lueur des lampes et des flambeaux. Vingt chevaux charrient dans les galeries le minéral détaché; des machines à molettes l'élèvent au jour; des pompes, agissant continuellement, épuisent les eaux; enfin, pour que rien ne retarde l'activité de cette exploitation, on a établi, dans l'intérieur même de la mine, les forges où se réparent les outils des mineurs. Le minéral n'est cependant pas très-riche; il contient environ 2 à 2 $\frac{2}{7}$ pour 100 de cuivre. (Jars.)

Norwége. En Norwége, celles de Røaras, à seize milles au sud-est de Drontheim. La roche qui renferme le filon de cuivre, est une cornéenne schisteuse, micacée et quarzeuse. (Bergman.)

Sibérie. Il y a en Sibérie deux mines de cuivre principales, qui diffèrent entièrement par leur nature de celles que nous venons de citer. Elles sont toutes les deux dans la chaîne des monts Ourals,

L'une est la mine de Goumechew, dans la partie centrale de la chaîne, à douze ou quinze lieues d'Ekaterinbourg. Le filon est à peu près vertical. Il a depuis 2 mètres jusqu'à 20 mètres d'épaisseur. Son mur est de la chaux carbonatée saccharoïde, et son toit un schiste argileux en décomposition. La gangue du minéral est une argile diversement colorée. Le minéral consiste en cuivre natif, cuivre sulfuré et cuivre malachite, et c'est dans cette mine qu'on a trouvé autrefois les plus beaux morceaux de malachite. Ces diverses substances sont disséminées dans l'argile ; elles sont plus abondantes vers le mur que dans d'autres parties. Le minéral ne rend que 3 à 4 pour 100 en cuivre ; mais cependant la mine fournit 4,000 quintaux de cuivre. (Patrin.)

Les autres mines sont celles de Tourimki, situées sur la rivière Touria, à cent lieues et plus au nord d'Ekaterinbourg. Les collines qui les renferment, sont composées d'un porphyre tendre, olivâtre, à base de cornéenne. Le minéral, la gangue et le mur sont semblables à ceux de Goumechew. Le filon a au moins 8 mètres d'épaisseur ; il est beaucoup plus riche que celui de Goumechew. Le cuivre natif y est très-commun, et pénètre jusque dans le marbre qui sert de mur. Le minéral rend de 18 à 20 pour 100. Le produit annuel de ces mines est de 20,000 quintaux de cuivre. (Patrin.)

Orient de l'Asie. On trouve aussi du cuivre dans le Kamstchatka et dans l'île dite Mednoi-Ostrow, qui est sur ses côtes orientales.

Il y a également au Japon, dans les provinces de Kijnok et de Surunga, des mines de cuivre importantes, puisque ce pays verse ses cuivres jusqu'en Europe. On en connoit en Chine, dans la province de Yiu-Nan. Parmi les îles de la mer des Indes, on cite celles de Formose, de Macassar, de Bornéo et de Timor, comme renfermant des mines de cuivre très-riches. Quelques-unes, comme celles de Bornéo, donnent l'alliage connu sous le nom de *tombac*.

Archipel d'Europe. Parmi les îles de l'Archipel, celle d'Eubée, et surtout celle de Chypre, étoient célèbres par leurs mines de cuivre.

Afrique. Il y a des mines de cuivre en Barbarie, dans le royaume de Maroc ; en Abyssinie, etc. Il y en a aussi dans

les montagnes qui sont au nord du cap de Bonne-Espérance, au-delà du pays des Namaquas, sur la côte occidentale d'Afrique. Le minéral est du cuivre sulfuré, probablement riche et facile à traiter, puisque les naturels du pays savent fondre ce minéral, et en retirer le cuivre métallique. (Barrow.)

Amérique. Les mines de cuivre d'Amérique sont encore peu connues, quant à leur nature; mais la richesse de quelques-unes surpasse celle de toutes les mines de l'Europe. Ce sont surtout les mines exploitées de la province de Coquimbo, dans le Chili, qui ont donné les masses de cuivre natif les plus extraordinaires par leur volume. Celles du Pérou et du Mexique, quoique exploitées avantageusement, sont moins riches. Les mines de cuivre d'Aroa, dans la partie septentrionale de l'Amérique méridionale, sont composées de cuivre sulfuré, de cuivre gris, de cuivre azuré et de cuivre malachite. Ces dernières donnent 1,500 quintaux de cuivre par an (Humboldt).

Dans l'Amérique septentrionale, on a trouvé des masses de cuivre natif près de la baie d'Hudson. Les naturels du pays n'ont besoin que de le forger pour l'adapter à leurs usages.

On connoit aussi, dans les Etats-Unis, différens minerais de cuivre, tels que le cuivre sulfuré, le cuivre gris, le cuivre oxydulé rouge, etc. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est le gisement de ces minerais indiqué par MM. Maclure et Gibbs. Ils se trouvent, selon ces minéralogistes, dans la formation du grès rouge, dans le Connecticut, près de Hartford et de Washington, et dans le New-Jersey.

S. IV. SYNONYMIE MINÉRALOGIQUE DU CUIVRE.

CUIVRE ANTIMONIAL. (Voyez CUIVRE GRIS ANTIMONIÉ.)

CUIVRE ARSÉNICAL. (Voyez CUIVRE GRIS ARSÉNIÉ.)

CUIVRE BITUMINEUX. On a donné ce nom à un minéral de cuivre pyriteux disséminé dans un schiste noir bitumineux. Il ne peut être regardé comme une variété minéralogique d'aucune espèce du genre Cuivre. C'est un gîte de minéral, plutôt qu'un minéral particulier. (Voyez au paragraphe *des Mines de cuivre*, celles de la Hesse, en Allemagne.)

CUIVRE BLANC. (*Weiss Kupfererz*, W.) Il paroît, d'après la description qu'en donnent les minéralogistes élèves de l'école de Werner, que c'est un cuivre pyriteux arsénical, ou même

une simple variété de ce cuivre. Comme il n'est caractérisé par aucune forme régulière ni par aucune analyse précise, on ne sait à quelle espèce le rapporter exactement. Cependant, la forme octaédrique qui lui est attribuée par Karsten sembleroit devoir le faire ranger parmi les variétés du cuivre pyriteux, et sa composition indiquée par Henkel, au cuivre gris. Les échantillons que j'en ai vus ont beaucoup de ressemblance extérieure avec le cuivre gris. Wallerius avoit déjà établi cette espèce.

CUIVRE CHROMATÉ.

M. Thomson a décrit, ou plutôt indiqué sous ce nom, un minéral de cuivre de Sibérie qui est en globules d'un noir mat, d'un grain serré, quoique formé de la réunion de très-petits cristaux et intérieurement verdâtres. Il se trouve avec le plomb chromaté de Sibérie.

CUIVRE CORNÉ. C'est sous ce nom que Bergman et Deborn ont d'abord décrit l'URANE OXIDÉ. (Voyez ce mot.)

CUIVRE GRIS PLATINIFÈRE. M. Vauquelin a trouvé du platine dans un minéral de cuivre gris, qu'on lui avoit remis comme venant de Guadalcanal en Espagne. Mais on a lieu de croire qu'il y a eu dans les conséquences de cette analyse des erreurs indépendantes du travail de M. Vauquelin.

CUIVRE HÉPATIQUE. Deborn et d'autres minéralogistes, dont les travaux sont antérieurs à l'époque des nomenclatures méthodiques, ont donné ce nom à des minerais de cuivre ayant la couleur brune rougeâtre du foie, soit par leur mélange avec l'oxide de fer, soit par d'autres mélanges, et qui peuvent se rapporter tantôt au CUIVRE CARBONATÉ FERRUGINEUX, tantôt au CUIVRE PYRITEUX PANACHÉ, *Bunt Kupfererz*. (Voyez ces espèces.)

CUIVRE JAUNE. C'est l'alliage du cuivre avec le zinc, auquel on donne aussi le nom de laiton. On croit qu'il y a des minerais de zinc cuprifères, qui sont susceptibles de donner directement cet alliage.

CUIVRE MOUSSEUX. (*Kupferschaum*.)

Ce minéral de cuivre, introduit par Werner en 1817 dans le système minéralogique, est caractérisé par sa ressemblance avec de l'écume, ou avec ce que nous appelons de la mousse.

Sa couleur est le vert-de-gris tirant sur le bleu de ciel.

Il est comme saupoudré sur sa gangue en forme de petits rognons ou de petites grappes. Il a quelque éclat et un éclat nacré intérieurement.

Sa structure est fibreuse, et ses fibres sont disposées en rayons.

Il n'est transparent que sur les bords.

Il s'écrase facilement entre les doigts.

M. Freisleben assure qu'il est très-distinct, et du cuivre arséniaté lamellaire (*Kupferglimmer*), et de la malachite.

On ne dit pas sa composition, ce qui étoit cependant l'objet essentiel à connoître, pour savoir si ce minéral est une espèce particulière ou une variété d'une espèce déjà connue.

Il se trouve dans le Bannat avec du zinc calamine; à Libeth, près de Neusohl, en Hongrie, sur une roche quarzeuse; à Salfeld, dans la mine dite *Frohelcher Hoffnung*; et à Schwatz en Tyrol.

CUIVRE SCORIACÉ.

M. Ludloff, assesseur des mines à Sabode Slatoustowsky, a décrit sous ce nom un minéral de cuivre d'un vert pistache, à cassure brillante, imparfaitement conchoïde: il est accompagné de malachite, de cuivre azuré et de fer chromaté, et se trouve dans un filon, près de Miasky Sawode, dans le voisinage d'un gîte de fer chromaté. L'auteur le regarde comme un cuivre chromaté.

On a donné aussi ce nom au cuivre hydrosilicé, et le minéral de M. Ludloff pourroit bien appartenir à cette espèce.

CUIVRE VERT. Il paroît que c'est le minéral que nous avons décrit sous le nom de *cuivre hydrosilicé*, 7.^e espèce.

CUIVRE VITREUX. (Voyez CUIVRE SULFURÉ, 2.^e espèce.)

CUIVRE VITRIOLÉ. Voyez CUIVRE SULFATÉ, 10.^e espèce. (B.)

CUIVRE. (*Chim.*) C'est un des métaux les plus anciennement connus. Il paroît que son nom dérive de *Cyprus*, Chypre, parce que ce fut dans cette île que les Grecs le découvrirent, ou du moins qu'ils commencèrent à le travailler. Les anciens chimistes l'avoient nommé *Venus*, soit à cause de la planète de ce nom, ou soit, comme le dit Macquer, parce que le cuivre est tellement disposé à s'unir avec la plupart des corps, qu'ils le comparoient à une prostituée.

Le cuivre est d'un rouge brun tirant sur le jaune; il a une légère saveur désagréable et nauséabonde: lorsqu'on le frotte entre les doigts, il leur communique une odeur sensible qui a de l'analogie avec sa saveur. Sa densité est 8,83, suivant

Lewis, et 8,895, suivant M. Hatchett. Il est extrêmement sonore, et cette propriété est augmentée par son alliage avec l'étain. Sickengen dit qu'un fil de cuivre de 2 millimètres de diamètre soutient un poids de 137,399 kilogrammes. Il est ductile, et beaucoup plus sous le marteau qu'à la filière; aussi on peut le réduire en feuilles d'une extrême minceur.

Il se fond à 27 degrés du pyromètre de Wedgewood, température qui répond, suivant Mortimer, à 788 deg. du thermomètre centigrade. Lorsque le cuivre est tenu en fusion dans un creuset découvert à une haute température, il s'en volatilise une petite quantité sous la forme de fumée, et la surface du bain réfléchit une couleur verte bleuâtre. Ce cuivre, fondu et refroidi lentement, peut être obtenu cristallisé en pyramides quadrangulaires, ainsi que Mongez l'a observé.

A froid il n'éprouve aucune altération de la part de l'oxygène et de l'air, quand ces gaz sont parfaitement secs; mais à chaud il peut s'oxyder et donner naissance à deux composés différens, suivant les circonstances. S'il est tenu pendant long-temps en contact avec l'oxygène, dans un état de division suffisant, et à une température élevée, il se convertit en un peroxide brun; si le contact de l'oxygène dure moins long-temps, et surtout s'il a lieu à une température moins élevée, il se produit un protoxide d'une couleur rouge plus pure que celle du cuivre métallique. J'ai souvent observé ce protoxide sur la surface supérieure des culots de cuivre qui s'étoient formés dans des creusets où j'avois laissé le métal fondu se refroidir lentement avec le contact de l'air; la couche de protoxide qui les recouvroit étoit brillante, micacée, avec des reflets pourprés, et s'en détachoit par une légère percussion. J'ai observé aussi que plusieurs cuivres du commerce, d'un beau rouge, devoient cette couleur à une couche extrêmement mince de protoxide. Lorsqu'on bat un barreau de cuivre rouge de feu dans l'air, il s'en détache des écailles appelées *battitures*, qui contiennent toujours du peroxide, et souvent une petite couche de protoxide dans la partie qui étoit adhérente au barreau.

L'eau, parfaitement privée d'oxygène atmosphérique, n'a aucune action sur le cuivre, ni à froid ni à chaud.

Il n'en est pas de même si le cuivre est en contact avec l'eau et l'atmosphère; dans ce cas, il se recouvre d'une couche verte, appelée *patine* par les antiquaires, et *vert-de-gris* par le vulgaire. Cette couche verte est composée d'oxide de cuivre, d'eau et d'acide carbonique; c'est vraisemblablement un sous-carbonate hydraté. L'eau peut agir de deux manières, en privant l'oxigène et l'acide carbonique atmosphériques de leur élasticité, et en concourant, en même temps qu'eux, à former cette combinaison verte.

Le chlore a une action très-forte sur le cuivre divisé et chaud; il y a dégagement de feu quand l'union est rapide. Si le métal est en gros morceaux, et si la température n'est pas élevée, l'action est très-lente. Le chlore s'unit au cuivre en deux proportions.

A chaud l'action de l'euchlorine sur le cuivre est des plus rapides, comme on peut s'en convaincre en plongeant une baguette de platine chaude dans un flacon d'euchlorine où l'on a préalablement mis une feuille de cuivre; sur-le-champ le métal se dissipe en fumée, en répandant une vive lumière.

L'iode, chauffé avec le cuivre, s'y unit très-bien.

Il en est de même du soufre; la combinaison, qui n'a lieu qu'à une certaine température, présente tous les caractères d'une combustion proprement dite. Si l'on met dans une fiole de verre quatorze parties de soufre et quarante de cuivre très-divisé, et qu'on place la fiole sur une grille de fer, à un ou deux pouces des charbons ardents, on verra bientôt l'ignition se manifester dans les points les plus chauds, et s'étendre successivement dans toutes les parties du mélange. On observera aussi un dégagement de vapeur de soufre très-rapide au moment de l'union; ce qui a lieu, sans doute, à cause de la grande chaleur produite par la portion de soufre qui entre en combinaison. Le sulfure a souvent une très-belle couleur bleue à sa surface seulement; cette couleur se fait observer principalement lorsqu'on a opéré avec des planures de cuivre.

Le phosphore, projeté sur du cuivre rouge de feu, s'y combine avec facilité.

On ne connoît pas de combinaison du cuivre avec l'hydrogène, le bore et le carbone.

La plupart des métaux sont susceptibles de s'y allier.

L'acide carbonique ne se combine au cuivre qu'autant que celui-ci est en contact avec l'eau et l'air.

L'acide sulfurique, concentré et bouillant, attaque le cuivre ; il y a dégagement de gaz acide sulfureux et formation d'un sulfate anhydre.

L'acide nitrique, à 15 degrés, dissout lentement le cuivre. Le métal ne désoxide pas complètement la portion d'acide qui lui cède de l'oxygène ; il la réduit en deutocide d'azote qui se dégage. L'oxide produit se dissout dans la portion d'acide qui ne se décompose pas, et la colore en beau bleu.

L'acide hydrochlorique, concentré et chaud, n'attaque le cuivre que difficilement ; il se dégage de l'hydrogène mêlé de gaz hydrochlorique, et il se produit un liquide brun qui est évidemment formé d'hydrochlorate de peroxide de cuivre (ou de perchlorure) et de protochlorure dissous dans de l'acide hydrochlorique : en mêlant cette dissolution avec de l'eau, il se précipite du protochlorure hydraté blanc, et la liqueur reste colorée en bleu ou en vert par de l'hydrochlorate.

L'acide hydrosulfurique est décomposé par le cuivre, il se produit du sulfure noir, et l'hydrogène est mis à nu. L'effet a lieu, soit que l'acide soit gazeux et chaud, soit qu'il soit dissous dans l'eau.

OXIDES DE CUIVRE.

PROTOXIDE DE CUIVRE.

On peut l'obtenir par la voie sèche, en laissant refroidir le cuivre fondu dans un creuset de terre, de manière que la surface du métal ait le contact de l'air. Le protoxide produit se détache du cuivre métallique par une légère percussion.

On le prépare par la voie humide, en suivant le procédé de M. Proust. Pour cela on met dans une cornue de verre lutée de l'hydrochlorate de cuivre ; on adapte à la cornue un récipient contenant de l'eau de potasse ; on chauffe graduellement jusqu'au rouge, et on soutient cette température tant qu'il se dégage du chlore (1) ; lorsqu'il ne s'en dégage plus, on laisse refroidir la cornue ; le résidu de la distillation est du protochlorure de cuivre, retenant presque toujours un peu de perchlorure. On remplit la cornue d'eau, et on laisse

(1) C'est pour que le chlore ne se répande pas dans l'atmosphère que l'on met de la potasse dans le récipient.

Les matières réagissent pendant quarante-huit heures environ. Le protochlorure de cuivre ne se dissout pas; seulement il devient blanc en se combinant avec l'eau : le perchlorure se dissout en passant à l'état d'hydrochlorate de peroxide. On décante le lavage, et on le remplace par de nouvelle eau, et cela jusqu'à ce que celle-ci ne se colore plus. Quand on a séparé le dernier lavage, on met sur le protochlorure resté dans la cornue une solution de sous-carbonate de potasse. Il y a une décomposition de potasse, au moyen de laquelle le potassium se porte sur le chlore, et l'oxygène sur le cuivre. S'il restoit du perchlorure de cuivre avec le protochlorure, le premier seroit dissous par l'excès du sous-carbonate alcalin. Lorsque la matière est en poudre jaune et bien homogène, on décante la liqueur, et on lave la poudre avec de l'eau bouillante, jusqu'à ce que celle-ci n'enlève plus d'alcali. On fait sécher doucement le protoxide dans la cornue même.

On peut obtenir du protoxide cristallisé par la voie humide, ainsi que je l'ai prouvé dans un Mémoire sur les sulfites de cuivre, en faisant bouillir dans de l'eau le sulfite de cuivre cristallisé, jusqu'à ce qu'il ne cède plus rien à ce liquide.

Propriétés. Divisé, il est jaune; condensé, tel qu'il l'est à l'état cristallisé, il est rouge.

Exposé à une forte chaleur, il se réduit, suivant M. Proust, en peroxide et en métal.

L'acide sulfurique foible le réduit, quand le protoxide est divisé, en peroxide qui se dissout, et en métal qui ne se dissout pas. Le sulfate de protoxide de cuivre n'existe donc pas.

L'acide nitrique bouillant le convertit en peroxide.

L'acide hydrochlorique concentré peut le dissoudre en totalité : la solution est incolore; elle précipite par l'addition d'eau, de petits cristaux blancs, qui portoient autrefois le nom de *muriate blanc de cuivre*, ou de *muriate au minimum d'oxidation*, et qui aujourd'hui doivent être considérés comme de l'hydrochlorate de protoxide hydraté, ou bien comme du protochlorure hydraté.

L'acide sulfureux est le seul acide qui s'unisse au protoxide de cuivre, si l'on considère la combinaison précédente comme un protochlorure hydraté.

L'ammoniaque le dissout; la solution est incolore : dès qu'elle a le contact du gaz oxygène, elle devient bleue.

Le charbon chauffé avec le protoxide de cuivre le réduit en métal.

Le soufre produit avec lui de l'acide sulfureux et du sulfure de cuivre.

Calciné avec le contact de l'oxygène, il se change en peroxide.

Cet oxide est formé, suivant Proust. Berzelius.

Cuivre.	100	100
Oxygène	16	12,5

Le protoxide de cuivre est employé pour colorer les émaux en rouge de corail, soit pour imiter ce dernier, soit pour faire des mosaïques.

PEROXIDE DE CUIVRE. — OXIDE BRUN, OXIDE NOIR DE CUIVRE.

Il n'existe pas de meilleur procédé pour préparer cet oxide, que de calciner au rouge du nitrate de cuivre pur dans une capsule de platine.

Cet oxide est d'un brun noir; il a une saveur âpre, métallique, qui ne devient sensible qu'à la longue.

La chaleur ne lui fait éprouver aucune altération.

Il forme des sels bien caractérisés avec tous les acides, si l'on en excepte cependant les acides hydrosulfurique et sulfureux. Ces acides, en réagissant sur lui, donnent naissance, le premier, à du sulfure de cuivre et à de l'eau; le second, à du sulfate de peroxide de cuivre et à du sulfite de protoxide, ainsi que je l'ai observé : de sorte que, dans le dernier cas, l'acide et le peroxide se partagent chacun en deux portions; une portion de peroxide cède la moitié de son oxygène à une portion d'acide sulfureux, qui devient alors acide sulfurique; cet acide sulfurique s'unit à la seconde portion de peroxide qui n'a pas éprouvé de changement, tandis que la portion d'acide sulfureux qui ne s'est pas oxygénée s'unit au protoxide de cuivre. Si l'on se rappelle maintenant que le protoxide de cuivre ne peut s'unir à l'acide sulfurique sans se réduire en cuivre et en peroxide, on tirera cette conclusion, que l'union des oxides de cuivre et des acides du soufre ne

peut avoir lieu qu'entre les composés qui se correspondent pour leur degré d'oxidation.

Les acides qu'on peut employer de préférence pour dissoudre le peroxide de cuivre, sont le sulfurique, le nitrique et l'hydrochlorique.

Le peroxide de cuivre est soluble dans l'ammoniaque, surtout quand il est très-divisé, comme celui qui vient d'être précipité par la potasse. La solution est d'un beau bleu. M. Sage dit qu'elle peut donner des cristaux bleus prismatiques. Lorsqu'on met de la limaille, ou même des planures de cuivre, dans la solution ammoniacale, et que l'on prive les matières du contact de l'air, on observe que la couleur bleue de la liqueur perd peu à peu de son intensité, et qu'enfin elle s'évanouit absolument. A cette époque, l'ammoniaque ne contient plus que du protoxide de cuivre en solution, qui, comme on sait, forme avec cet aleali une combinaison incolore. Si l'on débouche le flacon, en permettant à l'air d'y pénétrer, la couleur bleue reparoitra. Si on le referme, et si le cuivre métallique a été mis en excès, la couleur bleue disparoitra de nouveau : en répétant les mêmes opérations, il arrivera que tout le cuivre pourra être changé en protoxide ; mais alors la plus grande partie ne sera pas en dissolution.

La potasse, la soude ne le dissolvent pas.

Le peroxide de cuivre est réduit avec une grande facilité à une température rouge obscur, par l'hydrogène et le carbone. Il y a production d'eau et d'acide carbonique. Les mêmes résultats s'observent lorsqu'on le chauffe avec presque toutes les matières organiques qui contiennent plus ou moins de carbone et d'hydrogène : l'on peut même, d'après le procédé de M. Gay-Lussac, faire des analyses très-exactes d'un grand nombre d'entre elles, en les chauffant dans un tube de verre avec un poids connu de peroxide de cuivre, et en recueillant sur le mercure les gaz qui se dégagent.

Le peroxide de cuivre forme, avec l'eau, un hydrate d'un beau bleu, dont la nature a été déterminée par M. Proust. On l'obtient en précipitant à froid une solution de sulfate, de nitrate, d'acétate de cuivre, par la potasse ou la soude ; il faut employer assez d'alcali pour que le précipité ait une belle couleur bleue : s'il tiroit sur le vert, il retiendrait une certaine

quantité de l'acide qui le tenoit en dissolution. Il faut que l'alcali soit étendu de cinquante parties d'eau environ. Quand l'hydrate est déposé, on déoante la liqueur surnageante, et on la remplace par de l'eau distillée froide : on continue ce lavage, jusqu'à ce que l'eau décantée ne précipite plus le nitrate de baryte, quand on s'est servi de sulfate.

L'hydrate de cuivre est d'un beau bleu ; mais, lorsqu'il est exposé au contact de l'air, il devient vert, en absorbant de l'acide carbonique. Il a une saveur de cuivre extrêmement forte. Une température de 100 d. au plus suffit pour le décomposer ; c'est ce qui arrive lorsqu'on le fait chauffer dans l'eau : il se change alors en peroxide pur, qui paroît sous la forme d'une poudre brune. C'est pour cette raison qu'on ne doit laver l'hydrate de cuivre, que l'on vient de précipiter d'un acide, qu'avec de l'eau froide. La potasse ou la soude sèche, triturrée avec cet oxide, lui enlève son eau par affinité élective. M. Proust prétend que des solutions fortes de ces alcalis dissolvent l'hydrate sans le décomposer, et se teignent alors en un beau bleu. Le même chimiste regarde les cendres bleues que l'on fait en précipitant le sulfate ou le nitrate de cuivre par un lait de chaux, comme une combinaison d'hydrates de cuivre et de chaux : il attribue à l'action mutuelle des deux hydrates, la difficulté avec laquelle ils absorbent l'acide carbonique de l'air.

Cet oxide est formé de

cuivre.	100
oxigène.	25

CHLORURES DE CUIVRE.

PERCHLORURE.

Préparation. On prend du cuivre métallique ; on le met avec six fois son poids d'acide hydrochlorique environ ; on fait chauffer ; puis on ajoute un peu d'acide nitrique, et on fait bouillir. Lorsqu'il ne se dégage plus de gaz nitreux, on ajoute de nouvel acide nitrique, et toujours en petite quantité ; quand son action est épuisée, on en remet encore, et cela jusqu'à ce que tout le cuivre soit dissous : on fait ensuite évaporer la dissolution à siccité, en remuant continuellement sur la fin de l'évaporation, afin qu'il ne se sépare pas de chlore. Quand il ne se dégage plus ni acide ni eau, et qu'une petite portion

Le résidu mis dans l'eau s'y dissout complètement, on peut être certain d'avoir du perchlorure pur, si l'on a opéré avec du cuivre exempt d'alliage. Ce perchlorure doit être renfermé dans un flacon bouché à l'émeri, afin de le priver du contact de l'humidité de l'atmosphère.

Propriétés. Il est couleur d'écorce de cannelle: lorsqu'on l'humecte, il passe sur-le-champ au vert; dans cet état, ce n'est plus du perchlorure, mais bien de l'hydrochlorate. Si l'eau n'est qu'en petite quantité, il conserve l'état solide; mais, si l'on en verse suffisamment, il se liquéfie sur-le-champ.

Le perchlorure perd, à la distillation, la moitié de son chlore, et devient alors protochlorure.

Suivant M. J. Davy, il est formé de

chlore. 53 112,76.

cuivre. 47 100,00.

PROTOCHLORURE.

Préparation. On met du perchlorure de cuivre dans une petite cornue de verre lutée, et on le chauffe graduellement jusqu'au rouge: il se fond, dégage du chlore; lorsqu'il présente une fonte bien tranquille, c'est-à-dire, lorsque tout dégagement de gaz a cessé, on laisse refroidir la cornue; on la brise, et on introduit le résidu dans un flacon à l'émeri bien sec.

Propriétés. Il est lamelleux, d'une nuance plus brune que celle du perchlorure. Il en diffère, en ce que l'eau qu'on jette dessus le fait passer au blanc, et ne le dissout point, quelle que soit la proportion dans laquelle on l'emploie. Quoiqu'il soit difficile de savoir positivement si cette substance blanche est un chlorure hydraté ou un hydrochlorate de protoxide, cependant nous pensons que la première opinion est la plus probable. Ce chlorure hydraté est soluble dans l'acide hydrochlorique concentré, d'où il est ensuite précipité par l'eau. Cette solution est incolore; mais, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en y versant de l'hydrochlorate de peroxide de cuivre vert, elle devient couleur de feuille morte. La potasse mise dans la solution incolore en précipite du protoxide de cuivre jaune; alors la potasse cède son oxygène au cuivre, et le potassium s'empare du chlore qui y étoit uni: cette solution ne devient pas bleue par l'ammoniaque; elle précipite en blanc par le prussiate de potasse.

La solution hydrochlorique de protochlorure de cuivre, est un désoxygénant très-énergique, ainsi que M. Proust l'a établi par les observations suivantes.

Elle absorbe rapidement l'oxygène gazeux: elle devient alors feuille-morte, parce qu'il se produit de l'hydrochlorate de peroxide.

Elle décolore le bleu de Prusse, récemment précipité, que l'on a délayé dans l'eau.

Elle ramène au minimum le persulfate de fer dissous dans l'alcool.

Elle ramène la solution d'acide molybdique au bleu.

Lorsqu'on la met avec du perchlorure d'or dissous dans l'eau, elle absorbe le chlore qui étoit uni à l'or: le protochlorure devient perchlorure, puis hydrochlorate, et l'or est réduit.

Elle forme avec le protonitrate de mercure un précipité de protochlorure de mercure. Dans ce cas, l'oxygène quitte le mercure, se porte sur le cuivre, forme avec lui du peroxide qui sature l'acide nitrique ou hydrochlorique, tandis que le mercure se précipite avec le chlore que le cuivre a abandonné.

Le protochlorure de cuivre hydraté, exposé à la lumière, devient assez rapidement rouge et brun. On n'a point encore étudié le changement qu'il éprouve dans cette circonstance.

Suivant M. J. Davy, il est formé:

Chlore.	36	56,25
Cuivre.	64	100.

IODURE DE CUIVRE.

L'iode se combine très-bien au cuivre, soit en chauffant ces deux corps ensemble, soit en versant de l'hydriodate de potasse dans du sulfate de cuivre: il se forme alors du sulfate de potasse, de l'eau, et un iodure de cuivre qui se précipite. Il est brun foncé, insoluble dans l'eau, fixe au feu; le chlore en sépare l'iode.

SULFURE DE CUIVRE.

Préparation. On chauffe doucement dans un creuset de terre, ou même dans une petite cornue de verre lutée, deux parties de cuivre et une de soufre. Quand la combustion a eu lieu, on fait rougir le sulfure, afin d'être certain qu'il ne retient point

de soufre en excès. On peut encore le préparer en laissant passer un courant d'acide hydrosulfurique dans une solution de sulfate de cuivre. Le précipité noir, bien lavé, doit être fondu, si l'on veut avoir le sulfure bien sec.

Propriétés. Le sulfure de cuivre paroît être bleu quand il est réduit en lame mince; mais, quand ses particules ont été aussi fortement aggrégées que possible par la fusion, il est d'un gris un peu violet. Il est plus fusible que le cuivre. La chaleur ne le décompose pas. A la température ordinaire, l'air, et même l'oxigène, secs ou humides, n'ont pas d'action sur lui. A la température qui décompose le sulfate de cuivre, l'air ou l'oxigène le convertit en peroxide de cuivre et en acide sulfureux. A une température plus basse, il se produit du sulfate de cuivre; mais il est impossible de convertir la totalité du sulfure en persulfate de cuivre, le sulfure ne contenant que la moitié de la quantité de soufre qui seroit nécessaire pour neutraliser la quantité de peroxide que le cuivre est capable de former. Si, dans la calcination, la moitié du soufre se dégageoit à l'état d'acide sulfureux, et que l'autre moitié, convertie en acide sulfurique, s'unît au peroxide de cuivre, on auroit alors le sous-sulfate de cuivre.

L'acide nitrique le dissout en le convertissant en sulfate.

L'acide muriatique concentré le dissout difficilement, et il y a dégagement de gaz hydrosulfurique.

Le sulfure de cuivre est formé, suivant

	Proust.	Berzelius.	Vauquelin.
Soufre.	28	25,6	27.
Cuivre.	100	100	100.

PHOSPHURE DE CUIVRE.

On obtient des combinaisons de phosphore et de cuivre, 1.° en projetant de petits morceaux de phosphore sur du cuivre rouge de feu; 2.° en chauffant du phosphore avec du peroxide de cuivre, il se forme, avec le phosphure métallique, une certaine quantité de phosphate; 3.° en chauffant 8 de cuivre, 8 d'acide phosphorique vitreux et 1 de charbon; 4.° en chauffant 4 de phosphate de cuivre, avec 1 $\frac{1}{2}$ de charbon. Mais il est rare que l'on obtienne, par ces pro-

cédés, une combinaison bien pure : c'est pourquoi il nous paroît convenable d'exposer le procédé que M. Dulong a employé pour préparer un phosphure de cuivre dont la proportion des élémens est telle, qu'en atteignant le maximum de leur oxigénation, ils produisent un sous-phosphate contenant deux fois autant d'oxide que le phosphate neutre de la même base. Si le cuivre n'atteignoit que le minimum d'oxidation, et que le protoxide fût susceptible de s'unir à l'acide phosphorique, les élémens du phosphate constitueroient un sel neutre dans lequel l'acide contiendrait 5 d'oxigène et le protoxide 2. M. Dulong introduit du fil de cuivre bien pur dans un tube de verre de 0,m. 012 à 0,m. 015 de diamètre. Une des extrémités de ce tube porte un petit tuyau de verre qui plonge dans le mercure, tandis que l'autre extrémité, légèrement courbée, reçoit le phosphore. Cette courbure est terminée par un tube plus petit qui communique à un appareil propre à donner du gaz hydrogène sec. Lorsque la totalité de l'air est chassée par le gaz hydrogène, et que le cuivre est rouge brun, on chauffe le phosphore presque à l'ébullition ; puis on dirige à sa surface un courant d'hydrogène qui l'entraîne dans la partie du tube où est le cuivre.

Le phosphure de cuivre obtenu par ce procédé a la forme du fil de cuivre, mais lorsqu'il a été réuni en culot, il est d'un blanc grisâtre, brillant et cassant.

Ce phosphure se dissout dans l'acide nitrique, qui le convertit en sous-phosphate de peroxide.

Il est formé, d'après M. Dulong :

Phosphore,	25,23
Cuivre,	100

M. Sage a publié un moyen de donner au cuivre rouge la couleur, le grain et la dureté de l'acier. Voici la manière dont il opère. Il prend 12 parties de cuivre en copeaux, 24 parties de surphosphate de chaux vitreux mêlées intimement à une partie de charbon. Il les stratifie dans un creuset, qu'il expose ensuite à une chaleur assez élevée pour fondre le surphosphate. Le phosphore est mis à nu; une partie se volatilise, et une autre se fixe au cuivre. Après une fusion tranquille de vingt minutes, on laisse refroidir la matière; puis on casse le creuset. On trouve au fond environ 15 parties de cuivre

phosphuré, et à la surface de celui-ci une couche d'émail d'un beau rouge.

Le cuivre phosphuré par ce procédé est gris, brillant et très-dur : il est beaucoup plus fusible que le cuivre, et peut être souvent fondu au milieu du charbon sans perdre son phosphore ; il ne s'en sépare même qu'avec une grande difficulté, lorsqu'il est exposé sous la moufe. Il est susceptible de prendre le plus beau poli ; il se tourne facilement, et il ne s'altère point à l'air.

ALLIAGES DU CUIVRE AVEC LES MÉTAUX DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE SECTION.

Ils sont inconnus ; on sait seulement, d'après M. Davy, que le potassium et le sodium forment, avec le cuivre, des alliages qui décomposent l'eau.

ALLIAGES DU CUIVRE AVEC LES MÉTAUX DE LA TROISIÈME SECTION,

CUIVRE ET MANGANÈSE.

Bergman dit que ces métaux forment un alliage rouge très-malléable.

CUIVRE ET ZINC.

Ces deux métaux s'allient dans un grand nombre de proportions ; mais il est probable que la plupart des alliages qui en résultent sont composés d'une ou de deux combinaisons définies, unies avec des proportions indéfinies de zinc ou de cuivre. Lewis dit qu'une très-petite quantité de zinc rend le cuivre pâle ; l'alliage qui contient $\frac{1}{13}$ de son poids de zinc, a une couleur qui tire sensiblement sur le jaune. La couleur jaune s'observe encore dans l'alliage qui contient $\frac{1}{2}$ de son poids de zinc ; mais, la proportion de zinc croissant, l'alliage tire de plus en plus sur le blanc.

Les alliages de cuivre et de zinc, qui sont employés dans les arts sous les noms de *laiton*, de *cuivre jaune*, de *pincheck*, de *métal du prince Robert*, de *similor*, d'*or de Manheim*, sont en général formés de 20 à 40 de zinc et de 80 à 60 de cuivre. On connoît deux procédés pour les préparer,

Premier procédé. On met, couche par couche, dans de grands creusets de terre, 3 parties de cuivre, soit en lames, en

planures ou en grenailles, et un mélange de 3 parties de calamine ou d'oxide de zinc natif, et 2 de charbon. La calamine doit être aussi pure que possible; c'est pourquoi, lorsqu'elle ne l'est pas, on la grille dans un fourneau de réverbère, avant de la réduire en poudre fine. On chauffe graduellement jusqu'au rouge blanc. Le zinc, ramené à l'état métallique, s'allie avec le cuivre, et forme un culot qui se rassemble au fond du creuset. On refond ensuite plusieurs culots dans un seul creuset, et on coule l'alliage fondu dans des moules de granit, où il prend la forme de planches. C'est surtout à l'alliage préparé par ce procédé qu'on donne le nom de laiton ou de cuivre jaune.

2.^e *Procédé.* On expose au feu le cuivre avec le zinc métallique. Il faut avoir le soin de mettre le zinc au-dessous du cuivre, et de tenir le creuset exactement fermé pendant l'opération. Il ne faut pas chauffer trop vite.

Le laiton est plus ou moins jaune. Watson a trouvé qu'une feuille de laiton de Bristol avoit une densité de 8,441. Brisson a trouvé celle d'un laiton du commerce, fondu, être de 7,824.

Le laiton est moins altérable que le cuivre par le contact de l'air. Si on le nettoie avec de l'acide sulfurique foible, on le rougit, parce que l'acide dissout le zinc de cette surface, et laisse le cuivre à nu.

On peut faire l'analyse du laiton par le procédé suivant : on fait dissoudre l'alliage dans six parties environ d'acide nitrique à 25^d; on étend la solution de six parties d'eau, et on y verse un excès de potasse à l'alcool. L'oxide de cuivre est précipité, et celui de zinc reste en dissolution. On précipite ensuite ce dernier par le sous-carbonate de potasse, après avoir sursaturé l'alcali d'acide nitrique.

Le laiton est employé pour faire des instrumens de physique, des chaudières, des poêlons, des chandeliers, des épingles, des cordes sonores pour différens instrumens, de faux bijoux, etc. M. Chaudet pense que, quand on veut le travailler au tour, il faut employer un laiton contenant de 0,02 à 0,03 de plomb, et qu'au contraire, lorsqu'on veut le travailler au marteau, il faut employer un laiton qui ne contienne que du cuivre et du zinc.

D'après M. Chaudet, du cuivre jaune fabriqué à Romilly est

très-estimé pour les ouvrages au marteau, et difficile à travailler au tour, étoit formé de

cuivre	70,1
zinc	29,9
étain	une trace.

Deux échantillons de cuivre jaune, estimé pour les ouvrages au tour, l'un venant du commerce, l'autre ayant été fabriqué à Stolberg, ont donné,

cuivre,	61,59	65,80
zinc,	35,30	31,80
plomb,	2,86	2,15
étain,	0,25	0,25

Les conséquences déduites de ces analyses par M Chaudet ont été confirmées par des synthèses.

CUIVRE ET FER.

Ces deux métaux ne s'allient que difficilement par la fusion. L'alliage est gris. Il ne se fond qu'à une température beaucoup plus élevée que le cuivre. Suivant Rinman, 200 parties de fonte grise et 10 parties de cuivre en copeaux, pétries avec de l'huile de lin, mêlées avec du charbon, puis exposées, dans un creuset, à la violence d'un feu de forge, ont donné un alliage contenant 194 de fer et 6 de cuivre. Il étoit très-dur et très-compacte. Sa densité étoit de 7,467. La proportion inverse donne un alliage homogène, ductile à froid.

M. Levavasseur prétend que le cuivre rend le fer cassant à chaud.

CUIVRE ET ÉTAÏN.

Cuivre étamé. Le cuivre étant très-disposé à s'unir avec l'oxygène de l'air à la température ordinaire, lorsqu'il a en même temps le contact de l'humidité, des acides ou des corps gras, on est dans l'usage, pour empêcher cet effet, de le recouvrir d'une couche d'étain extrêmement mince; c'est ce qu'on appelle *étamer le cuivre*. Pour cela, on frotte la surface qu'on veut étamer, avec du grès; puis on la recouvre d'une couche légère d'hydrochlorate d'ammoniaque; on expose le métal sur le feu, et, au moyen d'une étoupe, on promène le sel sur toutes les parties de la surface, afin de la rendre parfaitement

nette et brillante. Quand on y est parvenu, on met de l'étain sur le cuivre; on élève assez la température pour fondre le premier de ces métaux; puis on l'étend de toutes parts sur le cuivre avec l'étaupe. Il paroît que l'étain adhère au cuivre par la même force que l'amalgame d'étain adhère au verre, c'est-à-dire, sans qu'il y ait d'union chimique entre les deux métaux. Quel que soit le soin avec lequel on ait fait l'étamage, on doit éviter de laisser séjourner des corps gras ou acides dans les vaisseaux où on l'a appliqué, car au bout d'un certain temps ils se recouvriraient de vert-de-gris. L'étain qui se fixe au cuivre, n'est qu'en petite quantité; car, d'après l'observation de Bayen, une casserole de neuf pouces de diamètre et de trois pouces trois lignes de profondeur, pesée au moment où elle étoit prête à recevoir l'étain, et repesée après l'opération, ne se trouva augmentée que de 21 grains.

Il existe peu d'alliages qui soient aussi employés que celui de cuivre et d'étain; mais, suivant les usages auxquels il est destiné, on fait varier la proportion de ses élémens. On le prépare dans des creusets, lorsqu'on n'opère que sur de petites quantités, et dans des fours à réverbère, lorsqu'il s'agit de couler des canons, des statues, etc. Il faut, autant que possible, préserver les métaux du contact de l'air par une couche de poussière de charbon; autrement, on éprouveroit deux inconvéniens: d'abord on perdrait du cuivre et de l'étain; ensuite, celui-ci s'oxidant plus facilement que le cuivre, la proportion des deux métaux se trouveroit différente de celle qu'on auroit voulu suivre dans la préparation de l'alliage. Lorsque le cuivre est rouge de feu, il se combine bien à l'étain: seulement il faut avoir la précaution de brasser les métaux, afin de former un alliage bien homogène; autrement, il s'en produiroit un qui contiendroit dans sa partie inférieure une proportion de cuivre plus grande que celle qui seroit contenue dans sa partie supérieure.

ALLIAGE DE 100 DE CUIVRE ET DE 4,17 D'ÉTAİN.

M. Chaudet a proposé l'emploi de cet alliage pour la fabrication des médailles coulées. Quand il est fondu, il le coule dans des moules préparés avec des os de mouton calcinés, c'est-à-dire, avec la matière des coupelles. Les médailles sont

ensuite soumises à l'action du balancier, non pour les frapper, car le moule donne des empreintes parfaites, mais pour les réparer, les polir.

ALLIAGE DE 100 DE CUIVRE ET DE 8 A 11 D'ÉTAIN.

C'est le bronze ; il est employé, comme tout le monde sait, pour faire des bouches à feu, des statues, des ornemens. Les anciens en fabriquoient leurs instrumens tranchans.

Il est jaune, cassant, plus dense que le cuivre, moins altérable que lui, plus durable et plus sonore, légèrement ductile. Quand on l'expose au feu avec le contact de l'air, il se convertit en peroxides de cuivre et d'étain. Si l'action de l'air ne peut s'exercer que sur une partie de la masse, la partie qui ne se calcine pas, contient une proportion de cuivre plus grande que celle qui constituait l'alliage primitif. Exposé à l'action de l'air humide, il se recouvre d'une couche de sous-carbonate de cuivre hydraté.

M. Dussaussoy prétend qu'en ajoutant à 100 de bronze 1 à 1 $\frac{1}{2}$ de fer blanc, ou même 3 de zinc, on obtient un composé ternaire qui présente beaucoup plus de résistance au choc que le bronze, dans le cas où ces deux alliages ont été coulés dans des moules de sable.

ALLIAGE DE 100 DE CUIVRE ET DE 14 D'ÉTAIN.

M. Dussaussoy dit que cet alliage peut servir à faire des outils qui, écrouis et aiguisés à la manière des anciens, présentent un tranchant préférable à celui des outils fabriqués avec quelques variétés d'acier.

ALLIAGE DE 100 DE CUIVRE ET DE 25 D'ÉTAIN.

C'est celui des cymbales, du *tamtam*, cet instrument bruyant, qui nous vient de la Chine. Pour donner à cet alliage la propriété sonore au plus haut degré, il est nécessaire de lui faire éprouver un refroidissement subit. M. Darcet, à qui nous devons cette observation, conseille, lorsque la pièce est moulée, de la faire rougir et de la plonger dans l'eau froide. Le refroidissement subit que l'alliage éprouve, donne aux particules une disposition telle que, par une pression ménagée, elles peuvent glisser les unes sur les autres, et rester dans la position où

cette pression les a amenées, Lorsqu'on a donné à l'instrument, au moyen du marteau, la forme qu'il doit conserver, on le fait chauffer, puis on le laisse refroidir lentement au milieu de l'air. Les particules se disposent alors dans un ordre différent de celui qu'elles auroient pris par un refroidissement subit; car, au lieu d'être ductiles, elles jouissent d'une élasticité telle que, quand elles sont déplacées par une légère compression, elles reviennent à leur première position par une suite de vibrations extrêmement rapides; d'où il résulte un son très-fort. Seulement il ne faudroit pas que le choc fût considérable, car les particules se désuniroient.

Le bronze, le métal des cloches, et probablement la plupart des alliages de cuivre et d'étain, présentent la même propriété.

ALLIAGE DE 100 DE CUIVRE ET DE 59,5 A 33,34 D'ÉTAÏN.

Cet alliage est gris jaunâtre ou blanchâtre, cassant; il est très-sonore, sans cependant l'être autant que le précédent. On l'emploie à la fabrication des cloches. L'alliage des timbres des horloges contient un peu plus d'étain que celui des cloches; l'alliage des timbres des montres contient en outre un peu de zinc.

ALLIAGE DE 100 DE CUIVRE ET DE 50 D'ÉTAÏN.

Cet alliage, presque blanc, très-friable, susceptible d'un beau poli et de prendre un grand éclat, est employé à fabriquer les miroirs de télescopes.

Les alliages de cuivre et d'étain peuvent, en général, être analysés de la manière suivante: On concasse l'alliage; on traite 1 gramme par 25 grammes d'acide nitrique à 32^d, dans un ballon à col allongé; on laisse réagir les matières à la température ordinaire, pendant quelques heures; puis on les expose au feu sur un bain de sable, en tenant le col du ballon incliné; on soutient l'ébullition pendant un quart-d'heure environ, après que le gaz nitreux a cessé de se dégager: dans cette opération, les deux métaux s'oxydent au maximum; mais le peroxide d'étain ne se dissout pas. Quand la liqueur est refroidie, on décante la dissolution contenant le cuivre, de dessus le peroxide d'étain, avec une petite pipette; puis on lave le peroxide d'étain avec de l'eau, jusqu'à ce que le lavage ne

contienne plus de cuivre : alors on met le peroxide d'étain lavé dans une petite capsule de platine. On le fait sécher doucement au bain de sable : on le fait rougir, et on le pèse. Quant au nitrate de cuivre, on le fait évaporer à siccité, et on calcine le résidu : c'est du peroxide de cuivre. Si le bronze contenoit du plomb, il faudroit chasser l'excès d'acide de la dissolution nitrique, après l'avoir décantée de dessus l'étain, puis y mettre du sulfate de soude : le plomb seroit précipité à l'état de sulfate ; et, pour en séparer les dernières portions, il faudroit évaporer presque à siccité, et reprendre par l'eau, séparer le nitrate de cuivre, et le décomposer ensuite par la potasse. Si avec le plomb il y avoit du fer, il se trouveroit avec le nitrate de cuivre : on pourroit alors le précipiter par l'ammoniaque ; le cuivre, restant dans la solution, ne pourroit en être précipité que quand on auroit chassé l'ammoniaque par le feu, et repris le résidu par l'acide nitrique. Alors on précipiteroit le cuivre par la potasse.

ALLIAGES DU CUIVRE AVEC LES ONZE PREMIERS MÉTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION.

CUIVRE ET ARSENIC.

Lorsqu'on veut allier ces métaux, on met dans un creuset de terre des couches successives d'arsenic et de cuivre réduits en poudre ou en petits morceaux : on recouvre le tout de chlorure de sodium, et on ferme le creuset avec un couvercle en terre. On le chauffe graduellement jusqu'au rouge cerise. En employant 10 parties de cuivre et $1\frac{1}{2}$ à 2 d'arsenic, on obtient un alliage qui contient 10 de cuivre et 1 environ d'arsenic. Il est blanc, un peu ductile ; il a plus de densité et de fusibilité que le cuivre. Des proportions d'arsenic plus grandes que celle de $\frac{1}{11}$ peuvent former des alliages cassans.

L'alliage de cuivre et d'arsenic, auquel on ajoute de l'étain ou du bismuth, est appelé *cuivre blanc* ou *tombac blanc*.

Les alliages du cuivre avec le molybdène, le chrome, le tungstène, et le colombium, sont inconnus.

CUIVRE ET ANTIMOINE.

Ces deux métaux, alliés à parties égales, forment un alliage cassant, d'une densité plus grande que la densité moyenne des deux métaux, et principalement remarquable par une belle couleur violette. Malheureusement la surface de cet

alliage, exposée à l'air, se ternit assez pour qu'on ne puisse pas l'employer dans les arts. Si la proportion d'antimoine augmente, on obtient un alliage tirant plus ou moins sur le blanc.

Les alliages du cuivre avec l'*urane*, le *cerium*, le *cobalt*, le *titane*, le *bismuth*, sont inconnus.

Pour les alliages du cuivre avec le plomb, le mercure, le palladium, le platine, l'or et l'iridium, voyez les articles de ces métaux.

Les usages du cuivre à l'état de pureté, à l'état d'alliage, à l'état d'oxide, à l'état de sel, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. (Ch.)

CUIVRE BLANC. (Chim.) Alliage de cuivre, de zinc et d'arsenic, ou alliage de cuivre, d'arsenic et d'étain. (Ch.)

CUIVRE DE ROSETTE. (Chim.) C'est du cuivre pur, que l'on obtient par la manipulation suivante : Quand on a séparé, par l'opération du raffinage, d'un cuivre plombifère, le plomb qu'il contenoit (ce que l'on reconnoît à ce que le cuivre qui s'attache à l'extrémité d'un barreau d'acier poli que l'on a trempé dans le bain de ce métal fondu, s'en détache de lui-même lorsqu'on plonge le barreau dans l'eau), on nettoie la surface du cuivre, et lorsqu'elle commence à se figer, on y jette de l'eau au moyen d'un balai, afin qu'une couche de cuivre un peu épaisse, venant à se solidifier subitement, se sépare du cuivre qui reste fondu. Dans ce moment, on prend le cuivre figé avec des tenailles, et on le jette, encore rouge de feu, dans l'eau froide. Par ce moyen on obtient le cuivre en plaques circulaires dont la surface est raboteuse, et qui ont quelque ressemblance avec des *rosettes*. (Ch.)

CUIVRE JAUNE. (Chim.) Alliage de cuivre et de zinc. (Ch.)

CUJA. (Mamm.) Molina donne ce nom à un petit animal carnassier qu'il compare au furet, et dont le museau est relevé à son extrémité, comme le groin d'un cochon. Son poil est tout noir, très-touffu, mais fort doux ; sa queue est bien fournie et aussi longue que son corps. Il se nourrit de souris ; et les femelles produisent, deux fois par an, quatre petits. Cet animal ne paroît point encore être connu des naturalistes. (F. C.)

CUJAVUS. (Bot.) Rumph décrit sous ce nom le goyavier, *psidium*. Le *psidium pyriferum* est pour lui le *oujavus domestica* ;

Le *pomiferum* est le *cujavus agrestis*: il ajoute que les Malais appellent la première de ces espèces simplement *cujavo*, la seconde *cujavo-utan*. Quant au *psidium pumilum*, il dit que son nom, dans la langue malaise, est *cujavo-kitsjil*, et il le désigne lui-même par le diminutif *cujavillus*, qui est aussi le nom spécifique que donne Burmann à cette même espèce dans son *Flora Indica*. (J.)

CUJELIER. (*Ornith.*) M. Cuvier regarde les alouettes cujelier, des bois et lulu, *alauda arborea* et *nemorosa*, Linn., comme appartenant à la même espèce. M. Vieillot distingue l'alouette lulu du pipi des arbres. (CH. D.)

CUJETE (*Bot.*), nom brésilien du cœui, ou calebassier, genre établi par Plumier sous ce nom, qui a été changé par Linnæus en celui de *crescentia*. (J.)

CULANG, CULANG-BANTAM (*Bot.*), nom macassar, cité par Rumph, d'une espèce de gnet, *gnetum gnemon*, qui est le *gnemon* de Ternate adopté par Rumph, le *merinjo* de Banda et des Malais, l'*utta-soa* d'Amboine, le *soa* des Javanois, lesquels réservent au fruit le nom de *medinjo*. Il ne faut pas confondre cette plante avec la suivante. (J.)

CULANG TSUTSJU, CULU TSUTSJU. (*Bot.*) A Ternate, on nomme ainsi un frangipanier, *plumeria obtusa*, qui est le *bongagulang tsjutsju* des Malais, suivant Rumph. (J.)

CULANTRILLO. (*Bot.*) Les Espagnols donnent ce nom à plusieurs fougères que nous nommons capillaires.

Le CULANTRILLO BLANCO est l'*asplenium ruta muraria*, Linn., et aussi le *polypodium fragile*. (Voyez ASPIDIUM, Suppl.)

Le CULANTRILLO DE POZO est l'*adiantum capillus Veneris*.

Le CULANTRILLO NEGRO est l'*asplenium adiantum nigrum*, Linn. (LEM.)

CULANTRO, CILIANDRO. (*Bot.*) Voyez COENTRO. (J.)

CULBARE-ALBAR. (*Bot.*) Voyez KUSBARET-BLBIR. (J.)

CULBIANCO (*Ornith.*), noms italiens du motteux ou vitrec, *motacilla ænanthe*, Linn., et du chevalier bécasseau, *tringa ochropus*, Linn. (CH. D.)

CUL-BLANC. (*Ornith.*) Outre le motteux ou vitrec, *motacilla ænanthe*, Linn., et le cul-blanc de rivière ou bécasseau, *tringa ochropus*, Linn., on désigne par ce nom le cul-blanc à

poitrine jaune, de Catesby, *musciaapa viridis*, Lath., ou *icteria dumicola*, Vieill. La guignette, *tringa hypoleucos*, Linn., est aussi appelée cul-blanc dans le département de la Seine inférieure, etc. Le même nom est encore donné vulgairement à la bécassine, *scolopax gallinago*, Linn. (CH. D.)

CULCASIA. (Bot.) Le genre de la famille des aroïdes, fait sous ce nom par M. de Beauvois, est le même que celui que Ventenat avoit établi peu auparavant, sous le nom de *caladium*, qui a été adopté. (J.)

CULCITIUM. (Bot.) [*Corymbifères*, Juss. ; *Syngénésie polygamie égale*, Linn.] Ce genre de plantes, de la famille des synanthérées, appartient à notre tribu naturelle des sénécionées, ainsi que nous l'avons reconnu par l'inspection des plantes elles-mêmes dans l'Herbier de M. de Humboldt. Il n'a donc aucune affinité avec les *arctium*, *onopordum*, *cinara*, comme le croit M. de Jussieu, qui le classe en conséquence parmi ses cinarocéphales. MM. de Humboldt et Bonpland sont les auteurs de ce genre intéressant, qui se trouve décrit dans leur bel ouvrage intitulé *Plantæ æquinoctiales*.

La calathide est incouronnée, égaliflore, multiflore, régulariflore, androgyniflore. Le péricline, égal aux fleurs et campanulé, est formé de squames nombreuses, égales, linéaires, laineuses en dehors, glabres en dedans. Le clinanthe est un peu alvéolé, et muni de fimbriilles piliformes. Les cypsèles sont surmontées d'une aigrette de squamellules filiformes.

Les deux espèces découvertes par les illustres voyageurs sont des plantes herbacées, cotonneuses ou laineuses, à racine vivace, à tige simple ou rameuse, à-feuilles alternes, sessiles, dont les radicales sont plus grandes, à calathides plus ou moins nombreuses, terminales, pédonculées, solitaires, souvent penchées, très-grandes, globuleuses, déprimées. Ces plantes habitent les hautes montagnes du Pérou, où l'on ne les rencontre que sur les lieux élevés au moins de quatre mille mètres au-dessus du niveau de la mer, et par conséquent très-froids : on pourroit donc les cultiver, en plein air, dans notre climat. Aucune autre synanthérée ne végète dans une région aussi élevée.

Le CULCITION ROUSSATRE (*Culcitium rufescens*, H. B.) est

entièrement couvert d'une laine rousse; sa racine, de l'épaisseur du pouce, est fusiforme; sa tige, haute d'un pied environ, est simple et droite; les feuilles radicales, nombreuses, entassées, sont oblongues, un peu spathulées, obtuses, très-entières, à base considérablement dilatée; les caulinares sont plus petites, et demi-amplexicaules; les calathides sont peu nombreuses et composées de fleurs jaunes. Cette espèce a été trouvée sur la montagne de Roucou-Pichincha, près la ville de Quito, à quatre mille six cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Les voyageurs, qui sont forcés de passer la nuit en plein air, à une si grande élévation, se font des lits composés de couches alternatives de feuilles et d'aigrettes de cette plante. C'est pourquoi le nom du genre a été dérivé du mot latin *culcita*, qui signifie coussin ou matelas.

Le CULCITION BLANCHÂTRE (*Calcitium canescens*, H. B.) est une plante haute de six pieds, toute couverte d'un coton blanc; à tige dressée, rameuse, cylindracée; à feuilles radicales longues d'un pied, lancéolées, épaisses, rétrécies en pétiole à la base, les caulinares plus courtes, lancéolées-linéaires, sessiles; à calathides solitaires au sommet de petits rameaux terminaux et axillaires.

Ce culcition, très-commun sur la montagne de Gualgayaoc, à quatre mille cent vingt mètres de hauteur, est précieux pour les voyageurs, qui en font de grands feux. (H. Cass.)

CUL-DE-CHAUDRON (*Bot.*), nom vulgaire du néflier amélanchier, *mespilus amelanchier*, Linn. (L. D.)

CUL-DE-LAMPE (*Conch.*), nom marchand de plusieurs espèces de SABORS. Voyez ce mot. (DE B.)

CUL-DE-MULET (*Bot.*), nom vulgaire d'une variété de figue. (L. D.)

CUL-DOR. (*Ornith.*) Voyez CUDOR. (CH. D.)

CULEBRILLA (*Erpét.*), nom espagnol de la couleuvre. (H. C.)

CULEN. (*Bot.*) Au Chili, suivant Feuillée, on nomme ainsi le *psoralea glandulosa*, plante légumineuse. (J.)

CULEX, CULIX. (*Bot.*) Cette plante est simplement nommée par Pline. Césalpin rapporte l'opinion de ceux qui pensent

que c'est le *psyllium*, ce qui paroît assez probable, puisque le *psyllium* est nommé herbe aux puces, à cause de la forme de ses graines. Cependant Césalpin croit que c'est plutôt ce qu'il nomme *conyza*, ayant la propriété d'écarter ces insectes, d'où est venu aussi le nom de *pulicaria* donné à la même plante, qui est l'*inula pulicaria* de Linnæus. (J.)

CULEX. (Entom.) C'est le nom latin du cousin. (C. D.)

CULHAMIA. (Bot.) Ce genre de Forskaël a été reconnu par Vahl pour être le *sterculia platanifolia*. Il paroît encore, suivant Cavanilles, que c'est le *tetraglottis* de Plukenet, le *outom-chu*, *outong-chu* de la Chine, cité par Lecomte et Duhalde, dans leurs Mémoires sur la Chine. C'est encore le même qui a porté, pendant quelque temps, les noms de *bupariti* et de *richardia*, dans le Jardin botanique de Trianon. (J.)

CULICADAYANG. (Bot.) Voyez GULINAYANG. (J.)

CULICIFORME (Entom.), qui a la forme d'un cousin.

Geoffroy a donné ce nom à l'*aleyrode*, genre d'insectes hémiptères, qu'il avoit désigné sous le nom de *phalène culiciforme de l'éclair*. Voyez ALEYRODE. (C. D.)

CULICILEGA. (Ornith.) Ce nom latin, qui signifie *recueillant les mouchérons*, est une traduction du grec *knipologos*. Turner et Belon en ont fait l'application à la lavandière, *motacilla alba*, Linn. : mais ce qu'Aristote dit de son *knipologos* semble plus applicable au grimpereau commun, *certhia familiaris*, Linn. (CH. D.)

CULICOIDE, *Culicoides*. (Entom.) M. Latreille a désigné sous ce nom de genre une espèce d'insecte diptère, de la famille des hydromes. Cet insecte, qui n'a qu'une ligne de longueur, s'observe quelquefois sur les vitres des croisées, est noir, avec les ailes blanches, tachetées de noirâtre. On voit trois de ces taches sur le bord externe, ce qui lui a fait désigner sous le nom de *culicoïde ponctuée*. On ignore ses mœurs. (C. D.)

CULLAWAN, CULIT-LAWAN. (Bot.) Ce nom malais, qui signifie écorce giroflée, *cortex caryophylloides* de Rumph, a été donné à une espèce de laurier, *laurus culilaban*, dont l'écorce est en effet très-aromatique. Cette écorce, nommée dans quelques livres *célit-lawan*, *couli-lawan*, est recueillie dans les diverses Moluques, et particulièrement à Amboine, où elle est d'une meilleure qualité. Son odeur ressemble un peu

à celle du sassafras, ainsi que sa saveur et sa propriété. Mâchée, elle corrige la mauvaise haleine et fortifie l'estomac. Les habitans de Java s'en servent comme d'assaisonnement. Elle est peu employée en Europe. (J.)

CULISAIDA (*Ornith.*), nom des bergeronnettes en Sardaigne. (Ch. D.)

CULI-TAMARA. (*Bot.*) Le *sagittaria obtusifolia* est ainsi nommé sur la côte de Malabar, suivant Rheede. (J.)

CULIT-API. (*Bot.*) Rumph figure sous ce nom malais un arbre qui paroît appartenir à la famille des rubiacées, à cause de ses feuilles opposées, munies de stipules intermédiaires. L'auteur n'a vu ni la fleur ni le fruit, et conséquemment on ne peut déterminer son genre. L'écorce a une saveur âcre, qui l'a fait nommer *cortex igneus*. Elle est employée dans les Moluques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, comme tonique, aromatique et échauffante. Les femmes se lavent la tête avec son infusion dans l'eau, pour procurer à leur chevelure une odeur agréable. (J.)

CULIVO-DUDI. (*Bot.*) Voyez CAÏPA-SCHORA. (J.)

CUL-JAUNE. (*Ornith.*) Ce terme, par lequel on désigne en général les cassiques, est appliqué plus particulièrement au cassique jaune du Brésil ou Yapou, *oriolus persicus*, Linn.; au cassique jaune à dos rouge ou jupuba, *oriolus hæmorrhous*, Linn.; au cassique huppé de Caienne ou cul-jaune des palétuviers, *oriolus cristatus*, Linn.; au petit cul-jaune de Caienne, *oriolus xanthornus*, Linn. (Ch. D.)

CULL (*Ichthyol.*), un des noms anglois du chabot, *cottus gobio*. Voyez CORTE. (H. C.)

CULLUMIE, *Cullumia*. (*Bot.*) [*Corymbifères*, Juss.; *Syngénésie polygamie frustranée*, Linn.] Ce genre de plantes, qui fait partie de la famille des synanthérées, et de notre tribu naturelle des arctotidées, section des arctotidées-gortériées, a pour auteur M. R. Brown, d'après lequel il a été inséré dans la seconde édition de l'*Hortus Kewensis*, publié par Aiton en 1813. On y voit que ce botaniste rapporte à son nouveau genre les *berckheya ciliaris*, *setosa* et *squarrosa*, Willd.; et qu'il lui attribue les caractères suivans, que nous répétons dans les mêmes termes que l'auteur : *Receptaculum furcosum; semina glabra; pappus nullus; calyx monophyllus,*

foliolis imbricatis tectus. Mais, pour donner à nos lecteurs une connoissance plus parfaite du *cullumia*, nous ajouterons ici les caractères que nous avons observés nous-même sur un échantillon sec du *berckheya squarrosa*.

Calathide radiée, composée d'un disque multiflore, régulariflore, androgyniflore, et d'une couronne unisériée, liguliflore, neutriflore. Péricline plécolépide, c'est-à-dire, formé de squames entre-greffées, lesquelles sont imbriquées, courtes, et surmontées chacune d'un long appendice libre, étalé, oblong-lancéolé, coriace-foliacé, épineux sur les bords et au sommet; les appendices des squames intérieures sont plus courts, larges, ovales, coriaces, un peu scarieux et frangés sur les bords, terminés par une forte épine. Clinanthe très-profondément alvéolé, à cloisons membraneuses, portant des fimbrilles inégales, laminées-paléiformes, subulées, denticulées. Ovaires allongés, anguleux, glabres, munis d'un bourrelet apicalaire, inaignettés, entièrement engainés par les alvéoles du clinanthe.

Il ne faut point confondre le genre *Cullumia* avec le genre *Arctotheca* décrit, tom. II, Supplém., pag. 117. L'un et l'autre sont des arctotidées, à ovaire inaignetté; mais le péricline est plécolépide dans le *cullumia*, et chorisolépide dans l'*arctotheca*. C'est pourquoi le premier est de la section des arctotidées-gortériées, tandis que le second appartient à celle des arctotidées-prototypes. (H. Cass.)

CULMA. (*Mamm.*) Dapper dit que le culma est un animal qu'on prend au filet, qui est de la grosseur d'un mouton, et rouge. Il en parle avec les gazelles, ce qui pourroit faire penser qu'il s'agit d'un ruminant. C'est un animal qui se trouve dans le royaume de Quoja. (F. C.)

CULOMBO. (*Bot.*) Dans l'île de Banda on nomme ainsi diverses espèces de haricots déjà décrits dans ce Dictionnaire, d'après Rumph, sous le nom de *cacara*. (J.)

CULO-ROSSO (*Ornith.*), nom italien du rossignol de muraille, *motacilla phanicurus*, Linn., qui s'appelle aussi *cul rosso*, *culo ranzo*, *codirozzo*, *carassolo*. Ce nom s'applique encore à l'épeiche, *picus major*, Linn. (Ch. D.)

CULOT. (*Chim.*) C'est la masse d'un métal qui se trouve au fond d'un creuset après une fonte. Cette dénomination s'ap-

plique spécialement au résultat d'une opération faite en petit dans un laboratoire de chimie. (CH.)

CULOTTE DE CHIEN ou CULOTTE DE SUISSE (Bot.), nom vulgaire d'une variété d'oranger. (L. D.)

CULOTTE DE SUISSE (Bot.), nom vulgaire d'une variété de poire, nommée aussi verte-longue panachée. (L. D.)

CULOTTE DE SUISSE. (Bot.) C'est l'un des noms vulgaires de la grenadille bleue, *passiflora cærulea*. (J.)

CULOTTE DE SUISSE (Conch.), nom marchand du *muræx lampas*. Voyez MUREX. (DE B.)

CULOTTE DE VELOURS. (Ornith.) On donne ce nom à une variété de coq autrement appelée *coq de Hambourg* ou *culotte de Suisse*. (CH. D.)

CULPEU. (Mamm.) D'après ce que dit Molina, nous avons pensé que l'animal auquel il donne le nom de *culpeu* pourroit bien être le chien antarctique. Voyez CHIEN. (F. C.)

CULRAGE ou CURAGE (Bot.), noms vulgaires de la renouée poivre-d'eau. (L. D.)

CUL-ROSSO. (Ornith.) Voyez CULO-ROSSO. (CH. D.)

CUL-ROUGE. (Ornith.) Ce nom vulgaire de l'épéiche, *picus major*, Linn., qui a les plumes anales rouges, s'applique moins convenablement au rossignol de muraille, *motacilla phænicurus*, Linn., dont le croupion est roux. Voyez CUROUGU. (CH. D.)

CUL-ROUSSET. (Ornith.) On désigne par cette dénomination un bruant du Canada, *emberiza canadensis*, Briss., et *emb. cinerea*, Linn., auquel les Américains ont, d'après son cri, imposé le nom de bruant *shep shep*; la gorge bleue, *motacilla suecica*, Linn.; et spécialement le rossignol de muraille, *motacilla phænicurus*, Linn. (CH. D.)

CULT. (Bot.) Voyez CALAB. (J.)

CUL-TOUT-NUD. (Bot.) Dans quelques cantons on donne ce nom au colchique d'automne. (L. D.)

CULTRIROSTRE. (Ornith.) M. Cuvier a donné ce nom à une famille d'oiseaux échassiers dont le bec, gros, long et fort, est ordinairement tranchant, et qui comprend les grues, les hérons et les cigognes. (CH. D.)

CULUISANT ou CUL-LUISANT (Entom.), nom vulgaire de la femelle du ver luisant ou lampyre. (C. D.)

CULUNGEN. (Bot.) Voyez CHALUNGEN. (J.)

CUL-WATER. (*Ornith.*) Ce nom est donné par Catesby au bec en ciseaux, *rynchops nigra*, Linn. (CH. D.)

CUMANDA. (*Bot.*) Au Brésil, on nomme ainsi les haricots, suivant Pison. Le *cumanda-guira* est une grande espèce; le *cumanda-miri* une petite; le *cumandatia* est celle que l'on nomme ailleurs *lablab*. (J.)

CUMAVI (*Bot.*), nom brame du *catevata* des Malabares, variété de l'*aloe perfoliata*. (J.)

CUMBANG-SORE. (*Bot.*) Dans les îles de Java et de Baly, on nomme ainsi une plante malvacée, *sida hirta*, espèce d'abutilon, que Rumph nomme *abutilon hirsutum* dans son *Herb. Amb.*, vol. 4, pag. 29, t. 10. Il lui attribue les vertus émollientes communes aux malvacées. Il ajoute que l'usage intérieur de la graine procure un sommeil très-profond, que l'on ne peut disiper qu'en frottant les narines avec du vinaigre. (J.)

CUMBERLAND (*Ichthyol.*), nom spécifique d'un poisson du genre SALMON. Voyez ce mot. (H. C.)

CUMBULAM (*Bot.*), nom malabare d'une espèce de courge figurée par Rheede. Les Brames la nomment *cuali*. (J.)

CUMBULU. (*Bot.*) Grand arbre de la côte de Malabar, décrit et figuré par Rheede, et nommé *bonvaro* par les Brames. Burmann fils l'avoit rapporté au *bignonia catalpa*, auquel il ressemble à la vérité un peu par sa corolle irrégulière et par la forme de ses feuilles; mais il en diffère beaucoup par la disposition alterne de ses feuilles, ses étamines au nombre de quatre, fertiles, et son fruit qui est, non une silique allongée, mais un brou ovoïde, enfermant un noyau, lequel, dans la figure, paroît être à trois loges, dont une inférieure. Linnæus et Willdenow n'en font aucune mention. Quelques-uns de ses caractères le rapprochent du *bontia*, du *cyrtandra*, du *cordia*, etc.; mais d'autres l'en éloignent. On doit désirer qu'il soit observé de nouveau sur le vivant. (J.)

CUMCOOAL. (*Erpét.*) La Chênaye des Bois dit que c'est le nom d'une espèce de serpent. (H. C.)

CUMEN. (*Ornith.*) Gesner cite dans son Appendix, p. 765, parmi les oiseaux dont les noms arabes ou persans n'ont plus pour nous de synonymes, celui-ci, à la chair duquel le médecin Rasis attribue des propriétés analogues à celle de la perdrix. Ne s'agiroit-il pas de la caille, *coturnix*? (CH. D.)

CUMILLO. (*Bot.*) Dans les environs de Murcie et de Valence, en Espagne, on nomme ainsi une thapsie, *thapsia villosa*, suivant Clusius. (J.)

CUMIN (*Bot.*), *Cuminum*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, polypétales, épigynes, de la famille des ombellifères de Jussieu, et de la *pentandrie digynie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans: Collerette ou involucre universel de deux à trois folioles capillaires et trifides; calice entier; corolle de cinq pétales échancrés, courbés, un peu inégaux; cinq étamines à anthères simples; un ovaire inférieur, ovale-oblong, plus grand que la fleur, surmonté de deux styles très-petits, terminés par des stigmates simples; fruit ovale-oblong, strié, composé de deux graines appliquées l'une contre l'autre. On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre.

CUMIN OFFICINAL; *Cuminum cyminum*, Linn., *Spec.* 365. Sa racine est oblongue, menue, annuelle; elle donne naissance à une tige haute de six à huit pouces, glabre, striée, rameuse, garnie de quelques feuilles alternes, découpées en divisions peu nombreuses, très-menues et presque capillaires. Ses fleurs sont petites, blanches ou purpurines, disposées à l'extrémité des tiges et des rameaux en ombelle à quatre ou cinq rayons, munies à leur base d'une collerette universelle composée de deux ou trois folioles capillaires, trifides, au moins aussi longues que les rayons de l'ombelle. Cette plante croît naturellement dans l'Éthiopie, en Égypte et dans le Levant; on la cultive dans quelques parties du midi de l'Europe, et principalement dans l'île de Malte.

Le cumin, dans les pays où l'on s'occupe de sa culture, se sème et se récolte en deux mois de temps; car on répand ses semences à la fin de mars, il fleurit au commencement de mai, et on le récolte à la fin du même mois, en le coupant un peu avant que ses graines aient acquis leur parfaite maturité, afin de n'en pas perdre une partie; mais alors on laisse la plante pendant quelques jours sur le terrain, où les graines achèvent de mûrir, et on les bat lorsqu'elles sont complètement desséchées. Ces graines ont une odeur forte, mais agréable, et une saveur aromatique, âcre et piquante. Elles passent pour être toniques, carminatives, diurétiques et ré-

solutives ; mais on en fait en général peu d'usage en médecine. Comme assaisonnement, elles sont très-employées par quelques nations. Les Turcs les aiment beaucoup, et en mettent dans tous leurs ragôts ; les Allemands en mêlent dans leur pain, et les Hollandois en font entrer dans leurs fromages. Comme les pigeons en sont très-friands, les Orientaux sont dans l'usage d'en faire, avec de la terre salpêtrée, des masses qu'ils placent dans les colombiers afin d'y fixer ces oiseaux. (L. D.)

CUMIN BATARD (*Bot.*), nom vulgaire de la lagécie cuminoïde. (L. D.)

CUMIN CORNU. (*Bot.*) Ce nom a été donné par quelques auteurs à l'*hypecoon*, genre voisin de la fumeterre, que l'on nommoit anciennement *cuminum*, avec l'épithète *corniculatum*, tirée de la forme de son fruit, pour le distinguer du cumin ordinaire, très-différent par sa fructification. (J.)

CUMIN DES PRÉS. (*Bot.*) C'est la traduction du nom ancien donné au carvi par plusieurs auteurs ; c'est le *cuminum pratense*, *carvi officinarum* de C. Bauhin. (J.)

CUMIN NOIR (*Bot.*), nom vulgaire de la nigelle cultivée. (L. D.)

CUMINI. (*Bot.*) Voyez ANKENDA. (J.)

CUMRAH. (*Mamm.*) Schaw dit qu'en Barbarie ce seroit le nom d'un mulet provenant d'un âne et d'une vache ; mais, comme rien jamais n'a confirmé l'existence de ces mulets, il est vraisemblable que l'animal que les Arabes nomment cumrah, a mal été déterminé par le savant auteur anglois. (F. C.)

CUMTEMPTA (*Bot.*), nom donné dans le Méchoacan, province du Mexique, suivant Hernandez, à un petit arbre qu'il dit être un sureau, et qui est le *cumatl* des environs de Mexico. (J.)

CUMUDI (*Bot.*), nom brame d'une espèce de *villarsia*, voisine de celle que Tournefort nommoit *nymphoides*. Rheede, dans l'*Hort. Malab.*, la cite sous le nom malabare *tsjeroea citanbel*. (J.)

CUNDOE. (*Ornith.*) La Chênaye des Bois, qui fait mention de cet oiseau, en le nommant aussi *vaga-cundoe*, n'indique pas l'ouvrage où il en est parlé ; et il se contente d'annoncer que c'est une espèce de pie, tachetée comme l'étourneau, dont

la tête et la queue sont noires, et qu'on trouve aux Grandes-Andes, dans les environs du fort Saint-Georges. (CH. D.)

CUNÉIFORME. (Bot.) Les feuilles du *saxifraga tridentata*, de l'*euphorbia helioscopia*; les pétales du *linum austriacum*; les filets des étamines du *thalictrum petaloïdeum*, sont cunéiformes, c'est-à-dire, qu'ils s'élargissent, en coin, depuis leur base jusqu'à leur sommet qui est obtus. (MASS.)

CUNÉIROSTRE. (Ornith.) Ce terme est employé pour désigner les oiseaux dont le bec a la forme d'un coin. (CH. D.)

CUNERE (Bot.), nom que porte à Malte l'alpiste, *phalaris canariensis*, à graines noires, suivant C. Bauhin. (J.)

CUNEUS. (Conch.) M. Megerle, dans son Nouveau Système de Conchyliologie, établit sous ce nom un petit genre de coquilles, avec quelques espèces du genre Vénus de Linnæus. Les caractères qu'il lui assigne sont : Coquille équivalve, triangulaire, un peu allongée, comprimée, presque arrondie en avant, avec un écusson incliné et le bord dentelé; six dents médianes à la charnière, et trois dents latérales. Le type de ce genre est la *venus meroe* de Linnæus, que Megerle nomme *cuneus costatus*. C'est une coquille ovale, comprimée, striée transversalement, échancrée vers la suture, blanche avec des figures ou taches anguleuses bleuâtres, brunes ou violettes, et quelquefois entièrement violette. Elle a 2 pouces $\frac{1}{4}$ de haut sur 1 pouce $\frac{1}{2}$ de long, et vient des mers des Indes orientales et occidentales.

M. Megerle place encore dans ce genre sept espèces, mais qu'il ne décrit ni n'indique. (DE B.)

CUNHET (Bot.), nom malais, suivant Clusius, du safran d'Inde, *curcuma*, que Rhumph décrit aussi sous ceux de *cuning* et *cunjet*. C'est l'*alad* ou *aladi* de Canara, sur la côte du Malabare; le *darzard* des Persans, le *habet* ou *curcum* des Arabes, le *saroth* des Turcs. Clusius est porté à croire que c'est encore le *chaledsium* ou *chalidunium* d'Avicenne; mais il présente son opinion avec doute. (J.)

CUNICELLA (Bot.), nom donné autrefois à la préle des champs, *equisetum arvense*. (LEM.)

CUNICULUS (Mamm.), nom latin du lapin, qui a souvent été donné par erreur à d'autres animaux, comme nom générique. Voyez CONNIL. (F. G.)

CUNILA. (*Bot.*) Plusieurs plantes de ce nom sont citées par Pline. Celle qu'il nomme *cunila sativa* est la sarriette des jardins, *satureia hortensis*. Le *cunila bubula* est l'origan ordinaire, *origanum vulgare*. Le *cunila gallinacea* est, selon Pline lui-même, l'*origanum heracleoticum*. Le *cunila mascula*, ou *cunilago*, est, selon C. Bauhin, la plante que nous nommons herbe de saint Roch, *inula dysenterica*. Pline, dans son livre 20, chap. 16, détaille les vertus de ces diverses plantes, qui sont probablement très-exagérées. Ailleurs (liv. 26, chap. 7), il parle d'une plante nommée *halus* par les Gaulois, et *cotonea* par les Vénitiens, laquelle est semblable au *cunila bubula*, avec les têtes de fleurs comme celles du thym, ayant à peu près les mêmes vertus que les précédentes. Cette comparaison ne permet point de trouver à ce *cotonea* quelques rapports avec le cognassier. Voyez COTONEA. (J.)

CUNILAGO (*Bot.*), nom italien de la conyze, suivant Adanson. (H. Cass.)

CUNILE (*Bot.*), *Cunila*, Linn. Genre de plantes dicotylédones monopétales, hypogynes, de la famille des labiées de Jussieu, et de la *diandrie monogynie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Calice monophylle, cylindrique, à dix stries, à cinq dents ; corolle monopétale à deux lèvres, dont la supérieure droite, plane, échancrée, et l'inférieure à trois lobes ; deux étamines fertiles et deux filemens stériles ; un ovaire supérieur, surmonté d'un style filiforme, terminé par deux stigmates aigus ; fruit composé de quatre graines contenues au fond du calice, dont l'entrée est fermée par des poils.

Les *cuniles* sont des plantes herbacées, à feuilles opposées et à fleurs verticillées ou disposées en corymbe terminal. Linnæus a rapporté trois espèces à ce genre ; après lui trois autres y ont été ajoutées ; mais celles-ci, ainsi que les premières, ayant été, dans ces derniers temps, considérées sous de nouveaux rapports par les botanistes modernes, cela a donné lieu à l'établissement des genres *Hedeoma* et *Westerlingia*, et il n'est plus resté que deux espèces dans le genre *Cunila*. Quoi qu'il en soit, nous allons donner la description des trois espèces établies d'abord par Linnæus, avec leur synonymie actuelle.

CUNILE A FEUILLES DE THYM: *Cunila thymoides*, Linn., *Spec.* 31; *Hedeoma thymoides*, Pers., *Synop.* 2, p. 131; *Acinos thymifolio*, etc., Moris., *Hist.* 3, p. 404, sect. 11, t. 19, fig. 6. Sa tige est quadrangulaire, droite, rameuse, haute de quatre à six pouces, garnie de feuilles ovales, très-entières, glabres. Ses fleurs sont d'un blanc rougeâtre, courtement pédonculées, disposées par verticilles axillaires, dans presque toute la longueur de la tige ou des rameaux. Cette plante est annuelle et croît dans les environs de Montpellier.

CUNILE A FEUILLES DE POULIOT: *Cunila pulegioides*, Linn., *Spec.* 30; *Hedeoma pulegioides*, Pers., *Syn.* 2, p. 131. Sa tige est droite, rameuse, pubescente, haute de six à huit pouces, garnie de feuilles pétiolées, ovales-lancéolées, glabres en dessus, ponctuées ou chargées de poils en dessous. Ses fleurs sont axillaires, disposées par verticilles dans presque toute la longueur de la tige et des rameaux. Cette espèce croît dans la Virginie et le Canada; elle est annuelle.

CUNILE DU MARYLAND; *Cunila Mariana*, Linn., *Spec.* 30. Sa tige est droite, menue, dure, un peu quadrangulaire, glabre comme toute la plante, rameuse, haute d'un pied ou environ, garnie de feuilles ovales, sessiles, dentelées. Ses fleurs sont petites, disposées en corymbes dichotomes, à l'extrémité des rameaux et dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette espèce est vivace; on la trouve dans le Maryland et la Virginie. Elle a une odeur et une saveur aromatiques, très-agréables; on la dit fébrifuge. (L. D.)

CUNING, CUNJET (*Bot.*) Voyez CUNHET. (J.)

CUNING (*Ichthyol.*), nom d'un poisson des Indes, que Bloch a rapporté au genre SPARE. Voyez ce mot. (H. C.)

CUNNINGHAMIA. (*Bot.*) Schreber et Willdenow ont substitué ce nom à celui de *malanea*, donné par Aublet à un de ses genres, qu'aucune raison n'oblige de changer. (J.)

CUNOLITES (*Foss.*), nom que l'on donnoit anciennement au genre de polypiers fossiles auquel on a donné celui de CYCLOTITE. Voyez ce mot. (D. F.)

CUNONE DU CAP (*Bot.*), *Cunonia capensis.*, Linn., Lamk., *Ill. gen.*, tab. 371; Burm. *Afr.* tab. 96; Pluk., *Almag.* t. 191, fig. 4. Arbuste du cap de Bonne-Espérance, qui forme seul un genre particulier, de la famille des saxifragés, de la décandrie di-

gynie de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à cinq divisions profondes ; cinq pétales ; dix étamines ; un ovaire supérieur, chargé de deux styles ; une capsule ovale, acuminée, à deux loges polyspermes.

Ses tiges sont noueuses, garnies de feuilles opposées, pétio-
lées, assez grandes, ailées avec une impaire, composées de
cinq à sept folioles très-glabres, lancéolées, dentées, opposées,
pédicellées ; les fleurs sont petites, fasciculées, pédicellées,
réunies en deux grappes droites, terminales, à la base des-
quelles on distingue une stipule ou foliole pétiolée, assez
grande, ovale-oblongue, obtuse, très-entière, que Linnæus
regarde comme une glande. Le calice est composé de cinq
folioles ovales, plus courtes que la corolle ; les pétales ovales,
oblongs, très-ouverts ; les étamines plus longues que les pé-
tales ; les anthères arrondies ; l'ovaire conique, surmonté de
deux styles de la longueur des étamines ; deux stigmates obtus.
(POIR.)

CUNONIA. (*Bot.*) Voyez CUNONÆ. (POIR.)

CUNONIACÉES. (*Bot.*) Cette famille de plantes formoit
auparavant une section distincte dans celle des saxifragées.
M. Robert Brown, dans un ouvrage récent, l'en a séparée, en
lui donnant le nom du *cunonia*, un deses genres. Le *weinnannia*,
plus nombreux en espèces, auroit peut-être dû être préféré.
Ce nouvel ordre appartient à la classe des dicotylédones péri-
pétalées, c'est-à-dire, à corolles polypétales, insérées, ainsi que
les étamines, au calice. Son caractère général consiste dans un
calice libre, monophylle, à quatre ou cinq divisions ; quatre
ou cinq pétales (rarement moins) implantés sur le calice, au-
dessous de ses divisions ; des étamines en nombre ordinairement
double (plus nombreuses quand les pétales manquent), insé-
rées au même point que les pétales ; un ovaire libre, surmonté
de deux styles, ou d'un style court, bifide, et de deux stig-
mates ; une capsule coriace, s'ouvrant plus ou moins en deux
valves, et divisée en deux loges contenant une ou plusieurs
graines ; un embryon occupant le centre d'un périsperme
charnu. Les tiges s'élèvent en arbre ou en arbrisseau ; les
feuilles sont opposées, simples ou composées, réunies quel-
quefois à la base de leurs pétioles par une stipule intermédiaire ;
les fleurs sont axillaires ou terminales, rassemblées en tête ou

en grappe. Cette famille paroît devoir rester à la suite des saxifrages. Les genres qui la composent, sont le *codia* et le *calli-coma*, dont les fleurs sont en tête; le *ceratopetalum*, le *weimannia*, le *eunonia*, qui les ont disposées en grappe ou en corymbe. On peut encore y rapporter l'*itea* de Linnæus, qui a quelques rapports par ses fleurs et ses fruits, mais dont les feuilles sont alternes, et les fleurs en épis lâches. (J.)

CUNTO (*Bot.*), nom brame du *perin-panel* des Malabares, dont Scopoli fait un genre sous le nom de *koelpinia*, d'après la description de Rheede. Mais il est probable que sa corolle, au lieu d'être à cinq pétales, est monopétale, à cinq divisions profondes, entourant cinq étamines. Ce genre, qui a de plus une baie à quatre loges monospermes, doit alors être rapproché des genres *Cordia* ou *Ehretia*, dans la famille des borraginées. Rheede dit qu'un autre nom brame du même est *cali-apocaró*, déjà donné à d'autres arbres différens. (J.)

CUNTUR (*Ornith.*), nom péruvien du grand vautour des Andes, qu'on nomme aussi *candor*, *vultur gryphus*, Linn. (CH. D.)

CUORP. (*Ichthyol.*) Dans le patois de Nice, on donne ce nom, suivant M. Risso, à la sciène-ombre. Voyez SCIÈNE. (H. C.)

CUOU BLANC (*Ornith.*), nom provençal du motteux ou vitrec, *motacilla ænanthe*, Linn. (CH. D.)

CUPAMENI. (*Bot.*) La plante qui porte ce nom sur la côte malabare, suivant Rheede, est l'*acalypha indica*, genre de la famille des euphorbiacées. Une variété est nommée *welia-cupameni*; et le *tragia mercurialis*, autre genre de la même famille, est le *pee-cupameni* du même lieu. (J.)

CUPANI, *Cupania*. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, polypétalées, régulières, de la famille des sapindées, de l'*octandrie monogynie* de Linnæus, caractérisé par un calice à cinq folioles; cinq pétales en capuchon à leur sommet; huit étamines; un style trifide; une capsule à trois loges, à trois valves; une, rarement deux semences dans chaque loge, pourvues d'une arille.

Ce genre, borné d'abord à une seule espèce, a été depuis augmenté de plusieurs autres, toutes exotiques à l'Europe, la plupart à tige ligneuse ou arborescente, pourvues de feuilles ailées avec ou sans impaire, quelquefois géminées ou qua-

ternées; les fleurs disposées en grappes simples ou paniculées. Les principales espèces, en y réunissant les *molinaea* et le *trigonis*, sont :

CUPANI D'AMÉRIQUE: *Cupania americana*, Linn.; Burm., *Amer.*, tab. 110; vulgairement, Chataignier d'Amérique, Nicols.; Belo. Arbre de Saint-Domingue, dont le tronc est court, droit, très-rameux; le bois mou, blanchâtre; l'écorce un peu ridée, grise ou roussâtre; les rameaux cylindriques, formant une cime fort ample; les feuilles grandes, alternes, ailées avec une impaire, composées d'environ trois ou quatre paires de folioles alternes, grandes, oblongues, rétrécies vers leur base, luisantes, d'un vert foncé en dessus, veloutées en dessous, dentées à leur contour, à nervures nombreuses, obliques et parallèles, un peu rudes; les fleurs petites, blanchâtres, disposées en grappes paniculées. Les amandes de ses fruits ont une saveur de châtaigne, ou de gland doux: son bois est employé dans les ouvrages de charpente.

CUPANI A FEUILLES DESAPONAIRE; *Cupania saponarioides*, Swartz, *Fl.* 2, pag. 661. Cet arbre, découvert à la Jamaïque par Swartz, ressemble beaucoup au *sapindus saponaria* par ses feuilles: mais celles-ci n'ont point leur côte ailée; elles sont longues de deux pieds, composées de cinq à six paires de folioles oblongues, entières, pubescentes. Les fleurs sont odorantes, petites, blanchâtres, polygames, très-nombreuses, disposées en grappes terminales, longues d'un pied, pubescentes, ferrugineuses; les pétales velus; les capsules velues, trigones, turbinées, à trois loges.

CUPANI A FEUILLES DE LENTISQUE: *Cupania lentiscifolia*, Pers., *Syn.*; *Guioa lentiscifolia*, Cavan., *Ic. rar.* 4, tab. 373. Arbrisseau de l'île des Amis, dont les tiges s'élèvent à six pieds et plus, garnies de feuilles ailées, sans impaire, composées de trois paires de folioles coriaces, lancéolées, très-entières, un peu pédicellées; les panicules axillaires et terminales, munies de bractées; les folioles du calice très-courtes, concaves; la corolle rougeâtre, plus courte que le calice; huit filaments très-courts, placés entre l'ovaire et un disque charnu; l'ovaire velu; le style court; un stigmate simple; trois capsules conniventes, à trois ailes, bivalves, à une loge monosperme.

CUPANI LISSE : *Cupania laevis*, Pers.; *Molinæa laevis*, Lamk., *Ill. gen.*, tab. 305, fig. 1. Cet arbrisseau croit à l'île de Bourbon. Ses tiges sont glabres, ses rameaux cylindriques; ses feuilles composées de quatre folioles opposées, glabres, oblongues, lancéolées, entières; les fleurs petites, paniculées; le calice glabre, à cinq folioles ovales, aiguës; la corolle à peine plus longue que le calice; les capsules en ovale renversé, tronquées à leur sommet, à trois angles presque aîlés, à trois loges monospermes.

CUPANI A FOLIOLES ALTERNES : *Cupania alternifolia*, Pers.; *Molinæa alternifolia*, Lamk., *Ill. gen.*, tab. 305, fig. 2. Cette espèce a été découverte à l'île de Bourbon par Commerson. Ses rameaux sont glabres, cylindriques; ses feuilles amples, composées d'environ huit folioles alternes, pédicellées, ovales-oblongues, très-entières, obtuses, rétrécies à leur base; les fleurs petites, paniculées.

CUPANI BLANCHÂTRE : *Cupania canescens*, Pers.; *Molinæa canescens*, Roxb., *Corum.* 1, tab. 60. Arbrisseau des Indes orientales, dont les rameaux sont revêtus d'une écorce rude, cendrée; les feuilles ailées sans impaire, composées de deux paires de folioles opposées, lancéolées, aiguës; les fleurs axillaires, disposées en grappes paniculées, plus courtes que les feuilles; les capsules ovales, marquées de trois sillons.

CUPANI A FEUILLES GÉMINÉES; *Cupania geminata*, Poir., *Encycl.* Cette plante, originaire de l'île de Cayenne, a ses feuilles réunies deux à deux ou quatre à quatre, pédicellées, placées à l'extrémité d'un pétiole commun très-court; elles sont ovales, coriaces, longues de trois pouces, un peu glauques en dessus, roussâtres et légèrement pubescentes en dessous, à grosses nervures saillantes, confluentes vers les bords; les fruits revêtus d'un duvet soyeux et roussâtre, à trois coques ovales, adhérentes entre elles; les semences luisantes, solitaires, noirâtres.

CUPANI TOMENTEUX : *Cupania tomentosa*, Swart.; *Trigonis tomentosa*, Jacq., *Amer.* 102. Arbrisseau de Saint-Domingue, haut d'environ douze pieds, chargé de rameaux légèrement tomenteux dans leur jeunesse. Les feuilles sont composées d'environ trois paires de folioles alternes, sans impaire,

oblongues, en ovale renversé, dentées à leurs bords, obtuses, échancrées au sommet, glabres en dessus, tomenteuses en dessous, et de couleur ferrugineuse; les fleurs petites, jaunâtres, nombreuses, disposées en grappes simples, axillaires; les pétales hérissés en dedans, velus à leur sommet, de la longueur du calice; l'ovaire velu. (POIR.)

CUPANIA. (Bot.) Voyez CUPANI. (POIR.)

CUPARI. (Bot.) Voyez FAUFEL. (J.)

CUPA VEELA (Bot.), nom malabare, suivant Rheede, d'une pervenche de l'Inde, *vinea pusilla* de Linnæus, *vinea parviflora* d'Aiton. (J.)

CUPÈS, *Cupes*. (Entom.) Fabricius appelle ainsi un genre d'insectes coléoptères pentamérés, de la famille des térétyles, voisin des *limexylons*, qui ne comprend encore qu'une seule espèce, rapportée du sud de la Caroline par M. Bosc, et qui a été figurée dans la troisième décade et à la dernière planche des Illustrations de M. Cocquebert. Il est long de six à sept lignes, alongé, raboteux, d'un brun obscur, à l'exception de la tête qui est d'un jaune roussâtre. Ses mœurs ne sont pas connues.

Ce nom de cupes, employé par Plaute, signifie gourmand; *blandiloquentulus*, *harpago*, *mendax*, *eupes*, *avarus*. On sait que Fabricius ne mettoit aucune importance aux noms, et qu'après avoir établi cette sorte d'axiome, *nomina valent uti nummi pretio distincto et determinato*, il ajoute : *omnium optima quæ nihil omnino significant*. (C. D.)

CUPESSA, UPESSA (Bot.), noms donnés, dans quelques îles de l'archipel des Moluques et surtout dans celle d'Amboine, à l'*ekor-cutsjing-utan* des Malais, qui est le *cauda felis* de Rumph, le *caturus spiciflorus* de Linnæus. (J.)

CUPHEA. (Bot.) Voyez CUPHÉE. (POIR.)

CUPHÉE (Bot.): *Cuphea*, Saliquier, Encycl. Genre de plantes dicotylédones, à fleurs polypétalées, régulières, de la famille des lythraires, de la dodécandrie monogynie de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice tubulé, un peu ventru, à six ou douze dents inégales; six pétales et plus, souvent inégaux, insérés sur le calice; douze étamines inégales; un style; une capsule à une seule loge, recouverte par le calice, s'ouvrant ensemble longitudinalement; un réceptacle central,

auquel sont attachées, en forme de petites grappes, des semences lenticulaires.

Ce genre comprend des herbes la plupart originaires des contrées chaudes de l'Amérique : elles sont presque toutes très-visqueuses, à feuilles opposées ; les fleurs axillaires, presque solitaires. Les principales espèces sont :

CUPHÉE VISQUEUSE : *Cuphea viscosissima*, Jacq., *Hort. Vind.*, 2, tab. 177 ; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 407 ; *Lythrum petiolatum*, Linn. *Sp. ex Ait.* ; *Lythrum cuphea*, Linn. *Sup.* ; *Balsamona pinnata*, Vand., *Fasc.*, tab. 3. Plante du Brésil, cultivée au Jardin du Roi, qui s'élève à la hauteur d'un pied et plus sur une tige droite, un peu purpurine, rameuse, pubescente et visqueuse. Les rameaux sont alternes, axillaires ; les feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, entières, un peu rudes, longues d'un pouce ; les fleurs solitaires, axillaires, à peine pédunculées ; le calice d'abord cylindrique, puis renflé et resserré à son orifice sur le fruit, hispide, visqueux, à douze stries, à six dents ; une capsule oblongue, à une seule loge, contenant plusieurs semences noirâtres, placées en forme de grappe sur un réceptacle central, denticulé, qui se courbe et s'incline entre la fente de la capsule : ces semences ne terminent leur maturité que lorsqu'elles ont été exposées à l'action immédiat de l'air, par le déchirement latéral de la capsule.

CUPHÉE COUCHÉE ; *Cuphea procumbens*, Cavan., *Ic. rar.* 4, tab. 380. Cette espèce est originaire du Mexique. Ses tiges sont médiocrement tétragones ; ses rameaux velus, pendans, visqueux, longs d'un pied et plus ; ses feuilles à peine pétiolées, ovales-lancéolées, hispides, visqueuses ; les fleurs solitaires, axillaires, inclinées après la floraison ; le calice tubulé, chargé de poils glanduleux et visqueux, à douze stries, ventru à sa base, muni à son orifice de filamens lanugineux, à six dents, la sixième plus large ; six pétales d'un pourpre clair, deux plus larges, un peu crénelés ; les filamens des étamines courts, velus, placés sur plusieurs rangs ; une capsule oblongue, à une seule loge.

CUPHÉE EN ÉPI ; *Cuphea spicata*, Cavan., *Ic. rar.* 4, tab. 381. Plante du Pérou, à tige droite, velue, presque simple, haute d'un pied et plus. Les feuilles sont pétiolées, ovales, entières, glabres à leurs deux faces, glauques en dessous ; les fleurs ran-

gées alternativement deux par deux sur des épis terminaux. la corolle d'un rose tendre ; les deux pétales supérieurs plus grands.

CUPHÉE A TIGE EFFILÉE ; *Cuphea virgata*, Cavan., *Ic. rar.* 4, tab. 382, fig. 1. Ses tiges sont droites, hispides, élancées, à peine rameuses ; ses feuilles sessiles, opposées, ovales, lancéolées, très-entières, rudes en dessus, pileuses en dessous ; les fleurs solitaires, presque sessiles, axillaires ; le calice tubulé, rougeâtre, pileux, long d'un demi-pouce, ventru à sa base ; les pétales d'un rouge clair ; les deux supérieurs plus grands, d'une couleur plus foncée ; les filamens velus ; les anthères ovales. Elle croît au Mexique, sur le bord des ruisseaux, aux lieux humides, dans les environs de la ville de Selva-tierra.

CUPHÉE A PÉTALES ÉGAUX ; *Cuphea æquipetala*, Cavan., *Ic. rar.* 4, tab. 382, fig. 2. Plante du Mexique, qui croît sur les bords du fleuve Paregrino : elle s'élève à la hauteur d'environ un pied, sur une tige droite, hispide, garnie de feuilles opposées, médiocrement pétiolées, ovales, aiguës, pileuses, ciliées à leurs bords ; les fleurs axillaires, solitaires, presque sessiles ; la corolle d'une couleur violette foncée ; les filamens des étamines lanugineux.

CUPHÉE A FLEURS ALTERNES : *Cuphea parsonsia*, Poir. ; *Lythrum parsonsia*, Linn. ; *Parsonsia*, Brown, *Jam.*, tab. 21, fig. 2. Ses tiges sont couchées, herbacées, rampantes ; ses rameaux simples, alternes, filiformes, pubescens ; ses feuilles petites, opposées, presque sessiles, glabres, à trois nervures ; les fleurs alternes, axillaires, solitaires, presque sessiles ; la corolle d'un rouge pâle, renfermant six étamines, dont deux plus longues ; les capsules petites, membraneuses, à une seule loge ; le réceptacle central. Cette plante croît à la Jamaïque et dans la Nouvelle-Espagne.

Il faut encore rapporter à ce genre le *lythrum melanium*, Linn., très-rapproché de l'espèce précédente, et qui croît également à la Jamaïque. Ses tiges sont rudes, ascendantes ; ses feuilles assez grandes, ovales, rudes au toucher ; les fleurs grandes, purpurines, alternes, solitaires, pédonculées ; huit à dix étamines ; les capsules grêles. On trouve encore au Mexique le *cuphea lanceolata*, Ait., *Hort. Kew.*, éd. nouv., 3, pag. 150.

Ses feuilles sont lancéolées, un peu pileuses; ses tiges droites, hérissées; les fleurs solitaires, axillaires; deux filamens plus longs, munis à leur sommet d'une laine plus longue que les anthères. (POIR.)

CUPI. (Bot.) Voyez CITA-MATAKI. (J.)

CUPIDONE (Bot.), nom vulgaire du *catananche* décrit tom. VII, pag. 265. (H. Cass.)

CUP-MOSS (Bot.), nom anglois des espèces de lichens du genre *Scyphophorus*, dont le type est le *lichen pyxidatus*, Linn. (LEM.)

CUPRESSUS (Bot.), nom latin du cyprès. (L. D.)

CUPRESSUS MARINUS. (Zoophyt.) Les anciens auteurs d'histoire naturelle nomment ainsi plusieurs espèces d'antipathes, et entre autres l'*antipathes cupressus* de Pallas. (DE B.)

CUPTHONG (Bot.), nom anglois de plusieurs espèces de lichens, et spécialement de l'*usnea florida* (*lichen floridus*, Linn.), et du *parmelia stellaris* (*lichen stellaris*, Linn.). (LEM.)

CUPULAIRE (Bot.), en forme de petite coupe. L'involucre de l'*achillea ptarmica*; le calice du *lycium afrum*, du citronnier; l'arille de l'*evonymus verrucosus*, du *bocconia frutescens*; la chazaze du citronnier, sont cupulaires. (Mass.)

CUPULE, *Cupula*. (Bot.) Espèce de coupe ou d'enveloppe qui, dans le coudrier, le chêne, le hêtre, l'if, le pin, le sapin, renferme les fleurs femelles, et accompagne le fruit. Elle contient trois fleurs dans le châtaignier; elle en contient deux dans le hêtre; elle n'en a qu'une seule dans les pins, le genévrier, le thuya, le coudrier.

La cupule est sphérique dans le châtaignier, hémisphérique dans le chêne, ovoïde dans le pin.

Dans le pin, le sapin, le mélèze, le cèdre, le podocarpus, elle est renversée, c'est-à-dire, fixée de manière que son orifice regarde la base de son support. Elle a une position toute contraire dans l'if, l'éphédra, le cyprès, le genévrier, etc.

La cupule est rangée au nombre des bractées. L'analogie est évidente dans la cupule du coudrier, qui est en effet formée de deux bractées soudées entre elles; celle du chêne offre également plusieurs petites bractées squamiformes soudées ensemble; celle de l'if est aussi, dans l'origine, une réunion de petites bractées imbriquées, qui deviennent succulentes, et finissent par se souder. On arrive ainsi, par des nuances

insensibles, à la cupule des pins et des autres conifères, où cet organe n'a plus enfin aucune ressemblance avec les bractées. (Mass.)

CUPULE DE GLAND. (*Bot.*) Paulet donne ce nom à une espèce de pezize, figurée dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 11, f. 1, 2, 3. Or ces mêmes figures sont indiquées par Linnæus pour celles de son *peziza cupularis*. Cependant, suivant Bulliard, Persoon et Decandolle, Vaillant a représenté un champignon différent de celui de Linnæus; mais ce champignon est bien le même que la cupule de gland de Paulet (t. 1, pl. 137, f. 6 et 7) et le *peziza crenata*, Bull., Dec. Le *peziza cupularis*, Linn., est très-probablement le *peziza epidendra* de Bulliard; mais le *peziza cupularis* de la Flore Danoise, tab. 469, f. 3, paroît une plante différente.

La cupule de gland rappelle par sa grandeur et par sa forme la cupule d'un gland de chêne, à bord denté. Elle est roussâtre, point suspecte, et sa saveur se rapproche de celle de la morille. (LEM.)

CUPULÉE FLEUR (*Bot.*), accompagnée d'une cupule. Les conifères, le châtaignier, le coudrier, le chêne, etc., ont les fleurs cupulées. (Mass.)

CUPULIFÈRE POIL (*Bot.*), terminé par une glande en forme de cupule. Les poils du *rosa maxima*, du *croton penicillatum*, etc., sont cupulifères. (Mass.)

CUPUPEBA. (*Bot.*) Selon M. Bosc, ce nom est donné, dans le Brésil, à l'*andropogon bicornis*, espèce de barbon. (J.)

CURAÇA. (*Bot.*) Voyez **CORATOÉ.** (J.)

CURADGIAO (*Ichthyol.*), un des noms vulgaires de la donzelle de la mer Méditerranée, *ophidium barbatum*. Voyez **DONZELLE.** (H. C.)

CURAGE ou **POIVRE d'EAU** (*Bot.*), espèce de persicaire, *polygonum hydropiper*. (J.)

CURANGA AMÈRE (*Bot.*): *Curanga amara*, Vahl, *Enum.*; Juss., *Ann. Mus.*, 9, pag. 319; *Serratula amara*, Rumph., *Amb.*, 5, tab. 170, fig. 1; vulgairement curanga. Plante herbacée, que Commerson a recueillie à l'île de Java, et que l'on emploie à l'île d'Amboine pour la guérison des fièvres tierces, selon le rapport de Rumph. Elle constitue un genre particulier de la famille des scrophulaires, de la *diandrie*

monogynie de Linnæus, dont le caractère essentiel consiste dans un calice à deux valves inégales; une corolle monopétale, à deux lèvres; la lèvre supérieure trilobée; l'inférieure très-large, entière; deux étamines; un style; une capsule à deux valves, à deux loges polyspermes.

Ses tiges sont glabres, noueuses, rampantes, radicales à leurs nœuds; les rameaux droits, souvent dichotomes; les feuilles pétiolées, distantes, opposées, glabres, ovales, longues d'un pouce, aiguës, dentées; les pédoncules sont axillaires, solitaires, chargés de deux ou trois fleurs pédicellées. Leur calice est composé de deux feuillets comprimés, inégaux, ovales, aigus, et de deux languettes intérieures, opposées. La corolle, cachée dans le calice, est monopétale, placée sous l'ovaire, à deux lèvres; deux étamines attachées sous la lèvre supérieure; un ovaire libre, surmonté d'un style persistant. Le fruit est une capsule aiguë, recouverte par les deux feuillets du calice agrandi, à deux valves, à deux loges, renfermant des semences fort petites. (POIR.)

CURANDJÉ. (*Bot.*) Voyez COERANDJÉ. (J.)

CURANG-CURANG (*Bot.*), nom donné par quelques Malais, selon Rumph, à une espèce d'oxalide de l'Inde, *oxalis sensitiva*: (J.)

CURASSO (*Ornith.*), un des noms du hocco, *craz alector*, Linn., que les Anglois appellent *curassow*. Voyez CURRECOE. (CH. D.)

CURAT (*Bot.*), nom arabe du poireau, *allium porrum*, suivant Daléchamps. Forskaël et Delile le prononcent *korrat*. (J.)

CURATELLE, *Curatella*. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs polypétalées, de la famille des dilléniacées, de la *polyandrie digynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel un calice à quatre ou cinq divisions inégales, autant de pétales; des étamines nombreuses, placées sur plusieurs rangs; deux styles; deux capsules conniventes à leur base, bivalves, uniloculaires, s'ouvrant par leur côté intérieur; deux semences dans chaque loge.

Ce genre comprend des arbrisseaux originaires de la Guyane, à feuilles grandes, alternes, un peu rudes; les fleurs disposées en grappes paniculées, accompagnées de bractées. On ne connoît encore que les deux espèces suivantes :

CURATELLE D'AMÉRIQUE : *Curatella Americana*, Linn. ; Aubl., Guyan. 579, tab. 232 ; *Ill. Gen.*, tab. 479. Arbrisseau qui s'élève à la hauteur de sept à huit pieds, sur un tronc tortueux, couvert d'une écorce épaisse, roussâtre, gercée, qui se détache en plaques irrégulières; le bois est compact et rougeâtre; les branches tortueuses, raboteuses, chargées vers leur extrémité de fleurs et de feuilles placées au-dessus des fleurs. Ces feuilles sont alternes, grandes, presque sessiles, ovales-oblongues, très-âpres au toucher, à grosses crénelures; les fleurs blanches, nombreuses, situées au-dessous des feuilles en grappes étalées, paniculées; les pédoncules garnis de bractées étroites, aiguës; le calice velu, divisé en quatre découpures, deux plus grandes, ou en cinq, une seule plus grande; les pétales concaves, arrondis; les étamines plus courtes que les pétales; les ovaires velus, connivens à leur base; deux capsules un peu charnues, velues, arrondies; les semences lisses, oblongues, de couleur brune. Les Galibis se servent des feuilles de cette plante pour polir leurs coudes, leurs arcs et leurs assommoirs.

CURATELLE AILÉE : *Curatella alata*, Vent., Choix de Pl., tab. 49; vulgairement acajou bâtard, an *Wormiæ Species?* ex Brown, in DC. *Syst.* Arbre de moyenne grandeur, découvert à Cayenne par Jos. Martin. Ses feuilles sont grandes, alternes, rapprochées, ovales, arrondies à leurs deux extrémités, rudes, plissées, sinuées à leurs bords, pubescentes et roussâtres en dessous; les pétioles munis de chaque côté d'une aile coriace, distinguée de la feuille; les fleurs disposées en une panicule terminale, droite, peu étalée; le calice à cinq divisions profondes, arrondies, trois plus grandes; les pétales de la longueur du calice; les filamens dilatés à leur sommet, glabres, tortueux; deux ovaires ovales. (POIR.)

CURATORI. (*Bot.*) Voyez COURATORI, (POIR.)

CURCULEUS. (*Ornith.*) L'oiseau auquel, suivant Cetti, p. 208, on donne, en Sardaigne, ce nom, que les naturalistes traduisent par moineau des champs, appartient au genre *Fringilla*: mais ce n'est pas le moineau proprement dit, *fringilla domestica*, Linn. : c'est la linotte commune, *fringilla linota*, id. (CH. D.)

CURCULIGO. (*Bot.*) Genre de plantes monocotylédones, à

fleurs incomplètes, irrégulières, de la famille des narcisses, de l'*hexandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel, une corolle plane, à six pétales, enveloppée d'une spathe d'une seule pièce; six étamines; un ovaire supérieur; un style, trois stigmates divergens; une capsule contenant des semences spongieuses, la plupart munies d'un bec crochu, latéral. Le fruit des *curculigo* n'est pas encore parfaitement connu. Selon Roxburg, les capsules n'ont qu'une seule loge à quatre semences; d'après Gærtner, elles se divisent en six ou neuf loges ou cellules, placées longitudinalement sur deux rangs, une semence dans chaque loge. On y rapporte les espèces suivantes :

CURCULIGO FAUX ORCHIS : *Curculigo orchioides*, Roxb., *Corom.* 1, pag. 14, tab. 13; Gærtner, *de Fruct.*, 1, pag. 63, tab. 16; Curtis, *Bot. Magaz.*, tab. 1076; Rumph, *Amb.*, 6, tab. 54, fig. 1. Plante des Indes orientales, dont les racines sont pourvues d'un tubercule ovale, à cannelures circulaires; elles produisent des feuilles toutes radicales, linéaires, ensiformes, en gaine à leur base, glabres, à trois nervures. Les hampes simples, beaucoup plus courtes que les feuilles, soutenant une grappe de fleurs longuement pédonculées, munies d'une spathe lancéolée, striée; la corolle jaune, à six pétales; l'ovaire supérieur; une capsule lancéolée, membraneuse, parsemée de quelques poils rares, terminée par un long filament pileux et filiforme; les semences luisantes, noirâtres, marquées d'un sillon longitudinal. On trouve dans le *Botan. Magaz.*, tab. 1076, une variété de cette espèce qu'Aiton, dans sa nouvelle édition de l'*Hort. Kew.*, cite comme espèce sous le nom de *Curculigo brevifolia*, distinguée par ses feuilles lancéolées; la fleur munie d'un tube allongé.

CURCULIGO A LARGES FEUILLES : *Curculigo latifolia*, Ait., *Hort. Kew.*, ed. nov., 2, pag. 253; *Involucrum*, Rumph, *Amb.* 6, pag. 114, tab. 53. Ses racines sont fongueuses, épaisses d'un pouce, marquées en dedans de taches et de points noirâtres, très-fibreuses; elles produisent des feuilles toutes radicales, pétiolées, larges, glabres, d'un vert foncé, plissées, lancéolées, aiguës, à nervures saillantes, nombreuses; ses fleurs ont leur tube beaucoup plus court que le limbe; elles s'élèvent peu au-dessus des racines, et sont presque sessiles. Leur fruit

ressemble à une baie remplie de grains noirs. Elle croît dans les Indes orientales et dans l'île d'Amboine, sur les montagnes. Ses feuilles, un peu concaves, pliantes, membraneuses, sont employées par les naturels pour envelopper plusieurs sortes de fruits et autres denrées pour la facilité du transport.

On trouve encore une autre espèce des Indes orientales, citée par Aiton, sous le nom de *curculigo recurvata*. Ses feuilles sont elliptiques, recourbées; les fleurs inclinées sur leur pédoncule; le tube de la corolle très-court. M. Rob. Brown a découvert à la Nouvelle-Hollande le *curculigo ensifolia*, à feuilles lancéolées, ensiformes, pétiolées, bordées, un peu pileuses; le tube hérissé. Aiton pense que l'*hypoxis plicata* de Linnæus appartient à ce genre. (POIR.)

CURCULIO (*Entom.*), nom latin du genre Charançon. (C. D.)

CURCUM. (*Bot.*) Voyez CUNNET. (J.)

CURCUMA, *Curcuma*. (*Bot.*) Genre de plantes monocotylédones, de la famille des amomées, de la *monandrie monogynie* de Linnæus, ayant pour caractère essentiel une corolle tubulée, à quatre lobes; cinq filamens linéaires, pétaliformes, faisant partie de la corolle, dont quatre stériles; le cinquième bifide, chargé d'une anthère sur une de ses divisions; point de calice; un ovaire inférieur; un style; le stigmate courbé en crochet; une capsule à trois loges polyspermes.

Ce genre diffère très-peu de l'*amomum*, auquel quelques botanistes l'ont réuni. Il ne renferme que trois espèces, toutes exotiques, herbacées, dont les feuilles sont engainées, roulées en cornet dans leur jeunesse; les fleurs réunies en un épi dense, imbriqué d'écailles spathacées et membraneuses; ses racines tubéreuses, aromatiques.

CURCUMA ROND: *Curcuma rotunda*, Linn.; *Manjakua*, Rheed., *Malab.*, 11, tab. 10. Ses racines sont charnues, tubéreuses, arrondies, jaunes en dedans, offrant, lorsqu'on les coupe transversalement, des cercles jaunes et rouges; elles produisent des feuilles légèrement pétiolées, ovales-lancéolées, assez larges, engainées à leur base, munies d'un petit nombre de nervures latérales. Les fleurs sont blanches, peu nombreuses, formant à peine un épi, placées entre les feuilles; leur tube est grêle, allongé, très-saillant hors des spathes.

Elle croît dans les Indes orientales. Ses racines ont la saveur et l'odeur du safran et du gingembre, mais plus foibles que dans l'espèce suivante ; les propriétés sont aussi les mêmes, mais dans un degré inférieur.

CURCUMA LONG : *Curcuma longa*, Linn. ; Blackw., tab. 396 *Herm. lug.* 6, tab. 209 ; Rheede, *Malab.*, 11, tab. 11 ; Rumph, *Amb.*, 5, tab. 67. Ses racines sont oblongues, noueuses, coudées, tubéreuses, de la grosseur du doigt, pâles en dehors, d'un jaune un peu pourpré en dedans ; les feuilles lancéolées, longues d'un pied, engainées par leur pétiole, munies de nervures obliques, latérales, fort nombreuses ; les fleurs forment, entre les feuilles, de gros épis sessiles, d'un blanc jaunâtre ; les spathes plus longues que la corolle. Cette plante, cultivée au Jardin du Roi, est originaire des Indes orientales, sa racine est d'une odeur agréable de gingembre ; on la retire de terre après que la fleur est passée. L'usage qu'en font les Indiens, a rendu générale la culture de cette plante. Ils font entrer cette racine dans tous leurs mets, comme un assaisonnement agréable ; ils la mêlent avec des fleurs odorantes pour en faire des pommades, dont ils se frottent tout le corps.

Cette racine passe pour tonique, incisive, apéritive, diurétique, stimulante et antiscorbutique. On prétend que c'est un bon remède pour résoudre les obstructions des viscères ; qu'elle provoque les règles, et qu'elle est utile dans les accouchemens difficiles. Elle est, surtout, employée comme un des meilleurs spécifiques dans la jaunisse. Elle procure aux arts une belle couleur jaune de safran, mais moins durable que celle fournie par la gaude ; cependant on la trouve excellente pour relever la couleur rouge des étoffes teintes avec la cochenille ou le kermès, comme les écarlates. Les teinturiers, les gantiers, les parfumeurs, en font un grand usage. Le commerce tire cette racine des Indes orientales. Pour être de bonne qualité il faut qu'elle soit grosse, nouvelle, résineuse, pesante et difficile à rompre. Cette plante se propage dans les serres chaudes d'Europe, par ses racines placées dans des pots d'une médiocre grandeur, enfoncés dans la tannée, et remplis de la meilleure terre de potager. En été, lorsque les plantes poussent, il faut les arroser fréquemment, mais

avec économie; on leur donne aussi beaucoup d'air pendant les chaleurs, et lorsque les feuilles sont fanées on les arrose peu, et on les tient à une chaleur tempérée, sans quoi elles périroient infailliblement. Lorsqu'elles sont bien soignées, elles donnent des fleurs au mois d'août, mais point de graines. On divise leurs racines au printemps, avant qu'elles poussent de nouvelles feuilles: les morceaux doivent être assez gros, si l'on veut qu'ils produisent des fleurs.

CURCUMA D'AMÉRIQUE: *Curcuma Americana*, Lamk., *Encycl.*; *Maranta allouya*, Aubl., *Guian.*, pag. 3; *Plum.*, mss. 5, tab. 35; vulgairement pomme de terre, Nicols. Cette plante croit à la Martinique et à l'île de Saint-Domingue. On la cultive dans les jardins. Les tubérosités de ses racines, cuites dans la cendre ou bouillies, et mangées avec du sel et du poivre, forment un mets assez agréable. Ces tubérosités sont blanchâtres, de la grosseur d'une noix, couvertes de très-petites fibres, placées à l'extrémité de longs filamens qui forment les racines. Les feuilles sont ovales-lancéolées, nerveuses, pétiolées, assez semblables à celles du *Ealisier*; la tige est cylindrique, haute de deux ou trois pieds, épaisse, garnie vers son sommet de quelques feuilles semblables aux premières, mais plus petites. De la gaine commune de leurs pétioles s'élève un pédoncule roide, qui soutient un épi de la grosseur d'un œuf de poule, imbriqué d'écaillés spathacées, mélangées de vert et de blanc, sous chacune desquelles se trouve une fleur blanche, à quatre lobes profonds. (POIR.)

CURCUMA LONGA (RACINE DE): *Curcuma*; *Terra merita*; Safran des Indes. (*Chim.*) Cette racine est formée, suivant MM. Vogel et Pelletier:

- 1.° D'une matière ligneuse;
- 2.° D'une fécule amilacée;
- 3.° D'une matière colorante jaune particulière;
- 4.° D'une matière colorante brune, analogue à celle qu'on retire de plusieurs extraits;
- 5.° D'une petite quantité de gomme;
- 6.° D'une huile volatile odorante et très-âcre;
- 7.° D'une petite quantité de muriate de chaux.

Nous allons présenter un extrait du travail de ces chimistes.

L'eau froide, appliquée à la racine de curcuma, dissout un

peu des deux matières colorantes, de la gomme, de l'huile odorante, et du muriate de chaux; quand elle est bouillante, elle dissout une plus grande quantité de ces corps, et en outre de l'amidon.

Lorsqu'on distille 20 d'eau sur 3 de curcuma, on obtient, dans le récipient, un produit aqueux, qui est recouvert d'une couche d'huile jaune odorante; l'eau qui s'est volatilisée en est saturée: elle répand une forte odeur de curcuma; ce qui doit être, puisque c'est cette huile qui est le principe odorant de la racine.

L'alcool enlève beaucoup plus de matière que l'eau au curcuma; et comme il dissout avec facilité les deux principes colorans, et qu'il ne dissout ni la gomme ni l'amidon, c'est par son intermède que MM. Vogel et Pelletier ont isolé les deux couleurs du curcuma. Pour cela ils ont traité ce dernier par l'alcool bouillant. L'alcool filtré ne s'est pas troublé en refroidissant; ils l'ont fait évaporer à siccité; puis ils ont mis le résidu dans l'éther sulfurique, qui a dissous la couleur jaune, à l'exclusion de la couleur brune. La dissolution éthérée, évaporée, a laissé le principe colorant jaune mêlé seulement d'un peu d'huile volatile et de muriate de chaux. Quant à la couleur brune, elle étoit soluble dans l'eau et dans l'alcool, et jouissoit d'ailleurs de toutes les propriétés du principe colorant extractif, que l'on trouve dans la plupart des plantes ligneuses.

Propriétés de la couleur jaune du Curcuma.

La distillation de cette substance dans une cornue de verre fait connoître qu'elle est formée d'hydrogène, de carbone et d'oxigène. En effet, la chaleur la réduit en huile brune empyreumatique, en eau, en acide acétique, en hydrogène carboné, en acide carbonique et en charbon.

Vue en masse, elle est d'un brun rougeâtre, et dans un grand état de division elle est jaune. A l'état solide, elle est plus dense que l'eau; au-dessus de 40 d., quand elle est fondue, elle est plus légère que ce liquide: en cela elle ressemble à la cire du *mirica cerifera*. Elle a une saveur âcre et poivrée, quelque temps après qu'on l'a mise dans la bouche. Lorsqu'on la tient quelque temps en fusion, elle laisse dégager un peu d'huile volatile.

Exposée à l'air humide, elle est légèrement déliquescente, ce que MM. Vogel et Pelletier attribuent à un peu de muriate de chaux qu'elle retient toujours.

L'eau n'en dissout que très-peu, même quand elle est bouillante. La dissolution est jaune.

L'alcool, l'éther la dissolvent très-bien; les dissolutions saturées sont d'un rouge orangé-brun, les dissolutions étendues sont jaunes.

Elle se dissout dans les huiles fixes et volatiles, et dans toutes les graisses fondues.

Quand on verse sa solution alcoolique dans une solution de gélatine, on obtient une combinaison de principe colorant et de gélatine, à laquelle l'alcool bouillant n'enlève que très-peu de matière.

La potasse, la soude, la baryte, la strontiane, la chaux, font passer la couleur jaune du curcuma au rouge-brun. C'est pour cette raison qu'on emploie ce principe colorant pour reconnaître la présence des matières alcalines. Les deux premiers alcalis le dissolvent facilement en grande quantité, sans lui faire éprouver aucune altération, ainsi qu'on peut s'en assurer en précipitant la matière par un acide.

Beaucoup d'oxides appartenant aux métaux de la 3.^e, 4.^e et 5.^e section, sont susceptibles de former avec le même principe des combinaisons analogues dont les nuances varient du jaune rougeâtre au brun rougeâtre. Ainsi la solution alcoolique de la couleur jaune de curcuma précipite les muriates d'étain en rougeâtre, l'acétate de plomb en rouge marron, les nitrates d'argent et de mercure en jaune rougeâtre. Elle ne précipite pas le muriate et le sulfate de fer, mais elle devient d'un brun foncé par leur contact.

Le carbonate de potasse ne change pas la nuance de la couleur jaune du curcuma. L'acide sulfurique concentré dissout cette couleur réduite en poudre. La solution est d'un rouge cramoisi. Quand on y verse de l'eau, le rouge disparaît, la couleur se précipite sans altération en flocons jaunes, et quand on lave suffisamment ce précipité, on lui enlève tout l'acide sulfurique. L'acide sulfurique, étendu de quatre fois son poids d'eau, n'a point d'action sur la couleur jaune.

Les acides nitrique, hydrochlorique et phosphorique agissent

comme l'acide sulfurique : c'est-à-dire que, concentrés, ils forment des combinaisons rouges; et étendus, ils ne font point éprouver de changement à la couleur jaune. Une trop grande quantité d'acide nitrique concentré la décomposerait. Le même résultat seroit produit si on ajoutoit à la solution alcoolique de curcuma un poids d'acide sulfurique concentré qui seroit quadruple de celui de l'alcool.

La solution d'acide borique ne change pas la teinte de la couleur dissoute dans l'alcool; mais, en faisant évaporer les deux liqueurs ensemble, il se dépose une combinaison rouge cramoisi, ainsi que Tromsdorf l'a observé.

Les divers phénomènes que présentent ces acides, suivant qu'ils sont étendus ou concentrés, ont paru extraordinaires aux chimistes qui les ont observés pour la première fois; cependant ils sont tout-à-fait analogues à ceux que les mêmes agens présentent lorsqu'on les met en contact avec plusieurs autres couleurs végétales, et notamment avec l'HÉMATINE (voyez ce mot). *L'eau agit dans les expériences que nous venons de rapporter, en diminuant l'énergie des acides.*

L'acide acétique dissout la couleur jaune du curcuma sans en changer la nuance.

Les acides phosphoreux, sulfureux, carbonique, hydrosulfurique, et presque tous les acides végétaux, ne lui font éprouver aucune action.

Usages. La couleur de curcuma est employée, dans les laboratoires de chimie, comme réactif : en teinture, pour dorer les jaunes de gaude, et pour donner plus de feu à l'écarlate; mais cette couleur ne résiste pas à l'action de la lumière du soleil. (Ch.)

CURE. (*Fauconn.*) Ce nom est donné à des sortes de pillules qui sont un remède assez généralement employé pour les oiseaux de proie; l'administration de ce médicament s'appelle *curer*. (Ch. D.)

CURE-DENT D'ESPAGNE. (*Bot.*) On donne vulgairement ce nom à une espèce de carotte, *daucus visnaga*, Linn. (L. D.)

CUREGI (*Ornith.*), un des noms de la bartavelle, *tetrao rufus*, Linn. (Ch. D.)

CURE-OREILLE ou CURETTE. (*Bot.*) C'est une petite espèce

d'hydne, *Hydnum auriscalpium*, Linn., couleur de buis, qui croît sur les pommes de pin, et qui doit ses noms à sa forme. Voyez HYDNE. (LEM.)

CUREMA. (*Ichthyol.*) Marcgrave et Ray (*Synop. Meth. Pisc.*, pag. 86) disent que c'est un poisson des eaux douces du Brésil, dont la chair est très-bonne à manger, et qui a la saveur et la forme des truites de nos rivières. Il manque de dents. C'est probablement un CURIMATE. Voyez ce mot. (H. C.)

CURETTE (*Bot.*), nom vulgaire de l'hydne cure-oreille. Paulet le donne au petit agaric baie-brun que Buxbaum a représenté pl. 8, f. 10 de sa quatrième Centurie. Ce champignon se trouve dans les champs. (LEM.)

CUREU. (*Ornith.*) L'oiseau noir qui a été décrit sous ce nom par Molina, *Hist. nat. du Chili*, p. 232 de la traduction française, et que cet auteur présente comme tenant le milieu entre l'étourneau et le merle, est le *turdus curæus*, Gmel.; le quiscale du Chili, *sturnus curæus*, Daud. Sonnini, qui a placé le cureu parmi les étourneaux, tom. 45, p. 103 de son édition de Buffon, le regarde comme identique avec le troupiale noir et varié de M. d'Azara, n.º 71. (CH. D.)

CURIACA ou CURIACACA. (*Ornith.*) Voyez CURICACA. (CH. D.)

CURICACA. (*Ornith.*) Marcgrave parle sous ce nom, pag. 191 de son *Histoire naturelle du Brésil*, de deux espèces d'oiseaux appartenant à des genres différens. Pour la première, voyez le mot COURICACA, et pour la seconde, le mot MATUITUI. (CH. D.)

CURIGI-TALI. (*Bot.*) Arbrisseau de la côte malabare, décrit et figuré par Rheede. Il a le port d'un *connarus*, genre de la famille des térébenthacées, et plusieurs de ses caractères; mais il en diffère si, comme le dit l'auteur, il a beaucoup d'étamines, à moins qu'il n'ait exprimé ainsi le nombre de dix propre à ce genre. (J.)

CURIMATA. (*Ichthyol.*) Espèce de poisson du Brésil, analogue à la truite saumonée et sans dents. C'est probablement le *curimata unimaculatus*. Voyez CURIMATE. (H. C.)

CURIMATE, *Curimata*. (*Ichthyol.*) Genre de poissons de la famille des dermoptères, établi récemment par M. Cuvier, aux dépens de celui des salmons des autres ichthyologistes. Il le place dans la première famille de ses poissons malacoptérygiens

abdominaux. Il présente les caractères généraux des **CORÉONES** (voyez ce mot), et est reconnoissable aux signes suivans :

Bouche petite; première dorsale au-dessus des catopes; dents nulles ou variables aux mâchoires, toujours nulles sur la langue; quatre ou cinq rayons seulement aux ouïes; vessie natatoire divisée par un étranglement; cœcums nombreux.

On distinguera aisément les **CURIMATES** des **CORÉONES**, des **TRUITES** et des **OSMÈRES**, par le nombre des rayons branchiaux, qui s'élève chez ces trois genres de sept à onze; des **ANOSTOMES**, d'après la position de la bouche; des **SERRA-SALMES**, qui ont le ventre tranchant et dentelé en scie, etc. (Voyez ces mots et **DERMOPTÈRES**.)

Le **CURIMATE ÉDENTÉ**: *Curimata edentulus*; *Characinus cyprinoides*, Lacépède; *Salmon carpeau*, Daubenton, Bonnaterre; *Salmo cyprinoides*, Linnæus; *Salmon édenté*, Bloch, 380. Nageoire caudale fourchue; mâchoires sans dents; dos élevé et arrondi; dorsale très-haute; tête comprimée et dénuée de petites écailles; museau arrondi; lèvres charnues; langue douce; deux orifices à chaque narine; trois pièces à chaque opercule; ligne latérale droite; écailles molles; dos brunâtre; ventre et côtés argentés; nageoires rougeâtres. Taille de huit à dix pouces.

Ce poisson, dont la chair est fort estimée, habite Surinam, Bloch a fait deux espèces distinctes du *salmo edentulus* et du *salmo cyprinoides*. Il paroît que c'est à tort.

Le **CURIMATA**: *Curimata unimaculatus*, *Salmo unimaculatus*, Bloch, 381, fig. 3; *Characinus curimata*, Lacépède; *Curimata*, Marcgrave, 156. Nageoire caudale fourchue; mâchoire supérieure un peu avancée; un seul orifice à chaque narine; une tache noire sur la ligne latérale, très-près des catopes; dents supérieures petites, tranchantes et denticulées; dos brunâtre; ventre argenté; nageoires grises. Taille de quatre à cinq pouces.

Ce poisson vit dans les eaux douces, et spécialement dans les lacs de l'Amérique méridionale. Sa chair est blanche, feuilletée et très-délicate.

Le **CURIMATE FRÉDÉRIC**: *Curimata Friderici*; *Characinus Friderici*, Lacépède; *Salmo Friderici*, Bloch, 378. Nageoire caudale fourchue; de petites écailles à la base de l'anale; trois taches noirâtres de chaque côté entre l'anale et la caudale; tête petite,

sans écailles; lèvres grosses; mâchoires égales; six dents allongées, inégales, tranchantes, dirigées obliquement en avant, comme dans les balistes, à la mâchoire inférieure; huit dents petites et pointues à celle d'en haut, et placées au devant d'une petite verrue; un double orifice à chaque narine; la partie antérieure du dos élevée; la ligne latérale courbe; un appendice à chaque catope; écailles grandes; teinte générale d'un jaune argentin; dos nuancé de violet; nageoires jaunes et bleues.

De Surinam.

Le CURIMATE A BANDES: *Curimata fasciatus*; *Characinus fasciatus*, Lacépède; *Salmo fasciatus*, Bloch, 379. Nageoire caudale en croissant; mâchoires égales; deux orifices à chaque narine; dos caréné; un appendice près de chaque catope; lèvres fortement plissées à leur face interne; base des nageoires dorsale et caudale écailleuse; dents aiguës; les deux antérieures de la mâchoire inférieure plus longues. Taille d'un pied environ.

De Surinam. (H. C.)

CURINI. (Bot.) Voyez GARIM-CURINI et BEM-CURINI. (J.)

CURINIL, CUBIGIL. (Bot.) Rheede décrit et figure sous ce nom malabare un arbrisseau à tiges flexibles et presque grimpanes, à feuilles simples et opposées, à pédoncules multiflores et axillaires. Chaque fleur est à cinq pétales, ou plutôt à cinq divisions profondes, renfermant cinq étamines et un ovaire libre, surmonté d'un seul style, lequel devient un fruit oblong, renflé d'un côté et droit de l'autre, contenant une noix dans laquelle est une seule graine. Ce caractère, quoique imparfait, semble annoncer que le *curinil* est une plante apocinée, voisine de la section des fruits simples. (J.)

CURTIS (Bot.), nom ancien donné dans quelques lieux à une espèce de verveine, *verbena tenuifolia*, suivant Ruellius, qui dit qu'ailleurs on la nomme encore *dichromos*, *callesis*, *erigenion*, *hipparison*, *demetriada*; que c'étoit l'*erysisceptron* de Pythagore, le *cincinalle* des Romains. Dioscoride la nommoit *hierobotane*, c'est-à-dire herbe sacrée, parce qu'elle étoit employée pour des expiations, *in expiationibus et ad amuleta perutilis*. (J.)

CURLEW (Ornith.), nom anglois du courlis commun, *scopax areolata*, Linn. (C. D.)

CURLINUS. (Ornith.) Ce mot, dans Charleton, *Exercita-*

tionés, p. 111, n.º 2, désigne le courlis commun, *scolopax ar-
euata*, Linn. (Ch. D.)

CURLU (*Ornith.*), un des noms vulgaires du courlis com-
mun. (Ch. D.)

CURODAPALA, Curo (*Bot.*), noms malabares, suivant
Clusius, d'un arbre, qui est le *cura* des Brâmes, le *coru* de
Canara. Il a le port et le feuillage d'un petit oranger. Les feuilles
ont la nervure moyenne plus grosse, et huit ou neuf autres
latérales; les fleurs sont jaunes et sans odeur. La racine, cou-
verte d'une écorce verdâtre, contient un suc laiteux abondant,
que la moindre entaille fait couler, et qui est un peu gluant
et légèrement amer. Les Indiens emploient ce suc avec avan-
tage pour arrêter toutes sortes d'écoulemens; les médecins por-
tugais font usage de l'écorce en nature, en la mêlant avec
diverses autres substances. Ces propriétés peuvent faire croire
que la plante mentionnée par Clusius est la même que le *codag-
apala*, qui a des propriétés pareilles, que Linnæus a nommé
par cette raison *nerium antidysentericum*, et qui constitue
maintenant le nouveau genre *Wrightia*. Voyez CODAGAPALA.
(J.)

CUROUGE. (*Ornith.*) M. Levaillant nomme ainsi le merle
huppé du cap de Bonne-Espérance, de Brisson et de Montbeil-
lard, *turdus cafer*, Linn.; et il en donne la description et la
figure, tom. 3, p. 29, et pl. 107, fig. 1, de son Ornithologie
d'Afrique. (Ch. D.)

CURRECOU. (*Ornith.*) Dampier, tom. 3, p. 65 deses Voyages,
cite ce nom parmi ceux des oiseaux qu'il a trouvés aux terres
Australes; mais il n'en donne pas la description. C'est proba-
blement le même que le *curasso*, *curassow* ou *curreso*, c'est-à-
dire le hocco de la Guiane, *crax alector*, Linn. (Ch. D.)

CURRELIUS. (*Ornith.*) Comestor, cité par Gesner, p. 359,
dit que ce nom a été donné à la caille, *tetrao coturnix*, Linn., à
cause de la vitesse de sa course. (Ch. D.)

CURRI. (*Bot.*) Voyez CARRI. (J.)

CURRUCA. (*Ornith.*) D'après l'interprétation de Gaza, cet
oiseau se rapporte à l'*hypolais* d'Aristote, livre 6 des Animaux,
chap. 7, et liv. 8, chap. 3. Gesner a fait sur le *curruca*, p. 355
et suiv., une assez longue dissertation dont le résultat, peu
déterminé, est que ce mot désigne une fauvette, dans le nid de

laquelle pond le coucou, et qu'en certaines contrées d'Italie on appelle aussi *currucula*. La figure qu'il donne sous cet article paroît néanmoins, par la grosseur du bec, se rapprocher plus d'un verdier que d'une fauvette. Charleton, dans ses *Exercitationes*, p. 95, n.° 3, adopte l'opinion de Gaza sur l'identité du *curruca* et de l'*hypolais* d'Aristote; et Albin, en altérant le mot *curruca*, et l'écrivant *curiuca*, tom. 3, p. 25, pl. 59, représente cet oiseau comme étant la fauvette d'hiver, à laquelle le traducteur applique le nom de *verdon*, regardé en général comme synonyme de verdier. Frisch étend le mot *curruca* à plusieurs oiseaux différens; et tandis que, d'une part, son *curruca fusca*, pl. 21, est aussi la fauvette d'hiver, et que ses *curruca subfusca* et *curruca tergore nigro* paroissent être deux espèces de gobe-mouches, d'une autre part, il donne encore le nom de *curruca* au mottoux et au tarier. Moehring a employé le terme *curruca* pour en faire le type de son 18.° genre, que Brisson rapporte, tom. 2, p. 463, au promérops du Mexique, ou promérops à ailes bleues de Buffon, *upupa mexicana*, Gmel. et Lath., et, t. 3, p. 689, au colibri à longue queue, du même pays. Cet oiseau est dans l'*Ornithologia Specimen* de Barrère, genre 24.°, une mésange, *parus viridis*; mais l'épithète de *curruca* a été donnée particulièrement par Linnæus et par Bechstein à la fauvette babillarde, et chez divers auteurs, les mots *curruca* et *ficedula* sont concurremment employés pour désigner, d'une manière plus générale, les fauvettes. Aussi M. Cuvier propose, dans son Règne animal, d'appliquer le premier de ces noms au sous-genre des fauvettes, dans lequel il comprend le rossignol et les rousserolles. (CH. D.)

CURRUS. (*Ichthyol.*) On a autrefois donné ce nom au PICARBL. Voyez ce mot. (H. C.)

CURSA. (*Ornith.*) L'oiseau qu'Albert désigne sous ce nom est le proyer, *emberiza miliaria*, Linn. (CH. D.)

CURSORES. (*Ornith.*) Illiger a donné la dénomination de coureurs, en latin *cursores*, au 5.° ordre de son *Prodromus avium*, qui comprend les 25, 26 et 27.° familles et les genres *Struthio*, autruche; *Rhea*; *Nandou*; *Otis*, outarde; *Charadrius*, pluvier; *Calidris*, mau-bèche; *himantopus*, échasse; *Hamatopus*, huitrier; *Tachydromus*, coure-vite; *Buzhinus* ou *charadrius magnirostris*, de Latham, Suppl. M. de Blainville donne aussi le nom de *cursores* à un des

ordres de sa Méthode, qui comprend également les autruches, pour lesquelles les ailes ne servent qu'au maintien de l'équilibre. (CH. D.)

CURSORIPÈDE. (*Ornith.*) Ce terme, qui indique des pieds destinés à la course, désigne des oiseaux qui n'ont que les trois doigts de devant, et sont privés de pouce, comme les pluviers, l'huitrier, etc. (CH. D.)

CURSORIUS. (*Ornith.*) L'oiseau qui est désigné par ce nom générique dans le *Systema Naturæ* de Linnæus, est le coure-vite, *tachydromus* d'Illiger. (CH. D.)

CURTISIE A FEUILLES DE HÊTRE (*Bot.*): *Curtisia faginea*, Lamk., *Ill. gen.*, tab. 71; *Junghansia*, Gmel., *Syst. Nat.*; *Syderoxylum*, Ait., *Hort. Kew.*, pag. 162; *Burm.*, *Afr.*, tab. 82. Grand arbre du cap de Bonne-Espérance, qui constitue un genre particulier, se rapproche de la famille des guttifères, et appartient à la tétrandrie monogynie de Linnæus, offrant pour caractère essentiel un calice à quatre découpures profondes; quatre pétales; autant d'étamines; un style; un stigmate à plusieurs découpures; un drupe supérieur, arrondi; un noyau à quatre ou cinq loges.

Son tronc se divise en rameaux épais, cylindriques, revêtus d'une écorce rude et jaunâtre. Les feuilles sont opposées, pétiolées, lancéolées, glabres, aiguës, longues d'environ trois pouces, dentées à leur contour; les fleurs petites, purpurines, disposées en une panicule terminale; les pédoncules et les pédicelles opposés, accompagnés de bractées petites, caduques; les découpures du calice ovales, aiguës; la corolle plus longue que le calice; les pétales ovales, obtus; les étamines insérées sur le réceptacle; les filamens subulés, plus courts que les pétales; l'ovaire ovale; le style subulé, de la longueur des étamines; le stigmate à quatre ou cinq découpures. Le fruit est un drupe arrondi, glabre, succulent, renfermant un noyau osseux, à quatre ou cinq loges; les amandes oblongues, solitaires. Son bois est excellent pour la construction des édifices; les Hottentots en fabriquent leurs sagayas. (POIR.)

CURTOPOGON (*Bot.*), Pal. Beauv., *Agrost.*, pag. 32, tab. 8, fig. 7. Genre de graminées auquel l'*aristida dichotoma* de Michaux a servi de type, et que M. de Beauvois a caractérisé par les valves du calice membraneuses, souvent mu-

ronées, presque aussi longues que la corolle; celle-ci a sa valve inférieure roulée, bifide au sommet, munie de soie entre ses découpures; la valve supérieure entière, beaucoup plus courte; une semence oblongue, marquée d'un sillon. (Poir.)

CURTURADA (*Ornith.*), nom brésilien du tocro ou perdrix de la Guiane, *tetrao guianensis*, Linn.; colin tocro, *perdix dentata*, Temm., tom. 3 de ses Gallinacés. (Ch. D.)

CURUBA, CURUA. (*Bot.*) Plante cucurbitacée du Brésil, citée par Marcgrave et par Pison, et figurée par ce dernier. Ses fleurs sont jaunâtres, marquées extérieurement de stries vertes; ses fruits longs, cylindriques, un peu courbes, ressemblent à des calebasses; leur pulpe, jaunâtre, n'est bonne à manger que lorsqu'elle est cuite. On les sert sur les tables, dans le Brésil. On ne peut déterminer, d'après des descriptions insuffisantes, si cette plante appartient au *cucumis* ou au *cucurbita*. (J.)

CURUCAU. (*Ornith.*) Ce mot et celui de *mandurria* sont, suivant M. d'Azara, les noms génériques des courlis, au Paraguay. (Ch. D.)

CURUCI. (*Ornith.*) Voyez CUREGI. (Ch. D.)

CURUCU. (*Erpétol.*) Voyez PIPA. (H. C.)

CURUCU, CURUCUI OU CURUCAU. (*Ornith.*) Voyez COUROUCOU. (Ch. D.)

CURUIRI. (*Bot.*) L'arbre ou arbrisseau du Brésil cité sous ce nom par Marcgrave, pousse beaucoup de tiges de la même racine; et porte des fruits semblables à ceux du groseiller épineux, également bons à manger, et contenant chacun deux graines de la grosseur de celles du chanvre. Ces indications, sans figure, ne suffisent pas pour indiquer le genre. (J.)

CURUJA. (*Ornith.*) D'après le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, ce nom est donné, par les Portugais du Brésil, à la chouette à terrier, *strix eunicularia*, Gmel. (Ch. D.)

CURUPITA. (*Bot.*) Voyez COUROUPITA. (Poir.)

CURURU (*Erpétol.*), nom par lequel les Américains désignent le PIPA. Voyez ce mot. (H. C.)

CURURU-APE (*Bot.*); nom brésilien, cité par Pison, du *paullinia pinnata*, arbrisseau sarmenteux, de la famille des sapindées. (J.)

CURURUCA. (*Ichthyol.*) Marcgrave (*lib. 4, c. 3*) parle, sous ce nom, d'un poisson des rivières du Brésil, dont la chair est bonne à manger. (H. C.)

CURURURYRA. (*Erpétol.*) Serpent des rivières du Brésil. Sa taille s'élève souvent à trente pieds, et ses couleurs sont fort belles. Il dévore de fort gros animaux, et dort ensuite si profondément que les sauvages lui font de fortes blessures sans le réveiller. C'est très-probablement un grand boa. (H. C.)

CURUTA. (*Ichthyol.*) Un des noms portugais de l'oblade. Voyez BOGUE, dans le supplément du cinquième volume. (H. C.)

CURUTU-PALA (*Bot.*), nom malabare, cité par Rheede, d'une plante apocinée, que Linnæus nommoit *tabernamontana alternifolia*, et qui maintenant fait partie du genre *Amsonia*, distinct du *tabernamontana* par ses fruits ou follicules non ventrus ni charnus. (J.)

CURVATA PINIMA. (*Ichthyol.*) Les naturels du Brésil donnent ce nom au saurel, *caranx trachurus*. Voyez CARANX. (H. C.)

CURVILLET. (*Ornith.*) Ce nom est donné, en Cornouailles, au sanderling, *charadrius calidris*, Linn. (CH. D.)

CURVINERVÉE (FEUILLE), (*Bot.*), ayant des nervures qui, au lieu de se prolonger en ligne droite, comme on le voit dans le châtaignier, l'aune, etc., se prolongent en décrivant une courbe comme dans l'hémérocalce du Japon, le *plantago media*, etc. (Mass.)

CURVIROSTRE. (*Ornith.*) Ce terme désigne, en général, les oiseaux dont le bec est courbé à la pointe; mais Schwenckfeld, Scopoli, et d'autres auteurs font du mot *curvirostra* le nom générique du bec croisé, et Linnæus le donne aussi pour épithète à cette espèce de son genre *Loxia*. (CH. D.)

CUSABA-TASCHICH. (*Ornith.*) Les habitans de la baie d'Hudson donnent ce nom à une espèce de bruant. Voyez CUSCHICH. (CH. D.)

CUSARDUS. (*Ornith.*) Suivant Gesner, ce nom, dérivé de *gosturdus*, désigne l'alouette huppée ou cochevis, *alauda cristata*, Linn. (CH. D.)

CUSCHICH. (*Ornith.*) Sonnini a ainsi appelé, par contraction, dans le tom. 49, p. 143, de son édition de Buffon, l'espèce

de bruant qu'on nomme, à la baie d'Hudson, *cusaba-taschich*, *amberiza leucophrys*, Gmel., laquelle a été placée par M. Vieillot dans son genre Passerine. (Ch. D.)

CUSCO. (*Ornith.*) Ce nom et celui de *oushew* ont été donnés au hocco du Mexique, *crax pauxi*, Linn., à cause de la ressemblance qu'on a trouvée entre le tubercule qu'il a sur le bec, et la noix d'Amérique portant les mêmes noms. (Ch. D.)

CUSCUTA. (*Bot.*) Ce nom sert à désigner des petites plantes parasites, qui sont de simples filets dénués de feuilles et garnis de fleurs rassemblées par petits paquets. Il n'étoit point employé par les anciens. La petite espèce étoit nommée *epithymum* par Dioscoride et par Pline, parce qu'ils la trouvoient particulièrement sur le thym. Cependant elle croît également sur beaucoup d'autres plantes labiées, comme l'observe C. Baubin. Souvent aussi elle infecte les champs de luzerne, et on la trouve sur d'autres légumineuses. La grande espèce est observée plus communément sur l'ortie; il paroît que c'est l'*androsace* de Dioscoride: c'est à celle-ci qu'a été d'abord donné par les Grecs modernes le nom de *cuscuta*, qui, dans la suite, est devenu celui du genre entier. Le nom de *cassutha* ou *cassytha*, qu'elle a aussi reçu de Dodoëns, Lobel et d'autres, a été plus récemment transporté par Linnæus à une autre plante parasite, qui a le même port, mais dont la fructification très-différente se rapproche de celle des laurinéés, dont ce genre doit faire partie, malgré son port différent. C'est l'*acatsia-valli* des Malabares. C. Bauhin fait mention d'un autre *epithymum*, qui croît dans l'Esclavonie, où il est nommé *verduunxaglia*. Sa description, quoique très-incomplète, le rapproche un peu de la petite espèce. (J.)

CUSCUTE (*Bot.*); *Cuscuta*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, monopétales, hypogynes, de la famille des convolvulacées de Jussieu, et de la *tétrandrie digynie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans: Calice monophylle, à quatre ou cinq divisions; corolle monopétale, presque globuleuse ou campanulée, ayant son bord partagé en quatre ou cinq lobes; quatre ou cinq étamines; un ovaire supérieur, surmonté de deux styles à stigmates simples; une capsule arrondie, à deux loges, contenant chacune deux graines.

Les cuscutes sont des plantes parasites, à tiges filiformes, dépourvues de feuilles, s'entortillant autour de certains végétaux aux dépens desquels elles se nourrissent. On en connoît aujourd'hui onze espèces. Les graines de toutes ces espèces se développent d'abord dans la terre ; mais leurs tiges ont ensuite besoin de rencontrer d'autres plantes dans leur voisinage, auxquelles elles s'attachent en y enfonçant de petits suçoirs pour en tirer leur nourriture : car, leurs racines ne tardant pas à se dessécher, elles périroient bientôt elles-mêmes si elles ne trouvoient pas à vivre aux dépens de la sève de quelque autre plante.

CUSCUTE D'EUROPE : *Cuscuta Europæa*, Smith, *Fl. Brit.*, 282 ; *Cuscuta Europæa*, α , Linn., *Spec.* 180. Ses tiges sont grêles, jaunes ou rougeâtres. Ses fleurs sont blanches ou légèrement teintes de rose, disposées par petits faisceaux portés sur de courts pédicules le long des tiges ; leur calice et leur corolle ont plus souvent leurs divisions au nombre de cinq que de quatre ; leurs stigmates sont pointus.

CUSCUTE EPITHYM : *Cuscuta epithymum*, Smith, *Fl. Brit.*, 283 ; *Cuscuta Europæa*, β , Linn., *Spec.* 180. Cette espèce diffère de la précédente par ses fleurs plus petites, entièrement sessiles, et n'ayant ordinairement que quatre divisions.

Ces deux plantes croissent par toute l'Europe, dans les bois-taillis, les prairies et les champs cultivés ; on les trouve principalement sur la bruyère, le chanvre, le lin, la luzerne, les thym, la vesce cultivée, etc. Les cultivateurs les connoissent sous les noms d'*angure du lin*, d'*épithyme*, de *teigne*. En grim pant et en s'attachant sur les autres plantes pour y vivre à leurs dépens, elles les épuisent en peu de temps, et comme elles s'étendent très-rapidement, puisqu'un seul de leurs pieds peut, dans l'espace de deux à trois mois, couvrir une demi-toise de terrain, lorsqu'elles sont abondantes dans un champ ou dans une prairie, elles y causent souvent de grands dommages, en faisant périr jusqu'aux racines toutes les plantes sur lesquelles elles se sont établies. Afin d'arrêter les progrès du mal et l'empêcher pour l'avenir, les cultivateurs doivent, lorsqu'ils voient les cuscutes menacer d'envahir leurs champs ou leurs prairies, faire aussitôt arracher entièrement toutes les plantes qui en sont infectées, si celles-ci

sont annuelles, ou les faire couper rez-terre avec un couteau ou une faucille quand elles sont vivaces. Lorsque cette opération est faite avant que les cuscutes aient répandu leurs graines, on détruit le mal pour long-temps. Ces plantes ont passé pour être incisives, apéritives, légèrement purgatives; on en a conseillé l'usage dans les obstructions des viscères, dans les rhumatismes, etc. : mais les médecins ne les emploient plus maintenant.

CUSCUTE DE LA CHINE; *Cuscuta Chinensis*, Lamk., Dict. Enc., 2, p. 229. Les fleurs de cette espèce sont blanchâtres, à cinq divisions; elles sont disposées en plusieurs paquets lâches, peu garnis, portés sur des pédoncules courts et rameux, formant de distance en distance une panicule un peu irrégulière.

CUSCUTE D'AMÉRIQUE; *Cuscuta Americana*, Linn., Spec. 180. Les fleurs de cette espèce sont verdâtres ou jaunâtres, ramassées plusieurs ensemble sur des pédoncules communs fort courts; leur corolle est tubuleuse, quinquéfide, et le limbe en est petit et ouvert. La plante croît dans la Virginie et aux Antilles, sur les arbrisseaux.

CUSCUTE A UN SEUL STYLE; *Cuscuta monogyna*, Vahl, Symb. 2, pag. 32. Cette espèce est deux fois plus grande dans toutes ses parties que la cuscute d'Amérique; sa corolle est une fois plus grande que le calice, et l'ovaire ne porte qu'un seul style. Elle croît dans l'Orient.

CUSCUTE D'AFRIQUE; *Cuscuta Africana*, Willd., Spec. 1, p. 703. Cette plante se distingue des précédentes par ses pédoncules uniflores.

Des cinq autres espèces de cuscute, dont nous ne croyons pas devoir parler ici, parce que ces plantes ne présentent aucun intérêt, deux croissent au Pérou, une aux Indes orientales, et les deux dernières à la Nouvelle-Hollande. (L. D.)

CUSHAT. (*Ornith.*) On nomme ainsi, dans le nord de l'Angleterre, le pigeon ramier, *Columba palumbus*, Linn. (Ch. D.)

CUSICUSIS. (*Mamm.*) Gumila, dans son Histoire naturelle de l'Orénoque, donne ce nom à un animal de la grosseur d'un chat, privé de queue, dont les poils sont doux comme ceux du castor, qui dort de jour et ne veille que la nuit, et qui se nourrit d'oiseaux et de serpens. M. de Humboldt a reconnu,

dans cette description imparfaite, son *douroucouli* (*simia trivirgata*). Voyez SAPAJOU. (F. C.)

CUSOS. (Mamm.) Voici ce qu'on trouve sur cet animal dans l'Histoire des Moluques : « Les cusos sont de petits lapins qui se tiennent sur les arbres, et qui se nourrissent de leurs fruits ; ils ont le poil épais, crépu et rude, de couleur entre gris et roux, les yeux ronds et vifs, les pieds petits, la queue longue et belle, qui leur sert à se pendre aux branches, pour atteindre plus facilement jusqu'aux fruits. Leur odeur est mauvaise et tire sur celle du renard. » Quelques traits de cette description imparfaite font supposer que ces animaux appartiennent à une petite espèce de phalangers. (F. C.)

CUSPARIA. (Bot.) Voyez BONPLANDIE. (POIR.)

CUSPIDIE, *Cuspidia*. (Bot.) [*Corymbifères*, Juss.; *Syngénésie polygamie superflue*, Linn.] Ce genre de plantes, de la famille des synanthérées, appartient à notre tribu naturelle des arctotidées et à la section des arctotidées-gortériées. Gærtner, qui en est l'auteur, et qui l'avoit d'abord nommé *aspidalis*, y rapporte le *gorteria cernua* (Linn., Suppl.), qu'il appelle *cuspidia araneosa*, et il soupçonne que le *gorteria spinosa* (Linn., Suppl.) peut aussi appartenir au même genre. Quoique nous n'ayons analysé qu'une calathide sèche, incomplète, et altérée du *cuspidia araneosa*, nous pouvons, en combinant nos observations avec celles de Gærtner, donner une description complète des caractères génériques de cette plante.

La calathide est radiée, composée d'un disque pluriflore, régulariflore, androgyniflore, et d'une couronne unisériée, liguliflore, féminiflore. Le péricline est plécolépide, c'est-à-dire, formé de squames entre-greffées, lesquelles sont pluri-sériées, imbriquées, et surmontées chacune d'un appendice libre : ceux des squames extérieures, étalés, courts, spiniformes, cornés ; ceux des squames intermédiaires très-longs, sublancoélés, foliacés, munis d'épines sur les bords, et surtout au sommet ; les appendices des squames intérieures analogues à ceux des squames intermédiaires, sauf que la base interne est couverte d'une large callosité. Le clinanthé est très-profondément alvéolé, à cloisons membraneuses, comme tronquées au sommet, engainant les ovaires tout entiers, et

même la moitié inférieure de leurs aigrettes. L'ovaire est obconique, velu, muni d'un pied, et d'une aréole apiculaire oblique-antérieure; son aigrette est composée de squamellules subunisériées, inégales, presque demi-avortées sur le côté antérieur ou intérieur, filiformes-laminées, munies de longues barbellules.

Nous avons observé, dans l'Herbier de M. Desfontaines, une plante à fleurs jaunes, étiquetée *Gorteria echinata*, et dont les caractères génériques ne diffèrent de ceux du *cuspidia* de Gærtner que par la couronne, qui est neutriflore, au lieu d'être féminiflore. Mais Gærtner ne s'est-il pas trompé sur le sexe des fleurs ligulées du *cuspidia araneosa*? Nous n'avons pas pu vérifier ce point, parce que notre échantillon étoit dépourvu de corolles. Quoi qu'il en soit, nous proposons de nommer *cuspidia castrata* la plante de l'Herbier de M. Desfontaines; et nous croyons utile de décrire complètement ses caractères génériques, pour mieux faire connoître le genre dont il s'agit, et démontrer l'analogie des deux espèces.

Calathide radiée, composée d'un disque pluriflore, régulariflore, androgyniflore, et d'une couronne unisériée, liguliflore, neutriflore. Péricline supérieur aux fleurs du disque, plécolépide, formé de squames entre-greffées, très-courtes, chacune d'elles surmontée d'un appendice libre, étalé; les appendices des squames extérieures courts, spiniformes, cornés; ceux des squames intérieures très-longs, lancéolés, foliacés, épineux sur les bords, et surtout au sommet. Clinanthe très-profondément alvéolé, à cloisons élevées, membraneuses, comme tronquées au sommet, engainant presque entièrement les ovaires et leurs aigrettes. Ovaire couvert de longs poils; aigrettes de squamellules paucisériées, inégales, filiformes-laminées, hérissées de longues barbellules. Les fleurs de la couronne n'ont point de faux ovaire, ni de fausses étamines, et le tube de leur corolle est excessivement court, presque nul. Les fleurs du disque ont les lobes de leur corolle très-longs, linéaires; les anthères munies d'appendices apiculaires aigus, et d'appendices basilaires; le style conformé comme dans la tribu des arctotidées. (H. Cass.)

CUSSAREA. (*Bot.*) Voyez COUSSARI. (POIR.)

CUSSO. (*Bot.*) L'arbre de ce nom, dont Bruce parle dans son

ouvrage sur l'Abyssinie, porte maintenant celui de *hagenia*, donné par Gmelin, adopté par Willdenow et M. Persoon. (J.)

CUSO D'ABYSSINIE (Bot.) : *Hagenia Abyssinica*, Lamk., *Ill. gen.*, tab. 311 ; *Cusso seu banksia Abyssinica*, Bruce, *Itin.*, tab. 22. Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, polypétalées, dont la famille naturelle n'est pas encore bien déterminée, qui paroît néanmoins se rapprocher de celle des méliacées : il appartient à la *décandrie monogynie* de Linnæus, et offre, pour caractère essentiel, un calice à deux folioles ; une corolle plane, à cinq pétales ; un appendice à cinq lobes profonds, plus court que la corolle, placé à son orifice, dans lequel sont renfermées dix étamines très-courtes ; un style ; une capsule.

Arbre découvert par Bruce sur les hauteurs de l'Abyssinie. Il est d'un très-beau port, et parvient au plus à la hauteur de vingt pieds ; son écorce est lisse, de couleur blanchâtre, marquée de raies brunes, qui pénètrent dans le tronc ; son bois est mou ; son tronc supporte une belle cime dont les rameaux sont inclinés, glabres, cylindriques, munis, après la chute des feuilles, de membranes annulaires, en forme de stipules, très-rapprochées, formées par la base des pétioles dilatés en gaine à leur partie inférieure ; les feuilles amples, rapprochées en touffes vers le sommet des rameaux, ailées avec une impaire, composées d'environ six à sept paires de folioles sessiles, presque opposées, lancéolées, aiguës, dentées à leur contour, d'un vert foncé, longues de deux pouces, entremêlées de quelques autres folioles très-petites, presque rondes. Les fleurs sont petites, pédicellées, disposées en panicules pendantes, latérales, étalées ; les ramifications un peu flexueuses ; de petites bractées lancéolées, entières ; les pétales planes, elliptiques, obtus. Les fruits sont fort petits, et n'ont point été décrits.

Les Abyssiniens, pour mettre cet arbre à leur portée, le plantent dans les villes et les villages, parmi les cèdres qui entourent les églises. Les individus des deux sexes de cette nation sont fréquemment tourmentés par une grande quantité de vers qui approchent des ascarides ; ils emploient, pour les rendre, les fleurs du *cusso*. On en met infuser, le

soir, une poignée dans trois quarts de pinte de *bouza*, espèce de bière qu'on fait avec du *tes*, et le lendemain matin on boit cette bière. Tandis que le malade fait usage de ce remède, il se renferme chez lui du matin jusqu'au soir, et il se fait un scrupule de se montrer même à ses parens et à ses amis. Telle étoit également, dit Bruce, la coutume des anciens Egyptiens, quand ils prenoient quelque médecine particulière. On dit que les Abyssiniens ne voyagent point en pays étranger, parce qu'ils n'y trouveroient point de *cusso*. Sa graine est encore plus petite que celle du *santonicum*, qui est aussi une espèce de vermifuge. Comme celui-ci le *cusso* laisse tomber facilement ses graines, et cette raison, jointe à celle de leur ténuité, est cause qu'on en ramasse fort peu, et qu'on fait plutôt usage de la fleur. Ce remède est amer, mais moins que la graine du *santonicum*. (POIR.)

CUSSON (*Ichthyol.*), nom baléare de l'aiguillat, suivant M. François de la Roche. Voyez AIGUILLAT, dans le Supplément du premier volume. (H. C.)

CUSSON. (*Ornith.*) Voyez COUSSOU. (CH. D.)

CUSSONE, *Cussonia*. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, polypétalées, de la famille des araliacées, de la *pentandrie digynie* de Linnæus, offrant, pour caractère essentiel : Un calice à cinq dents, formé par l'extension du bord du réceptacle ; cinq pétales trigones ; cinq étamines ; deux styles ; un fruit à deux coques ou à deux loges, couronné par le calice ; une semence dans chaque loge. Ce genre comprend quelques arbrisseaux originaires du cap de Bonne-Espérance, dont les feuilles sont digitées, les fleurs disposées en épi ou en grappe.

CUSSONE A BOUQUETS : *Cussonia thyrsoflora*, Linn., Suppl.; Thunb., *Act. Ups.*, 3, tab. 12; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 187. Cette plante a des tiges simples, ligneuses, raboteuses vers leur base, garnies de feuilles pétiolées, alternes, digitées, composées de cinq folioles sessiles, inégales, cunéiformes, tronquées, pourvues à leur sommet de trois ou cinq dents obtuses ; des stipules situées entre les feuilles. Les fleurs naissent en grappes cylindriques, disposées quatre ensemble en une ombelle terminale, en forme de bouquet.

CUSSONE A ÉPI : *Cussonia spicata*, Linn., Suppl.; Thunb.,

Act. Ups., 3, tab. 13. Cette espèce a ses feuilles glabres, composées de six ou sept digitations ou folioles légèrement pédicellées, élargies vers leur sommet, la plupart divisées en trois lobes, l'intermédiaire ovale-cunéiforme, denté au sommet; les fleurs disposées en un seul épi terminal, long d'environ deux pouces. (POIR.)

CUSSOU ou COSSOU. (*Entom.*) On nomme ainsi, dans quelques parties de la France, le charançon du blé ou la CALANDRE. Voyez ce mot. (C. D.)

CUSSU. (*Bot.*) A Ternate, suivant Rumph, on donne ce nom à son *gramen caricosum*, qui est l'*andropogon caricosum*. Il est encore nommé *lalan* en langue malaise, et *veri* à Amboine. Loureiro rapporte cette plante de Rumph au *saccharum spicatum*. (J.)

CUSSU-CUSSU. (*Bot.*) A Ternate et à Amboine, on nomme ainsi, suivant Rumph, son *gramen acieulatum*, plante commune dans ces pays le long des chemins, et s'attachant facilement aux vêtemens quand on s'en approche. Loureiro, qui l'a observée dans la Cochinchine, où on la nomme *co-may*, en fait un genre particulier, sous le nom de *raphis*. Il s'étonne que Linnæus ait rapporté ce *gramen* de Rumph à son *panicum colonum*; mais on reconnoitra facilement que, dans l'*Herb. Amb.*, vol. 6, t. 5, celle des trois figures qu'il citoit réellement en désignant le n.º 3, est bien véritablement le *panicum colonum*; c'est le n.º 1.º qui se rapporte au *raphis*. (J.)

CUSSUTA. (*Bot.*) Sous ce nom Rumph mentionne le *cas-sytha filiformis*, plante qui a le port d'une cuscute, et le caractère d'une laurinée. C'est le *cuscut* ou *cuscuta* des Arabes; le *trombut-putri* ou *dansidan* des Malais. (J.)

CUSTINIA. (*Bot.*) Necker nomme ainsi le *tontelæa* d'Aublet ou *tonsella* de Schreber, qui fait partie de la petite famille des hippocaticées. (J.)

CUTBERT-DUCK (*Ornith.*), nom anglois de l'eider, *anas mollissima*, Linn. (CH. D.)

CUTICULE, *Cuticula*. (*Bot.*) Synonyme d'ÉPIDERME. Voyez ce mot. (Mass.)

CUTRETTOLA. (*Ornith.*) On donne en Italie ce nom aux bergeronnettes, et spécialement à la lavandière, *motacilla alba*, Linn. (CH. D.)

CUTSCHULA. (*Bot.*) Ce nom oriental est cité par Rauwolf pour la noix vomique, *strychnos nuxvomica*. (J.)

CUTSJUBONG. (*Bot.*) Voyez CACHOUBONG et CUBSUBONG. (J.)

CUTTA (*Ornith.*), nom italien du crève, *corvus graculus*, Linn. (Ch. D.)

CUURDO. (*Bot.*) Voyez DARSINI. (J.)

CUVALY. (*Bot.*) Les Brames désignent sous ce nom deux plantes différentes par leur fructification, mais semblables par leur tige grimpante et leurs feuilles presque palmées. L'une est le *pal-modecca* des Malabares, espèce de liseron, *convolvulus paniculatus*; l'autre est le *cumbulam* des Malabares, espèce de courge. (J.)

CUVE. (*Chim.*) On donne le nom de cuve à un vaisseau contenant de l'eau ou du mercure, dans lequel on place des cloches ou des flacons pleins de l'un ou l'autre de ces liquides, afin de pouvoir recueillir les gaz qui se dégagent d'une opération, ou transvaser des gaz déjà recueillis. On fait usage de la cuve à eau, ou *hydropneumatique*, lorsque les gaz sont insolubles ou peu solubles dans ce liquide; lorsque au contraire ils y sont très-solubles, on fait usage de la cuve de mercure, ou *hydrargiro-pneumatique*.

Les cuves à eau sont ordinairement faites avec du bois; l'intérieur est doublé en plomb ou en cuivre, recouvert d'une couche de peinture à l'huile, afin de rendre le métal moins altérable. Leurs dimensions varient: elles sont plus longues que larges, et leur profondeur est à peu près égale à leur largeur. A quelques pouces de leur bord supérieur elles portent une tablette horizontale, qui glisse dans deux rainures de cuivre fixées à demeure sur les deux parois parallèles les plus longues de la cuve. La tablette, d'un pouce d'épaisseur environ, porte plusieurs trous en forme d'entonnoir renversé. C'est au-dessus de ces trous que l'on place les flacons que l'on veut remplir de gaz, et au-dessous que l'on amène les tubes à gaz, ou les vaisseaux qui sont remplis d'un gaz que l'on veut transvaser. La tablette doit être recouverte d'un à deux pouces d'eau, et la cuve doit être garnie au fond d'un robinet.

Les cuves à mercure sont en marbre ou en pierre de taille dure; leur forme est celle d'un parallépipède. Elles ont de un pouce à 2 pouces de profondeur sur les côtés, et 6 pouces

environ dans le centre, où l'on a pratiqué une rigole demi-cylindrique, dont la largeur est environ le tiers de celle de la cuve. (Cn.)

CUVE DE VÉNUS (*Bot.*), nom vulgaire sous lequel on connoît la cardère sauvage et la cardère à foulon. (L. D.)

CUVIERA. (*Bot.*) Ce nom avoit d'abord été employé par Kœler pour désigner un genre particulier établi par cet auteur pour l'*elymus europæus*. Linn. Mais, ce genre n'ayant point été admis, M. Decandolle a repris cette dénomination pour le genre suivant. (POIR.)

CUVIÈRE A FLEURS AIGUES (*Bot.*) : *Cuviera acutiflora*, Dec., Ann. Mus., 9, pag. 221, tab. 16. Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, monopétalées, de la famille des rubiacées, dont le caractère essentiel consiste dans un calice adhérent, à cinq découpures; une corolle campanulée, à cinq divisions très-aiguës; cinq étamines; un grand stigmate en forme d'éteignoir, à cinq angles; un péricarpe à cinq loges monospermes.

Arbrisseau découvert sur les côtes d'Afrique, à la Sierra-Leone, par M. Smeathman. Ses rameaux sont glabres opposés, étalés, garnis de feuilles coriaces, médiocrement pétiolées, ovales-oblongues, acuminées, glabres à leurs deux faces, plus pâles en dessous; les stipules réunies en une gaine courte, tronquée, à deux pointes; les fleurs nombreuses, disposées en une panicule terminale, étalée; ses ramifications divisées par dichotomies; les pédicelles uniflores, accompagnés de bractées linéaires, foliacées; le tube du calice court, divisé à son limbe en cinq découpures étalées, allongées; la corolle campanulée, à cinq divisions très-aiguës, presque épineuses; les étamines non saillantes; le style filiforme; le stigmate obtus, en forme d'éteignoir. (POIR.)

CUVIERIE, *Cuvieria*. (*Arachnod.*) M. Péron, dans l'Atlas du Voyage aux Terres Australes, avoit donné ce nom à un petit groupe de méduses, que, dans le Prodrôme de son travail général sur ces animaux, il a changé en celui d'EQUORÉS. Voyez ce mot. (DE B.)

CUY. (*Mamm.*) Molina, dans son Histoire Naturelle du Chili, p. 283, dit que cet animal est un peu plus gros que le mulot; qu'il a le corps conique, de petites oreilles pointues et

velues, le museau allongé et les dents semblables à celles du lièvre; que ses pattes de devant ont quatre doigts, et celles de derrière cinq; que sa queue n'est point apparente. Cet animal, qui est domestique au Chili, varie par les couleurs: on en trouve de blancs, de bruns, de gris, de tachetés. Le pelage est fin et soyeux; mais court. Sa chair, qui est blanche, est très-agréable au goût. La femelle produit tous les mois six à huit petits.

Quelques traits de cette description approcheroient le cuy du cochon d'Inde; d'autres cependant l'en éloignent beaucoup, et en font un véritable lièvre. De nouvelles observations sont nécessaires pour décider quels sont les rapports de cet animal avec les autres rongeurs. (F. C.)

CUYDERETES (*Bot.*), nom d'une espèce d'œillet sauvage, suivant Daléchamps, lequel paroît être le *dianthus carthusianorum*. (J.)

CUYOL. (*Bot.*) Dans la Flore du Pérou, ce nom est donné au *martinezia ensiformis*, palmier monoïque, à feuilles pennées, haut de six toises. (J.)

CUZULA. (*Ornith.*) L'alouette commune, *alauda arvensis*, Linn., se nomme ainsi, selon Gesner, en grec moderne. (Ch. D.)

CWRCALA. (*Ornith.*) En Bohême, ce nom désigne les bécasses. (Ch. D.)

CYACOU ou SYACOU. (*Ornith.*) Ce nom, que Marcgrave écrit *syacu*, désigne une espèce de tangara, *tanagra sayaca*, Linn. (Ch. D.)

CYAME, *Cyamus*. (*Crust.*) M. Latreille décrit sous ce nom de genre, le pou de la baleine, du genre *Pycnogonum* de Fabricius, que Linnæus et Pallas avoient rangé parmi les cloportes sous le nom d'*oniscus ceti*. (C. D.)

CYAMÉE. (*Min.*) C'étoit, selon Pline, une pierre noire qui renfermoit des noyaux semblables à une fève, et qu'on en faisoit sortir en la brisant. Tous les minéralogistes ont rapporté cette pierre à la singulière variété de minéral de fer qui est creuse, et qu'on a désignée vulgairement sous le nom de pierre-d'aigle, d'*ætites*: c'est le fer oxidé géodique de M. Haüy. M. Bertrand applique ce nom aux noyaux qui sortent des *ætites*, lorsqu'on les brise, et le donne comme synonyme de *Callimus* (voyez ce

mot). Mais il paroît, d'après ce qu'en dit Plîne, que l'un, la *cyamée*, est l'ætite entière, et que l'autre, le *callimus*, en désigne les noyaux. (B.)

CYAMOS (*Bot.*), nom grec de la sève des marais, *faba*, dont Pythagore ne vouloit point user pour sa nourriture, parce qu'il supposoit qu'elle servoit de retraite aux âmes des morts; *quoniam animæ mortuorum sunt in ea*. Elle étoit respectée par d'autres, comme étant consacrée aux dieux, *diis in sacro est*. On s'en abstenoit aussi parce qu'on pensoit qu'elle émousoit les sens et causoit des insomnies, *hebetare sensus existimata, et insomnia quoque facere*. Ces passages, tirés de Plîne, indiquent les opinions établies anciennement sur cette plante.

On trouve encore, sous le nom de *cyamos*, une plante d'Égypte, croissant dans l'eau, regardée comme une colocase à grandes feuilles, et nommée *faba ægyptia*, *faba alexandrina*, par Plîne et par Dioscoride. Suivant leurs descriptions, la tige est creusée de plusieurs cellules, à la manière d'un gâteau de cire dans les ruches, et chaque cellule renferme une sève. D'autres indiquent ces alvéoles dans l'épaisseur des feuilles, et ils disent qu'on fait avec ces feuilles des vases et des plats, ce qui a fait aussi donner à la plante le nom de *ciborium*. En comparant ces descriptions incomplètes, on croit reconnoître que cette plante est le *nelumbo*, *nelumbian*, dont les feuilles sont en effet très-larges, ombiliquées par leur pétiole, et dont les tiges, droites, s'élèvent jusqu'à la surface de l'eau, et sont terminées par une grande fleur semblable à celle du nénuphar. Le fruit est composé de plusieurs ovaires, reçus dans autant de fossettes creusées sur le sommet tronqué d'un grand réceptacle, qui a la forme d'un vase ou d'un cône renversé; et ces ovaires deviennent autant de graines sphériques de la grosseur d'une noisette. On reconnoît ici que les feuilles, grandes et rondes, peuvent servir de plats, et que ses réceptacles, creusés supérieurement, seroient aisément substitués à des vases. Cette identité de plantes a été entrevue par C. Bauhin, plus développée par Rumph, et plus récemment M. Salisbury l'a confirmée, en nommant *cyamos* une plante qui est évidemment un *nelumbinia*.

On lit encore dans Mentzel que le nom de *cyamos leucas* ou *cyamus albus* est donné à l'aconit tue-loup, *aconitum lycoclonum*. (J.)

CYAMOS LEUCAS. (*Bot.*) Voyez CYNOCOTONUM. (J.)

CYAMUS (*Bot.*), nom générique appliqué par quelques botanistes modernes au *nymphaea nelumbo*, Linn. Ce genre avoit été bien auparavant établi par M. de Jussieu sous le nom de *nelumbium*. Voyez NELUMBO. (POIR.)

CYANEA. (*Bot.*) Lorsque Reneaulme sépara le genre de la gentiane en plusieurs, il donna ce nom au *gentiana pneumonanthe*, distinct par un calice court, une corolle longue, plissée, marquée de cinq dents, et des anthères presque réunies. Cordus l'avoit nommée *pneumonanthè*, Adanson et Borckausen *circinalis*. (J.)

CYANECULA. (*Ornith.*) Brisson a ainsi nommé, tom. 3, p. 413, la gorge bleue, *motacilla suecica*, Linn. (CH. D.)

CYANÉE, *Cyanea*. (*Arachnod.*) Genre de la famille des médusaires, établi par MM. Péron et Lesueur pour un certain nombre d'espèces, qui ont quatre estomacs, quatre bouches; un pédoncule perforé à leur centre; quatre bras à peine distans et comme chevelus; un groupe de vésicules aériennes au centre de l'ombrelle et des tentacules. Presque toutes les espèces de ce genre sont des mers du Nord : la plus remarquable est celle que l'abbé Dicquemare a décrite et figurée dans le Journal de Physique, 1784, pl. 1, sous le nom d'Ortie de mer, et que M. Péron nomme *Cyanée Lamarck*. Son ombrelle est aplatie, avec seize échancrures, dont huit sont superficielles, et huit auricules marginales; les tentacules de couleur bleue forment huit faisceaux; les bras sont arborescens et blanchâtres; il y a huit gros troncs de faisceaux aërières et de vésicules aériennes au centre de l'ombrelle, et un orbicule intérieur à seize pointes et du plus beau bleu d'outremer; elle a 12 à 15 centimètres de diamètre, et se trouve sur les côtes du Havre. MM. Péron et Lesueur rangent encore dans ce genre, comme autant d'espèces distinctes, qu'ils nomment cyanées arctique, baltique, boréale, britannique, les différens synonymes rapportés par Gmelin à sa *medusa capillata*, ainsi que l'espèce observée sur les côtes de Portugal par M. Tilesius, et qu'il avoit regardée comme appartenant à la même espèce de Linnæus. Ils la nomment *cyanea lusitanica*, la cyanée lusitanique. (DE B.)

CYANÉE (*Erpét.*), nom spécifique d'une couleuvre, *coluber*

cyaneus, Linnæus, que M. de Lacépède a nommée *verte et bleue*. Voyez COULEUVRE. (H. C.)

CYANELLE, *Cyanella*. (Bot.) Genre de plantes monocotylédones, de la famille des asphodélées, de l'*hexandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Une corolle (un calice) à six divisions très-profondes, les trois inférieures presque pendantes; six étamines; les filamens courts, connivens à leur base; l'un d'eux ordinairement plus long et incliné; un ovaire supérieur; un style; un stigmate simple; une capsule à trois loges, à trois valves polyspermes.

Ce genre renferme quelques espèces à tiges simples, herbacées, d'une petite stature, à racines vivaces, bulbeuses; les feuilles simples, étroites; les fleurs disposées en épis. Elles sont toutes originaires du cap de Bonne-Espérance. Quelques-unes se cultivent dans nos serres d'orangerie, se multiplient par leurs bulbes et leurs graines, semées sous châssis, dans des pots remplis d'une terre légère.

CYANELLE DU CAP : *Cyanella Capensis*, Linn.; Jacq., *Hort.* 3, tab. 35; Pluck., tab. 433, fig. 2; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 239. Ses racines sont pourvues d'une petite bulbe comprimée, d'où sortent plusieurs feuilles glabres, linéaires-lancéolées, aiguës, enveloppant par leur gaine la base de la tige. Celle-ci est presque nue, rameuse, longue de six à huit pouces, garnie sous chaque rameau d'une feuille un peu courte. Les fleurs sont petites, d'un pourpre clair, tirant sur le violet, disposées en grappes courtes et lâches; les pédicelles presque horizontaux; les divisions de la corolle oblongues, aiguës, très-profondes, ouvertes irrégulièrement; les anthères jaunâtres; les étamines inférieures inclinées ou presque pendantes, un peu plus grandes que les autres. On cultive cette plante au Jardin du Roi.

CYANELLE A FLEURS JAUNES, *Cyanella lutea*. Linn., *Suppl.* Les feuilles radicales, dans cette espèce, sont beaucoup plus larges que dans la précédente, lancéolées, point linéaires, plutôt ensiformes; les fleurs jaunes, au moins une fois plus grandes; leurs pédicelles plus longs, moins ouverts; les filamens des étamines réunis en tube à leur base; une des anthères plus grande que les autres. Dans le *cyanella alba*, Linn., *Suppl.*, les fleurs sont blanches; les feuilles étroites, linéaires, presque filiformes.

CYANELLE A FLEURS D'ORCHIS : *Cyanella orchidiformis*. Jacq.;

Icon. rar. 2, tab. 447. Cette espèce a des tiges droites, glabres, rameuses et feuillées. Les feuilles sont glauques, cartilagineuses, denticulées à leurs bords ; les feuilles radicales ovales, rétrécies en pétiole à leur base ; les caulinaires planes, roides, allongées, ensiformes, aiguës, canaliculées amplexicaules ; les fleurs disposées en grappes droites, terminales ; la corolle d'un pourpre violet, imitant presque celle d'un orchis ; trois pétales supérieurs redressés, accompagnés de trois étamines ; trois autres rabattus, ainsi que les étamines. (POIR.)

CYANELLE. (*Ornith.*) Vanderstegen de Putte donne ce nom à l'espèce de bruant que Sparman a décrite et figurée, pl. 42 et 43 du *Museum Carlsonianum*, sous la dénomination d'*emberiza cyanella*, qui lui a été conservée par Gmelin. (CH. D.)

CYANITE (*Min.*), un des noms donnés à la pierre qui a été nommée ensuite *sappare* par de Saussure, et *Disthène* par M. Haüy. Voyez ce mot. (B.)

CYANOCÉPHALE. (*Ornith.*) Molina a, le premier, fait connoître, dans son Histoire naturelle du Chili, p. 227 de la traduction française, cette espèce de colibri à tête bleue, qui est dans Gmelin le *trochilus cyanocephalus*, épithète qu'Audubert, tom. I.^{er} des Oiseaux dorés, p. 115, a isolée pour en faire une dénomination particulière. (CH. D.)

CYANODACTYLE. (*Erpét.*) M. Rafinesque - Schmaltz a donné ce nom à un gecko de Sicile. Voyez ГЕЦКО. (H. C.)

CYANOGENE. (*Chim.*) Combinaison gazeuse d'azote et de carbone, dans la proportion de

azote,	1	}	condensés en 1 volume.
carbone,	2		

M. Gay-Lussac, qui l'a découvert en 1815, lui a donné ce nom, qui dérive de *κυανος*, bleu, et *γεννάω*, j'engendre, parce qu'il entre dans la composition du *bleu de Prusse*.

Ce que nous allons dire est extrait de l'excellent travail de M. Gay-Lussac.

Préparation. Pour produire le cyanogène, on fait digérer du peroxide de mercure avec du bleu de Prusse délayé dans l'eau ; quand on n'aperçoit plus de couleur bleue dans la matière, on jette le tout sur un filtre ; il reste sur le papier du peroxide de

fer, et la liqueur filtrée contient du cyanure de mercure retenant du fer. On fait bouillir cette liqueur sur du peroxide de mercure; il se précipite de l'oxide de fer, et beaucoup de peroxide de mercure se dissout. On filtre, on neutralise la liqueur, qui est très-alcaline, par de l'acide hydrocyanique ou hydrochlorique. On fait évaporer, et on a soin de dessécher complètement le résidu, qui est du cyanure de mercure mêlé de sublimé corrosif, si on a neutralisé la liqueur par de l'acide hydrochlorique, et qui est du cyanure seul dans l'autre cas. Quand il est bien sec, on l'introduit dans une petite cornue de verre ou dans un tube fermé par un bout, et on l'expose à une chaleur insuffisante pour fondre le verre, après avoir engagé l'extrémité ouverte du vaisseau distillatoire sous une cloche pleine de mercure. Le cyanure noircit, se fond et se réduit en cyanogène, en mercure, et en un charbon léger, qui est de l'azoture de carbone. Il y a une portion de cyanure qui se volatilise sans décomposition.

Si le cyanure que l'on distille n'étoit pas parfaitement neutre, le cyanogène seroit mêlé d'acide carbonique et d'azote : s'il retenoit de l'humidité, il donneroit de l'acide carbonique, de l'ammoniaque et beaucoup de vapeur hydrocyanique. S'il étoit alcalin et humide, on obtiendrait, en outre de ces derniers produits, de l'azote, et un liquide brun, qui n'est point de nature huileuse, ainsi que M. Proust l'avoit cru. Enfin, si l'on exposoit le cyanure de mercure neutre et bien sec à une chaleur suffisante pour fondre le verre, il se dégageroit de l'azote.

Propriétés physiques. Le cyanogène est un gaz permanent, incolore : son odeur pénétrante a quelque chose de celle de l'acide hydrocyanique; elle en diffère cependant assez pour qu'il soit très-facile de les distinguer. Sa densité est de 1,8064.

Propriétés chimiques. Le cyanogène peut être exposé à une température très-élevée sans éprouver de décomposition.

A 20 deg. l'alcool en absorbe 3 fois son volume, et l'eau 4 fois et demi. L'éther sulfurique et l'essence de térébenthine l'absorbent dans une proportion au moins égale à celle où il est absorbé par l'eau.

Le cyanogène jouit d'une foible acidité; car il rougit la teinture de tournesol, et la teinture rougie redevient bleue si on la fait chauffer.

Action des corps simples.

L'air n'a pas d'action à froid sur le cyanogène ; mais si la température est élevée, le cyanogène brûle avec une flamme bleuâtre, mêlée de pourpre : la flamme est bleue si la combustion est rapide, comme cela a lieu lorsqu'on électrise un mélange de 1 volume de cyanogène et 2,5 d'oxygène.

A une chaleur rouge insuffisante pour fondre le verre, l'iode, le soufre, le phosphore ne décomposent pas le cyanogène. A la même température, l'hydrogène n'exerce sur lui aucune action ; cependant les deux corps peuvent se combiner dans d'autres circonstances, dans la proportion de volumes égaux, sans condensation apparente, et produire ainsi l'acide hydrocyanique (voyez ACIDE HYDROCYANIQUE).

Le cuivre, l'or, le platine ne se combinent pas au cyanogène.

Le fer, à une température rouge presque blanche, détermine la décomposition d'une partie du cyanogène que l'on met en contact avec lui ; l'azote est mis à nu, le fer se recouvre d'un charbon très-léger, et devient cassant de ductile qu'il étoit. Il est à remarquer que si l'on met du platine avec le fer dans le tube de porcelaine où l'on fait cette opération, le platine, ainsi que les parois du tube ne se recouvrent pas de charbon, et que ce phénomène est tout-à-fait semblable à celui que présente le gaz ammoniac que l'on fait passer sur du fer rouge.

Le cyanogène ne se combine à froid que très-lentement au potassium, mais il n'en est pas de même à chaud ; le potassium l'absorbe rapidement, en dégageant de la lumière et de la chaleur. L'absorption est précisément égale au volume d'hydrogène que la quantité de potassium employée dans l'expérience auroit dégagé si on l'eût mise dans l'eau. Lorsqu'on fait usage d'un cyanogène qui a été préparé avec un cyanure de mercure humide, et qui contient par conséquent de l'acide hydrocyanique, on a un résidu gazeux, qui contient de l'hydrogène, parce que le potassium a la propriété de séparer celui-ci du cyanogène qui lui est uni.

Action des corps composés.

Lorsqu'on met une solution de potasse peu concentrée en contact avec du cyanogène, celui-ci est absorbé. Si l'alcali est en excès, la liqueur sera légèrement colorée en jaune citrin. Si, au contraire, il y a excès de cyanogène, la liqueur

sera colorée en brun. Cette solution est un véritable cyanure de potasse : elle ne précipite pas l'eau de chaux, ne dégage aucune odeur ammoniacale lorsqu'on y met un excès de chaux vive, ce qui prouve qu'elle ne contient ni acide carbonique, ni ammoniacque, comme cela auroit lieu si l'eau avoit été décomposée lors de l'absorption du cyanogène par la potasse. Mais, si l'on ajoute un acide à la liqueur, sur-le-champ la décomposition de l'eau s'opère; et il se forme de l'ammoniacque, de l'acide hydrocyanique, et de l'acide carbonique, qui se dégage avec effervescence. Si l'on suppose que la potasse contienne 2 volumes de cyanogène, il y aura 1 volume de cyanogène, et 4 volumes d'eau décomposés; les 2 volumes d'oxygène de l'eau se combineront aux 2 volumes de carbone, de 1 volume de cyanogène, et produiront 2 volumes d'acide carbonique; 3 volumes d'hydrogène se combineront à 1 volume d'azote, et produiront 2 volumes d'ammoniacque; et enfin le volume restant d'hydrogène produira 2 volumes d'acide hydrocyanique, en s'unissant au volume de cyanogène indécomposé. Le cyanure de potasse ne produit de bleu avec les solutions de fer, qu'autant qu'on y ajoute des acides. La soude, la baryte, la strontiane, se comportent comme la potasse. M. Gay-Lussac considère ces cyanures comme de véritables sels. Non seulement ils peuvent être produits directement, mais encore en faisant passer du cyanogène sur les sous-carbonates de ces bases, exposés à une chaleur obscure.

1 volume de cyanogène s'unit à 1,5 volume de gaz ammoniacque; l'action des deux gaz commence au moment même du contact, mais elle n'est terminée qu'après plusieurs heures. Une vapeur blanche, épaisse, se produit; bientôt elle disparaît; le volume de gaz diminue beaucoup; enfin, une matière solide brune se dépose sur les parois de la cloche où on fait le mélange des gaz: la matière solide brune ne se dissout qu'en petite quantité dans l'eau; elle la colore en orangé brun foncé, et ne lui donne point la propriété de précipiter les sels de fer en bleu.

Le cyanogène absorbé par de l'eau dans laquelle on a délayé de l'hydrate de protoxide de fer, ne produit pas de bleu de Prusse, lors même qu'on y ajoute de l'acide hydrochlorique; mais il s'en produit, si, avant de verser ce dernier, on a mis de la potasse dans la liqueur.

Le peroxide de manganèse et le deutoxide de plomb sec n'absorbent que très-lentement le cyanogène; mais, s'ils sont humectés, l'absorption est moins lente.

Le peroxide de mercure présente le même phénomène. Il donne naissance à une combinaison d'un bleu grisâtre, jouissant d'une légère solubilité dans l'eau.

- Le cyanogène, mêlé au gaz hydrosulfurique, s'y unit lentement dans la proportion de 1 volume à 1,5 volume : la combinaison est jaune, solide, sous la forme de petites aiguilles entrelacées; elle est soluble dans l'eau; elle ne précipite pas le nitrate de plomb, ne forme pas de bleu avec les sels de fer.

Le cyanogène à chaud s'unit au sulfure de baryte, et forme avec lui un composé d'un brun noir très-fusible. En traitant ce composé par l'eau, on le dissout en partie : la liqueur est incolore; elle passe au brun marron foncé lorsqu'on la mêle avec de l'hydrochlorate de fer.

Le cyanogène ne décompose ni le sulfure d'argent, ni celui de potasse.

Lorsqu'on en dissout un peu dans l'hydrosulfate sulfuré de baryte, il précipite du soufre; mais, en ajoutant un excès de cyanogène, le soufre reste en dissolution, et la liqueur devient d'un brun marron très-foncé.

Le cyanogène expulse l'acide carbonique des sous-carbonates à une chaleur obscure. Il se produit des cyanures d'oxides.

Production du cyanogène. Le cyanogène est produit lorsqu'on calcine du charbon azoté avec la potasse : dans ce cas il s'unit avec de la potasse, et non avec du potassium, comme on pourroit le croire. C'est ce que démontrent les faits suivans : 1.° à une température élevée, l'acide hydrocyanique est décomposé par la potasse en gaz hydrogène et en cyanogène qui reste uni à l'alcali; 2.° la lessive du charbon azoté calciné avec la potasse, faite à froid, est semblable à la solution de cyanure de potasse; elle ne contient ni ammoniaque ni acide carbonique; mais y verse-t-on un acide, ces deux composés sont produits, ainsi que de l'acide hydrocyanique. Or, s'il se produisoit des cyanures de potassium, dans la calcination du charbon azoté avec la potasse, la lessive ne contiendrait que l'hydrocyanate de potasse, lequel ne donne pas d'ammoniaque ni d'acide carbonique par l'action des acides.

Analyse du cyanogène. Lorsqu'on fait détoner sur le mercure par l'étincelle électrique, dans un eudiomètre, un mélange de 1 volume de cyanogène et 2,5 volumes d'oxygène, on obtient 2 volumes d'acide carbonique, 1 volume d'azote et $\frac{1}{2}$ volume d'oxygène. D'où il suit qu'en admettant que 1 volume d'acide carbonique est formé de 1 volume de carbone et de 1 volume d'oxygène, 1 volume de cyanogène doit l'être de 2 de carbone et de 1 d'azote. Une expérience très-simple peut servir à confirmer cette proportion. Mettez dans un tube de verre fermé par un bout, 1.^o du cyanure de mercure bien sec; 2.^o du peroxide de cuivre; 3.^o du cuivre en grosse limaille faites communiquer l'ouverture du tube sous une cloche pleine de mercure; vaporisez le cyanure de mercure; lorsque le peroxide et le cuivre seront rouges de feu, vous recueillerez sous la cloche 33,6 de gaz azote, et 66,4 d'acide carbonique.

Considérations sur le cyanogène. Le cyanogène est un des corps les plus remarquables que l'on ait découverts, si l'on considère les rapports importants sous lesquels on peut l'envisager. En effet, le cyanogène brûlant avec flamme, lorsqu'il est en contact avec l'oxygène, et que sa température est élevée, ramenant le sulfate rouge de manganèse au minimum d'oxidation, formant avec le chlore l'acide chloro-cyanique, se présente comme un corps combustible, qui agit, dans les deux premiers cas, par l'affinité d'un de ses éléments, le carbone, et dans le dernier cas par l'affinité résultante de ses éléments, se comportant alors comme un corps simple. D'un autre côté, si l'on fait attention à la proportion dans laquelle le cyanogène s'unit à l'hydrogène, et aux propriétés que possède l'acide hydrocyanique, résultat de cette combinaison, on verra que le cyanogène forme un hydracide, comme le chlore, l'iode, le soufre, le tellure, et qu'il peut être assimilé à cet égard aux comburens. Enfin, le cyanogène, envisagé sous le rapport de sa combinaison avec les alcalis, nous offre l'exemple d'un comburent doué de l'acidité à un degré remarquable, et comme établissant un passage entre les corps simples, doués de la propriété comburente sans acidité, et les corps composés, doués de l'acidité sans propriété comburente. (CH.)

CYANOIDES. (Bot.) Dodoens nommoit ainsi le *centaurea muricata*, Linn. (H. Cass.)

CYANOPSIS. (Bot.) [*Cinarocéphales*, Juss. *Syngénésie polygamie frustranée*, Linn.] Ce nouveau genre de plantes, que nous avons établi dans la famille des synanthérées (Bull. Soc. philom., décembre 1816), appartient à la tribu naturelle des centauriées, et à la section des centauriées-chrysidées, composée de nos quatre genres, *Chryseis*, *Cyanopsis*, *Goniocaulon* et *Volutaria*, dans lesquels les squamellules de l'aigrette sont paléiformes, non barbellées, et ne recèlent point au milieu d'elles une petite aigrette intérieure.

La calathide est couronnée, radiée, composée d'un disque multiflore, obringentiflore, androgyniflore, et d'une couronne unisériée, ampliatiflore, neutriflore. Le péricline, inférieur aux fleurs du disque, et ovoïde, est formé de squames régulièrement imbriquées, appliquées, interdilatées, ovales-lancéolées, coriaces, munies d'une bordure étroite, scarieuse, noirâtre, denticulée, et d'un appendice terminal, étalé, subulé, spiniforme. Le clinanthe est plane, épais, charnu, hérissé de fimbriilles longues, inégales, libres, filiformes. Les ovaires sont pourvus de dix à douze côtes arrondies, régulièrement distribuées, et séparées par des sillons ridés transversalement; l'aigrette, jaunâtre, et aussi longue que l'ovaire, est composée d'environ six rangs concentriques de squamellules imbriquées, étagées, laminées, membraneuses, linéaires, élargies de bas en haut, obtuses au sommet, non barbellées, mais denticulées sur les bords de leur partie supérieure; il n'y a point de petite aigrette intérieure. Les corolles de la couronne ont le limbe divisé jusqu'à la base en quatre, cinq ou six lanières longues, inégales, dont les deux plus courtes sont antérieures ou intérieures. Les fleurs du disque ont les branches du style complètement libres.

La CYANOPSIDE TRÈS-RADIÉE (*Cyanopsis radiatissima*, H. Cass.; *Centaurea pubigera*, Pers., Syn.; *Cent. muricata*, Hort. Par.) est une plante herbacée, étalée, très-rameuse, haute d'un pied et demi; à tige striée, pubérulente; à feuilles alternes, glabriuscules; les radicales pétiolées, ovales; les caulinaires inférieures sessiles, oblongues, pinnatifides, à pinnules rares, distantes, ovales, entières; les supérieures sessiles, oblongues, entières. Les calathides terminent les rameaux, qui sont nus et pédonculiformes supérieurement; elles sont composées d'un

disque blanchâtre ou jaunâtre, et d'une grande couronne purpurine; leur péricline est pubescent. J'ai observé cette belle plante au Jardin du Roi, où elle est cultivée depuis long-temps. (H. Cass.)

CYANOPTERE (*Ichthyol.*), nom donné à une espèce de chéilodiptère des mers de l'Amérique; il est tiré du grec (*κύανος*, *cæruleus*, et *πτερά*, *pinna*) et signifie à nageoires bleues. Voyez CHÉILODIPTÈRE. (H. C.)

CYANOS. (*Ornith.*) L'oiseau, spécialement désigné par ce mot grec, est le merle bleu, *tardus cyanus*, Linn. Voyez CÆRULEUS. (Ch. D.)

CYANURES. (*Chim.*) Combinaisons non acides du cyanogène avec les métaux et les bases salifiables. Voyez HYDROCYANATES. (Ch.)

CYANUS. (*Min.*) Cette pierre, dont le nom indique la couleur, renfermoit quelquefois de la poudre d'or, mais différente de celle qu'on voit dans le *sapphirus*. Il n'y a presque pas de doute, comme nous le verrons en son lieu, que le saphiriée de Pline ne soit notre lazulite, et il est très-probable que le *cyanus* n'en est qu'une variété. (B.)

CYANUS (*Bot.*), nom latin du genre de plantes, décrit sous la dénomination françoise de BLUET. (Voyez tom. 4., pag. 481.) (H. Cass.)

CYATHA. (*Bot.*) C'est ainsi que Hill et Adanson nomment le genre *Cyathoides* de Micheli, ou NIDULAIRE. Voyez ce mot. (LEM.)

CYATHEA. (*Bot.*) Ce genre de la famille des fougères, créé par Smith, a été ainsi caractérisé : Fructifications éparses sous la fronde, en forme de points arrondis, insérées sur un réceptacle hémisphérique ou saillant et en massue, recouverts chacun par un tégument ou indusium qui se déchire par le haut, et forme ensuite un godet, dans le milieu duquel sont les capsules attachées à un réceptacle central. Parmi les espèces que Smith rapportoit à ce genre, sont les *polypodium fragile* et *regium*, Linn., et le *polypodium dentatum*, Dicks., que Swartz réunit à l'*aspidium*, genre dans lequel Decandolle place ces espèces (voyez ASPIDIUM). Mais Swartz, Willdenow, Humboldt, Bonpland et R. Brown ont fait connoître vingt-quatre autres très-belles espèces de *cyathea*, qui sont presque toutes de grandes fougères en arbres, des pays chauds,

dont le tronc, imitant des palmiers, s'élève jusqu'à vingt-quatre pieds et se couronne de belles frondes. Robert Brown, en examinant quelques-unes de ces espèces, a été conduit à établir ou à proposer de nouveaux genres, que nous nommerons :

1.° *ALSOPHILA* (voyez ce mot), où il rapporte les *cyathea aspera*, Smith ; *extensa*, Swartz ; le *polypodium lunulatum* de Forster.

2.° *SPHÆROPTERIS*, où il rapporte les *cyathea arborea*, *dealbata*, *medullaris*, Sw., et quatre nouvelles espèces, dont les tégumens des points fructifères se déchirent en travers. Bernhardt ayant fait le premier un genre particulier du *cyathea medullaris*, nous avons conservé le nom de *sphæropteris* qu'il lui donne.

3.° *HEMITHELIA*. R. BROWN y rapporte les *cyathea multiflora*, Sm.; *horrida*, Sw.; *capensis*, Sm., et plusieurs autres espèces des Indes occidentales, caractérisées par leur tégument persistant, voûté, demi-circulaire à la base, inséré à la partie inférieure du réceptacle, et à bords libres.

4.° *CYATEA*, genre dans lequel resteront provisoirement les espèces non examinées par R. Brown.

Voici quelques-unes des espèces les plus remarquables du genre *Cyathea*, tel que Swartz et Willdenow l'ont établi.

1.° *Fronde ailée ou presque deux fois ailée.*

CYATHEA MAGNIFIQUE : *Cyathea speciosa*, Humb. et Bonpl.; W., *Sp. Pl.* Fougère en arbre, dont le tronc ou stipe, marqué de trois sillons à sa partie supérieure, s'élève jusqu'à vingt-quatre pieds, et se couronne de frondes ailées qui ont cinq pieds de long sur deux de large. Les frondules ou folioles sont lancéolées-linéaires, et se terminent par une pointe fort longue. Elles ont près d'un pied de longueur, et leur bord est sinueux et denté. La fructification est en points épars, près de ces mêmes bords.

Cette superbe fougère a été découverte et observée par MM. Humboldt et Bonpland, près de Caripe, dans l'Amérique méridionale.

2.° *Fronde deux ou trois fois ailée.*

CYATHEA EN ARBRE : *Cyathea arborea*, W., *Sp. Pl.*; *Polypodium arboreum*, Linn.; *Filix*, Plum., *Fil.* 1, *Fit.* 1-2; Petiv., l. 41,

t. 1, f. 1, 2. Cette fougère s'élève en arbre comme la précédente, et ressemble à un petit palmier, selon l'observation de Pierre Brown. Le tronc est marqué de rides, et a un demi-pied de diamètre sur vingt pieds de hauteur. Il se couronne de frondes qui ont cinq ou six pieds, et qui sont d'un beau vert et deux fois ailées. Les frondules sont lancéolées, dentées; celles du sommet de la fronde sont réunies. Cette belle espèce croît le long des ruisseaux, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à la Martinique, au Brésil. Son tronc brûlé donne une cendre abondante en potasse.

Il existe dans les Indes orientales plusieurs espèces de fougères en arbres, très-voisines de celle-ci, mais qui, n'étant pas encore bien connues, n'ont pas été admises dans les *Species Plantarum*.

CYATHEA ÉLEVÉE : *Cyathea excelsa*, Bory-Saint-Vincent, Voyag. 1, p. 79; W., Sp. Pl. Le tronc de cette espèce s'élève à vingt-cinq pieds de hauteur; il se garnit au sommet de frondes amples, trois fois ailées, et dont les folioles sont oblongues, obtuses, rétrécies et marquées à leur extrémité de dentelures très-aiguës. Les côtés sont hérissés de poils rudes et ponctués. Les fructifications sont solitaires au bas des découpures. Cette fougère croît dans les îles Bourbon et Maurice.

CYATHEA HORRIBLE : *Cyathea horrida*, Sw.; W., Sp.; *Polypodium horridum*, Linn; Plum., Fil. 9, t. 8. Ses racines longues et touffues produisent des frondes dont les pétioles, de l'épaisseur d'un pouce, sont droits et longs de quatre pieds, couverts de piquants roides. Ils se terminent en frondes trois fois ailées, dont les folioles, fort longues, se partagent en petites folioles d'un pied et demi environ, sur-découpées en folioles lancéolées, un peu arquées, dentelées à l'extrémité. La fructification est en paquets au bord des dernières folioles. Cette fougère se trouve dans les îles et au Brésil. (LEM.)

CYATHIA. (Bot.) P. Brown, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque, désigne ainsi le même genre nidulaire ci-dessus, dont il a trouvé une espèce à la Jamaïque, qu'il rapporte au *cyathoides*, pl. 102, du *Genera* de Micheli (nidulaire vernissée de Bulliard), mais qui en paroît différente. (LEM.)

CYATHODE (Bot.), *Cyathodes*, Labill.; Urcéolaire, Encycl. Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, monopé-

talées, de la famille des épacridées, de la *pentandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à cinq folioles, muni à sa base d'écaillés imbriquées; une corolle tubulée; cinq étamines; un style; l'ovaire supérieur environné d'un urcéole à sa base; une baie ou drupe polysperme.

Ce genre comprend quelques arbres ou arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande, à feuilles simples, alternes; les fleurs ordinairement solitaires. M. de Labillardière, auteur de ce genre, y rapporte deux espèces, mais M. Brown a cru devoir établir pour la seconde (*cyathodes disticha*) un genre particulier, qu'il nomme DECASPORA (voyez ce mot), ainsi que le genre *Irochocarpa*, pour le *cyathodes laurina*, Rudg., Trans. Linn. Devant parler ailleurs de ces genres, nous ne citerons ici que les espèces suivantes :

CYATHODE GLAUQUE; *Cyathodes glauca*, Labill., *Nov. Holl.* 1, pag. 57, tab. 81. Arbre découvert au cap Van-Diémen dans la Nouvelle-Hollande, par M. de Labillardière. Il s'élève à la hauteur de vingt-cinq ou trente pieds : ses rameaux sont garnis de feuilles sessiles, alternes, rapprochées par fascicules, et même presque verticillées, étroites, lancéolées, acuminées, striées, glabres, très-entières, glauques en dessous; les fleurs solitaires, axillaires, presque sessiles au sommet des rameaux; les folioles du calice ovales, scarieuses, un peu ciliées à leurs bords, entourées d'écaillés imbriquées; la corolle légèrement barbue à l'orifice du tube; à cinq découpures aiguës, réfléchies en dehors; les filamens insérés à l'orifice du tube; les anthères saillantes, l'ovaire globuleux, entouré d'un urcéole adhérent par sa base, entier à son bord; le style persistant, épais à sa base, plus court que la corolle; le stigmate obtus; un drupe globuleux, recouvert d'une pulpe épaisse, bonne à manger, renfermant un noyau à huit loges; une semence dans chaque loge, pendante à l'axe du fruit; l'embryon cylindrique, renfermé dans un péricarpe charnu; la radicule supérieure.

M. Rob. Brown ajoute à ce genre, 1.° le *Cyathodes straminea*, *Nouv. Holl.*, 1, pag. 539 : à feuilles ovales, obtuses, mutiques, étalées, chargées de plusieurs nervures, réunies en fascicules interrompues ou presque verticillées. Les tiges sont droites; le fruit est un drupe à cinq loges; les divisions de la corolle barbues. 2.° Le *Cyathodes dealbata*. Ses tiges sont tombantes; ses

feuilles linéaires, droites, un peu étalées, munies à leur sommet d'une petite pointe sèche, marquées au dessous d'une ou de trois nervures; la corolle barbue; le fruit est un drupe de deux à cinq loges. 3.° *Cyathodes parvifolia*: espèce remarquable par ses petites feuilles linéaires-lancéolées, à peine longues d'un demi-pouce, étalées, légèrement ciliées, marquées au-dessous de cinq nervures simples; la corolle glabre. M. Brown pense qu'il faut rapporter à ce genre le *stypheia abietina*, Labill. (Poir.)

CYATHOIDES. (Bot.) Micheli nomma ainsi un genre qu'il fonda sur plusieurs espèces de champignons confondus, par Linnæus et par d'autres botanistes, sous le nom de *pezizalenticifera*. Ce genre a été adopté sous les noms de *cyathus*, que lui a imposé Haller, et de *nidularia*, que lui donna Bulliard. Voyez NIDULAIRE. (LEM.)

CYATHULA. (Bot.) Genre établi par Loureiro, *Fl. Coch.*, 1, pag. 124, qu'il faut rapporter à l'*achyrantes prostrata*. Linn. (Poir.)

CYATHULE, *Cyathula*. (Bot.) Genre de plantes de la Cochinchine, établi par Loureiro, mais qui, mieux examiné, rentre dans le genre *Cadelari*, *Achyranthes*, et paroît même être l'*achyrantes prostrata*, Linn. Voyez CADELARI. (J.)

CYATHUS (Bot.), de Haller, Persoon, etc. Voyez NIDULAIRE. (LEM.)

CYATIFORME. (Bot.) En forme de gobelet. La corolle du *symphitum tuberosum*, les glandes des pétioles du ricin, du pêcher, du cerisier, etc., sont cyatiformes. (MASS.)

CYATOPHORUM. (Bot.) Genre de mousse établi par Palisot-Beauvois, qui est le même que le *hookeria* de Smith, que Bridel et Schwægrichen réunissent au *leskea*, dont il a en effet tous les caractères génériques. L'*anictangium bulbosum* d'Hedwig, ou *leskia pennata*, Labill., *Nov. Holl.*, tab. 253, f. 1, lui sert de type. Cette mousse et trois autres forment, dans le genre LESKEA (voyez ce mot), un groupe caractérisé par la coiffe glabre, et par les feuilles distiques et stipulées. Dans l'espèce d'Hedwig, la gaine qui enveloppe le pédoncule de l'urne à la base, est longue, cylindrique et cyatiforme, caractères de trop peu d'importance pour devenir génériques. (LEM.)

CYBELLION (Bot.), nom grec de quelques campanules,

qui chez les anciens portoient aussi ceux de *viola mariana* et de *medium*. Ces deux derniers ont été donnés à la campanule des jardins, qui est le *campanula medium* des botanistes. Le *medium* de Dioscoride est la même plante que le *mindium* de Rhazès, cité et figuré par Daléchamps, et qui, ayant huit étamines, au lieu de cinq, constitue dans la même famille un genre que nous avons nommé *mindium*, et auquel L'Héritier a donné le nom de *Michauxia*, qui a prévalu, à cause de l'auteur estimable auquel il étoit consacré, et dont on avoit le désir de conserver la mémoire. On a encore donné le nom de *cybellion* à la violette ordinaire. (J.)

CYCAS. (*Bot.*) Genre de plantes monocotylédones, de la famille des palmiers, appartenant à la *dioécie polyandrie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Des fleurs mâles, disposées en un chaton conique, terminal, imbriqué d'écaillés spatulées, charnues, très-serrées, chargées en dessous d'un grand nombre d'anthers; des fleurs femelles placées sur les bords d'un spadice coriace, aplati, muni de quelques crénelures, entre chacune desquelles est situé un ovaire sessile, et même un peu enfoncé dans le sinus de la crénelure, muni d'un style court et d'un stigmate simple. Le fruit est un drupe presque ovale, renfermant dans un brou charnu et peu épais une coque mince, ligneuse, à une seule loge, contenant une semence dure, marquée d'une fossette à sa base.

Les cycas sont des plantes ligneuses, la plupart originaires des Indes orientales, d'un port très-pittoresque, conservant leur feuillage toute l'année, ayant l'apparence de se rapprocher des fougères par leurs feuilles roulées de même avant leur développement. On en cultive quelques espèces dans les serres-chaudes de plusieurs jardins de l'Europe; on les tient dans des caisses remplies d'une terre légère et substantielle, composée par égale partie de terreau de bruyère et de terre à oranger. Les arrosements doivent être fréquents, lorsque ces plantes sont en pleine végétation. Leur multiplication s'opère très-ordinairement par leurs œilletons, espèces de bulbes qui viennent au bas des souches, vers le collèt de la racine. On les sépare du tronc lorsqu'au bout de deux ou trois ans ils commencent à s'en éloigner et à pousser quelques feuilles.

Les principales espèces sont :

CYCAS DES INDES : *Cycas circinnalis*, Linn.; *Ill. gen.*, tab. 891; *Todda-pana*, Rheede, *Malab.*, 3, tab. 13 ad 21; *Olus calappoides*, Rumph, *Amboinæ*, 1, tab. 22, 23. Ce palmier s'élève quelquefois à la hauteur de quinze à vingt pieds sur un tronc épais, écailleux, couronné par un faisceau de feuilles ailées, longues de trois ou quatre pieds, composées de deux rangs de folioles planes, linéaires, arquées, nombreuses, très-rapprochées, portées sur un pétiole commun, armé vers sa base de petites épines très-piquantes. Les fleurs mâles sont réunies en chatons assez gros, charnus, ayant l'apparence d'une grosse pomme de pin; ils sont solitaires et terminaux : les individus femelles produisent au sommet du tronc, entre les pétioles des feuilles, un grand nombre de spadices ou de languettes coriaces, cotonneuses, ensiformes, dentelées, munies de chaque côté de quelques fortes crénelures, dans chacune desquelles est placée une noix ovale, de la grosseur d'une petite orange, d'un jaune rougeâtre à sa maturité, légèrement comprimée.

Cet arbre croît dans les Indes orientales. Il se multiplie facilement de boutures. Les Indiens mangent les amandes des fruits de toutes les espèces de cycas; elles sont saines, nourrissantes, d'une saveur agréable. Son tronc produit, ainsi que beaucoup d'autres palmiers, un sagou plus ou moins abondant; mais ce n'est point de cet arbre, d'après les observations de Rumph, que l'on retire le vrai sagou du commerce. On le cultive au Jardin du Roi.

CYCAS DU JAPON, *Cycas revolata*, Thunb.; Rumph, *Amð.* 1, tab. 24. Cette espèce s'élève beaucoup moins que la précédente : ses feuilles sont plus étroites; les spadices des fleurs femelles sont presque palmés, fort élargis supérieurement, lanugineux, à digitations piquantes. Le tronc est rameux, haut de cinq pieds, de l'épaisseur de la cuisse, chargé de duvet ou de poils roussâtres que laissent les feuilles après leur chute : celles-ci sont toutes ailées; les folioles étroites, linéaires, nombreuses, terminées par une pointe épineuse. Les fruits sont des noix ovales, rouges, comprimées, longues d'un pouce et demi. On cultive cet arbre au Jardin du Roi. Il croît naturellement au Japon. Les Japonais mangent ses fruits, et retirent de son tronc un sagou très-estimé. Ils en

conservent des provisions avec d'autant plus de soin que , dans les temps de guerre , une très-petite quantité de cette substance suffit pour soutenir long-temps la vie des soldats : c'est pourquoi , afin de priver leurs ennemis d'une telle ressource , il est défendu , sous peine de la vie , de transporter ce fruit hors du Japon.

Loureiro fait mention , dans sa Flore de la Cochinchine , vol. 2 , pag. 776 , d'un *cycas inermis* , observé dans ce pays , distingué par les pétioles de ses feuilles dépourvus d'épines. M. Rob. Brown en a mentionné deux espèces découvertes sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. 1.° *Cycas media*, Brown, *Nov. Holl.*, 348. Il se rapproche beaucoup du *cycas circinnalis*. Ses folioles sont très-aiguës , presque planes , un peu acuminées , légèrement courbées à leurs bords ; les inférieures très-courtes , en forme d'épines ; le rachis plane en dessus à sa moitié supérieure ; les spadices femelles dentés , foliacés , terminés par une pointe subulée , chargée de deux à six fleurs ; les ovaires glabres ; les drupes ovales , obscurément anguleux. 2.° *Cycas angulata* : les folioles sont mutiques ; les inférieures très-courtes , en forme d'épines ; les pétioles tétragonés ; les rachis à deux angles vers leur sommet ; les spadices chargés de six à dix fleurs , terminés par une pointe subulée , plus longue que le sommet , denté et foliacé ; les ovaires glabres ; les écailles des fleurs mâles rétrécies à leur base ; leur sommet stérile , très-court. Le *cycas caffra* de Thunberg est le *zamia cycadis* , Linn. , *Suppl.* Voyez ZAMIA. (POIR.)

CYCHROME. (*Entom.*) Kugelan a indiqué sous ce nom de genre une division de nitidules , telles que la *pedicularia* de Fabricius , la *lutea* d'Illiger. Herbst en avoit fait des *strongyles* , et M. Latreille des *bytures*. Voyez NITIDULES. (C. D.)

CYCHRAMOS. (*Ornith.*) Voyez CYNCHRAMUS. (C. D.)

CYCHRE, *Cychrus* (*Entom.*) , de Paykul ou de Fabricius.

Genre d'insectes coléoptères pentamérés , à antennes sétacées , de la famille des créophages ou carnassiers.

Les cychres ont le corselet aussi large que les élytres , la tête distincte ou non engagée dans le corselet qui est arrondi , et les parties de la bouche prolongées en une sorte de bec.

Ces divers caractères suffisent pour distinguer , au premier aperçu , les espèces de ce genre de toutes celles qui appartiennent

à la même famille. En effet, dans les *manticores*, les *icindèles*, les *élapbres*, les *bembidions*, les *dryptes* et les *coliures*, la tête est plus large que le corselet : dans les *scarites*, les *notiophiles*, les *clivines* et les *omophrons*, la tête est engagée dans le corselet ; et, parmi les genres qui ont cette partie dégagée, tantôt elle est rétrécie, comme dans les *brachins*, les *anthies* et les *tachypes* ; tantôt le corselet est accolé aux élytres et presque carré, comme dans les *carabes*. Les *calosomes* seuls ont, comme les *cychres*, le corselet arrondi ; mais, dans ces derniers, la bouche se prolonge en une sorte de bec ou de museau, ce qu'on ne voit pas dans les *calosomes*. (Voyez la planche des coléoptères créophages, n.° 2.)

Outre les caractères que nous venons d'indiquer, les *cychres* sont faciles à reconnoître, parce qu'ils n'ont pas d'ailes, que leurs élytres soudées embrassent l'abdomen, et que leurs pattes de devant n'offrent pas d'échancrure.

On trouve ces insectes à l'ombre, sous les mousses, dans les forêts. Fabricius n'a encore rapporté à ce genre que cinq espèces ; mais MM. Weber et Bonelli en ont fait connoître d'autres. On n'en trouve guère que deux espèces en France : l'une est

Le CYCHRE MUSELIER, *Cychnus rostratus*, que nous avons fait figurer à la planche citée. Il est noir, lisse ; son corselet chagriné est marqué d'un sillon longitudinal ; les élytres, qui se recourbent au-dessous du ventre qu'elles embrassent, sont également chagrinées, et offrent une ligne saillante sur leur bord externe.

La seconde espèce est

Le CYCHRE ATTÉNUÉ, *Cychnus attenuatus*, qu'Olivier a figuré à la planche XI du n.° 33 de son Entomologie, fig. 128.

Ses élytres ont une teinte cuivreuse, avec des points saillans disposés sur trois lignes ; les pattes sont roussâtres. Nous avons trouvé cette espèce dans la forêt de Luchaux, près de Doullens, en Picardie. (C. D.)

CYCLADE, *Cyclas*. (*Malacoz*.) Ce nom de genre est appliqué, depuis Bruguières, à un petit groupe d'animaux mollusques, lamellibranches, conchifères, de la famille des conchacés, confondus par Linnæus parmi ses tellines et ses vénus, et qui tous sont fluviatiles. Il peut être ainsi caractérisé : Animal

semblable à celui des vénus, ou en différant fort peu, qui est le type de la famille, contenu dans une coquille bivalve, assez épaisse, ordinairement orbiculaire, à épiderme verdâtre, équivalve, subéquilatérale, parfaitement close, sans dentures; le sommet presque médian, et incliné antérieurement; charnière similaire, normale, formée de deux à trois dents apicales ou cardinales, quelquefois presque nulles, et de dents latérales écartées, lamelliformes, plus ou moins étendues; ligament externe, postérieur et bombé; deux impressions musculaires; impression abdominale large.

Ces animaux, que l'on trouve constamment dans les eaux douces, ont tout-à-fait les mœurs et les habitudes des vénus: ils marchent au moyen de l'appendice abdominal, qui est quelquefois formé d'une base élargie, de laquelle s'élève un appendice allongé, flagelliforme. Ils vivent dans la vase, mais non pas encore dans une disposition verticale, et font sortir leurs tubes par la partie postérieure de la coquille un peu entr'ouverte. Leur coquille, ordinairement couverte d'un épiderme vert, n'offre cependant pas toujours ses sommets décortiqués, comme cela se remarque dans les anodontes et les unios.

On connoit, dans ce genre qui diffère réellement assez peu de celui des vénus, un assez grand nombre d'espèces, que M. Mégerle a rangées dans les genres qu'il nomme *Corbicula*, *Cornea* et *Pisum*, et que M. d'Audebard de Férussac, qui s'est beaucoup occupé de tous les mollusques terrestres et fluviatiles, réunit en deux sous-genres, qu'il caractérise ainsi dans des notes manuscrites qu'il a bien voulu me communiquer.

I.^{er} SOUS-GENRE, *CORNEOCYCLAS*, Féruss.; *Cornea*, Mégerle.

Coquille orbiculaire, un peu allongée, plus ou moins sphérique, et de couleur de corne, mince, transparente, couverte d'un épiderme insensible et uni dans les petites espèces, épais, opaque, avec une couleur noire ou verdâtre, dans les grandes. Le ligament peu apparent. Dents apicales au nombre d'une à trois sur chaque valve, quelquefois presque insensibles, variables pour la forme et la direction; deux, rarement trois ou quatre dents latérales sur chaque valve, longitudinales et relevées, unies aux dents apicales par des filets peu saillans, ce qui les fait paroître quelquefois comme isolées.

Les espèces que M. de Férussac rapporte à ce sous genre sont :

La CYCLADE DE LA CAROLINE ; *Cyclas caroliniana*, Bosc, Hist. nat. des Coq., vol. 3, pl. 18, fig. 4. C'est une des plus grandes espèces du genre ; elle a trois dents à la charnière, les sommets et les bords antérieurs rongés ; sa couleur est noire, et elle est très-épaisse. Elle se trouve à l'embouchure des rivières, dans l'Amérique septentrionale.

La CYCLADE DE CEYLAN : *Cyclas ceylanica*, Chemnitz, *Conch*, VI, p. 333, tab. 32, fig. 336 ; *Venus coaxans*, Gmelin. Coquille de deux pouces et demi de long sur trois de large, de couleur verte en dehors, blanche en dedans, avec des stries transverses, inégales, membraneuses ; deux des dents apicales bifides. Des fleuves de Ceylan.

La CYCLADE RIVERINE : *Cyclas rivalis*, Drap., *Mollusq.*, p. 129, pl. A X, fig. 4-5 ; *Tellina cornea*, Gmel. Coquille globuleuse, bombée, obtuse, striée, marquée d'une bande jaunâtre près de son bord ; elle est fort petite, mince et très-transparente. Elle se trouve dans les rivières et les ruisseaux de l'Europe.

La CYCLADE RIVICOLE : *Cyclas rivicola*, Leach ; *Cyclas cornea*, Drap., *Hist.*, p. 128, pl. X, fig. 1-3. Coquille assez mince, un peu transparente, striée, bombée, d'un jaune sale ou brunâtre à l'extérieur ; le ligament visible ; une tache d'un jaune pâle sur la lunule et le corselet. Elle est un peu plus grande que la précédente, avec laquelle elle a beaucoup de rapports, et se trouve dans les mêmes lieux.

La CYCLADE DES FONTAINES ; *Cyclas fontinalis*, Drap., *Mollusq.*, p. 130, pl. X, fig. 8-11. Petite coquille globuleuse, un peu déprimée, un peu inéquilatérale, avec le sommet assez aigu. Elle est ordinairement blanchâtre ; les dents sont à peine sensibles.

Elle vient des fontaines des environs de Montpellier.

La CYCLADE DES MARAIS : *Cyclas lacustris*, Mull. ; *Cyclas caliculata*, Drap., *Mollusq.*, p. 130, pl. X, fig. 12-15. Coquille subdéprimée, de forme inexactement carrée, d'un bleu jaunâtre, très-mince, très-fragile, transparente et finement striée ; un tubercule arrondi au sommet de chaque valve. On ignore sa patrie.

La CYCLADE CONSOBRINE : *Cyclas consobrina*, Féruss. ; *Cyclas lacustris*, Drap., *Hist.*, p. 130, pl. X, fig. 6-7 ; la came des ruisseaux de Geoffroy. Coquille très-mince et fort aplatie, sub-

rhombiforme, striée, un peu inéquilatérale. Elle se trouve dans les lacs et les marais, mais est assez rare.

M. d'Audebard de Férussac rapporte encore à ce sous-genre le *cyclas similis* de Say, Encycl. Amér., art. *Conch.*, pl. 1, fig. 9; le *cyclas dubia* du même, p. 1, fig. 10; le *cyclas amnia*, *tellina amnia* de Muller, décrit dans Draparnaud sous le nom de *cyclas palustris*, et figuré pl. X, fig. 14-15.

II.° SOUS-GENRE. *CRANOCYCLAS*; *Corbicula*, Mégerle.

Coquille triangulaire, ou un peu allongée, plus ou moins convexe, épaisse, solide, inéquilatérale, couverte d'un épiderme vert, d'un bleu violet à l'intérieur; ligament court et très-bombé; dents apicales en lames courtes et au nombre de cinq sur chaque valve; dents latérales en lames ou côtes fortes et allongées, saillantes, denticulées sur leur crête, et finement sillonnées sur leurs faces.

LA CYCLADE HERMAPHRODITE: *Cyclas hermaphrodita*, Martin 1; Magnif. 1, p. 402, t. 1, fig. 1-2; *Venus hermaphrodita*, Gmel. Coquille triangulaire, épaisse, très-glabre, de couleur d'olive, avec des bandes peu tranchées. Elle est fort rare, et vient des fleuves de Guinée.

LA CYCLADE DES FLEUVES: *Cyolas fluminea*; *Tellina fluminea*, Mull. et Gmel. Coquille de sept à huit lignes de long sur autant de haut, triangulaire, bombée, côtelée transversalement, verte en dehors, avec une tache semi-circulaire noire en dedans. Des rivières de la Chine.

LA CYCLADE FLUMINALE: *Cyclas fluminalis*, Muller; Chemnitz, *Conch.*, tom. VI, pag. 319, tab. 50, fig. 59; *Tellina fluminalis*, Gmelin. Coquille épaisse, opaque, triangulaire, striée transversalement. Du fleuve Euphrate.

LA CYCLADE FLUVIATILE: *Cyclas fluviatilis*, Mull.; *Venus fluviatilis*, Chemn., *Conch.*, VI, p. 192, t. 32, fig. 321; *Tellina fluviatilis*, Gmel. Coquille de neuf lignes de long sur huit de haut, triangulaire, avec des rugosités transverses d'un brun verdâtre. Des fleuves de Chine.

Enfin la dernière espèce est la CYCLADE LIMONEUSE, *Cyolas limosa*, figurée dans Maton, *Trans. Linn.*, tom. X, p. 326, tab. 24, fig. 8 et 9. (D^r B.)

CYCLADE. (*Foss.*) La seule espèce de ce genre qui ait été rencontrée à l'état fossile, a été trouvée, avec des cérites

et d'autres coquilles marines, dans une couche de grès supérieur, à Betz, département de l'Oise. M. de Lamarck pense qu'elle est fluviatile; mais elle diffère beaucoup de toutes les *cyclades* connues, et surtout de celles de nos pays. Il lui a donné le nom de cyclade perdue, *cyclas deperdita* (Ann. du Mus.); elle est figurée dans les vélins du Muséum, vélin n.° 29, fig. 5. Elle est ovale-transverse, un peu bombée. Sa largeur est de dix lignes, et sa longueur de huit. Elle est couverte de stries transverses qui ne sont que des stries d'accroissement. Elle porte trois dents cardinales à la charnière, et deux dents latérales comprimées et intrantes, comme dans les espèces non fossiles. Sa forme se rapproche beaucoup de celle des *paphies*. (D. F.)

CYCLAME (Bot.), *Cyclamen*, Linn, Genre de plantes dicotylédones, monopétales, hypogynes, de la famille des lysimachies ou primulacées, Juss., et de la *pentandrie monogynie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Calice semiquinquéfide, persistant; corolle monopétale, en roue, à tube plus long que le calice, à limbe partagé en cinq découpures lancéolées, réfléchies; cinq étamines conniventes par leurs anthères et saillantes hors du tube; un ovaire arrondi, surmonté d'un style filiforme, plus long que les étamines, et terminé par un stigmate aigu; une capsule charnue, globuleuse, s'ouvrant au sommet en cinq valves, contenant plusieurs graines.

Les cyclames sont des plantes herbacées, à feuilles toutes radicales, entières; à fleurs pendantes, portées sur des hampes uniflores. On en connoît aujourd'hui six espèces.

CYCLAME D'EUROPE, vulgairement pain de pourceau : *Cyclamen europæum*, Linn., *Spec.* 207; Bull., Herb. t. 6. Sa racine est un tubercule arrondi, comprimé, brunâtre en dehors, qui donne naissance à plusieurs feuilles cordiformes, pétioles, dentées ou anguleuses en leurs bords, glabres, panachées de vert et de blanc en dessus, et rougeâtres en dessous. Cette racine produit aussi plusieurs hampes, longs de trois à quatre pouces, portant à leur sommet des fleurs blanches ou légèrement purpurines. Cette plante croit naturellement dans les bois des montagnes, en France et dans plusieurs pays de l'Europe; elle fleurit en septembre et octobre. On la cultive dans

les jardins pour jouir de la forme élégante de ses fleurs. Elle se multiplie, en général, de graines, ainsi que les autres espèces, qu'il faut avoir soin de semer aussitôt après la maturité des fruits, et qu'il faut mettre en pot, afin de les rentrer dans la serre pendant l'hiver. L'année suivante on repique séparément les jeunes tubercules, et ils donnent des fleurs la troisième ou la quatrième année. On peut aussi couper les grosses racines en plusieurs morceaux, comme on fait pour les pommes de terre, en ayant soin de laisser un œil à chaque morceau, qu'on met ensuite en terre, où il ne tarde pas à se cicatriser et à jeter un nouveau chevelu. Il faut faire cette dernière opération dans le moment où les plantes ont perdu leurs feuilles.

La racine du cyclame d'Europe a beaucoup d'âcreté quand elle est fraîche, mais elle la perd par la dessiccation. Elle est fortement purgative, même émétique; on la dit aussi vermifuge: mais en général elle n'est point employée en médecine. On préparoit autrefois dans les pharmacies, avec le suc exprimé de cette racine, l'onguent dit d'*arthanita*, qui avoit la propriété de purger, lorsqu'on l'appliquoit sur le bas-ventre; celle de provoquer le vomissement quand on le mettoit sur l'épigastre, et enfin qui devenoit diurétique lorsqu'il étoit appliqué sur la région des reins. Malgré des propriétés qui paroissent si recommandables, cet onguent est tombé en désuétude, ainsi que la plante elle-même. Le nom vulgaire de *pain de pourceau* lui vient de ce que les cochons sont friands de ses racines, et les recherchent pour s'en nourrir.

CYCLAME DE COS: *Cyclamen coum*, Willd., *Spec.* 1, p. 809; Curt., *Bot. Mag.*, t. 4. Ses feuilles sont en cœur, arrondies, très-entières; ses fleurs sont purpurines, et elles ont les découpures de leur corolle plus larges que dans le cyclame d'Europe, mais plus courtes. Cette espèce est originaire de l'île de Stancho, dans l'Archipel, anciennement Cos. On la cultive dans nos jardins, où elle fleurit au printemps.

CYCLAME DE PERSE; *Cyclamen persicum*, Willd., *Spec.* 1, p. 809. Les feuilles de cette espèce sont ovales-oblongues, échan-crées en cœur à leur base, crénelées en leurs bords. Ses fleurs sont purpurines ou tout-à-fait blanches. Cette plante est originaire de Perse. On la cultive dans les jardins, où elle

fleurit de très-bonne heure ; mais elle a besoin , ainsi que la précédente , d'être rentrée dans la serre pendant l'hiver.

CYCLAME A FEUILLES DE LIERRE ; *Cyclamen hederæfolium* , Willd. , *Spec.* 810. Cette espèce se distingue des précédentes par ses feuilles anguleuses et denticulées. Elle croit en Italie. On la cultive dans les jardins.

CYCLAME DES INDES ; *Cyclamen indicum* , Linn. , *Spec.* 207. Il diffère des précédens , parce que les divisions de sa corolle ne sont pas réfléchies. Il croît dans l'île de Ceylan.

CYCLAME A FEUILLES LINÉAIRES ; *Cyclamen linearifolium* , Decand. , *Fl. Fr.* 3 , p. 453 ; *Icon. pl. rar.* , p. 3 , t. 8. Cette belle plante diffère extrêmement de toutes les espèces connues , dit M. Decandolle , par ses feuilles linéaires , longues de sept à huit pouces , larges d'une ligne dans toute leur étendue , entières , obtuses ; ces feuilles naissent d'une souche radicale , vivace , noirâtre et écailleuse , qui donne aussi naissance à une ou deux hampes uniflores . un peu plus longues que les feuilles : la fleur ressemble presque entièrement à celle du cyclame d'Europe. Cette plante a été découverte par Olivier , dans les bois un peu humides , nommés les Séouves , entre les Arcs et Draguignan , en Provence. Elle fleurit à l'entrée de l'automne.

Plusieurs botanistes ont des doutes sur cette dernière espèce à cause de la forme extraordinaire de ses feuilles ; nous sommes de ce nombre , et nous soupçonnons qu'Olivier , qui s'occupoit beaucoup moins de la botanique que de l'entomologie , aura bien pu cueillir les fleurs du cyclame d'Europe au moment où elles ne sont point encore accompagnées de feuilles , et prendre pour celles-ci les feuilles linéaires de quelque autre plante. (L. D.)

CYCLAMINUS. (*Bot.*) Dioscoride nommoit ainsi le cyclame , ou pain de pourceau , *cyclamen* ; et Ruellius , son commentateur , ajoute que d'autres le nommoient *cyssanthemon* , *cyssophyllon* , *chelonion* , *ichthyopheron* ; que c'étoit le *miaspho* des Mages , le *thesce* des Egyptiens , le *rapum terræ* des Romains.

Le même nom *cyclaminus* est encore donné par Dioscoride à la plante qui étoit le *sigillum Mariæ* de Dodoens , dont C. Bauhin faisoit une bryone , et qui est le *tamarum* de Césalpin , le tami-
nier , *tamnus* ou *tamus communis* des botanistes.

Quelques auteurs ont désigné sous le même nom la douce-amère, *solanum dulcamara*, le *cucubalus bacciferus*, le *convallaria bifolia* de Linnæus, ou *maianthemum* de Roth. (J.)

CYCLAS. (Bot.) Voyez CRUDIA. (J.)

CYCLIDE, *Cyclidium*. (Agast.) C'est un genre établi par Muller parmi les animaux qu'il a désignés sous le nom classique d'infusoires, et qui comprend tous ceux dont le corps est microscopique, transparent, membraneux, plat, orbiculaire ou ovale. On les trouve dans les infusions végétales. Ils n'offrent aucun indice ni d'appendice ni de cavité intestinale. Leur mouvement est, d'après Muller (le seul auteur qui les ait encore observés), ordinairement fort lent et demi-circulaire. Sont-ce là bien réellement des animaux ? (Voyez INFUSOIRES.) On compte dans ce genre huit espèces, toutes décrites et figurées dans l'ouvrage de Muller, et copiées dans l'Encyclopédie méthodique. Les plus communes sont : 1.° La CYCLIDE BULLE, *Cyclidium bulla*, qui est orbiculaire et hyaline ; elle se trouve dans l'infusion du foin, et est figurée, Mull., Inf., t. II, fig. 1. 2.° La CYCLIDE GLAUCONIE, *Cyclidium glauconium*, Mull., Inf., t. II, fig. 6-8, qui est ovale, et dont l'intérieur est difficilement visible : elle existe dans l'eau gardée pendant l'hiver. 3.° La CYCLIDE NOIRATRE, *Cyclidium nigricans*, qui est un peu oblongue, bordée de noir : elle a été observée dans l'infusion de la lentille d'eau, et est figurée dans Muller, t. II, fig. 9. 4.° La CYCLIDE FLOTTANTE, *Cyclidium fluitans*, Mull., Inf., t. II, fig. 4-5. Elle est ovale, cristalline, et se voit dans l'eau de mer corrompue. (DE B.)

CYCLOBRANCHES, *Cyclobranchia*. (Malacoz.) C'est le nom sous lequel M. de Blainville désigne le quatrième ordre de la première classe des malacozoaires ou des céphalophores. Ses caractères sont d'avoir : Les organes de la respiration symétriques, branchiaux, en forme d'arbuscules, quelquefois fort courts, rangés en cercle autour d'un centre à la partie postérieure du dos. Le corps est nu, tuberculeux, bombé, avec un large pied propre à ramper, occupant toute l'étendue de l'abdomen : les deux sexes sont portés sur le même individu : l'anus est médian et postérieur. Ce petit groupe, démembré des nudibranches de M. Cuvier, ne contient que des espèces marines, assez nombreuses, et réparties dans trois genres seulement,

DORIS, ONEHIDORE et PERONIUM. Voyez ces différens mots et l'article MALACZOAIRES. (DE B.)

CYCLOGASTRE, *Cyclogasterus*. (*Iahthyol.*) Gronou, le premier, a fait sous ce nom un genre de poissons, qui renferme le *liparis*. Ce genre entre dans la famille des plécoptères de M. Duméril, et offre les caractères suivans :

Toutes les nageoires impaires réunies; une seule dorsale assez longue; corps lisse, alongé et comprimé en arrière; du reste, tous les caractères des CYCLOPTÈRES. (Voyez ce mot.)

On distinguera facilement les cyclogastres des lépadogastères, qui ont les nageoires pectorales doubles et réunies, et des cycloptères, qui ont deux dorsales et les nageoires impaires isolées.

Le **LIPARIS** : *Cyclogasterus liparis*; *Cyclopterus liparis*, Linn. Toutes les nageoires impaires réunies; sept rayons à la membrane des branchies; ligne latérale très-marquée; museau arrondi; tête large et aplatie; bouche grande; deux courts barbillons à la lèvre supérieure; mâchoire supérieure un peu avancée; dents petites et aiguës; dos brun, côtés et tête jaunes, ventre blanc avec de petits points bruns; nageoires brunes, à l'exception des inférieures, qui sont bleuâtres; peau lâche et enduite d'une viscosité épaisse. Taille d'environ dix-huit pouces.

Ce poisson, dont la chair est grasse et muqueuse, se nourrit d'insectes, de vers et de petits animaux marins; il pond à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. Steller dit que ses œufs ont la grosseur d'un pois. Il sert d'aliment dans le Groënland. Il habite les mers les plus septentrionales, dans le voisinage du pôle. On le rencontre sur toutes les côtes de la mer Glaciale, jusque vers le Kamstchatka, et souvent dans les embouchures des fleuves qui y roulent leurs glaces et leurs eaux. On en pêche quelquefois en Angleterre et en Hollande, à Amsterdam en particulier, dans le bras de mer appelé Y.

Le **CYCLOGASTRE RAYÉ** : *Cyclogasterus lineatus*; *Cyclopterus lineatus*, Linn. Un seul rayon branchial; teinte générale d'un brun marron avec des bandes longitudinales blanchâtres, dont les unes sont droites, et les autres ondées; lèvres recouvertes d'une peau épaisse, et garnies de papilles à leur face interne; dos relevé en bosse; nageoire caudale pointue; le bouclier formé

par les nageoires inférieures, entouré de papilles rougeâtres. De la mer Blanche.

Le **CYCLOGASTRE GÉLATINEUX**: *Cyclogasterus gelatinosus*; *Cyclopterus gelatinosus*, Pall.; Bouclier gélatineux, Bonnaterre. Nageoires pectorales très-larges; ouverture de la bouche tournée vers le haut; peau molle, alépidote, gluante, et abondamment enduite d'une humeur visqueuse, qui découle par vingt-quatre orifices, dont deux sont placés entre chaque narine et l'ouverture de la bouche, et dont dix autres règnent depuis chaque commissure des lèvres, jusque vers l'opercule; les lèvres sont doubles, épaisses, charnues; l'inférieure est protractile; les opercules sont mollasses; le corps est presque transparent et très-huileux; sa taille est d'environ dix-huit pouces, et sa teinte générale d'un blanc mêlé de rose; opercules d'un pourpre foncé; nageoires anale et dorsale d'un violet presque noir.

Pallas a, le premier, décrit ce poisson, qui habite les mers de Kamstchatka, et dont la chair est si mauvaise que les chiens mêmes refusent d'en manger.

Il paroît que le *gobioïde smyrnéen* de M. de Lacépède doit être rapporté à ce genre, de même que le *cyclopterus montagui*, Soc. Wern., I, v, 1, et le *cyclopterus gobioides*, Zool. Dan., cliv, A.

Le mot *cyclogastre* est grec (κύκλος, *circulus*, γαστήρ, *venter*) et signifie à ventre en cercle, ce qui indique la disposition des catopes. (H. C.)

CYCLOLITE, *Cyclolites*. (*Madrep.*) Genre de polypiers établi par M. de Lamarck pour le *madrepora porpita* de Linnæus et quelques espèces voisines, dont l'animal est tout-à-fait inconnu, et qui n'offrent qu'une seule étoile lamelleuse, occupant la partie supérieure du polypier, qui est pierreux, libre, orbiculaire ou elliptique, court et garni de lamelles glabres en dessus, aplati en dessous, avec des lignes concentriques circulaires. C'est un genre évidemment fort rapproché de celui des fongites, et qui ne contient que des espèces fossiles. Linnæus dit cependant que la madrepore porpita se trouve dans la mer Rouge et dans celle des Indes. Elle est figurée *Amœnit. acad.* 1. p. 91, n.° 7, t. 4, fig. 5. Elle est orbiculaire, avec une lacune centrale arrondie. (DE B.)

CYCLOLITE, *Cyclolites*. (*Foss.*) Voici les caractères que

M. de Lamarck a assignés à ce genre, que l'on n'a trouvé jusqu'à présent qu'à l'état fossile.

Polypier pierreux, libre, orbiculaire ou elliptique, convexe et lamelleux en dessus, sublacuneux au centre, aplati en dessous, avec des lignes circulaires concentriques.

Une seule étoile lamelleuse, occupant la surface supérieure; les lames très-fines, entières, non hérissées. (Anim. sans vert., tom. 2, pag. 232.)

Ce polypier a les plus grands rapports avec les fongies, dont on le distingue aisément par les lignes circulaires concentriques de sa surface inférieure, et par les lames glabres de son étoile. L'enfoncement du centre est plus ou moins oblong. Il est extrêmement probable que les cyclolites sont, chacune, le polypier d'un seul animal, puisqu'elles ne présentent qu'une seule étoile lamelleuse.

Voici les espèces connues.

CYCLOLITE MUNISMALE : *Cyclolites munismalis*, Lamk., l. c., pag. 233; *Porpyte circulaire*, Guettard, Mém. 3, pl. 23, fig. 4-5. Polypier orbiculaire : les lignes concentriques de sa face inférieure sont traversées par d'autres lignes rayonnantes; son diamètre est de onze lignes environ. J'ignore où cette espèce a été trouvée.

CYCLOLITE HÉMISPÉRÉRIQUE : *Cyclolites hemispherica*, Lamk., l. c.; Scheuchz., *Herb. diluv.*, tab. 13, fig. 1. Polypier orbiculaire, convexe en dessus, à centre oblong et à lames très-fines; diamètre, vingt-deux à vingt-trois lignes. On le trouve en Dauphiné.

CYCLOLITE ELLIPTIQUE : *Cyclolites elliptica*, Lamk., l. c., pag. 234; Guettard, Mém. 3, pl. 21, fig. 17 et 18. Il paroît que ce polypier ne diffère du précédent que par sa forme allongée, et je suis porté à croire qu'ils appartiennent tous deux à la même espèce, parce que la presque totalité des cercles concentriques de la face inférieure est ronde, et que ce n'est que les plus extérieurs qui prennent plus d'épaisseur à chaque bout et forment l'ellipse. Si ce polypier eût été vu plus jeune, on l'auroit, sans doute, trouvé orbiculaire. On rencontre ce fossile dans le mont Canigou et aux environs de Perpignan.

CYCLOLITE A CRÊTES; *Cyclolites cristata*, Lamk., l. c., p. 254.

Polypier orbiculaire, convexe en dessus. Sa surface supérieure est couverte de carènes lamelleuses, qui vont dans différens sens jusqu'à quelque distance du bord, et sont encadrées par une bande circulaire de lames qui couvrent ce bord, en rayonnant du centre à la circonférence. Il ne se trouve aucun enfoncement au milieu, ce qui fait douter qu'il appartienne au genre Cyclolite. Ce polypier est un peu ferrugineux, et j'ignore où il a été trouvé.

Indépendamment des espèces ci-dessus, j'en possède encore plusieurs autres, dont l'une est de forme elliptique, même dans tous ses cercles concentriques, quoique le milieu de l'étoile ne soit pas oblong; une autre de forme orbiculaire, qui n'a que sept lignes de diamètre, à sommet fort élevé, et dont on voit une figure dans l'ouvrage de Knorr, vol. 2, tab. F. 3, qui est indiquée venir du canton de Bâle; et une troisième qui a dix-huit lignes de diamètre, et qui diffère de toutes les autres par son aplatissement.

Je crois que ces fossiles se trouvent exclusivement dans les anciennes couches du globe. (D. F.)

CYCLOPE (*Crust.*); *Cyclops*, Muller. C'est le nom d'un genre d'entomostracés sans têt, de la famille des dénudés ou gymnonectes, dont la tête est confondue avec le corselet, avec un seul œil arrondi, comme leur nom le fait pressentir.

Degéer, Linnæus et Geoffroy avoient rapporté ces espèces au genre Monocle. C'est Muller qui les en a séparées, pour les réunir en un genre particulier dont voici les caractères.

On ne leur distingue pas de tête, et l'œil unique, qui est placé sur la partie supérieure et antérieure du corps, est précédé de deux longues antennes, garnies de poils ou de filamens articulés très-mobiles. Une seule espèce en offre quatre. Le corps, qui est de forme ovalaire, allongée, est recouvert de plaques cornées très-minces, au nombre de cinq à huit, qui vont en diminuant vers la queue; celle-ci est droite et fourchue à son extrémité, où l'on voit presque toujours deux filamens coniques, velus, qui se bifurquent aussi eux-mêmes dans quelques espèces.

Le nombre de pattes ou de nageoires varie, ainsi que leur position. On en compte de six à dix, disposées par paires, qui se bifurquent chacune, et présentent des filamens nombreux,

dont l'insecte se sert, comme les oiseaux des plumes de leurs ailes, pour s'appuyer sur l'eau, comme ces derniers sur l'air.

Ce sont des modèles de rames légères, résistantes, et dont le mouvement est parfaitement combiné pour l'usage auquel elles sont destinées. Souvent ces entomostracés, dont la pesanteur hydrostatique est à peu près celle de l'eau, restent immobiles et tranquilles à une hauteur déterminée, en obéissant lentement à leur gravitation.

M. Jurine, de Genève, a fait, sur le développement de ces petits animaux, des observations très-curieuses qu'il a consignées dans le Bulletin de la Société philomathique, pour les mois de nivose et pluviose an V, dont nous allons présenter ici l'extrait.

L'espèce observée est le cyclope quadricorne. Au sortir de l'œuf, l'animal est presque sphérique; il n'a que quatre pattes courtes et deux antennes. Au bout de quinze jours, on voit paraître un petit prolongement à la partie postérieure de son corps. La troisième paire de pattes ne se manifeste que cinq autres jours après, et elle demande cinq autres jours pour être entièrement développée. Il mue au bout de vingt-huit jours, et s'approche toujours de plus en plus de la forme qu'il doit conserver pour le reste de sa vie. Il ne pond qu'après la seconde mue, qui se fait au mois d'août.

Le mâle, à l'époque de la fécondation, embrasse sa femelle avec ses deux antennes au défaut du corselet, et il la tient ainsi jusqu'à ce qu'elle se prête à l'accouplement, qui se fait par l'introduction des organes que le mâle porte à l'extrémité de la queue, et qui pénètrent dans une ouverture qu'a la femelle à l'articulation du troisième anneau.

M. Jurine s'est assuré qu'une seule fécondation suffit pour vivifier les œufs de plusieurs pontes.

Cette sorte de métamorphose, ou de développement successif des parties, a fait que ces mêmes animaux ont, sous leurs formes diverses, été rapportés à des genres différens, sous les noms de *nauplies* et d'*amymomes*.

On observe les cyclopes dans les eaux des marres et des étangs. Les espèces les mieux connues sont les suivantes :

Le CYCLOPE QUATRE-CORNES, *Cyclops quadricornis*, que Muller

a figuré dans son ouvrage sur les entomostracés, planche 18, depuis la fig. 1 jusqu'à 4, qui a la queue fourchue et les quatre antennes linéaires.

Le LONGICORNE, que le même auteur a représenté dans le même ouvrage, pl. 19, dans les fig. 7, 8 et 9. Cette espèce a été observée dans l'eau de la mer. (C. D.)

CYCLOPE, *Cyclops*. (Conch.) M. Denys de Monfort, dans sa Conchyliologie systématique, sépare sous ce nom quelques espèces de buccins de Linnæus, dont la coquille a la spire fort courte, écrasée, presque verticale; une base, au contraire, fort large, arrondie, avec une large callosité unie sur la columelle, et une très-petite ouverture assez irrégulière, rétrécie, fortement échancrée antérieurement, avec la lèvre extérieure bordée. Le type de ce genre, que M. Denys de Monfort nomme le cyclope étoilé, *cyclops asterizans*, est le *buccinum neritum* de Linnæus, figuré dans Gualtieri, Test., t. 65, fig. C. 1. C'est une petite coquille, de la grandeur de l'ongle, dont le fond est d'un blanc sale, orné d'un réseau couleur aurore; la lèvre extérieure et la callosité de la columelle sont blanches, teintées de rose, et l'intérieur de l'ouverture est d'un brun rougeâtre. Cette coquille se trouve dans la Méditerranée, où elle est assez rare. (DE B.)

CYCLOPHORE, *Cyclophorus*. (Conch.) C'est le nom générique sous lequel M. Denys de Monfort a séparé des cyclostomes aquatiques le *cyclophorus volvulus* des auteurs, *helix volvulus* de Muller, parce que sa coquille est ombiliquée, et que les bords de l'ouverture, parfaitement réunis, sont renflés en un bourrelet circulaire et persistant. La seule espèce de ce genre, qu'il nomme le cyclophore volvé, *cyclophorus volvulus*, figuré. t. 2, p. 290 de sa Conchyliologie (systématique, et Chemn., Conch. 9, t. 123, fig. 1064-1065), vit dans les canaux du Delta en Egypte. C'est une coquille forte et épaisse, dont les tours de spire sont très-arrondis: sa couleur est d'un jaune doré, entre-mêlé de fauve, tachetée de blanc, rayée à la base en dehors, et blanche intérieurement ainsi que sur le bourrelet circulaire. L'ombilic est très-prononcé, et ne s'oblitére jamais avec l'âge. L'animal du reste ne diffère aucunement de celui des véritables cyclostomes. (DE B.)

CYCLOPHORUS. (Bot.) Genre de fougères établi par

M. Mirbel, sous le nom de *candollea*, et caractérisé ainsi par lui : Fructifications en points nus ; capsules nichées dans de petites fossettes, disposées régulièrement sur la face inférieure des feuilles. Ces caractères ne distinguent pas assez ce genre du *polypodium* ; et même les cinq espèces que M. Mirbel y rapporte ont été considérées comme des espèces de *polypodium* ou d'*acrostichum*. M. Desvaux a cru devoir modifier les caractères généraux, et changer le nom de *candollea*, déjà employé pour un autre genre, en celui de *cyclophorus*, qui exprime le caractère essentiel qu'il donne, celui de présenter des capsules attachées et pressées circulairement au fond et sur les parois d'une cavité creusée dans l'épaisseur de la feuille, et formant des groupes dépourvus de tégumens (*insidium*), placés les uns auprès des autres, mais distincts. Ce nouveau caractère exclut de ce genre le *candollea polypodioides*, Mirb., qui se trouve remplacé par deux autres espèces de *polypodium* de Swartz (*adnascens* et *stigmatosum*), que M. Desvaux y ramène. Ce qui fait que ce genre comprend six espèces de fougères.

Ces fougères croissent toutes dans les Indes orientales, aux îles Séchelles, et dans l'île de Bourbon. Leurs frondes, simples, entières, tomenteuses, surtout en dessous, et sans nervures, portent les fructifications dans leur tiers supérieur. Elles naissent de racines ou rameaux traçans, couverts d'écaillés couchées, ce qui leur est commun avec beaucoup d'espèces de *polypodium* à frondes simples, avec lesquels il faudra placer ce genre, si l'on ne l'adopte pas. On peut voir la description de ses espèces dans le Journal de Botanique, vol. 3, pag. 19. (LEM.)

CYCLOPIA A FEUILLES DE GENET (Bot.) : *Cyclopia genistoides*, Vent. ; Dec., *Nov. Gen.* pag. 3 ; Brown, in Ait., ed. *Nov. Hort. Kew.*, 3, pag. 5 ; *Podalyria genistoides*, Willd. ; *Ibetsonia genistoides*, Bot. Mag., tab. 1259 ; *Gampholobium maculatum*, Andr., Bot. Rep., tab. 427. Cette plante, dont le fruit n'étoit point parfaitement connu, avoit été successivement placée dans différens genres. Celui auquel elle est rapportée aujourd'hui appartient à la famille des légumineuses, à la *décandrie monogynie* de Linnæus. Il est caractérisé par un calice à cinq divisions inégales, rentrant à sa base ; une corolle papillonacée : l'étendard marqué de rides longitudinales ; les ailes munies d'un pli transversal ; dix étamines libres, caduques ;

le stigmatte barbu à un de ses côtés ; une gousse comprimée, polysperme.

Arbrisseau du cap de Bonne-Espérance, dont les rameaux sont anguleux, velus dans leur jeunesse ; les feuilles éparses, sessiles, ternées, très-nombreuses, composées de trois petites folioles subulées, mucronées, à peine longues d'un pouce, un peu roulées à leurs bords ; les fleurs jaunes, solitaires, pédonculées, axillaires, accompagnées de bractées membraneuses, ovales-lancéolées, aiguës, situées à la base des pédoncules. Le calice est glabre, tubulé, campanulé, à cinq divisions inégales, lancéolées, acuminées ; les quatre supérieures rapprochées ; l'inférieure plus grande, concave, placée sous la carène ; l'étendard ample, ovale, onguculé, veiné de pourpre ; les ailes élargies, presque sagittées à leur base ; la carène en croissant, plus courte que les ailes ; les anthères petites. (POIR.)

CYCLOPITE. (*Min.*) M. Ferrara, dans sa Minéralogie de la Sicile, donne ce nom à un minéral qui paroît devoir se rapporter à l'ANALCIME. Voyez ce mot. (B.)

CYCLOPTÈRE ou BOULIER, *Cyclopterus*. (*Ichthyol.*) Genre de poissons de la famille des pléoptères, de M. Duméril, et dont les caractères peuvent être ainsi exposés :

Rayons des catopes suspendus tout autour du bassin, et réunis par une seule membrane, de sorte que ces deux nageoires forment sous le ventre un disque ovale et concave ; bouche large, garnie aux deux mâchoires et aux os pharyngiens de petites dents pointues ; nageoires impaires distinctes les unes des autres ; opercules petites ; six rayons aux branchies ; pectorales très-amples et comme réunies sous la gorge pour embrasser le disque des catopes ; squelette cartilagineux ; deux nageoires dorsales.

Le mot *cycloptère*, tiré du grec (κύκλος, *circulus*, et πτερὰ, *pinna*), et signifiant *nageoires en cercle*, indique très-bien, comme on voit, le caractère principal de ces poissons, la réunion des catopes.

Les cycloptères ont un estomac ample, un grand nombre de cœcums, un intestin très-long et une vessie natatoire médiocre.

Les anciens ne paroissent point avoir connu les poissons du genre Cycloptère. Cependant George Pisidas, écrivain grec du VII.^e siècle, les a indiqués sous le nom de *naucrates*, conjointe-

ment avec l'échéneis, puisqu'il parle de leur nageoire, *quæ ad medium pectus circumplicata cingit cymbali instar.* (Hexemeri versus 987.)

Le LUMP, LOMPE OU GRAS MOLLET; *Cyclopterus lumpus*, Linn. Corps garni de plusieurs rangs de tubercules très-durs; tête courte; un seul orifice à chaque narine; bouche grande; langue épaisse et mobile; nageoire dorsale antérieure privée de rayons; dos noirâtre, côtés blanchâtres, ventre orangé; les rayons de presque toutes les nageoires d'un jaune tirant sur le rouge; celle de l'anus et la seconde dorsale grises, avec des taches presque noires. Taille de deux à trois pieds.

Les couleurs du lump varient selon l'âge et le sexe. Les tubercules qui garnissent son corps, ordinairement placés sur sept rangs, trois de chaque côté, et un le long du dos et de la partie supérieure de la queue, varient aussi dans leur conformation; les uns sont aplatis, les autres arrondis, et quelques-uns aiguillonnés.

Ses cartilages sont verdâtres; les organes de ses sensations, surtout ceux de l'audition et de la vision, ont paru aux anatomistes plus parfaits que dans les autres poissons; quelques personnes ont même regardé comme un siège du toucher, comme une sorte de main assez étendue, le disque que forment inférieurement les catopes réunis. Bloch a prouvé, par ses dissections, que le lump avoit le canal intestinal six à sept fois plus long que le corps; et comme il est fort mauvais nageur, il auroit été exposé à mourir de faim, sans cette particularité qui lui permet d'attendre sa proie plus long-temps, en empêchant la digestion de s'opérer avec autant de rapidité.

Le lump, qu'on appelle encore *lièvre de mer* ou *bouclier*, se tient habituellement au fond de la mer, caché sous les rochers, ou attaché à leur base par le moyen de sa nageoire clypéiforme, et il faut une très-grande force pour l'en arracher, ainsi que l'ont prouvé les expériences de Hanov et de Pennant. Sa nourriture consiste principalement en vers marins et en petits poissons; mais, comme il est lourd et qu'il a peu de moyens de défense, il devient facilement la proie des phoques, des squales, etc. Sa chair est muqueuse, molle et peu agréable. On la mange pourtant dans quelques mers septentrionales, où on rencontre spécialement ce poisson: en Irlande même, on la sale, et on la

fait sécher pour la conserver pendant l'hiver; mais généralement elle ne sert qu'à faire des appâts pour la pêche des autres poissons.

Le lump est un des poissons sur lesquels on s'est plu à raconter le plus de merveilles. « Que ceux dont la douce sensibilité
 « recherche avec tant d'intérêt (dit M. de Lacépède dans un
 « passage éloquent et souvent cité), et trouve avec tant de
 « plaisir les images d'affections touchantes que présentent quel-
 « ques êtres heureux au milieu de l'immense ensemble des
 « produits de la création sur lesquels la nature a si inégalement
 « répandu le souffle de la vie et le feu du sentiment. écoutent
 « un instant ce que plusieurs naturalistes ont raconté du poisson
 « dont nous écrivons l'histoire. Qu'ils sachent que parmi ces
 « innombrables habitans des mers, qui ne cèdent qu'à un besoin
 « du moment, qu'à un appétit grossier, qu'à une jouissance
 « aussi peu partagée que fugitive, qui ne connoissent ni mère,
 « ni compagne, ni petits, on a écrit qu'il se trouvoit un animal
 « favorisé qui, par un penchant irrésistible, préféroit une fe-
 « melle a toutes les autres, s'attachoit à elle, la suivoit dans ses
 « courses, l'aïdoit dans ses recherches, la secouroit dans ses
 « dangers. en recevoit des soins aussi empressés que ceux qu'il
 « lui donnoit, facilitoit sa ponte par une sorte de jeux amoureux
 « et de frottemens ménagés, ne perdoit pas sa tendresse avec la
 « laite destinée a féconder les œufs, mais étendoit le sentiment
 « durable qui l'animoit jusques aux petits êtres prêts à éclore;
 « gardoit avec celle qu'il avoit choisie les fruits de leur union;
 « les défendoit avec un courage que la mère éprouvoit aussi, et
 « déployoit même avec plus de succès, comme plus grande et
 « plus forte; et qui, après les avoir préservés de la dent cruelle de
 « leurs ennemis, jusqu'au temps où, déjà un peu développés,
 « ils pouvoient au moins se dérober à la mort par la fuite,
 « attendoit, toujours constant et toujours attentif, auprès de
 « sa compagne, qu'un nouveau printemps leur redonnât de
 « nouveaux plaisirs. Que ce tableau fasse goûter au moins un
 « moment de bonheur aux âmes pures et tendres! Mais, pour-
 « quoi cette satisfaction, toujours si rare, doit-elle être pour
 « elles aussi courte que le récit qui l'aura fait naître? Pourquoi
 « l'austère vérité ordonne-t-elle à l'historien de ne pas laisser
 « subsister une illusion heureuse? Amour sans partage, ten-

« dresse toujours vive, fidélité conjugale, dévouement sans
 « bornes aux objets de son affection, pourquoi la peinture at-
 « tendrissante des doux effets que vous produisez, n'a-t-elle été
 « placée au milieu des mers que par un cœur aimant et une
 « imagination riante?..... On doit avoir observé plu-
 « sieurs fois deux lampes placés près l'un de l'autre et long-temps
 « immobiles sur les rochers ou le sable des mers. On les aura
 « supposés mâle et femelle; on aura pris leur voisinage et leur
 « repos pour l'effet d'une affection mutuelle, et on ne se sera
 « pas cru foiblement autorisé à leur accorder cette longue fidé-
 « lité et ces attentions durables que l'on s'est plu à représenter
 « sous des couleurs si gracieuses. »

Le BOPCLIER ÉPINEUX; *Cyclopterus spinosus*. De petites épines sur le corps; des rayons distincts à la première nageoire du dos, et au nombre de six. Noirâtre en dessus, blanc en dessous; deux tubercules dentelés au palais. Taille et habitudes du précédent.

Ce poisson est des mers du Nord, et habite particulièrement les golfes et les anses des côtes méridionales du Groënland; il fraye au mois de mars; ses œufs ont une couleur fauve. Les habitans ne mangent jamais sa chair, quoiqu'ils ne dédaignent point celle du lump. Schneider l'a figuré, pl. 46 de son *Blochii Systema Ichthyologia*.

Le CYCLOPTÈRE MENU; *Cyclopterus minutus*, Pallas, Linnæus. Trois tubercules sur le museau; un long aiguillon au lieu de première nageoire du dos; deux tubercules blancs auprès de l'ouverture de chaque branchie; le premier est armé de deux épines, et le second hérissé d'aspérités: lèvres doubles. Taille d'un pouce communément.

Ce cycloptère habite l'Océan atlantique. Il est figuré dans les *Spicilegia zoologica* de Pallas, tab. 2, n.° 7, 9.

Le CYCLOPTÈRE DOUBLE-ÉPINE; *Cyclopterus nudus*, Linnæus. Le derrière de la tête garni d'une épine de chaque côté; peau nue et sans tubercules; catopes réunis et partagés chacun en deux portions assez distinctes, dont l'antérieure est soutenue par quatre rayons seulement, et la postérieure par un très-grand nombre de rayons. Taille du précédent.

Ce poisson est de la mer des Indes. M. Cuvier croit qu'il est le même que le *gobiesoce testar*, de M. Lacépède, et que le *lepadogaster dentex*, de Schneider. (Voyez GOBIESOCE.)

Le BOUCLIER DENTÉ : *Cyclopterus dentex*, Pallas; *Lepadogaster dentex*, Schneider. Ouverture de la bouche presque égale à la largeur de la tête; dents fortes, coniques et distribuées en nombre très inégal des deux côtés des mâchoires; la mâchoire supérieure en a quatre à droite et trois à gauche, et l'inférieure sept à gauche, trois à droite et dix dans le milieu. Peau dure, maigre, nué, sans aiguillons ni tubercules; dos rougeâtre, ventre blanchâtre; tête déprimée; lèvres épaisses, doubles, avec des caroncules charnues et très-molles à leur face interne. Une prolongation charnue, creuse, percée par le bout, et destinée à répandre la laite sur les œufs, est placée auprès de l'anus dans le mâle. Taille d'un à trois pieds.

Dés mers qui baignent les rivages de l'Amérique méridionale. Figuré dans Pallas, l. c., tab. 1, n.^{os} 1 et 4.

Le BOUCLIER VENTRU : *Cyclopterus ventricosus*, Pallas, Linnæus; *Lepadogaster ventricosus*, Schneider. Ventre très-gonflé par une double et fort grande vessie urinaire; bouche très-large et tournée en haut; dents petites, inégales, irrégulièrement distribuées; ouvertures des branchies tubuleuses; peau enduite d'une mucosité épaisse; teinte générale olivâtre; nageoire caudale terminée par une ligne presque droite. Taille d'un pied.

De la mer qui sépare le Kamtschatka du nord de l'Amérique.

Le BOUCLIER POURPRÉ : *Cyclopterus spatula*. Museau aplati, très-long, élargi en spatule à l'extrémité; teinte générale d'un rouge foncé.

Ce poisson, des mers d'Angleterre, est figuré par Borlase, pl. 25, n.^o 28, dans l'Hist. nat. de Cornouailles.

Le BOUCLIER RAYÉ : *Cyclopterus lineatus*, Schneider. Teinte générale brune, avec des lignes longitudinales plus claires; tête obtuse; iris bleu; bouche grande; mâchoire supérieure prolongée; dents petites, serrées.

De la mer Blanche. Ce poisson est probablement le même que celui que nous avons décrit sous le nom de *cyclogastre rayé*.

Le BOUCLIER SOURIS : *Cyclopterus musculus*, Lacépède. Mâchoires égales; anus grand, rapproché de la tête; écailles nulles; teinte d'un gris roux et clair vers la tête, et d'un gris brun vers la queue. Taille de trois à quatre pouces.

Ce cycloptère se prend pendant l'automne dans les mers des

environs du Havre-de-Grâce, où il a été découvert par M. Noël, de Rouen. Les pêcheurs lui donnent le nom de souris de mer.

CYCLOPTÈRE BARBU. C'est le liparis. (Voyez **CYCLOGASTRE.**)

CYCLOPTÈRE BIMACULÉ. C'est un **GOBIEÏSOCE.** (Voyez ce mot.)

CYCLOPTÈRE DES RIVAGÉS; *Cyclopterus littoreus*, Schn. C'est un **GOBIEÏSOCE.** (Voyez ce mot.)

CYCLOPTÈRE GÉLATINEUX. C'est le *cyclogastre gélatineux.* (Voyez **CYCLOGASTRE.**)

CYCLOPTÈRE RAYÉ. C'est un **CYCLOGASTRE** probablement. Voyez ce mot. (H. C.)

CYCLOSTERME, *Cyclosterma.* (Conch.) C'est un nouveau genre établi par M. Mariott, dans un Mémoire lu à la Société royale de Loudres en 1817, pour une coquille des Indes orientales, mais dont nous ne connoissons pas les caractères. (DE B.)

CYCLOSTOME, *Cyclostoma.* (Malacoz.) Ce genre a été proposé pour la première fois par M. de Lamarck, dans la première édition de ses Animaux sans vertèbres, et l'espèce qu'il citoit pour type étoit le *turbo delphinus* de Linnæus, dont il a fait par la suite son genre *Delphinule*. M. Bosc donna depuis le même nom à la coquille dont M. de Lamarck a fait son genre Scalaire. Il fut mieux circonscrit par Draparnaud, qui n'y comprit plus que des espèces terrestres et d'eau douce. Enfin, après la publication de l'anatomie de la vivipare à bandes, par M. Cuvier, MM. de Lamarck et Denys de Montfort l'en séparèrent pour former leur genre Paludine et Vivipare, ce qui a été adopté par M. d'Audebard de Férussac, du moins dans ses Mémoires géologiques; car dans son Système conchyliologique, il avoit entièrement suivi Draparnaud. Il s'agit de savoir maintenant si l'on devra ne placer dans les véritables cyclostomes que les espèces terrestres, ou si l'on devra aussi y ranger les espèces fluviatiles, quoique bien certainement leur organisation diffère sensiblement de celle de la vivipare proprement dite. C'est une question qui ne pourra être complètement résolue que quand on aura entièrement abandonné la division des mollusques d'après la nature des organes de la respiration, qui rompt plusieurs des rapports naturels. Aussi les zoologistes qui tiennent le plus à cette ancienne division, sont-ils obligés de

mettre le cyclostome élégant, qui est terrestre, et par conséquent pulmoné, parmi les pectinibranches, ordre qui ne comprend que des animaux aquatiques, parce qu'ils n'ont pu évidemment le séparer des cyclostomes aquatiques, et par suite ceux-ci des paludines. Quoi qu'il en soit, voici les caractères du genre Cyclostome, en n'y laissant que les espèces terrestres : Animal trachélipode, dont la tête probosciforme, ou en forme de trompe, est pourvue de deux tentacules cylindriques, un peu renflés à l'extrémité, contractiles, et de deux yeux sessiles, situés au côté externe de la base des tentacules ; cavité respiratoire antérieure, oblique, pulmonaire, communiquant avec l'air extérieur par une large fente ; terminaison de l'anus à son bord droit ; les sexes séparés sur deux individus différens ; coquille à spire médiocre ; les tours de spire parfaitement arrondis, le dernier plus grand que les autres ; ouverture ronde ou presque ronde, entière, à bords réunis circulairement et tranchans (caractère qui distingue les coquilles de ce genre du cyclophore de M. Denys de Monfort), et parfaitement close par un opercule calcaire.

Ces animaux vivent à terre, dans les lieux un peu humides, sous les feuilles pourries ou dans des troncs d'arbres également pourris, où on les trouve quelquefois en très-grande abondance, du moins l'espèce commune, le cyclostome élégant, *cyclostoma elegans*, Drap., Mollusq., tab. I, fig. 5 ; *turbo elegans*, Mull. ; l'élégante striée de Geoffroy. Ses tentacules nous ont paru être évidemment contractiles ; cependant M. de Ferrussac dit expressément qu'ils sont retractiles, ce dont nous doutons, par observation directe et par analogie ; car nous ne connoissons de tentacules de cette sorte que dans la famille des limaçons. Ce petit mollusque est remarquable par la manière dont il marche : en effet, il fait des espèces de pas ou d'enjambées, à la manière du piétin d'Adanson, comme l'a fait observer M. de Ferrussac ; mais il nous a semblé que c'étoit au moyen de son pied et de sa masse probosciforme, et non, comme le dit celui-ci, avec les deux parties latérales de son pied qu'il leveroit alternativement.

La coquille de cette espèce est remarquable par les stries fines et longitudinales dont elle est ornée.

Le CYCLOSTOME LINCINE : *Cyclostoma lincina* ; *Turbo lincina*,

Gmel.; List., Conch., t. 26, fig. 24. Petite coquille d'environ huit lignes de long, à cinq tours de spire, assez allongée, un peu transparente, de couleur incarnate, ombiliquée, un peu striée, et dont l'ouverture a ses bords dilatés, planes et adhérens à un point de la spire. Elle vient de la Jamaïque et îles voisines.

Le CYCLOSTOME LABÉO: *Cyclostoma labeo*; *Nerita labeo*, Mull.; *Turbo labeo*, Gmel.; List., Conch., tab, 25, fig. 23. Coquille oblongue, ombiliquée, brune, striée, avec des points convexes; bords blancs, dilatés. Elle a quinze lignes de long, cinq tours de spire, et vient de la Jamaïque.

Pour les autres espèces rapportées à ce genre dans les auteurs, voyez PALUDINE et VIVIPARE. (DE B.)

CYCLOSTOME. (Foss.) On rencontre les coquilles de ce genre à l'état fossile, dans la couche du calcaire coquillier des environs de Paris, et dans les terrains de formation d'eau douce; et M. de Lamarck pense que les espèces que l'on rencontre à Grignon, ont dû faire partie des coquilles terrestres ou fluviatiles, et qu'elles ne se trouvent là que parce que les rivières ou les fleuves les y ont transportées.

Le CYCLOSTOME EN MOMIE: *Cyclostoma mumia*, Lamk., Ann. du Mus., tom. VIII, pl. 37, fig. 1; tom. XV, pl. 22, fig. 2, et pl. 24, fig. 8 et 9. On trouve cette coquille à la partie supérieure des couches du calcaire coquillier des environs de Paris. Sa longueur est de dix lignes; sa spire est composée de sept à huit tours un peu convexes et couverts de stries transverses peu élevées, et de stries longitudinales très-fines. L'ouverture est arrondie-ovale, à bords réunis, à peine réfléchis et épaissis en un petit bourrelet marginal.

Je l'ai trouvée sur une éminence, à une demi-lieue à l'ouest de Grignon, dans un endroit appelé Frileuse, et au sommet de la colline du Breuil, près de Mantes-la-Ville, avec des potamides.

Il s'en trouve une variété plus petite à Beauchamp, près de Pontoise; à Saint-Ouen et près de Montmartre. M. Brard, qui l'a trouvée dans les grès, lui a donné le nom de cyclostome en momie des grès, et l'on en voit la figure dans les Ann. du Mus., tom. XV, pl. 24, fig. 10 et 11.

Le CYCLOSTOME CORNET DE PASTEUR; *Cyclostoma cornu pastoris*,

Lamk., Ann. du Mus. Le diamètre de cette coquille n'est que de deux millimètres; elle est orbiculaire, convexe; formée de quatre tours de spirale, striés transversalement, et dont le dernier se détache un peu à la base. Elle a un ombilic infundibuliforme qui remplace la columelle. On la trouve à Grignon, ainsi que les deux espèces suivantes.

Le CYCLOSTOME SPIRULOÏDE; *Cyclostoma spiruloides*, Lamk., vélins du Mus., n.° 47, fig. 4. Cette coquille ressemble beaucoup, par sa forme extérieure, à la spirule (*spirula fragilis*). Sa spire est composée de trois tours, dont le dernier est détaché des autres. Elle est lisse et transparente; son diamètre est à peu près de trois millimètres.

Le CYCLOSTOME A GRANDE ROUCHE; *Cyclostoma macrostoma*, Lamk., Ann. du Mus. Cette petite coquille est extrêmement singulière par la grandeur disproportionnée de son ouverture qui la rapproche de l'*helix auricularia* de Linnæus. Elle est mince et transparente, et n'a qu'un millimètre de largeur.

Le CYCLOSTOME ÉLÉGANT ANCIEN; *Cyclostoma elegans antiquum*, Brong., Ann. du Mus., tom. XV, pl. 22, fig. 1. On n'a encore trouvé que le moule extérieur de cette coquille, qui a la plus grande ressemblance avec le *cyclostoma elegans*. On trouve ces moules dans un calcaire d'eau douce grisâtre de la forêt de Fontainebleau, sur le plateau de la table-du grand-maître, et dans un calcaire marneux près du Mans.

On connoît encore à l'état fossile le CYCLOSTOME PLANORBULE, le CYCLOSTOME TERRITELIÉ de Lamarck, le CYCLOSTOME CISELÉ de Brard, dont on voit la figure, Ann. du Mus., t. XV, pl. 24, fig. 1-3, qui a été trouvé dans un silex brun, à Saint-Ouen, près de Paris, et dans la fouille des puits de l'abattoir de Montmartre; et le CYCLOSTOME SEMI-CARÉNÉ, du même, qui se trouve dans les couches crayeuses des mines de houille de Beaurin en Picardie, sous une couche à coquilles marines.

Les collines des environs de Mayence sont composées en grande partie de très-petits cyclostomes de deux espèces qu'on retrouve, selon M. d'Audebard de Férussac, dans le Quercy et l'Agénois, et en Silésie.

Il paroît que l'analogue vivant de ces petits cyclostomes se trouve abondamment dans le lac Maguelone. (D. F.)

CYCLOSTOMES, *Cyclostomi Pisces.* (*Ichthyol.*) M. Duméril a établi sous ce nom une famille de poissons cartilagineux, dans l'ordre des trématopnés. Il lui a assigné les caractères suivans :

Opercules nulles; corps cylindrique, nu, visqueux, sans nageoires paires; bouche arrondie à l'extrémité du tronc; pas de mâchoires horizontales.

Le mot *cyclostome* est tiré du grec, et signifie *bouche circulaire* (*κύκλος, circulus, στόμα, bucca*).

Au premier aperçu, ces poissons ressemblent assez aux anguilles par la forme allongée et arrondie de leur corps, qui paroit cependant comme tronqué en avant, à cause de la singulière conformation de la bouche. En général, ils sont très-vifs, gluans et visqueux; la plupart habitent la mer et les lacs, d'où ils remontent au printemps dans les fleuves.

Toutes les espèces de cette famille sont privées de vessie natatoire : aussi retombent-elles au fond de l'eau dès qu'elles cessent de s'y mouvoir; mais elles emploient divers moyens pour se fixer, afin de ne pas être entraînées par le courant des eaux. C'est ainsi que les lamproies jettent, pour ainsi dire, l'ancre sur les corps solides, auxquels elles s'attachent à l'aide de l'espèce de ventouse qui constitue leur bouche, et que les myxines, au moyen du crochet mobile qui garnit leur lèvre supérieure, se cramponnent sur les parties les plus molles des poissons dont elles sucent ensuite le sang. Mais les ammocètes ont seulement la faculté de s'enfouir très-rapidement sous le sable et la vase, parce qu'en recourbant et pliant leurs lèvres, elles se forment une sorte de boutoir.

Tous les cyclostomes se repaissent de matières animales vivantes ou mortes : beaucoup sont aveugles.

Cette famille forme véritablement le passage de la classe des poissons à celle des annélides, et dans ces derniers temps même, on a balancé sur le siège qu'on lui assigneroit. Combien effectivement les cyclostomes ne ressemblent-ils point aux animaux invertébrés de cette dernière classe ? N'ont-ils pas, au lieu de vertèbres, une tige cartilagineuse d'une seule pièce, laquelle se ramollit même à certaines époques de l'année ? Ils n'ont point de membres articulés ; plusieurs d'entre eux, toujours aveugles, s'accrochent aux animaux pour en sucer le sang,

comme les sangsues ou les lombrics ; on ne trouve chez aucun des mâchoires horizontales et mobiles ; tous ont le tube intestinal simple et souvent sans mésentère : leur respiration s'opère par un seul et même genre d'orifices ; leurs œufs situés dans la même cavité que les intestins , réunis en une grappe unique , ne sont plus conduits au dehors par des oviductes.

Si nous poursuivons ce parallèle plus loin , ainsi que l'a fait de la manière la plus ingénieuse M. le professeur Duméril (Dissertation sur la famille des Poissons cyclostomes, Paris, 1812. in 8.°), nous reconnaitrons des rapports encore plus frappans. Ainsi les annelides ont, comme les cyclostomes, le corps allongé, mou, visqueux, alépidote, garni de rides transversales plus ou moins distinctes et contractiles, auxquelles les muscles adhèrent ; leur tête est intimement unie au corps ; jamais ils n'offrent de membres articulés ; ils ont un sang rouge, circulant dans des vaisseaux. Peut-on trouver plus d'analogie dans des caractères généraux ?

En outre, les instrumens destinés à la préhension ou à la mastication des alimens dans les lamproies et les myxines, sont semblables à ceux de plusieurs annelides. C'est ainsi qu'on retrouve l'absence absolue des dents des ammocètes dans les lombrics, les arénicoles, les serpules et les térébelles ; qu'on voit une grande analogie entre les bouches coniques et très-musculeuses, garnies de pièces calcaires, souvent dentelées en scie, qui se meuvent transversalement dans les néreides, les aphrodites et les lamproies ; qu'on reconnoît les deux rangées transversales, pectinées, tranchantes, et comme dorées, de la bouche des amphitrites, dans la même partie chez la myxine.

La circulation des cyclostomes est cependant presque la même que celle des poissons, avec cette différence que tous leurs vaisseaux sont liés au parenchyme des organes, dans l'épaisseur desquels ils rampent, à peu près comme le sont, chez les animaux vertébrés véritablement, les artères et les veines de la dure-mère, des os et du foie. Une disposition semblable caractérise le système vasculaire de la sangsue et du lombric.

Le mécanisme de la respiration dans les lamproies et les ammocètes est tout-à-fait différent de celui de la plupart des autres poissons, à l'exception des plagiostomes. Ce mode se

rapproche de celui que nous offrent les animaux dont les poumons sont mis en expansion par les côtes. Ici les parois cartilagineuses du thorax font l'effet de ressorts qui tendent à se porter continuellement en dehors, et par conséquent à donner plus d'amplitude à tous les diamètres de cette cavité, en même temps, qu'en raison de leur flexibilité, ils en permettent le resserrement. De plus, la propriété qu'ont ces animaux de pouvoir faire entrer et sortir l'eau par les orifices extérieurs des branchies, nous présente une particularité qui diffère totalement de ce qui a lieu dans la respiration des véritables poissons; mais chez les annelides nous voyons un phénomène analogue.

Dans les cyclostomes, on ne voit pas de côtes ordinaires; mais les petites côtes branchiales, à peine sensibles dans les raies et les squales, sont ici fort développées et unies les unes aux autres, pour former comme une espèce de cage, tandis qu'il n'y a point d'arcs branchiaux solides.

Les branchies, au lieu de former des peignes, comme dans tous les autres poissons, ressemblent à des bourses formées par la réunion d'une des faces d'une branchie avec la face opposée de la branchie voisine.

Les organes de la génération des annelides nous montrent également une très-grande analogie avec ceux qui leur correspondent dans les cyclostomes. Chez les lombrics, par exemple, les œufs tombent dans la cavité du ventre, sans être conduits au dehors par des oviductes: ils s'échappent du cloaque par de petites ouvertures particulières, ainsi que l'ont observé Willis et Rédi, et comme M. Cuvier l'a vu dans l'arénicole et dans l'aphrodite. M. Duméril a reconnu la même disposition dans les lamproies et les ammocètes, qui n'ont qu'une seule grappe d'œufs attachée au péritoine sous l'aorte. Cet ovaire unique n'a point d'oviducte; lorsque les œufs doivent être pondus, ils s'en détachent et tombent probablement dans la cavité du péritoine, laquelle communique avec le cloaque par deux orifices en entonnoir, situés sur la marge de l'intestin rectum, à peu près comme dans les raies. Il est à remarquer que la grappe des œufs se termine à une certaine distance de l'anus, et qu'elle est retenue assez fixement pour ne pouvoir se rapprocher de ces conduits, qui font communiquer la cavité du péritoine avec l'eau dans laquelle l'animal est plongé.

La découverte de ces particularités date de 1812, époque à laquelle M. Duméril les a publiées, trois ans, par conséquent, avant que M. Everard Home eût lu un *Mémoire sur le même sujet* à la Société royale de Londres.

La famille des cyclostomes est maintenant composée de quatre genres, dont nous allons exposer les caractères dans la table synoptique suivante :

Famille des Cyclostomes.

Lèvres	{	tentaculées; trous des	{	deux, ventraux.	Myxine.
		branchies au nombre de		sept, latéraux.	Eptatrème.
		sans palpes ni tentacules; bouche	{	dentée.	Lamproie.
	sans dents.	Ammocète.			

M. Cuvier a donné à la famille des cyclostomes le nom de **SUCEURS**. (Voyez ce mot et **AMMOCÈTE**, Supplém. du second volume, **EPTATRÈME**, **LAMPROIE**, **MYXINE** et **TRÉMATOPNÉS**.)

CYCLOSTOME, nom spécifique d'un **BODIAN**. Voyez ce mot. (H. C.)

CYCNOS (*Ornith.*), nom grec du cygne, en latin *cygnus* ou *cygnus*. (Ch. D.)

CYCOLIS (*Bot.*), un des noms grecs d'une plante que les anciens nommoient *solanum vesicarium*. Pline confond ce *solanum* avec le *strychnon* des Grecs. J. Bauhin décrit et figure cette plante, qui est le coqueret, *physalis*, et qu'il nomme aussi *halicacabum*. On ne la confondra pas avec le *cardiospermum*, genre très-différent, qui a été de même nommé *halicacabum*. (J.)

CYDNE, *Cydnus* (*Entom.*), nom donné par Fabricius à un genre d'insectes hémiptères, de la famille des rhinostomes, pour y réunir certaines espèces de *cimex* de Linnæus, ou de pentatomes, telles que celles décrites sous les noms de *morio*, *tristis*, *flavicornis*. Voyez l'article **PENTATOME**. (C. D.)

CYDONAGO. (*Bot.*) Gesner nommoit ainsi l'espèce de néflier qui est le *mespilus cotoneaster* des botanistes. (J.)

CYDONIA (*Bot.*), nom latin du genre Coignassier. (L. D.)

CYDONIUM. (*Agast.*) C'est le nom spécifique d'un corps organisé, confondu par Linnæus parmi les alcyons. (D&B.)

CYERCE, ou **ZIARIE** (*Bot.*), nom que porte à Malte une plante citée par Burchard, laquelle fournit une matière co-

lotante comme l'indigo, et est aussi nommée indigo d'Europe : c'est, selon lui, une herbe ; ce qui doit faire présumer que c'est un pastel plutôt qu'un indigotier. (J.)

CYFÈ, IUFÀ, IABES (*Bot.*), noms arabes de l'hysope, suivant Daléchamps. (J.)

CYGNE, *Cygnus*. (*Ornith.*) La grande famille des canards comprend aussi les cygnes et les oies. Tous se tiennent par tant de rapports, qu'on n'est pas encore parvenu à isoler nettement, et d'une manière bien précise, l'universalité de espèces. Cependant il en est plusieurs dont les différences sont tellement sensibles, qu'un coup d'œil suffit pour faire juger qu'elles ne doivent pas appartenir au même genre ; et, cette observation s'appliquant ici à des animaux très-communs qui portent des noms qu'on tenteroit vainement de changer, on est peut-être fondé à admettre, pour la séparation de nombreux espèces en groupes particuliers, des caractères plus foibles et moins tranchés que s'il s'agissoit d'animaux nouvellement découverts, à l'égard desquels on jouiroit d'une latitude illimitée.

C'est par des considérations de cette nature, qu'au mot CANARD on a proposé, dans le sixième volume de ce Dictionnaire, de diviser cette famille, non-seulement en trois sections, mais en trois genres portant des noms différens, et qui n'exigeroient, pour la dénomination méthodique des espèces, que l'addition d'une épithète aux mots françois, cygne, oie, canard, et aux mots latins, *cygnus*, *anser*, *anas*, leurs correspondans. Les deux seuls caractères indiqués dans le tableau de la page 345, pour les cygnes, consistent dans l'espace nu existant entre le bec et l'œil, et dans la longueur du cou. On ne sauroit se dissimuler que ce dernier est purement relatif, et qu'en général la nudité d'une partie de la tête ne constitue pas un caractère générique proprement dit : mais on peut y ajouter que le bec du cygne est plus haut que large à sa base, laquelle est quelquefois tuberculée ; que les mandibules, d'une largeur égale dans toute leur étendue, sont dentelées en lames sur les bords ; que la mandibule supérieure, de forme à peu près cylindrique, a la pointe courbée et obtuse, et que l'inférieure, plus étroite et plus courte, est aplatie ; que les narines sont situées au milieu du bec :

que la langue est charnue et frangée sur les bords; et que les pieds, dont les trois doigts antérieurs sont palmés, se trouvent insérés à l'arrière du corps et hors de l'équilibre: circonstances dont plusieurs ne se rencontrent pas chez les oies ou les canards, les premières ayant notamment le bec plus court, rétréci à la pointe, les jambes placées vers le milieu du corps; et les seconds ayant le bec déprimé, plus large à la pointe, et le cou fort court.

Les cygnes, dont les eaux sont le domaine, et qui en font le plus bel ornement, vivent sur les rivières, les étangs et les lacs. Les graines, les racines et les différentes parties des plantes aquatiques, forment leur principale nourriture: aussi ont-ils le cœcum, et même les autres intestins, très-longs. Les dentelures de leur bec leur servent vraisemblablement à couper ces substances, en même temps qu'à procurer la sortie de l'eau introduite avec elles. Ils mangent aussi des grenouilles, des sangsues, des insectes, des vers, et plusieurs naturalistes y ajoutent même des poissons; mais ce dernier fait est contesté par d'autres, et surtout par le professeur Titius, dont les Observations, traduites de l'allemand, ont été imprimées dans le Journal Encyclopédique, année 1775, tom. 8, p. 514.

Ces oiseaux sont monogames. Ils nichent à terre, au bord des eaux, et leurs petits quittent le nid, nagent et mangent seuls dès leur naissance. Les cygnes, qui nagent avec tant de facilité qu'un homme, marchant rapidement sur le rivage, a grande peine à les suivre, volent aussi avec beaucoup de force et de légèreté, et ils peuvent entreprendre de longs voyages. Le mouvement de leurs ailes, dit Magné de Marolles, Chasse au fusil, chap. 7, p. 539, produit un bruit sonore et harmonieux que l'on entend de fort loin, et que Sonnini est tenté de regarder comme la source de la fable relative à leur chant. Leur caractère social les porte à vivre dans la compagnie de leurs semblables, et, sur les eaux comme dans les airs, on les voit toujours en troupes.

Les palmipèdes ont, en général, l'habitude de se lustrer les plumes pour les rendre imperméables à l'eau; mais les cygnes font une toilette véritable et très-assidue, dont les soins maternels sont seuls capables de distraire la femelle pendant qu'elle couve. On prétend avoir remarqué que la ma-

nière dont les cygnes se comportent sur leur élément, indique les changemens de température : lorsqu'ils plongent la moitié de leur corps dans l'eau, ce seroit un signe de beau temps, et un signe contraire quand ils font sauter l'eau autour d'eux en forme de petite rosée.

La vie des cygnes paroît être plus que séculaire. Cette longévité est une suite naturelle de la durée de l'incubation, et du temps qu'ils mettent à prendre leur accroissement entier. Leur chair est noire et dure, et les anciens n'en faisoient sans doute servir dans leurs festins que comme un mets de parade et d'ostentation. Leur duvet, d'une grande finesse, sert à faire des manchons, des fourrures, des coussins, des houppes à poudrer, etc.

On ne connoît, comme appartenant proprement au genre Cygne, que quatre espèces, dont deux se trouvent en Europe, la troisième dans l'Amérique méridionale, et la dernière dans la Nouvelle-Hollande. Suivant M. G. Cuvier on ne peut guère séparer des cygnes certaines espèces regardées jusqu'à présent comme des oies, et telles sont l'oie de Guinée, *anas cygnoides*, Linn., pl. enl. de Buffon, n° 347, dont le mâle a un fanon emplumé sous le bec ; l'oie de Gambie, *anas gambensis*, Linn., pl. 102 du *Synopsis* de Latham, qui a le fouet de l'aile armé de deux gros éperons ; l'oie bronzée, *anas melanotos*, Gmel., pl. de Buffon 937 : mais il existe une antipathie générale et très-prononcée entre les cygnes et les oies, tandis que la première de celles que l'on vient de nommer et qu'on élève dans les basses-cours, y vit de bonne intelligence avec l'oie commune, et produit même assez fréquemment avec elle. M. F. Cuvier a cité, à la vérité, un exemple d'accouplement qui a eu lieu au Jardin des Plantes entre un cygne sauvage et l'oie domestique ; mais les détails qu'il en a donnés dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, tom. 12, p. 119, prouvent que cette union accidentelle, non suivie des soins ordinaires et durables de la paternité, ne doit être considérée, à l'égard du cygne, que comme une exception motivée sur l'isolement dans lequel il se trouvoit. On ne croit donc pas devoir, au moins provisoirement, accoler les oies dont il s'agit aux cygnes, malgré la ressemblance de leurs becs.

CYGNÉ A BEC ROUGE : *Cygnus olor*, Vieill.; *Cygnus gibbas*, Bechst.; *Anas olor*, Gmel. et Lath.; pl. enl. de Buffon 913, et de Lewin, 238. Cet oiseau, vulgairement nommé cygne domestique, et qu'on pourroit appeler, peut-être plus convenablement, cygne tuberculé, si l'on ne vouloit conserver l'opposition de dénomination avec l'espèce suivante, a environ quatre pieds et demi de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Son bec a trois pouces six lignes, et sa queue sept pouces et demi; il a près de huit pieds de vol et pèse de vingt à vingt-cinq livres. Tout son corps est d'un blanc de neige; le bec est rougeâtre, à l'exception du bord des mandibules, de l'onglet, des narines, de la peau nue qui occupe l'espace compris entre le bec et l'œil, et d'une protubérance sur le front, lesquels sont noirs; l'iris est brun, et les pieds sont d'un noir légèrement nuancé de rougeâtre. La femelle a la taille un peu plus petite que le mâle; le tubercule est moins gros et le cou plus mince. Les jeunes de l'année sont d'un brun cendré; le bec et les pieds ont une teinte plombée. Pendant la seconde année le bec devient jaunâtre, et des plumes blanches se mêlent aux plumes grises. C'est à la troisième année seulement que le plumage acquiert toute sa blancheur.

Les lieux habités par cette espèce, dans l'état sauvage, sont, suivant M. Temminck, les grandes mers de l'intérieur, surtout vers les contrées orientales de l'Europe; mais elle est devenue domestique dans la plupart des pays. Autrefois on en voyoit beaucoup en France, dans les fossés des châteaux, dans les grands bassins, même dans les rivières; mais il y en a fort peu maintenant, et les contrées où il en est resté davantage sont la Hollande et la Prusse. La domesticité volontaire et générale de ces charmans oiseaux est peut-être due aux égards que l'on a eus pour eux, en ne cherchant nulle part à les rendre captifs. En effet, ceux qu'on tient renfermés dans des cours sont toujours tristes et font sans cesse des efforts pour s'envoler; ils partent même, surtout aux époques où ils entendent des cygnes sauvages, si l'on n'a l'attention de leur couper les ailes à chaque mue. La force du cygne égale ses grâces, et, respecté de tous les oiseaux aquatiques, il n'a; parmi les plus fiers habitans de l'air, d'autre ennemi que l'aigle; encore sait-il repousser ses assauts par les coups précé-

pités de son aile vigoureuse, et sort-il très-souvent victorien de combats qu'il n'a point provoqués, mais auxquels il n'a pas cherché non plus à se soustraire. On prétend que son coup d'aile est assez violent pour casser la jambe d'un homme.

Pourquoi faut-il que ces oiseaux, qui n'ont, dans presque tous les temps, que des habitudes de paix, dirigent quelquefois leur courage contre eux-mêmes ! Mais, comme un auteur célèbre l'observe si judicieusement, les passions les plus furieuses naissent de la passion la plus douce, et ces êtres qui, dans leurs amours, se livrent à des caresses voluptueuses, qui, en entrelaçant leur cou, respirent l'ivresse d'un embrassement prolongé, se battent avec acharnement contre leurs rivaux, qu'ils cherchent à étouffer en leur tenant la tête plongée dans l'eau. Ces duels, qui durent des journées entières, se terminent fréquemment par la mort d'un des deux champions.

Les endroits que les cygnes choisissent pour y faire leur nid, sont les bords les moins fréquentés des étangs et des rivières ; ils le placent sur des herbes desséchées ou des roseaux abattus, et la ponte, qui commence au mois de février, consiste en sept à huit œufs, de forme oblongue et d'un gris clair verdâtre, dont Lewin a donné la figure dans son *Ornithologie anglaise*, tom. 8, pl. 52. Ces œufs sont produits à un jour d'intervalle l'un de l'autre. L'incubation dure environ six semaines ; la mère seule reste sur les œufs, et quand elle quitte le nid pour aller chercher de la nourriture, elle les couvre de plumes et de joncs. Pendant tout ce temps, le mâle reste constamment auprès de sa femelle, qu'il est sans cesse prêt à défendre contre tout assaillant. Dans ces circonstances, il devient même dangereux. Lewin prétend qu'alors il a foulé aux pieds des jeunes gens de quinze à seize ans. Le mâle partage aussi avec la femelle les soins de la famille naissante, et Lewin étoit bien mal informé lorsqu'il prétendoit que les cygnes tuent quelquefois leurs petits. Ceux-ci, dont le plumage éprouve les nuances successives qui ont déjà été indiquées, sont promenés par eux jusqu'au mois de novembre ; ils les cachent et les réchauffent sous leurs ailes, et lorsque ces petits se mettent à la nage, la mère se tient en tête et le mâle à la queue. Après cette époque ils sont écartés par les mâles, et ils se rassemblent entre eux jusqu'au moment où ils cherchent eux-mêmes à former de nouvelles familles.

Anciennement on ne faisoit pas de distinction entre le cygne domestique et le cygne sauvage; Buffon même combattoit encore l'opinion de Willughby et de Ray, qui déjà les regardoient comme d'espèces différentes : mais toute incertitude est levée depuis qu'on a observé comparativement leur trachée-artère, et qu'on a remarqué que celle du canard sauvage, au lieu de se rendre en ligne droite dans le poumon comme la trachée du premier, se recourbe et pénètre en grande partie dans une cavité de la quille du sternum, ce qui en double presque la longueur, et a lieu dans les deux sexes. Aldrovande avoit découvert cette particularité; mais, n'ayant pas eu, comme Ray, l'occasion de disséquer les deux espèces, il la leur croyoit commune.

CYGNE A BEC NOIR : *Cygnus melanorhyncus*, Meyer; *Cygnus ferus*, Briss., et *Anas cygnus*, Linn.; pl. 150 d'Edward's, *Glan.* La marque extérieure, à laquelle se reconnoit cette espèce, que l'on nomme encore cygne sauvage ou cygne chanteur, est l'absence du tubercule qui se trouve au front de la première, et la distribution inverse des couleurs du bec, qui dans celle-ci est noir, avec la base jaune, ainsi que la peau qui entoure la région des yeux. On est dans l'usage assez général de désigner ces cygnes comme étant d'une taille plus petite que les autres; mais les auteurs qui leur attribuent ces proportions, les présentent aussi comme n'ayant pas la même blancheur, et cette circonstance pourroit faire penser que les mesures ont été prises sur des individus non encore parvenus à leur état parfait. Ce qui est propre à fortifier cette conjecture, c'est que l'on a vu des cygnes de cette espèce qui étoient d'une taille plus forte, plus élevée, et avoient une envergure plus grande et le cou plus grêle et plus long. Suivant Lewin, qui a donné, pl. 237, la figure de cet oiseau, et pl. 51, celle de ses œufs d'un vert olivâtre, son bec offre encore une particularité singulière dans l'articulation flexible qu'il a remarquée vers le milieu de sa mandibule supérieure. Mais cette circonstance ne provient-elle pas de l'état défectueux de l'individu sur lequel cet auteur a fait sa description?

Les cygnes sauvages habitent les régions septentrionales des deux continens; ils y nichent, et ne les abandonnent que lorsqu'ils y sont forcés par la rigueur du froid. Ils passent alors

en Ecosse, en Hollande, en France; il en vient même dans l'intérieur des terres, pendant les forts hivers. On les a vus, en grande quantité, sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie en 1709; et, en 1788, ils se sont répandus, en bandes nombreuses, dans différentes parties du royaume. Les apparitions des cygnes dans les pays tempérés sont une preuve incontestable du froid extrême qui se fait sentir dans ceux qu'ils abandonnent; mais on auroit tort d'en tirer la prédiction d'un hiver très-rude, le contraire étant arrivé fortsouvent, et notamment en 1782.

Le vol de ces oiseaux est, en général, fort élevé, et l'on a observé des bandes composées de vieux et de jeunes ayant encore leur livrée, dans lesquelles ceux-ci occupoient le centre, tandis que le mâle les précédoit à la distance de quatre-vingts à cent toises, et que la femelle fermoit la marche; mais lorsqu'ils passent à la portée du fusil, comme chaque coup d'aile les porte fort loin en avant et avec beaucoup de vitesse, on doit, pour les tirer, ce qui se fait avec une arme chargée de très-gros plomb, les devancer d'un pied et même davantage. Il paroît qu'en Islande, et au Kamtschatka, la chasse de ces oiseaux, qui s'effectue plus particulièrement au temps de la mue, époque à laquelle ils ne peuvent voler, n'exige pas tant de précautions; car des chiens, dressés pour cet objet, les prennent lorsqu'on n'a pas réussi à les assommer à coups de bâton. Après en avoir mangé la chair, les Kamtschadales se parent de leurs plumes et se font des fourrures avec leur peau.

Les Russes des environs de l'Oby ont recours à un autre moyen pour se procurer ces oiseaux. A l'époque de la fonte des neiges, ils les attirent dans les endroits où le dégel est établi, en y plaçant des peaux d'oies et de canards empaillées. Les cygnes se jettent dessus avec fureur, et les chasseurs, qui ont pratiqué des retranchemens derrière des branchages, ou avec de la neige amoncelée, les tirent facilement.

C'est à cette espèce que les anciens ont attribué une voix si mélodieuse; mais, quelque accréditée que fût cette opinion, elle n'étoit cependant pas universelle. Lucien, Plin, Eïen l'ont contestée, et Virgile lui-même ne parle que des cris désagréables du cygne. Les naturalistes ont néanmoins cru

devoir rechercher si l'organisation de ces oiseaux ne présente rien qui pût servir à expliquer les causes du phénomène, et Aldrovande ayant observé, dans la trachée-artère du cygne sauvage, la conformation particulière dont il a déjà été fait mention, s'est rangé du parti de ceux qui, parmi les modernes, croyoient, comme Frédéric Pendas et George Braun, au chant de ces oiseaux. La cavité du sternum, dans laquelle serpente la trachée-artère au lieu de s'insérer immédiatement dans le thorax, se remarque néanmoins également dans la grue et dans d'autres oiseaux aquatiques; le larynx y est placé de même, les plis et les inflexions de la trachée-artère sont semblables; et le seul effet qui en résulte vraisemblablement pour la voix, est de lui donner le retentissement bruyant et les sons de trompette que ces derniers oiseaux font entendre.

Cependant l'abbé Arnaud, et ensuite M. Mongez, ont voulu profiter de la présence de deux cygnes sauvages sur le bassin de Chantilly, où ils s'étoient établis d'eux-mêmes, pour saisir les occasions d'apprécier ce que les anciens avoient dit des cygnes chantans. Le premier a trouvé une certaine modulation dans les cris de ces oiseaux; mais il n'a pas dissimulé que ces cris ne pouvoient être appelés des chants, et que leur voix, au lieu d'être douce, étoit au contraire aiguë, perçante et comparable au son d'une clarinette embouchée par quelqu'un à qui cet instrument ne seroit point familier. Il a tenté de les provoquer par les sons artificiels qu'il a tâché de mettre à l'unisson de leurs propres accens; mais les cygnes n'y ont pas fait la moindre attention: et il observe, au sujet des cris poussés par le mâle et la femelle, à l'occasion d'un combat contre une oie lâchée près d'eux, et qui auroit péri si l'on ne fût venu à son secours, qu'heureusement pour l'oreille ils ne chantent jamais tous les deux à la fois, car il en résulteroit la plus âpre et la plus insupportable des dissonances.

M. Mongez, qui, après avoir lu ses observations personnelles, les 19 et 29 juillet 1783, aux Académies des sciences et des inscriptions, les a fait imprimer, la même année, dans le 23.^e volume du Journal de Physique de l'abbé Rozier, parle d'une manière un peu différente de ce chant dans son Mémoire, rempli d'ailleurs de détails fort intéressans. Il n'a pu s'empêcher

d'y trouver de l'analogie avec le cri déchirant du paon ; mais son oreille en étoit agréablement flattée, et il ne se lassoit pas de l'entendre. Ce chant, qui peut être noté par *mi fa* et *re mi*, a lieu le matin et le soir, et quand les cygues sont affectés de sensations fortes ou extraordinaires. L'auteur avoue qu'il n'est pas aussi varié que celui des oiseaux chanteurs proprement dits ; mais il l'est un peu dans la dernière note, sur laquelle ils font une longue tenue. La conclusion de ce Mémoire, bien différente de celle de M. Morin dans sa Dissertation insérée au tome 5.^e des Mémoires de l'Académie des inscriptions, édition in-4.^o, p. 214, est que les anciens ne se sont pas trompés en parlant du chant du cygne.

Suivant M. Mongez, qui n'avoit entendu la voix des cygnes qu'au mois de juillet, époque de la mue, cette voix devoit être plus mélodieuse au printemps, saison des amours ; mais M. Grouvelle, alors secrétaire des commandemens du prince de Condé, a eu occasion de vérifier que les accens qui échappoient à ces oiseaux dans les momens les plus doux, ressembloient davantage à un murmure qu'à une espèce de chant. On ne peut donc, à aucune époque, y trouver rien qui soit propre à justifier la fable imaginée, comme tant d'autres, par les poètes anciens, et l'on ne sauroit être surpris que Valmont de Bomare, garde du cabinet de Chantilly, et plus à portée que personne d'entendre les cygnes aux diverses époques de l'année, ait témoigné une sorte d'humeur des tentatives faites pour accréditer une fiction d'autant plus manifeste, qu'elle supposoit des chants à un moment où la nature défaillante laisse à peine la force d'exhaler de foibles soupirs.

CYGNE A TÊTE NOIRE: *Cygnus nigricollis*, Lath. ; *Anas melanocorypha*, Mol. Cette espèce, qui a été vue par Bongainville et Pernetty dans le détroit de Magellan et aux îles Malouines, et par l'abbé Molina au Chili, est très-commune aux environs de la rivière de la Plata et à Buenos-Ayres. M. d'Azara, n.^o 425 de ses Oiseaux du Paraguay, etc., en donne une description plus étendue que les autres auteurs. Sa longueur totale est de trente-huit à quarante pouces, et son envergure de plus de cinq pieds. La queue a dix-huit plumes, et les ailes en ont vingt-huit à trente ; celles-ci sont si minces que le tuyau des plus grosses n'a pas plus de deux lignes de diamètre. Les tarses sont comprimés sur les

côtés, et les ouvertures des narines sont ovales et sans membrane extérieure. Une bande blanche, étroite, s'étend des paupières jusqu'au-dessus de l'occiput. Le surplus de la tête est noir, ainsi que le cou dans sa moitié supérieure, et le reste du plumage est blanc; le bec, d'un rouge de sang jusqu'à sa moitié, est, suivant M. d'Azara, noirâtre dans le surplus. Ces oiseaux farouches vivent en troupes nombreuses, et Molina dit, Hist. nat. du Chili, p. 213 de la traduction, que la femelle, qui pond ordinairement six œufs, emporte ses petits sur son dos quand elle quitte le nid pour aller chercher sa nourriture.

CYGNE NOIR : *Cygnus atratus*, Vieill.; *Anas atrata*, Lath.; *Anas plutonia*, Shaw, Misc., pl. 108. Cet oiseau, dont il est fait mention dans le Voyage du capitaine Philipp à Botany-Bay, traduction française, p. 128; dans celui de Jones White à la Nouvelle-Galles du Sud, pag. 118 et 175 de la traduction; dans la traduction française du Voyage de Vancouver, tom. 1.^{er} in-4°, p. 65 et 81, est plus particulièrement décrit dans le Voyage de Labillardière à la recherche de la Pérouse, tom. 1, édit. in-8°, p. 130.

L'individu, dont la figure se trouve pl. 9 de l'Atlas du même Voyage, a été tué sur un lac, pendant un séjour au cap de Diémen. Un peu plus gros que les nôtres, ce cygne en a les belles formes. A l'exception des six premières pennes de chaque aile, qui sont blanches, tout le reste du corps est d'un noir luisant. Le bec et la peau nue de sa base sont rouges; les pattes d'un gris foncé. Labillardière fait mention d'un renflement formant deux protubérances à la base du bec, lesquelles sont à peine sensibles sur celui de la femelle; il dit aussi que l'extrémité de la mandibule supérieure est traversée par une bande blanchâtre, et que le milieu de la mandibule inférieure est de la même couleur: mais ces circonstances, non indiquées dans d'autres descriptions, pouvoient tenir à l'âge de l'individu. Ces cygnes sont si communs à la Nouvelle-Hollande, que des navigateurs ont chargé un canot des produits d'une seule chasse.

La Chênaye des Bois fait mention, dans son Dictionnaire universel des Animaux, d'un cygne ayant le pied droit comme les serres d'un oiseau de proie, et le pied gauche palmé, et il prétend qu'il y en a beaucoup de cette espèce en Am -

rique. On n'auroit pas fait ici mention de cette monstruosité ou de ce conte, si M. Thillais n'avoit, dans le tome 1.^{er} du Journal d'Histoire naturelle, qui en 1792 étoit rédigé par MM. Lamarck, Bruguières, etc. fait insérer la description d'un autre prétendu cygne à pied gauche palmé, et à pied droit fendu. De l'aveu même de cet observateur, il résulte qu'on aperçoit, dans l'intervalle des doigts du pied fendu, les deux feuillet de la membrane, et que, vers la première phalange, une portion de membrane sembloit écailleuse. Il a lui-même conjecturé d'un pareil état des choses, que cette disposition pouvoit n'être qu'artificielle. Mais comment alors, malgré l'évidence du charlatanisme et de la mutilation, s'est-il avisé d'engager les voyageurs à lever son étrange incertitude ? (Ch. D.)

CYGNÉ ENCAPUCHONNÉ. (*Ornith.*) Voyez DRONTÉ. (Ch. D.)

CYGNUS (*Ornith.*), nom latin du cygne, qui s'écrit aussi *cycnus*. (Ch. D.)

CYGOGNE. (*Ornith.*) Voyez CIGOGNE. (Ch. D.)

CYIX. (*Bot.*) Quelques auteurs ont cru, suivant Clusius, que la plante nommée ainsi par Théophraste étoit le safran printanier, *crocus vernus*. (J.)

CYLÆ. (*Bot.*) Oviedo cite, sous ce nom, un arbre que Ch. Bauhin regarde comme le même que le *lanaria arbor*, dont Clusius, dans ses *Exotica*, décrit et figure le fruit, qui paroît appartenir au genre *Bombax*, et particulièrement au *Bombax pentandrum*. (J.)

CYLAS, *Cylas*. (*Entom.*) Olivier a désigné ainsi une sous-division des brentes, insectes coléoptères tétramérés, de la famille des rostricornes ou rhinocères, dont il a fait un genre séparé, parce que leurs antennes sont terminées en une sorte de massue, et non en fil. Ce sont des insectes d'Afrique. Olivier ne rapporte à ce genre que deux espèces, qu'il a décrites et figurées dans son ouvrage, sous le n.° 84 bis. L'un est le brente, ou cylas brun; l'autre, le cylas fourmi. Le premier vient du Sénégal, et l'autre de l'île-de-France. Voyez BRENTÉ et RHINOCÈRES. (C. D.)

CYLIDRE, *Cylidrus*. (*Entom.*) M. Latreille a nommé ainsi un genre qu'il a établi pour y ranger une espèce d'insectes coléop-

tères pentamérés, voisins des clairones ou trichodes, avec lesquels ils avoient été confondus. (C. D.)

CYLINDER. (*Conch.*) Rumph nommoit ainsi les olives. C'est aussi le nom du genre ROULEAU de M. Denys de Montfort. Voyez ce mot. (DB B.)

CYLINDRANTHÉRÉES. (*Bot.*) Wachendorff a désigné par ce nom les synanthérées que la plupart des botanistes appellent improprement composées. (H. Cass.)

CYLINDRIE ROUGE (*Bot.*) : *Cylindria rubra*, Lour., *Fl. Cochin.*, 1, pag. 87. Arbre de la Cochinchine, qui forme, d'après Loureiro, un genre particulier de la *tétrandrie monogynie* de Linnæus, dont la famille naturelle n'est point déterminée, qui paroît se rapprocher des *bancksia* par plusieurs de ses caractères. Il est constitué par un calice court, coloré, à quatre lobes; une corolle tubulée, à quatre découpures concaves et rapprochées à leur sommet; une anthère sessile dans la concavité de chaque découpure; un style très-court; le stigmate à quatre lobes; une baie monosperme.

Son tronc s'élève à une hauteur médiocre; ses rameaux sont ascendans; ses feuilles glabres, opposées, lancéolées, légèrement dentées en scie; les fleurs rouges, petites, nombreuses, pédonculées, presque terminales; les pédoncules chargés de plusieurs fleurs. Chacune d'elles offre un calice inférieur, court, tubulé, persistant, à quatre découpures étalées, aiguës, colorées; une corolle tubulée, à quatre découpures linéaires, charnues, aiguës, prolongées en une sorte de tube cylindrique, courbées en capuchon à leur sommet; dans chacune de ces découpures, une anthère sessile, à deux loges; l'ovaire ovale; le style très-court; le stigmate à quatre lobes. Le fruit consiste en une baie fort petite, noirâtre, arrondie, presque sèche, renfermant une semence lanugineuse. (POIR.)

CYLINDRIFORMES ou CYLINDROÏDES (*Entom.*), nom d'une petite famille d'insectes coléoptères, à quatre articles à tous les tarses, ou tétramérés, à antennes en massue non portées sur un bec, et à corps cylindrique, comme leur nom tiré de deux mots grecs l'indique, *κύλινδρον*, cylindre, et *ἰδέα*, forme, figure. Cette famille correspond à celle que M. Latreille a nommée clairons.

Ces caractères suffisent pour distinguer les cylindroides des

autres coléoptères rangés dans le même troisième sous-ordre. En effet, tous les insectes voisins des charançons, ou les rhinocères, ont les antennes portées sur un bec ou sur un prolongement du front. Les seuls omaloïdes ont les antennes en masse, comme les cylindroïdes : mais le corps des premiers est aplati et déprimé; dans les autres familles, comme dans les phytophages et les xylophages, les antennes ne sont pas en masse.

Ainsi, le nom qu'ils portent distingue suffisamment les coléoptères cylindroïdes. Ils correspondent aux térédyles par la forme de leur corps et par leurs mœurs : ils n'en diffèrent que par le nombre des articles de leurs tarse. Ils se nourrissent et se développent dans le bois qu'ils détruisent, et ils font beaucoup de tort aux charpentes et aux meubles.

Voici de quelle manière nous avons distingué les genres de cette famille, pour la Zoologie analytique, dans le tableau n.° 139.

Corselet	{	rétréci en arrière	{	arrondi.	4	Clairon.	
				bordé.	5	Corynète.	
		non rétréci	{	cubique : antennes perfoliées.	1	Apote.	
			{	voûté : antennes	{	arrondi 2	Bostriche.
			{	en masse. Ventre	{	tronqué. 3	Scolyte.
						(C. D.)	

CYLINDRIQUE, *Cylindricus*, *teres*. (Bot.) Pour qu'une partie soit dite cylindrique, il n'est pas nécessaire qu'elle soit d'un diamètre égal dans toute sa longueur; il suffit que la coupe transversale offre partout un cercle. Ainsi, la racine de la fraxinelle, la tige du dattier et des palmiers en général, le chaume du roseau et de la plupart des graminées, la hampe du pissenlit, les feuilles de la ciboule, l'épi du typha, les chatons du coudrier, le pédoncule du statice armeria, le calice de l'œillet, le tube de la corolle de la belle de nuit, le légume du cassia fistula, etc., sont dits cylindriques : cependant en latin on emploie le mot *teres* de préférence au mot *cylindricus*, lorsque le diamètre n'est pas égal dans toute la longueur. Quand il s'agit d'un corps cylindrique très-menu, on emploie les mots *capillaire*, *filiforme*, etc. Lorsque la coupe transversale d'un corps n'est pas parfaitement cylindrique, on le dit *cylindraccé*. (Mass.)

CYLINDRITES. (Foss.) C'est le nom que l'on a donné aux CÔNES FOSSILES. (Voyez ce mot.)

Il a été donné aussi aux *enclines* fossiles à tige ronde. (D. F.)
 CŸLINDROCLINE. (Bot.) [*Corymbifères*, Juss.; *Syngénésie polygamie nécessaire*, Linn.] Ce nouveau genre de plantes, que nous avons établi dans la famille des synanthérées (Bull. Soc. philom. janvier 1817), appartient à notre tribu naturelle des inulées.

La calathide est couronnée, discoïde, oblongue, cylindracée, un peu ovoïde, composée d'un disque pauciflore, régulariflore, masculiflore, et d'une couronne multisériée, multiflore, tubuliflore, séminiflore. Le péricline est formé de squames imbriquées, appliquées, squamelliformes, ovales, coriaces, frangées-ciliées sur les bords. Le clinanthe est axiforme, cylindrique, ligneux, garni de squamelles imbriquées, étagées, périclinoïdes, squamiformes, aiguës, égales aux fleurs. Les cypsèles sont longues, grêles, cylindrées, atténuées inférieurement, un peu arquées, munies de huit grosses côtes demi-cylindriques, et hérissées de petits poils roides; leur aigrette est composée de squamellules subunisériées, laminées, cornées, barbellées sur les deux bords, comme pectinées. Les fleurs de la couronne, entièrement cachées entre les squamelles du clinanthe, ont la corolle grêle tubuleuse, terminée par un limbe demi-avorté, court, unilatéral-trilobé. Les fleurs du disque, au nombre de six environ, reposent sur la sommité du clinanthe, et chacune d'elles est protégée en dehors par une squamelle; leur corolle est remarquable en ce que les bords des lobes sont repliés en dedans: les étamines ont le filet large, laminé, membraneux, greffé seulement à la partie basilaire de la corolle, l'article anthérifère long et grêle, l'anthère exserte, l'appendice apicalaire aigu, les appendices basilaires longs, subulés. Ces fleurs ne sont mâles que par l'imperfection du style, qui est presque simple, et demeure inclus dans le tube des anthères; car du reste elles ont un ovaire et une aigrette à peu près semblables à ceux des fleurs de la couronne.

Le CŸLINDROCLINE DE COMMERSON (*Cylindrocline Commersonii*, H. Cass.) habite l'Île-de-France, où Commerson a recueilli l'échantillon que nous avons observé dans l'herbier de M. de Jussieu, et qui y est étiqueté avec doute *Conyza hirsuta*, Linn. Nous présumons que la tige dont il a été détaché étoit arbo-

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

..... Anableps.
..... Amie.
s catopes Misgurne.
l'anale. Pæcilie.
..... Lebias.
..... Cyprinodon.
..... Cobite.
..... Butyrin.
..... Fondule.
..... Triptéronote.
..... Colubrine.
..... Ompolk.

rescente : car le fragment de cette tige, qui tient à l'échantillon, est ligneux, épais, revêtu d'une écorce rude ; les rameaux sont couverts de longs poils laineux ; les feuilles, rassemblées en rosettes à l'extrémité des rameaux, sont alternes, longues de cinq pouces, oblongues, ovales-spathulées, étrécies inférieurement en une sorte de pétiole, très-entières, épaisses, à face supérieure ridée, scabre, hérissée de poils courts, gros et roides, à face inférieure couverte d'une laine très-épaisse et blanchâtre. Les calathides sont réunies en petits corymbes serrés, à l'extrémité de pédoncules simples, nus, longs de deux pouces, et qui naissent plusieurs ensemble de la bifurcation des branches. (H. Cass.)

CYLINDROSOMES. (*Ichthyol.*) M. Duméril a établi sous ce nom, parmi ses poissons holobranches abdominaux, une famille naturelle assez nombreuse, qui correspond particulièrement aux genres COBITE et AMIE de Linnæus et d'Artédi. Elle a pour caractères, outre un squelette osseux et des catopes abdominaux :

Un corps arrondi, cylindrique; une bouche non prolongée; des lèvres non extensibles.

Le tableau ci-annexé donnera une idée des genres qui la composent.

Le mot cylindrosomes est tiré du grec (*κύλινδρος, cylindre, σώμα, corps*), et indique la forme du corps des poissons de cette famille.

Le genre ANABLEPS a été fondé par Artédi, ainsi que le genre COBITE; M. de Lacépède a établi les genres MISCURNE, FONDULE, COLUBRINE, BUTYRIN, CYPRINODON, TRIPTÉRONOTE, OMPOLK; on doit à M. Cuvier celui des LÉBIAS, et à M. Schneider, celui des PÆCILIES. Voyez ces différens mots, et ABDOMINAUX, dans le Supplément du premier volume. (H. C.)

CYLISTE A FLEURS BLANCHES (*Bot.*); *Cylista albiflora*, Sims. in *Magaz. Bot.*, tab. 1859. Genre de la famille des légumineuses, de la *diadelphie décandrie* de Linnæus, établi pour une plante de l'île-de-France, dont le caractère essentiel consiste dans un calice à quatre divisions, la supérieure bifide ou échancrée au sommet, l'inférieure très-grande; une corolle papillonacée, persistante; une gousse presque à deux semences.

Ses tiges sont grimpantes, cylindriques, couvertes de poils

roussâtres; les feuilles composées de trois folioles pédicellées, fort amples, ovales, acuminées, prolongées à leur sommet en une lanière étroite, veinées, pubescentes; les stipules lancéolées, acuminées; une grappe axillaire, simple ou divisée, soutenant des fleurs blanches, sessiles, ou médiocrement pédicellées, accompagnées de bractées membraneuses, roussâtres, caduques; le calice presque aussi long que la corolle; dans celle-ci l'étendard est orbiculaire, échancré; les ailes petites, munies d'une dent à leur base; la carène très-courbée, composée de deux pièces; les anthères globuleuses; l'ovaire velu, ainsi que le style; un stigmate en forme de tête.

Roxburg avoit déjà fait connoître une autre espèce de ce genre, sous le nom de *cylista scariosa*, Corom. 1, pag. 64, tab. 92. Arbrisseau à tige grimpante, garni de feuilles alternes, pétiolées, ternées, pubescentes, assez semblables à celles des haricots, accompagnées de petites stipules lancéolées, subulées; les fleurs disposées en grappes axillaires, de la longueur des feuilles; le calice beaucoup plus grand que la corolle; celle-ci est petite et jaune; les gousses renferment une ou deux semences. Cet arbrisseau croît au Coromandel, sur les montagnes. Le *cylista villosa* d'Aiton est le *dolichos hirtus*, Andr., Bot. Rep., tab. 446. (POIR.)

CYLIZOMA. (Bot.) Necker substitue ce nom à celui de *deguelia*, un des genres de la Guiane, publiés par Aublet. (J.)

CYLODIUM. (Entom.) Fabricius avoit d'abord nommé ainsi le genre qu'il a depuis appelé COLYDIE. Voyez ce mot. (C. D.)

CYMBACHNÉ CILIÉE (Bot.): *Cymbachne ciliata*, Retz, Obs. 6, pag. 36; *Rottboella cymbachne*, Willd., Spec. 1, pag. 465. Genre de la famille des graminées, de la triandrie monogynie de Linnæus, encore peu connu, caractérisé par des épis presque digités; les épillets simples, géminés, l'un hermaphrodite, l'autre femelle: dans l'hermaphrodite, un calice bivalve, uniflore; la valve inférieure naviculaire, celles de la corolle plus courtes, ciliées sur le dos; trois étamines; un style bifide: dans les fleurs femelles, point de valves calicinales, une seule valve corollaire, bifide à son sommet.

Ses racines produisent plusieurs chaumes grêles, simples ou rameux, nus ou munis d'une seule feuille. Les feuilles radicales sont

courtes, petites, garnies à leurs bords et sur leur gaine de longs cils blanchâtres. Les fleurs sont disposées en épis linéaires, longs d'un pouce et demi, larges d'une ligne : le rachis linéaire, membraneux, articulé, flexueux et concave extérieurement à chaque articulation ; les anthères sont noires ; le style terminé par deux stigmates noirâtres et barbus. Cette plante croît au Bengale. (POIR.)

CYMBAIRE DE SIBÉRIE (*Bot.*) : *Cymbaria daurica*. Linn. ; *Amm. Ruth.*, tab. 1, fig. 2 ; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 550. Genre très-rapproché des *antirrhinum*, de la famille des personées, de la *didynamie angiospermie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à dix découpures inégales, linéaires ; une corolle monopétale, irrégulière, à tube ventru, à deux lèvres, la supérieure voûtée, bifide, l'inférieure à trois lobes inégaux, obtus ; le palais renflé ; quatre étamines didynames ; un style ; un stigmate simple ; une capsule à deux valves, à deux loges, renfermant un réceptacle central, à quatre angles, ailés, membraneux.

Cette plante croît dans la Sibérie, aux lieux montagneux et pierreux : elle est blanchâtre, légèrement pubescente. De ses racines fibreuses s'élèvent plusieurs tiges longues de six à sept pouces, chargées de quelques rameaux opposés et stériles. Les feuilles sont opposées, linéaires-lancéolées, aiguës, d'un vert pâle et blanchâtre ; les fleurs grandes, latérales, presque sessiles, de couleur jaune, tachetées de pourpre à l'intérieur, d'un aspect agréable ; le calice à dix dents droites, argentées ; les filamens des étamines aussi longs que le tube de la corolle, soutenant des anthères bifides un peu saillantes ; l'ovaire ovale, supérieur ; la capsule en cœur renversé, aiguë, un peu comprimée. (POIR.)

CYMBALAIRE (*Bot.*), nom d'une espèce de linaira, *linaria cymbalaria*, qui croît dans les trous des murs de terrasse. Voyez **LINAIRE**. (J.)

CYMBALE (*Conchyl.*), nom donné par les marchands à une espèce de moule perlière. (Ds B.)

CYMBALION. (*Bot.*) Ce nom grec est, selon Daléchamps, celui de la plante qu'il nommoit *cotyledon secunda*, et qui est le *saxifraga cotyledon*, ou une de ses variétés. Le même nom est cité par Césalpin. (J.)

CYMBE, *Cymbium*. (*Malacoz.*) Genre d'animaux mollusques céphalophores, établi par Klein, et adopté dans ces derniers temps par M. Denys de Montfort, pour un certain nombre de coquilles et d'animaux dont Adanson a fait son genre *Yet*, et que Linnæus, et même M. de Lamarck, placent parmi leurs volutes. Les caractères qu'on peut lui assigner sont : Animal gastéropode, pourvu d'un très-large pied propre à ramper ; la tête très-grande, avec deux tentacules courts en forme de languettes triangulaires, aplaties, distantes ; les yeux sessiles à leur côté externe ; une trompe ; un canal comme ailé pour la respiration ; pouvant difficilement être contenu dans une coquille involvée, fort mince, à spire très-courte, mamelonnée, et dont les tours sont séparés par un sillon, le dernier beaucoup plus grand que tous les autres ; ouverture très-grande, deux fois plus longue que large, largement échancrée antérieurement : la columelle torse, chargée de trois ou quatre gros plis obliques, et formant tout le bord gauche ; le bord droit tranchant.

L'espèce la plus intéressante à connoître est celle sur laquelle Adanson a établi son genre *Yet*, et qu'il nomme ainsi, parce qu'il nous a donné des détails intéressans sur l'animal. Elle est figurée pl. 3 de son ouvrage. C'est le *voluta cymbium* de Gmelin. On pourra la nommer le cymbe yet, *cymbium yetum*. Sa coquille, un peu variable pour les proportions et pour la grandeur, a quelquefois neuf à dix pouces de long sur sept à huit de large. Les tours de la spire sont canaliculés, mais non armés de pointes. Il y a quatre plis à la columelle ; sa couleur est ordinairement fauve, quelquefois tachetée de blanc. Quant à l'animal, sa tête est extrêmement grande, faite en demi-lune, de moitié aussi large que la coquille, convexe en dessus et tranchante sur les bords ; les tentacules, assez distans, ont la forme de languettes triangulaires, aplaties, trois fois plus longues que larges, et beaucoup plus courtes que la tête ; les yeux sont placés au milieu de celle-ci, mais à une assez grande distance en arrière des tentacules ; la bouche se prolonge en une longue trompe cylindrique, dont l'extrémité est garnie de petites dents en forme de crochets. Le manteau recouvre la partie intérieure de la coquille, mais sans sortir au dehors ; antérieurement il se replie pour former, au devant de la cavité

branchiale, un tuyau fort épais, cylindrique, qui porte de chaque côté, dans toute sa longueur, une membrane épaisse, charnue et carrée, et qui s'avance directement entre les tentacules. Le pied de cet animal en fait la partie la plus considérable : aussi ne peut-il en rentrer qu'un quart tout au plus dans la coquille. Alors il se plie en deux dans toute sa longueur, de manière à former dans son milieu un long canal. Quand il est étendu, il a une forme elliptique, et est une fois plus long et de moitié plus large que la coquille. Son épaisseur est considérable, surtout en arrière, où il est relevé d'une arête qui est sillonnée et comme coupée de rides très-profondes. Tout le corps du yet est d'un brun tirant sur le noir ; les yeux sont noirs, et il y a un cercle noir à l'extrémité du tube de la respiration. Ces animaux paroissent ovovivipares : en effet, Adanson dit qu'il a trouvé des petits vivans dans la plupart des individus qu'il a examinés dans les mois d'avril et de mai. Les petits, en naissant, portent des coquilles qui ont déjà un pouce de long, et ils ne sont pas au-dessus de quatre ou cinq pour chaque individu. Il arrive qu'ils se placent dans le pli du pied de leur mère. Cette espèce pèse quelquefois jusqu'à sept ou huit livres. Sa chair est très-coriace, surtout celle du pied. Elle n'en est pas moins d'une très-grande ressource pour les habitans de la côte voisine du Cap-Vert, où elle se trouve en grande abondance. Ils la boucannent et vont la vendre dans l'inférieur des terres, où on la mange avec plaisir, après l'avoir fait cuire dans l'eau pour la ramollir.

La deuxième espèce qui appartient à ce genre, est le philin d'Adanson, Sénég., pl. 3 ; *voluta olla*, Gmel. Elle est plus mince et plus longue que la précédente. Adanson dit en avoir vu de plus d'un pied et demi. Elle est entièrement couleur de chair ; la columelle, qui, dans les vieilles, offre trois ou quatre plis obliques, n'en a que deux dans les jeunes, dont la couleur, également différente, est brune en dedans et agate clair en dehors. L'animal est beaucoup moins grand proportionnellement que dans la précédente.

Elle est plus rare que l'yet, et se trouve vers l'embouchure du Niger.

Enfin, la troisième espèce que nous citerons dans ce genre, est la couronne d'Ethiopie, *voluta aethiopica*, Gmel. ; *cymbium aethiopicum*, List., *Conch.*, t. 797, fig. h. C'est une coquille

mince, ventrue, un peu alongée, de couleur un peu variable suivant l'âge, mais ordinairement d'un jaune paille uni, et dont les tours de spire, surtout l'externe, sont armés de pointes plus ou moins saillantes, provenant d'une espèce de petit canal triangulaire qui existe à l'extrémité postérieure de l'ouverture.

Elle vient du golfe Persique, des mers d'Afrique et d'Asie. Elle est très-commune dans les collections. (DE B.)

CYMBEX ou CYMBÈCE. (*Entom.*) Voyez CIMBÈCE. (C. D.)

CYMBIDIE, *Cymbidium*. (*Bot.*) Genre de plantes monocotylédones, à fleurs incomplètes, de la famille des orchidées, de la gynandrie diandrie de Linnæus. Il se caractérise par une corolle à cinq pétales presque égaux, étalés; un sixième pétale (la lèvre) libre, inférieur, concave à sa base, plane à son limbe, point éperonné; la colonne des organes sexuels point ailée; une anthère terminale operculée; le pollen distribué en deux paquets; le stigmate placé à la partie antérieure de la colonne qu'on regarde comme le style; une capsule ovale, trigone ou hexagone, à une seule loge, à trois valves monopermes.

Le plus grand nombre des espèces renfermées dans ce genre avoient d'abord été réunies aux *epidendrum*. La plupart sont parasites, d'autres terrestres, toutes exotiques à l'Europe; leurs racines ordinairement bulbeuses, les hampes radicales; les fleurs en épis ou en grappes terminales, munies de spathes; quelques-unes très-remarquables par l'élégance, la forme et la couleur de leur corolle. En distribuant les espèces en deux sections, nous signalerons les suivantes comme étant les plus dignes de fixer l'attention.

* *Espèces terrestres.*

CYMBIDIE ÉLÉGANTE: *Cymbidium pulchellum*. Swartz; *Limodorum tuberosum*, Linn., *Syst.*; Mich., *Amer.*; *Limodorum barbatum*, Lamk., *Encyl.*; *Calopogon*, Brown in Ait. Cette espèce, distinguée par ses belles fleurs purpurines, est assez commune dans l'Amérique septentrionale, et se rencontre depuis le Canada jusque dans la Floride. Ses racines sont médiocrement bulbeuses, et produisent une hampe grêle, enveloppée à sa base de deux ou trois gaines alternes, et un peu au-dessus

d'une feuille étroite, linéaire, ensiforme, un peu nerveuse; les fleurs disposées en un épi simple, composé de quelques fleurs alternes, sessiles, accompagnées d'une spathe lancéolée, aiguë; la lèvre de la corolle rétrécie à sa base, barbue à son limbe.

CYMBIDIE PUBIQUE : *Cymbidium verecundum*, Swartz; *Limodorum tuberosum*, Jacq., *Coll.* 4, pag. 108; *Limodorum altum*, Jacq., *Icon. rar.* 3, tab. 602; *Limodorum trifidum*, Mich., *Amer.*; Mart., *Cent.*, tab. 50. Cette espèce croit à l'île de Bahama. Elle est cultivée dans plusieurs jardins de l'Europe sous le nom de *limodorum tuberosum*; d'autres l'ont confondue avec le *limodorum altum* de Linnæus: elle lui ressemble par son port, mais elle s'en distingue par ses fleurs d'un pourpre pâle et rougeâtre; les pétales extérieurs sont ouverts, un peu recourbés, les intérieurs connivens; la lèvre un peu conique, ventrue à sa base, orbiculaire à son limbe, crépue et frangée à ses bords, échancrée au sommet. Dans le *cymbidium altum*, les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, la lèvre très-lisse.

CYMBIDIE A FLEURS JAUNES : *Cymbidium luteum*, Willd.; Feuill., Pérou, 2, tab. 20; *Limodorum luteum*, Lamk., *Encycl.* Cette plante a été découverte au Chili, dans les lieux un peu humides. Les femmes du pays nouvellement accouchées mêlent le suc de cette plante avec du bouillon; elles boivent ce mélange pour faire venir leur lait en plus grande abondance. Ses racines sont composées de bulbes fasciculés; les feuilles d'un beau vert, oblongues, aiguës, assez semblables à celles du lis; la hampe longue de deux pieds, soutenant à son sommet un épi court, de grandes feuilles alternes, sessiles, d'un beau jaune; les cinq pétales supérieurs inégaux, médiocrement ouverts; la lèvre plus courte, oblongue, obtuse; les bractées plus longues que l'ovaire.

CYMBIDIE A FLEURS VERDATRES : *Cymbidium virescens*, Willd.; *Limodorum piquichen*, Lamk., *Encycl.*; Feuill., Pérou, 2, tab. 19. Autre espèce du Chili, dont les bulbes fasciculés contiennent une substance blanchâtre, aqueuse, d'une saveur douceâtre, un peu piquante. Ses tiges sont glabres, spongieuses, hautes de trois pieds, munies de quelques gaines courtes, aiguës: les feuilles lancéolées, aiguës, toutes radicales; les fleurs sont grandes, d'un blanc verdâtre, sessiles, disposées en un épi

ovale, touffu ; les trois pétales extérieurs lancéolés, aigus ; les deux intérieurs oblongs, obtus ; la lèvre courte, obtuse ; les capsules très-étroites, longues d'un pouce et plus.

CYMBIDIE DIURNE : *Cymbidium diurnum*, Swartz ; *Limodorum diurnum*, Jacq., *Icon. rar.*, tab. 603. Plante de l'Amérique, observée dans les forêts aux environs de Caraccas. Ses bulbes sont ovales-oblongues, agrégées ; chacune d'elles donne naissance à deux ou trois feuilles radicales, presque linéaires, fermes, un peu obtuses, longues d'un pied et demi ; les tiges droites flexueuses, hautes de deux pieds, ramifiées en une panicule très-étalée, à fleurs pédicellées, odorantes seulement pendant le jour ; la corolle d'un jaune verdâtre ; les pétales supérieurs très-étalés, l'inférieur redressé, à trois lobes.

CYMBIDIE A FEUILLES CANALICULÉES : *Cymbidium canaliculatum*, *Encycl.* ; *Cymbidium rigidum*, Willd. ; *Plum.*, *Icon.* 181, fig. 1. Ses racines sont simples, filiformes ; ses tiges droites, très-simples, munies de gaines oblongues, lancéolées ; les feuilles roides, alternes, intérieures, étroites, allongées, canaliculées, disposées sur deux rangs ; les fleurs pédicellées, en épis lâches ; les pétales presque ovales, étalés ; trois plus grands ; l'inférieur aigu, en ovale renversé ; les capsules pendantes, oblongues, cannelées, couronnées par les pétales desséchés. Elle croit dans l'Amérique méridionale. -

CYMBIDIE GÉANTE : *Cymbidium giganteum*, Swartz ; *Limodorum giganteum*, Thunb., *Prodr.* ; *Satyrium giganteum*, Linn., *Suppl.* Plante du cap de Bonne-Espérance, remarquable par ses tiges hautes de six pieds, couvertes d'écaillés vaginales ; les bulbes arrondies ; les feuilles ensiformes ; un peu recourbées ; les fleurs grandes, d'un beau jaune orangé, disposées en épis ; le pétale inférieur hasté, renflé en bosse à sa base, à trois lobes inégaux ; les pétales extérieurs médiocrement ouverts.

CYMBIDIE A GRANDES FLEURS : *Cymbidium grandiflorum*, Swartz ; *Limodorum grandiflorum*, Aubl., *Guian.* 2, tab. 521. Cette espèce, originaire de la Guiane, se distingue par ses grandes et belles fleurs jaunes ; le pétale inférieur ponctué de rouge, à trois lobes ; les pétales supérieurs ovales-lancéolés, inégaux ; les racines pourvues d'un tubercule arrondi ; une tige anguleuse, longue de deux pieds ; les feuilles ovales-oblongues,

lancéolées; deux ou trois fleurs terminales, munies d'une bractée longue, élargie, ovale, aiguë.

CYMBIDIE ENSIFORME: *Cymbidium ensifolium*, Swartz; *Epidendrum ensifolium*, Smith, *Spicil. bot.* tab. 24; *Limodorum ensatum*, Thunb., *Jap.*; Banck, *Icon.*; Kæmpf., tab. 3. On trouve dans la Chine et au Japon cette belle espèce, à fleurs très-odorantes, pédicellées, à cinq pétales lancéolés, étalés, le sixième, ou inférieur, plus large, recourbé. Les feuilles sont nombreuses, étroites, striées; les hampes nues, à deux angles, longues de deux pieds; les fleurs alternes, situées dans l'aisselle des bractées, membraneuses, amplexicaules, acuminées.

CYMBIDIE STRIÉE: *Cymbidium striatum*, Willd.; *Limodorum striatum*, Thunb., *Japon. et Icon. jap.*, tab. 9. Cette plante, originaire du Japon, porte à l'extrémité d'une hampe droite, anguleuse, quelques fleurs dont les pétales sont lancéolés; la lèvre, ou l'inférieur, oblong; son limbe plane, a trois lobes; les feuilles sont toutes radicales, nerveuses, ensiformes, striées. Le *cymbidium sinense*, Willd.; *epidendrum*, And., *Bot. Rep.*, tab. 216, diffère de la précédente par la forme et la disposition de ses fleurs, peu nombreuses, toutes tournées du même côté; les pétales striés; les trois extérieurs beaucoup plus étroits, réfléchis en dehors; les deux intérieurs connivens, la lèvre rabattue, ponctuée, oblongue et obtuse. Cette plante croît à la Chine.

On rapporte encore à cette sous-division le *cymbidium lye-male*, Willd.; *utriculatum*, Willd.; *giganteum*, Swartz, *seu satyrium giganteum*, Linn., *Suppl.*; *tabularé*, Swartz, *seu satyrium tabulare*, Linn., *Suppl.*; *pedicellatum*, *seu satyrium pedicellatum*, Linn., *Suppl.*; *cymbidium aculeatum*, Swartz, *seu satyrium aculeatum*, Linn., *Suppl.*, etc.

** Espèces parasites.

CYMBIDIE D'AUTOMNE: *Cymbidium autumnale*, Swartz; *Epidendrum autumnale*, Forst. Plante de la Nouvelle-Zélande, dont les racines sont rampantes, les tiges simples, un peu comprimées; les feuilles très-rapprochées, glabres, lancéolées, nerveuses; les fleurs en épi presque paniculé; les pédoncules parsemés de petites bractées en écailles; la lèvre redressée, obtuse.

CYMBIDIE A FEUILLES DE LYCOPODE: *Cymbidium lycopodioides*,

Willd.; Retz., *Obs.* 6, pag. 55. Cette espèce croît sur les tamarins, dans les Indes orientales. Ses tiges sont pendantes, très-simples, comprimées, longues d'un pied; les feuilles charnues, lancéolées, imbriquées; les fleurs sessiles, imbriquées, en épis serrés, assez semblables à ceux des lycopodes; la corolle d'un jaune orangé; les cinq pétales supérieurs un peu aigus; l'inférieur plane, en cœur; les bractées courtes et ciliées.

CYMBIDIE MUSQUÉE: *Cymbidium moschatum*, Willd.; *Epidendrum moschatum*, Sym., *Itin.*, ed. gall., pag. 92, tab. 26. Ses tiges sont rameuses et grimpantes; ses feuilles glabres, lancéolées, un peu obtuses; les grappes nues, latérales; les deux pétales intérieurs obtus, comme tronqués à leur sommet. Cette plante croît dans l'Asie.

CYMBIDIE DES MONTAGNES: *Cymbidium montanum*, Swartz. Plante qui croît sur les arbres, à la Jamaïque. Ses tiges sont simples, hautes de deux ou trois pieds, cylindriques, géniculées; les feuilles alternes, amplexicaules, larges, lancéolées, un peu obtuses, un peu recourbées à leur sommet; les fleurs blanches, pédicellées, distantes, un peu grandes, en grappes droites, flexueuses: les cinq pétales supérieurs presque égaux, concaves, ovales-lancéolés, aigus; l'inférieur plus allongé, à trois lobes; celui du milieu plus long, marqué de points rougeâtres; la capsule oblongue, trigone.

CYMBIDIE APHYLLE: *Cymbidium aphyllum*, Swartz; *Limodorum aphyllum*, Roxb., *Corom.* 1, pag. 54, tab. 41. Espèce des Indes orientales, remarquable par ses tiges totalement privées de feuilles, cylindriques, articulées, supportant à leur sommet des fleurs presque sessiles, latérales; la lèvre roulée à sa base.

CYMBIDIE A FEUILLES DE PLANTAIN: *Cymbidium plantagineum*, Willd.; Retz., *Obs.* 6, pag. 60. Espèce des Indes orientales, qui croît sur les rameaux supérieurs des arbres. De ses racines sortent plusieurs feuilles linéaires, trigones, glabres, un peu canaliculées, à peine longues de deux pouces; les hampes un peu plus longues que les feuilles; les fleurs pédicellées, disposées en grappes sur deux rangs; la corolle est blanche; les pétales très-ouverts; les trois extérieurs plus grands, concaves, membraneux; les capsules ovales-oblongues, un peu anguleuses; les semences blanchâtres, nombreuses, attachées par des fils capillaires très-courts, qui les lancent au loin avec élasticité.

CYMBIDIE A FEUILLES D'ALOËS : *Cymbidium aloifolium*, Swartz ; *Epidendrum aloifolium*, Jacq., *Hort. Schænb.* 3, tab. 389 ; *Kansjiram maravara*, Rheede, *Malab.* 12, tab. 8. Cette espèce croît sur la côte de Malabar. Sa racine est grosse, noueuse, attachée par ses fibres aux écorces des arbres ; ses feuilles sont oblongues, obtuses, élargies vers leur sommet, un peu épaisses, plissées en gouttière, lisses, d'un vert brun ; les hampes nues, très-simples, soutenant des fleurs panachées de blanc, de rouge et de jaune ; cinq pétales oblongs, aigus, d'un beau rouge, à bordure blanche, le sixième plus large, plus court, à trois lobes ; les capsules oblongues, renflées dans leur milieu.

CYMBIDIE A FEUILLES DE JONC : *Cymbidium juncifolium*, Willd. ; *Epidendrum juncifolium*, Linn. ; Plum., *Icon.* 184, fig. 2. Elle croît dans les bois, à la Martinique, adhérant fortement par ses racines aux troncs des vieux arbres. Ses feuilles sont droites, nombreuses, subulées. De leur centre s'élancent plusieurs tiges nues, très-grêles, cylindriques, longues de deux pieds, divisées en trois ou quatre articulations : elles soutiennent huit à dix belles fleurs jaunes avec des taches rouges ; le sixième pétale jaune, élargi, très-ample ; les capsules oblongues, enflées, anguleuses.

CYMBIDIE ÉCRITE : *Cymbidium scriptum*, Swartz ; *Epidendrum scriptum*, Linn. ; Rumph, *Amb.* 6, pag. 95, tab. 42. Plante parasite des îles Moluques, qui croît sur le tronc des cocotiers, remarquable par la grande beauté de ses fleurs. D'une touffe de fibres radicales sortent trois ou quatre tiges bulbeuses, courtes, coniques, d'une substance herbacée et muqueuse. A leur sommet naissent quelques feuilles ovales-oblongues, à trois nervures. Les fleurs sont disposées en un long épi lâche à l'extrémité d'une hampe nue. La corolle est jaune, marquée de taches d'un brun rouge, assez grosses, qui ressemblent en quelque sorte à des caractères hébreux ; les capsules longues de cinq pouces, trigones, enflées dans leur partie supérieure, à six côtés. Dans l'île de Ternate, les dames de la première distinction s'approprient l'usage exclusif de se parer avec les fleurs de cette plante. On prétend que la pulpe intérieure de ses tiges, broyée et mêlée avec du curcuma dans de l'eau salée, s'applique avec succès sur les panaris, et que mise sur le bas-ventre elle fait mourir les vers.

CYMBIDIE NOUEUSE : *Cymbidium nodosum*, Willd.; *Epidendrum nodosum*, Linn.; Herm., *Parad.*, 187 pro 207 *Icon.*; Pluk., *Alm.*, tab. 117, fig. 6; Sloan., *Jam.*, tab. 121, fig. 3. Belle espèce de l'Amérique méridionale, dont les tiges sont noueuses à leur base, enveloppées inférieurement par la gaine d'une seule feuille linéaire, canaliculée, aiguë; les fleurs sont grandes, fort élégantes, d'un blanc jaunâtre, presque inodores pendant le jour, répandant pendant la nuit une odeur très-suave; cinq pétales planes, étroits, linéaires, aigus, très-ouverts, le sixième ample, en cœur, acuminé, rétréci en tube à sa base.

CYMBIDIE MORDUE : *Cymbidium præmorsum*, Swartz; *Epidendrum præmorsum*, Roxb., *Corom.*, tab. 43; *Thalia marava*, Rheede, *Malab.* 12, tab. 43; Rudb., *Elys.* 2, tab. 8. Plante des Indes orientales, dont les tiges sont droites, simples, très-glabres; les feuilles un peu distantes, disposées sur deux rangs, glabres, linéaires, canaliculées, échancrées et comme rongées à leur sommet; les fleurs disposées en épis latéraux, opposés aux feuilles.

CYMBIDIE EN ÉVENTAIL; *Cymbidium flabelliforme*, Sw. Toutes les feuilles sont radicales, ouvertes en éventail, rétrécies à leur base et comprimées, puis planes, alongées, ovales-lancéolées, aiguës: les hampe cylindriques, une fois plus courtes que les feuilles, terminées par une seule fleur assez grande, médiocrement pédicellée, munie de deux bractées ovales, aiguës; la corolle blanche; les pétales supérieurs longs d'un pouce, ovales-lancéolés, aigus, les intérieurs ondulés; les capsules trigones, un peu recourbées; les semences entourées d'un arille blanchâtre et diaphane. Elle croît sur les montagnes, à la Jamaïque.

CYMBIDIE A FEUILLES SUBULÉES; *Cymbidium subulatum*, Swartz. Cette espèce croît sur le tronc des arbres, à la Jamaïque. Ses racines sont filiformes et rampantes; ses feuilles glabres, subulées, longues d'un pied; les fleurs pédicellées, disposées en grappes longues de deux pouces, sortant immédiatement des racines; les pétales supérieurs linéaires-élargis, presque égaux; l'inférieur ovale, concave-aigu; une capsule oblongue, à six stries, rétrécie à ses deux extrémités.

CYMBIDIE A FEUILLES MENUES : *Cymbidium tenuifolium*, Willd.; *Epidendrum tenuifolium*, Linn.; *Tsjerou-mau-maravara*, Rheede,

Malab. 12, tab. 5. Plante des Indes et du Malabar, qui croît sur le mangier. Ses racines sont dures, ligneuses; ses tiges cylindriques, remplies d'un suc mucilagineux; les feuilles étroites, linéaires, subulées; les pédoncules axillaires, chargés d'environ trois fleurs jaunes, à bordure rouge; le pétale inférieur blanc, bordé de rouge. Ces fleurs sont très-agréables à la vue, d'une odeur suave: elles durent pendant l'espace de quatre mois. Leur racine a une odeur de musc, une saveur astringente et amère. Toute la plante s'emploie en forme de cataplasme, pour faire mûrir les abcès sans douleur. Sa poudre, délayée dans du vinaigre, est propre à arrêter les pertes de sang, les fleurs blanches, les gonorrhées.

CYMBIDIE A FEUILLES TRIANGULAIRES; *Cymbidium triquetrum*, Swartz, *Flor.* Cette plante croît sur les arbres, à la Jamaïque. Les tiges sont simples, d'un pourpre foncé, parsemées de quelques écailles lancéolées; elles soutiennent six à dix fleurs un peu pédicellées, d'une grandeur médiocre; les pétales supérieurs presque en croix, inégaux, panachés de rouge et de blanc, ovales, concaves, recourbés à leur sommet; l'inférieur une fois plus grand, ovale, en cœur; les feuilles glabres, ensiformes, presque triangulaires, mucronées, longues de trois à quatre pouces; les capsules pendantes, pédicellées, presque longues d'un pouce, trigones, s'ouvrant par six stries.

CYMBIDIE GLANDULEUSE; *Cymbidium glandulbum*, Kunth, in Humb. et Bonpl. *Nov. Gen.*; 1, pag. 340. Ses racines sont épaisses, blanchâtres, subéreuses, munies d'une bulbe allongée; les feuilles planes, linéaires, aiguës, longues de six pouces; une hampe droite, cylindrique, haute de cinq pouces, hérissée de glandes sessiles; trois à quatre fleurs pédicellées; les pédicelles glanduleux; la corolle médiocrement ouverte, de couleur orangée; cinq pétales spatulés, aigus, veinés, réticulés; le pétale inférieur plus court, à trois lobes. Cette plante croît sur les bords du mont Avila, dans l'Amérique méridionale.

CYMBIDIE EN CŒUR; *Cymbidium cordigerum*, Kunth, l. c. De ses racines bulbeuses sortent des feuilles planes, coriaces, linéaires-lancéolées, obtuses, longues d'un pied; les tiges sont droites, cylindriques, chargées d'environ six fleurs pédicellées; la corolle purpurine; cinq pétales spatulés, nerveux, longs d'un pouce; le sixième plus long, à trois lobes, l'intermédiaire

plus grand, en cœur renversé, légèrement crénelé, d'un jaune orangé. Elle croît dans la province de Venezuela, dans l'Amérique méridionale.

CYMBIDIE VIOLETTE; *Cymbidium violaceum*, Kunth, l. c. Cette espèce a été découverte sur les bords de l'Orénoque. Ses feuilles sont disposées sur deux rangs, oblongues, elliptiques, obtuses, canaliculées, marquées en dedans d'une tache noire, à peine longues de trois pouces, larges d'un pouce; la hampe longue de huit pouces, soutenant des fleurs violettes, presque sessiles, très-ouvertes; trois pétales lancéolés, longs de deux pouces; deux intérieurs plus longs, un peu crénelés; l'inférieur à trois lobes, l'intermédiaire crénelé au sommet.

CYMBIDIE A FLEURS BLANCHES; *Cymbidium candidum*, Kunth, l. c. Ses racines ont une bulbe comprimée, allongée, couverte par les gaines des feuilles. Celles-ci sont planes, linéaires, longues d'environ huit pouces; la hampe chargée de deux fleurs blanches, presque sessiles, étalées; les trois pétales extérieurs lancéolés, longs de deux pouces et plus; les intérieurs avals-arrondis, un peu plus longs; le sixième presque rond, canaliculé, rayé de rose, à trois lobes; l'intermédiaire violet, échancré. Cette espèce croît proche la ville de Carthagène, dans la vallée du fleuve Cauca, sur le tronc de l'*uvaria*.

Plusieurs autres espèces, appartenant à cette sous-division, sont mentionnées par différens auteurs; tels les *cymbidium clypeolum*, Willd., *seu epidendrum clypeolum*, Forst.; *triste*, Forst.; *aphyllum*, Swartz, *seu limodorum aphyllum*, Roxb., *Corom.* 1, pag. 54, tab. 41; *pendulum*, Swartz, *seu epidendrum pendulum*, Roxb., *Corom.* 1, tab. 44; *ovatum*, Swartz; *guttatum*, Willd., *seu epidendrum*, Linn.; *tessellatum*, Swartz, Roxb., *Corom.* 1, tab. 42; *furvum*, Willd., etc.

Depuis l'établissement du genre *Cymbidium*, des auteurs modernes en ont retranché un assez grand nombre d'espèces, placées dans de nouveaux genres. Tels sont les genres **CYRTOPODIUM**, **ISOCHILUS**, **ANGULOIA**, **BRASSAVOLA**, **CALOPOGON**, **ONCIDIUM**, **DIPODIUM**, **CORALLORHIZA**, **TRICHOCEROS**, **ÆRIDES**, etc. Voyez ces différens mots. (POIR.)

CYMBULIE, *Cymbulia*. (*Malacoz*.) C'est un genre d'animaux fort remarquable, quoique incomplètement connu, de l'ordre des ptérodibranches, dans la classe des mollusques céphalo-

phores, établi par MM. Péron et Lesueur pour un animal qu'ils ont trouvé dans la Méditerranée, sur les côtes de Nice. Ses caractères sont : Corps assez allongé, terminé antérieurement par une tête peu distincte, pourvue de deux tentacules, de deux yeux et d'une trompe, postérieurement par un appendice natatoire, filiforme, et pourvu de chaque côté d'une nageoire fort large sur laquelle les branchies sont disposées en réseau, pouvant être presque en totalité contenu dans un têt ou sorte d'étui gélatineux, transparent, cartilagineux, allongé, ouvert à l'une de ses faces, tronqué à l'une de ses extrémités, et terminé par une sorte de pointe à l'autre.

La seule espèce de ce genre. la cymbulie de Péron, *cymbulia Peronii*, est figurée dans les Annales du Muséum. Je l'ai vue dans la collection de M. Lesueur, mais non pas encore suffisamment pour m'en faire une juste idée. Ce que je tiens de M. Lesueur, c'est que Péron a fait entrer, comme caractère de ce genre, une trompe qui est en effet représentée dans la figure; mais que ce qu'il a regardé comme tel tenoit si peu à l'animal, qu'il se pourroit fort bien que ce ne fût autre chose que quelque corps étranger qu'il cherchoit à avaler. Ce que M. Péron regarde comme les yeux, m'a paru être à l'extrémité d'espèces de tentacules, en sorte qu'il se pourroit que ce ne fût réellement que des tentacules rétractiles. Du reste, le têt est fort joli, entièrement transparent quand il est frais, et de couleur de corne dans l'esprit de vin. Il est doublé par une membrane très-fine, ou espèce de manteau. (DE B.)

CYMBURUS. (*Bot.*) Voyez ZAPANIA. (POIR.)

CYME, *Cyma*. (*Bot.*) La cyme et l'ombelle composée ont entre elles beaucoup de ressemblance. Dans l'une et l'autre les pédoncules primaires partent tous d'un point commun, et les fleurs sont élevées à peu près au même niveau; mais, dans l'ombelle composée, les pédoncules secondaires partent également d'un point commun, tandis que dans la cyme ils partent de points différens. La carotte, le fenouil, l'angélique offrent des exemples d'ombelle composée; le sureau, le cornouiller ont les fleurs en cyme ou fausse ombelle. (MASS.)

CYMINDE, *Cymindis*. (*Entom.*) M. Latreille a donné ce nom de genre à une division des carabés de Fabricius. Il correspond au genre *Tarus* de Clairville. Les caractères que M. La-

treille assigne à ce genre, sont tirés des parties de la bouche, et particulièrement de la longueur respective et de la forme des palpes. Telle sont les espèces de *carabus* nommées *humeralis*, *crassicollis*, *axillaris*, *miliaris*, *lineatus*. (C. D.)

CYMINDIS. (*Ornith.*) Aristote dit, liv. 9, chap. 12, que cet oiseau de montagne est noir, de la taille de l'épervier *tue-pigeon* (probablement l'autour *falco palambarius*), allongé, maigre, et qu'on le voit rarement. Le même auteur parle ensuite de la *hybris*, confondue quelquefois avec le *ptonx*, laquelle, ne pouvant soutenir la lumière, chasse de nuit, et se bat si violemment avec l'aigle, qu'il n'est pas rare que les bergers les prennent l'un et l'autre vivans. Pline applique ce second passage à la *cymindis* elle-même, et il en fait ainsi un oiseau de nuit, ennemi de l'aigle, et lui livrant de rudes combats. Cette circonstance détermine Aldrovande, liv. 8, à rejeter la supposition de Belon, d'après laquelle la *cymindis* seroit l'oiseau Saint-Martin, *falco cyaneus*, Linn.; il croit plutôt, avec Goroïus, que ce seroit le grand-duc, le seul des oiseaux de nuit qui puisse lutter contre le plus puissant des rapaces : mais ces prétendus combats ne sont point probables, et en s'en tenant aux seules données que fournit le texte d'Aristote, on ne peut former que des conjectures vagues sur la *cymindis*, qui, du moins, est bien certainement un oiseau, et dont le nom a par conséquent été mal à propos employé pour désigner un genre d'insectes. En ornithologie même, dût-on ne parvenir jamais à reconnoître l'espèce de cet oiseau d'Europe, n'auroit-il pas mieux valu en abandonner le nom, que de le faire revivre pour l'appliquer à une tribu d'oiseaux d'Amérique? Au reste, voyez les caractères de cette tribu, exposés sous le mot AIGLE dans le Supplément du premier volume, pag. 89 : voyez aussi CHALCIS. (CH. D.)

CYMINOSMA (*Bot.*), Gærtn., *de fruct.*, 1, pag. 280, tab. 58, fig. 6. *Arbor Zeylanica, cuminum redolens, ANKENDA dicta*, Burm., *Zeyl.* 27. Gærtner a caractérisé comme genre particulier, un fruit de Ceylan, dont la plante, qui le fournit, n'est pas connue, mais qui paroît devoir appartenir à la famille des *mélastomes*, et qui offre pour caractère essentiel : Un calice inférieur, à quatre folioles ; une corolle à huit pétales oblongs, pubescens en dehors ; le nombre des éta-

mines et des styles inconnu ; une baie à quatre loges ; une semence solitaire dans chaque loge.

Cette baie est globuleuse, charnue, un peu comprimée ; chaque loge renferme une semence ovale-acuminée, d'un brun noirâtre, pourvue d'un péricarpe charnu et friable ; les cotylédons elliptiques, foliacés, très-minces ; l'embryon renversé ; la radicule courte, supérieure. D'autres baies, observées par Gærtner, appartiennent au même genre, mais non à la même espèce, qui a des pétales linéaires, trois fois plus longs que le calice, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce précédente. Linnæus avoit désigné, sous le nom d'*ankenda*, une plante différente de celle-ci, qui appartient à la famille des *myrtacées*. Voyez ANKENDA. (POIR.)

CYMODICE. (*Crust.*) M. Leach désigne sous ce nom de genre une espèce de crustacés isopodes, voisine des sphérones. Elle a été observée en Angleterre et figurée, dans l'Encyclopédie d'Edimbourg, à la page 433 du tome VII. (C. D.)

CYMODOCÉE, *Cymodocea*. (*Polyp.*) Petit genre de la famille des sertulaires, établi par M. Lamouroux pour deux espèces qui en diffèrent principalement en ce que le polypier, simple ou peu rameux, est formé de tiges fistuleuses, annelées inférieurement seulement, et garnies dans toute leur longueur de cellules cylindriques, plus ou moins allongées, filiformes, alternes ou opposées. On ne connoît pas la forme des polypes ; mais il est fort probable qu'ils sont semblables à ceux des sertulaires. M. Lamouroux ne décrit encore que deux espèces dans ce genre : la première, la CYMODOCÉE SIMPLE, *cymodocea simplex*, figurée pl. 7, fig. 2 de son ouvrage, a été trouvée sur les côtes d'Angleterre ; ses tiges sont simples, un peu ondulées, avec des cellules alternes, longues et filiformes ; sa couleur est d'un fauve jaunâtre ; elle atteint 10 à 12 centimètres de hauteur. La seconde vient des Antilles. M. Lamouroux la nomme, par opposition, la CYMODOCÉE RAMEUSE, *cymodocea ramosa*, pl. 7, fig. aA. En effet, sa tige, beaucoup plus basse que dans la première, est un peu rameuse, annelée ; les cellules sont opposées sur chaque anneau. (DE B.)

CYMODOCÉE (*Crust.*) ; *Cymodoce*, Leach. Genre des crustacés malacostracés, yeux sessiles. Voyez l'article CYMOTHOÏDES. (W. E. L.)

CYMOPHANE. (*Min.*) [C'est le *chrysobérid* des minéralogistes de l'école de Freyberg ; les *chrysolites* opalisante, chatoyante et orientale, des lapidaires.] Ce minéral est remarquable par sa dureté. C'est la plus dure des pierres proprement dites, après les corindons. Il se présente en cristaux ou parties de cristaux prismatiques, ayant une cassure vitreuse dans le sens perpendiculaire à leur axe, et raboteuse, quelquefois même sensiblement lamelleuse dans le sens parallèle aux pans de ces prismes. Mais ce clivage est généralement difficile à obtenir : les reflets l'indiquent plus facilement ; ces reflets sont très-souvent accompagnés d'un chatoyement ou lumière flottante, blanchâtre et comme nacré, qui se manifeste dans la direction des joints, et qui y est un caractère très-remarquable de la cymophane, propre à la faire reconnoître toutes les fois qu'il existe.

M. Hatty a donné pour forme primitive à la cymophane, un prisme droit à base rectangulaire, dans lequel les proportions des côtés de la base et de la hauteur sont entre elles comme les nombres 25 : 17 et 14.

Elle a la réfraction double, une pesanteur spécifique de 3,79. Elle n'est point électrique par chaleur, mais elle l'est facilement par frottement. On ne peut la fondre au chalumeau sans addition.

La cymophane est une pierre alumineuse : elle est composée, suivant Klaproth, d'alumine 0,71, de silice 0,18, de chaux 0,06, de fer oxidé 0,05.

Sa couleur ordinaire est un jaune très-pâle, tirant sur le verdâtre. Elle est souvent parfaitement limpide, malgré les reflets chatoyans dont nous avons parlé plus haut, et qui ne se manifestent que quand on la regarde dans un certain sens.

Les cristaux de cymophanes, un peu volumineux et d'une forme assez nette pour être déterminable, sont jusqu'à présent fort rares. M. Hatty compte encore cinq variétés de formes dans cette espèce. La plus remarquable est celle qu'il nomme octovigésimale ; c'est un prisme à huit pans, dont chaque sommet, s'il étoit complet, présenteroit dix facettes, ce qui donneroit en tout vingt-huit faces.

La cymophane s'est d'abord trouvée en cristaux épars ou en morceaux arrondis, dans ces terrains des aggrégés qu'on ap-

pelle de transport et d'alluvion, et qui renferment beaucoup de pierres gemmes de diverses sortes, au Pégu, dans l'île de Ceylan et au Brésil. On a rapporté dernièrement de cette partie de l'Amérique, des cymophanes roulées presque de la grosseur d'une noix.

M. Bruce a fait connoître aux minéralogistes qu'elle faisoit partie d'une roche grenistoïde, composée de quartz, de fels-path, de talc et de grenats, et qui se trouvoit à Haddam, dans le Connecticut, aux Etats-Unis d'Amérique. Cette cymophane a une structure plus lamellaire que celle des terrains qu'on vient de citer, et M. Hatly assure qu'on voit facilement à la lumière les trois joints en sens de clivage perpendiculaire l'un sur l'autre : il l'a nommée *cymophane dioctaèdre*.

La cymophane, par sa dureté et même par son éclat, a pu être quelquefois confondue avec certains corindons-télésiés, presque limpides. Elle a d'abord été peu estimée et peu recherchée des joailliers ; mais il paroît qu'elle a acquis plus de prix depuis quelque temps. (B.)

CYMOPOLIE, *Cymopolia*. (*Corall.*) Nouveau genre de la famille ou groupe des corallines, établi par M. Lamouroux pour deux espèces phytoïdes, dichotomes, dont les articulations crétacées sont séparées, moniliformes, et offrent à leur surface des pores visibles à l'œil nu, que l'on suppose devoir servir de loges aux polypes. Elles viennent l'une et l'autre des mers des Antilles. La première espèce, la cymopolie barbue, *cymopolia barbata*, Lamx., est figurée dans Ellis, *Corall.*, tab. 25, fig. e C ; ses articulations sont cylindriques, et l'extrémité de ses rameaux est terminée par le prolongement des fibres de l'axe. La seconde, la cymopolie rosaire, *cymopolia rosarium*, Sol. et Ell., tab. 21, fig. h H, H 1-3, se distingue en ce que ses articulations sont presque globuleuses, au moins les supérieures, et qu'elles sont séparées par un très-petit intervalle. (DE B.)

CYMOTHOA. (*Foss.*) On voit dans les schistes de *Papenheim* des empreintes ou des corps fossiles qui n'ont presque aucune épaisseur.

Ces empreintes, qui ont environ dix lignes de longueur sur

sept lignes de largeur, portent environ douze stries transverses, comme celles qu'on voit sur le dos de certaines espèces de cornes d'ammon.

On ne voit jusqu'à présent, que la famille des cymothoadées à laquelle ces empreintes puissent appartenir. (D. F.)

CYMOTHOA ou CYMOTHOË. (*Crustacés.*) Genre primitivement établi par Fabricius, pour y ranger les espèces vulgairement connues sous le nom d'asiles, de poux de mer, d'œstres des poissons. Ils ont la forme de cloportes, mais des branchies libres, membraneuses. Ce sont des animaux parasites, qui s'attachent sur le corps des poissons, principalement aux environs ou dans l'intérieur de la bouche, des ouïes, de l'anus. Ils paroissent sucer le sang de ces animaux. M. Leach a partagé le genre Cymothoë en plusieurs autres, et en a fait une famille sous le nom de CYMOTHOADÉES. Voyez ce mot. (C. D.)

CYMOTHOADÉES, *Cymothoadæ.* (*Crust.*) Famille de crustacés malacostracés, à yeux sessiles, dont les caractères distinctifs sont: Quatre antennes, les antérieures supérieures; corps aplati; abdomen formé de quatre, cinq ou six pièces, chacune desquelles est pourvue, sur ses côtés, de deux appendices foliacés, fixés à un pédoncule commun: les dernières de ces pièces sont surajoutées, et toujours plus épaissies par la matière crustacée. Tous les appendices du ventre sont nus ou à découvert.

Linnæus réunit les animaux qui composent aujourd'hui cette famille à ses cloportes, *onisci*. Fabricius, dès 1793, forma des cloportes à branchies libres et membraneuses le genre *Cymothoa*; et, peu de temps après, M. Latreille sépara des *Cymothoa* le genre Sphérome qui fut adopté par M. de Lamarck. En 1814 et 1815, je tirai des genres *Cymothoa* et Sphérome les genres *Æga*, *Eurydice*, *Lymnorie*, *Campécopée*, *Nésée*, *Cymodocée* et *Dynamène*.

Aujourd'hui, pour composer cet article, j'ai dû soumettre à un nouvel examen tous les malacostracés à yeux sessiles. Ce qui suit offre le résultat général de mes observations sur la famille des cymothoadées.

En examinant toutes les espèces, et les reportant à des genres précis et naturels, il paroît que ceux-ci doivent être séparés en plusieurs *stirpes*, races ou sous-familles, ayant des

caractères très-distincts qui les rendent faciles à reconnaître.

I.^o *Race*. Corps peu convexe; abdomen composé de quatre anneaux distincts, dont le dernier est plus grand que les autres; yeux placés sur le sommet de la tête, écartés l'un de l'autre; antennes inférieures plus longues.

II.^o *Race*. Corps convexe; abdomen composé de cinq anneaux; les quatre premiers soudés l'un à l'autre, au moins dans leur milieu, le cinquième étant le plus grand; yeux placés entre le côté et le sommet de la tête, touchant presque au bord antérieur du thorax, et reçus dans une échancrure de chaque côté de son premier anneau; antennes inférieures plus longues.

III.^o *Race*. Corps convexe; abdomen composé de cinq ou six anneaux distincts, dont le dernier est plus grand; yeux placés latéralement; antennes inférieures plus longues même que la moitié du corps; ongles tous semblables, légèrement courbés.

IV.^o *Race*. Corps convexe; abdomen composé de six anneaux distincts, le dernier plus grand que les autres; yeux placés sur les côtés; antennes inférieures n'étant jamais plus longues que la moitié du corps. Les ongles de la deuxième, troisième et quatrième paires de pattes très-arqués, les autres légèrement courbés.

V.^o *Race*. Corps convexe; abdomen ayant six anneaux distincts, le dernier plus grand; yeux peu apparens; antennes presque égales en longueur.

VI.^o *Race*. Corps convexe; six anneaux distincts à l'abdomen, le dernier plus grand; yeux placés latéralement, écartés l'un de l'autre et composés de grains distincts; antennes presque égales en longueur. Après avoir indiqué les caractères les plus saillans de ces races ou sous-familles, je vais les considérer séparément, et donner les caractères des genres et des espèces qu'elles comprennent.

Toutes les cymothoadées habitent la mer.

I.^o RACE.

GENRE I.^o SEROLE (*Serolis*).

Antennes supérieures formées de quatre articles plus grands que les trois premiers des antennes inférieures: le dernier arti-

cle composé de plusieurs autres plus petits; les antennes inférieures ayant cinq articles: les deux premiers, petits; le troisième et le quatrième (principalement ce dernier) allongés; le cinquième composé de plusieurs autres plus petits; la deuxième paire de pattes ayant l'avant-dernier article élargi et les ongles très-allongés; la sixième paire de derrière servant à la marche, un peu épineuse, ayant les ongles légèrement courbés; les appendices antérieurs du ventre formés de deux parties égales, foliacées, arrondies à leur extrémité, garnies de poils à leur base, placées sur un pédoncule commun; les deux appendices postérieurs du ventre petits et étroits; l'appendice intérieur n'étant pas saillant.

Ce genre offre, au premier aspect, quelque ressemblance avec le *tribolite*; mais il suffit d'un léger examen pour s'assurer qu'il n'y a pas le moindre rapport entre eux.

Sur les trois premiers articles, entre les appendices du ventre, il y a trois appendices transverses qui se terminent en pointes en arrière; les yeux très-élevés sur des tubercules.

SÉROLE DE FABRICIUS (*Serolis Fabricii*). Trois tubercules entre et derrière les yeux (2-1), disposés en triangle; le dernier anneau de l'abdomen caréné; la carène proéminente à sa base. *Cymothoa paradoxa*, Fab., Lat.

Le dernier anneau de l'abdomen a, à sa partie supérieure, de chaque côté, deux lignes élevées: l'une qui s'étend, dans une direction oblique, de la partie supérieure de la base du tubercule de la carène vers le côté; l'autre se dirigeant parallèlement à l'anneau antérieur de l'abdomen, mais n'arrivant pas jusqu'à la carène.

Je n'ai vu que deux individus de cette intéressante espèce, la seule de ce genre connue jusqu'à présent. Le premier est dans la collection de M. Banks, et a été trouvé aux atterages de la Terre de Feu: Fabricius l'a décrit. L'autre fait partie de ma Collection, et m'a été donné par M. Dufresne, qui m'a dit l'avoir reçu du Sénégal.

II.° RACE.

La plupart des animaux de ce groupe habitent les rochers des plages de l'Océan, parmi les thalassiphytes ou sous les pierres. Cependant on en trouve quelques uns en pleine

mer, adhérant aux plantes marines qui flottent à sa surface, nagent et marchent avec beaucoup d'agilité, et ils servent en grande partie d'aliment aux poissons.

Table des Genres.

- A. Appendices postérieurs du ventre, dont la petite lame extérieure seule est saillante.
 - * Thorax ayant l'avant-dernier article plus grand que le dernier.
 - Appendice ventral } courbé alongé..... 2 Campécopée.
 - postérieur } droit et passablement long..... 3 Nésée.
 - ** Thorax dont les deux derniers articles sont d'égale longueur.
 - Appendice ventral postérieur droit et assez long.... 4 Cilicée.
- B. Appendices postérieurs du ventre ayant la petite lame extérieure et intérieure saillante.
 - * Corps ne pouvant se ramasser en boule.
 - Abdomen ayant le } échanuré à son extrémité, avec
 - dernier article } une petite lame dans l'échançrure. 5 Cymodocée.
 - } avec une simple fente à son
 - } extrémité..... 6 Dynamène.
 - ** Corps susceptible de se contracter en boule.
 - (Abdomen ayant son dernier article entier.)
 - Petite lame exté- } plus grande que l'intérieure
 - rieure de l'appendice } convexe en dessus..... 7 Zuzare.
 - ventral } plate et de la même forme
 - postérieur } que l'intérieure..... 8 Sphérome.

GENRE II.° CAMPÉCOPÉE (*Campecopea*, Leach).

1.° CAMPÉCOPÉE VELUE (*Campecopea hirsuta*, Leach). Corps velu; le sixième anneau du thorax prolongé en épine. *Oniscus hirsutus*, Montagu, *Act. Soc. Linn.*, VII, tom. 6. f. 8. Longueur, $\frac{1}{8}$ de pouce; couleur brune; le dernier anneau de l'abdomen marqué de quelques points d'un bleu pâle. Habite la côte méridionale du Devonshire en Angleterre.

2.° CAMPÉCOPÉE DE CRANCH (*Campecopea Cranchii*). Corps peu velu; le sixième anneau du thorax simple. M. J. Cranch découvrit deux individus de cette espèce à Falmouth, sur la côte ouest de l'Angleterre.

Cette espèce est plus petite que la précédente: elle en diffère

visiblement, parce qu'elle a moins de poils, et que le sixième anneau du thorax est dépourvu d'épine.

GENRE III.° NÉSÉE (*Nesa*, Leach).

NÉSÉE BIDENTÉE (*Nesa bidentata*, Leach). Corps lisse; le sixième anneau du thorax rugueux, terminé postérieurement par deux piquans; abdomen rugueux; le dernier anneau ayant deux tubercules vers son milieu. *Oniscus bidentatus*, Adams, Act. Soc. Linn., v, 8, tab. 2, f. 3. Couleur cendrée, légèrement striée de bleu ou de rouge. Habite les rochers de la partie occidentale de l'Amérique. On la trouve sous les pierres ou thalassiphytes, à mer basse. Longueur, six lignes.

GENRE IV.° CILICÉE (*Cilicæa*).

Abdomen ayant le premier et le deuxième article très-courts, soudés au troisième qui est grand; le dernier échancré à son extrémité, ayant une petite saillie dans son échancrure.

CILICÉE DE LATREILLE (*Cilicæa Latreillii*). Le dernier article de l'abdomen ayant deux élévations en bosse. La première (dans le mâle) prolongée, et pointue; la petite lame caudale extérieure ayant ses extrémités échancrées postérieurement. La localité de cette espèce est inconnue. (Mon Cabinet.)

GENRE V.° CYMODOCÉE (*Cymodocea*, Leach).

Petite lame ventrale postérieure, légèrement aplatie, non foliacée, mais garnie de longs poils sur chaque côté; la petite lame externe presque droite extérieurement, élargie intérieurement, et pointue vers son extrémité.

* Petite lame ventrale, postérieure, externe, très-dilatée, extérieurement et brusquement acuminée.

1.° CYMODOCÉE ÉCHANCRÉE (*Cymodocea emarginata*). Abdomen ayant son prolongement terminal échancré à son extrémité. Le troisième et le quatrième article de l'abdomen ont chacun deux tubercules, dont le dernier est plus grand.

Var. a. Les cinquième, sixième et septième articles du thorax, l'abdomen, ainsi que les appendices du ventre, granuleux.

Var. b. Thorax uni, abdomen granulé.

Habite les côtes occidentales de l'Angleterre. J'ai trouvé la variété *a* sur la côte du mont Edgcombe, près Plymouth. M. Cranch a trouvé la variété *b* à Falmouth.

2.° CYMODOCÉE TRONQUÉE (*Cymodocea truncata*). Abdomen légèrement granulé, ayant son prolongement terminal entier et tronqué à son extrémité.

Oniscus truncatus, Montagu, M. 55. *Cymodocea truncata*, Leach, *Edimb. Encycl.*, VII, 433, etc.

Les troisième et quatrième articles de l'abdomen ont chacun deux tubercules dorsaux, dont les derniers sont plus grands.

La dernière petite lame extérieure du ventre graduellement terminée en une pointe à l'extérieure.

Montagu découvrit cette espèce sur la côte occidentale du Devonshire en Angleterre, où je l'ai trouvée une fois.

3.° CYMODOCÉE FENDUE (*Cymodocea bifida*). Abdomen granulé, dont les troisième et quatrième articles ont chacun deux tubercules sur leur dos; les derniers plus grands et bifides; le dernier article de l'abdomen ayant son prolongement terminal saillant et faiblement échancré. La localité de cette espèce est inconnue. (Mon Cabinet.)

4.° CYMODOCÉE DE LAMARCK (*Cymodocea Lamarckii*). Abdomen lisse; les troisième et quatrième articles munis chacun de deux épines sur le dos; le dernier article ayant son prolongement terminal étroit, et sa pointe entière. M. Williams Swainson a trouvé cette espèce dans la mer de Sicile, et a enrichi ma Collection de plusieurs individus.

GENRE VI.° DYNAMÈNE (*Dynamene*, Leach).

Petites lames ventrales, postérieures, comprimées, d'égale grosseur, et foliacées.

Le sixième article du thorax prolongé en arrière. La dernière petite lame extérieure du ventre plus longue que l'intérieure.

Les dynamènes fréquentent les rochers des côtes, et semblent les préférer à cause des petites cavités remplies de sable qu'ils présentent. On les rencontre parmi les thalassiophytes, surtout dans les petits étangs formés dans les rochers à mer basse. Il

nagent avec beaucoup de vitesse et d'élégance, se tournent sur le dos comme les sphéromes, et exécutent des évolutions rapides et variées.

1.° DYNAMÈNE DE MONTAGU (*Dynamene Montagu*). Corps sublinéaire; le sixième article du thorax avec un prolongement, aplati en dessus; deux tubercules au dernier article de l'abdomen; sa fente presque d'égale largeur. Habite les bords de la côte occidentale du Devonshire en Angleterre.

** Thorax dont tous les anneaux sont simples, la petite lame extérieure du ventre plus courte que l'intérieure.

2.° DYNAMÈNE ROUGE (*Dynamene rubra*). Corps sublinéaire; fente du dernier article presque égale en largeur. *Oniscus ruber*, Montagu (*Misc.*). Habite la côte occidentale de l'Angleterre, où elle est très-commune. Couleur rouge.

3.° DYNAMÈNE VERTE (*Dynamene viridis*). Corps presque ovale; la fente du dernier article de l'abdomen très-élargie à sa base. Couleur verte. On la trouve avec les espèces précédentes en grande quantité.

GENRE VII.° ZUZARE (*Zuzara*).

Dernier article de l'abdomen échancré à son extrémité, avec une légère saillie sortant du fond de l'échancrure.

1.° ZUZARE DEMI-PONCTUÉE (*Zuzara semi-punctata*). Corps lisse: articles du thorax ponctués postérieurement; le septième prolongé en arrière: ce prolongement dirigé en bas, ponctué en dessus, granulé de chaque côté à sa base; la dernière petite lame extérieure terminée brusquement en pointe. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

2.° ZUZARE DIADÈME (*Zuzara diademe*). Corps lisse; le septième article du thorax prolongé en arrière: ce prolongement dilaté en forme de diadème. La dernière petite lame extérieure du ventre finissant graduellement en pointe arrondie à son extrémité. Cette belle espèce a été trouvée dans les mers de la Nouvelle-Hollande, parmi les sertullaires, par M. R. Brown, de qui je l'ai reçue.

GENRE VIII.^e SPHÉROME, Lat. (*Sphæroma*, Lat.).

Abdomen dont le dernier article est ordinairement entier.

* Le dernier article de l'abdomen ayant à son extrémité deux légères échancrures.

1.^o SPHÉROME COURTE (*Sphæroma curtum*). Troisième article de l'abdomen largement échancré postérieurement ; le dernier pointu à son extrémité.

Oniscus curtus, Montagu, M. 53. Habite la côte occidentale de l'Angleterre, mais est extrêmement rare.

2.^o SPHÉROME DE PRIDEAUX (*Sphæroma Prideauxianum*). Le quatrième article de l'abdomen arrondi à son extrémité, bicaréné antérieurement ; les carènes obtuses et peu distinctes.

M. C. Prideaux n'a trouvé qu'un seul individu de cette espèce sur les côtes occidentales du Devonshire en Angleterre, et il me l'a donné pour mon Cabinet.

3.^o SPHÉROME DE DUMÉRIL (*Sphæroma Dumerilii*). Le quatrième et le cinquième article de l'abdomen bicarénés ; les carènes de chaque article très-prononcées ; le dernier article pointu à son extrémité.

** Dernier article de l'abdomen sans échancrure.

4.^o SPHÉROME DE TRISTAN (*Sphæroma Tristanense*). Corps lisse : le thorax ayant son septième article à peine visible ; le dernier de l'abdomen se terminant tout à coup en pointe obtuse, ayant à sa base deux tubercules allongés et peu distincts. Var. *a* : septième article du thorax simple. J'ai reçu cette espèce curieuse de M. le capitaine Cannichael, qui l'a trouvée en grande quantité à l'île de Tristan d'Acunha. Sa couleur est d'un gris cendré, tacheté de rouge. Les articles tachetés et leurs bords postérieurs colorés de rouge : les antennes ont leur dernier article rougeâtre.

5.^o SPHÉROME DE HOOKER (*Sphæroma Hookeri*). Corps lisse : les deux derniers articles de l'abdomen sont bicarénés ; les carènes à peine saillantes ; le dernier segment arrondi à son extrémité. *Sphæroma Hookeri*, Leach, *Edimb. Encycl.*, VII, 433. Habite les côtes de Suffolk en Angleterre. Cette

espèce a été découverte par M. Hooker, qui me l'a envoyée, avec sa collection entière de crustacés de la Grande-Bretagne. Sa couleur est d'un gris cendré ou rougeâtre, parsemée de points noirs : les antennes cendrées : les carènes du dernier article sont quelquefois interrompues ou à deux tubercules. Dans un individu, la petite lame ventrale postérieure a son extérieur légèrement dentelé en scie.

6.° SPHÉROME A QUEUE RUDE (*Sphæroma rugicauda*). Corps lisse; dernier article de l'abdomen rugueux; son extrémité arrondie. *Sphæroma rugicauda*, Leach, *Edimb. Encycl.*, VII, 405 et 433. Se trouve sur les côtes de la France et de la Grande-Bretagne. Couleur cendrée, tachetée et rayée de noir. Elle varie en ce qu'elle a tout l'abdomen rugueux, ainsi que les articles postérieurs du thorax. J'ai trouvé cette espèce dans les Hébrides en Ecosse, où elle est très-abondante. J'en ai retrouvée ensuite à l'embouchure de la rivière de Tamar, près Plimouth, dans le Devonshire. Elle est beaucoup plus vive que l'espèce suivante.

7.° SPHÉROME DENTÉE EN SCIE (*Sphæroma serratum*). Corps lisse; abdomen arrondi à son extrémité: la dernière petite lame ventrale arrondie en dehors. *Oniscus serratus*, Fabr., *Mant. Sus.* 1-242; *Oniscus globater*, Pall., *Spec. Zool.*, Fasc. 9, p. 70, t. 4, f. 100; *Sphæroma cinerea*, Latr. Cette espèce, qui est le vrai type du genre *Sphæroma*, habite l'Océan européen et la Méditerranée. Elle a les yeux noirs, les antennes fauves, les pattes cendrées, et les ongles fauves, terminés de noir; le corps cendré ou blanchâtre, marbré de rouge et de gris foncé, comme tous les sphéromes. Cette espèce vit en grandes réunions. On la trouve souvent dans les pierres, parmi les cailloux roulés et le gravier.

8.° SPHÉROME GRAND (*Sphæroma gigas*). Corps lisse; dernier article de l'abdomen rétréci en pointe, arrondi à son extrémité. Sa longueur, un pouce. Son pays inconnu. Je n'en ai vu que deux individus, l'un dans le Cabinet de la Société Linnéenne; l'autre fait partie de ma Collection, et me vient de M. de Lamarck.

III.° RACE.

Antennes inférieures, ainsi que le premier et le deuxième article, presque cylindriques; les huit dernières pattes avec des piquans, du moins à l'extrémité de leurs articles. Les genres de cette race forment un groupe très-naturel. Ils vivent au milieu de l'Océan ou près des côtes, et nagent avec beaucoup d'élégance et de rapidité.

Table des Genres.

- * Abdomen composé de 5 articles, { yeux lisses... 9 Eurydice.
— granulés, 10 Nélocire.
- * Abdomen composé de 6 articles, yeux granulés, 11 Cirolane.

Dans ces trois genres, la petite lame ventrale postérieure externe est plus grande et plus large que l'intérieure; et, dans toutes les espèces que j'ai eu occasion d'examiner, celle-ci est obliquement tronquée à son extrémité interne, tandis que celle qui est extérieure est plus ou moins pointue, et les antennes inférieures sont plus longues que la moitié du corps.

GENRE IX.° EURYDICE (*Eurydice*, Leach).

EURYDICE BELLE (*Eurydice pulchra*). Corps lisse: abdomen dont le dernier article est demi-ovale. *Eurydice pulchra*, Leach, *Act. Soc. Linn.*, XI, 370. Habite les plages méridionales, sablonneuses, du Devonshire en Angleterre. Couleur cendrée, admirablement variée de noir.

GENRE X.° NÉLOCIRE (*Nelocira*).

NÉLOCIRE DE SWAINSON (*Nelocira Swainsoni*). Corps lisse, ponctué: abdomen ayant le dernier article triangulaire; les côtés légèrement arqués, la pointe arrondie. Swainson a trouvé cet élégant animal en grande quantité dans la mer de Sicile.

GENRE XI.° CIROLANE (*Cirolana*).

2.° CIROLANE DE CRANCH (*Cirolana Cranchii*). Corps lisse, ponctué: le dernier article de l'abdomen triangulaire, arrondi à son extrémité. Habite les côtes occidentales de la Grande-Bretagne; a été découverte par M. Cranch.

Montagu n'a pu se procurer qu'un seul individu mâle de cette espèce, qu'il a eu d'un pêcheur à Salcombe, sur la côte sud-ouest du Devonshire en Angleterre, et il me l'a envoyé.

GENRE XIII.^e ROCINÈLE (*Rocinela*).

Yeux très-grands, un peu convexes, convergens antérieurement et presque rapprochés; les côtés des articles de l'abdomen en forme de faux et proéminens.

ROCINÈLE DU DEVONSHIRE (*Rocinela darmoniensis*). Je ne possède qu'un très-mauvais individu de cette espèce. Il provient des sondes de Plymouth en Angleterre, et est en si mauvais état, qu'il est impossible d'en faire une description spécifique. (Mon Cabinet.)

GENRE XIV.^e ÆGA (*Æga*).

Yeux grands, légèrement convexes, convergens antérieurement : les côtés des articles de l'abdomen imbriqués dans les trois seules espèces que j'ai vues : la dernière petite lame intérieure du ventre étant tronquée à son extrémité interne.

1.^o ÆGA ENTAILLÉE (*Æga emarginata*). Le dernier article de l'abdomen est latéralement dilaté avant son milieu ; son extrémité rétrécie en pointe, mais arrondie ; la dernière petite lame interne du ventre a son extrémité échancrée extérieurement. *Æga emarginata*, Leach, *Encycl. Bot.*, Suppl. 1, 428, t. 22. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)
Femelle.

2.^o ÆGA A TROIS DENTS (*Æga tridens*). Le dernier article de l'abdomen à trois carènes, prolongé, au-delà de son extrémité, en forme de dents.

Æga tridens, Leach, *Act. Soc. Linn.*, xi, 370. Habite les mers d'Écosse. (Cabinet de Sowerby.)

3.^o ÆGA BICARÉNÉE (*Æga bicarinata*). Le dernier article de l'abdomen a deux carènes obliques ; son extrémité presque tronquée, échancrée. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

GENRE XV.^e CANOLIRE (*Canolira*.)

Yeux peu granulés, convexes, écartés ; abdomen dont les articles sont imbriqués sur les côtés ; le dernier un peu plus large à son extrémité.

CANOLIRE DE RISSO (*Canolira rissoniana*). Le dernier article de l'abdomen largement arrondi à son extrémité. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

GENRE XVI.^e ANILOCRE (*Anilocra*.)

Yeux granulés, convexes, écartés : côtés des derniers articles de l'abdomen presque involutés : le dernier article plus étroit à son extrémité.

1.^o ANILOCRE DE CUVIER (*Anilocra Cuvieri*). Le dernier article de l'abdomen est légèrement caréné ; l'extrémité graduellement acuminée, arrondie. Couleur brunâtre, tachetée de noir ; thorax et abdomen dont les articles ont les bords postérieurs plus pâles. Se trouve dans la mer de l'île Iviça. Communiquée par M. Cuvier.

2.^o ANILOCRE DE LA MÉDITERRANÉE (*Anilocra mediterranea*). Dernier article de l'abdomen presque caréné, arrondi à son extrémité. *Cymothoa albicornis*, Fabr., *Ent. syst.*, 11, 509. Habite la Méditerranée. Couleur d'un brun foncé cendré. Les articles du thorax et de l'abdomen d'un jaunésale cendré ; le dernier de l'abdomen finement tacheté de noir.

3.^o ANILOCRE DU CAP (*Anilocra capensis*). Le dernier article de l'abdomen se rétrécissant tout à coup au-delà de son milieu, arrondi foiblement et presque caréné ; la dernière petite lame ventrale extérieure très-longue. Habite les mers du cap de Bonne-Espérance. Couleur livide d'un brun olivâtre ou cendré ; tous les articles bordés postérieurement de couleur testacée ou blanchâtre.

GENRE XVII.^e OLENCIRE (*Olencira*.)

Yeux peu granulés, convexes, écartés ; côtés des articles de

l'abdomen imbriqués; le dernier article allongé, pointu à son extrémité; les dernières petites lames du ventre (surtout à l'extérieur) étroites, armées de piquans.

OLENCIRE DE LAMARCK (*Olencira Lamarckii*). Le dernier article de l'abdomen terminé graduellement en pointe jusqu'à son extrémité qui est arrondie. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

V.^e RACE.

Les huit cuisses de derrière dilatées inférieurement.

Table des Genres.

* Extrémité du dernier article pointue ou arrondie.

Dernières petites lames ventrales	{	inégales, l'extérieure plus grande, 18 Nérocile.
		à peu près égales..... 19 Livonèce.

** Dernier article de l'abdomen carré transverse.

Les dernières petites lames ventrales presque égales.. 20 Cymothoa.

Les animaux de cette race sont tout-à-fait parasites, vivant entièrement sur les corps des poissons auxquels ils adhèrent fortement au moyen de leurs ongles forts et recurbés, si bien formés pour cet usage.

GENRE XVIII.^e NÉROCILE (*Nerocila*).

Les côtés des articles du thorax et de l'abdomen terminés en pointes: ceux du dernier article graduellement dilatés depuis sa base jusqu'à son milieu, arrondis ensuite.

Les dernières petites lames du ventre foliacées, l'extérieure plus longue.

NÉROCILE DE BLAINVILLE (*Nerocila Blainvillii*). La dernière petite lame du ventre pointue. *Cymothoa falcata*, Fabr., *Ent. syst.*, 11, 504. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

GENRE XIX.^e LIVONÈCE (*Livoneca*).

Côtés des articles du thorax arrondis postérieurement: ceux des articles de l'abdomen parallèles, arrondis, épaissis en dessous; le dernier rétréci vers son extrémité, laquelle est arrondie: les petites lames ventrales postérieures foliacées; l'extérieure un peu plus longue que l'intérieure. Il est possible

que ce genre soit artificiel, et qu'il en comprenne deux ou peut-être trois autres.

1.° LIVONECE DE REDMAN (*Livoneca Redmanii*). Le dernier article de l'abdomen arrondi, à partir de son milieu, environ jusqu'à son extrémité : les dernières petites lames ventrales considérablement saillantes au-delà de l'extrémité du dernier article de l'abdomen, et tronquées intérieurement à leur extrémité. Habite les mers de la Jamaïque. Découverte et communiquée par M. R. Redman.

2.° LIVONECE DE DESMARETS (*Livoneca Desmaretii*). Dernier article de l'abdomen demi-circulaire : les dernières lamelles ventrales sous-linéaires très-courtes, à pointes arrondies. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

3.° LIVONECE DE RAFINESQUE (*Livoneca Rafineskii*). Dernier article de l'abdomen dilaté sur chaque côté, derrière son milieu, plus étroit et arrondi à son extrémité ; les petites lames ventrales postérieures, presque linéaires, arrondies à leur extrémité, et ne se prolongeant pas au-delà de l'article qui leur donne naissance. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

Genre XX.° CYMOTHOA (*Cymothoa*, Fabr.).

Articles du thorax presque anguleux sur les côtés et postérieurement ; les angles arrondis ; les côtés des articles de l'abdomen parallèles, épaissis en dessous ; la dernière jointure transverse et presque coriacée ; la dernière petite lame ventrale presque en forme de stylet, et à peu près égale aux autres.

1.° CYMOTHOA ÆSTRÆ (*Cymothoa æstrum*). Les carènes des huit dernières cuisses acuminées, saillantes à leur base : tête carrée, transverse ; son extrémité en quelque sorte rétrécie et droite. *Oniscus æstrum*, Linn. ; *cymothoa æstrum*, Fabr., Latr.

2.° CYMOTHOA DE LESCHENAULT (*Cymothoa Leschenaultii*). Base des carènes des huit dernières cuisses formant une saillie brusque et obtuse ; tête carrée, transverse, un peu rétrécie à son extrémité, avec une légère impression. Habite les mers de Pondichéry. M. Leschenault en a envoyé plusieurs individus au Muséum d'histoire naturelle.

3.° CYMOTHOA DE DUFRESNE (*Cymothoa Dufresni*). Les carènes des huit dernières paires de cuisses largement sail-

antes : tête carrée , transverse , plus étroite en avant et droite. Localité inconnue. Elle m'a été donnée en 1813 par M. Dufresne.

4.° CYMOTHOA DE MATHIEU (*Cymothoa Mathieui*). Les carènes des huit dernières paires de cuisses saillantes brusquement ; leur extrémité basilaire obtusément proéminente : tête carrée , transverse , largement entaillée à son extrémité. Habite les mers de l'Île-de-France. (M. Mathieu.)

5.° CYMOTHOA DE BANKS (*Cymothoa Banksii*). Carènes des huit dernières paires de cuisses subitement arquées , tête très-acuminée , à partir du milieu , à l'extrémité. *Cymothoa imbricata*, Fabr., *Ent. syst.*, II, 503. Habite les mers de la Nouvelle-Zélande. (Muséum de la Société Linnéenne.)

6.° CYMOTHOA A TÊTE TRIANGULAIRE (*Cymothoa trigonocéphala*). Carènes des huit dernières paires de cuisses subitement arquées : tête triangulaire. Localité inconnue. (Mon Cabinet.)

VI.° RACE.

GENRE XXI.° LIMNORIE (*Limnoria*, Leach).

LIMNORIE PERÇANTE (*Limnoria terebrans*). Corps d'une couleur cendrée ; yeux d'un brun noirâtre. *Limnoria terebrans*, Leach, *Edimb. Encycl.*, VII, 433.

Ce petit animal , qui n'a pas plus d'une ligne ou deux de longueur , se trouve dans les diverses parties de l'Océan britannique. Il perce le bois des vaisseaux avec une promptitude alarmante. On s'aperçut , pour la première fois , des ravages qu'il causoit , lors de la construction d'un phare sur les rochers de Bell , près la côte d'Écosse. M. Stephenson , ingénieur , chargé de diriger cette construction , m'a fait passer plusieurs grosses pièces de bois tellement forées par ces animaux destructeurs , qu'il étoit impossible d'en tirer aucun parti. Il paroît qu'ils suivent presque toujours la ligne droite , en perçant le bois dans toutes ses directions , à moins qu'ils ne rencontrent un nœud dans leur trajet ; alors ils en suivent les contours. La femelle est d'un tiers plus grosse que le mâle. On la reconnoît aisément à la poche dans laquelle elle porte ses œufs et les petits qui en proviennent.

(Cette espèce a la poche aussi grande que celle des autres genres de cette famille.) Elle produit ordinairement sept petits, quelquefois neuf. Cependant on n'en a trouvé que cinq dans la poche de quelques individus. Lorsque l'animal est vivant, il se contracte presque en boule. On m'a envoyé, des arsenaux de la Grande-Bretagne, plusieurs échantillons de bois qui étoient complètement détruits par cet animal dévastateur. (W. E. L.)

CYNAGGYTER (Bot.), un des noms grecs anciens de l'aurore, *abrotanum*, suivant Mentzel. (J.)

CYNAGROSTIS. (Bot.) Suivant C. Bauhin, quelques anciens nommoient ainsi les espèces de chiendent qu'il rapporte à sa section des *gramina canina*, à la tête de laquelle est le chiendent des boutiques, *triticum repens* de Linnæus, *agropyrum repens* de M. de Beauvois. (J.)

CYNANCHICA ou SYNANCHICA. (Bot.) Daléchamps désignoit sous ce nom une espèce d'aspérule, parce qu'elle étoit employée utilement pour l'esquinancie nommée en grec *cynanche* ou *synanche*. C. Bauhin en avoit fait une garance, *rubia cynanchica*. Tournefort la rapportoit à son genre *Rubecola*. Elle est devenue, pour Linnæus, une aspérule, *asperula cynanchica*, très-voisine de l'*asperula tinctoria*, dont elle est regardée comme une variété par M. de Lamarck. On la nomme en françois herbe à l'esquinancie. Voyez ASPÉRULE. (J.)

CYNANQUE, *Cynanchum*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs monopétalées, de la famille des apocinées, de la *pentandrie digynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice court, persistant, à cinq dents; une corolle monopétale; le tube très-court, le limbe à cinq divisions ouvertes en étoile, muni à son orifice d'un anneau particulier, entourant les parties sexuelles, à cinq dents; cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle opposées aux dents de l'anneau, à anthères biloculaires, soudées à la face intérieure des filamens; un ovaire supérieur bifide, surmonté de deux styles très-courts. Le fruit est composé de deux follicules oblongs, acuminés, uniloculaires, s'ouvrant d'un seul côté, renfermant des semences nombreuses, couronnées d'une aigrette soyeuse, embriquées autour d'un placenta libre.

Ce genre renferme des arbrisseaux ou des herbes, la plupart exotiques à l'Europe, à tiges très-ordinairement sarmenteuses, remplies d'un suc propre laiteux; les feuilles opposées; les fleurs axillaires ou terminales, disposées en bouquets ombelliformes, en épis ou en corymbes. Plusieurs des espèces, réunies d'abord à ce genre, en ont été exclues pour passer dans d'autres genres la plupart nouvellement établis. (Voyez *DÆMIA*, *SARCOSTEMMA*, *GONOLOBUS*.) Les principales espèces de ce genre, sont :

CYNANQUE VOMITIVE; *Cynanchum vomitorium*, Lamk., *Encycl.*; vulgairement *Ipecacuanha*, de l'Île-de-France. Cette plante a été découverte à l'Île-de-France par Sonnerat. Ses racines sont émétiques; elles se donnent, après avoir été pilées, à la dose de vingt-deux grains. Ses tiges sont ligneuses, blanchâtres, grimpantes, légèrement pubescentes; ses feuilles ovales-lancéolées, un peu cotonneuses en dessous; les pétioles courts; les fleurs petites, disposées en corymbes lâches; les divisions du calice étroites, sétacées, de la grandeur de la corolle; les pédoncules velus. Le *Cynanchum tomentosum*, Lamk., *Encycl.*, est une autre espèce, découverte également par Sonnerat dans les Indes orientales, à tige cotonneuse, cylindrique et blanchâtre; les feuilles nombreuses, ovales, un peu en cœur, obtuses et mucronées, blanchâtres en dessous; les fleurs disposées en ombelles latérales, peu garnies.

CYNANQUE A TIGE DROITE: *Cynanchum erectum*, Linn.; Jacq., *Hort.*, tab. 38. Plante de Syrie, cultivée au Jardin du Roi. Ses tiges sont droites, touffues, effilées, point grimpantes, glabres, médiocrement rameuses, hautes de trois pieds; ses feuilles glabres, en cœur, d'un vert clair un peu glauque; les fleurs nombreuses, disposées en corymbes latéraux; le calice très-court; la corolle blanche, divisée en cinq lanières oblongues, un peu étroites, obtuses, s'ouvrant en étoile.

CYNANQUE DE MONTPELLIER; *Cynanchum monspeliacum*, Linn., Cavan., *Icon. rar.*, 1, tab. 60; Clus., *Hist.*, 1, pag. 126; vulgairement Scamonée de Montpellier. On attribue à cette espèce les mêmes propriétés purgatives qu'à la véritable scamonée de Syrie, mais à un degré plus foible. Son suc laiteux, épaissi par la cuisson, devient noirâtre. Ses racines sont longues,

traçantes, rameuses; elles produisent des tiges herbacées, glabres, cylindriques, sarmenteuses; les feuilles ovales, arrondies, fortement échancrées en cœur, quelquefois plus larges que longues, un peu aiguës, plus souvent obtuses et mucronées, glabres, molles, d'un vert cendré; les fleurs blanchâtres, petites, disposées en corymbes latéraux, ombelliformes; les divisions de la corolle allongées, étroites, très-ouvertes. Elle croit aux lieux maritimes, dans les environs de Narbonne, de Montpellier, en Espagne, etc. Le *Cynanchum acutum*, Linn., est très-rapproché de cette espèce; peut-être même n'en est-il qu'une variété à feuilles moins larges, plus aiguës; les pédoncules communs plus allongés. Je l'ai recueilli sur les côtes de Barbarie. Il croit aussi dans quelques contrées de l'Europe méridionale.

CYANQUE SUBÉREUSE : *Cynanchum suberosum*, Linn.; Dillen., *Elth.*, 308, tab. 229, fig. 296. Espèce des pays chauds de l'Amérique, remarquable par ses tiges velues, couvertes à leur partie inférieure d'une écorce blanchâtre, molle, épaisse, crevassée; assez semblable à du liège; les feuilles molles, pubescentes, en cœur, acuminées; les deux lobes inférieurs arrondis, très-rapprochés; les fleurs petites, ouvertes en étoile. Le *Cynanchum hirtum*, Linn., Pluken., tab. 76, fig. 5., diffère de la précédente par ses tiges hérissées à leur sommet, des poils roussâtres très-abondans; les feuilles sont plus grandes, ovales, aiguës; les fleurs aussi plus grandes. Elle croit dans l'Amérique septentrionale.

CYANQUE COUCHÉE; *Cynanchum prostratum*, Cav., *Ic. rar.*, 1, tab. 7. Plante du Mexique, cultivée au Jardin du Roi. Ses tiges sont grêles, couchées, pubescentes, herbacées; les feuilles courtes, petites, ovales, pubescentes en dessous; les fleurs axillaires, solitaires ou réunies en petites ombelles peu garnies; la corolle, petite, verdâtre; ses découpures étroites, linéaires, obtuses. Le *Cynanchum parviflorum*, Swartz, *Flor.*, a quelques rapports avec cette espèce; mais ses tiges sont glabres, filiformes, grimpantes; les feuilles ovales, à peine échancrées à leur base; les fleurs sont petites, axillaires, en ombelles presque sessiles. Elle croit dans l'Amérique méridionale, à Saint-Domingue, aux lieux montueux, dans les bois.

CYANQUE ARGHEL; *Cynanchum arghel*, Delisle, *Mém. sur*

Egypte; Nectou, Voyage dans la Haute-Egypte, p. 20, tab. 3. Cette espèce, découverte dans la Haute-Egypte, intéresse par ses feuilles employées aux mêmes usages que celles du séné. Ses tiges sont droites, ligneuses; ses rameaux glabres, blanchâtres; ses feuilles ovales, presque sessiles, lancéolées, entières, coriaces, blanchâtres; les fleurs blanches, disposées en petits corymbes touffus, axillaires; les divisions du calice lancéolées; la corolle un peu plus longue que le calice.

CYANQUE NÛE; *Cynanchum vininale*, Linn. Plante d'Afrique remarquable en ce qu'on ne lui voit jamais de feuilles; ses tiges sont grêles, cylindriques, effilées, verdâtres, laiteuses, un peu sarmenteuses; les rameaux opposés, alongés. Le *Cynanchum pyrotechnicum* de Forskaël est très-rapproché de cette espèce; les pédoncules sont solitaires, axillaires, tuberculés; les fleurs en tête, pédicellées. Elle croît dans le désert de Suez.

CYANQUE DE L'ILE MAURICE: *Cynanchum mauritianum*, Encycl.; Desf., Catal.; *an Funis papius?* Rumph, *Amb.* 5, tab. 10 et 11. Cette espèce est cultivée au Jardin du Roi. Ses tiges sont grimpantes, ligneuses; ses rameaux lisses, d'un brun noirâtre; ses feuilles glabres, ovales-lancéolées, plus pâles en dessous; les fleurs petites, en corymbe terminal; les follicules longs, cylindriques, subulés, très-étalés.

CYANQUE EN CORDE; *Cynanchum funale*, Poir., Encycl., Suppl. Plante découverte à Saint-Domingue par M. Poiteau, facile à distinguer par la finesse de ses tiges grêles, filiformes, roulées sur elles-mêmes ou sur les corps qui les avoisinent; les feuilles glabres, petites, distantes, très-étroites, tronquées à leur sommet, cunéiformes à leur base; les fleurs latérales, petites, pédicellées, réunies en petites ombelles sessiles; les follicules glabres, comprimés, longues d'environ un pouce.

CYANQUE A GRANDES FLEURS; *Cynanchum grandiflorum*, Cav., *Icon. rar.*, 1, tab. 21. Ses tiges sont grimpantes, rameuses, chargées, ainsi que les pédoncules, de poils roussâtres; les feuilles ovales, en cœur, glauques en dessous, acuminées; les fleurs assez grandes, disposées en ombelles latérales; la corolle verdâtre, coriace; les pétales ovales-acuminés. Le *Cynanchum rostratum*, Vahl, a beaucoup de rapports avec

cette espèce; mais ses feuilles sont oblongues, légèrement pileuses en dessus; ses corolles plus petites; les pédoncules des ombelles velus, filiformes. Ces deux plantes croissent dans l'Amérique méridionale.

CYANQUE A GRAPPES; *Cynanchum racemosum*, Linn.; Jacq., *Amer.* 81, tab. 54. Plante des environs de Carthagène, à tige glabre, herbacée, laiteuse et grimpante; les feuilles pétiolées en cœur, glabres, luisantes, vertes en dessus, couleur de rouille en dessous, longues de quatre pouces; les fleurs blanches, petites, disposées en grappes simples, latérales, longues de trois pouces. Le *Cynanchum nigrum*, Cav., *Icon. rar.*, 2, tab. 159, diffère de la précédente par ses feuilles plus allongées, glabres, aiguës; les grappes simples, peu garnies de fleurs; les corolles quatre fois plus grandes, de couleur noirâtre; les tiges grimpantes, herbacées. Cette plante croît au Mexique.

CYANQUE DE CAROLINE; *Cynanchum caroliniense*, Jacq., *Icon. rar.*, 2, tab. 342. Ses tiges sont grimpantes, herbacées, hérissées; les feuilles velues, ovales, en cœur, aiguës; les fleurs presque en ombelles; les corolles obtuses. M. Bosc m'a communiqué une plante, très-rapprochée de celle-ci, qui n'en est probablement qu'une variété recueillie dans la Caroline. Ses tiges sont à peine pubescentes, striées, les feuilles distantes, longuement pétiolées, glabres à leurs deux faces; les divisions de la corolle un peu aiguës. Les sauvages se servent du suc de cette plante pour empoisonner leurs flèches. Le *Cynanchum acutum*, Jacq., *Icon. rar.*, 2, tab. 341, est une autre plante de la Caroline, à tige grimpante, herbacée, hérissée de poils courts; les feuilles ovales, velues, échancrées en cœur; les fleurs en corymbes axillaires, presque en ombelle; les divisions de la corolle ovales, acuminées, obliques, roulées à leurs bords.

CYANQUE A FLEURS CRÉPUES: *Cynanchum crispiflorum*, Swartz, *Fl.*; Plum., *Icon.*, 210, tab. 216, fig. 1. Plante de la Jamaïque, à tiges grimpantes, pubescentes, herbacées; les feuilles molles, oblongues, aiguës, tomenteuses en dessous; les pédoncules axillaires, plus courts que les feuilles; les fleurs grandes, presque sessiles; la corolle blanchâtre, un peu pubescente; ses découpures ovales, torsées, crépues vera

leur sommet. Dans le *Cynanchum crispum*, Thunb., et Jacq., *Frag.*, tab. 36, fig. 5, les feuilles sont luisantes, lancéolées, un peu roides, obtuses, crépues à leur contour, un peu velues à leurs bords; les pédoncules courts, axillaires, souvent géminés, uniflores; les fleurs odorantes; les calices un peu velus; la corolle verdâtre; l'appendice blanc, campanulé. Elle croît au cap de Bonne-Espérance. Loureiro cite, dans sa Flore de la Cochinchine, vol. 1, pag. 205, une autre espèce à fleurs très-odorantes (*Cynanchum odoratissimum*), que l'on cultive comme plante d'ornement, à cause de la suavité de son odeur qui approche de celle du jasmin. Ses tiges sont longues, grimpantes, subéreuses; ses feuilles glabres, ondulées; les fleurs jaunes disposées en bouquets touffus.

Ce genre renferme beaucoup d'autres espèces: telles sont le *Cynanchum maritimum*, Linn., Jacq., *Amer.*, tab. 56; *undulatum*, Linn., Jacq., *Amer.*, tab. 58; *obtusifolium*, Linn., *Suppl.*; *capense*, Linn., *Suppl.*; *tenellum*, Linn., *Suppl.*; *excelsum*, Desf., *FL. Atlant.*; *pendulum*, Poir., *Encycl.*; *melanthos*, Poir., *Encycl.*; *lanceolatum*, *Encycl. seu hastatum*, Pers.; *angustifolium*, Pers.; *reticulatum*, Retz.; *inodorum*? Lour.; *pedunculatum*, Brown, *Nov. Holl.*, 463; *floribundum*, Brown, l. c.; *erubescens*, Brown, l. c.; *extensum*, Jacq., *Icon. rar.*; *filiforme*, Jacq., *Amer.*, tab. 60, fig. 1; *clausum*, Jacq., *Amer.*, tab. 60, fig. 2; *altissimum*, Jacq., *Amer.*, tab. 57; *pedunculare*, Lamk., *Encycl.*, Brown, *Amer.*, tab. 27, fig. 2; *verticillare seu filiforme*, Linn., *Suppl.*; *radians*, Forskh., *Ægypt.*; *arborescens*, Forskh., *Ægypt.*; *Indicum*, Lamk., *Encycl.*, etc. (POIR.)

CYNANTHEMIS (*Bot.*), nom grec de la marronte ou camomille puante, *anthemis cotula*, cité par C. Bauhin d'après Lobel. (J.)

CYNAPIUM. (*Bot.*) Rivin nommoit ainsi la petite ciguë, qui est maintenant l'*æthusa cynapium* de Linnæus. Heister en avoit fait son genre *Wepferia*. (J.)

CYNARA. (*Bot.*) Vaillant et Linnæus écrivent ainsi le nom latin du genre Artichaut, que Tournefort et M. de Jussieu écrivent CINARA. Voyez ce mot. (H. CASS.)

CYNAROCÉPHALES. (*Bot.*) Vaillant écrit ainsi le nom

que M. de Jussieu écrit CINAROCÉPHALES. Voyez ce mot. (H. CASS.)

CYNCHRAMUS. (*Ornith.*) L'oiseau désigné par ce mot et par ceux de *cychramos*, *cychramus*, *cenchramus*, paroît être le proyer, *emberiza miliaria*, Linn. (CH. D.)

CYNIPS, *Cynips*. (*Entom.*) Genre d'insectes hyménoptères, à ventre pédiculé, aplati, comprimé, à antennes en fil, non brisées, de dix à quinze articles au plus, à cuisses renflées, de la famille des abditolarves ou néottocryptes.

Ce nom de cynips est entièrement grec : κυνιψ ou κυνιψις. Il paroît qu'il indiquoit une sorte de mouche de chien. Linnæus l'a emprunté pour désigner d'autres insectes que ceux auxquels Geoffroy a donné ce nom. Le genre Diplolèpe est au contraire celui des cynips. De là est née une confusion assez grande entre les auteurs.

Nous réunissons, sous ce nom de cynips, la plupart des espèces comprises dans le même genre par Linnæus, et par M. Cuvier, dans son dernier ouvrage sur le règne animal distribué d'après son organisation. Ce sont les diplolèpes de Geoffroy, d'Olivier et de M. Latreille.

La plupart des espèces ont le corps ramassé, comme bossu, parce que leur corselet est voûté et plus élevé que la tête, qui est petite, et qui porte trois stemmates, entre les yeux qui sont ovales. Les ailes sont plus longues que le ventre, qu'elles embrassent un peu dans l'état de repos, comme cela se remarque aussi dans les mouches à scie ou tenthrèdes. L'abdomen est comprimé, comme caréné en dessous. Dans les femelles il offre une sorte de tronçature oblique, et une fente longitudinale, qui est l'extrémité d'une rainure où est logé ce que Geoffroy a nommé improprement l'aiguillon, mais qui n'est qu'une tarière très-déliée, formée d'une seule pièce, roulée en spirale à la base, et dont l'extrémité libre est creusée en gouttière, avec des dents latérales. C'est une sorte d'oviducte presque capillaire, dont la pointe est dirigée par les deux lames de l'abdomen, à peu près comme le sont les ouvriers qui soutiennent la pointe du foret, quand il est très-délié, et qu'il doit jouer au dehors de la pièce qu'il est destiné à percer.

Quand l'insecte a percé l'épiderme des végétaux pour y déposer un ou plusieurs œufs, il agrandit et prolonge l'ouverture,

et donne à sa tarière un mouvement de va-et-vient, qui fait mouvoir les dentelures comme les lames d'une scie, pour y faire une entaille plus grande. Il est probable que la plaie reçoit quelque humeur destinée à produire une sorte d'afflux des sucs du végétal vers le point de l'insertion; car bientôt après il se produit, selon les espèces de plantes et d'insectes de ce genre, des tumeurs ou végétations malades, des excroissances plus ou moins bizarres, mais assez constantes dans la disposition générale, que l'on nomme des galles, des bédégars.

On trouve de ces sortes de tubérosités sur diverses parties des végétaux; sur les feuilles, les pétioles, les rameaux, les tiges, les fleurs, les racines; et leur histoire sera exposée avec plus de détails à l'article GALLE.

Quelquefois ces galles sont isolées, simples, et chacune d'elles ne renferme qu'un œuf, qu'une larve ou une nymphe de cynips. D'autres fois la mère a déposé ses œufs d'une manière plus ou moins régulière, les uns à côté des autres, sur une sorte de modèle ou de type, qui est à peu près toujours le même. Il en est qui ont la figure de fruits, non-seulement pour la forme, mais pour la couleur; d'autres simulent des têtes de fleurs de synanthérées, comme celles dites en artichaut. Quelques unes imitent la mousse, comme le bédégar de l'églantier. On trouve quelquefois dans ces galles d'autres larves d'insectes parasites, qui, après s'être nourris des larves ou des nymphes de cynips, en sont sortis, et ont pu faire croire à quelques observateurs que ces insectes avoient donné naissance à ces sortes d'excroissances malades, qui offrent des cas de pathologie végétale très-curieux, et dont les physiologistes pourroient tirer beaucoup d'observations très-intéressantes; car le développement de ces tumeurs est très-rapide, et chaque espèce d'insecte saisit à point nommé l'époque où la végétation, dans chacune des plantes, se fait avec le plus d'activité, pour y déposer ses œufs.

Quoique les larves des cynips se développent très-rapidement, on les trouve long-temps sous l'état de nymphes, et même, dans nos climats, beaucoup d'espèces passent l'hiver sous cette forme. Elles n'éclosent, et ne paroissent sous leur dernier état, qu'au printemps, lorsque les jeunes tiges ou les feuilles sont en pleine végétation.

Il paroît que ces insectes jouent un très-grand rôle dans l'économie de la nature, parce qu'un très-grand nombre de plantes sont attaquées par des espèces différentes. Ainsi, par exemple, nos chênes de France sont affectés de ces sortes d'excroissances parasites, dans diverses parties, par plus de dix espèces différentes, qui toutes produisent des galles dont la forme est particulière.

Deux espèces de ce genre sont utiles à notre industrie. L'une d'elles est employée dans le Levant pour hâter et perfectionner les fruits du figuier. Une autre produit la noix de galle : on fait accumuler l'acide gallique et le *tanin* dans certaines excroissances qui nous viennent aussi du Levant, et qui servent à diverses teintures, principalement à celles du noir, et à l'encre pour l'écriture.

Nous allons indiquer quelques unes des espèces de ce genre très-nombreux, qui offriroit l'une des monographies les plus intéressantes pour les naturalistes, et les plus utiles pour la science. Il faut consulter à ce sujet le 12.^e Mémoire de Réaumur, dans le tome III, pag. 413, et les planches de 34 à 47.

Le CYNIPS DE LA GALLE; *Cynips gallæ tinctoria*, Olivier, Voyage dans l'Empire Ottoman, pl. 15. Fauve pâle, à duvet soyeux et blanchâtre; ailes à nervures brunes; le dessous du ventre d'un noirâtre poli.

Cet insecte, quel'on rencontre souvent desséché dans les galles du commerce, se trouve dans l'Asie-Mineure. Les Orientaux ont soin de récolter ces galles sur l'espèce particulière de chêne qui les produit, avant que l'insecte, qui y est renfermé, soit tout-à-fait développé. Ce sont celles que les marchands nomment galles vertes ou galles noires : elles sont plus petites et relativement beaucoup plus pesantes que les autres, d'un moindre prix que celles qu'on nomme blanches ou légères, et qui, le plus souvent, laissent apercevoir au dehors un petit trou rond par lequel l'insecte s'est échappé. Ces galles sont plus spongieuses et renferment une moindre quantité du suc analogue au *tanin*, lequel contient un acide particulier qui précipite le fer de la plupart des sels qui le contiennent, en lui faisant prendre une couleur noire foncée. On emploie quelquefois ces galles en médecine, soit en nature, soit en teinture alcoolique, comme astringentes et styptiques.

La plupart de ces galles, et les plus estimées, viennent de l'Anatolie et des environs d'Alep.

Le CYNIPS BAIES-DE-CHÊNE; *Cynips quercus baccarum*, Leach, *Nov. insect. Species*, fig. 14. Noir, à base des antennes et pattes jaunâtres.

Cette espèce se développe sous la face inférieure, ou à nervures saillantes, des feuilles de chêne; elle y produit des espèces de petites galles globuleuses, d'un beau rouge.

Le CYNIPS DE LA FEUILLE DE CHÊNE; *Cynips quercus folii*, Réaumur, tom. III, pl. 39, fig. 13 à 17. Noir, des lignes sur le corselet; les pattes grises; cuisses noires en dessous.

On trouve souvent sous les feuilles de chêne de grosses galles fongueuses, de la grosseur d'une petite cerise: c'est dans ces excroissances que se développe le cynips que nous indiquons d'après Réaumur.

Le CYNIPS DE PÉTIOLE DE CHÊNE; *Cynips quercus petioli*. Roesel l'a représenté tom. III; pl. 35, fig. 3, et Geoffroy le décrit sous le nom de cynips de la galle en grappe du chêne. Brun noirâtre, lisse; à pattes pâles, excepté les cuisses qui sont noires.

Il provient de petites galles rondes, dures, disposées par grappes sur les côtés des pétioles des feuilles du chêne.

Le CYNIPS DU PÉDONCULE; *Cynips quercus pedunculii*. Réaumur l'a figuré tom. III, pl. 40, fig. 1 à 6, et l'a très-bien décrit, même vol., pag. 441, sous le nom de galles des chatons du chêne, ou en grappes de groseille. L'insecte parfait est extrêmement petit.

Fabricius, d'après Linnæus, dit que l'insecte est très-petit, de couleur grise, avec une croix noire sur chaque aile.

Le CYNIPS DES RAMEAUX DU CHÊNE; *Cynips quercus ramuli*. Pâle, avec les ailes et l'abdomen noirs.

La galle qu'il produit est couverte d'un duvet blanc, laineux, et s'observe sur les jeunes branches du chêne.

On connoît plus de dix autres espèces de galles qui se développent sur le chêne, telles que celle en pomme, en artichaut, en bouton de chemise, en chapeau, en disques numismaux. Le saule, le hêtre, l'osier, l'érable, et beaucoup d'autres plantes, sont aussi attaqués par ces insectes, parmi lesquels nous citerons encore :

Le CYNIPS DU BÉDÉGAR; *Cynips rosæ*, Réaumur, tom. III,

Mém. XII. pl. 46, fig. 58, et pl. 47, fig. 1 à 4. C'est le diplolèpe du bédégar, Geoffroy, tom. II, pag. 310, n.° 2. Noir; pattes et abdomen rouillés; anus noir.

Cette espèce produit cette sorte de mousse ou d'excroissance chevelue que l'on observe sur l'églantier et le rosier. Les larves y sont réunies en grand nombre; elles s'y creusent des sortes de cellules arrondies où elles passent l'hiver sous la forme de nymphes. Autrefois on l'employoit en médecine comme astringent dans les diarrhées. (Voyez BÉDÉGUARD.)

Le CYNIPS DE LA TERRÊTE; *Cynips glechomæ*. Geoffroy et Réaumur l'ont décrit, et le dernier l'a figuré pl. 42 du Mémoire cité, fig. 1 à 5. Il est d'un brun noirâtre; le corselet est velu.

Il se développe dans les galles dures, arrondies, qui s'observent à la base des feuilles du lierre terrestre, *glechoma hederacea*, qui se déforment et deviennent frisées par cette végétation malade.

Enfin le CYNIPS DU FIGUIER; *Cynips psenes*. Linnæus a fait connoître cet insecte dans le tome I.^{er} des *Amanitates academicæ*, pag. 41. Il avoit été observé par Hasselquist, Forster; et, depuis, Olivier l'a également étudié dans le Levant, où on l'emploie pour la CAPRIFICATION, c'est-à-dire, pour hâter la maturité des figes. (Voyez ce mot.)

L'insecte parfait est noir luisant, avec les ailes sans taches.

Il y a encore au moins une vingtaine d'espèces connues dans ce genre, et un très-grand nombre de galles dont on ignore les insectes producteurs. (C. D.)

CYNIPSÈRES ou CINIPSÈRES, *Cynipsera*. (*Entom.*) M. Latreille avoit réuni sous ce nom de famille, dans le 3.^e volume des *Crustacés et des Insectes* de l'ouvrage de Sonnini, publié comme faisant suite à celui de Buffon, les leucopsides, chalcides, cynips et scellions. Voyez NÉOTOCRYPTES. (C. D.)

CYNOCÉPHALE (*Mamm.*), nom tiré originairement du grec *κυνόκεφαλος*, qui signifie tête de chien. Les Latins en firent *cynocephalus*, et nous en avons fait cynocéphale. Il n'est pas aisé de décider à quelle espèce de singe ce nom avoit été appliqué par les anciens. La plupart des commentateurs, et Buffon lui-même, ont cru que c'étoit à une espèce particulière de magots. Ils se foudoient principalement sur un passage d'Aristote, liv. II, chap. 13, où il est dit que les cyno-

céphalés ne diffèrent des pithèques, qui n'ont point de queue, que par un museau plus allongé, plus semblable à celui des chiens, par des dents plus fortes, une taille plus grande, et plus de férocité. Quant au nom de pithèque, on le réserva pour une autre espèce de magots; car Buffon observoit fort bien que l'orang-outang ni les gibbons, qui sont aussi privés de queue, ne pouvoient avoir été connus des Grecs, et l'on peut en dire autant du joco, quoique cette espèce habite l'Afrique. Mais, par ses observations récentes sur le singe disséqué par Gallien, M. de Blainville a montré que le pithèque des anciens étoit notre magot, et nous ne connoissons que cette seule espèce : d'où il suit que la question sur le quadrumane, auquel les Grecs donnoient le nom de cynocéphale, reste tout entière.

Aristote n'est pas le seul auteur ancien qui ait parlé de ces singes à tête de chien; mais, en consultant ceux qui en ont encore dit quelque chose, on n'arrive pas à des résultats plus précis. Agathanchides, qui paroît avoir été copié par Diodore de Sicile, rapporte que ces singes se trouvent en Ethiopie, qu'ils sont semblables à des hommes mal faits, que leurs cris ressemblent à nos gémissemens, qu'on ne peut parvenir à les apprivoiser, qu'ils ont un regard effrayant, et que les femelles ont leur *matrice à l'extérieur*, durant toute leur vie; ce qui signifie sans doute que les parties de la génération, chez ces femelles, sont environnées de ces exubérances monstrueuses et gonflées de sang, qu'on observe chez les femelles de quelques espèces de singes, à l'époque du rut.

Strabon nomme ces animaux, sans rien ajouter de propre à les caractériser.

Pline se borne à dire que les cynocéphales sont des singes d'un naturel plus féroce que les autres singes.

Enfin, Elien, *de Nat. Anim.*, qui parle des cynocéphales en plusieurs livres de son ouvrage, ne rapporte aucune particularité de leur organisation qui puisse faire reconnoître l'espèce à laquelle ils appartiennent. Seulement, bien loin de dire avec Diodore que ce sont des animaux intraitables, il raconte qu'en Egypte on en voyoit qui avoient appris à distinguer les lettres, et à jouer de la flûte et de la *cythare*.

En ne recourant pas à d'autres sources, il est donc évident

qu'on ne pouvoit guère arriver à des résultats différens de ceux auxquels Buffon s'est arrêté, c'est-à-dire, que le cynocéphale étoit une espèce de pithèque, de magot. Mais, aujourd'hui que l'erreur de Buffon est à peu près constatée, nous retombons dans le vague des conjectures. Nous éviterons cependant de nous y abandonner, et nous nous bornerons aux réflexions suivantes.

Si de nos jours, égarés, il est vrai, par les noms de pithèque et de cynocéphale, les naturalistes ont été conduits à faire deux espèces de singes sans queue, en séparant, comme on sait qu'ils l'ont fait, faute d'observations exactes, les femelles et les jeunes magots, des magots mâles et adultes, il seroit bien possible que les anciens, qui ne décrivoient rien et ne recevoient les noms des animaux que par tradition, eussent commis la même erreur, et que, pour quelques uns d'entre eux, le magot femelle et le magot mâle dans son jeune âge eussent été le pithèque, et que le magot mâle, entièrement développé, eût été le cynocéphale. Alors s'expliquent fort naturellement une partie de ce qui peut paroître contradictoire dans ce que nous venons de rapporter, les caractères par lesquels Aristote distingue ces singes, ce que dit Elien de la facilité avec laquelle on instruit les derniers, et la férocité que Plin et Strabon leur attribuent : les magots femelles et les jeunes mâles sont, en effet, très-susceptibles d'une certaine éducation, et il est peu de singe plus méchant et plus intraitable que le magot mâle adulte.

Cependant cette supposition ne suffiroit pas encore pour rendre raison de ce nom de cynocéphale, qui ne conviendroit point du tout au magot, à aucune époque de sa vie, et qui au contraire convient si bien aux espèces d'une classe entière de singes, dont le museau allongé se rapproche en effet beaucoup de celui des chiens, et que les anciens connoissoient incontestablement. Il n'est presque aucun monument égyptien sur lequel on ne trouve représenté avec beaucoup d'exactitude des singes à tête de chien, de véritables cynocéphales; et les noms de *cepus* et de *sphingia* étoient certainement les noms propres de deux espèces de ce genre : les récits des auteurs les font connoître pour tels, et on reconnoît sans peine des singes à tête de chien désignés sous ces noms sur la mosaïque de Palestine. D'un autre côté, on sait que le cynocéphale étoit adoré à Hermo-

polis, et ce sera, peut-être, dans les monumens qui restent de cette ancienne ville, qu'on trouvera la solution du problème qui nous occupe.

Dans le vague qui régnoit sur la détermination du cynocéphale des anciens, les auteurs systématiques ont, dans des temps modernes, employé ce nom arbitrairement, tantôt comme nom générique, tantôt comme nom d'espèce. Johnston l'a appliqué à un singe à queue qui, suivant toute vraisemblance, étoit le même que le macaque de Buffon : Brisson le donne à l'un de ses singes, au magot, et à un de ses cercopithèques, à notre babouin ; et il fut suivi en ce dernier point par Linnæus, Erxleben, Gmelin, etc., etc. : enfin M. Brongniart l'a donné au grand papion de Buffon, etc. D'un autre côté, MM. Geoffroy et G. Cuvier, dans le travail qu'ils ont fait en commun sur les singes, employant ce mot d'une manière générique, s'en servent pour désigner en latin leur division des magots ; et M. G. Cuvier l'a appliqué récemment, dans son dernier tableau du Règne animal, à la subdivision de ses babouins qui contient le papion de Buffon, le *simia poraria* de Bodaert, le tartarin de Belon, et notre *simia leucophea*.

Nous l'emploions également comme nom générique, mais dans toute l'étendue de l'application dont il est susceptible, c'est-à-dire pour tous les singes dont le museau est, comme celui des chiens, terminé par les narines, mais sans muë. Avec ce seul caractère, en effet, on peut rapprocher l'un de l'autre tous les singes qui se ressemblent essentiellement.

Les cynocéphales ont quatre incisives, et deux canines à chaque mâchoire ; deux fausses molaires et cinq molaires, dont deux à quatre tubercules, et la dernière à cinq, c'est-à-dire, terminée par un talon à la mâchoire inférieure. Leurs pieds ont cinq doigts, et les pouces sont séparés aux pieds de derrière comme à ceux de devant : leurs quatre jambes sont d'égale longueur. Ils ont des abajoues et des callosités, et leurs fesses sont nues : leurs narines se prolongent, comme nous l'avons dit, jusqu'à l'extrémité du museau ; mais elles ne sont point entourées d'un appareil glanduleux, d'un musle, comme chez les makis.

Les principaux de ces caractères génériques pourroient

convenir aux MACAQUES. (Voyez ce mot.) Ces singes, en effet, ne diffèrent guère des cynocéphales que par une taille généralement plus petite, et par des narines qui, ne se prolongeant pas jusqu'à l'extrémité du museau, mais s'ouvrant sur les côtés, à peu près comme deux simples fentes, donnent à ces animaux une physionomie assez particulière : aussi nous avons cru devoir en traiter ici dans un article séparé, quoique dans un ouvrage méthodique ils nous paroissent bien, les uns et les autres, ne devoir former que deux subdivisions du même genre, comme nous l'avions indiqué dans notre travail sur les dents.

Les cynocéphales, en général, approchent de la taille de nos plus grands chiens. Leurs doigts sont réunis par une extension de la peau jusqu'à la seconde phalange, et leurs pouces, aux deux extrémités, s'écartent considérablement des autres doigts; ceux des pieds de devant sont très-courts, et dans la marche ces animaux ne posent à terre que les doigts; leurs ongles sont alongés et ployés en gouttières, miucés et non terminés en pointe. La queue varie pour la longueur; elle se relève à sa base dans l'étendue de deux à trois pouces; dès qu'elle dépasse cette mesure, tout le reste tombe, et ne paroît pas susceptible de mouvement : c'est en effet, chez eux, un organe sans influence.

Leur tête a toujours été comparée à celle des chiens ou à celle des ours. Le front est entièrement effacé. Des crêtes surcilières, très-avancées, couvrent les yeux, dont la pupille est ronde et le cercle qui l'entoure brun. Deux côtes saillantes, un peu arquées, occasionées par le grand développement des os maxillaires supérieurs, sont placées sur les joues de chaque côté du nez et dans la même direction que lui. Les paupières sont semblables à celles de l'homme. La conque externe de l'oreille diffère de la nôtre par le grand développement du lobule et par l'alongement en pointe de sa partie supérieure. L'hélix se termine à cette pointe, et n'existe pas postérieurement; une dépression assez profonde se remarque au milieu du lobule, et présente une éminence qui ne se trouve pas dans l'oreille de l'homme. Les narines sont ouvertes en avant et très-dilatées. Dans plusieurs espèces, elles sont séparées à leur partie supérieure par une échancrure assez marquée. La langue est fort

Douce, très-extensible, et les lèvres sont à peine apparentes, mais fort mobiles. La bouche a, comme l'on sait, dans son intérieur, deux cavités de chaque côté, nommées **ABAJOUES**. (Voyez ce mot.)

L'organe principal du toucher réside dans les mains et dans les doigts; ces parties ont la même organisation extérieure que chez l'homme. Les cynocéphales ont une singulière adresse pour ramasser les plus petits corps, et ils se servent souvent du bout de leurs doigts pour les palper.

Les organes génitaux m'ont paru avoir chez tous les mâles la même structure. La verge est terminée par un gland piriforme, dont l'ouverture est en dessus; dans l'état de repos, elle se retire entièrement et se cache dans le scrotum; il n'y a point de prépuce proprement dit, et, à l'époque de la puberté, le scrotum prend un grand développement, et les testicules y descendent.

La vulve ne se montre au dehors que par une simple ouverture longitudinale: on n'y aperçoit aucune trace de nymphes ni de lèvres, et le clitoris, placé fort au-dessous de l'ouverture du vagin, est plus ou moins allongé; mais, en général, je ne l'ai jamais vu dépasser deux à trois lignes. A l'époque du rut des femelles, c'est-à-dire, chaque mois, lorsqu'elles ne sont pas pleines, il se manifeste à la vulve, et dans toutes les parties environnantes, une accumulation de sang, qui occasionne quelquefois des exubérances monstrueuses, et ordinairement, vers la fin du rut, une menstruation plus ou moins abondante. Les mamelles, toujours au nombre de deux, sont placées sur la poitrine.

Ces animaux s'accouplent à la manière de tous les autres mammifères; seulement le mâle empoigne les jambes de sa femelle au-dessus des talons avec ses mains postérieures.

Je ne sache pas qu'on connoisse aucune autre circonstance de l'histoire de ces animaux relative à la génération.

Le pelage ne se compose que d'une sorte de poils, et il est assez touffu; les parties inférieures du corps en sont moins fournies que les parties supérieures, où les couleurs sont plus vives. Chez tous, les poils sont gris de cendre à leur base: pour le reste, ceux qui garnissent les parties supérieures sont alternativement colorés d'anneaux d'un jaune plus ou moins pâle et

de noir ; mais les anneaux de l'une ou de l'autre de ces couleurs peuvent être plus ou moins étendus : lorsque les noirs dominent, les animaux ont cette teinte ; si cette couleur se mélange également avec le jaune brun, le jaune pur ou le jaune pâle, la teinte devient marron verdâtre, ou grisâtre, etc. La face et les mains n'ont ordinairement qu'un très-petit nombre de poils. Les couleurs de la peau diffèrent suivant les espèces ; seulement les fesses sont toujours rouges.

Les cynocéphales, excepté le pongo, qui, suivant les observations récentes de M. G. Cuvier, est peut-être l'orang-outang adulte ; les cynocéphales, dis-je, sont, de tous les quadrumanes, les plus grands et les plus forts. Leurs longues jambes, leur corps trapu, surtout aux parties antérieures, leurs mouvemens décidés et brusques, annoncent leur vigueur et leur agilité ; et à leur tête alongée comme celle des chiens, mais beaucoup plus forte et portée dans les épaules ; à leurs yeux rapprochés, dirigés en avant et profondément cachés sous un sourcil épais ; à leurs canines aussi fortes que celles des plus grands carnassiers ; à leur voix tantôt aigre, tantôt semblable à l'aboiement d'un chien, ou au grognement d'un cochon, on reconnoît le naturel méchant et brutal qui les caractérise.

Ces animaux se tiennent habituellement sur leurs quatre pattes, et ce n'est qu'avec peine qu'ils marchent sur leurs pieds de derrière ; mais ils grimpent aux arbres avec la plus grande facilité, et s'élancent de branches en branches avec une adresse et une légèreté qui ont toujours étonné ceux qui en ont été les témoins.

Leur nourriture principale se compose de fruits, de graines, d'insectes. Ils la prennent en la ramassant avec leurs lèvres, ou en la portant à leur bouche avec leur main ; ils boivent en humant, comme tous les animaux à lèvres extensibles ; et, comparativement à la grandeur de leur corps et à leur extrême activité, ils mangent peu. On connoît leur lubricité ; et ce sont des animaux mal nourris, et sous l'influence de nos climats froids et humides, qui nous en donnent la preuve. Que doit-il en être dans ces contrées brûlantes de la zone torride, où ces animaux trouvent constamment une nourriture abondante et substantielle ! Aussi des voyageurs dignes de foi assurent qu'il est dangereux pour

une femme, en Afrique, de s'exposer près des lieux qu'habitent ces grandes espèces de singes, et qu'on en a vu enlever des négresses, et les conserver au milieu d'eux, pendant plusieurs années, en les nourrissant avec soin. Chaque troupe, à ce qu'il paroît, est établie dans un canton qu'elle n'abandonne qu'à la dernière extrémité, et où elle ne souffre l'établissement d'aucune autre, et surtout d'aucune espèce différente de la sienne. C'est une propriété qu'elle défend même contre les hommes. S'il en paroît quelques-uns, à l'instant ces animaux s'appellent, se réunissent, et par les démonstrations les plus menaçantes et les cris les plus aigus, ils cherchent à les effrayer : si ces moyens sont impuissans, ils les assaillent de pierres, de branches d'arbres, et les couvrent même de leurs excréments. On ne parvient presque jamais à s'en défaire que par la force, et le bruit des armes à feu ne les effraie point. Lorsqu'ils s'approchent des habitations, ils y causent des ravages considérables ; et l'on rapporte qu'ils disposent tout avec beaucoup d'instinct pour être avertis du moindre danger, et pour exécuter leurs rapines sans perte de temps et en toute sûreté. Leur vie paroît devoir être assez longue, à en juger par la lenteur de leur accroissement ; ils ne commencent à être adultes que vers leur sixième ou leur huitième année : ce qui porteroit la durée de leur existence à environ cinquante ans, en supposant, entre les différentes périodes de leur développement, les mêmes rapports que ceux qu'on observe dans les mêmes circonstances chez la plupart des autres mammifères. Dans leur extrême vieillesse, ils deviennent hideux par la laideur de leur figure, par les proportions disgracieuses de leur corps, et par les embarras de leurs mouvemens.

Les femelles ont la taille plus petite et les mœurs plus douces que les mâles ; leurs canines ne dépassent guère les incisives, et l'on parvient quelquefois à les apprivoiser. Sous tous les autres rapports elles ressemblent aux mâles.

Les jeunes ne diffèrent guère des adultes que par la grandeur et par les proportions plus raccourcies de la tête. Ce dernier caractère, par l'expression plus douce qu'il donne à la physionomie, a occasionné des erreurs assez graves dans la détermination des espèces : on a été conduit à en faire plusieurs, parce que l'on avoit sous les yeux des individus

d'âges différens. Leur tête n'acquiert ses proportions définitives que lorsque les dernières molaires se sont développées, c'est-à-dire, vers la huitième ou la dixième année, et c'est alors aussi que les canines ont atteint toute leur grandeur. Jusqu'à l'époque de la puberté, les fesses conservent une couleur livide, le scrotum ne se montre point, et les testicules restent cachés; mais les désirs se manifestent chez eux bien avant cette époque, et ces animaux s'épuisent bientôt, à force d'excès, dans l'isolement et l'inactivité où on est obligé de les tenir en esclavage, si on les abandonne à eux-mêmes.

Le caractère de ces animaux est en parfaite harmonie avec leurs autres facultés. Leur méchanceté brutale se montre dans toutes les occasions. Ils ne s'attachent pas même à ceux qui les nourrissent. Lorsqu'ils sont pressés par un désir, ils sollicitent vivement pour qu'on le satisfasse, et s'ils peuvent atteindre la main qui les sert, c'est ordinairement pour la déchirer de leurs dents ou de leurs ongles.

Chez des animaux carnassiers, tels que le lion, l'hyène ou le loup, on trouveroit une raison suffisante à cette férocité dans leurs appétits et le besoin qu'ils ont de se nourrir de sang: on la concevroit encore chez des animaux que la crainte agiteroit, et qui seroient portés à nuire pour empêcher qu'on ne leur nuise. Aucune de ces raisons ne peut motiver le penchant cruel des cynocéphales; ils font le mal sans nécessité, sans qu'ils aient à en prévenir aucun, et sans qu'ils puissent en profiter. Il semble qu'une haine aveugle contre tout ce qui a vie entre dans l'essence de leur nature; on diroit même qu'ils portent ce sentiment contre tout ce qui existe: car on les voit déchirer, feuille à feuille, les plantes dont ils se nourrissent. Assurément, il seroit assez difficile de décider, par la considération des causes finales, quel peut être le but d'une telle existence; mais, par une bizarrerie apparente, plus grande encore, ce besoin de mal faire, trait fondamental du caractère de ces animaux, ne se montre pas constamment: le penchant au mal ou au bien ne semble être chez eux que l'effet d'un caprice. La plus légère cause le fait naître ou disparaître. Ce cynocéphale, qui étoit en fureur contre vous, vient tout à coup vous témoigner un sentiment affectueux qu'un instant verra se transformer en un nouvel accès de haine.

Dans leur première jeunesse, les coups parviennent quelquefois à leur inspirer des craintes et à les morigéner ; mais , lorsqu'ils ont acquis toute leur force, il n'existe plus à leur égard aucun moyen de correction , pour peu qu'on ait laissé de liberté à leurs mouvemens. L'homme le plus agile ne pourroit les vaincre ni même leur résister : lorsque la colère les emporte , ils joignent à une force musculaire extrême , une impétuosité que rien n'égale ; et en même temps qu'ils empoignent de leurs quatre mains, ils déchirent tout ce qu'ils rencontrent avec les énormes canines dont leur gueule est armée. Un homme aux prises avec un ours pourroit plus aisément sortir vainqueur de la lutte , que celui qui combattoit un cynocéphale irrité.

Ces animaux ne sont pas même susceptibles d'affection dans le sentiment qui semble en être le plus inséparable , dans l'amour ; ils n'ont de ce sentiment que les désirs , mais les plus brutaux et les plus dégoûtans : à l'aspect des hommes , et surtout des femmes , qu'ils apprennent à distinguer par l'odorat , tout autre objet leur devient étranger ; leurs gestes , leurs regards , leur voix , tout en eux témoigne la violence de leurs appétits , et leur emportement n'a plus de mesure , si l'on cherche à exciter leur jalousie.

Au sujet de ces appétits , je ne dois pas passer sous silence une observation que j'ai eu occasion de répéter plusieurs fois , et qui pourra trouver son application ailleurs. Lorsque les cynocéphales sont renfermés dans des loges assez grandes pour qu'ils puissent se soustraire au châtement , il arrive toujours qu'ils se procurent seuls les plaisirs de l'amour ; alors ils se livrent à ce désordre presque sans mesure , et ils le font dès leur première jeunesse , si , par une cause quelconque , leur développement physique éprouve de la gêne. Au contraire, lorsqu'ils sont placés dans des cages assez étroites pour qu'on puisse les atteindre et les frapper , dès qu'on les voit disposés à mal agir , ils finissent par ne plus éprouver que des désirs modérés qu'ils n'ont même plus le besoin de satisfaire. On obtient ce résultat d'autant plus aisément , que ces animaux se portent mieux ; et il est rare qu'il en résulte des accidens. On sait pourtant qu'ils sont portés à ce désordre par le grand développement des organes sécrétoires de la semence : tant il est vrai que la nature ne laisse presque jamais d'excuse légitime aux excès.

Ces traits ont été pris, en grande partie, sur des animaux en captivité. Ceux qui sont relatifs à l'intelligence et au caractère sont différens, sans doute, de ceux sous lesquels ces animaux auroient paru dans la liberté de la nature ; mais ils n'en sont pas moins vrais, et ne servent qu'à mieux faire connoître les êtres qui les présentent. C'est en plaçant les animaux dans des rapports différens qu'on force leur naturel à se manifester ; et il falloit peut-être placer les cynocéphales dans la dépendance immédiate de l'homme, pour nous apprendre que des animaux dont les fruits sont la principale nourriture, et qui se réunissent en grandes troupes, sont plus intraitables que ceux qui sont poussés à se nourrir de proie, et qui vivent toujours solitaires.

Sans révoquer en doute ce que les voyageurs nous ont rapporté des mœurs de ces singes, il n'en est pas moins certain que, malgré leur intelligence, ils sont peu susceptibles de l'éducation que la contrainte commence, et à laquelle tant d'autres animaux se sont soumis : non pas que l'intelligence des cynocéphales soit altérée par l'impatience de l'esclavage, et que le désir de recouvrer leur liberté ne laisse plus en eux de place à d'autres sentimens ; ils s'habituent sans peine à la captivité la plus étroite, et finissent par ne faire aucun effort pour s'y soustraire et par y jouir de la plus entière sécurité. C'est donc à d'autres sources qu'il faut chercher les causes des phénomènes qu'ils nous présentent, et qui sembleroient faire exception à cette règle généralement établie, que les animaux deviennent d'autant plus facilement domestiques, qu'ils sont plus intelligens et plus fortement portés par leur naturel à vivre en société.

Ces causes me paroissent résider dans la vivacité et la variété des impressions dont ces singes sont susceptibles. La domesticité est une habitude ; et pour qu'une habitude quelconque s'établisse et s'enracine, il faut nécessairement de la durée dans la cause qui la produit : or, toute succession rapide d'impressions diverses est un obstacle insurmontable à l'habitude ; et la société que ces animaux forment entre eux tenant à une disposition naturelle, on peut bien en conclure qu'ils ont besoin de vivre réunis ; mais ce besoin est indépendant des qualités nécessaires pour que l'homme en devienne l'objet.

La vivacité des impressions n'a rien, au reste, d'incompa-

tible avec la promptitude et la justesse du jugement, qui paroissent naturelles aux cynocéphales, comme à tous les autres singes; elles le seroient davantage avec sa force et son étendue des combinaisons. Aussi, sans rejeter entièrement les récits des voyageurs, nous pensons qu'on peut justement élever des doutes sur leur exactitude, pour tout ce qui tient aux détails qui supposent des jugemens d'un certain ordre. Peu d'hommes se sont préparés à l'observation des animaux, et savent nous les montrer tels qu'ils se présentent; ils ne nous rapportent guère que l'extrait de ce qu'ils ont vu, et cet extrait se compose de ce qui leur a paru le plus important, c'est-à-dire, de ce qu'ils sont habitués à voir dans l'homme. C'est, sans contredit, à cette erreur qu'il faut attribuer les idées qui dominent généralement sur la nature de l'intelligence des brutes, et par conséquent les difficultés qu'on éprouve toutes les fois qu'on veut exprimer sur ce sujet des idées nouvelles. En effet, pour traiter clairement cette matière, il faudroit en quelque sorte établir une nouvelle science et un nouveau langage; car, le moyen de se faire entendre en parlant de l'intelligence des animaux avec un langage qui n'a été fait que pour l'intelligence de l'homme, et pour cette partie seulement de son intelligence qui le sépare de la brute et en fait un animal raisonnable! Il n'est aucun mot de notre langue destiné à exprimer une action intellectuelle, qui ne suppose l'idée de la volonté: le mot action lui-même en est inséparable, et si pour vouloir il faut connoître, jamais la faculté de vouloir ne fut le partage de la brute; c'est-à-dire que nous n'avons pas même un mot exact pour exprimer ce qu'il faudroit entendre par ce que nous appelons improprement les actions des animaux.

Nous demandons grâce pour ces réflexions, qui sont peut-être tardives, puisque nous avons déjà été conduits à juger les actions de quelques animaux avec des principes très-différens de ceux qui sont communément admis; mais nous devons nous justifier du silence que nous gardons, faute de faits exacts, sur l'intelligence de ceux qui nous occupent ici, et qu'on est habitué à placer, sous ce rapport, immédiatement à côté de l'homme.

Tous les cynocéphales sont originaires des contrées les plus chaudes de l'Afrique.

Ce genre ne comprend encore que six espèces. Nous avons

possédé vivans plusieurs individus de cinq d'entre elles, et nous avons eu occasion de voir aussi vivant et de faire peindre un mâle adulte de la sixième; nous n'en parlerons donc que d'après nos propres observations.

Quatre de ces espèces ont des queues assez longues, et deux n'ont que des queues très-courtes. Ces deux dernières se distinguent encore des autres par des naseaux un peu moins prolongés en avant, ce qui donne un air particulier à leur physionomie. Quelques auteurs ont cru devoir, par la considération de la queue, en faire un sous-genre; nous nous bornerons à les décrire après les autres, sans les en séparer par un nom commun: la queue est, chez les cynocéphales, un organe de trop peu d'importance pour que des différences dans sa longueur puissent donner autre chose que des caractères spécifiques. Il en est de même d'un peu plus ou d'un peu moins de saillie dans les cartilages des narines, quand d'ailleurs l'organe de l'odorat n'en est point modifié; et, pour tout le reste, pour l'organisation et le naturel, tous les cynocéphales se ressemblent.

LE PAPION: *Simia sphynx*, Schreb.; Buff., t. XIV, pl. 13. Daubenton a décrit avec beaucoup d'exactitude cette belle espèce de cynocéphale. Sa queue lui descend jusqu'au milieu des jambes. Toutes les parties supérieures de son corps sont tiquetées de brun et de noir, c'est-à-dire, que les poils sont couverts, dans la portion qui se voit à l'extérieur, de petits anneaux d'égale étendue et alternativement noirs et jaune-soncé. La peau de la face et des mains est entièrement noire, et le dessus des paupières est blanc: nouveau trait caractéristique qui fait aisément distinguer ce cynocéphale de tous les autres. Ses narines ont cela de particulier, qu'elles s'avancent obliquement au-delà du museau par le prolongement de leur partie supérieure, qui est suivie dans cette direction par les cartilages latéraux.

Toutes les parties inférieures sont de la même couleur que les supérieures, mais plus pâles, et la teinte brune est plus uniforme. Enfin, les côtés des joues sont garnis de poils fauves. Les femelles et les jeunes ont tous ces caractères.

Cette espèce est originaire des régions moyennes d'Afrique. On ne possède rien sur ses mœurs et son caractère qui lui soit

particulier; elle n'a point été étudiée dans son état de nature, et ne l'a été que fort peu en esclavage.

Le BABOUIN : *Simia cynocephalus*, Linn. (Ce cynocéphale n'a point été figuré.) Cette espèce n'a jamais été décrite exactement et de manière à la faire aisément distinguer des autres. C'est avec l'espèce précédente qu'elle a été confondue, et c'est la seule avec laquelle elle pouvoit l'être. Elle s'en distingue cependant par des caractères importants. Sa queue ne dépasse pas les cuisses. Sa face et ses oreilles sont d'une couleur de chair livide, un peu plus claire autour des yeux : les narines ne s'avancent point au-delà du museau, et les cartilages latéraux, un peu échancrés dans leur milieu, restent, dans cette partie, en arrière de la cloison moyenne. Les parties supérieures du corps sont lavées de verdâtre et de noir, c'est-à-dire, que les poils ont alternativement des anneaux jaunes et noirs assez larges. Les côtés des joues sont garnis de poils blancs jaunâtres, et cette couleur s'étend jusque sous le cou.

Les parties inférieures sont plus pâles que les supérieures, et presque blanches chez les jeunes individus.

Cette espèce n'a pas été plus complètement étudiée que la précédente. Elle est aussi originaire des régions de l'Afrique situées au-delà de l'Atlas.

Le CYNOCÉPHALE NOIR : *Simia porcaria*, Bodd.; Singe noir, Vaill., Deuxième Voyage en Afrique, t. XVII, pl. 3. Cette espèce se distingue bien de toutes les autres par la couleur de son pelage, qui est généralement noir verdâtre, parce qu'on rencontre quelques anneaux jaunâtres sur les poils qui sont, dans toute leur étendue visible, d'un noir de suie; les poils du cou, plus longs que les autres, forment une sorte de crinière; la face et les mains sont également noires, mais le dessus des paupières est blanchâtre, et il paroît que chez quelques individus on rencontre parfois une tache blanche sur la poitrine. Cette particularité appartient à l'individu décrit par Boddaert, ce qui a servi à quelques auteurs pour en faire une espèce distincte. La queue descend jusqu'au bas des jambes, et le nez se prolonge comme celui du papion.

Cette espèce est une de celles qui ont les parties cérébrales les moins développées : le crâne ne s'élève que très-peu au-dessus des yeux. Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance : c'est elle

que Kolb a eue vraisemblablement en vue dans l'histoire qu'il fait des grands singes qui, de son temps, dévastoient les jardins du Cap.

Les jeunes et les femelles ressemblent entièrement aux mâles pour les couleurs.

Le TARTARIN : *Simia hamadrias*, Linn., *Atlas* ; Buff., t. XIV, pl. 18. La couleur générale de ce singe est d'un gris verdâtre ; son caractère principal consiste dans la belle crinière qui lui enveloppe les épaules ; les poils de ses joues sont un peu plus blanchâtres ; sa face et ses mains sont d'une couleur de chair livide, et sa queue lui descend jusqu'au milieu des jambes ; ses narines ne se prolongent pas au-delà du museau, et se rapprochent pour la forme de celles du babouin.

C'est une des espèces qui ont le plus souvent été décrites ; cependant on n'en connoit encore que très-imparfaitement l'histoire. On la dit originaire de l'Arabie.

Le MANDRILL : *Simia maimon*, Linn. ; Buff., t. XIV, pl. 16 et 17 ; Ménagerie du Muséum. L'espèce du mandrill est une de celles qu'on amène le plus fréquemment en Europe des côtes occidentales de l'Afrique, où elle se trouve en très-grande abondance. Elle est fort remarquable et très-bien caractérisée par sa face noire, son nez rouge, et surtout les deux côtes bleues et ridées qui garnissent ses joues.

Les parties supérieures de son corps sont d'un brun verdâtre assez uniforme, les inférieures sont blanches ; les membres sont grisâtres, et la peau des mains est noire ; la queue n'a que deux à trois pouces d'étendue : les narines sont ouvertes un peu en arrière, c'est-à-dire, que leurs parties supérieures n'avancent pas autant que les inférieures : du reste, les mandrills ressemblent aux autres cynocéphales. Les femelles sont semblables aux mâles, et les jeunes ont tous les caractères des adultes.

Tous les mois, chez les femelles, à l'époque du rut, les parties gonflées présentent une protubérance piriforme, dont la partie la plus étroite est au clitoris.

Le DRILL ; *Simia leucophea*, Nob., Ann. du Mus., t. IX, pl. 37. (C'est la figure d'une très-jeune femelle, et on n'en a point encore d'autre, si ce n'est peut-être celle du yellow baboon de l'auand, qui est fort mauvaise.)

Cette espèce ne diffère guère de la précédente que parce que sa face est entièrement noire, sans aucune apparence de bleu ; son pelage est un peu plus verdâtre, et ses parties inférieures sont plus colorées. Ce sont là les seuls caractères essentiels par lesquels les drills se distinguent des mandrills. J'en ai vu trois individus : un mâle et une femelle adultes, et une femelle très-jeune. Ils se ressembloient tous, excepté par les couleurs, qui, chez les jeunes, étoient beaucoup plus jaunâtres que celles des adultes ; et, à l'époque du rut, la protubérance qui se manifestoit aux parties génitales de la femelle étoit composée de deux portions distinctes, une très-grande située aux parties supérieures, et une plus petite située au-dessous, et qui n'étoit séparée de la première que par un simple étranglement. Le naturel de ces animaux ressembloit aussi beaucoup à celui des mandrills. Le nom latin de *leucophea* a été donné à cette espèce, parce qu'elle ne reposoit, dans l'origine, que sur un jeune individu auquel il convenoit ; il n'est plus exact, et si nous ne le changeons pas, c'est pour éviter l'inconvénient de la multiplicité des noms, beaucoup plus grand que celui de leur exactitude. (F. C.)

CYNOCÉPHALE BLANC. (*Ichthyol.*) Klein a donné au requin le nom de *cynocephalus albus*. Voyez CARCHARIAS. (H. C.)

CYNOCÉPHALE GLAUQUE. (*Ichthyol.*) Klein a donné au requin bleu le nom de *cynocephalus glaucus*. Voyez CARCHARIAS. (H. C.)

CYNOCEPHALION. (*Bot.*) Voyez CATAPHYSIS, PULICAIRE. (J.)

CYNOCÉPHALUS. (*Bot.*) Suivant Daléchamps, Pline nommoit ainsi le muffle ou muffle de veau, *antirrhinum majus*. (J.)

CYNOCHALE (*Bot.*), un des noms grecs donnés anciennement à la renouée, *polygonum*, cité par Ruellius. (J.)

CYNOCRAMBE. (*Bot.*) Diverses plantes ont porté anciennement ce nom. Gérard le donnoit à la mercuriale tomenteuse ; Césalpin, à deux arroches ; Lonicer, à un apocin, *apocinum androsæmifolium* ; Pona et C. Bauhin, à la plante que Dioscoride nommoit ainsi, et qui est maintenant la *theligonum cynocrambe*. Dans plusieurs éditions de Linnæus, ce nom est écrit *conocrambe* par erreur. (J.)

CYNOCTONUM (*Bot.*), Gml., *Syst. Nat.* ; Walth., *Fl. Carol.*, 108. Genre établi par Waltherius, pour deux plantes de la

Caroline qui, d'après Michaux, doivent être rapportées au genre *Ophiorhiza*. Voyez OPHIORHIZE. (POIR.)

CYNOCTONUM. (Bot.) Dioscoride dit qu'on donne ce nom et celui de *lycoctonum* à un aconit commun dans l'Italie, qui est probablement l'*aconitum lycoctonum* des modernes. Ruellius, son traducteur, ajoute qu'il porte aussi le nom de *cyamos leucos*, et, chez les Romains, celui de *coloniestrum*. (J.)

GYNODON (Bot.), nom françois, proposé par Bridel pour désigner le genre de mousses décrit à l'article CYNODONTIUM. (LEM.)

CYNODON (Ichthyol.), un des noms du *sparus dentex* de Linnæus. Voyez DENTÉ. (H. C.)

CYNODONTIUM, *Cynodon*. (Bot.) Genre de plantes, de la famille des mousses, caractérisé par son péristome simple, formé de huit ou seize couples de dents seulement rapprochées; par son urne privée d'apophyse, et par ses fleurs terminales et hermaphrodites.

Ce genre comprend huit espèces, la plupart d'Europe. Deux seules se trouvent en France: ce sont les *cynodontium capilla-ceum*, et *longirostrum*, d'Hedwig et de Schwægrichen. Ce sont de petites mousses à tiges simples ou peu rameuses, à feuilles éparses ou disposées sur deux ou même quelquefois sur trois rangs. Leurs urnes sont ovales ou piriformes, droites ou penchées, garnies d'un opercule aigu, et recouvertes par une coiffe. Il n'existe point de *perichæcium*. Ces mousses se plaisent sur les rochers des montagnes et dans les endroits sablonneux.

Hedwig avoit d'abord nommé ce genre *swartzia*, puis *cynodontium*, nom que Bridel a changé en celui de *cynodontium*. Les fleurs hermaphrodites et terminales le distinguent du genre *Bidymodon*, avec lequel Swartz, Decandolle et plusieurs autres botanistes l'ont réuni, et il nous semble, avec raison. M. Palisot de Beauvois, dans son *Æthéogamie*, divise le *cynodontium* en deux genres: dans l'un, le *cynodontium*, l'urne est piriforme; dans l'autre, le *swartzia*, elle est ovale; mais actuellement il réunit ces deux genres aux *trematodon*, pour n'en plus faire qu'un, qu'il nomme *cynodontium* (Dict. d'Hist. nat. Déterv., édit. 2), et que M. Poiret décrit dans les Supplémens de l'Encyclopédie, partie botanique, au mot *Swartzie*.

Cependant le *trematodon* ne paroît pas devoir y être rapporté:

car le *trematodon longicollis*, qui croît en Caroline, aux lieux sablonneux, et qui constituoit d'abord le genre *Trematodon* de Richard et de Michaux, n'a pas les dents du péristome entières, comme le disent ces botanistes, mais bifides et distantes, selon l'observation de Bridel. En outre, ces dents sont garnies de stries, dans les intervalles desquelles sont de petits troüs. Bridel place cette mousse dans le genre *Dicranum*, près du *dicranum ambiguum*. Schwægrichen conserve le genre *Trematodon* qu'il fonde sur une autre espèce de la Guadeloupe, ayant les mêmes caractères, et annonce qu'on doit y réunir le *dicranum ambiguum* et plusieurs autres espèces du même genre. Ainsi le *trematodon* ne peut appartenir en aucun cas au genre *Cynodontium*, qui lui-même, à cause de ses nombreux rapports avec les genres *Trichostomum*, *Grimmia* et *Didymodon*, où il s'est déjà trouvé réuni, ne présente que de foibles caractères génériques, ce qui autorise à le supprimer. (LEM.)

CYNÆDUS. Voyez CINGÆDUS. (H. C.)

CYNOGLOSSE (Bot.), *Cynoglossum*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, monopétales, hypogynes, de la famille des boraginées de Jussieu, et de la *pentandrie monogynie* de Linnæus; dont les principaux caractères sont les suivans : Calice monophyllé, oblong ou campanulé, à cinq découpures; corolle monopétale, infundibuliforme, à limbe partagé en cinq lobes obtus, ayant l'orifice de son tube presque fermé par cinq petites écailles convexes et proéminentes; cinq étamines; un ovaire à quatre lobes, surmonté d'un style subulé, terminé par un stigmate échancré; quatre graines comprimées, bordées de dents, au fond du calice persistant.

Les cynoglosses sont des plantes herbacées, à feuilles simples, alternes, et à fleurs disposées en grappe terminale. On en connoît aujourd'hui quarante espèces, dont près de trente sont naturelles à l'ancien continent; neuf croissent en Amérique, et trois seulement sont indiquées dans la Nouvelle-Hollande. Nous nous bornerons ici à parler des plus remarquables.

Tournefort avoit formé un genre particulier, sous le nom d'*omphalodes*, des espèces de cynoglosses dont la corolle a le tube court, et le limbe plane, en roue, et dont les graines sont lisses, en forme de corbeille, dentées ou sinuées en leurs

bords. Linnæus n'ayant pas adopté cette division, tous les botanistes depuis lui, excepté Mœnch, ont regardé les omphalodès comme des cynoglosses. Nous ferons de même, et nous nous contenterons, pour les espèces que nous allons présenter, de diviser ce dernier genre en deux sections.

* *Vraies Cynoglosses : graines planes et rudes.*

CYNOGLOSSE OFFICINALE, vulgairement langue de chien : *Cynoglossum officinale*, Linn., *Spec.* 192; *Cynoglossum*, Blackw., *Herb.*, t. 249. Sa tige est droite, simple inférieurement, rameuse dans sa partie supérieure, haute de deux pieds ou environ, garnie de feuilles ovales-lancéolées, d'un vert blanchâtre en dessus, plus blanches encore en dessous et couvertes de poils. Ses fleurs sont rougeâtres ou bleues, veinées de rouge plus foncé, disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en grappes lâches et tournées d'un seul côté; elles ont les divisions de leur calice un peu aiguës. Les graines sont hérissées de pointes étoilées à leur sommet. Cette plante est commune sur les bords des bois et des champs, en France et en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, etc. Elle est bisannuelle.

La cynoglosse officinale passe pour être anodine, narcotique et légèrement astringente. La décoction de ses racines ou de ses feuilles est, dit-on, très-bonne dans les affections catarrhales, la diarrhée, la dysenterie, les hémorrhagies, etc.; mais en général on en fait peu d'usage de cette manière, et ce n'est guère que comme donnant son nom à des pilules que la cynoglosse est connue en médecine. Ces pilules sont sans doute très-calmanes et très-somnifères; mais elles doivent évidemment les propriétés dont elles jouissent à l'opium qui y entre en assez grande quantité.

CYNOGLOSSE DE MONTAGNE; *Cynoglossum montanum*, Lamk., *Dict. encycl.*, 2, p. 237. Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente; mais elle en diffère, parce qu'elle s'élève moins, parce qu'elle est presque glabre, seulement chargée de quelques poils épars, et parce que les divisions de ses calices sont obtuses. Elle croît dans les montagnes, en France et dans plusieurs autres parties de l'Europe.

CYNOGLOSSE A FLEURS VEINÉES; *Cynoglossum pictum*, Willd., *Spec.* 1, p. 761. Cette plante ressemble beaucoup à la cyno-

glosse officinale : mais elle paroît en différer constamment par ses feuilles plus étroites, chargées de poils courts, si nombreux que cela les rend entièrement blanchâtres; par les feuilles supérieures qui sont semi-amplexicaules : on la distingue aussi par la forme et la couleur des corolles, qui sont plus évasées, variant du rouge au bleu avec des veines plus foncées. Elle croît, sur les coteaux et sur le bord des chemins, dans le midi de l'Europe, et en France jusqu'aux environs de Tours et d'Orléans.

CYNOGLOSSE A FEUILLES DE PASTEL : *Cynoglossum glastifolium*, Willd., *Spec.* 1, p. 764; Desfont., *Coroll.* 27, t. 18. Sa tige est droite, haute d'un à deux pieds, garnie de feuilles lancéolées, glabres, parsemées de petits tubercules enfoncés; les inférieures très-obtuses, les supérieures un peu aiguës. Ses fleurs sont d'un bleu foncé, disposées en grappes lâches et terminales; elles ont les divisions de leur calice linéaires, un peu obtuses, serrées. Les graines sont membraneuses, en forme de cœur. Cette plante a été trouvée dans l'Arménie par Tournefort.

CYNOGLOSSE A LONGUES ÉTAMINES; *Cynoglossum stamineum*, Desfont., *Coroll.* 28, t. 19. Sa tige est simple, droite, pubescente, haute d'environ deux pieds; garnie de feuilles lancéolées, couvertes d'un duvet court et cendré, qui les rend molles au toucher; les inférieures décurrentes sur leurs pétioles, les supérieures sessiles. Ses fleurs sont petites, d'un rose pâle, disposées en grappes courtes, unilatérales; elles ont les divisions de leur calice droites, pubescentes, et les étamines sont une fois plus longues que la corolle. Les graines sont hérissées de pointes étoilées à leur sommet. Cette plante croît en Syrie et en Cappadoce.

CYNOGLOSSE CLANDESTINE; *Cynoglossum clandestinum*, Desfont., *Fl. Atlant.* 1, p. 159, t. 42. Sa tige est droite, velue, haute de deux à trois pieds, rameuse dans sa partie supérieure, garnie de feuilles lancéolées-linéaires, chargées de poils très-nombreux qui les rendent molles au toucher; les inférieures pétiolées; les moyennes et les supérieures sessiles. Ses fleurs sont violettes, disposées en grappes lâches et unilatérales; leur calice est velu, à découpures ovales-lancéolées, à peine plus courtes que la corolle, dont les lobes sont cotonneux et

obtus à leur sommet. Les graines sont ovales, comprimées, hérissées de pointes recourbées en crochet à leur sommet. Cette plante a été trouvée, en Barbarie, par M. Desfontaines.

CYNOGLOSSE A FEUILLES DE GIROFLÉE : *Cynoglossum cheirifolium*, Linn., *Spec.* 193; *Cynoglossum creticum primum*, Clus., *Hist.* CLXII. La racine de cette espèce est vivace; elle donne naissance à plusieurs tiges herbacées, droites, simples inférieurement, hautes de six à dix pouces. Ses feuilles sont oblongues, toutes couvertes, ainsi que les tiges et les calices, d'un duvet fin, serré, court et blanchâtre; les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Ses fleurs sont rougeâtres ou blanches avec des veines rouges, disposées au sommet de la tige et des rameaux en grappes peu garnies; les corolles sont presque une fois plus grandes que les calices. Les graines sont très-hérissées. Cette espèce croit dans les lieux pierreux et stériles, en Languedoc, en Provence et dans le midi de l'Europe.

CYNOGLOSSE DE L'ÉCLUSE : *Cynoglossum Clusii*, N.; *Cynoglossum pumilum sive Austriacum alterum*, Clus., *Hist.* CLXII; *Myosotis lappula*, Linn., *Spec.* 189. Sa racine est annuelle; elle donne naissance à une tige droite, simple dans sa partie inférieure, chargée supérieurement de nombreux rameaux florifères, haute d'un pied ou un peu plus. Ses feuilles sont lancéolées-linéaires, chargées, ainsi que les tiges, de poils nombreux, courts et un peu rudes au toucher. Ses fleurs sont bleues et quelquefois blanches, très-petites, courtement pédiculées, disposées, vers l'extrémité des rameaux, en grappes simples ou bifides. Ses graines sont comprimées, bordées de deux rangs de pointes dont les sommets sont étoilés, recourbés en arrière, et accrochans, comme dans les vraies cynoglosses. Cette plante croit dans les lieux sablonneux, dans les champs et les moissons. Le nom spécifique de *lappula* ne lui convenant pas plus qu'à beaucoup d'autres espèces de ce genre, nous avons cru devoir le changer pour lui donner le nom de l'Écluse, qui le premier avoit parfaitement bien observé les caractères de cette plante, et en avoit fait une cynoglosse. La petitesse des fleurs, qui ressemblent beaucoup à celles des *myosotis*, avoit engagé Linnæus à la placer dans ce dernier genre; mais la forme des graines nous a paru un

Caractère principal qui exigeoit qu'elle fût réunie aux cynoglosses. C'est aussi l'opinion de Haller, de Scopoli, etc.

** *Omphalodes*, Tournef. : graines lisses, garnies d'un rebord droit, sinué ou crénelé.

CYNOGLOSSÉ OMPHALODÈS : vulgairement petite Bourrache; *Cynoglossum omphalodes*, Linn., *Spec.* 193; *Bull.*, *Herb.*, t. 309. Sa racine est fibreuse, horizontale, vivace; elle donne naissance à des tiges simples, hautes de quatre à six pouces, produisant de leur base des rejets rampans. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, glabres ou presque glabres. Ses fleurs sont peu nombreuses, disposées en une petite grappe terminale, souvent bifide; leur corolle est d'un bleu azuré, avec l'entrée de la gorge blanche. Cette plante croît naturellement dans les lieux frais et ombragés des montagnes du midi de l'Europe; on la cultive dans les jardins, à cause de l'élégance de ses fleurs, qui paroissent de bonne heure.

CYNOGLOSSÉ DE PORTUGAL; *Cynoglossum lusitanicum*, Linn., *Spec.* 193. Sa tige est menue, glabre, haute d'un pied, divisée en deux ou trois rameaux. Ses feuilles sont vertes et glabres en dessus, plus pâles en dessous et chargées de quelques poils courts; les inférieures ovales-lancéolées, pétiolées, les supérieures lancéolées, sessiles. Ses fleurs sont rouges ou violettes, disposées en grappes terminales et peu garnies. Cette plante croît naturellement en Portugal.

CYNOGLOSSÉ A FEUILLES DE LIN; *Cynoglossum linifolium*, Linn., *Spec.* 195. Sa tige est droite, simple, rarement rameuse, haute de deux à six pouces, garnie de feuilles oblongues, un peu glauques, presque glabres, ou légèrement hérissées de quelques poils courts; les inférieures rétrécies en pétiole à leur base, les supérieures sessiles: ses fleurs sont blanches, disposées en grappe terminale. Cette espèce croît naturellement en Bretagne, en Provence et en Portugal. Elle est annuelle. (L. D.)

CYNOGLOSSOÏDES. (*Bot.*) Le botaniste Danty d'Isnard, dans les Mémoires de l'Académie, année 1718, avoit établi sous ce nom un genre de plantes que Linnæus a depuis réuni à la bourrache, *borrago*, dont il diffère cependant par son calice anguleux et auriculé à sa base, sa corolle moins ou-

verte, ses filets d'étamines réunis par le bas, et ses feuilles inférieures opposées. (J.)

CYNOGLOSSUM. (*Bot.*) Ce nom, maintenant appliqué exclusivement à la cynoglosse ou langue de chien, avoit été donné en divers temps à d'autres plantes de la même famille. Brunfels l'employoit pour le gremillet, *myosotis scarpoides*; Morison et Haller, pour d'autres *myosotis* et pour une pulmonaire; Gesner, pour un melinet, *cerinthe*; Plukenet, pour une bourrache. Daléchamps dit aussi que quelques personnes nommoient *eynoglossa* une espèce de plantain, *plantago media*, probablement parce que ses feuilles sont blanchâtres et tomenteuses comme celles de la cynoglosse. (J.)

CYNOMAZON. (*Bot.*) Pline, au rapport de Calepin, donne indifféremment ce nom et celui de *chamaeleon niger* au chardon, qui étoit le *carthamus corymbosus* de Linnæus, et qui est maintenant un genre nouveau sous le nom de *cardopatum*. (J.)

CYNOMÈTRE, *Cynometra.* (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, polypétalées, de la famille des légumineuses, de la *déeandrie monogynie* de Linnæus, qui offre pour caractères essentiels : Un calice à quatre divisions profondes, réfléchies; cinq pétales égaux, lancéolés; dix étamines libres; les anthères bifides à leur sommet; un ovaire supérieur, de forme naviculaire; un style; un stigmate simple. Le fruit est une gousse courte, charnue, uniloculaire, en forme de demi-lune, un peu comprimée latéralement, tuberculeuse à l'extérieur, contenant une pulpe un peu sèche, renfermant une ou quelquefois deux semences.

Ce genre, très-rapproché du courbaril (*hymenæa*, Linn.), est composé de quelques arbres, tous originaires des Indes orientales, à feuilles alternes, la plupart conjuguées, à fleurs ordinairement latérales, disposées sur les rameaux, et même sur le tronc de l'arbre. Les espèces sont :

CYNOMÈTRE CAULIFLORE : *Cynometra cauliflora*, Linn.; Lamk. *Ill. gen.*, tab. 351, fig. 2; *Cynomorium*, Rumph, *Amb.* 1, pag. 163, tab. 62. Arbre des Indes orientales, qui ne s'élève qu'à une hauteur médiocre sur un tronc noueux, sillonné, couvert d'une écorce raboteuse et noirâtre, soutenant une cime touffue, composée de longs rameaux chargés de feuilles alternes, conjuguées, à deux folioles glabres, fermes, co-

riaces, ovales, peu aiguës, soutenues par un pétiole commun fort court. Les fleurs naissent sur le tronc, réunies par petits bouquets; leur calice est partagé en quatre divisions oblongues, rabattues sur le pédoncule; la corolle composée de cinq pétales lancéolés, presque droits; les étamines plus longues que la corolle. Les gousses sont irrégulières, tuberculeuses, ayant presque la forme d'une demi-lune; elles ne renferment qu'une seule semence, quelquefois deux, d'après des individus rapportés de Madagascar par Sonnerat.

CYNOMÈTRE RAMIFLORE: *Cynometra ramiflora*, Linn.; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 331, fig. 1; *Cynomorium sylvestre*, Rumph., *Amb.* 1, pag. 167, tab. 63; *Tripa*, Rheed., *Malab.* 4, page 65, tab. 31. Cet arbre est toujours vert; ses racines passent, dans les Indes orientales, pour purgatives. On retire de son fruit une huile employée pour la gale et les maladies cutanées. Son tronc s'élève beaucoup plus que le précédent, et supporte une cime plus lâche. Ses feuilles, pareillement conjuguées, sont composées de deux folioles moins fermes, plus aiguës; les fleurs naissent, non sur le tronc, mais sur les rameaux, entre les feuilles; les gousses sont plus petites, tuberculées, en forme de demi-lune; à une seule semence.

CYNOMÈTRE AILÉE; *Cynometra pinnata*, Lour., *Fl. Cochin.*, 1, pag. 329. Cette espèce est un grand arbre observé par Loureiro dans les forêts de la Cochinchine. Ses feuilles sont ailées avec une impaire; les folioles glabres, opposées, lancéolées, très-entières; les fleurs disposées en grappes terminales; le calice à cinq découpures presque égales; cinq pétales; dix étamines libres; une gousse jaunâtre, en demi-lune, très-charnue, acuminée, dépourvue de tubercules; une seule semence rouge, ovale, oblongue. (POIR.)

CYNOMIA. (*Bot.*) Voyez CATAPHYSIS, PULICAIRE. (J.)

CYNOMOIR, *Cynomorium*. (*Bot.*) Genre de plantes très-singulier, qu'on n'a encore pu rapporter à aucune des familles naturelles connues, mais qui appartient à la *monoëcie monandrie* de Linnæus. Ses fleurs sont monoïques, parasites, réunies sur un corps charnu, oblong, formant un spadice très-épais, offrant l'aspect d'un champignon. Les fleurs n'ont d'autre enveloppe que des écailles oblongues, imbriquées, qui tiennent lieu de calice avant le développement des fleurs. Les écailles

tombent, et la plupart découvrent, par leur chute, des fleurs nombreuses, formées chacune d'une seule étamine, dont le filament est droit, plus long que l'écaille calicinale, soutenant une anthère assez grosse, à deux lobes. Les fleurs femelles, séparées des mâles ou mêlées avec elles, ont un ovaire inférieur, accompagné d'un calice persistant, à quatre divisions profondes; un style simple, le stigmate obtus. Le fruit est une semence nue, arrondie. A la seule espèce connue M. Swartz en a ajouté deux autres de l'Amérique: les détails qu'il en donne s'écartent en plusieurs points du caractère essentiel que j'ai exposé ci-dessus. Il est très-probable que le *BALANOPHORA* de Forster (voyez ce mot) doit être réuni à ce genre.

CYNOMORÉ ÉCARLATE: *Cynomorium coccineum*, Linn., *Aman. acad.*, 2, tab. 2; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 742; Bocc. Sic, tab. 81 *Pessima*; Mich., *Gen.*, pag. 17, tab. 12; vulgairement Champignons de Malte. Cette plante fort singulière, dit M. de Lamarck, a l'aspect d'un champignon, le port d'une clavaire simple. Elle devient solide et comme ligneuse, lorsqu'elle se dessèche. Sa moitié supérieure forme une tête oblongue, en massue, presque cylindrique, couverte de fleurs distinctes, serrées et imbriquées partout, comme un chaton. Cette plante croît sur les racines de plusieurs arbres ou arbrisseaux, à la manière des clandestines, des orobanches, etc. Elle ne pousse aucune feuille, mais dans sa jeunesse elle est toute couverte d'écailles éparses, imbriquées, ovales, convexes en dehors. Lorsque ces écailles sont tombées en totalité ou en partie, et que la plante a acquis tout son développement, on remarque un pédicule épais, raboteux, qui soutient une sorte de chaton en massue, conique, comme verruqueux, de couleur écarlate, chargée de fleurs monoïques, parmi lesquelles il s'en trouve quelquefois d'hermaphrodites. Cette plante croît dans l'île de Malte, la Sicile et la Martinique. Elle a une saveur astringente, légèrement acide. Linnæus regarde son emploi comme très-efficace dans les hémorrhagies, les pertes, le flux de sang, la dysenterie, etc. On la réduit en poudre après l'avoir fait sécher, et on en prend un scrupule et davantage, délayé dans du vin ou du bouillon. Il s'en fait à Malte et en Suisse un commerce assez considérable. M. Desfontaines, qui a

recueilli cette même plante aux environs de Mascar, dans le royaume d'Alger, aux lieux sablonneux et arrosés d'eau salée, dit que les Arabes la récoltent, et qu'elle est pour eux un bon aliment.

CYNOMOIR DE LA JAMAÏQUE : *Cynomorium jamaicense*, Swartz, *Flor.*, 1, pag. 11; Brown, *Jam.* 334. Cette espèce croît dans les forêts, à la Jamaïque, sur les racines des vieux arbres. Sa partie inférieure est épaisse, fongueuse, tuberculeuse, couleur de rouille; le spadice court, écaillé, prolongé en chaton, couvert d'écaillés nombreuses les inférieures étroites, acuminées; les supérieures plus larges, brunes, caduques. Après leur chute, ce chaton offre un grand nombre de carrés d'un rouge de sang. Les fleurs paroissent monoïques, entremêlées d'un grand nombre de paillettes filiformes, d'un blanc pourpré, droites, en massue, chacune d'elles renfermant un fleur qui consiste, pour les mâles, en un calice (corolle, Sw.) à trois divisions concaves, obtuses, purpurines; un filament soutenant une anthère à trois valves; le rudiment d'un pistil triangulaire, aigu. Les fruits ne sont pas connus.

CYNOMOIR DE CAYENNE : *Cynomorium cayennense*, Swartz, l. c. D'après M. Swartz, cette plante a des racines roides, rameuses et rampantes; ses pédicelles longs de deux à six pouces, striés, très-étroits; un involucre en forme de coiffe, à quatre folioles, renfermant le chaton avant son développement; ce chaton est presque globuleux, chargé de petites écaillés peltées, arrondies, un peu épaisses, caduques; les fleurs mâles mélangées avec les femelles, placées entre des paillettes filiformes, très-nombreuses; un calice (corolle, Sw.) à trois folioles lancéolées, concaves, obtuses; un filament une fois plus long que le calice; l'anthère à trois valves: dans les fleurs femelles, des ovaires oblongs, fort petits, un peu denticulés à leur sommet; un ou deux styles filiformes, de la longueur des paillettes; un stigmate un peu épais; une semence fort petite. (Poir.)

CYNOMOLGUS. (*Mamm.*) On trouve ce nom, chez les auteurs grecs, pour désigner un peuple dont les chiens faisoient la principale nourriture; et Linnæus l'a appliqué au *cercopithecus angolensis major*, de Marcgrave, qui est un cynocéphale, et qu'on a regardé à tort comme un macaque. (F. C.)

CYNOMORION. (*Bot.*) Pline désignoit sous ce nom l'oro-

banche, parce qu'il lui trouvoit quelque ressemblance avec les parties génitales du chien. On avoit cru trouver encore une forme pareille dans le fruit de deux arbres de l'Inde, nommés pour cette raison *pucki-andjing* par les Malais, et *cynomorion* par Rumph. Linnæus a substitué à ce dernier le nom de *cynometra*, pour conserver celui de *cynomorion* à la plante marine que Micheli avoit auparavant décrite et figurée sous ce nom. (J.)

CYNOMORION. (*Zoophyt.*) Ellis a nommé ainsi la pennatule *cynomorion*, dont M. Cuvier a fait le genre VÉRETILLE. C'est l'*alcyon epipetrum* de Gmelin. Voyez VÉRETILLE. (DE B.)

CYNOMORIUM. (*Bot.*) Voyez CYNOMOIR. (POIR.)

CYNONTODIUM D'HEDWIG. (*Bot.*) Voyez CYNODONTIUM. (LEM.)

CYNOPHALLOPHOROS. (*Bot.*) Une espèce de caprier, dans le fruit alongé duquel Plukenet a cru trouver une ressemblance avec le *penis caninus*, l'a déterminé à lui donner ce nom, dont Linnæus a fait le nom spécifique de l'espèce. (J.)

CYNORÆTES. (*Entom.*) Hermann fils, dans son Mémoire aptérologique, a désigné sous ce nom de genre quelques espèces de ricins, dont on a fait depuis ceux de l'ixode et de l'argas. Ce sont des insectes parasites, qui s'attachent à la peau des mammifères, des oiseaux et des reptiles. (C. D.)

CYNORHODON, CYNORRHODON, CYNORRHODOS. (*Bot.*) Voyez CYNOSBAMOS. (J.)

CYNORYNCHIUM (*Bot.*), nom donné par Plukenet au *penstemon* de Mitchell, dont Linnæus avoit fait un *chelone*, et qui a été rétabli genre avec raison, par Aiton et Willdenow, puisqu'il doit s'éloigner du *chelone* et être placé dans la famille des personées, à cause de sa cloison parallèle aux valves de la capsule. Mitchell nomme aussi *cynorynchium* le *mimulus* de Linnæus, dont Adanson a fait son *monavia*. (J.)

CYNOSBAMOS, CYNORRHODOS (*Bot.*), noms anciens donnés, du temps de Dioscoride et de Pline, à diverses espèces de rosiers, et particulièrement à l'églantier, *rosa canina*, et au *rosa rubiginosa*, dont les feuilles froissées sentent la pomme reinette. (J.)

CYNOSORCHIS. (*Bot.*) Ce nom, qui signifie *testiculus canis*, a été donné par les anciens à des espèces d'*orchis* dont la racine est formée de deux petits tubercules, tels que les *orchis pyramidalis*, *militaris*, etc. (J.)

CYNOSURUS (*Bot.*), nom latin du genre Cretelle. (L. D.)

CYNOXYLON. (*Bot.*) Plukenet nommoit ainsi une plante qui est une espèce de tupelo, *nyssa biflora* de Willdenow. On trouve encore ce même nom cité par Mentzel, comme l'un de ceux donnés au *chamæleon niger*, qui est notre *cardopatium*. (J.)

CYPARISSIAS. (*Bot.*) Dioscoride donne ce nom à une espèce d'euphorbe, et c'est encore aujourd'hui le nom spécifique d'une plante de ce genre. (L. D.)

CYPARISSUS (*Bot.*), nom du cyprès chez les anciens. (L. D.)

CYPÉRACÉES. (*Bot.*) Les fleurs, dans la plupart des genres de cette famille, sont hermaphrodites. Dans quelques-uns, les organes sexuels sont séparés dans des fleurs différentes sur le même pied, ou très-rarement sur des pieds différens. Chacune est accompagnée à sa base d'une bractée ou paillette, qui le plus souvent tient lieu d'un calice, lequel existe rarement. Les étamines, ordinairement au nombre de trois, rarement moins ou plus, à anthères non fourchues, sont insérées sous l'ovaire, lequel est simple, surmonté d'un style terminé ordinairement par trois stigmates, quelquefois par deux. Cet ovaire devient une graine nue ou renfermée dans une espèce d'utricule membraneux, entourée quelquefois à sa base de plusieurs soies ou poils. L'embryon est monocotylédone, très-petit, placé à la base d'un périsperme charnu ou farineux, qui occupe tout l'intérieur de cette graine : la radicule est dirigée inférieurement sur le point d'attache de la graine. Les tiges sont cylindriques ou anguleuses, simples ou plus rarement rameuses, nues, ou chargées de feuilles ; les feuilles, radicales ou caulinaires, sont toujours étroites, alternes, formant chacune, à leur base, une gaine qui est indivise, et non fendue comme dans les graminées ; les feuilles florales, semblables par la forme, sont sessiles, sans gaine. Les fleurs sont rarement solitaires ; le plus souvent rassemblées en faisceaux, en

épis ou en ombelles, entourées d'un involucre composé de plusieurs feuilles.

D'après ce caractère général, on reconnoît que cette famille, auparavant nommée les *cypéroides*, appartient à la classe des monohypogynes, c'est-à-dire, aux monocotylédones à étamines insérées sous l'ovaire. Elle tire son nom du souchet, *cyperus*, un de ses principaux genres. Par son port et quelques-uns de ses caractères, elle a de l'affinité, d'une part avec les graminées, de l'autre avec les joncées : la forme de ses anthères aiguës par le bout, observée par M. de Beauvois, la structure de ses graines, et la gaine entière de ses feuilles, la font aisément distinguer des premières; elle n'a pas, comme les secondes, un calice très-formé, des étamines périgynes et un fruit capsulaire à plusieurs loges s'ouvrant en plusieurs valves. Elle se divise naturellement en deux sections principales, dont l'une, plus étendue, renferme tous les genres à fleurs hermaphrodites; l'autre, ceux à fleurs diclines ou unisexuelles. Dans chacune, leur nombre, d'abord peu considérable, a pris un accroissement assez rapide, soit par la découverte de genres nouveaux, soit par la subdivision des anciens.

Ainsi, dans la section des diclines, qui ne renfermoit primitivement que le *carex*, il faut ajouter les genres *Scleria* et *Opetiola* de Gærtner, *Uncinia* de M. Persoon, *Kobresia caricina* de Willdenow, *Diplacrum* de M. R. Brown, *Zosterospermum*, de M. de Beauvois. Quant au *vignea* de ce dernier, qui paroît le même que le *schelhameria* de Moench, et qui comprend les *carex* à deux styles et à graine comprimée, il n'a pas encore été définitivement adopté.

La section des fleurs hermaphrodites, divisée d'après la disposition des fleurs en épis, ou spicules, et en grappes, présente d'abord, parmi les spiculées, les genres anciens *remirea*, *killingia* et *thryocephalum*, qui sont congénères; *cyperus*, *schænus*, *chrysitrix*, *scirpus*, *eriphorum*, *fuirena*, *mapania*. Ensuite on y ajoute les *mariscus*, *melanranis*, *fimbristyles*, *abilgardia* de Vahl; *elyna* de Schrader; *dichromena* de Michaux; *hypælytrum*, *vaginaria*, *lepironia*, de M. Richard; *trichophorum* de M. Persoon; *diaphora* de Loureiro; *chaetospora*, *isolepis*, *arthrosylis*, *chorizandra*, *chondrachne*, *oreobolus*, de M. R. Brown;

elæocharis du même, à restituer peut-être au *scirpus*; *beera*, *papyrus*, *nemochloa*, *hymenochæta*, de M. de Beauvois.

Les genres à fleurs hermaphrodites en grappe sont le *cladium* de P. Brown; le *gahnia* de Forster; les *machærina*, *rhyncospora* de Vahl; le *lepidosperma* de M. Labillardière, le *dulichium* de M. Persoon; les *lampocarya*, *evandra*, *caustis*, *carpha*, de M. Robert Brown; les *catagyna*, *lasiochæta*, de M. de Beauvois, et le *cylindrosperma* du même, qui se confondra peut-être avec le *carpha*.

Une nouvelle analyse de tous ces genres déterminera probablement une nouvelle réduction et le rapprochement de plusieurs. (J.)

CYPERELLA. (Bot.) Ce nom, que Cordus avoit donné au *juneus campestris* de Linnæus, maintenant *luxula campestris*, a été ensuite employé par Micheli pour désigner diverses espèces de choin, *schænus*. (J.)

CYPEROIDES. (Bot.) Voyez CYPERACÉES. (J.)

CYPERUS (Bot.), nom latin du souchet. (L. D.)

CYPHELLE, *Cyphella*. (Bot.) On donne ce nom aux fossettes orbiculaires et bordées qu'on observe sur la face inférieure des lichens nommés *sticta*. (Mass.)

CYPHIE, *Cyphia*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, de la famille des lobeliacées, de la *pentandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à cinq découpures; une corolle à cinq pétales connivens à leur base; cinq étamines à anthères libres; les filamens pileux et souvent réunis à leur base; un style; un stigmate épais, incliné; une capsule à deux loges.

Ce genre a été établi pour plusieurs espèces de *lobelia*, dont il faisoit d'abord partie. Il se compose de plantes herbacées, originaires du cap de Bonne-Espérance, à feuilles simples, ailées, digitées ou lobées; les fleurs disposées en épis, accompagnées de bractées. Ces espèces sont :

CYPHIE GRIMPANTE : *Cyphia volubilis*, Willd.; *Lobelia volubilis*, Linn., *Suppl.* Sestiges sont herbacées, glabres, rameuses, filiformes, contournées en spirales; les feuilles alternes, distantes, glabres, linéaires: les unes entières avec quelques dents obscures, un peu calleuses, les autres légèrement trifides; les fleurs alternes, pédonculées, disposées presque en

grappes le long des rameaux; les pédoncules solitaires, uniflores, plus courts que les fleurs; la corolle petite, divisée jusqu'à sa base en cinq découpures linéaires; les étamines plus courtes que la corolle; les anthères oblongues, droites, velues.

CYPHIE BULBEUSE : *Cyphia bulbosa*, Berg.; *Lobelia bulbosa*, Linn., *Spec.*; *Burm.*, *Afr.*, 99, tab. 38, fig. 2. Sa racine est cylindrique, presque fusiforme, munie de fibres, terminée inférieurement par une tubérosité arrondie et noirâtre; sa tige est herbacée, droite, simple, presque glabre, un peu rameuse vers son sommet; les feuilles glabres, éparses, sessiles, presque palmées; leurs découpures étroites, linéaires, la plupart trifides; les feuilles inférieures un peu pétiolées; les fleurs rougeâtres, pédicellées, disposées en grappes terminales; les pédoncules pubescens, accompagnés d'une bractée linéaire, souvent trifide; les pétales ou les divisions de la corolle profondes, étroites, linéaires, presque égales; les étamines velues; le stigmate tronqué et pileux; une capsule conique, à deux sillons, biloculaire, à demi supérieure.

CYPHIE A TIGE NUE : *Cyphia phyteuma*, Willd.; *Lobelia phyteuma*; Linn., *Spec.* Cette espèce est remarquable par ses tiges nues, glabres, herbacées, ou garnies seulement de quelques écailles alternes, petites et distantes: les racines sont oblongues; elles produisent de leur collet plusieurs feuilles ovales-oblongues, obtuses, un peu crénelées à leur sommet, velues ou presque glabres. Les fleurs sont disposées en un épi lâche; elles sont sessiles, alternes, presque unilatérales: leur calice à cinq découpures étroites, bordées de petites dents écartées; la corolle très-profondément divisée; les étamines plus courtes; les anthères oblongues, velues.

Plusieurs autres espèces de *lobelia*, mentionnées par Thunberg, paroissent devoir être également rapportées au genre Cyphie, du moins d'après les faibles indications présentées par l'auteur: tels sont le *lobelia digitata*, à tige grimpante, à feuilles glabres et digitées; le *lobelia cardamines*, à feuilles ailées, les folioles ovales, dentées, une hampe droite; le *lobelia incisa*, à feuilles incisées, presque pinnatifides, la hampe droite. Ces plantes croissent toutes au cap de Bonne-Espérance. (POIR.)

CYPHON. (*Entom.*) M. Paykull, et par suite Fabricius, ont nommé ainsi un genre d'insectes coléoptères pentamères, à élytres molles, de la famille des mollipennes ou apalytres, que M. Latreille avoit déjà distingués sous le nom d'éloides. Ces insectes avoient été, pour la plupart, disséminés dans des genres très-différens, tels que les cistèles, les galéruques, les altises. Voyez **ELOIDE.** (C. D.)

CYPRE. (*Bot.*) Suivant M. Lepage du Pratz, cité par M. Tessier dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1785, p. 197, le cyprès chauve, *cupressus disticha*, est ainsi nommé dans la Louisiane, où il est commun et très-estimé. Il existe un autre cyprès déjà mentionné sous le nom de **BOIS DE CYPRE** (voyez ce mot), et un cyprès qui est une espèce de pin. (J.)

CYPRÈS (*Bot.*), *Cupressus*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, apétales, diclines, de la famille des conifères, Juss., et de la *monoécie monadelphie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Fleurs mâles en chaton ovoïde, composé d'environ vingt écailles en bouclier et opposées ; calice nul ; étamines au nombre de quatre, à anthères sessiles à une loge : fleurs femelles en chaton presque globuleux, composé de huit à dix écailles en bouclier et opposées, portant à leur face interne quatre à huit ovaires, ayant leur stigmate cylindrique, fistuleux, ouvert au sommet. A ces dernières fleurs succède un cône globuleux, formé par l'aggrégation des écailles, sous chacune desquelles sont des graines oblongues, menues, anguleuses, serrées les unes contre les autres, attachées à l'axe commun, ainsi qu'au pivot des écailles.

Toutes les espèces de ce genre sont des arbres ou de grands arbrisseaux toujours verts ; elles se rapprochent des thuyas et des genévriers, par leurs feuilles souvent imbriquées et par la forme de leur fruit, dont le caractère essentiel est de s'ouvrir par la séparation des écailles implantées comme des clous dans un centre commun. On en connoît maintenant neuf espèces, dont deux naturelles au Levant, quatre aux Indes ou au Japon, et trois à l'Amérique septentrionale.

CYPRÈS ORDINAIRE OU COMMUN : *Cupressus sempervirens*, Linn., *Spec.* 1422 ; Gærtn., *Fruct.* 2, pag. 64, tab. 91, f. 5 ; Lamk., *Dict. enc.*, 2, p. 241. Cet arbre est très-élevé ; son tronc est

gres, son écorce brune; son bois dur, compacte, de couleur pâle, veiné de rougeâtre, d'une odeur suave et pénétrante. Ses rameaux sont serrés contre la tige. Ses feuilles sont d'un vert foncé, glabres, pointues, persistantes, opposées et imbriquées sur quatre rangs. Les chatons mâles sont jaunâtres, longs de trois lignes et nombreux. Les chatons femelles, verdâtres, plus rares, terminent de petits rameaux qui naissent ordinairement sur du bois de deux ans; ils sont arrondis et bosselés, lors de leur maturité, qui a lieu dans les premiers jours du printemps, qui est aussi l'époque à laquelle paroissent les nouvelles fleurs.

Cette espèce présente deux variétés remarquables par la différence de leur port: la première est le cyprès commun pyramidal, dont les rameaux sont très-serrés contre la tige, et la recouvrent presque entièrement en formant une touffe impénétrable aux rayons du soleil. La seconde est le cyprès commun à rameaux ouverts. En effet, dans cette variété, les branches forment avec la tige un angle ouvert, ce qui la rapproche davantage de la forme des thuyas et autres arbres de cette famille. Les régions australes de l'Europe, et principalement les îles de l'Archipel, nous offrent le cyprès commun à l'état sauvage.

Il est peu de jardins paysagers où l'on ne rencontre le cyprès. C'est surtout depuis que le goût de la nature simple et sauvage a succédé à un luxe qui lui étoit si étranger, que l'on s'est plus occupé de la culture de cet arbre. On ne peut le multiplier que par ses graines, qu'il vaut mieux, sous le climat de Paris et dans le nord de la France, semer sur couche qu'autrement. La seconde année, on replante en pépinière les jeunes cyprès, et comme leur tige encore tendre craint la gelée, il faut les en préserver. Devenus forts, ils supportent bien le froid de nos hivers. Cependant les gelées extraordinaires, comme celles de 1709 et de 1788, en ont fait périr beaucoup, ou les ont plus ou moins endommagés. Il faut avoir soin de ne pas trop enfoncer les graines de cyprès en terre; car cela retarde leur germination, quelquefois même l'empêche tout-à-fait, et il faut les semer, autant que possible, lorsque les écailles des fruits commencent à s'ouvrir d'elles-mêmes.

La culture du cyprès est très-soignée dans les îles de l'Archipel, ainsi que dans le Levant, et il paroît qu'il en a toujours été de même depuis très-long-temps, suivant le rapport de Tacon-

Théophraste et de Pline, qui a beaucoup ajouté à ce que le premier nous a laissé sur le cyprès. Les habitans de l'île de Crète, aujourd'hui Candie, en donnoient un certain nombre de pieds pour la dot d'une fille; et, de nos jours encore, le surnom par lequel on désigne cet arbre dans cette île, équivaut aux mots *dos filiar*.

Autrefois, en Angleterre, on tailloit avec les ciseaux la variété à rameaux serrés, et on lui faisoit prendre ainsi des formes aussi bizarres que celles que l'on donnoit à l'if. On a renoncé à l'abus de défigurer ainsi cet arbre, et maintenant on lui laisse cette forme pyramidale qui lui est naturelle, et qui est infiniment plus belle et plus pittoresque. Les endroits solitaires de parcs et des jardins lui sont consacrés; il peuple de souvenirs ces vastes enceintes qui nous servent de dernière demeure; près d'une urne funéraire, si le cyprès est un signe de douleur et de mort, il est en même temps l'emblème de l'immortalité. Son feuillage, toujours vert, a résisté plusieurs siècles aux rigueurs des saisons, quand les urnes et les cercueils ne subsistent déjà plus; et si quelquefois les ronces déchirantes, les orties brûlantes, les églantiers aux aiguillons recourbés, entrelacés sur une pierre où sont gravés les noms de quelque bienfaiteur de l'humanité, la dérobent à notre vue, le cyprès est là pour nous inviter à la rechercher et réclamer le tribut d'une larme.

Tout le monde sait que, suivant la mythologie ingénieuse des Grecs anciens, la nymphe Cyparisse, ayant refusé de se rendre aux désirs d'Apollon, fut métamorphosée en cyprès par ce dieu, qui lui donna la mort pour se venger d'un refus qui outrageoit son orgueil. Suivant Théophraste, le cyprès étoit consacré au dieu des morts, parce que, sa tige une fois coupée, il ne s'en élève jamais de nouveaux rejets.

Un ancien usage des Romains consistoit à mettre dans la tombe des morts un rameau de cyprès, et même à envelopper leurs corps de son feuillage. C'étoit un signe de deuil lorsque l'on en voyoit une branche aux portes des maisons. Les cendres des héros étoient renfermées dans des cercueils de cyprès, et les bûchers, destinés à consumer leurs corps, étoient formés du bois de cet arbre. C'est ainsi que Virgile représente les Troyens occupés à pleurer Misène, et à lui élever un bûcher :

Principio pinguem tædis et robore sectæ

Ingentem struxere pyram : cui frondibus atris
 Intexunt latera , et ferale ante cupressos
 Constituunt.

ÆNEID. VI, v. 214.

D'autres passages d'Ovide , de Lucaïn , nous retracent fidèlement ces anciens rites religieux que les Grecs avoient transmis aux Romains. De nos jours , dans la Grèce et Rome modernes , il en subsiste encore des vestiges , au rapport des voyageurs ; et chez les peuples de l'Europe autrefois subjugués par les Romains , le cyprès est resté le symbole de la mort , de la tristesse et de l'immortalité.

Le bois du cyprès est d'une longue durée , comme celui de la plupart des arbres résineux ; les anciens le croyoient incorruptible , et ils en faisoient des coffres pour serrer les objets précieux ; les ouvrages des poètes , dignes de passer à l'immortalité , étoient renfermés dans des boîtes de cyprès , et c'est en faisant allusion à cet usage qu'Horace dit , dans son Art poétique :

Speramus carmina fingi
 Posse linenda cedro , et lævi servanda cupresso.

Les anciens employoient d'ailleurs le bois de cyprès pour les usages ordinaires , et surtout pour la construction des maisons , comme il le paroît par ces vers de Virgile :

Dant utile lignum ,
 Navigiis pinos , domibus cedrumque cupressosque.

GEORG. II, v. 443.

Ils s'en servoient aussi pour leurs vaisseaux.

Le bois de cyprès , à cause de la longue durée pendant laquelle il résiste à l'air , convient parfaitement pour faire des palissades dans les villes de guerre. On peut faire avec les jeunes branches de bons échelas.

Les faits suivans prouvent pendant quelle longue suite d'années ce bois peut résister à l'injure des élémens. Léon Alberty , liv. V , chap. 12 , rapporte ce qui suit : « Dans le temps que je travaillois près du lac Ricia , l'on en fit tirer le navire qu'on appeloit *le Trajan* ; il avoit demeuré au fond de l'eau plus de treize cents ans. En le regardant avec attention , je remarquai que les planches de pin et de cyprès étoient encore dans leur entier. Le dehors de ce vaisseau étoit fait d'ais doubles , enduits de poix-résine de Grèce , le tout calfaté de morceaux de toile. »

Les portes de Saint-Pierre de Rome , qui ont duré depuis l'empereur Constantin-le-Grand jusqu'à Eugène IV, ce qui fait environ onze cents ans , étoient de bois de cyprès , et ce ne fut que pour leur en substituer d'autres d'airain que le pape les fit enlever.

Enfin, pour terminer ces citations, qu'on pourroit multiplier, M. Fougereux a observé, en 1786, que des poteaux faits avec du bois de cyprès morts par le froid de 1709, et placés par Duhamel-du-Monceau autour d'une melonnière, à Denainvillers, subsistoient encore très-sains, après avoir servi pendant cinquante-six ans ; tandis qu'auparavant on étoit obligé, tous les dix à douze ans, de rétablir ceux qui étoient en bois de chêne ou de toute autre nature.

Il ne faut pas confondre avec la résine qui découle par incision du tronc des cyprès, une substance blanche, vermiforme, qui ressemble à de petits morceaux de gomme adragante, car elle en est tout-à-fait différente. Ne seroit-ce pas une espèce de végétation cryptogame du genre *Næmaspora*, Pers. ? ou, comme le croit Duhamel, une substance analogue à la manne du melèze ? Cet auteur a observé que les abeilles se donnent beaucoup de peine pour la détacher et pour l'emporter à leur ruche.

Les fruits du cyprès sont astringens : on les a autrefois employés comme fébrifuges ; mais ils ne sont plus en usage maintenant.

CYPRÈS A BRANCHES HORIZONTALES ; *Cupressus horizontalis*, Mill., Dict., n.° 2. Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles glauques et par ses branches horizontales ; c'est à tort qu'elle a été confondue avec elle. Un autre caractère, non moins essentiel, c'est que ses graines produisent toujours le même arbre, et non pas deux variétés comme le cyprès commun. Le Levant est sa patrie ; on le cultive au Jardin du Roi et chez plusieurs curieux. Ce que nous avons dit de la nature et des usages du cyprès commun lui est applicable.

CYPRÈS A FEUILLES DE THUYA, vulgairement Cèdre blanc : *Cupressus thyoides*, Linn., Spec. 1422 ; Mich., Arb. Amér., 3, p. 20, t. 2. Ce cyprès est un très-grand arbre qui s'élève dans son pays natal à soixante-dix et quatre-vingts pieds de hauteur, sur un tronc qui excède rarement trois pieds de diamètre, et qui est revêtu d'une écorce roussâtre, filamenteuse, dont il

exsude, lorsqu'elle est entamée, une résine transparente qui ne coule jamais qu'en très-petite quantité. Ses feuilles sont persistantes, petites, aiguës, munies d'une glande sur leur dos, imbriquées et serrées sur les plus petits rameaux qui sont aplatis sur différentes faces. Les fleurs sont peu apparentes; les mâles se composent de petites écailles pédiculées, ayant chacune deux anthères à leur surface inférieure, et les femelles ont un ovaire à deux stigmates. Aux fleurs femelles succèdent des cônes fort petits, bacciformes, inégaux à leur surface, bleuâtres en automne; époque où ils s'ouvrent et répandent des graines très-menues.

Cet arbre croit dans les lieux humides et les marais de l'Amérique septentrionale, depuis la Caroline jusqu'en Canada; mais il ne se trouve abondamment dans ces contrées que depuis les bords de l'Océan jusqu'à environ cinquante milles dans les terres. Son accroissement est très-lent; il n'acquiert pas deux pieds de diamètre en trois cents ans, puisque M. Michaux a compté deux cent quatre-vingt-dix-sept couches annuelles sur un individu qui n'avoit encore que vingt-un pouces six lignes de diamètre.

Le bois de cèdre blanc se travaille aisément, parce qu'il est léger, très-tendre, et qu'il a le grain fin. Lorsqu'il est bien sec, et qu'il a resté pendant quelque temps exposé à la lumière, il acquiert une couleur rosée, et il prend une odeur aromatique assez forte. Il résiste très-long-temps aux injures de l'atmosphère, et cette propriété, jointe à sa légèreté, le fait employer dans plusieurs villes des États-Unis, après qu'il est réduit en petites planches minces, nommées vulgairement bardeaux, pour la couverture des maisons. Autrefois on s'en servoit pour en faire la charpente, parce qu'il étoit plus commun.

On assure que l'emplacement de Philadelphie étoit, dans l'origine, couvert d'une forêt de cèdres blancs, dont le bois fut employé à la charpente des maisons de la ville. Aujourd'hui, les arbres d'un fort diamètre sont devenus trop rares, et ce n'est plus que dans quelques parties qui avoisinent les plus grands marais, où il croit abondamment, qu'on s'en sert encore pour la charpente.

Le bois de cèdre blanc est très-employé dans les États-Unis pour les ouvrages de boissellerie nécessaires aux usages do-

nestiques, et cette branche d'industrie est, pour ainsi dire, concentrée à Philadelphie, où elle occupe un grand nombre d'ouvriers qui travaillent non-seulement pour la consommation du pays, mais encore pour le commerce d'exportation, et ces ouvriers sont connus sous la dénomination particulière de *cedar-coopers*, tonneliers en cèdre. Enfin, on se sert des petits rameaux de cet arbre pour faire un charbon très-estimé dans la fabrication de la poudre à canon, et l'on fait avec le bois bien sec de très-beau noir de fumée.

C'est en 1736 que cette espèce de cyprès a été transportée en Europe; mais elle n'y a pas été très-multipliée depuis, et l'utilité dont elle peut être n'est pas assez considérable pour qu'on pense jamais à la cultiver en grand: elle n'y sera jamais qu'un objet de curiosité. Sa croissance trop lente s'oppose d'ailleurs à ce que sa multiplication soit avantageuse dans aucune contrée, et l'on peut même entrevoir que, dans son pays natal, elle deviendra avec le temps de moins en moins abondante, parce qu'à mesure que la population augmentera, les indigènes ne lui laisseront plus les siècles qui lui sont nécessaires pour prendre toute sa croissance, et qu'ils lui substitueront des arbres d'une venue plus rapide et bien plus propres à satisfaire aux désirs qu'ont les hommes, en général, d'obtenir des jouissances promptes et faciles.

CYPRES GLAUQUE: *Cupressus glauca*, Lamk., Dict. enc., 2, p. 245; *Cupressus lusitanica*, Willd., Spec. 4, p. 511. Des feuilles glauques, imbriquées sur quatre rangs; des rameaux pendans distinguent facilement cette espèce des autres: à quoi l'on peut ajouter que les fleurs mâles sont nombreuses, terminales, sessiles, jaunâtres; que les fruits sont des cônes arrondis, bleuâtres avant leur dessèchement, à peine gros comme une cerise ordinaire, contenant des graines courtes, presque arrondies, comprimées et anguleuses. Ce cyprès croit naturellement en Asie; on dit, sans trop de certitude, qu'il se trouve aux environs de Goa dans les Indes. Il est comme naturalisé aujourd'hui en Portugal, où il est connu sous le nom de *cèdre de Bussaco*, parce qu'il a d'abord été cultivé dans le couvent des carmes de Bussaco, à quatre lieues de Coïmbre. Il est susceptible de s'acclimater dans le midi de la France; mais, dans le Nord, il a besoin d'être cultivé en caisse, pour être ren-

tré pendant l'hiver dans l'orangerie. On le cultive au Jardin du Roi, à Paris.

Les autres espèces de ce genre, dont nous ne ferons que donner les noms, afin de ne pas trop étendre cet article, sont le cyprès à rameaux pendans et celui du Japon, *cupressus pendula*, et *C. Japonica*, Thunb., *Fl. Jap.*, 265, qui croissent au Japon; le cyprès faux genévrier, *cupressus juniperoides*, Linn., *Spec.* 1422, qui est originaire du cap de Bonne-Espérance; enfin le cyprès à encens, *cupressus thurifera*, et le cyprès à feuilles de sabine, *cupressus sabinoides*, que MM. de Humboldt et Bonpland ont trouvés au Mexique, et qu'ils viennent de publier dans leur *Nova Genera et Species plantarum*, etc.

Le cyprès à feuilles distiques, *cupressus disticha*, Linn., constitue aujourd'hui le genre *Sehubertia* ou *Taxodium*. (L. D.)

CYPRES [PETIT] (Bot.), nom vulgaire du *santolina chamaecyparissus*. (J.)

CYPRESS-MOSS (Bot.), nom qu'on donne en Angleterre au lycopode des Alpes. (LEM.)

CYPRIAS. (Ornith.) On donnoit autrefois, en Italie, ce nom et celui d'*uccello di cypro*, à l'oiseau auquel on a imposé la dénomination française de bec-figue, quoiqu'il ne constitue pas une espèce réelle, et paroisse n'être qu'un état particulier du gobe-mouches noir, *muscipapa atricapilla*, Gmel., dont le mâle éprouve des changemens de plumage remarquables. (CH. D.)

CYPRIN, *Cyprinus*. (Ichthyol.) Grand genre de poissons, de la famille des gymnopomes, et qui contient une infinité d'espèces et de variétés. Presque tous les cyprins vivent dans les eaux douces, et servent à la nourriture des peuples de l'intérieur des continents; ils devroient donc être bien connus; cependant ce genre a été laissé fort imparfait par la plupart des ichthyologistes. Artédi et Linnæus en avoient assez mal groupé et caractérisé les espèces; Bloch en avoit publié des figures fort utiles: mais M. de Lacépède est le premier qui ait éclairci cette matière; il a porté le nombre des espèces à soixante-dix, sans les variétés, et sans les espèces qu'il en a distraites avec beaucoup de raison.

Tout récemment, M. Cuvier vient de faire du genre Cyprin une véritable famille, parmi ses poissons malacoptérygiens abdominaux, et il lui assigne les caractères suivans:

Pas de nageoire adipeuse ; bouche peu fendue, mâchoires faibles, et plus souvent sans dents, et dont le bord est formé par les os inter-maxillaires pharyngiens fortement dentés ; rayons branchiaux peu nombreux ; corps couvert d'écaillés ; intestin sans cœcums.

Le même naturaliste a, par suite, établi dans autant de groupes distincts, les poissons du genre Cyprin ; et chaque groupe a un nom particulier.

Ainsi les cyprins dont la dorsale est longue et garnie, ainsi que l'anale, d'une épine dentelée pour second rayon, constituent le sous-genre CARPE (*Cyprinus*).

Ceux qui ont la dorsale et l'anale courtes, avec une forte épine, pour second ou troisième rayon de la dorsale, et quatre barbillons à la lèvre supérieure, forment le sous-genre BARBEAU (*Barbus*).

Ceux qui ont ces mêmes nageoires courtes et sans épines, avec des barbillons, appartiennent au sous-genre GOUJON (*Gobio*).

Ceux qui ont les caractères précédens, avec de fort petites écailles, sont du sous-genre TANCHE (*Tinca*).

Ceux qui ont la dorsale plus grande que les goujons, et leurs barbillons sur le milieu de la lèvre supérieure, sont les CIRRHINES.

Ceux qui n'ont ni épines ni barbillons, sont des BRÊMES (*Abramis*), quand leur anale est longue et leur dorsale courte, et des LABÉONS (*Labeo*), quand celle-ci est longue.

Les ABLES (*Leuciscus*) ont la dorsale et l'anale courtes, et manquent d'épines et de barbillons.

Enfin, les GONORHINQUES (*Gonorhyncus*) manquent de barbillons, ont la dorsale petite, au-dessus des catopes, et les opercules et la membrane des ouïes couvertes de petites écailles.

Voyez AUX MOTS GYMNÔPOMES, ABLE, BARBEAU, CARPE, GONORHINQUE, GOUJON, BRÊME, LABÉON, TANCHE. (H. C.)

CYPRINE, *Cyprina*. (*Conch.*) M. de Lamarck a proposé ce nouveau genre de coquilles pour la vénus d'Islande et quelques autres espèces voisines, qui ont une longue excavation sous les crochets. Voyez VÉNUS. (DE. B.)

CYPRINODON, *Cyprinodon*. (*Ichthyol.*) Genre de poissons de la famille des cylindrosomes, et qui fait le passage entre

les pæcilies et les cyprins. On lui assigne les caractères suivans :

Quatre rayons aux branchies ; dents en velours , celles de la rangée antérieure en crochets ; dents coniques , assez fortes au pharynx ; catopes peu reculés.

Le mot cyprinodon est grec (κυπρινος, cyprinus, et ὀδούς, dens), et signifie cyprin denté.

Le CYPRINODON VARIÉ, *Cyprinodon variegatus*, Lacépède, est la seule espèce connue dans ce genre. C'est un poisson de la baie de Charles-Town, découvert, décrit et dessiné par M. Bosc. Il mord fortement lorsqu'on le saisit. Il est figuré de grandeur naturelle, pl. 15, tom. V, de l'Histoire des Poissons de M. de Lacépède. (H. C.)

CYPRINOÏDE. (*Ielthyol.*) On a appliqué ce nom spécifique à différens poissons, auxquels on a cru trouver de la ressemblance avec les cyprins. C'est ainsi qu'il y a un *curimate cyprinoïde*, un *gobie cyprinoïde*, un *mormyre cyprinoïde*. Voyez CURIMATE, GOBIE, MORMYRE. (H. C.)

CYPRIPÈDE ou SABOT (*Bot.*), *Cypripedium*, Linn. Genre de plantes monocotylédones, apétales, épigynes, de la famille des orchidées, Jussieu, et de la *gynandrie diandrie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Calice à cinq ou six parties irrégulières, dont quatre ou cinq supérieures et latérales, et une inférieure renflée, ventrue, concave, en forme de sabot (cette partie, appelée nectaire par Linnæus, labelle par beaucoup d'autres, est regardée par quelques uns comme une corolle, et les autres parties comme le calice proprement dit) ; deux anthères portées par le pistil ; un ovaire inférieur, surmonté par un style terminé par un stigmatte charnu ; une capsule ovale-oblongue, s'ouvrant en trois valves, contenant dans une seule loge des graines nombreuses et très-petites.

Les cyripèdes sont des plantes herbacées, vivaces, à feuilles entières, alternes, engaïnantes ; à fleurs solitaires ou en petit nombre au sommet des tiges, en général assez grandes et d'un joli aspect.

Ce genre n'est pas nombreux ; Willdenov ne fait mention que de dix espèces, et depuis lui on n'en a découvert qu'une de plus. Toutes ces plantes paroissent appartenir exclusivement aux parties septentrionales des deux continens, puisque six ont été trouvées dans l'Amérique du Nord, et que les cinq

autres sont indigènes, soit de l'Europe, soit de l'Asie, au-delà du 30.^e degré de latitude boréale.

CYPRIPÈDE SABOT : vulgairement Sabot de la Vierge, Sabot de Vénus ; *Cypripedium calceolus*, Linn., *Spec.* 1346. Sa tige est striée, glabre, haute de huit pouces à un pied, garnie de quatre à cinq feuilles ovales-lancéolées, grandes, glabres des deux côtés, à nervures longitudinales. Ses fleurs sont solitaires à l'extrémité des tiges, ou quelquefois au nombre de deux ou même de trois, les unes au-dessous des autres; les divisions supérieures et latérales de leur calice sont au nombre de quatre, étroites-lancéolées, verdâtres ou d'un pourpre brunâtre; le labelle est jaunâtre. Cette plante fleurit en mai et juin; elle croît dans les bois des montagnes, en France et dans plusieurs contrées de l'Europe : on la trouve aussi en Sibérie, au Japon et dans l'Amérique septentrionale. On la cultive dans quelques jardins; mais elle est difficile sur le terrain et sur l'exposition : il lui faut un endroit frais, sans être trop humide, et elle exige le terreau de bruyère.

CYPRIPÈDE PUBESCENT : *Cypripedium pubescens*, Willd., *Hort. Berol.*, 1, p. 13, t. 13; Willd., *Spec.* 4, p. 143. Cette espèce paroît avoir d'abord de si grands rapports avec la précédente, qu'au premier coup d'œil on pourroit la prendre pour une simple variété; mais, en l'examinant avec attention, on reconnoît bientôt qu'elle offre des différences assez remarquables pour constituer une espèce distincte. En effet, toutes les parties de sa fleur sont entièrement jaunes; ensuite l'appendice qui termine son style est oblong, triangulaire, déjeté en bas, au lieu d'être ovale et concave; enfin, ses feuilles sont pubescentes. Cette plante croît naturellement sur les bords des rivières et dans les terrains sablonneux de la Caroline.

CYPRIPÈDE BLANC ; *Cypripedium candidum*, Willd., *Spec.* 4, p. 142. Cette espèce ressemble beaucoup au cyripède sabot, mais elle est deux fois plus petite; ses feuilles sont oblongues, lancéolées; sa fleur est blanche, à lobe du style lancéolé. Elle croît dans la Pensylvanie.

CYPRIPÈDE A PETITE FLEUR ; *Cypripedium parviflorum*, Willd., *Spec.* 4, p. 143. Sa tige est feuillée; elle porte à son sommet une fleur dont les folioles calicinales sont d'un vert sale, marquées de taches brunâtres; dont le labelle est jaune, marqué de

taches brunes, et dont le lobe du style est triangulaire et aigu. Cette plante croit dans la Virginie.

CYPRIPÈDE REMARQUABLE; *Cypripedium spectabile*, Linn., *Spec.* 4, p. 143. Sa tige est velue, ainsi que les feuilles dont elle est garnie; celles-ci sont ovales-oblongues, aiguës à leur sommet. Ses fleurs sont grandes, solitaires, ou quelquefois deux ensemble dans la partie supérieure des tiges. Les trois folioles extérieures du calice sont ovales, obtuses, blanches, plus courtes que le labelle qui est très-grand, fendu dans sa partie antérieure, et d'une couleur purpurine. Cette plante croit dans le Canada.

CYPRIPÈDE A HAMPE NUE; *Cypripedium humile*, Willd., *Spec.* 4, p. 144. La tige de cette espèce est une hampe nue, grêle, légèrement pubescente, garnie à sa base de deux feuilles ovales-oblongues, et terminée par une fleur inclinée, dont les folioles calicinales supérieures sont lancéolées, plus courtes que le labelle qui est fendu antérieurement et d'une couleur purpurine. Cette plante croit dans les lieux montueux de l'Amérique septentrionale, depuis la Caroline jusqu'en Canada.

CYPRIPÈDE VENTRU; *Cypripedium ventricosum*, Willd., *Spec.* 4, p. 145. Le port de cette espèce est celui du cyripède d'Europe, mais le lobe de son style est en forme de fer de flèche et concave. Au reste, le labelle est fendu antérieurement et plus court que les autres divisions calicinales. Cette plante croît dans la Sibérie orientale.

CYPRIPÈDE A GRANDE FLEUR; *Cypripedium macranthos*, Willd., *Spec.* 4, p. 145. Ce qui distingue cette espèce de la précédente et du cyripède d'Europe, c'est que le lobe de son style est en cœur, acuminé, incliné, et que le labelle est resserré et crénelé en son orifice, plus grand d'ailleurs que les autres divisions calicinales qui sont acuminées. Cette espèce se trouve en Sibérie.

CYPRIPÈDE PONCTUÉ; *Cypripedium guttatum*, Willd., *Spec.* 4, p. 145; *Calceolus minor*, *flore vario*, Amman., *Ruth.*, p. 133, n.° 177, t. 22. Sa tige n'a que trois à quatre pouces de hauteur; elle est munie, dans sa partie inférieure, de deux feuilles ovales, alternes, et terminée par une fleur mêlée de rouge et de blanc, ayant une odeur très-agréable; le lobe du style est échancré, et le labelle est plus grand que les autres divisions calicinales qui sont obtuses.

Cette espèce est très-commune dans toute la Sibérie. Les habitans, au rapport de Gmelin, se servent de sa décoction dans l'épilepsie.

CYPRIPÈDE DU JAPON, Thunb., *Fl. Jap.*, p. 30; *Icon. Jap.*, t. 1, tab. 1. Sa tige est velue, garnie dans sa partie moyenne de deux feuilles arrondies, presque opposées, et terminée par une fleur dont le labelle est fendu antérieurement, plus court que les pétales, et dont le lobe du style est ovale, acuminé. Cette plante a été trouvée au Japon par Thunberg.

CYPRIPÈDE BÉLIER; *Cypripedium arietinum*, Ait. *Hort. Kew.*, ed. 2, vol. 5, p. 222. Sa tige est feuillée; son calice a six divisions, dont le labelle est en forme de sac et éperonné. Cette espèce est indiquée comme indigène du nord de l'Amérique. (L.D.)

CYPRIS. (*Crustacés.*) Genre d'entomostracés établi par Muller, pour ranger de petites espèces à yeux sessiles, dont le corps est protégé par deux valves de substance calcaire ou cornée, en forme de coquille, ce qui nous a fait donner à la famille qui les comprend le nom de bitestacés ou Ostracins. Les cypris ont les yeux réunis en un seul, et non séparés comme dans les lyncées; leurs antennes sont simples, et non ramifiées comme dans les daphnies; enfin, ces antennes ne sont pas velues comme dans les cythérées, avec lesquelles elles ont beaucoup de rapports, mais terminées par une sorte de touffe de poils ou en pinceau.

Geoffroy a décrit, dans son Histoire des Insectes des environs de Paris, sous le nom de monocle à coquille longue, une des espèces de ce genre (*cypris pubera*), qui est assez connue dans les eaux des étangs et dans les mares des bois. Les poissons et les oiseaux palmipèdes s'en nourrissent. (C. D.)

CYPRIS. Un petit crustacé de ce genre a été trouvé fossile par M. de Drée, dans un calcaire d'eau douce de la Balme-Dallier, près de Vichy-les-Bains; il a environ une ligne de longueur; un sinus que présente son bord antérieur lui donne une figure réniforme. Il se rapproche assez de la forme des cypris, *stigata* et *ornata*. Le sinus est situé vers le milieu du bord antérieur, au lieu de l'être près du bord le plus mince vers le milieu de la coquille.

C'est sans doute au genre Cypris qu'il faut rapporter un corps qui a l'apparence d'une petite coquille bivalve, et qu'on

trouve dans le dépôt marin de Grignon, près de Versailles; cette espèce de coquille n'a qu'une demi-ligne de largeur sur une longueur moindre; les deux valves sont souvent jointes ensemble, et l'un de leurs bouts est plus pointu que l'autre. Quoique j'aie trouvé un assez grand nombre de ces coquilles, je n'ai jamais pu m'assurer si elles avoient des dents à leur charnière; elles sont bombées vers le milieu; quelques unes sont lisses, et d'autres sont couvertes de très-petits points enfoncés. On en voit la figure dans les Vél. du Muséum, n.° 39, fig. 1 et 2. On en trouve de pareilles dans le sable de Rimini. (D. F.)

CYPSELE, *Cypsela*. (Bot.) La cypsèle, le cérion et la carcérule sont trois genres de fruits qui restent toujours clos, et dont M. Mirbel a composé son ordre des fruits carcérulaires. La cypsèle est le fruit de toutes les plantes de la grande famille des synanthérées. Ce fruit fait corps avec le calice; il est couronné par son limbe prolongé souvent en écailles, en arêtes, ou en aigrette. Il contient une seule graine, laquelle a son point d'attache à la base de la loge. L'embryon est dépourvu de périsperme, et sa radicule regarde le hyle.

Ce fruit est désigné dans Linnæus sous le nom de *graine nue*; par Necker, sous celui d'*achena*; par M. Richard, sous celui d'*achenium*; par M. Linck, sous celui d'*acanium*.

Lorsque le calice couronne la cypsèle sous la forme d'une aigrette, ce fruit a tout-à-fait la forme d'un petit volant; voyez la cypsèle du pissenlit, de la laitue, des chardons, du senegon, etc. (MASS.)

- CYPSELEE COUCHÉE (Bot.): *Cypselea humifusa*, Turp., Ann. Mus., Paris, vol. VII, pag. 219, tab. 12, fig. 5; *Millegrana* et *Cadoué*, *Herb. Surin*. Petite plante herbacée, recueillie à l'île de Saint Domingue par M. Turpin, pour laquelle il a établi un genre particulier de la famille des portulacées, de la *triandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel: Un calice coloré, à cinq divisions; point de corolle; deux ou trois étamines; un ovaire libre, uniloculaire; le style bifide; une capsule uniloculaire, polysperme, s'ouvrant transversalement, renfermant un grand nombre de semences insérées sur un réceptacle central.

La racine est pivotante et fibreuse; elle produit plusieurs tiges couchées, rameuses, glabres, cylindriques; les feuille

petites, opposées, pétiolées, glabres, entières, en ovale renversé, dilatées à leur base en une membrane stipulaire, laciniée, amplexicaule. Les fleurs sont fort petites, verdâtres, axillaires, solitaires, pédonculées; les divisions du calice ovales, colorées à leurs bords; les deux extérieures plus petites: deux ou trois étamines insérées à la base du calice, alternes avec ses lobes; les anthères à deux lobes; l'ovaire supérieur, arrondi, marqué de quatre sillons; un style court, à deux divisions divergentes; les stigmates simples. Le fruit est une capsule ovale, à une seule loge, recouverte par le calice, s'ouvrant circulairement à sa base; les semences fort menues, en forme de rein, attachées sur un réceptacle libre, ovale et central. (POIR.)

CYPSELUS (*Ornith.*), nom générique donné par Illiger, d'après Pline, aux martinets, *apus*, Cuv. (CH. D.)

CYRANKA (*Ornith.*), nom polonois de la petite sarcelle, *anas crecca*, Linn. (CH. D.)

CYRILLA. (*Bot.*) Ce nom étoit donné primitivement à un genre de la famille des éricinées, que l'on avoit mal à propos réuni à l'*Pitea*, et qui doit être conservé. L'auteur qui détruisoit ce genre, en transportoit le nom à un autre déjà nommé *achimenes* par P. Brown. Aucun motif ne motivant ce double changement, on a dû rendre à chacun de ces deux genres son premier nom. (J.)

CYRILLE, *Cyrilla*. (*Bbt.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, de la famille des éricinées, de la *pentandrie monogynie* de Linnæus, caractérisé par un calice fort petit, presque turbiné, à cinq découpures; cinq pétales un peu roides, ouverts en étoile, connivens à leur base; cinq étamines alternes avec les pétales; un style surmonté de deux ou trois stigmates; une baie supérieure, à deux loges indéhiscentes; une semence dans chaque loge, suspendue par un pédicelle au sommet de l'axe du réceptacle.

Il est facile de reconnoître par l'exposition du caractère essentiel de ce genre, présentée d'après Michaux, qu'il ne peut être réuni à l'*Pitea*, malgré l'opinion de quelques botanistes distingués, et les rapports qui se trouvent entre ces deux genres, mais différens tellement entre eux, qu'ils ne peuvent être placés dans la même famille, d'après la consi-

dération de leurs fruits. (Voyez IRÉE.) On distingue les deux espèces suivantes.

CYRILLE A GRAPPE : *Cyrilla racemiflora*, Linn.; *Cyrilla caroliniana*; Mich.; *Itea cyrilla*, l'Hérit., *Stirp.*, tab. 66; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 147, fig. 2. Arbrisseau originaire de la Caroline, cultivé au Jardin du Roi, dont la tige s'élève à la hauteur de cinq ou six pieds; les rameaux alternes, les plus jeunes rapprochés en verticilles. Les feuilles sont alternes, glabres, lancéolées, très-entières, médiocrement pétiolées, longues de deux pouces et plus; les fleurs blanches, petites, pédicellées, disposées en grappes simples, axillaires et comme verticillées; une bractée sétacée à la base de chaque pédicelle. Le calice est persistant, à cinq découpures ovales-lancéolées, acuminées; les pétales trois fois plus grands, ovales-oblongs, placés sur le réceptacle, un peu concaves au sommet, concavus à leur base; les étamines plus courtes que la corolle; les anthères en cœur, arrondies, bifides à leur base: l'ovaire placé sur un disque très-petit; le style court. Le fruit est une petite baie, médiocrement charnue, ovale, acuminée par le style.

CYRILLE DES ANTILLES; *Cyrilla antillana*, Mich., *Amer.*, 1, pag. 158. Cette espèce est à peine distinguée de la précédente; elle n'en est peut-être qu'une variété. Ses feuilles sont plus épaisses, coriaces et non membraneuses, plus allongées, obtuses, sans nervures apparentes; les grappes plus épaisses; la corolle plus courte que les pédicelles. Elle croit aux Antilles. (Poir.)

CYROUENNE. (*Bot.*) Suivant Desportes, on nomme ainsi, à Saint-Domingue, le cyroyer, *rheedia*, et l'azedarach, *melia*. (J.)

CYROYER D'AMÉRIQUE (*Bot.*): *Rheedia americana*, Linn.; Burm., *Amer.*, tab. 257; Plum., *Gen.* 45; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 457. Grand et bel arbre de la Martinique, qui constitue un genre particulier, de la famille des guttifères, de la polyandrie monogynie de Linnæus, dont le caractère essentiel consiste dans une corolle à quatre pétales; point de calice; des étamines nombreuses insérées sur le réceptacle; un ovaire supérieur; un style; un stigmate en forme d'entonnoir; une baie uniloculaire, renfermant deux ou trois semences charnues, environnées d'une pulpe succulente.

Son tronc est revêtu d'une écorce un peu ridée, parsemée de

taches blanchâtres et verdâtres sur un fond de couleur obscure ; le bois blanc ; les rameaux étendus horizontalement, articulés, garnis de feuilles opposées, pétiolées, glabres, ovales, entières, presque longues de six pouces ; les pédoncules axillaires, ternés ou fasciculés, soutenant chacun une fleur blanche, d'une grandeur médiocre ; les pétales concaves, ovoïdes, un peu inégaux ; les étamines plus longues que la corolle ; les anthères oblongues ; l'ovaire globuleux ; le style de la longueur des étamines. Les fruits sont suspendus à des pédoncules de couleur purpurine, auxquels pendent des baies jaunâtres, un peu plus grosses que des œufs de pigeon, revêtues d'une peau très-mince, renfermant quelques semences ovales-oblongues, roussâtres, pulpeuses, résineuses, d'une saveur austère ou astringente. Cet arbre fleurit et fructifie dans le mois de mai. Il découle souvent des nœuds de ses rameaux une résine jaune, de bonne odeur, et qui alimente la flamme pendant long-temps, lorsqu'on la brûle. (POIR.)

CYRTA RUSTIQUE (*Bot.*) ; *Cyrta agrestis*, Lour., *Fl. Cochin.* 1, pag. 341. Arbrisseau de la Cochinchine, qui, d'après Loureiro, doit former un genre particulier, qui paroît se rapprocher de la famille des sapotées ; il appartient à la *décandrie monogynie* de Linnæus, et se caractérise par un calice à cinq dents ; une corolle campanulée, à cinq divisions ; dix étamines ; un ovaire supérieur ; un style ; un stigmate simple ; un drupe oblong, renfermant un noyau sillonné.

Sa tige s'élève à la hauteur de huit à neuf pieds, et se divise en rameaux étalés, garnis de feuilles glabres, alternes, ovales, acuminées, légèrement dentées à leur contour. Les fleurs sont blanches, presque terminales, réunies plusieurs ensemble sur un pédoncule commun. Leur calice est persistant, en forme de coupe ; le tube de la corolle court, de la longueur du calice ; le limbe grand, étalé, à cinq découpures lancéolées ; les étamines insérées dans le fond de la corolle ; les filamens courts, dilatés à leur base ; les anthères oblongues, courbées, attachées aux filamens dans toute leur longueur ; l'ovaire arrondi, acuminé ; le style subulé, plus long que les étamines. Le fruit est un drupe oblong, tomenteux, aigu à ses deux extrémités, courbé en croissant, renfermant un noyau oblong, sillonné, aigu à son sommet. (POIR.)

CYRTANDRE, *Cyrtandra*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, monopétalées, irrégulières, de la famille des personées, de la *diandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à cinq découpures, presque à deux lèvres ; une corolle irrégulière, à cinq lobes ; quatre ou cinq étamines ; deux fertiles, les autres stériles ; un style ; un stigmate à deux lames ; une baie à deux loges polyspermes. Ce genre renferme les deux espèces suivantes :

CYRTANDRE A DEUX FLEURS : *Cyrtandra biflora*, Forst. ; Vahl, *Symb. et Enum. Pl.* ; Lamk., *Ill. gen.*, tab 11. Arbrisseau découvert à l'île d'Otaïiti, dont les tiges se divisent en rameaux glabres, tétragones à leur sommet ; les feuilles sont opposées, pétiolées, glabres, elliptiques, aiguës à leurs deux extrémités, un peu crénelées vers leur sommet ; les pédoncules axillaires, plus longs que les pétioles, chargés d'environ trois fleurs pédicellées, munies à leur base d'un involucre renflé, caduc, à trois folioles lancéolées ; la corolle une fois plus longue que le calice ; le tube de la corolle courbé ; l'orifice agrandi, le limbe étalé, à cinq lobes inégaux ; les deux filamens fertiles, recourbés, insérés à l'entrée du tube ; une baie oblongue, biloculaire, contenant des semences nombreuses, fort petites, placées en lignes arquées, courbées en dedans.

CYRTANDRE A BOUQUETS : *Cyrtandra cymosa*, Vahl., l. c. ; *Besleria cymosa*, Forst., *Prodr.*, n.° 257. Cet arbrisseau croît à l'île de Tanna. Ses tiges sont pourvues de rameaux grêles, tomenteux vers leur sommet, couverts d'une poussière ferrugineuse, garnis de feuilles opposées, pétiolées, longues de six à sept pouces, ovales, elliptiques, dentées et crénelées, inégales à un de leurs côtés, un peu acuminées, glabres en dessus, pubescentes en dessous ; les pédoncules pubescens, axillaires, longs d'un pouce, soutenant plusieurs fleurs pédicellées, réunies en bouquets ; les pédicelles pubescens, simples ou rameux. M. Vahl ajoute à ce genre une troisième espèce, sous le nom de *cyrtandra staminea*, qui est le *justicia parasitica*, Lamk., *Ill.*, vol. I, pag. 42. (POIR.)

CYRTANTHE, *Cyrtanthus*. (Bot.) Genre de plantes monocotylédones, à fleurs incomplètes, de la famille des narcissées, de l'*hexandrie monogynie* de Linnæus, qui offre pour caractère essentiel : Une corolle (calice, Juss.) tubulée, en

massue, à six découpures ovales-oblongues; six étamines insérées sur le tube de la corolle, conniventes à leur sommet; un ovaire inférieur; un style; un stigmate légèrement trifide; une capsule à trois loges, à trois valves polyspermes.

Plusieurs des espèces qui composent ce genre avoient été d'abord placées parmi les *crinum*, d'autres parmi les *amaryllis*. Schreber avoit employé le nom de *cyrtanthus* pour un autre genre qu'Aublet avoit désigné sous le nom de *posoqueria*, qui devoit être, et qui, en effet, a été conservé sous la même dénomination. Les principales espèces de cyrtanthe, toutes originaires du cap de Bonne-Espérance, sont :

CYRTANTHE A FEUILLES ÉTROITES : *Cyrtanthus angustifolius*, Willd.; Curtis, *Bot. Magaz.*, tab. 271, non Jacq.; *Crinum angustifolium*, Linn., *Suppl.*; *Amaryllis cylindracea*, l'Hérit., *Sert. Angl.* 15. Ses tiges sont droites, nues, cylindriques; elles soutiennent plusieurs fleurs fort élégantes, d'un beau rouge écarlate, toutes inclinées, sortant d'une spathe à deux folioles un peu aiguës : le tube de la corolle est alongé, cylindrique, un peu courbé; le limbe à six découpures courtes, ovales, obtuses; les étamines non saillantes; les anthères oblongues, pendantes. Les fleurs sont toutes radicales, glabres, étroites, linéaires, obtuses, canaliculées en dessus, lâchement étalées.

CYRTANTHE A TUBE VENTRU : *Cyrtanthus ventricosus*, Willd.; *Cyrtanthus angustifolius*, Jacq., *Hort. Schænbr.*, 1, pag. 40, tab. 76. *Excl. Synonymo.* Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles plus étroites, redressées et non étalées; par ses hampes colorées; par le tube de la corolle ventru et non cylindrique; le limbe est plane et non redressé; les étamines ascendantes; la spathe d'un rouge de sang; les fleurs réunies en une ombelle terminale, d'un rouge vif, inodores; les filamens rouges à leur base; l'ovaire d'un pourpre verdâtre.

CYRTANTHE A FEUILLES OBLIQUES : *Cyrtanthus obliquus*, Willd.; Jacq., *Hort. Schænbr.*, tab. 75; Andr., *Bot. Repos.*, tab. 265; *Crinum obliquum*, Linn., *Suppl.*; *Amaryllis umbellæ*, l'Hérit., *Sert. Angl.*, 15, tab. 16. Cette belle plante, cultivée dans les jardins comme plante d'ornement, a ses racines pourvues d'un très-gros oignon. Ses feuilles, toutes radicales, sont planes, lancéolées, obtuses, longues d'un pied et plus, larges de deux pouces, recourbés par une direction oblique; les tiges sont

plus longues que les feuilles, roussâtres vers leur sommet, couvertes de poussière glauque, terminées par une spathe à plusieurs divisions, d'où sortent dix à douze belles fleurs pendantes, pédonculées, en ombelle; le tube de la corolle en forme d'entonnoir, safrané, d'un rouge éclatant; les divisions du limbe ovales, acuminées, de couleur jaune, bordées de vert.

CYRTANTHE RAYÉ : *Cyrtanthus vittatus*, Desf., Vél. du Mus., 9, tab. 63; Redout., Lil., vol. 4, tab. 182. Il est facile de reconnaître cette belle espèce aux bandes rouges et longitudinales qui tranchent avec élégance sur le limbe de la corolle à fond blanc. Ses fleurs sortent, en ombelle, d'une spathe à deux valves aiguës, légèrement colorées : le tube de la corolle est long, grêle, verdâtre, cylindrique, se terminant en un limbe infundibuliforme, à six lobes ovales, un peu aigus. Les feuilles sont étroites, linéaires, de la longueur des tiges. (POIR.)

CYRTANTHUS. (Bot.) Ce nom donné par Aiton à un genre de la famille des narcissées, auparavant réuni au *crinum*, a été adopté par Willdenow et d'autres. Il désigne les espèces de *crinum* à ovaire inférieur ou adhérent. (J.)

CYRTE, *Cyrtus*. (Entom.) Ce nom qui signifie bossu, du grec *κυρτός*, avoit été donné par M. Latreille à un petit genre d'insectes diptères, à suçoir nul ou caché dans une cavité du front, ainsi que la trompe, et à antennes sans poil isolé, latéral, par conséquent de la famille des apocères. Comme ce nom de curte avoit été donné par Bloch à un genre de poissons, Fabricius ne voulut pas l'adopter, et il emprunta de Meigen le nom d'acrocère, qui avoit été donné à un insecte tout-à-fait différent. C'est le même insecte que l'*empis acephala* de Villers, que le *syrrhus gibbus* des premiers écrits de Fabricius. M. Latreille lui a donné depuis un autre nom. Voyez **ACROCÈRE** et **OCGODES**. (C. D.)

CYRTOCHILUM. (Bot.) Genre de plantes monocotylédones, à fleurs incomplètes, irrégulières, de la famille des orchidées, de la *gynandrie diandrie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Cinq pétales presque égaux, onguculés, étalés ou réfléchis; un sixième (la lèvre) très-court, convexe, en crête, point éperonné, soudé par sa base avec la colonne ailée au sommet; une anthère terminale operculée; le pollen en deux paquets réunis sur un pédicelle commun.

Ce genre tient le milieu entre les *oncidium* et les *epidendrum* ; il en diffère principalement par sa lèvre courte et convexe ; c'est d'après ce caractère qu'il a été nommé *cyrtochilum*, des mots grecs *κυρτός*, convexe, et *χείλος*, lèvre. Il comprend des herbes parasites, originaires de l'Amérique méridionale, à racines bulbeuses ; les hampes paniculées. Il faut y rapporter les deux espèces suivantes :

CYRTOCHILUM ONDULÉ ; *Cyrtochilum undulatum*, Kunth, in Humb. et Bonpl. nov. Gen., 1, pag. 349, tab. 84. Cette plante, très-rapprochée de l'*epidendrum punctatum*, Linn., est pourvue d'une bulbe allongée. Ses tiges sont longues de six pieds, parsemées d'écailles concaves ; ses rameaux flexueux, paniculés ; les feuilles toutes radicales, planes, lancéolées, un peu colorées, longues d'un pied ; les fleurs pédicellées ; les pétales planes, ovales, ongiculés, ondulés, très-ouverts, de couleur brune ; les deux intérieurs plus petits, piquetés de jaune et de blanc ; la lèvre ovale, lancéolée, pendante, courte, d'un rose tendre en dehors, jaune en dedans, panachée de taches blanches et rouges, munie à sa base de tubercules en crête ; la colonne ailée des deux côtés à son sommet. Cette plante a été découverte sur des rochers, proche le bourg de l'Ascension et Paramo-de-las-Papas.

CYRTOCHILUM FLEXUEUX ; *Cyrtochilum flexuosum*, Kunth, l. c. Ses racines sont bulbeuses ; ses tiges très-rameuses ; ses rameaux bruns, triangulaires, très-étalés, parsemés d'écailles ovales, membraneuses ; les feuilles toutes radicales, planes, coriaces, lancéolées, à nervures saillantes ; les fleurs longuement pédicellées ; la corolle brune par la dessiccation ; les pétales réfléchis ; les trois extérieurs ondulés, spatulés, le supérieur obtus, les latéraux aigus, un peu plus longs, les deux intérieurs en ovale renversé, obtus, ondulés ; la lèvre convexe ; ovale, aiguë ; réfléchie, tuberculeuse et en crête à sa base, un peu soudée avec la colonne. Elle croît au pied des hautes montagnes, à Paramo-de-las-Achupallas. (POIR.)

CYRTODAIRE, *Cyrtodera*. (Conch.) Genre de coquilles de la famille des pyloridées, établi par Daurin, dans le Bulletin de la Société philomathique, n.° 22, et que l'on peut caractériser ainsi : Coquille allongée, équivalve, inéquilatérale, bâillante aux deux extrémités ; sommet peu sensible, charnière presque

nulle, remplacée par une protubérance calleuse, irrégulière, sur chaque valve; ligament extérieur et postérieur; impression musculaire double. On ne connoît pas l'animal de ces coquilles; mais il est fort probable qu'il ne diffère pas beaucoup de celui des myes, parmi lesquelles Linnæus avoit placé les espèces de ce genre, que M. de Lamarck a nommé glycimère. C'est évidemment un genre intermédiaire à celui des myes et des solens, et au moins fort rapproché des panopées. Parmi les sept ou huit espèces de ce genre, nous citerons, 1.° la cyrtodaire épaisse, *cyrtodera incrassata*, *mya siliqua*, Chemn., vol. XI, p. 192, fig. 198; 2.° la cyrtodaire incrustée, *cyrtodera incrustata*, Bull. Soc. ph., n.° 22, an VII, fig. 5 AB, qui est très-allongée, et enduite d'un vernis noirâtre; 3.° la cyrtodaire ovale, *cyrtodera ovalis*, l. c., fig. 4. Elle est ovale, cendrée, lisse, marquée transversalement de trois lignes fauves; jaunâtre intérieurement. Elle a été observée par Soldani auprès de Messine, sur les bords de la mer, dans le sable. Daudin y rapporte encore la *mya edentula* de Pallas, *arctica* de Muller, et même la *mya byssifera* de Fabricius, Faun. du Groënland, dont M. Cuvier a fait son genre *Byssomie*. (DE B.)

CYRTOPODIUM. (Bot.) M. Rob. Brown, dans l'*Hort. Kew.*, edit. nov., a établi ce genre pour quelques espèces de *cymbidium*, de la famille des orchidées: il se distingue par la lèvre ou le pétale inférieur de la corolle géniculé à son onglet, divisé en trois lobes profonds; les cinq autres pétales distincts; le pollen distribué en deux paquets, bilobés à leur partie postérieure. Il faut rapporter à ce genre le *cymbidium Andersoni*, Andr., *Bot. Repos.*, pag. et tab. 651. (POIR.)

CYRSTYLIS RÉNIFORME (Bot.); *Cyrstylis reniformis*, Brown, *Nov. Holl.*, 1, pag. 322. Genre de plantes monocotylédones, à fleurs irrégulières, de la famille des orchidées, de la gynandrie diandrie de Linnæus, caractérisé par une corolle presque à deux lèvres, à six pétales mutiques; les quatre latéraux étalés, presque égaux, l'inférieur d'une forme différente, prolongé, entier, obtus; deux callosités à sa base; la colonne à demi cylindrique, dilatée à son sommet; deux masses de pollen comprimées dans chacune des deux loges d'une anthère terminale, persistante; les loges rapprochées.

Cette espèce se rapproche beaucoup des *acianthus* par son

port. Ses feuilles sont toutes radicales, en forme de rein, traversées par un grand nombre de nervures. Les fleurs sont disposées en une grappe terminale, souvent renversées sur leur pédicelle. Elle croit au port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande.

(POIR.)

CYSSANTHEMON. (*Bot.*) Voyez CYCLAMINUS. (J.)

CYSSION. (*Bot.*) Voyez HEDERA. (J.)

CYSSOPHYLLON. (*Bot.*) Voyez CYCLAMINUS. (J.)

CYSTANTHE A FEUILLES DE SPRENGELIA (*Bot.*): *Cystanthe sprengelioides*, Brown, *Nov. Holl.* 1, pag. 555; var. β . *id.*, *foliis brevioribus*, Brown, *loc. cit.* Genre de la famille des épacridées, de la pentandrie monogynie de Linnæus, établi par M. R. Brown pour un arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, dont le caractère essentiel consiste dans un calice foliacé; une corolle fermée en forme de coiffe, s'ouvrant transversalement, tronquée, persistante à sa partie inférieure: cinq étamines persistantes, insérées sur le réceptacle; point d'écaillés; un style; une capsule renfermant une colonne centrale, du sommet de laquelle pendent des placenta libres.

Cet arbrisseau a le port des *sprengelia*; il est chargé de rameaux marqués d'anneaux après la chute des feuilles. Celles-ci sont oblongues, sessiles, étalées, recourbées, beaucoup plus courtes dans la variété F. Les fleurs sont terminales, solitaires. Il croît sur le revers des montagnes, aux lieux ombragés. (POIR.)

CYSTIBRANCHES. (*Crust.*) M. Latreille a proposé de désigner sous ce nom un ordre de la classe des crustacés, dont les branchies sont vésiculaires. (C. D.)

CYSTICAPNOS. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs polypétalées, irrégulières, qu'on rapporte à la famille des papavéracées, appartenant à la diadelphie hexandrie de Linnæus, offrant pour caractère essentiel: Un calice à deux folioles opposées et caduques; une corolle presque labiée ou papillonacée, composée de quatre pétales irréguliers, comme ceux de la fumeterre, ainsi que les étamines. Le fruit est une capsule membraneuse, uniloculaire, renfermée dans un grand involucre, renflé, presque globuleux, à deux valves, communiquant intérieurement avec la capsule par de longs filamens en toile d'araignée. Cette capsule occupe le centre sous la forme d'un axe; elle est ovale-oblongue, un peu comprimée, dia-

phane et membranëuse dans son milieu, ëpaisëe à ses bords, filiforme à ses deux extrëmités, à une seule loge indëhiscente, renfermant des semences nombreuses, fort petites, insërées sur les parois internes des bords de la capsule.

Ce genre est remarquable par les caractères de son fruit exposés ci-dessus, et d'après lesquels Boerhaave, et Gærtner après lui, se sont déterminés à l'exclure du genre des fumerterres, quoique tous les autres caractères s'y rapportent. Il ne renferme que l'espèce suivante :

CYSTICAPNOS D'AFRIQUE : *Cysticapnos africana*, Gærtn., de *Fruct.* 2, pag. 161, tab. 115; Boerh., *Lugd.*, 1, tab. 310, *sed Icon mala ob capsulam trivalvam*; Pluk., *Alm.*, tab. 335, fig. 3. Plante du cap de Bonne-Espérance, dont les tiges sont grêles, tendres, herbacées, foibles, très-rameuses, diffuses et grimpantes, longues d'un à deux pieds; les feuilles distantes, presque deux fois ailées; les ramifications de leur pétiole lâches, peu nombreuses, soutenant des folioles glabres, ovales, entières ou incisées en un ou deux lobes; plusieurs de ces ramifications, dépourvues de feuilles, se terminent en une vrille capillaire et rameuse. Les fleurs sont réunies trois ou quatre ensemble sur des pédoncules opposés aux feuilles, et plus courts qu'elles: elles sont d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre. Il leur succède des fruits pendans, vésiculeux, de la grosseur d'une petite noix. Cette plante est cultivée au Jardin du Roi. (POIR.)

CYSTICERQUE, *Cysticercus*. (Entoz.) Genre de vers intestinaux, établi par Zeder, et adopté par Rudolphi, pour un certain nombre d'espèces que Pallas, Goëze, Gmelin plaçoient avec les ténias, et que Bloch, Schranck et Abilgard ont séparées sous les noms d'hydatigènes, *vermes vesiculares*, *vesicaria*, *hydatidæ*. Les caractères sont : Corps allongé, déprimé, très-rugueux, renflé postérieurement en une vessie caudale pleine d'eau, terminé antérieurement par un renflement céphalique à quatre suçoirs, et contenu librement dans une vessie externe, membraneuse et simple. Ces animaux, qui ne diffèrent réellement guère des hydatides que parce que le corps proprement dit est toujours plus allongé, et la vessie ordinairement fort petite, se trouvent constamment enveloppés d'un sac celluleux, plein d'un fluide aqueux, et toujours dans le tissu cellulaire sous-péritonéal, hépatique, plévrique, cérébral et même

musculaire de l'homme, des mammifères ou des poissons. Rudolphi en compte quinze espèces, qu'il subdivise en deux sections, d'après la forme du corps. Parmi les espèces de la première section, dont le corps est très-rugueux, comme articulé, et qui sont au nombre de dix, dont cinq sont douteuses, nous citerons :

Le CYSTICERQUE FASCIOLAIRE ; *Cysticereus fasciolaris*, Encycl. Méthod., tab. 39, fig. 11-17, dont le corps est allongé, déprimé, avec une petite vessie caudale, subglobuleuse, et la tête subtétragone, sans cou, et prolongée en une espèce de petit museau, garni de petits crochets. Ce ver, d'un pouce et demi à sept pouces de long sur trois lignes de large en avant, se trouve communément dans le foie des rongeurs, comme des rats, des souris, etc.

Le CYSTICERQUE FISTULAIRE ; *Cysticereus fistularis*, Rudolph., Entoz., tab. XI, fig. 2. Son corps est très-court, un peu arrondi, et terminé par une vessie très-longue, subcylindrique. Il a été trouvé par Chabert dans la poitrine d'un cheval.

Le CYSTICERQUE A COU MINCE ; *Cysticereus tenuicollis*, Rudolph. ; *tænia globosa et verrucosa*, Encycl. Méthod., t. 39, fig. 1-5, d'après Goëze. Le corps est un peu arrondi, petit et terminé postérieurement par une vessie subglobuleuse, et antérieurement par une tête subtétragone, avec un petit rostre cylindrique, garni de crochets portés par un cou court plus étroit que celui-ci. Cette espèce est très-commune dans le péritoine et la plèvre des animaux ruminans et des cochons.

Le CYSTICERQUE PIRIFORME ; *Cysticereus piriformis*, Zeder., Encycl. Méthod., t. 39, fig. 6-8. Le corps est rond, petit, atténué antérieurement, et terminé par une vessie presque égale et subglobuleuse ; le rostre est très-court, avec de très-petits crochets, et le cou fort grêle. Cette espèce se trouve communément dans le péritoine des lapins.

Le CYSTICERQUE DU TISSU CELLULAIRE : *Cysticereus cellulosa*, Rudolph. ; *Vermis vesicularis*, Brera, Vers, p. 14, tab. 2, fig. 8-9. Corps cylindrique, plus long que la vésicule caudale, transverse, elliptique ; la tête tétragone, prolongée en un petit rostre arrondi, garni de crochets ; le cou très-court, un peu plus épais antérieurement. Cette espèce a été trouvée dans le tissu cellulaire de l'homme et de plusieurs singes : c'est elle qui, très-com-

munne dans le lard du cochon, détermine la maladie connue sous le nom de ladrerie dans ces animaux. Elle existe aussi assez souvent dans le plexus choroïde du cerveau de l'homme.

Quant aux espèces de la seconde section, dont le corps est peu rugueux et liguliforme, et qui forment le genre Vésiculaire de Schranck, elles sont au nombre de cinq seulement ; mais il paroît que toutes, à peu près, sont douteuses, tant elles sont mal connues. Elles ont été trouvées dans le foie des poissons. (DE B.)

CYSTITICOLE, *Cystidicola*. (Entoz.) C'est un nom de genre imaginé par Fischer pour désigner un ver intestinal qu'il avoit trouvé dans la vessie natatoire d'une carpe, et qui appartient au genre FISSULE de M. de Lamarck, ou à celui que Rudolphi a nommé OPHIOSTOME. Voyez ces mots. (DE B.)

CYTIQUES, *Cystici*. (Entoz.) C'est le nom que donne Rudolphi à son cinquième ordre des entozoaires, caractérisé en ce que le corps est formé, en plus ou moins grande partie, par une vessie pleine d'eau. Il contient les genres CYSTICERQUE (HYDATIDE des auteurs françois), CŒNUR et ECHINOCOQUE. Voyez ces différens mots et ENTZOAIRES. (DE B.)

CYSTOLITHES. (Foss.) Ce nom a été donné autrefois aux pointes d'oursins fossiles qui ont la forme d'une massue. Voyez POINTES D'OURSIN. (D. F.)

CYTHÉRIÉE. (Entom.) Ce nom avoit été donné par Fabricius à un genre de diptères ; mais, comme il étoit déjà appliqué à celui de certains entomostracés, on a adopté le nom de MULLION. (C. D.)

CYTHÉRIÉE, *Cytherea*. (Crust.) Ce nom qui est presque synonyme de celui de cypris, a été donné à un genre voisin de ce dernier, dont il ne diffère que parce que les espèces d'entomostracés ostracins qu'il réunit ont les antennes velues, au lieu de ne porter de poils qu'à l'extrémité libre, comme un pinceau. Muller a représenté ces petits animaux à la planche 7 de son ouvrage sur les Entomostracés. (C. D.)

CYTHÉRIÉE, *Cytherea*. (Conch.) Genre de coquilles bivalves, établi par M. de Lamarck, d'abord sous le nom de *meretrix*, pour quelques espèces de vénus, qui n'en diffèrent réellement qu'en ce que, des trois dents apicales ou cardinales, la médiane ou la plus grosse est entière, et en outre qu'il y a une dent latérale

pré-apiciale, peu écartée, qui ne se trouve pas dans les véritables vénus. Du reste, l'animal et toutes les autres parties de la coquille sont semblables. L'espèce qui sert de type à ce genre, et que M. de Lamarck nomme cythérée labiée, *cytherea labiata*, *venus meretrix*, Linn. ; vulgairement la gourgandine, figurée dans Gualtieri, tab. 76, fig. c, est une coquille épaisse, convexe, très-glabre, nullement denticulée sur ses bords, entièrement blanche, ou peinte de rayons bruns, ou enfin toute brune, bleuâtre à son bord antérieur ; l'écusson est brun et gibbeux ; la lunule n'est pas distincte, et les nymphes sont baillantes. Elle vient de l'océan Indien, où elle se trouve à l'embouchure des fleuves. On y rapporte encore la *venus tigrina*, Gmel., Gualt., Test., tab. 77, fig. A, qui est orbiculaire, étrécie dans les deux sens, et dont la lunule est ovale. Elle vient des mers des Indes. (DE B.)

CYTHÉRÉE (Foss.) On ne rencontre les coquilles fossiles de ce genre que dans les couches marines qui se trouvent au-dessus des *craies*. Les espèces en sont assez nombreuses, et je vais présenter la description des principales.

La CYTHÉRÉE SCUTELLAIRE ; *Cytherea scutellaria*, Lamk., Ann. du Mus. Coquille suborbiculaire, aplatie, couverte de légères stries d'accroissement ; largeur, deux pouces quatre lignes ; longueur, près de trois pouces. Ses valves sont peu épaisses. On la trouve dans un monticule de sable quarzeux, à Bracheux, près de Beauvais.

La CYTHÉRÉE DEMI-SILLONNÉE : *Cytherea semi-sulcata*, Lamk., l. c., tom. 12, pl. 40, fig. 3. Coquille presque triangulaire, à bord supérieur arrondi, médiocrement bombée, à corselet creux, et dont les bords sont anguleux. Elle est sillonnée transversalement sur son côté antérieur, et le reste de la coquille est lisse ; largeur, un pouce. On la trouve à Grignon, près de Versailles ; à Hauteville, département de la Manche, et dans presque tout le calcaire coquillier des environs de Paris.

La CYTHÉRÉE LUISANTE ; *Cytherea nitidula*, Lamk., l. c., même pl., fig. 1. Coquille ovale, bombée, luisante, et à stries transverses fines et peu remarquables ; largeur un pouce et demi. Elle a les plus grands rapports avec la *venus læta* de Linnæus. On la trouve à Grignon ; dans différentes localités aux environs de Paris, et en Touraine.

La CYTHÉRÉE POLIE; *Cytheræa polita*, Lamk., même planche, fig. 6. Coquille ovale, lisse, à crochets petits, non renflés, recourbés et pointus; largeur, onze lignes. On la trouve avec la précédente, et à Sienne.

La CYTHÉRÉE LISSE; *Cytheræa lævigata*, Lamk., l. c., même planche, fig. 5. Cette espèce est rapprochée de la *Venus tetrica* de Chemnitz, par sa forme transversalement oblongue; mais elle est moins grande, et paroît avoir porté des couleurs rayonnantes. Elle est lisse et luisante; sa largeur est de dix-huit lignes, et sa longueur, de dix lignes; sa lunule est en cœur. On la trouve à Courtagnon, près de Reims, et à Grignon. C'est une des coquilles bivalves les plus communes de ce dernier endroit.

La CYTHÉRÉE ÉLÉGANTE; *Cytheræa elegans*, même planche, fig. 8. Coquille suborbiculaire, couverte de stries transverses et luisantes; la lunule est ovale; largeur, huit lignes; longueur, six lignes. Elle a beaucoup de rapport avec l'espèce suivante qui est beaucoup plus grande. On la trouve à Grignon.

La CYTHÉRÉE BORDELOISE; *Cytheræa burdigalensis*, Lamk., Ann. du Mus. Cette jolie espèce est couverte de cannelures parallèles aux bords; elle est médiocrement bombée, et son têt n'est pas épais; sa largeur est de deux pouces trois quarts. Elle a les plus grands rapports avec la précédente, et elle en a tant avec la *Venus erycina* de Linnæus, qui vit dans l'Inde, et à laquelle on a donné le nom de *cedo nulli*, à cause de sa beauté, que M. de Lamarck est porté à croire que les deux espèces fossiles ne sont que des variétés de cette dernière. On la trouve à Laugnan, près de Bordeaux, où elle est très-commune.

Je possède les débris d'une coquille qui a été trouvée à San-Miniato en Italie, et qui paroît tenir à la même espèce; mais la coquille entière devoit avoir plus de trois pouces et demi de largeur, et le têt a plus de six lignes d'épaisseur vers le milieu de la coquille.

La CYTHÉRÉE D'ITALIE; *Cytheræa italica*, Def. Cette espèce a plus de trois pouces de largeur. Elle a les plus grands rapports avec celle que l'on trouve vivante dans la Méditerranée, qu'on appelle vulgairement la *gourgandine*; on voit

ependant sur celle qui est fossile, quelques carènes transverses très-éloignées les unes des autres, qu'on ne voit pas sur l'autre. On la trouve dans le Plaisantin.

On connoit encore la CYTHÉRÉE TELLINAIRE, la CYTHÉRÉE DELTOÏDE, la CYTHÉRÉE CORBULINE de M. de Lamarck, dont on voit les figures dans les Ann. du Mus., tom. XII, pl. 40; la CYTHÉRÉE LAMELLEUSE, Def., que l'on trouve à Rome et dans le Plaisantin. Cette dernière est très-remarquable par les lames élevées dont elle est couverte. (D. F.)

CYTICISTUS. (Bot.) Burmann père, dans son *Thesaurus zeylanicus*, nommoit ainsi une plante que son fils, dans le *Flora indica*, a reportée au *cistus ægyptiacus*. (J.)

CYTINEL, ou HYPOCISTE (Bot.), *Cytinus*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, apétales, épigynes, de la famille des aristolochiées, Juss., et de la gynandrie dodécandrie, Linn., dont les fleurs sont monoïques et présentent les caractères suivans: Fleurs mâles terminales, ayant un calice persistant, coloré, charnu, tubuleux-campanulé, à limbe quadrifide; point de corolle; huit étamines, à filamens monadelphes, portant des anthères réunies en globe; un rudiment de stigmate: fleurs femelles latérales, ayant un calice comme dans les mâles; un ovaire inférieur, surmonté d'un style épais, en colonné, terminé par un stigmate charnu, tronqué à huit sillons. Le fruit est une baie ovale, coriace, à huit loges, contenant plusieurs petites graines arrondies. On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre.

CYTINEL PARASITE; *Cytinus hypocistis*, Linn. *Syst. veg.* 826. Sa tige est épaisse, un peu succulente, haute de deux à trois pouces, rougeâtre ou jaunâtre, garnie, en place de feuilles, de petites écailles imbriquées, charnues, de la même couleur que la plante. Ses fleurs sont petites, presque sessiles, rougeâtres, disposées au sommet de la tige, au nombre de cinq à dix. Cette plante croît dans le midi de la France, dans les autres parties méridionales de l'Europe et en Barbarie; elle est parasite des racines des cystes ligneux.

Le suc des fruits du cytinel est acide et très-astringent. Dans le Midi, on le retire par expression, et on le convertit en extrait. Les médecins en faisoient autrefois plus d'usage qu'à présent; ils l'employoient dans les hémorragies, les dys-

senteries, les diarrhées, les gonorrhées rebelles, etc. ; mais aujourd'hui, surtout à Paris, il est presque entièrement tombé en désuétude. (L. D.)

CYTIS. (*Min.*) Il paroît que c'étoit encore une de ces pierres creuses qui avoient fortement attiré l'attention des anciens, à cause des noyaux mobiles qui sont renfermés dans leur cavité. Pline donne ce nom particulier à une variété blanche qui se trouvoit aux environs de Copte. Voyez AETITE et FER-OXIDÉ GÉODIQUE. (B.)

CYTISE (*Bot.*), *Cytisus*, Linn. Genre de plantes dicotylédones polypétales, périgynes, de la famille des légumineuses. Juss., et de la *diadelphie décandrie*, Linn., dont les principaux caractères sont les suivans : Calice monophylle, à deux lèvres, dont la supérieure à deux dents, et l'inférieure à trois; corolle papilionacée, à étendard relevé, à ailes et carène conniventes, enveloppant les organes de la génération; dix étamines à filamens réunis dans les trois quarts de leur longueur en un seul corps; un ovaire supérieur, oblong, surmonté d'un style simple; une gousse oblongue, à deux valves, à une loge contenant plusieurs graines réniformes et comprimées.

Les cytises sont des arbres de grandeur moyenne, et le plus souvent des arbrisseaux à feuilles alternes, très-communément ternées, quelquefois ailées; à fleurs disposées en grappe, en ombelle, ou seulement deux à trois ensemble, soit à l'extrémité des rameaux, soit dans les aisselles des feuilles. Près de la moitié des espèces croît spontanément en France, et la plus grande partie des autres est indigène du reste de l'Europe. Plusieurs espèces de *genista* et de *spartium* de Linnæus, ont dû être distraites de ces deux genres, dont elles n'avoient pas les caractères, pour être placées dans les cytises avec lesquels elles avoient plus de rapports. On connoît aujourd'hui quarante et quelques espèces de ce dernier genre. Nous ne parlerons que des plus remarquables.

La plante à laquelle les Grecs et les Romains donnoient le nom de cytise, étoit fort estimée par eux. Deux auteurs, parmi les premiers, Aristomachus et Amphilocus, avoient écrit sur cette plante des traités particuliers qui ne sont pas

venus jusqu'à nous ; mais, parmi les Romains, Columelle et Pline nous ont laissé, sur la culture du cytise, des détails assez étendus. Il paroît, d'après ce que disent ces derniers, que c'étoit principalement pour servir de fourrage aux bœstiaux, que les anciens le cultivoient ; ils croyoient que cette nourriture donnoit beaucoup de lait aux vaches. Virgile a souvent parlé du cytise dans ses vers, en faisant allusion à cette propriété, et au goût que les troupeaux avoient pour cette plante.

Non, me pascente, capellæ,

Florentem cytisum et salices carpetis amaras.

ECLOG. I, v. 78.

Florentem cytisum sequitur lasciva capella.

ECLOG. II, v. 64.

Sic cytiso pastæ distentent ubera vaccæ!

ECLOG. IX, v. 31.

At cui lactis amor, cytisum lotosque frequentes

Ipse manu, salsasque ferat præsepibus herbas.

GEORG. III. v. 394.

Mais ni Virgile, ni Columelle, ni Pline, ne nous ont donné de description exacte de leur plante, ce qui a été cause que les modernes n'ont su pendant très-long-temps à quelle espèce rapporter le cytise des anciens. Depuis un Mémoire que M. Amoureux a publié sur ce sujet, on croit aujourd'hui que cette plante n'est aucune des espèces auxquelles nous donnons maintenant le nom de cytise, mais que c'est la luzerne en arbre, *medicago arborea*, Linn.

* Feuilles ternées ; fleurs disposées en grappes.

CYTISE AUBOURS : *Cytisus laburnum*, Linn., *Spec.* 1041 ; Lois., in *Nov. Duham.*, 5, p. 145, t. 44. Cet arbre, nommé vulgairement cytise à grappes, aubours, albours, albois, faux ébénier, s'éleve à quinze ou vingt pieds. Ses rameaux sont recouverts d'une écorce unie, verdâtre, et garnis de feuilles longuement pétiolées, composées de trois folioles ovales-oblongues, glabres en dessus, un peu soyeuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont jaunes, réunies en grand nombre et formant des grappes tout-à-fait pendantes ; leur calice est court et campanulé. Les fruits sont des gousses

alongées, déprimées, légèrement velues, contenant cinq à huit graines réniformes. Le cytise aubours croît naturellement dans les bois des montagnes, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, et dans plusieurs parties de la France. On le cultive dans les jardins et les bosquets comme arbre d'ornement. Il a une variété à feuilles panachées de jaune-blanchâtre, et une autre dont la grappe de fleurs est courte. Il fleurit en mai.

CYTISE DES ALPES ; *Cytisus alpinus*, Willd., *Enum.*, *Hort. Berol.*, 767. Cette espèce diffère de la précédente, parce que ses feuilles sont glabres en dessous comme en dessus, et seulement ciliées sur les bords; parce que ses légumes sont glabres, garnis d'un rebord sur leur dos; enfin, parce qu'elle forme un arbre plus élevé, qui brave les hivers les plus rigoureux, tandis que, dans le nord de l'Europe, les grands froids font souvent périr l'autre espèce jusqu'à la racine. Le cytise des Alpes croît naturellement en Écosse, en Savoie et en Hongrie. Il fleurit au mois de juin.

Le cytise aubours et le cytise des Alpes ont été long-temps confondus comme variétés l'un de l'autre, et ils le sont encore par plusieurs botanistes. Les anciens ont connu le premier; Pline le nomme *laburnum*, et c'est de la corruption de ce mot latin que paroît dériver le nom vulgaire *aubours* qu'il porte plus particulièrement en Dauphiné et en Suisse. Ces deux cytises, et surtout le premier qui est beaucoup plus répandu, font dans les beaux jours du mois de mai, l'ornement des jardins paysagers. Les longues grappes jaunes des faux-ébéniers, font le contraste le plus agréable au milieu des bosquets et des massifs de verdure, avec les fleurs roses ou purpurines de l'arbre de Judée et du lilas, ou avec les belles boules de neige de la viorne rose-de-Gueldres.

L'aubours et le cytise des Alpes méritent d'être cultivés, non-seulement sous le rapport de l'agrément, mais encore ils doivent fixer l'attention des propriétaires et des cultivateurs, à cause de leur utilité. Leur bois est très-dur, souple, élastique, et il résiste long-temps à la pourriture. On croit que les anciens Gaulois l'employoient à faire leurs arcs, et aujourd'hui encore les habitans de la campagne, dans quelques parties du Mâconnois, en fabriquent des arcs qui con-

servent toute leur force et toute leur élasticité pendant la moitié d'un siècle. C'est de cet usage que l'un de ces arbres porte, dans ce pays, le nom d'*arbois* ou *arc-bois*. Dans les cantons où ces cytises sont communs, on les emploie à faire des cercles, des échelas, des rames. Leur bois est brunâtre, et il devient noirâtre dans le centre, lorsque les arbres sont un peu âgés; il est alors bien veiné et prend facilement un beau poli, ce qui fait que les ébénistes et les tourneurs le recherchent pour différens ouvrages.

Les animaux ruminans, et surtout les chèvres et les moutons, peuvent se nourrir sans inconvénient des feuilles de l'aubours et du cytise des Alpes; mais elles sont émétiques et purgatives pour l'homme. Les légumes et les graines paroissent surtout avoir ces propriétés d'une manière très-prononcée; et des personnes, qui étoient là-dessus dans l'ignorance, ayant voulu essayer de faire préparer une certaine quantité des gousses du faux ébénier comme on fait des haricots verts, toutes celles qui en mangèrent furent prises, peu de temps après, de vomissemens, et furent abondamment purgées; mais ces accidens se calmèrent bientôt, sans qu'il s'en suivit rien de plus fâcheux. La médecine pourroit mettre à profit cette observation, et en déterminant au juste par de nouveaux essais à quelle dose les feuilles et les fruits de ces cytises ont la faculté de provoquer la purgation, peut-être pourroit-elle, jusqu'à un certain point, les substituer au séné.

Ces deux cytises sont d'ailleurs très-rustiques; ils viennent aisément partout, à l'exception des terrains marécageux et de ceux de pure craie. M. de Malesherbes en a fait l'heureuse expérience dans ses terres; sept arpens de marne argileuse ont été semés et plantés en cytises aubours, et cela a si bien réussi, que cette terre, dans laquelle différentes plantations avoient été faites sans succès, et qui paroissoit vouée à une stérilité éternelle, est aujourd'hui couverte d'un bois de bon rapport. La meilleure manière de multiplier les cytises, est d'en semer les graines. On répand celles-ci à la fin de mars ou au commencement d'avril, dans un terrain bien labouré, et un mois après, le jeune plant commence à pousser. Il seroit plus avantageux sans doute de semer à demeure, parce que les arbres deviendroient plus beaux, n'ayant pas à souffrir

des différentes transplantations ; mais , d'un autre côté , les semis en plein champ sont sujets à bien des inconvéniens : il faut prendre un soin particulier pour faire sarcler et biner les jeunes plants , ou ils profitent peu ; il faut les entourer de larges fossés pour en écarter les bestiaux , qui , en les brouyant , les détruiraient en entier , ou au moins ralentiraient considérablement leur croissance ; tout cela exige de grands frais. Nous croyons donc qu'il vaut mieux élever les cytises en pépinière , et ne les planter en pleine terre que lorsqu'ils sont assez forts pour n'avoir plus besoin d'aucun soin particulier , et pour ne plus craindre la dent des bestiaux , ce qui peut avoir lieu vers la cinquième ou sixième année.

L'aubours et le cytise des Alpes croissent avec assez de rapidité ; il n'est pas rare de voir à l'automne des jets de cinq à six pieds sur des arbres qui ont été récépés à la fin de l'hiver , et nous avons mesuré un de ces arbres âgé de trente-six à quarante ans , qui avoit vingt-six pouces de circonférence à un pied de terre.

CYTISE NOIRATRE : *Cytisus nigricans*, Linn., *Spec.* 1041, *Lois.*, in *Nov. Duham.*, 5, pag. 147, t. 46, f. 1. Cette espèce ne forme qu'un petit arbrisseau de trois à quatre pieds de haut. Ses rameaux sont nombreux , grêles , pubescens vers leur sommet , disposés en buisson , et terminés par une grappe de fleurs , droite , longue de trois à six pouces , le plus souvent simple. Ses feuilles sont pétiolées , composées de trois folioles ovales-oblongues , d'un vert foncé , glabres en dessus , légèrement pubescentes en dessous. Ses fleurs sont jaunes , pédiculées , munies à leur base d'une bractée linéaire ; leur calice est petit , campanulé , couvert de poils courts et soyeux ; l'étendard , les ailes et la carène sont à peu près d'une longueur égale. Les légumes sont oblongs , comprimés , arqués , chargés de poils courts et blanchâtres.

Cet arbrisseau croît naturellement en Allemagne , en Autriche , en Hongrie , en Italie et en France aux environs de Montpellier ; il se trouve dans les lieux arides et sur les bords des bois. On le cultive dans les jardins , où ses nombreuses grappes de fleurs font un effet fort agréable pendant le temps de la floraison qui arrive en juin et juillet. Comme il s'éleve peu , on le greffe sur l'aubours , afin d'avoir l'agrément d'en jouir à haute tige.

CYTISE A FEUILLES PLIÉES : *Cytisus complicatus*, Decand., Fl. Fr., n.° 3821; Lois., in Nov. Duham., 5, pag. 147, t. 47, f. 1; *Adenocarpus parvifolius*, Decand., Fl. Fr., tom. 5, p. 550. Cette espèce est un arbrisseau qui s'élève à cinq ou six pieds, en se divisant en rameaux nombreux, velus dans leur jeunesse, garnis de feuilles pétiolées, composées de trois folioles ovales-allongées, pubescentes ou même velues, souvent pliées en deux dans leur longueur. Ses fleurs sont jaunes, pédonculées, réunies au nombre de vingt à cinquante sur des grappes qui naissent de l'extrémité des rameaux. Leur calice est moitié plus court que la corolle, à cinq dents très-aiguës et hérissées de poils glanduleux. Les légumes sont comprimés, d'un rouge-brun, et de même hérissés de poils-glanduleux.

Ce cytise se plaît dans les terrains sablonneux; il croît naturellement en Espagne et dans plusieurs provinces du midi de la France. Ses longues grappes de fleurs qui paroissent en mai et juin font un joli effet, et lui méritent une place dans les jardins d'agrément.

CYTISE FEUILLU : *Cytisus foliosus*, Lhérit., Stirp. 184; Curt., Bot. Mag., t. 426; *Adenocarpus foliosus*, Decand., Fl. Fr., tom. 5, p. 549. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente, la suivante et le cytise de Toulon; elle diffère de la première, par ses feuilles plus nombreuses, plus pressées, et par ses calices simplement pubescens et non glanduleux; on la distingue de la seconde par ses fleurs moins nombreuses, par ses feuilles non cotonneuses, et particulièrement par ses légumes chargés de poils courts, roides, terminés par une glande; enfin, on peut la reconnoître d'avec le cytise de Toulon, à ses feuilles plus allongées, et surtout à ses fleurs disposées en grappe et non resserrées en tête ou en ombelle. Elle croît aux îles Canaries, et on la cultive dans les jardins de botanique. Pour la conserver l'hiver, on la rente dans l'orangerie.

CYTISE PANICULÉ : *Cytisus paniculatus*, Lois., in Nov. Duham., 5, p. 148; *Cytisus canariensis*, Linn., Spec. 997. Cette espèce est voisine du cytise feuillu; mais elle en diffère par ses feuilles entièrement couvertes de poils courts et serrés, qui les rendent blanchâtres; par leurs folioles ovales, non allongées et jamais pliées longitudinalement; par ses fleurs dis-

posées sur des grappes nombreuses, formant par leur réunion à l'extrémité des rameaux, une belle panicule; enfin, par ses légumes couverts de poils mous, couchés et non glanduleux. Cet arbrisseau croît naturellement aux îles Canaries; on le cultive dans les jardins de botanique, et on le conserve pendant l'hiver dans l'orangerie.

CYTISE A FEUILLES D'ANAGYRIS; *Cytisus anagyrius*, Lhérit., *Stirp.* 184. Les jeunes rameaux de cet arbrisseau sont très-velus, garnis de feuilles composées de trois folioles lancéolées, très-aiguës, glabres en dessus, soyeuses en dessous. Ses fleurs sont d'un jaune un peu foncé, disposées au sommet des rameaux en grappes peu garnies. Ses légumes sont chargés de poils glanduleux. Ce cytise est originaire d'Espagne; on le cultive au Jardin du Roi. Il demande l'orangerie pendant l'hiver.

CYTISE A FEUILLES SESSILES: *Cytisus sessilifolius*, Linn., *Spec.* 1041; Lois., in *nov. Duham.*, 5, p. 149, t. 45, f. 1. Cet arbrisseau, nommé vulgairement *trifolium des jardiniers*, se divise dès sa base en nombreux rameaux, et il forme un buisson de six à sept pieds de hauteur. Ses feuilles, portées sur des pétioles courts, sont composées de trois folioles arrondies ou ovales, un peu acuminées. Ses fleurs sont jaunes, disposées au sommet des rameaux en grappes courtes, peu garnies, et il leur succède des légumes oblongs, comprimés, glabres, noirâtres à l'époque de leur maturité.

Cette espèce croît naturellement dans les lieux exposés au soleil, et au bord des bois, en Espagne, en Italie, et dans plusieurs parties du midi de la France. Elle est fréquemment cultivée dans les jardins où, dans les mois de mai et de juin, les nombreuses fleurs dont elle est couverte lui donnent un aspect fort agréable. Comme elle est très-touffue, on peut en faire de petites palissades, qui supportent bien la taille; il est même indispensable de la tondre après que ses fleurs sont passées, si l'on veut lui conserver une jolie forme, et elle est susceptible de prendre par ce moyen toutes celles qu'on voudra. Lorsqu'on veut l'avoir à haute tige, on la greffe sur l'aubours. Elle est d'ailleurs très-rustique, et quoique originaire du midi, elle supporte en pleine terre, dans le climat de Paris, les hivers les plus rigoureux, sans

en souffrir sensiblement. Elle produit d'ailleurs une grande quantité de rejetons qui fournissent le moyen de la multiplier facilement, sans qu'on se donne la peine de la semer. Tous les animaux ruminans dévorent avec avidité ses feuilles, ses jeunes rameaux et ses fleurs.

CYTISE A FEUILLES DE LIN : *Cytisus linifolius*, Lamk., Dict. encycl. 2, p. 249; *Genista linifolia*, Linn., Spec. 997. Arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur, dont les rameaux sont grêles, anguleux, garnis de feuilles sessiles, composées de trois folioles linéaires, vertes en dessus, soyeuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont d'un jaune peu foncé, soutenues sur des pédoncules courts, et disposées à l'extrémité des rameaux en grappes longues d'un à deux pouces. Cette espèce croît naturellement dans le Levant, en Barbarie, en Espagne, etc. On la trouve aux îles d'Hières. Dans le nord de la France, on est obligé, pour la conserver pendant l'hiver, de la mettre en orangerie.

** Feuilles ailées; fleurs en grappes.

CYTISE DU WOLGA : *Cytisus wolgaricus*, Linn. fil. Suppl. 527; *Cytisus pinnatus*, Pall., Fl. Ross. 1, p. 73, t. 47. Arbrisseau de six à huit pieds de hauteur, dont les rameaux rougeâtres et légèrement pubescens sont garnis de feuilles ailées, composées de onze à dix-sept folioles ovales ou presque rondes et pubescentes. Ses fleurs sont d'un beau jaune, réunies, au nombre de cinq à huit, en grappes axillaires, portées sur un pédoncule commun, plus long que les feuilles : leur calice est oblong, velu et glanduleux, à peine moitié aussi long que la corolle. Les légumes, d'un pouce de long ou un peu plus, hérissés de poils glanduleux, sont renflés et presque cylindriques, au lieu d'être comprimés comme dans les autres cytises, ce qui éloigne cette espèce de ce genre, et paroît la rapprocher de celui du baguenaudier. Cet arbrisseau est indigène des pays qu'arrose le Wolga. On le cultive en pleine terre dans les jardins de Paris.

*** Feuilles ternées; fleurs en ombelle ou axillaires.

CYTISE DE TOULON; *Cytisus telonensis*, Lois., Fl. Gall. 446; Nouv. Duham. 5, p. 155, t. 47, f. 2; *Adenocarpus telonensis*,

Decand., Fl. Fr., tom. 5, p. 550. Cette espèce a des rapports marqués avec le cytise à feuilles pliées; mais elle en est bien distincte, parce que ses fleurs ne sont qu'en petit nombre, comme de une à six, au sommet des rameaux, où elles sont le plus souvent disposées en une sorte d'ombelle, ne s'allongeant que très-rarement en grappe imparfaite; mais surtout parce que leur calice est pubescent, non glanduleux, et entouré à sa base de trois petites bractées ovales-lancéolées. Ce cytise croît naturellement en Provence, aux environs de Toulon, en Languedoc, en Italie, etc.

CYTISE BLANCHATRE : *Cytisus candicans*, Lamk., Dict. encycl. 2, pag. 248, var. *α*; *Genista candicans*, Linn., Spec. 997. Arbrisseau de cinq à six pieds, dont les rameaux sont grêles, sillonnés, garnis de feuilles nombreuses, pétiolées ou presque sessiles, composées de trois folioles ovales, pubescentes. Ses fleurs sont jaunes, disposées quatre à six ensemble, en petites ombelles terminales et latérales. Il croît naturellement en Italie et dans le midi de la France. Il ne craint pas le froid, et on peut le planter en pleine terre dans le climat de Paris. La grande quantité de fleurs dont il se charge, le rend très-agréable à voir pendant sa floraison.

CYTISE VELU; *Cytisus hirsutus*, Jacq., Obs. 4, p. 11, t. 96. Cette espèce est un arbrisseau qui s'élève à deux ou trois pieds, en se divisant en beaucoup de rameaux redressés, velus, garnis de feuilles nombreuses, pétiolées, composées de trois folioles ovales-arrondies, pubescentes. Ses fleurs sont grandes, d'un jaune foncé, disposées le plus souvent au nombre de six à douze, en une sorte d'ombelle terminale; quelquefois aussi, placées deux à trois ensemble dans les aisselles des feuilles; leur calice est oblong, très-velu ainsi que le légume. Ce cytise est indigène des parties méridionales et tempérées de l'Europe. Il croît naturellement en Espagne, en Italie, en Autriche et dans plusieurs parties de la France. On le cultive en pleine terre dans les jardins, où il fleurit depuis la fin d'avril jusqu'en juillet.

CYTISE EN TÊTE; *Cytisus capitatus*, Jacq., Fl. Aust. 1, p. 22, t. 33. Cette espèce ne diffère de la précédente que parce qu'elle s'élève moins, parce que ses rameaux sont plus grêles, toujours couchés, et parce que ses fleurs ne deviennent ja-

mais axillaires, mais qu'elles sont toujours terminales. Ce cytise croît naturellement en Italie, en Autriche et en France, où on le trouve dans les Pyrénées, en Poitou, en Bourgogne, etc. Il fleurit en juin et juillet.

CYTISE A FLEURS BLANCHES; *Cytisus leucanthus*, Waldst., *Plant. Hung.*, p. 141, t. 132. Cette espèce est très-voisine du cytise velu et du cytise en tête : elle diffère du premier par ses feuilles glabres en dessus, par ses calices aussi presque glabres, et par ses fleurs blanches; on la distingue du second par cette même couleur de ses fleurs, et parce que celles-ci ne sont pas toutes terminales, plusieurs d'entre elles étant disposées deux à deux ou trois à trois dans les aisselles des feuilles. Cet arbrisseau croît dans les forêts en Hongrie, et sur les collines aux environs de Turin.

CYTISE COUCHÉ; *Cytisus supinus*, Jacq., *Fl. Austr.*, 1, p. 15, t. 20. C'est un très-petit arbrisseau, dont les rameaux sont grêles, cylindriques, couchés, couverts, ainsi que le dessous des feuilles et les calices, de poils courts et blanchâtres; garnis de feuilles composées de trois folioles ovales-oblongues, pubescentes en dessous. Les fleurs, portées sur des pédoncules courts, sont ordinairement disposées deux à deux dans les aisselles des feuilles; leur calice est oblong. Cette plante croît en Autriche, en Hongrie et en Sibérie. Elle fleurit en avril et mai.

CYTISE POURPRÉ; *Cytisus purpureus*, Jacq., *Fl. Austr.*, 5, p. 54, *App.*, t. 48. Ce cytise a des rapports avec le précédent; mais il en diffère essentiellement, parce que, excepté le bord du calice et l'onglet des pétales qui sont un peu velus, il est glabre dans tout le reste de ses parties; il s'en distingue encore par ses folioles lancéolées, et par ses fleurs purpurines. Il croît en Autriche et en Italie.

CYTISE D'AUTRICHE: *Cytisus austriacus*, Linn., *Spec.* 1042; Jacq., *Fl. Austr.*, 1, p. 16, t. 21. Cet arbrisseau ressemble un peu au cytise en tête: mais il en diffère par ses rameaux redressés; par ses feuilles couvertes de poils couchés, blanchâtres, qui donnent à toute la plante un aspect argenté, surtout lorsqu'on l'observe dans son pays natal, car la culture lui fait perdre une partie de ses poils. Il croît en Italie, en Autriche, en Hongrie, en Sibérie. On le cultive

au Jardin du Roi, à Paris, où il fleurit en juin, juillet, et souvent jusqu'en automne.

CYTISE PROLIFÈRE: *Cytisus proliferus*, Linn. fils, Suppl., 328; Vent., *Plant. nov.*, 13, t. 13. Dans cette espèce les jeunes rameaux sont revêtus d'un duvet très-court, grisâtre, et garnis de feuilles pétiolées, à trois folioles oblongues-elliptiques, glabres en dessus, soyeuses en dessous. Ses fleurs sont blanches, disposées quatre à huit ensemble en ombelles axillaires, du milieu desquelles il se développe souvent un rameau après la floraison; leur calice est oblong, très-velu, ainsi que le légume. Ce cytise est originaire des îles Canaries. Pour le cultiver dans le climat de Paris, il faut le mettre en caisse, afin de le rentrer pendant l'hiver dans l'orangerie.

CYTISE ARGENTÉ; *Cytisus argenteus*, Linn., *Spec.* 1043. Ce cytise n'est qu'un sous-arbrisseau ligneux à sa base, et divisé en rameaux nombreux, étalés, presque herbacés, longs de six à huit pouces, garnis de feuilles assez longuement pétiolées, ternées, presque glabres en dessus, soyeuses et blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont jaunes, à corolle à peine plus longue que le calice, souvent réunies trois ensemble au sommet des rameaux. Cette plante croît naturellement dans le midi de l'Europe. On la trouve en France, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné, etc.

CYTISE ODORANT: *Cytisus fragrans*, Lamk., *Dict. encycl.*, 2, p. 249; *Spartium supranubium*, Linn. fils, Suppl. 319. Au premier aspect, ce cytise ressemble au genêt d'Espagne; mais il en diffère par ses feuilles ternées et par ses rameaux sillonnés, souvent nus à leur sommet. Ses feuilles sont pétiolées, composées de trois petites folioles linéaires. Ses fleurs sont petites, blanches, pédonculées, réunies plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles; elles ont une odeur fort agréable, et font un joli effet. Les légumes sont glabres. Cet arbrisseau croît au pic de Ténériffe.

CYTISE A FLEURS TERNÉES: *Cytisus triflorus*, Lhérit., *Stirp.* 184; *Nov. Duham.*, 5, p. 162, t. 46, f. 2. Les rameaux de cette espèce sont redressés, garnis de feuilles à folioles ovales-oblongues, pubescentes, d'un vert foncé. Ses fleurs sont d'un beau jaune, disposées le plus souvent trois par trois dans les aisselles des feuilles, et abondamment répandues le long des

rameaux; leur calice est très-court, campanulé, à deux lèvres peu prononcées et sans dents bien distinctes. Les légumes sont comprimés, noirâtres et velus. Cet arbrisseau croît naturellement en Barbarie, en Espagne, et en France dans le Languedoc, la Provence, les îles d'Hières et l'île de Corse.

CYTISE ÉPINEUX : *Cytisus spinosus*, Lamk., Dict. encyl., 2, p. 247; *Spartium spinosum*, Linn., Spec. 997. Cet arbrisseau s'élève à trois ou quatre pieds, et se divise en rameaux glabres, sillonnés, garnis de fortes épines. Ses feuilles sont pétiolées, à trois folioles ovales, presque glabres. Ses fleurs sont jaunes, pédonculées, disposées trois à six ensemble, soit dans les aisselles des feuilles, soit vers l'extrémité des épines, en une grappe incomplète; leur calice est campanulé, comme tronqué, glabre, ne formant ni lèvres ni dents distinctes, et cinq à six fois plus court que la corolle. Ses légumes sont glabres, comprimés, élargis sur leur dos en une sorte de gouttière. Ce cytise croît dans le midi de la France. (L. D.)

CYTISE CAJAN ou CYTISE DES INDES. (Bot.) Voyez CAJAN. (L. D.)

CYTISE DES ANCIENS. (Bot.) On croit aujourd'hui que c'est la luzerne en arbre. (L. D.)

CYTISO-GENISTA. (Bot.) Tournefort faisoit, sous ce nom, un genre du genêt à balais commun dans toute la France, et le distinguoit du *genista*, parce que ses feuilles inférieures sont ternées comme celles du cytise, et les supérieures simples comme celles des *genista*. Linnæus l'a réuni au *spartium* sous le nom de *spartium scoparium*. M. de Lamarck, en confondant le genre *Spartium* avec le *genista*, nomme cette espèce *genista scoparia*. Il trouve que les deux genres de Linnæus sont fondés sur des caractères insuffisans et non existans dans toutes les espèces; c'est ce qui nous avoit déterminés à adopter la réunion faite par lui. Si l'on vouloit maintenir les deux genres, on pourroit, avec Tournefort, nommer *spartium* des espèces dont la gousse est remplie d'une seule graine, et laisser dans le *genista* les espèces à gousse polysperme. (J.)

CYTISUS (Bot.), nom latin du genre Cytise. (L. D.)

CYZ. (Ornith.) On appelle ainsi, en Pologne, le tarin, *fringilla spinus*, Linn., qui se nomme aussi *czizeck*. (Ch. D.)

CZAPLA (Ornith.), nom générique des hérons en Pologne. (Ch. D.)

CZAYKA (*Ornith.*), nom polonois du vanneau, *tringa vanellus*, Linn. (CH. D.)

CZERWONY-OGONEK. (*Ornith.*) Le rossignol de muraille, *motacilla phœnicurus*, Linn., est ainsi appelé en Pologne. (CH. D.)

CZETZUGI (*Ichthyol.*), nom polonois de l'ESTURGEON. Voyez ce mot. (H. C.)

CZIAP (*Ornith.*), nom illyrien de la cigogne, *ardea ciconia*, Linn. (CH. D.)

CZIEPIE (*Ornith.*), nom générique des hérons en Illyrie. (CH. D.)

CZIER-WENKA. (*Ornith.*) L'oiseau que l'on désigne, en Illyrie, sous ce nom et sous celui de *zer-wencka*, est le rouge-gorge, *motacilla rubesula*, Linn. (CH. D.)

CZIEYKA (*Ornith.*), nom illyrien du vanneau, *tringa vanellus*, Linn. (CH. D.)

CZIGTHAI (*Mamm.*), nom tartare d'une espèce de cheval; il s'écrit aussi *dziggai*. Voyez CHEVAL. (F. C.)

CZISZ. (*Ornith.*) Le tarin, *fringilla spinus*, Linn., se nomme ainsi en Illyrie. (CH. D.)

CZIZECK. (*Ornith.*) Voyez CYZ. (CH. D.)

D

DA. (*Bot.*) Voyez COME. (J.)

DAAH. (*Ornith.*) Le milan, *falco milvus*, Linn., porte ce nom dans la langue hébraïque. (CH. D.)

DAAKAR. (*Ichthyol.*) En Arabie, on donne ce nom aux vieux individus de la bandoulière à nageoires noires, de Bloch, *chaetodon teira*, Linn. Voyez PLATAK. (H. C.)

DABA. (*Ichthyol.*) Les Arabes donnent ce nom à une variété de la *perca summana* de Forskaël, que M. de Lacépède fait rentrer dans son genre Pomacentre, et que M. Cuvier croit devoir appartenir à son genre Serran. Voyez POMACENTRE. (H. C.)

DABACH ou DEBACH (*Bot.*), nom arabe du gui, *viscum*, suivant Daléchamps. (J.)

DABANUS. (*Bot.*) Voyez DAWAN. (J.)

DABBUNA, SJUBBAITA (*Bot.*), noms arabes de l'*anchusa flava* de Forskaël, qui est l'*asperugo ægyptiaca* de Linnæus, selon Vahl. (J.)

DABEOCI. (*Bot.*) La plante que les Irlandois nomment ainsi, au rapport de Rai, avoit été rapportée par Linnæus, sous le nom de *dabeocia*, d'abord au genre *Erica*, ensuite par le même à l'*Andromeda*. L'examen de son fruit nous a prouvé que, quoiqu'elle ait une grande ressemblance avec la bruyère ciliée, elle appartient à l'ordre des rhodoracées, plutôt qu'à celui des érinées, et qu'elle devoit être rapportée au genre *MENZIEBIE*. Voyez ce mot. (J.)

DABINGORA. (*Bot.*) Suivant Rumph, on nomme ainsi à Ternate son *codicæum*, qui est le *codibo* de Tidor, le *croton variegatum* des botanistes. A Java, on le nomme, selon lui, *daun maas*, et selon Burmann, *daven-hellebardies*. (J.)

DABOECIA. (*Bot.*) Voyez **DABEOCI.** (L. D.)

DABOIE ou **DABOUE** (*Erpétol.*), nom d'un serpent du royaume de Juda, en Afrique, que les nègres adorent, et que quelques auteurs ont rangé parmi les couleuvres. C'est une *VIPÈRE*. Voyez ce mot. (H. C.)

DABUH. (*Mamm.*) Léon l'Africain, dans sa Description générale de l'Afrique, désigne sous ce nom un animal qui auroit la taille et presque la forme d'un loup, les mains et les pieds d'un homme et un caractère très-timide; qui déterreroit les cadavres pour s'en nourrir, et qui seroit si sensible à la musique qu'il se laisseroit prendre, sans se défendre, au son des timbales et des trompettes. Il est vraisemblable qu'il s'agit dans cette description d'un animal fabuleux, qu'on aura formé en réunissant quelques uns des caractères des cynocéphales et des hyènes, et c'est sans doute ce qui a porté Gesner à donner la figure d'un mandrill à son article de l'hyène. (F. C.)

DABURI (*Bot.*), nom sous lequel Clusius cite le rocou, *bixa*. (J.)

DACE ou **DARE** (*Ichthyol.*), noms anglois de la vaudoise, *leuciscus vulgaris*, Nob., ou *cyprinus leuciscus*, Linn. Voyez **ABLE**, dans le Supplément du premier volume. (H. C.)

DACHEL (*Bot.*), nom égyptien, cité par Prosper Alpin, d'un genre de palmier connu maintenant sous celui d'*elate*. (J.)

DACHS (*Mamm.*), nom du blaireau dans la langue allemande et dans quelques unes de celles qui en sont dérivées; il vient sans doute de *taxus*, nom du même animal chez les Latins. (F. C.)

DACINA. (*Bot.*) Voyez **LIMONIER.** (J.)

DACNAS. (*Ornith.*) Gyllius, dans ses Commentaires sur

Ælien, Porphyre, etc., édit. de 1533, p. 480; Gesner, liv. 3, édit. de 1555, p. 567; Belon, ch. 24 et dern. du liv. 3, etc., font mention d'oiseaux nommés *dacnades*, en Egypte, où les buveurs s'en attachoient autour de la tête pour que leurs petits cris et leurs trépidations perpétuelles les empêchassent de se livrer au sommeil. En supposant l'exactitude du fait, aucun indice ne sauroit faire reconnoître si ces oiseaux étoient d'une espèce particulière, et à laquelle ils appartenoint. (CH. D.)

DACNE. (*Entom.*) M. Latreille a désigné sous ce nom grec, tiré du Dictionnaire d'Herodotus, comme propre à un oiseau, un genre d'insectes coléoptères pentamérés, de la famille des hélocères ou clavicornes, voisins des *nitidules* et des *dermestes*, avec lesquels la plupart des auteurs les avoient confondus. Ce genre ne renferme jusqu'ici que cinq espèces. M. Paykull ayant employé le nom d'*engis* pour désigner ce genre, Fabricius l'a adopté, et on le trouve ainsi dans le Système des Eleuthératés. Voyez ENGIS. (C. D.)

DACNIS. (*Ornith.*) Ce nom, qui ne paroît pas étranger à celui de *dacnas*, a été donné par M. Cuvier aux *pi-pits* de Buffon, qu'il range à la suite des cassiques, des troupiales et des carouges, comme représentant en petit ces derniers par leur bec conique et aigu, et les liant avec les figuiers. (CH. D.)

DACOLI-GAGERI (*Bot.*), nom brame du *tandale-cotti* des Malabares, *crotalaria juncea*. (J.)

DACOLO-CANTE-MOGARO (*Bot.*), nom brame, suivant Rheede, du *scheru-cadelari* des Malabares, *achyranthes prostrata*. (J.)

DACOULI-NAGUERI (*Bot.*), nom brame du *tsjerou-kadali* des Malabares, espèce de mélastomè à feuilles trinervées. (J.)

DACRIDIDIUM. (*Bot.*) Genre de champignons établi par Link; et qui appartient à la sixième série (*scutellatées*) du premier ordre (*mucédines*) de sa méthode.

Ses caractères sont : Thallus floconneux, formé de filamens très-courts, mêlés, et comme feutrés : séminules formant sur le thallus de petits tas, d'abord fluides, puis compactes.

DACRIDIDIUM RORIDE : *Dacridium roridum*, Link, *Berl. Mag.* 3, p. 41. Thallus blanc; sporidiès en petits tas roses. Ce champignon, qu'on ne peut reconnoître qu'en l'examinant au microscope, est le *myrothecium roridum* de Tode. Voyez MYROTHECIUM. (LEM.)

DACRYDIUM A FEUILLES DE CYPRES (Bot.): *Dacrydium cupressinum*, Lamb., *Monog. Pin.*, pag. 93, tab. 4; Soland. ap. Forst., *Pl. exot.*, 80, et *Fl. ins. austr. prodr.*, 92; Cook, 2.^e Voyage, vol. 1, pag. 70, tab. 31. Grand et bel arbre, découvert dans les îles de la mer du Sud, qui constitue un genre particulier de la famille des conifères, de la *dioécie polyandrie* de Linnæus. Son caractère essentiel consiste dans des fleurs dioïques, disposées en chatons. Le chaton mâle est oblong, composé d'écailles en cœur, acuminées, portant les étamines. Point de corolle; point de filamens: des anthères sessiles, orbiculaires, à deux loges, s'ouvrant transversalement, adhérentes à la base des écailles. Les fleurs femelles produisent une noix ovale, monosperme, enfoncée à sa partie inférieure dans un réceptacle ferme et agrandi.

Le tronc de cet arbre s'élève à une grande hauteur; ses rameaux sont très-étalés, chargés d'un grand nombre d'autres beaucoup plus petits, pendans, flexueux, garnis de feuilles nombreuses, subulées, étalées dans leur jeunesse, puis lâchement imbriquées. (POIR.)

DACRYON (Bot.), nom grec, cité par Mentzel, d'après Théophraste, pour désigner la larme de Job, *coix.* (J.)

DACTYLE (Bot.), *Dactylis*, Linn. Genre de plantes monocotylédones, hypogynes, de la famille des graminées de Jussieu, et de la *triandriedigynie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans: Calice de deux glumes inégales, contenant plusieurs fleurs plus courtes qu'elles; chaque fleur formée de deux balles lancéolées, courbées en carène, l'extérieure prolongée en pointe très-aiguë; trois étamines; un ovaire supérieur, surmonté de deux styles; une seule graine, aplatie d'un côté, convexe de l'autre, tombant à sa maturité sans être enveloppée par sa balle florale.

Les dactyles sont des plantes herbacées, à tiges noueuses, garnies de feuilles alternes, linéaires, et à fleurs terminales, disposées en panicules resserrées ou quelquefois en têtes. On en compte aujourd'hui une douzaine d'espèces qui croissent dans différentes parties du monde. Ces plantes ne présentant rien d'intéressant sous le rapport de leurs propriétés ou de leurs usages, nous ne parlerons que des plus connues.

DACTYLE PELOTONNÉ: *Dactylis glomerata*, Linn., *Spec.* 105,

Hort. Gram. 2, p. 67, t. 94. Sa racine est vivace ; elle produit un ou plusieurs chaumes droits, hauts d'un pied et demi à deux pieds, garnis de feuilles rudes en leur bord. Ses fleurs sont d'un vert clair, quelquefois un peu rougeâtres, tournées d'un seul côté, et rapprochées les unes des autres en plusieurs petits paquets formant dans leur ensemble une panicule courte, resserrée, ovale-oblongue. Les glumes contiennent trois à cinq fleurettes, dont la balle extérieure est légèrement pubescente en dehors, et ciliée sur ses bords. Cette plante est commune dans les prés en Europe. Quand elle est en trop grande abondance dans une prairie, elle rend le foin de mauvaise qualité.

DACTYLE D'ESPAGNE ; *Dactylis hispanica*, Roth, *Catal. Bot.*, 1, p. 8. Cette espèce diffère de la précédente, en ce que ses fleurs forment ordinairement un plus grand nombre de paquets plus serrés contre l'axe florifère, et disposés en une panicule plus allongée : les glumes ne contiennent d'ailleurs que deux fleurettes ; la plus courte est membraneuse, la plus longue cartilagineuse, et ciliée sur le dos, de même que les balles. Elle croît dans les champs et les lieux secs du midi de la France et de l'Europe.

DACTYLE DE RIVAGE ; *Dactylis littoralis*, Willd., *Spec.* 1, p. 408 ; *Poa littoralis*, Gouan, *Fl. Monsp.*, 470 ; Lamk., *Illust.*, t. 45, f. 5. Ses chaumes sont grêles, entièrement couchés, longs d'un à trois pieds, divisés en rameaux redressés, garnis de feuilles glauques, glabres ou légèrement pubescentes, disposées sur deux côtés opposés. Ses fleurs sont d'un vert clair, insérées sur plusieurs épillets réunis en une panicule oblongue, resserrée et tournée d'un même côté ; leurs glumes contiennent sept à onze fleurettes. Cette plante croît dans les sables des bords de la mer, en Languedoc, en Provence, et dans le midi de l'Europe.

DACTYLE RAMPANT ; *Dactylis repens*, Desf., *Fl. Atlant.* 1, p. 79, t. 15. Ses chaumes sont longs, rampans, divisés, à chacun de leurs nœuds, en plusieurs rameaux hauts de deux ou trois pouces, garnis de feuilles roides, distiques, velues. Ses fleurs sont disposées sur plusieurs petits épis, réunis en tête ovale-oblongue, tournée d'un seul côté ; elles sont pubescentes, et leurs glumes contiennent environ quatre fleurettes. Cette plante croît, en Barbarie, dans les sables du désert et des bords de la mer.

DACTYLE PIQUANT; *Dactylis pungens*, Desf., *Flor. Atlant.*, 1, p. 80, t. 16. Cette espèce est facile à distinguer par ses chaumes redressés, nus dans leur partie supérieure, terminés par une tête de fleurs formée de plusieurs épillets sessiles et entourée à sa base par un involucre écailleux. Elle croit dans les sables près de Mascar, sur la côte de Barbarie; elle est annuelle. (L. D.)

DACTYLE. (*Conch.*) La forme allongée, à peu près cylindrique, qu'offrent certaines coquilles bivalves, comme la moule lithophage, *lithodoma vulgaris*, et la pholade dactyle, *pholadactylus*; leur a valu ce nom, tiré de leur ressemblance apparente avec un doigt. (DE B.)

DACTYLÉS. (*Ichthylol.*) Dans sa Zoologie analytique, M. Duméril a établi une famille de ce nom dans le sous-ordre des poissons thorachiques, de l'ordre des holobranches. Il lui donne les caractères suivans :

Branchies complètes; corps épais, comprimé; nageoires pectorales à rayons distincts, isolés.

Le mot *dactylés* est tiré du grec δάκτυλος, qui signifie *doigt*, parce que les poissons de cette famille paroissent avoir des doigts séparés au devant de leurs nageoires de la poitrine. Ils se rapprochent à cet égard de ceux de la famille des dimérèdes, du sous-ordre des abdominaux. Linnæus les avoit tous compris dans le genre Trigle. Ils ont la tête grosse, presque carrée, les yeux très-hauts. Ils vivent dans la mer. Leur chair est estimée.

Nous allons, dans un tableau synoptique, mettre en opposition, les uns avec les autres, les caractères des genres qui composent cette famille.

Famille des Dactylés.

Rayons pectoraux	{	libres; nageoire dorsale	{	unique; corps cuirassé. . . .	Péristédion.
				double	des aiguillons entre
				sans aiguillons. . . .	Trigle.
		réunis par une membrane formant une autre nageoire, Dactyloptère.			

(Voyez ces différens mots.)

Tous les dactylés ont la tête cuirassée par d'énormes os sous-orbitaires, qui, allant s'unir au préopercule, leur garantissent toute la joue et donnent à cette tête une forme presque cubique. Souvent même ces os se portent par-dessus les mâchoires pour

former en avant un museau saillant. Leurs opercules, leurs préopercules, leur occiput et leurs épaules se terminent le plus communément en arrière par une épine.

Leur estomac est un cul-de-sac assez large ; leur intestin assez long ; leurs cœcums sont au nombre de douze environ, et leur vessie natatoire est large et bilobée supérieurement. Plusieurs espèces font entendre, quand on les prend, des sons qui leur ont valu les noms de *grondins*, de *corbeaux*, etc. (H. C.)

DACTYLI, *Idæi*. (Foss.) C'est le nom que Pline a donné aux bélemnites. (D. F.)

DACTYLIOTANON. (Bot.) Thalius, botaniste ancien, nommoit ainsi une espèce de véronique, *veronica triphyllos* ; ainsi qu'une saxifrage, *saxifraga tridactylites*. (J.)

DACTYLIOPHORUM. (Ichthyol.) Ruysch, dans sa Collection des Poissons d'Amboine, pag. 39, n.° 1, dit qu'on peut appeler ainsi un poisson des Indes orientales qui a cinq taches rondes sur le côté, et qu'on prend en très-grande quantité à Amboine, dans les mois de juin et de juillet. Il a la saveur de l'aloë.

Ce mot est grec et signifie porteur d'impressions digitales (*δάκτυλος*, doigt, et *φέρω*, je porte). (H. C.)

DACTYLITES. (Foss.) Les lithographes anciens ont donné ce nom à des corps organisés fossiles, longs et cylindriques, dont la forme se rapprochoit de celle des doigts, comme à quelques orthocératites, à des tuyaux cloisonnés ou non cloisonnés, à certaines pointes d'oursins, et même à des dentales fossiles.

Pline donne aussi ce nom aux *solens* ou manches-de-couteau passés à cet état. (D. F.)

DACTYLOBUS. (Ornith.) Klein nomme ainsi les oiseaux de la huitième famille de sa Méthode, qui ont les doigts lobés. Ce sont les grèbes, *colymbus*, Linn. (Ch. D.)

DACTYLOCTENIUM. (Bot.) Genre de graminées, établi par Willdenow, pour quelques espèces de *chloris*, qu'il caractérise par des épillets uni-latéraux, chargés de fleurs nombreuses, composées d'un calice à deux valves inégales, aiguës, en carène, renfermant environ cinq fleurs ; une seule hermaphrodite, sans valves calicinales ; la corolle à deux valves aiguës, en carène ; trois étamines ; deux styles ; une semence libre, renfermée dans la corolle ; les fleurs stériles du centre privées de calice ; leur corolle comme celle de la fleur hermaphrodite,

mais plus petite. La plupart des espèces de ce genre ont été mentionnées à l'article CHLORIS. Voyez ce mot. (POIR.)

DACTYLON. (*Bot.*) On trouve sous ce nom, dans les ouvrages de Columna, la vermiculaire, *sedum acre*. (J.)

DACTYLOPORE. (*Foss.*) Ce joli polypier pierreux, libre, cylindracé, se trouve dans le calcaire coquillier de Grignon, près de Versailles, et dans une couche de sable quarzeux, près de Pontoise. Quoique ce dernier soit de moitié plus grand dans toutes ses proportions, et qu'il y ait quelques différences entre eux, elles ne sont pas assez considérables pour constituer deux espèces bien distinctes.

M. de Lamarck lui a donné le nom de dactylo pore cylindracé, *dactylopora cylindracea* (*Anim. sans vert.*, tom. 2, pag. 189). M. Bosclui a donné le nom de *retéporite* (*Journ. de Ph.*, juin 1806).

La longueur de celui des environs de Pontoise est de six lignes, et son diamètre de deux lignes. Il est un peu en massue, obtus à une extrémité, plus étroit, percé, et fraisé à l'autre. Il est très-mince. Sa surface extérieure est couverte de petits trous qui ressemblent parfaitement à ceux d'un dé à coudre, et qui ont une petite issue par leur base jusque dans l'intérieur du polypier. Le réseau est double ; mais celui du dedans, qui est comme gaufré, ne ressemble pas à l'autre.

Ce polypier est rare à Grignon, et sa fragilité ne permet guère de le recueillir entier. (D. F.)

DACTYLOPTÈRE, *Dactylopterus*. (*Ichthyol.*) M. de Lacépède a fait, sous ce nom, un genre des poissons vulgairement appelés *hirondelles de mer*, ou *pirabèbes*, expression empruntée à la langue du Brésil. Ce genre, adopté généralement, appartient à la famille des dactylés, et est reconnoissable aux caractères suivans :

Rayons détachés au-dessous des nageoires pectorales, nombreux et unis ensemble par une membrane, ce qui porte le nombre des nageoires pectorales à quatre; ces pectorales surnuméraires aussi longues que le corps et en forme d'ailes; museau assez court et fendu en bec de lièvre; occiput et préopercules prolongés en arrière par de longues épines; dents petites et arrondies comme des pavés; deux dorsales; écailles carénées. (Voyez DACTYLIS.)

On distinguera donc facilement, à l'aide de ces signes, les DACTYLOPTÈRES des PRIONOTES, des PÉRISTEDIONS et des TRIGLES,

qui tous ont les rayons pectoraux libres et non réunis par une membrane.

Le mot *dactyloptère* est grec, et signifie *doigts en ailes* ou *doigts en nageoires* (*δάκτυλος*, *doigt*, et *πτερόν*, *nageoire* ou *aile*.)

Le PIRABÈBE : *Dactylopterus pirapeda*, Lacép.; *Trigla volitans*, Linn. Le nombre des rayons pectoraux, soutenus par une membrane, est de six. Les nageoires pectorales aussi longues au moins que tout le corps, et supportées par des rayons articulés analogues à ceux des ailes des chauve-souris. Tête renfermée dans une sorte de casque à quatre faces, arrondie par devant, terminée par quatre aiguillons larges et alongés, et chargée de petits points arrondis et disposés en rayons. Mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; plusieurs rangs de dents très-petites sur ces deux mâchoires; ouverture de la bouche très-large; langue courte, épaisse et lisse comme le palais. Dessous du corps à peu près plat: anus plus voisin de la nageoire de la queue que de la tête; écailles du ventre rhomboïdales et les autres carénées; nageoire caudale en croissant; nageoires dorsales très-éloignées l'une de l'autre; narines doubles; sept rayons aux branchies. Teinte générale rougeâtre en dessus, violette sur la tête, blanchâtre en dessous; première dorsale et caudale d'un bleu céleste; seconde dorsale verte; grandes nageoires pectorales brunes ou olivâtres, et parsemées de taches rondes d'un bleu éclatant. Taille d'un pied.

On rencontre ce poisson dans la mer Méditerranée et dans presque toutes les mers des pays tempérés, mais plus particulièrement sous les tropiques. Il est généralement connu sous les noms de *poisson volant*, *d'aronnelle*, *d'hirondelle*, de *ratepenade*, de *rondole*, de *faucon de mer*, de *chauve-souris*, de *pirapède*, etc. La plupart de ces noms lui ont été donnés, parce qu'au moyen de ses grandes nageoires pectorales il peut s'élever au-dessus de la mer à une assez grande hauteur pour que la courbe décrite dans l'air ne le ramène dans les flots qu'à une distance de quinze à vingt toises environ. C'est pour la même raison que les Grecs l'appeloient *χελιδών*, et les Latins *hirundo*.

Le dactyloptère pirabèbe traverserait au milieu de l'atmosphère des espaces bien plus grands encore, si la membrane de ses ailes pouvoit conserver sa souplesse au sein de l'air brûlant où elle est agitée. Il retombe donc bientôt dans la mer, où

Une onde réparatrice lui rend sur-le-champ sa vigueur ; de même qu'Antée, perdant ses forces dans l'air, les retrouvoit en touchant de nouveau la terre qui l'avoit nourri.

Les poissons de cette espèce s'envolent ainsi quelquefois au nombre de plus de mille ensemble, et offrent un spectacle fort agréable à la vue. Dans certains cas, au sein des ténèbres d'une nuit orageuse, on les voit briller d'une lueur phosphorique et marquer leur passage en traits de feu.

La cause qui les fait sortir de leur élément est la nécessité d'échapper à de nombreux ennemis qui les poursuivent sans relâche. Plusieurs gros poissons, et surtout des coryphènes et des scombres, les dévorent avec avidité. Mais, dit M. de Lacépède, telle est la malheureuse destinée de ces animaux qui, poissons et oiseaux, sembleroient avoir un double asile, qu'ils ne trouvent de sûreté nulle part, qu'ils n'échappent aux périls de la mer que pour être exposés à ceux de l'atmosphère, et qu'ils n'évitent la dent des habitans des eaux que pour être saisis par le redoutable bec des frégates, des phaétons, des mauves et de plusieurs autres oiseaux marins.

Souvent encore les poissons volans tombent sur le pont des vaisseaux, et sont pris à la main. Autrefois, les matelots déposaient dans les églises ceux dont ils s'emparoiént ainsi.

Les œufs que renferment les ovaires des femelles sont ordinairement très-rouges.

La nourriture de ces dactyloptères consiste en mollusques, en petits coquillages et en crustacés, qu'ils broient avec leurs dents obtuses. On les mange ; mais leur chair est maigre et dure.

Rondelet assure, d'après sa propre expérience, que le fiel de l'hirondelle de mer est un médicament utile contre la cataracte.

Le DACTYLOPTÈRE JAPONAIS : *Dactylopterus japonicus* ; *Trigla alata*, Linn. Onze rayons réunis par une membrane auprès de chaque nageoire pectorale. Deux aiguillons longs et aigus à la mâchoire inférieure, et au bord postérieur des opercules. Taille de cinq à six pouces.

Ce poisson habite les mers du Japon, où il a été décrit par Houttuyn.

D'après l'opinion de M. Duméril, le céphalacanthé spinarelle des ichthyologistes n'est réellement qu'un jeune dactyloptère. (Voyez CÉPHALACANTHE.)

M. Cuvier range encore dans le même genre la *trigla fasciata* de M. Schneider ; mais la figure qu'en donne cet auteur (tab. 3) représente les rayons voisins de la nageoire pectorale non réunis par une membrane. (H. C.)

DACTYLOPTÈRE. (*Ichthyol.*) C'est le nom d'une espèce de scorpène, décrite par M. François de Laroche, et qu'on trouve dans l'Océan et dans la mer Méditerranée. Voyez SCORPÈNE et RASCASSE. (H. C.)

DACTYLORHIZA. (*Bot.*) Necker distingueoit par ce nom les espèces du genre *Orchis*, dont la racine est palmée. (J.)

DACTYLUS. (*Bot.*) Le genre que Forskaël nommoit ainsi, est une espèce de plaqueminier, *diospyros*. (J.)

DACU (*Bot.*), un des noms arabes de la carotte, *daucus*, suivant Daléchamps. (J.)

DACULO-BONDA-CALO (*Bot.*), nom brame du *katu-belæren* des Malabares, *hibiscus vitifolius*. (J.)

DACUS. (*Entom.*) Ce nom, que nous n'avons pas encore traduit en françois, a été donné à un genre d'insectes diptères ou de mouches à deux ailes, de la famille des chétoloxes ou à bouche en trompe charnue, rétractile, et à poil isolé, latéral aux antennes. Ce genre, dans l'ouvrage de Fabricius, comprend plusieurs de nos *cosmies*, à ailes tachetées ou à bandes, telles que les mouches appelées *pulchell*, *acerasi*, *umbellatarum*, *dauci*, *tussilaginis*, *serratulæ*, dont les larves se développent dans les racines et dans les tiges des plantes ; plusieurs tétanocères et téphrites. M. Latreille n'a pas adopté ce genre, qu'il désigne sous ce dernier nom de TÉPHRITES, dans le troisième volume du Règne animal, par M. Cuvier. (C. D.)

DADHAKÆHÆL. (*Bot.*) A Ceylan, suivant Hermann, on nomme ainsi une plante que Burmann regarde comme une espèce de *conyze*. (J.)

DADULA-PAPALI (*Bot.*), nom brame d'une plante cucurbitacée, qui est le *BEM-PAVEL* des Malabares. Voyez ce mot. (J.)

DADUMARI. (*Bot.*) Ce nom brame est donné à deux plantes du Malabar, très-différentes, au *pul-colli*, qui est le *justicia nasuta* dans la famille des acanthacées, et au *kojiletti-pullu*, *xyris indica*, rapporté à celle des joncées. (J.)

DADU-VALLI (*Bot.*), nom brame du *nansjera-patsja* des

Malabares, plante de la famille des apocinées, qui paroit appartenir à la section des asclépiadées. (J.)

DÆDALEA. (Bot.) Genre de la famille des champignons, établi par M. Persoon aux dépens des genres *Agaricus* et *Boletus* de Linnæus. Il renferme des champignons coriaces et subéreux, dont le chapeau sessile et latéral est marqué en dessous de sinus ou cavités oblongues, formées par des espèces de larges tubes qui représentent un réseau à mailles très-irrégulières. Ce genre est le même que le *striglia* d'Adanson. et répond à la famille des agarics-labyrinthes du docteur Paulet. Il est intermédiaire entre le *merulius* et le *boletus*. Il contient une douzaine d'espèces. Les plus remarquables sont :

DÆDALEA DU CHÊNE : *Dædalea quercina*, Pers.; *Agaricus labyrinthiformis*, Bull., Herb., tab. 332 et 642, 1; *Agaricus quercinus*, Linn.; Dec., Fl. Fr., n°. 353. Coriace, d'un roux pâle, partie supérieure glabre, un peu rugueuse; cavités de la partie inférieure sinueuses, très-grandes, le plus souvent rameuses. On trouve cet agaric sur les troncs du chêne, du sapin et sur le bois de charpente. Il est attaché par sa surface supérieure. Il n'est pas rare dans les environs de Paris. Son étendue la plus ordinaire est de trois à quatre pouces; il offre plusieurs variétés. On lui donne les noms de *peigne de loup* et de *labyrinthe-étrille*. Les baigneurs s'en servent en Italie pour ôter la crasse de dessus leur tête.

DÆDALEA LABYRINTHE : *Dædalea confragosa*, Pers.; *Boletus labyrinthiformis*, Bull., Herb., pag. 357, tab. 491, fig. 1; Decand., Fl. Fr., n°. 340. Coriace et presque ligneux, sessile, attaché par le côté; surface supérieure raboteuse et pelucheuse; écailles ou rugosités souvent colorées par zones, d'un rouge de brique très-foncé ou brun; cavités ou pores de la partie inférieure fort larges et très-variés dans leur forme. Il est gris ou brun-rougeâtre en dessous. On le trouve sur le tronc des alisiers.

DÆDALEA ODORANT : *Dædalea suaveolens*, Pers.; *Boletus suaveolens*, Bull., Herb., p. 342, tabl. 310; Decand., Fl. Fr., n°. 312. Subéreux, sessile, glabre, blanc dans sa jeunesse, puis roussâtre; chair d'abord d'un blanc de neige, puis d'une teinte de suie et zonée. Ses pores sont roussâtres, très-longs et irréguliers. On le trouve sur les vieux troncs des saules, et on le reconnoît aisément à l'odeur d'anis, très-pénétrante et

agréable, qu'il exhale. Réduit en poudre, et préparé en électuaire, on l'administre quelquefois avec succès aux phthisiques, à la dose d'un scrupule à une drachme. (LEM.)

DÆDALION (*Ornith.*), nom donné à l'épervier, d'après la fable suivant laquelle Apollon changea en cet oiseau le fils de Lucifer, qui, dans l'affliction causée par la perte de sa fille Chione, s'étoit précipité du sommet du mont Parnasse. M. Savigny en a formé la dénomination du neuvième genre de ses oiseaux d'Égypte et de Syrie, qui comprend deux tribus, dans la première desquelles est l'autour, *dædalion palumbarius*, et dans la seconde, l'épervier commun, *dædalion fringillarius*, (CH. D.)

DÆMIA (*Bot.*), nom arabe de l'*asclepias cordata* de Forskaël, qui est, selon Vahl, le *pergularia tomentosa* de Linnæus. M. Delile le nomme *dymyeh*. (J.)

DAEMIA. (*Bot.*) M. Rob. Brown a proposé (dans Ait., *Hort. Kew.*, ed. nov., 1, pag. 76) l'établissement de ce nouveau genre pour le *cynanchum extensum*, Willd., et pour toutes les autres espèces du même genre qui ont la couronne staminifère double; l'extérieure à dix découpures alternes, fort petites; une corolle en roue; le pollen distribué en dix paquets lisses et pendans. Voyez **CYNANCHUM**. (POIR.)

DÆNAQ (*Bot.*), nom arabe du *convallaria racemosa* de Forskaël. (J.)

DÆRAB. (*Bot.*) Suivant Forskaël, une espèce de laurose, *nerium*, qu'il dit à feuilles ternées, porte ce nom dans l'Arabie. Celui de *dharaf* est donné à une autre espèce à feuilles entières. (J.)

DAFRI, **DAFRY** (*Bot.*), nom arabe du *chrysocoma mucronata* de Forskaël, que M. Delile nomme *chrysocoma spinosa*, et qui est le *stæhelina spinosa* de Vahl. (J.)

DAGABIS. (*Bot.*) Dans quelques lieux de l'Arabie, on nomme ainsi l'*asclepias contorta* de Forskaël. (J.)

DAGUET (*Ichthyol.*), un des noms vulgaires de l'églefin, *gadus aeglefinus*. Voyez **MORUE**. (H. C.)

DAGUET. (*Mamm.*) On donne ce nom au jeune cerf d'Europe dont le bois est encore simple, c'est-à-dire, lorsque cet animal est dans sa seconde année. (F. C.)

DAHAB. (*Bot.*) Lippi, dans son manuscrit sur les plantes

d'Égypte, décrit sous ce nom une plante qui paroit appartenir au genre *Buchnera* dans la famille des rhinanthées. (J.)

DAHAK. (Bot.) Suivant Forskaël, on nomme ainsi, dans l'Arabie, soit son *cucumis tuberculatus*, soit la coloquinte, *cucumis colocynthis*. (J.)

DAHI (Bot.), nom arabe d'une espèce de caprier, *capparis dahi*, observé dans l'Arabie par Forskaël. Il dit qu'elle est propre à combattre l'action des poisons. (J.)

DAHLE. (Ornith.) Ce nom et celui de *dahlke* sont présentés, dans les synonymies, comme désignant en allemand le choucas, *corvus monedula*, Linn.; mais il est plus correct d'écrire *dohle*. (CH. D.)

DAHLIA. (Bot.) M. Thunberg avoit publié sous ce nom un genre de plantes dioïques, voisin par ses caractères du *brosimum*, dans la famille des urticées. Mais, dans le même temps, Cavanilles faisoit connoître sous le même nom un genre de composées, dont les diverses espèces, ornées de fleurs belles et grandes, ont été bientôt recherchées et multipliées dans les jardins sous le nom donné par lui, que maintenant l'on ne peut plus changer, quoique Willdenow le mentionne sous celui de *georgina*. Il en est résulté la nécessité de changer le nom du genre de M. Thunberg, auquel M. Persoon a donné celui de *trichocladus*. Voyez GEORGINA. (J.)

DAHLIE CHEVELUE (Bot.): *Dahlia erinita*, Thunb., Nov. Act. Soc. nat., scrut. Hafn., 2, pag. 133, tab. 4, et Prodr., 1; Willd., Spec. 4, pag. 648; *Trichocladus erinita*, Pers., Synops. 2, pag. 597. Genre de plantes dicotylédones, à fleurs dioïques, de la famille des urticées, de la dioécie monandrie de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Des fleurs dioïques; dans les mâles, une écaille pour calice; un seul pétale lancéolé et roulé; une étamine dans les fleurs femelles; une écaille; point de corolle; un style; une capsule monosperme, à une seule loge, s'ouvrant en quatre valves.

Arbrisseau découvert dans les forêts, au cap de Bonne-Espérance. Ses tiges se divisent en rameaux alternes, couverts dans leur jeunesse d'un duvet ferrugineux, et garnis de feuilles simples, opposées, pétiolées, ovales, très-entières, glabres à leurs deux faces; les pétioles hérissés de poils ferrugineux; les fleurs dioïques, terminales, réunies en têtes. (POIR.)

DAHOON (*Bot.*), nom d'une espèce de houx de la Caroline, *ilex dahoon*, cité par Walther et Michaux. (J.)

DAHURONIA. (*Bot.*) Scopoli nomme ainsi le *moquilea* d'Aublet, genre de plantes de la Guiane. (J.)

DAI, KARA-NAS (*Bot.*), noms donnés dans le Japon, suivant Kæmpfer, à une espèce de cognassier, *cydonia*, à fruit plus petit que le coing ordinaire. (J.)

DAIC. (*Ornith.*) Fernandez, chap. 220, parle sous ce nom d'un oiseau qu'il dit être de la taille du pigeon, et qui creuse avec la queue et les pieds, dans les lieux sablonneux, un nid profond de quatre palmes, où il pond plus de cinquante œufs de la grosseur de ceux d'une oie, qu'on appelle *tapum*, et qui sont dépourvus de la partie albumineuse. L'auteur ne dissimule point sa surprise du nombre des œufs et de leur grosseur relativement à celle de l'oiseau; et il ajoute, avec non moins d'étonnement, que les petits naissent sans le secours de l'incubation, et s'envolent aussitôt qu'ils sont éclos.

Niéremberg, en citant cet article, liv. 10, chap. 5 de son *Historia naturæ maxime peregrinæ*, a écrit le nom de l'oiseau *daie* au lieu de *daic*, et celui de l'œuf *tapun* au lieu de *tapum*. Cette double erreur a ensuite été commise par Rai, par Jonston et par tous ceux qui ont copié le Jésuite, dont l'ouvrage est plus commun que celui de Fernandez; ils ont même conservé à l'oiseau la seconde dénomination d'*avis ovimagna*, par laquelle Niéremberg avoit consacré l'une des particularités les plus extraordinaires de son histoire; que Rai déclare être fauleuse, et qui le seroit en effet dans son entier, si on la prenoit à la lettre. Mais, en l'appréciant à sa juste valeur, on n'y trouve presque que de l'exagération; et, vu la réserve de l'auteur espagnol, on ne peut l'accuser d'un excès de crédulité. Le défaut absolu de description annonce qu'il n'a pas vu le daic, et qu'il ne fait que raconter ce qu'on lui en a dit, en témoignant même ses doutes sur les choses étranges qui lui étoient attribuées. Or, si l'on met de côté la prétendue grosseur des œufs, ou si on les suppose confondus avec ceux de quelque autre espèce nichant dans les mêmes lieux, le merveilleux disparaît bientôt. L'oiseau dont il s'agit, et dont le nom a beaucoup de rapport avec celui de *duck*, canard en anglois, paroît être de la même famille, quoique Fernandez ne s'explique aucunement

sur ce point, et il ne seroit pas surprenant, d'après l'instinct qui porte les petits de ces palmipèdes à se jeter à l'eau aussitôt après leur naissance, qu'on les eût supposés envolés en sortant de la coque; il ne le seroit pas davantage qu'après être venu plusieurs fois près du nid dans des momens où la mère l'avoit quitté pour prendre sa nourriture, on en eût conclu que les œufs n'étoient pas couvés; et parce qu'en brisant ces œufs on y aura trouvé l'albumen peu abondant, faudroit-ils'étonner qu'on eût dit qu'il n'y avoit pas de blanc?

Quant à la profondeur du nid et à la difficulté de creuser la terre, l'oiseau pourroit profiter de trous déjà percés par d'autres animaux ou formés par les eaux, et l'observation déjà faite au sujet de la chouette à terrier doit mettre en garde sur des assertions de cette nature. Au surplus, l'espèce du daic n'étant pas et ne pouvant être déterminée, il est prudent de le ranger provisoirement, non dans la classe des êtres fabuleux, mais dans celle des oiseaux qui ne sont pas suffisamment décrits pour leur assigner une place dans nos catalogues. (CH. D.)

DAISU (*Bot.*), nom japonais d'une espèce de dolichos, *dolichos soja*, qui, préparé de diverses manières, est très-employé au Japon comme aliment. (J.)

DAIKON (*Bot.*), nom japonais, suivant Kæmpfer, du rai-fort, *raphanus sativus*. L'aigremoine ordinaire est nommée dans le même lieu *daikon-so*. (J.)

DAIKUSA (*Bot.*), nom japonais de l'*euphorbia coralloides*, suivant M. Thunberg. (J.)

DAIL. (*Malacoz.*) C'est le nom sous lequel on désigne assez ordinairement, sur la côte de la Méditerranée et même de l'Océan, les pholades, les lithodomes, et en général les animaux mollusques bivalves qui vivent dans les pierres. (DE B.)

DAIM (*Mamm.*), nom d'une espèce de cerf d'Europe à bois palmés. (Voyez CERF.) Ce nom vient de celui de *dama*, que les anciens donnoient à un quadrupède ruminant, à cornes creuses et à pieds fourchus, que les modernes n'ont point encore reconnu. (Voyez DAMA.)

DAIM DU BENGAL. C'est l'axis. (Voyez CERF.)

DAIM DE VIRGINIE. C'est le cerf de la Louisiane. (Voyez CERF.)

Nous devons faire observer que le nom de daim est pris collectivement chez les Anglois, comme chez nous le nom de cerf, et

que c'est à cet usage qu'on doit de voir désigner par le nom de daim, dans les voyageurs anglois, les animaux que nous aurions désignés par celui de cerf. (F. C.)

DAINE. (*Ichthyol.*) L'abbé Bonnaterre désigne sous ce nom la *sciæna cappa* de Linnæus, poisson de la mer Méditerranée. Voyez SCIÈNE. (H. C.)

DAINE, DINE (*Mamm.*), noms de la femelle du daim d'Europe. (F. C.)

DAINO (*Mamm.*), nom du daim en Italie. La femelle se nomme DAMMAS. (F. C.)

DAINTIER ou DINTIER. (*Mamm.*) On nomme ainsi les testicules du cerf, en terme de vénerie. (F. C.)

DAIS. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs incomplètes, de la famille des thymélées, de la *décandrie monogynie* de Linnæus, rapproché du *gnidia*, offrant pour caractère essentiel : Une corolle, ou plutôt un calice infundibuliforme ; le tube filiforme, alongé ; le limbe divisé en quatre ou cinq lobes étalés, beaucoup plus courts que le tube ; huit ou dix étamines insérées à l'orifice du tube ; un ovaire situé au fond du calice ; un style filiforme ; le stigmate en tête. Le fruit est une baie à une seule semence.

Ce genre renferme des arbrisseaux ou arbustes distingués par leur verdure perpétuelle et l'élégance de leurs fleurs : ils croissent en Afrique, au cap de Bonne-Espérance, à Madagascar et dans les Indes orientales. Ces arbrisseaux sont encore rares dans nos serres. On les multiplie de marcottes. Leurs feuilles sont opposées ou alternes ; les fleurs réunies en un faisceau terminal, muni à sa base d'un involucre à plusieurs folioles. Les principales espèces sont :

DAIS A FEUILLES DE FUSTET : *Dais cotinifolia*, Linn. ; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 368, fig. 1. Arbrisseau du cap de Bonne-Espérance, remarquable par le nombre et l'élégance de ses fleurs réunies en bouquets terminaux. Ses tiges s'élèvent à la hauteur de quatre ou cinq pieds, et se divisent en rameaux glabres, cylindriques, revêtus d'une écorce brune ; garnis, vers leur sommet, de feuilles opposées, à peine pétiolées, glabres, ovoïdes, longues de deux pouces et plus sur un de largeur, vertes, entières. Les fleurs sont réunies huit à douze ensemble, presque en ombelle à l'extrémité d'un pédoncule

commun, accompagnées à leur base d'un involucre à quatre folioles ovales, velues : les corolles longues d'un pouce, pubescentes en dehors, divisées à leur limbe en cinq découpures linéaires-lancéolées.

DAÏS A FLEURS GLABRES : *Dais octandra*, Linn. ; Burm., *Ind.*, pag. 104, tab. 32, fig. 2. Cette espèce se distingue par ses fleurs glabres, et, selon Burmann, par le limbe de la corolle à quatre divisions, à huit étamines. Ses feuilles sont opposées, lancéolées, glabres, entières, aiguës à leurs deux extrémités, médiocrement pétiolées, les fleurs réunies, à l'extrémité des rameaux, en un ou deux faisceaux pédonculés.

Le *dais laurifolia* de Jacquin, *Icon. rar.*, 1, tab. 77, et *Collect.*, 1, pag. 146, doit être très-probablement réuni à cette espèce, malgré les cinq découpures du limbe de la corolle, et les dix étamines. Ces deux plantes croissent dans les Indes orientales.

Forster cite encore une autre espèce de l'île de Tongatabu, très-rapprochée de la précédente, et qu'il nomme *dais disperma*, *Prodr.*, n.° 192, dont les feuilles sont ovales-lancéolées, sans nervures sensibles; les fleurs à huit et à dix étamines. Les baies contiendroient-elles deux semences, ainsi que l'annonce le nom spécifique ?

DAÏS A FEUILLES DE LIN : *Dais linifolia*, Lamk., *Encycl.*, 2, pag. 255, et *Ill. gen.*, tab. 368, fig. 3; *Gnidia capitata*, Linn. fils, *Suppl.* 224. Cette plante, découverte au cap de Bonne-Espérance, forme un petit arbrisseau dont les rameaux sont glabres, droits, cylindriques, revêtus d'une écorce purpurine, garnis de feuilles glabres, éparses, sessiles, étroites, lancéolées, aiguës. Les fleurs sont réunies en une sorte d'ombelle terminale, accompagnées d'un involucre à huit folioles lancéolées; leur tube est filiforme, velu en dehors; leur limbe à cinq divisions, et les étamines sont en nombre égal.

DAÏS DE MADAGASCAR : *Dais madagascariensis*, Lamk., *Encycl.*, 2, pag. 254; et *Illust. gen.*, tab. 368, fig. 2. Arbrisseau recueilli par Commerson à l'île de Madagascar. Ses rameaux sont un peu tuberculés, glabres, cylindriques, un peu cotonneux vers leur sommet, et garnis de feuilles éparses, très-médiocrement pétiolées, ovales, obtuses, entières, rétrécies à leur base, légèrement pubescentes dans leur jeunesse, longues d'un pouce et

plus. Les pédoncules sont axillaires, latéraux, soutenant un bouquet de fleurs en ombelle, grêles, tubulées, velues en dehors, à cinq divisions et dix étamines; leur involucre composé de quatre ou cinq folioles ovales, aiguës, caduques.

Le *dais pubescens*, Lamk., Encycl., qui n'est peut-être qu'une variété de l'espèce précédente, recueillie dans les mêmes lieux, en diffère par ses feuilles beaucoup plus petites, ovales, presque cunéiformes, pubescentes particulièrement en dessous; les fleurs sont plus petites, mais de même forme. Willdenow soupçonne que ces deux plantes appartiennent, comme variété, au *gnidia daphnæfolia*, Linn. fils, Suppl. (Poir.)

DAKAR. (*Ichthyol.*) En Arabie on donne ce nom aux jeunes individus du *chatodon orbicularis* de Forskaël, ou *acanthinion orbiculaire* de M. de Lacépède. Voyez PLATAX. (H. C.)

DAKEKEF. (*Bot.*) Voyez DATSIKF. (J.)

DAKE-NORI et AMA-NORI. (*Bot.*) On donne ce nom, au Japon, à diverses espèces de varec ou fucus. (LEM.)

DAKER-HEN (*Ornith.*), nom anglois du râle de terre, *rallus crex*. (CH. D.)

DAKKA. (*Bot.*) Dans l'Abrégé des Voyages par La Harpe, il est fait mention d'une plante de ce nom cultivée chez les Hottentots, qui s'en servent au lieu de tabac, lorsqu'ils ne peuvent se procurer de ce dernier. On les mêle quelquefois ensemble, et ce mélange est nommé *buspets*. Le dakka est reconnu pour une espèce de chanvre sauvage, et l'on sait que dans beaucoup d'autres pays le chanvre est employé au même usage sous les noms de AZERS, AXIS, BANQUE, etc. (Voyez ces mots.) On lit encore dans Kæmpfer, qu'une espèce d'igname, *dioscorea quinqueloba* de Thunberg, est nommée au Japon *dakka* et *fannadakka*. (J.)

DAKY. (*Conch.*) Adanson nomme ainsi la coquille que Linnæus a inscrite, dans son *Systema Naturæ*, sous le nom de *turbó. afer*. (DE B.)

DALADER (*Bot.*), nom ancien de l'alaterne, cité par Clusius, d'après le témoignage de Belon. (J.)

DALAT. (*Conch.*) Adanson désigne sous ce nom une coquille du Sénégal, le *trochus vagus* de Linnæus. (DE B.)

DALATIAS, *Dalantias*. (*Ichthyol.*) M. Rafinesque-Schmaltz

a donné ce nom à un genre de poissons cartilagineux, voisins des requins ou carcharias et des aiguillats, et renfermés par conséquent dans le grand genre des squales de Linnæus et de la plupart des ichthyologistes. L'auteur que nous venons de citer lui assigne les caractères suivans :

Point d'évents ; point de nageoire anale ; deux nageoires dorsales ; cinq fentes branchiales ; nageoire caudale oblique.

Ce genre, qui appartient à la famille des plagiostomes, sera facile à reconnoître, à l'aide de ces caractères, parmi tous les sous-genres qu'on a établis dans les squales. On le distinguera, au premier coup d'œil, des carcharias qui ont une nageoire anale, et des aiguillats qui ont des évents. (Voyez PLAGIOSTOMES, AIGUILLAT, CARCHARIAS et SQUALE.)

Le DALATIAS SPAROPHAGE ; *Dalatias sparophagus*, Raf. Schm. Nageoires dorsales non aiguillonnées, la dernière comme adipeuse ; yeux ronds, noirs et très-petits ; dos obscur ; ventre blanchâtre ; dents plates, longues, aiguës, disposées sur un seul rang à la mâchoire inférieure, et sur deux rangs à la supérieure. Taille de quatre à cinq pieds.

Les pêcheurs siciliens appellent ce poisson *mangia-luvaro*, parce qu'il se nourrit particulièrement d'un spare auquel ils appliquent le nom de *luvaro*, ce que M. Schmaltz a rendu par l'expression de sparophage, tirée du grec (σπαρός, *spara*, et φάγω, *je mange*). Sa chair est délicate et plus estimée que celle des squales en général.

Le DALATIAS NOCTURNE ; *Dalatias nocturnus*, Raf. Schmaltz. D'un brun cendré ; yeux alongés ; un aiguillon au devant de chaque nageoire dorsale, dont l'extrémité postérieure est pointue ; des pores nombreux sur la tête ; dents inégales, aiguës, sur plusieurs rangs ; peau garnie d'une multitude de tubercules, voisins les uns des autres, plats, arrondis, à bords ciliés : taille de deux à trois pieds au plus.

Ce poisson est appelé vulgairement, en Sicile, *pesce-notte*, parce qu'on le pêche communément pendant la nuit. Il est figuré, planche xiv des *Caratteri di alcuni nuovi generi et nuove specie di animali e piante della Sicilia*, par M. Raf. Schmaltz, Palerme, 1810. (H. C.)

DALA-VALLI (Bot.), nom brame du *bara-mareca* des Malabares, ou pois de sabre, *dolichos ensiformis*. (J.)

DALBERGE, *Dalbergia*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs papillonacées, de la famille des légumineuses, de la *diadelphie décandrie* de Linnæus, caractérisé par un calice campanulé, à cinq dents; une corolle papillonacée; dix étamines partagées à leur partie inférieure en deux filets égaux, soutenant chacun, à leur sommet, cinq filamens, dont quatre munis d'anthères globuleuses, le cinquième stérile: un ovaire comprimé, pédicellé; un style; un stigmate en tête. Le fruit est une gousse pédicellée, comprimée, indéhiscente, à une ou plusieurs semences.

Ce genre, principalement caractérisé par ses étamines et par ses gousses comprimées, indéhiscentes, n'étoit d'abord composé que de deux espèces. Je crois que c'est à tort qu'on en a séparé le *dalbergia monetaria*, qui n'en diffère que par la forme arrondie de ses gousses monospermes, et qui a été placé dans le genre *Ecastapylum*. Il faut supposer que les auteurs de plusieurs espèces rapportées depuis à ce genre, en avoient observé les étamines, quoiqu'elles ne soient pas citées par tous. Le *dalbergia* a été consacré aux deux frères Dalberg, de qui Linnæus avoit reçu beaucoup de plantes de Surinam. L'un d'eux, Charles-Gustave, colonel à Surinam, y avoit acquis une fortune assez considérable; l'autre, Nicolas, médecin ordinaire du roi de Suède, s'étoit distingué dans son art. C'est au premier que se rapporte le *dalbergia monetaria*, dont les gousses arrondies ont la forme d'une pièce de monnoie; c'est au second que s'applique le *dalbergia lanceolaria*, remarquable par ses gousses en forme de lancette. Ce genre se compose d'arbres, plus généralement d'arbrisseaux de l'Amérique et des Indes orientales, à feuilles alternes, ternées, ou ailées avec une impaire: les fleurs axillaires, disposées en grappes ou épis, quelquefois en une panicule terminale. Les principales espèces sont:

DALBERGE A GOUSSES LANCÉOLÉES: *Dalbergia lanceolaria*, Linn. fils, Suppl. 316; Lamk., *Illustr. gen.*, tab. 601. fig. 2, var. 6; Noel-Valli, Rhède, *Malab.* 6, tab. 22; Solori, Adans., *Fam.*, 327. Arbre de l'île de Ceylan, dont les rameaux sont velus, pendans, ainsi que les pétioles; les feuilles alternes, ailées avec une impaire, composées de dix à seize folioles elliptiques, entières, ondulées, velues en dessous; les fleurs disposées en grappes axillaires, velues, ferrugineuses; le calice

hérissé, à dents presque égales; l'étendard de la corolle élargi, onguiculé; les ailes plus courtes, à dents retournées en dessus; les gousses lancéolées, comprimées, aiguës à leurs deux extrémités, longues d'environ trois pouces, renfermant une, deux ou trois semences.

DALBERGE PANICULÉE; *Dalbergia paniculata*, Roxb., *Corom.*, 2, pag. 8, tab. 114. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente; ses folioles sont moins nombreuses, glabres, elliptiques, obtuses aux deux extrémités, échancrées à leur sommet. Les rameaux sont étalés, ascendans; les fleurs disposées en une panicule terminale, composée de grappes courtes; les dents du calice égales, aiguës; les gousses oblongues, lancéolées, aiguës à leurs deux extrémités, renfermant une ou deux semences. Elle croît sur les montagnes, au Coromandel.

DALBERGE ROUILLÉE; *Dalbergia rubiginosa*, Roxb., *Corom.*, 2, pag. 9, tab. 115. Arbrisseau du même pays que le précédent. Ses tiges sont grimpantes; ses rameaux tomenteux; les feuilles composées de sept folioles alternes, glabres, pédicellées, oblongues, obtuses; les pétioles, les pédoncules et le calice tomenteux; les fleurs disposées en grappes courtes, axillaires, ramifiées; la corolle blanche; les filamens réunis en un seul paquet cylindrique.

DALBERGE A LARGES FEUILLES; *Dalbergia latifolia*, Roxb., *Corom.* 2, pag. 7, tab. 113. Grand arbre du Coromandel, dont les feuilles sont composées de cinq folioles pédicellées, un peu arrondies, échancrées au sommet, un peu pubescentes en dessous, longues de deux pouces: les fleurs disposées en corymbes très-courts, paniculés; les gousses oblongues, lancéolées, aiguës à leurs deux bouts, ne renfermant très-ordinairement qu'une seule semence.

DALBERGE A SEPT FOLIOLES; *Dalbergia heptaphylla*, Poir., *Encyc.*, Supp., n.° 9. Plante recueillie à Saint-Domingue par M. Poiteau. Ses rameaux sont glabres, cylindriques; les feuilles composées de sept folioles opposées, pédicellées, lancéolées, glabres à leurs deux faces, terminées par une pointe obtuse; les fleurs petites, blanchâtres, disposées en grappes axillaires; les gousses très-minces, oblongues, rétrécies à leur base, obtuses à leur sommet, mucronées par une petite pointe recourbée, renfermant deux ou trois semences.

DALBERGE DE SAINT-DOMINGUE; *Dalbergia domingensis*, Pers., *Synops.*, 2, pag. 276. Grand arbre d'un très-beau port, découvert à Saint-Domingue par M. Turpin. Ses feuilles sont composées de folioles ovales-oblongues; ses fleurs grandes, disposées en grappes paniculées; le calice pubescent, ainsi que les pédicelles, accompagné de deux bractées; l'étendard de la corolle réfléchi; la carène à deux pétales; les gousses un peu lancéolées, en ovale renversé.

DALBERGE A CINQ FOLIOLES; *Dalbergia pentaphylla*, Poir., *Encycl.*, Supp., n.° 4. Arbrisseau remarquable par ses feuilles amples et glabres, à cinq grandes folioles ovales, très-entières, inégales; les fleurs disposées en grappes latérales; les gousses planes, lancéolées, comprimées, à une ou deux semences réniformes. Cette plante a été découverte à Porto-Ricco par M. Ledru.

DALBERGE HÉTÉROPHYLLÉ; *Dalbergia heterophylla*, Willd., *Spec.* 3, pag. 901. Arbrisseau des Indes orientales, à tiges grimpantes; les rameaux verruqueux; les feuilles ailées et ternées; les folioles glabres, ovales; les grappes axillaires, solitaires; la corolle grande; les gousses ovales, comprimées, réticulées, un peu échancrées à leur côté intérieur; une seule semence réniforme, légèrement ailée à un de ses côtés.

DALBERGE A GOUSSE OVALE: *Dalbergia monetaria*, Linn. f., *Sup.*, pag. 317; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 601, fig. 1; *Ecastaphyllum*, Pers., *Synops.* Cet arbrisseau croît dans les environs de Surinam, aux lieux humides. Il découle de sa racine coupée un suc de couleur purpurine: son bois est également rouge, et fournit une résine qui ressemble à celle que l'on nomme *sang-de-dragon*: les feuilles sont ternées; les folioles ovales acuminées, glabres, entières; les pédoncules axillaires, fasciculés, chargés d'épis unilatéraux; les fleurs blanches, fort petites; les gousses ovales-arrondies, comprimées, à une seule semence.

Il faut rapporter provisoirement, comme espèce, aux *dalbergia*, le *diphaca cochinchinensis* de Loureiro, cultivé dans les jardins à la Cochinchine et à la Chine, plante remarquable par deux ovaires renfermés dans la même fleur, d'après Loureiro, produisant deux gousses droites, articulées, acuminées; les articulations ovales, striées; les semences comprimées; les feuilles sont ailées; les folioles glabres, petites, ovales; les fleurs géminées; les filamens divisés en deux paquets égaux.

M. Desfontaines a mentionné, dans son Catalogue du Jardin du Roi, un *dalbergia latisitiqua*, dont les feuilles sont alternes, ailées, composées de folioles ovales, pubescentes en dessous, ainsi que les pédicelles brusquement acuminées. Les gousses sont larges. Cette plante est originaire de l'Amérique méridionale.

Notre *dalbergia polyphylla*, Poir., Encycl. 2, Supp. n.° 5, est *Pæschinomena platycarpus* de Michaux, *Flor. Bor. Amer.* M. Desvaux en a formé son genre *Glottidium*, Journ. bot. 3, pag. 109. Voyez SEBBA et GLOTTIDIUM. (POIR.)

DALEA. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs irrégulières, papillonacées, de la famille des légumineuses, de la *diadelphie décandrie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à cinq dents; une corolle papillonacée; les ailes et la carène insérées sur le tube des étamines; l'étendard attaché au fond du calice; cinq à dix étamines, soudées ensemble par leurs filamens : un ovaire linéaire; le style ascendant; une gousse petite, monosperme, assez ordinairement renfermée dans le calice.

Linnæus avoit d'abord séparé les *dalea* des *psoralea*; il crut ensuite devoir les réunir, n'ayant pas pu observer, dans les espèces qui ont été découvertes depuis, les caractères qui assurent l'existence du genre *Dalea*, et que Ventenat a exposés dans les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris. Le genre *Petalostemum* de Michaux ne peut être séparé des *dalea*; quoique ses fleurs ne renferment souvent que cinq étamines, seul caractère qui le distingue.

Les *dalea* sont des plantes indigènes de l'Amérique, les unes des contrées septentrionales, d'autres du Mexique et de la Nouvelle-Espagne. Leurs tiges sont herbacées, les feuilles ordinairement ailées; les fleurs disposées en épis cylindriques, terminaux. Dans plusieurs espèces, les feuilles, les calices, quelquefois même les tiges sont couvertes de vésicules glanduleuses, souvent diaphanes : elles sont encore munies de stipules et de bractées. Plusieurs d'entre elles méritent d'être cultivées comme plantes d'ornement. Les principales espèces sont :

DALEA DE CLIFFORT : *Dalea Cliffortiana*, Willd.; Linn., *Hort. Cliff.*, pag. 363, tab. 22; *Psoralea dalea*, Linn., *Spec.*, 1076.

Cette plante est très-commune dans plusieurs contrées de l'Amérique, dans la Caroline, la Virginie, à la Vera-Cruz, etc. Ses tiges sont hautes d'un pied et demi, rudes, anguleuses, rameuses vers leur sommet; les feuilles glabres, alternes, ailées; les folioles très-nombreuses, petites, sessiles, ovales, obtuses, glanduleuses en dessous; les stipules très-petites; les fleurs disposées en épis touffus, cylindriques, velus, longs d'un à deux pouces; les corolles purpurines, munies d'une bractée roussâtre; le calice velu et glanduleux; l'ovaire pédicellé, auquel succède une gousse comprimée, mucronée, renfermée dans le calice.

DALÉA QUEUE-DE-BENARD : *Dalea alopecuroides*, Willd., *Spec.* 3, pag. 1336; *An dalea Linnæi*, Mich., *Pl. Amer.*, tab. 38. Ses tiges sont droites, cylindriques, rameuses vers leur sommet; les feuilles composées de folioles nombreuses, linéaires, obtuses, parsemées de points glanduleux: les épis terminaux, épais, cylindriques; les fleurs d'un blanc mélangé de bleu, munies de bractées ovales, aiguës; le calice velu; dix étamines, une gousse ovale, un peu comprimée, renfermée dans le calice. Elle croît dans les contrées septentrionales de l'Amérique.

DALÉA VARIABLE : *Dalea mutabilis*, Cavan., *Icon. rar.*, 4, tab. 394, *sub psoralea*. Cette plante croît à l'île de Cuba et au Mexique. Elle est glabre sur toutes ses parties. Ses tiges sont hautes d'environ un pied et demi; les folioles glauques, nombreuses, ovales-renversées, ponctuées en dessous: les fleurs blanches, marquées de quelques taches violettes, réunies sur un épi conique; le calice campanulé, à dix stries, à cinq dents velues; l'ovaire velu; les gousses courtes, monospermes.

DALÉA TOMENTEUX : *Dalea tomentosa*, Cavan., *Icon. rar.*, 5, tab. 240; *sub psoralea*. Espèce du Mexique et cultivée au Jardin des Plantes de Madrid. Ses tiges sont un peu rougeâtres, chargées d'un duvet blanc et tomenteux; les feuilles composées d'environ quatre paires de folioles ovales, tomenteuses en dessous, couvertes de glandes jaunâtres: les stipules subulées; les épis courts, cylindriques; les bractées tomenteuses; la corolle mélangée de rouge et de violet; dix anthères noirâtres; le style bleuâtre; les fruits courts et monospermes.

DALÉA A ODEUR DE CITRON : *Dalea citriodora*, Cavan., *Icon. rar.*, 3, tab. 271, *sub psoralea*. Plante intéressante par l'odeur

agréable de citron qui s'exhale de toutes ses parties, quoique, d'après Cavanilles, elle soit dépourvue de glandes. Ses tiges sont glabres, inclinées; ses folioles ovales; l'épi court, presque en tête; les bractées terminées par un filet sétacé; le calice tomenteux, fort petit; les anthères noirâtres; une gousse ovale, réniforme. Elle croît à la Nouvelle-Espagne.

DALÉA A FLEURS PENDANTES; *Dalea nutans*, Cavan., *Icon. rar.*, 3, tab. 201. Espèce de la Nouvelle-Espagne, à tige glabre, effilée, mélangée de vert et de rouge. Les folioles sont nombreuses, ovales, oblongues, avec de petits points glanduleux sur les bords; les fleurs d'un violet tendre, disposées en grappes terminales, pendantes sur leurs pédoncules; le calice un peu comprimé, couvert de points rougeâtres; l'étendard concave, blanchâtre, veiné de rouge; les ailes et la carène ovales, échancrées en croissant à leur base; les anthères brunes; les gousses petites, ovales, réniformes.

DALÉA INCLINÉ: *Dalea reclinata*, Cavan., *Icon. rar.*, 1, tab. 67; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 614, fig. 3. Ses tiges sont couchées; ses folioles presque sessiles, lancéolées, pubescentes, aiguës à leurs deux extrémités, au nombre de douze aux feuilles inférieures, de six aux supérieures, couvertes de glandes brunes et saillantes; les épis touffus, cylindriques, presque longs de deux pouces, très-velus; les dents du calice pileuses et subulées; la carène plus longue que les autres pétales. Elle croît au Mexique.

DALÉA LACOPÈDE: *Dalea lagopus*, Cavanilles, *Icon. rar.*, 1, tab. 86, *sub psoralea*. Cette plante porte au Mexique le nom de *terciopehillo*. Ses tiges sont glabres, hautes de quatre pieds; les folioles nombreuses, ovales, oblongues, glabres à leurs deux faces; les stipules courtes, brunes, subulées et caduques; les épis très-touffus; les fleurs violettes; les divisions du calice profondes, pileuses, glanduleuses; les gousses petites, ovales, presque réniformes.

DALÉA A FLEURS JAUNES; *Dalea lutea*, Cavan., *Icon. rar.*, 4, tab. 325, *sub psoralea*. Plante de la Nouvelle-Espagne, dont les tiges sont tombantes, les rameaux alternes, pubescens; les folioles petites, ovales, un peu tomenteuses; les épis épais, longs d'un pouce; les bractées velues, ainsi que le calice chargé de glandes rougeâtres; la corolle jaune, assez grande; les gousses monospermes, renfermées dans le calice.

DALÉA A FLEURS PURPURINES : *Dalea purpurea*, Vent., Jard. de Cels, tab. 40 ; *Petalostemum violaceum*, Mich., *Fl. Amer.*, 2, pag. 60, tab. 37, fig. 2. Plante herbacée, recueillie par Michaux dans le pays des Illinois : c'est une des plus belles espèces de ce genre, d'un port agréable, décorée de longs épis d'un violet rose éclatant. On la cultive comme plante d'ornement. Elle se propage par ses graines semées sur couche, et demande l'orangerie pour l'hiver : elle n'est point d'ailleurs difficile sur le terrain ni sur l'exposition. Ses tiges s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds ; elles sont rameuses, striées, un peu pubescentes ; ses folioles nombreuses, étroites, linéaires, glanduleuses, légèrement pubescentes ; les épis touffus, cylindriques, longs de deux pouces et plus ; la corolle une fois plus longue que le calice ; les gousses courtes, monospermes, un peu velues.

DALÉA INCARNAT : *Dalea carnea*, Encycl., Suppl., n° 45, *sub psoralea* ; *Petalostemum*, Mich., *Fl. Amer.* Cette espèce croit dans la Nouvelle-Géorgie et dans la Floride. Elle est entièrement glabre, et se distingue par ses fleurs d'une belle couleur de chair. Ses étamines sont au nombre de cinq, ainsi que dans l'espèce précédente et les suivantes ; ses feuilles composées de folioles lancéolées.

DALÉA A FLEURS BLANCHES : *Dalea candida*, Willd. ; *Petalostemum candidum*, Mich., *Fl. Amer.*, 2, pag. 49, tab. 37, fig. 1. Plante découverte par Michaux au pays des Illinois. Ses tiges sont glabres, anguleuses ; ses feuilles composées de cinq à sept folioles lancéolées, très-glabres, obtuses, un peu glanduleuses ; les stipules sétacées ; les épis touffus, alongés, cylindriques ; les bractées mucronées ; le calice glabre, à cinq découpures subulées ; la corolle blanche ; les gousses pubescentes.

DALÉA EN CORYMBES : *Dalea corymbosa*, Encycl., *sub psoralea* ; *Dalea kuhnistera*, Willd. ; *Petalostemum corymbosum*, Mich., *Fl. Amer.* Ses feuilles sont composées de folioles linéaires, presque filiformes, glabres, obtuses ; les fleurs réunies en petits paquets, formant par leur ensemble une sorte de corymbe, et munis de longues bractées ovales, presque semblables à un involucre ; les calices hérissés d'un grand nombre de poils grisâtres ; la corolle blanche. Elle croit dans la Caroline et dans la Nouvelle-Géorgie.

On distingue encore plusieurs espèces de *daléa* plus récemment découvertes, telles que : 1.° Le *Dalea bicolor*, Willd., Hort. Berol., tab. 89, de l'Amérique méridionale, à tige pubescente, ligneuse; les folioles ovales, pubescentes, ainsi que les stipules et les calices; la corolle panachée de blanc, de jaune et de violet; les épis longs de deux pouces. 2.° Le *Dalea pedunculata*, Pursh, Amer., du Mississipi; à six paires de folioles glabres, linéaires, mucronées; les épis courts, axillaires, un peu touffus; les fleurs rouges. 3.° Le *Dalea aurea*, Pursh, Amer. Plante couverte de poils soyeux; trois paires de folioles allongées, obtuses; un épi solitaire, allongé, terminal; les bractées ciliées, de la longueur du calice velu et soyeux; la corolle d'un jaune éclatant. Cette plante croît à la Louisiane ainsi que la suivante. 4.° Le *Dalea laxiflora*, Pursh, Amer. Elle est glabre sur toutes ses parties, excepté sur ses calices; ses feuilles sont composées de quatre paires de folioles linéaires; les épis grêles, paniculés; les bractées arrondies, mucronées; les fleurs blanches, un peu écartées, disposées en épis paniculés. (POIR.)

DALEA. (Bot.) Voyez CRITONIA. (H. CASS.)

DALEA. (Bot.) P. BROWN, dans son Histoire de la Jamaïque, avoit décrit sous ce nom générique une espèce rapportée maintenant au genre Eupatoire. Gærtner donne le même nom au *lippia ovata*, parce qu'il a un périsperme dont le *lippia americana* est dépourvu, et que de plus la radicule de son embryon est dirigée supérieurement, et non inférieurement comme dans ce dernier. Mais ce genre de Gærtner n'est point admis par MM. Aiton et Willdenow, qui en font un *selago*. Linnæus avoit aussi admis un genre *Dalea*, dans l'ordre des légumineuses, qu'il a ensuite réuni au *psoralea*. Plus récemment, quelques espèces de ce dernier, distinctes par l'insertion des pétales et la monadelphie des étamines, ont reçu le nom de *dalea*, qui leur a été conservé. (J.)

DALECHAMPE, *Dalechampia*. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs incomplètes, monoïques, de la famille des euphorbiacées, de la *monoécie monadelphie* de Linnæus, dont le caractère essentiel consiste, pour les fleurs mâles, en une sorte d'ombelle d'environ dix fleurs, entourées d'un involucre à deux folioles; un calice à cinq ou six divisions pro-

fondes; plusieurs étamines monadelphes. Les fleurs femelles ont un involucre à trois folioles, à trois fleurs; un calice à découpures profondes, dentées ou ciliées, persistantes; un ovaire supérieur; un style dilaté au sommet; un stigmate pelté, en tête; une capsule à trois coques; chaque coque bivalve, monosperme.

Ce genre a des rapports avec les *acalypha*. Il comprend des herbes à tiges sarmenteuses et grimpantes, garnies de feuilles alternes, simples ou profondément lobées, munies de stipules; les fleurs sont axillaires, pédonculées, renfermées plusieurs ensemble entre deux bractées assez larges, conniventes, en forme d'involucre, accompagnées, à leur base extérieure, de quatre petites folioles lancéolées. Parmi les espèces de ce genre l'on distingue les suivantes :

DALÉCHAMPE VELUE : *Dalechampia villosa*, Lamk., Encycl., 2, pag. 257, et *Ill. gen.*, tab. 788; *Dalechampia scandens*, Jacq., *Amer.*, 252, tab. 160; Bucholz, 1, dec. 8, tab. 1. Plante annuelle qui croît dans les bois à Saint-Domingue, et que l'on cultive dans quelques jardins botaniques de l'Europe. Elle est velue sur toutes ses parties, et s'élève, en grimpant, jusqu'à la hauteur de douze pieds. Ses feuilles sont pétiolées, assez larges, échancrées à leur base; divisées profondément en trois lobes lancéolés; accompagnées de deux petites stipules opposées, lancéolées. Les pédoncules, plus courts que les pétioles, se terminent par un paquet de fleurs renfermé entre deux grandes bractées sessiles, à demi divisées en trois lobes aigus et dentés. Le *dalechampia latifolia*, Encycl., n.° 6, *seu lupulus folio trifido, fructu tricocco hispido*, Plum., *Amer.*, tab. 101, est beaucoup moins velu. Ses feuilles sont plus grandes, plus larges; les pétioles et les pédoncules plus longs. Il croît aux Antilles. Le *dalechampia colorata*, Linn. fils, Suppl. 421, est encore une autre espèce; très-rapprochée de la précédente; mais les lobes des feuilles sont moins profonds, point dentés; l'involucre plus allongé, point en cœur, coloré et imitant un pétale. Cette plante croît à la Nouvelle-Grenade.

DALÉCHAMPE DU PÉROU : *Dalechampia peruviana*, Lamk., Encycl., n.° 4. Elle diffère du *dalechampia colorata* par la forme de ses bractées, et par le duvet cotonneux qui les couvre. Ses feuilles sont à trois lobes, profonds, oblongs,

lancéolés, très-entiers ; les bractées ovales, tridentées à leur sommet : elle a été découverte au Pérou par M. Joseph de Jussieu.

DALÉCHAMPE A PETITES FEUILLES : *Dalechampia parvifolia*, Lamk., Encycl., 2, n.° 7. Cette plante a été découverte à la Chine par le père d'Incarville. Elle est petite, pubescente, de couleur cendrée ; ses feuilles sont à peine larges d'un pouce, à trois lobes profonds, inégalement dentées ; les bractées un peu trifides à leur sommet ; les calices des fleurs femelles pectinés, très-hérissés ; les capsules légèrement hispides.

DALÉCHAMPE DU BRÉSIL : *Dalechampia brasiliensis*, Lamk., Encycl., 2, n.° 8. Plante recueillie au Brésil par Dombey, et près de Rio-Janeiro par Commerson. Ses tiges sont grêles, velues ; ses feuilles molles, blanchâtres et cotonneuses en dessous, à trois lobes profonds, ovales-lancéolées et dentées ; les pédoncules courts ; les bractées petites, ovales, jaunâtres, trifides au sommet ; les capsules glabres ; les folioles du calice presque ailées, très-hérissées.

DALÉCHAMPE A FEUILLES DE FIGUIER : *Dalechampia ficifolia*, Lamk., Encycl., 2, n.° 9. Ses rameaux sont cylindriques, cotonneux vers leur sommet ; les feuilles larges, luisantes en dessus, pubescentes en dessous, à trois lobes ovales-lancéolés, aigus ou à peine denticulés ; les bractées trifides, rétrécies à leur base ; les capsules grosses, très-lanugineuses. Elle a été découverte au Brésil par Dombey.

DALÉCHAMPE A TROIS FEUILLES : *Dalechampia triphylla*, Lamk., Encycl., 2, n.° 10. Autre espèce recueillie au Brésil par Dombey, ainsi que la suivante. Ses feuilles sont ternées, semblables à celles de quelques espèces de *dolichos* ; les folioles glabres, lancéolées, légèrement dentées ; les deux latérales ont un côté plus large, un peu coudées à leur base ; les paquets de fleurs sont fort petits, renfermés dans deux bractées trifides, rétrécies à leur base.

DALÉCHAMPE A CINQ FEUILLES : *Dalechampia pentaphylla*, Lamk., Encycl., 2, n.° 11. Cette espèce ressemble, par ses feuilles, à l'*hedera quinquefolia*, Linn., placée maintenant parmi les *cissus*. Ses rameaux sont cylindriques, légèrement velus, ainsi que les pétioles et les pédoncules ; les feuilles composées de cinq folioles vertes et luisantes à leurs deux faces, un peu

pileuses à leurs bords ; les stipules grandes, presque en croissant ; les paquets de fleurs médiocres ; leur involucre velu , à cinq découpures, muni à sa base de quatre folioles ovales, assez grandes.

DALÉCHAMPE HÉTÉROPHYLLÉ : *Dalechampia heterophylla*, Poir., Encycl., Suppl. 2, n.° 12. Cette plante a été découverte à l'île de Cayenne. Ses tiges sont sarmenteuses, pubescentes et cendrées : les feuilles ovales, en cœur ; les unes entières, aiguës ; d'autres divisées en deux lobes presque lancéolés, finement denticulés, glabres en dessus, un peu cotonneux en dessous ; les fleurs renfermées dans deux grandes bractées ovales, un peu jaunâtres, pubescentes à leurs deux faces, traversées par de grosses nervures.

DALÉCHAMPE A FEUILLES DE LISERON : *Dalechampia convolvuloides*, Lamk., Encycl., 2, n.° 1. Plante recueillie au Brésil par Dombey, assez semblable, par son port et ses feuilles, au liseron des haies. Ses tiges sont presque filiformes, cylindriques et pubescentes ; ses feuilles simples, entières, aiguës, verdâtres, à peine sensiblement denticulées, un peu pileuses ; les pédoncules solitaires, latéraux ; l'involucre à deux petites folioles en cœur, entières, aiguës, pubescentes, d'un vert jaunâtre.

DALÉCHAMPE A FEUILLES DE TAMINIER : *Dalechampia tamnifolia*, Lamk., Encycl., 2, n.° 2. Cette espèce a été rapportée de l'Inde par M. Poivre ; elle se distingue de la précédente par ses feuilles plus grandes, dentées en leurs bords ; ses tiges sont glabres, un peu striées ; l'involucre presque glabre et denté.

DALÉCHAMPE A FEUILLES DE TILLEUL : *Dalechampia tiliaefolia*, Lamk., Encycl., 2, n.° 3. Ses tiges sont sarmenteuses, un peu pubescentes vers leur sommet ; les feuilles assez semblables à celles du tilleul, échanquées en cœur, aiguës, cotonneuses en dessous, très-entières ; l'involucre composé de deux folioles presque en cœur, tomenteuses, tridentées à leur sommet.

MM. de Humboldt et Bonpland ont découvert, dans les contrées méridionales de l'Amérique, plusieurs nouvelles espèces de *dalechampia*, qui viennent d'être récemment décrites par M. Kunth, dans le *Nova Gen. et Spec. Humb. et Bonpl.* Je me bornerai à les indiquer ici par leurs caractères les plus essentiels.

DALÉCHAMPE BLANCHÂTRE : *Dalechampia canescens*, Kunth, in Humb. et Bonpl. Nov. Gen., vol. 2, pag. 98. Ses tiges sont pubescentes; les feuilles ovales ou un peu arrondies, acuminées, profondément échancrées en cœur, presque entières, glabres en dessus, tomenteuses et blanchâtres en dessous; les deux lobes très-rapprochés; les pédoncules axillaires et pileux; les bractées trifides, dentées, presque laciniées; l'involucre des fleurs mâles presque à cinq folioles glabres, arrondies, presque entières; celui des fleurs femelles à deux folioles presque égales. Le *dalechampia smilacina*, Kunth, l. c., diffère peu de l'espèce précédente : les lobes des feuilles sont moins rapprochés; les capsules pubescentes, à trois coques globuleuses. Cette plante est très-voisine du *dalechampia convolvuloides*, Lamk.

DALÉCHAMPE A FEUILLES D'ARISTOLOCHE : *Dalechampia aristolochifolia*, Kunth, l. c. Ses tiges sont grimpantes, blanchâtres et pubescentes; ses feuilles ovales, aiguës, légèrement échancrées en cœur, obscurément dentées, un peu pileuses en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous; les bractées violettes, très-grandes, entières; les calices des fleurs femelles à dix découpures pinnatifides.

DALÉCHAMPE A FEUILLES D'ABÛTELON : *Dalechampia sidaefolia*, Kunth, l. c. Les feuilles sont ovales, acuminées, en cœur, entières ou à deux et trois divisions, denticulées à leurs bords, pubescentes en dessus, molles et cotonneuses en dessous; les bractées blanches, trifides, frangées, ciliées et glanduleuses. Dans le *dalechampia fimbriata*, Kunth, l. c., les feuilles sont divisées en trois parties, finement denticulées, pileuses en dessus, cotonneuses et blanchâtres en dessous; les stipules presque à trois divisions; les bractées trifides, soyeuses et pubescentes, fortement glanduleuses et ciliées à leurs bords; les lobes aigus, presque égaux. Les feuilles sont également trifides dans le *dalechampia mollis*, Kunth, l. c., blanchâtres en dessous, pubescentes, à dentelures fines et molles; les stipules à quatre divisions; les bractées trifides, pubescentes, ciliées et dentées; leurs lobes aigus, rétrécis, celui du milieu plus long.

DALÉCHAMPE A FEUILLES DE KETMIE : *Dalechampia hibiscoides*, Kunth, l. c. Cette espèce a le port de l'*hibiscus trionum*. Ses rameaux sont hérissés et pubescens; ses feuilles en cœur, à

trois divisions finement denticulées, hérissées et pubescentes à leurs deux faces; les stipules partagées en deux; les bractées trifides, hérissées, verdâtres, ciliées et glanduleuses à leur contour; les capsules lisses, à trois coques globuleuses, de la grosseur d'un pois. Le *dalechampia ruboides*, Kunth, l. c., se rapproche beaucoup du *dalechampia peruviana*, Lamk., surtout par la forme de ses bractées. Ses feuilles sont profondément échancrées en cœur, à trois divisions membraneuses, parsemées de poils rares, vertes en dessus, d'une couleur plus pâle en dessous, à dentelures fines; les stipules linéaires, bifides; les bractées pubescentes, à trois lobes étroits, aigus, bordés de cils glanduleux, celui du milieu plus long. (Poir.)

DALI. (Bot.) Les habitans du Banjan, pays voisin de l'Arabie, donnent ce nom au *cynanchum arboreum*, dont ils mangent le fruit après l'avoir fait cuire, selon le rapport de Forskaël. Les Arabes, qui le dédaignent, nomment la plante *karema* ou *kesch*. (J.)

DALIBARDA. (Bot.) Linnæus, dans la première édition de ses *Species*, avoit désigné sous ce nom consacré à Dalibard, botaniste françois, une plante que, dans la seconde, il a réunie au *rubus*. Elle en diffère un peu par ses ovaires, dont le nombre ne s'élève pas au-delà de dix, et qui deviennent des graines sèches, non entourées de pulpe comme dans la ronce. Adanson et Necker ont regardé ces caractères comme suffisans pour conserver ce genre. (J.)

DALIFIT, DAUSIR, DAUFER, DASSER, DESANA (Bot.) : divers noms arabes, suivant Daléchamps, de l'égylope, *ægylops*, genre de plantes graminées. (J.)

DALINGARA (Bot.), nom donné dans l'île de Ternate, suivant Rumph, aux plantes qu'il nomme *codiaëum*, et particulièrement au *codibo* de la même île, qui est le *croton variegatum*. (J.)

DALOPHIS, *Dalophis*. (Ichthyol.) M. Rafinesque-Schmaltz a donné ce nom à un genre de poissons qu'il a établi le premier, et auquel il attribue les caractères suivans :

Les ouvertures des branchies, de chaque côté et au bas du cou, sans opercules ni membranes; corps allongé, cylindrique, alépidote; point de dents; une nageoire dorsale et une anale; ni catopes ni nageoires pectorales; queue obtuse, sans nageoire.

Ce genre appartient à la famille des ophichthyctes ; il nous paroît devoir être adopté , et ses caractères ne permettent de le confondre avec aucun des genres de cette famille, ni de celles des péroptères et des pantoptères.

La SERPE DE MER ; *Dalophis serpa*, Raf. Schmaltz. Nageoire dorsale commençant derrière l'ouverture des branchies. Teinte générale fauve et sans taches ; corps couvert de petits points noirs à peine visibles ; mâchoire supérieure avancée. Taille d'un pied à dix-huit pouces.

Sur les côtes de Sicile ce poisson est appelé *serpa di mare*.

Le DALOPHIS A DEUX TACHES ; *Dalophis bimaculata*, Raf. Schm. Nageoire dorsale commençant avant l'ouverture des branchies ; une tache brune de chaque côté du cou et derrière cette ouverture ; mâchoire supérieure avancée ; teinte générale olivâtre. Un peu moins grand que le précédent.

Des mers de la Sicile. (H. C.)

DALUCUM. (*Bot.*) Adanson donne ce nom au *melica* de Linnæus, genre de plantes graminées. (J.)

DALUK (*Bot.*), nom donné dans l'île de Ceylan, selon Hermann, à une plante qu'il qualifie d'ésule, et qui conséquemment doit être une espèce d'euphorbe. Linnæus, dans son *Fl. Zeyl.*, croit qu'elle est la même que la talughaha de Ceylan, dont Burmann faisoit un *cereus* à tige triangulaire, garni d'épines molles. (J.)

DALVEK. (*Ornith.*) On appelle ainsi, en Laponie, le bourguemestre ou goéland à manteau gris, *larus glaucus*, Linn. (Ch. D.)

DAM, DANIGHAS (*Bot.*), noms donnés dans l'île de Ceylan, suivant Hermann et Linnæus, à une espèce de myrte citée dans la *Flora Zeylanica* de Linnæus. (J.)

DAMA. (*Mamm.*) Si l'on en juge par Pline, liv. VIII et IX, les anciens plaçoient cet animal parmi les chèvres, et ils le distinguoient des autres espèces par des cornes recourbées en avant, comme celles des chamois le sont en arrière.

Or, les chèvres, suivant toute apparence, comprenoient, chez les anciens, non-seulement les animaux que nous nommons ainsi, mais encore une partie de ceux que nous désignons par le nom générique d'antilopes ; et nous ne connoissons que le nanguer et le nagor, dont les cornes présentent le caractère

particulier de celles du *dama*. Mais, à laquelle de ces deux espèces ce nom doit-il être rapporté ? C'est ce que rien ne conduit à décider. (F. C.)

DAMALIDE, *Damalis*. (Entom.) Fabricius désigne ainsi, dans son Système des Antliates, un genre d'insectes diptères, qui comprend quatre espèces des Indes ou de l'Amérique méridionale, et que M. Latreille, qui ne les connaît point, soupçonne être voisins des *conops*. (C. D.)

DAMAN D'ISRAEL. (Mamm.) On a donné ce nom, qui, dit-on, signifie agneau d'Israël, à un petit animal de Syrie, que l'on place aujourd'hui parmi les pachydermes, et d'après lequel on a formé un genre sous le nom simple de *daman*, (Voyez Prosper Alpin, et Schew, tom. II, p. 75.) Nous traiterons de ce genre sous le nom d'*HYRAX*, que lui a donné Hermann. (F. C.)

DAMA-PANA (Bot.), nom brème du *tsjovanna-manneli* des Malabares, que Burmann regarde comme une variété de l'*aspalathus indiaea*, mais qui, à raison de la conformation de sa gousse et de ses feuilles bijuguées sans impaire, paroît devoir être placé ailleurs dans les légumineuses. (J.)

DAMAS. (Bot.) Fruit d'une variété de *PAUNIA*, Voyez ce mot. (J.)

DAMAS { **BLANC**, (Entom.) } Geoffroy a donné ces deux
 { **CENDRÉ**. } noms à des phalènes. (C. D.)

DAMASONIER (Bot.); *Damasonium*, Tournef., Juss. Genre de plantes monocotylédones, périgynes, de la famille naturelle des alismacées, et de l'*hexandrie polygamie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Calice de trois folioles ovales, persistantes; trois pétales arrondis, plus grands que le calice; six étamines à filamens plus courts que les pétales; six à huit ovaires supérieurs, rétrécis en pointe à leur sommet, terminés par un stigmate simple; six à huit capsules coniques, comprimées, disposées en étoiles, contenant chacune deux à cinq graines.

Ce genre, d'abord établi par Tournefort, avoit été réuni par Linnæus au genre *Alisma*; mais M. de Jussieu l'a de nouveau rétabli. M. R. Brown, en lui associant une nouvelle espèce indigène de la Nouvelle-Hollande, a changé son nom en celui d'*actynocarpus*, et il a employé au contraire le nom de *damasonium* pour un autre genre de plantes; mais ce dernier nom doit

être conservé au genre qui nous occupe maintenant, comme étant celui qu'il a porté le plus anciennement, et le *damasonium* de M. R. Brown doit recevoir une autre dénomination. Au reste, le genre Damasonier renferme deux espèces, celle de la Nouvelle-Hollande, dont il vient d'être parlé, et celle anciennement connue, dont nous allons donner la description.

DAMASONIER ÉTOILÉ, vulgairement Etoile du berger : *Damasonium stellatum*, Tournef., *Inst.* 257; *Alisma damasonium*, Linn., *Spec.*, 486. Ses racines sont annuelles, composées de beaucoup de fibres menues; elles donnent naissance à plusieurs feuilles ovales-oblongues, un peu en cœur à leur base, glabres, longuement pétiolées. Ses tiges sont simples, nues, hautes de trois à six pouces; elles portent dans leur partie supérieure ou un seul verticille, ou, l'un au-dessus de l'autre, deux verticilles de fleurs blanches, petites, pédonculées, dont le dernier forme une ombelle terminale. A la base de chaque verticille sont deux petites bractées membraneuses. Les capsules sont presque toujours au nombre de six. Cette plante croît dans les marais et sur les bords des étangs; elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'en août. (L. D.)

DAMASONIUM. (*Bot.*) Les botanistes anciens ont été peu d'accord sur la plante à laquelle Dioscoride donnoit ce nom. C'étoit, selon Tabernæmontanus et Daléchamps, l'*arnica montana*; selon Dodoens, la *cyripedium*; selon Columna, l'oreille d'ours, *primula auricula*; selon Césalpin, la digitale jaune. Cordus l'a prise pour une helleborine; C. Bauhin la rapporte au plantain d'eau, *alisma plantago*. La plante, qui est nommée *damasonium stellatum* par Daléchamps, doit conserver ce nom et ne point être réunie à l'*alisma*, dont elle est suffisamment distinguée. Willdenow l'avoit donné au *stratiotes alismoides*, dont il faisoit avec raison un genre particulier. M. Persoon, conservant le genre, lui a donné le nom d'*ottelia*, tiré de son nom malabare. (J.)

DAMASQUEIRO (*Bot.*), nom portugais de la prune de Damas, suivant Vandelli. (J.)

DAMASSÉE. (*Entom.*) C'est le nom donné par plusieurs amateurs à quelques noctuelles, (C. D.)

DAMATRIS. (*Bot.*) [*Corymbifères*, Juss.; *Syngénésie polygamie nécessaire*, Linn.] Ce nouveau genre de plantes, que

nous avons établi dans la famille des synanthérées, appartient à notre tribu naturelle des arctotidées, et à la section des arctotidées-prototypos.

La calathide est radiée, composée d'un disque multiflore, régulariflore, masculiflore, et d'une couronne unisériée, liguliflore, féminiflore. Le péricline supérieur aux fleurs du disque, et subhémisphérique, est formé de squames imbriquées, appliquées, coriaces, ovales: les extérieures surmontées d'un long appendice inappliqué, foliacé, linéaire, subulé; les intérieures membraneuses sur les bords, et terminées par un large appendice inappliqué, scarieux, suborbiculaire. Le clinanthe est convexe, muni d'un seul rang circulaire de paléoles égales en nombre aux fleurs femelles qu'elles séparent des fleurs mâles; ces paléoles ou fausses squamelles, dont la concavité est tournée en dehors, sont semi-amplexiflores, larges, trilobées au sommet, scarieuses. Les ovaires de la couronne sont subcylindracés, hérissés de longs poils roux; l'aigrette, plus longue que l'ovaire, est composée de squamellules bisériées, inégales, paléiformes, larges, obovales, membraneuses-scarieuses. Les fleurs du disque n'ont aucun vestige de faux ovaire; chaque lobe de leur corolle est terminé par une callosité triangulaire, noirâtre; les appendices apiculaires des anthères sont semi-orbiculaires.

Le DAMATRIS PUDIQUE (*Damatrix pudica*, H. Cass., Bull. Soc. philom., septembre 1817) est une plante annuelle, de cinq à six pouces, dont la tige proprement dite est très-courte, et divisée en quelques rameaux pédonculiformes ou scapiformes; les feuilles sont alternes, longues de deux pouces, semi-amplexicaules à la base, pétioliformes inférieurement, étroites, linéaires-lancéolées, sinués, tomenteuses et blanches en dessous; les calathides, composées de fleurs jaunes, sont solitaires et terminales. Nous avons décrit cette plante sur un échantillon de l'un des herbiers de M. de Jussieu, recueilli au cap de Bonne-Espérance. (H. Cass.)

DAMBORT. (*Ichthyol.*) C'est ainsi que, dans les Indes, les Hollandais ont nommé un poisson à écailles carrées et variées de rouge, de noir et de jaune. Sa nageoire dorsale a sept aiguillons; il manque de catopes. Ruysch en parle dans sa Collection des Poissons d'Amboine. (H. C.)

DAME. (*Ichthyol.*) Suivant Rondelet, on donne, en Languedoc, ce nom à l'ombre de mer, *sciæna umbra*, Linnæus. Voyez SCIÈNE. (H. C.)

DAME (*Ornith.*), un des noms vulgaires de la mésange à longue queue, *parus caudatus*, Linn. On appelle aussi *dame*, la chouette effraie, *strix flammea*, Linn.; la hulotte, *strix aluco*, *id.*; la pie, *corvus pica*, *id.*; le grèbe huppé, *colymbus cristatus*, Linn.; et dans nos îles d'Amérique, *dame* ou *demoiselle angloise*, le couroucou à ventre rouge, ou *damoise au*, *trogon roseigaster*, Vieill. (Ch. D.)

DAME BELLE ou **BELLE-DAME.** (*Entom.*) C'est le nom qu'on a donné au papillon du chardon. (C. D.)

DAME DES SERPENS. (*Erpétol.*) On a donné ce nom au boïquirá. C'est la traduction d'une phrase mexicaine. Voyez CROTALE. (H. C.)

DAME D'ONZE HEURES. (*Bot.*) On donne vulgairement ce nom à un ornithogale, *ornithogalum umbellatum*, parce que ses fleurs s'épanouissent ordinairement à cette heure du jour. Elle peut entrer dans la série des plantes qui, s'épanouissant assez régulièrement à certaine heure de la journée, composent ainsi ce que Linnæus nommoit *horologium Floræ*, l'horloge de Flore. (J.)

DAMEDRIOS, **KEMADRIOS** (*Bot.*), noms arabes de la germandrée, *chamædrys*, selon Daléchamps. (J.)

DAMEEN. (*Erpét.*) Les habitans du Coromandel donnent ce nom à la couleuvre rembrunie de Daudin, *coluber atrofuscus*. Voyez COULEUVRE. (H. C.)

DAMELLA. (*Bot.*) On nomme ainsi à Ceylan, suivant Hermann, une espèce de momordique, que Burmann croit être l'espèce ordinaire. (J.)

DAME NUE. (*Bot.*) Le colchique d'automne porte ce nom dans quelques cantons. (L. D.)

DAMERETTE. (*Entom.*) Geoffroy a décrit sous ce nom une phalène, n.º 42, tom. II. (C. D.)

DAMETTE (*Ornith.*), nom vulgaire de la bergeronnette lavandière, *motacilla alba*, Linn. (Ch. D.)

DAM-HIRSCH (*Mamm.*), nom du daim chez les Allemands. (F. C.)

DAMIER. (*Bot.*) On a donné ce nom vulgaire à la fritillaire.

ordinaire, *fritillaria meleagris*, dont les taches régulières de la fleur présentent la forme des cases d'un damier. (J.)

DAMIER. (*Entom.*) Geoffroy a nommé ainsi certains papillons de jour qui ont au-dessous des ailes des taches carrées. Il en fait quatre variétés principales. Ils correspondent à l'espèce nommée *cinxia* par Linnæus, que M. Latreille a fait entrer depuis dans le genre ARGYNNE. Voyez ce mot dans le Supplément du 3.^e volume. (C. D.)

DAMIER (*Conch.*), nom vulgaire d'une espèce du genre CÔNE, le cône marbré, *conus marmoreus*, Linn.

DAMIER DE LA CHINE, variété du cône marbré.

DAMIER, dit faux damier, autre variété de la même espèce. (DE B.)

DAMIER. (*Ornith.*) On a ainsi appelé, à cause des taches de son plumage, le pétrel blanc et noir, *procellaria capensis*, Linn. Le pétrel antarctique, *procellaria antarctica*, Linn., se nomme aussi damier brun. (CH. D.)

DAMINA (*Ornith.*), un des noms du roitelet, *motacilla regulus*, Linn., dans le Piémont, où le mot *dama* désigne l'effraie. (CH. D.)

DAMITASSI, OURINTI (*Bot.*), noms brames du *pocrinsii* des Malabares, cité par Rheede, et qui est le *sapindus trifoliatus*. (J.)

DAMMAR. (*Bot.*) Sous ce nom malais, Rumph désigne un arbre des Moluques qui a beaucoup d'affinité avec son *canarium*, et que Gærtner mentionne aussi sous celui de *dammara*. Suivant la description, il diffère du *canarium* par ses fleurs non dioïques, mais hermaphrodites, et par son calice à cinq divisions: il donne de même un suc résineux, que l'on emploie à Amboine pour goudronner les barques et les petits navires. Marsden, dans son Histoire de Sumatra, parle de cette résine, qu'il nomme *dammar*, et qui sert dans cette île aux mêmes usages. Elle y est très-abondante, et pend aux arbres par gros morceaux: c'est celle qu'il nomme *dammar bottoo*, et qu'il dit être très-fragile. Une autre espèce, appelée *dammar crucea*, découle d'un arbre du même nom, dont le bois est blanc et poreux; elle est lisse et plus blanche. On la mêle avec l'autre, qui lui donne plus de fermeté, et dont elle corrige la fragilité. Il paroît, d'après M. du Petit-Thouars, que l'arbre *dammar* est le même que celui qui

est connu à l'île-de-France sous le nom de *bois de colophane bâtard*, dont Commerson avoit fait son genre *Marignia*, que M. Lamarck, dans le Dictionnaire encyclopédique, a rapporté au genre *Bursera*, sous le nom de *bursera obtusifolia*. M. du Petit-Thouars croit qu'il doit former un genre distinct; mais, auparavant, il faudroit fixer définitivement les caractères du *bursera*, du *canarium*, ainsi que de deux autres genres, *Pimela* de Loureiro et *Hedwigia* de Swartz, qui ont beaucoup d'affinité avec les deux précédens. (J.)

DAMMARA. (*Bot.*) Gærtner a établi sous ce nom un genre particulier, d'après l'inspection d'un fruit de l'île Maurice, qui paroît avoir beaucoup de rapports avec le *bursera obtusifolia*. Voyez GOMART. (POIR.)

DAMNACANTHE DES INDES (*Bot.*); *Damnacanthus indicus*, Gærtn., *Carpol.*, pag. 18, tab. 182, fig. 7. Plante des Indes, dont le fruit est seul connu, et que Gærtner fils considère comme formant un genre particulier de la famille des rubiacées. Il paroît avoir des rapports avec le *canthium*, dont il diffère par l'embryon inférieur et très-petit. Son caractère essentiel consiste dans un calice persistant, supérieur, à cinq dents fort petites; un ovaire supérieur; une baie couronnée par le calice, à deux loges; une semence dans chaque loge.

Cette baie est rougeâtre, de la grosseur d'un pois: on distingue entre elle et les dents du calice qui la couronnent, un petit anneau blanc. Les semences, attachées au fond des loges, sont glabres, d'un jaune de paille, un peu arrondies, convexes d'un côté avec une légère strie sur le dos, un peu aplaties de l'autre: leur enveloppe extérieure est mince, fragile, crustacée; l'intérieure très-mince, adhérente à un péricarpe cartilagineux ou charnu, pâle, dur, épais: l'embryon petit, ovale, conique, d'un blanc de neige, situé à la base du péricarpe; les cotylédons très-courts; la radicule inférieure et obtuse.

Dans la figure citée de Gærtner, on aperçoit au haut du pédoncule deux épines droites, allongées, subulées, conniventes à leur base, et dans leur aisselle quelques petites fleurs pédi-cellées, avortées ou non développées: les feuilles doivent être opposées. (POIR.)

DAMNACANTHUS. (*Bot.*) Ce genre de rubiacées, établi par M. Gærtner fils, a beaucoup d'affinité, de son propre aveu,

avec le *canthium*, d'après l'inspection du fruit, qui a été la seule partie observée par lui ; et on peut croire que ces genres ne doivent pas être séparés. (J.)

DAMO (*Bot.*), un des noms du camphrier, *laurus camphora*, dans le Japon, suivant Thunberg. (J.)

DAMO. (*Ichthyol.*) Sur les côtes de la mer Méditerranée on donne ce nom au caranx glauque de M. de Lacépède, que quelques personnes considèrent comme le même que le cæsiomore baillon. Voyez CÆSIOMORE, TRACHINOTE et LICHE. (H. C.)

DAMOISEAU, *Domicellus*. (*Ichthyol.*) On donne ce nom à trois petits poissons d'Amboine, dont Ruysch a parlé, mais sans grands détails. (H. C.)

DAMOIROU (*Bot.*), nom caraïbe du *petiveria alliacea*, cité dans l'Herbier de Surian. (J.)

DAMPIÈRE, *Dampiera*. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, monopétalées, irrégulières, de la famille des lobéliacées, de la *syngénésie monogynie* de Linnæus; offrant pour caractère essentiel : Un calice à cinq découpures; une corolle monopétale, à deux lèvres; le tube fendu d'un côté longitudinalement; les découpures de la lèvre supérieure pourvues d'oreillettes à leur bord intérieur; cinq anthères conniventes; un ovaire inférieur; un style. Le fruit est une noix crustacée, à une seule semence.

Ce genre a été établi par M. Rob. Brown pour des arbustes de la Nouvelle-Hollande, ou des herbes vivaces, arides, pubescentes, chargées de poils simples ou plumeux, ou étalés en étoile. Les feuilles sont alternes, coriaces, entières ou légèrement dentées; les fleurs axillaires ou terminales, solitaires, ou disposées en épis, quelquefois munies de très-petites bractées. La corolle est bleue ou purpurine, à cinq découpures recourbées en oreillettes aux bords de leur base, hérissées en dehors. Quelquefois la partie inférieure de la corolle persiste, ainsi que les étamines. Les anthères, adhérentes entre elles, environnent le style comme par une gaine, et persistent avec lui. Les espèces sont peu connues. On distingue les suivantes :

DAMPIÈRE A FEUILLES ONDULÉES ; *Dampiera undulata*, Brown, *Nov. Holl.*, 1, pag. 587. Ses tiges sont droites, médiocrement

ligneuses, tomenteuses, garnies de feuilles alternes, pétiolées, presque rondes, dentées et ondulées à leur contour, rudes à leur face supérieure; un pédoncule axillaire, plus long que les feuilles, chargé de deux à quatre fleurs; la corolle barbue en noir extérieurement; les poils plumeux. Cette plante croît à la Nouvelle-Hollande, ainsi que les suivantes. Dans le *dampiera rotundifolia*, Brown, l. c., les feuilles sont planes et non ondulées, arrondies, très-entières, rudes en dessus, très-obtuses à leur base; les pédoncules axillaires, plus courts que les feuilles, presque uniflores; d'autres terminaux, presque en corymbe; les poils de la corolle noirs et plumeux. On distingue le *dampiera ovalifolia*, Brown, l. c., par ses feuilles planes, ovales, presque entières, rudes en dessus: les tiges sont pulvérulentes, tomenteuses; les pédoncules axillaires, presque de la longueur des feuilles, à deux ou quatre fleurs; d'autres terminaux, en corymbes. Dans le *dampiera purpurea*, Brown, l. c., les fleurs sont purpurines, couvertes en dehors de poils noirs et plumeux; les tiges sont droites, tomenteuses; les feuilles pétiolées, ovales, rudes en dessus, à dentelures aiguës; les pédoncules axillaires, chargés d'une à trois fleurs. Le *dampiera ferruginea*, Brown, l. c., a ses feuilles ovales, un peu aiguës, dentées, sinuées, marquées à leur base de trois nervures, très-liesses dans leur entier développement; les fleurs sont presque terminales; la corolle lanugineuse en dehors; les ramifications des poils très-courtes.

DAMPIÈRE A FEUILLES DE LIÈRE; *Dampiera hederacea*, Brown, l. c. Ses tiges sont herbacées, couchées, tomenteuses; la plupart des feuilles pétiolées, presque en cœur, incisées, anguleuses; les supérieures très-entières, glabres dans leur état adulte; les corolles sont couvertes en dehors de poils cendrés, étalés et plumeux. Dans le *dampiera incana*, Brown, l. c., les tiges sont blanchâtres et tomenteuses; elles paroissent droites et un peu ligneuses. Les feuilles sont sessiles, en ovale renversé, très-entières.

DAMPIÈRE A FEUILLES EN COIN; *Dampiera cuneata*, Brown, l. c. Cette espèce a des tiges herbacées, pubescentes, un peu redressées; les feuilles sessiles, en ovale renversé, rétrécies en coin à leur base, dentées à leur contour; les supérieures elliptiques-lancéolées, presque glabres; les épis pédonculés, munis

de bractées; les fleurs alternes; la corolle lanugineuse en dehors; les poils étalés et simples. Le *dampiera linearis*, Brown, l. c., a ses feuilles sessiles, linéaires pour la plupart, médiocrement dentées, les inférieures cunéiformes; les épis pédonculés, chargés de fleurs alternes, lanugineuses.

DAMPIÈRE FASCICULÉE; *Dampiera fasciculata*, Brown, l. c. Ses tiges sont comprimées, presque trigones, droites, herbacées; les feuilles sessiles, cunéiformes, à peine dentées; les supérieures rapprochées, verticillées, lisses à leurs deux faces; les pédoncules presque fasciculés, peu chargés de fleurs; la corolle couverte en dehors de poils couchés, à ramifications serrées, parallèles. Le *dampiera oblongata*, Brown, l. c., diffère de cette espèce par ses feuilles alongées, entières, ou à peine dentées; les pédoncules très-courts, presque terminaux, chargés d'une à trois fleurs; la corolle velue en dehors.

DAMPIÈRE A TIGE ROIDE: *Dampiera stricta*, Brown, l. c.; *Goodenia stricta*, Smith, Trans. Linn., 2, pag. 349. Cette espèce a des tiges droites, herbacées, comprimées, presque trigones; les feuilles sessiles, cunéiformes, à peine dentées, rudes à leur face supérieure; les pédoncules axillaires et terminaux; les fleurs peu nombreuses; la corolle purpurine, pourvue en dehors de poils couchés et rameux. Le *dampiera parvifolia*, Brown, l. c., se distingue par ses feuilles sessiles; celles des tiges linéaires-lancéolées; celles des rameaux subulées, particulièrement les supérieures, lisses à leurs deux faces; les fleurs solitaires et sessiles, les bractées imbriquées. (POIR.)

DAMSON-PLUMB. (*Bot.*) Suivant M. Swartz, le fruit de son *chrysophyllum monopyrenum*, espèce de caimitier, est ainsi nommé à la Jamaïque. (J.)

DANAA (*Bot.*), *Danaa*, Allion. Genre de plantes dicotylédones, polypétales, épigynes, de la famille des ombellifères, Juss., et de la pentandrie digynie de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans: Collerette générale de plusieurs folioles simples; calice à cinq dents très-courtes; corolle de cinq pétales égaux, en cœur; cinq étamines; un ovaire inférieur surmonté de deux styles; fruit arrondi, à deux lobes renflés, presque ovoïdes, lisses, nullement striés. Ce genre ne comprend qu'une seule espèce.

DANAA A FEUILLES D'ANCOLIE: *Danaa aquilegifolia*, All., *Flor.*

Ped., n.° 1394, t. 63; *Ligusticum aquilegifolium*, Willd., *Spec.* 1, p. 1425. Sa tige est droite, cylindrique, striée, glabre, haute de deux à trois pieds, un peu rameuse dans sa partie supérieure. Ses feuilles radicales sont deux fois trifurquées, divisées en folioles glabres, d'un vert gai, découpées profondément en trois à cinq lobes, eux-mêmes incisés et dentés à leur sommet; la partie supérieure de la tige est dépourvue de véritables feuilles; elle n'est garnie que des gaines de celles-ci, dont le limbe est avorté. Les fleurs sont blanches, très-petites, disposées en ombelles, composées de douze à seize rayons, et munies à leur base d'une collerette de six à huit folioles lancéolées, plusieurs fois plus courtes que les rayons. Cette plante croit dans les basses Alpes du Piémont, sur les collines aux environs de Turin, et dans le pays de Gènes. Elle est vivace. Elle se rapproche des livèches par son port; mais la structure de son fruit ne permet pas de la réunir à ce genre. (L. D.)

DANAÉ (*Bot.*), nom générique donné par Medicus et Moench au *ruscus racemosus*, différent des autres espèces de *ruscus*, parce que ses fleurs sont hermaphrodites et non portées sur les feuilles. (J.)

DANÆA. (*Bot.*) Capsules linéaires situées en travers sous la fronde, parallèles, multiloculaires, à deux rangs de loges qui s'ouvrent par un pore. Un tégument, toujours ouvert et très-court, entoure chaque capsule. Les séminules sont excessivement petites et nombreuses.

Ces caractères sont ceux d'un genre de la famille des fougères, établi par Smith et adopté par Swartz, Willdenow et presque tous les botanistes modernes. Il comprend quatre espèces exotiques : trois sont indiquées dans le *Species* de Willdenow, et une dans le *Journal de Botanique*, 3, p. 267.

DANÆA A FEUILLES SIMPLES : *Danæa simplicifolia*, Rudge, *Guy.*, tab. 36; Willd., *Spec.*, pl. 5, 67. Frondes glabres, simples, ovales, lancéolées, entières. Le stipe des frondes stériles a trois à quatre pouces de haut; celui des frondes fertiles a le double. Les frondes stériles ont quatre pouces, tandis que les fertiles sont plus étroites et plus courtes. Cette fougère croît à la Guiane.

DANÆA NOUEUSE : *Danæa nodosa*, Smith, Sw.; Willd., l. c., p. 67; *Asplenium nodosum*, Linn.; Plum., *Fil.*, 90, tab. 108, et

Amer., 4, t. 6. Fronde ailée; frondules portées sur un rachis nu et noueux, oblongues-lancéolées; celles des frondes stériles presque sessiles, pointues et à peine dentées; les frondules des frondes fertiles longuement pétiolées, et amincies aux deux bouts. Cette belle fougère s'élève à trois ou quatre pieds; sa fructification est quelquefois tellement pressée, qu'on croiroit voir un acrostichum.

Cette fougère aime les lieux humides et ombragés. On la trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à la Martinique, à Caracas, etc. (LEM.)

DANAÏDE, *Danais*. (*Bot.*) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, monopétalées, régulières, de la famille des rubiacées, de la *pentandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à cinq dents, une corolle infundibuliforme; le tube velu à son orifice; le limbe à cinq découpures; cinq étamines insérées sur le tube de la corolle; un ovaire inférieur, surmonté d'un style simple, d'un stigmate bifide; une capsule ombiliquée, à deux loges polyspermes; s'ouvrant en deux valves au sommet; les semences membraneuses à leurs bords.

Ce genre avoit d'abord été confondu avec le *pæderia*, dont il présente le port et une partie des caractères; mais, depuis que les fruits ont pu être observés, on a reconnu que ces deux genres étoient essentiellement distincts, le fruit des *pæderia* consistant dans une petite baie fragile, presque globuleuse, couronnée, et ne renfermant que deux semences. (Voyez PÉDERIE.) Les espèces contenues dans ce genre sont la plupart des arbrisseaux à tiges grimpantes; à feuilles simples, opposées; les fleurs en cime ou paniculées. Il faut y rapporter les espèces suivantes :

DANAÏDE ODORANTE : *Danais fragrans*, Commers. et Lamk., *Encycl.* 2, pag. 260; *Ill. gen.*, tab. 166, fig. 2, *sub pæderia*. Arbrisseau à tiges grimpantes, sarmenteuses, très-longues, rameusés et cendrées; les jeunes pousses un peu velues, d'un vert noirâtre; les feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, entières, glabres, acuminées; les fleurs disposées en petites panicules axillaires, opposées, plus courtes que les feuilles: ces fleurs sont nombreuses, assez petites, de couleur rouge, exhalant une odeur très-suave, approchant de celle du nar-

cisse, mais plus agréable : elles sont quelquefois dioïques par avortement. Leur calice est fort petit, à cinq dents; le tube de la corolle grêle, velu intérieurement; le limbe à cinq découpures oblongues, étroites, très-ouvertes. Cette plante a été recueillie par Commerson à l'Île-de-France, dans les bois de Palma, principalement sur les bords escarpés de la rivière.

DANAÏDE A FLEURS ARRONDIES: *Danaï rotundifolia*, Poir., Encycl., Supp., n.º 2. Cette espèce a été recueillie à l'île de Bourbon par M. Bory de Saint-Vincent. Ses tiges sont ligneuses; ses feuilles pétiolées, arrondies, un peu ovales, glabres, entières, membraneuses, nerveuses, réticulées, longues de deux ou trois pouces; les fleurs petites, réunies en cimes axillaires; les capsules très-lisses, globuleuses, couronnées dans leur jeunesse par les dents du calice, puis ombiliquées à l'époque de leur maturité, s'ouvrant en deux valves à leur sommet.

DANAÏDE CHASSALLE: *Danaï chassallia*, Poir., Encycl., Supp., Observ. Il est très-probable que cette plante, décrite comme genre sous le nom de *chassallia*, par Commerson, appartient aux *danaï*s, peut-être aux *pæderia*. Ses rameaux sont glabres, articulés; ses feuilles coriaces, lancéolées, glabres, très-entières, acuminées; rétrécies à leur base; les pétioles un peu connivens à leur base; les stipules axillaires, petites, très-aiguës, persistantes; les fleurs disposées en grappes droites, paniculées, terminales; les pédoncules et les pédicelles comprimés, opposés; le calice glabre, à cinq dents; la corolle tubulée, à cinq dents droites; une capsule, ou plutôt une baie ovale, laquelle, mieux observée, renverroit cette plante parmi les *pæderia*. Elle croît à l'Île-de-France.

DANAÏDE SILONNÉE: *Danaï sulcata*, Pers., *Synops.*, 1, pag. 198. Cette espèce a été recueillie dans l'île Maurice par M. du Petit-Thouars. Ses tiges s'élèvent fort haut, et parviennent souvent jusqu'au sommet des plus grands arbres. Ses feuilles sont opposées, glabres, ovales, entières; les capsules striées, couronnées par les folioles du calice. (POIR.)

DANAÏDE, *Danaus*. (*Entom.*) M. Latreille a réuni sous ce nom de genre plusieurs espèces de papillons de jour qui correspondent, pour la plupart, aux *danaï festivi* de Linnæus. Telles sont les espèces nommées *midamus*, *plexippus*, *chrysippus*, *simi-*

vis, etc. Leurs ailes inférieures n'embrassent pas le dessous du ventre, le disque de leurs ailes inférieures présente souvent, au moins dans l'un des sexes, une petite poche ou une sorte de petite fente. (C. D.)

DANAIDES. (*Entom.*) Linnæus, dans son ingénieux système d'arrangement et de nomenclature pour le genre nombreux des papillons qu'il avoit divisés en six phalanges, désignoit la quatrième sous le nom de *danaïdes*, qu'il subdivisoit en deux tribus: les espèces à ailes blanches (*candidi*), comme les brassicaires, nommés depuis *pierides* et *colliades* (tels sont les papillons du chou, de la rave, du sénévé, l'aurore, le marbré de vert, le veiné parmi les premiers, et entre les seconds le souci, le citron, la cléopâtre, etc.); les autres, *danaïdes* à ailes variées (*festivi*), comprenoit les *nymphales* et les *satyres* (tels que la bacchante, le tristan, l'amaryllis, le procris, le céphale, le tircis, le corydon, le silène, le myrtil de Geoffroy). Voyez PAPILLON. (C. D.)

DANAIS (*Bot.*), un des noms de la conyze, cités dans l'ouvrage de Dioscoride. (H. Cass.)

C'est aussi le nom latin du genre DANAÏDE. Voy. ce mot. (POIR.)

DANBIK. (*Ornith.*) L'oiseau d'Abyssinie que Bruce a désigné sous ce nom, est regardé par Montbeillard comme une variété du sénégal. (CH. D.)

DANDALOS (*Ornith.*), nom grec de la rouge-gorge, *motacilla rubecula*, Linn. (CH. D.)

DANDOKU. (*Bot.*) Le balisier, *canna indica*, est ainsi nommé dans le Japon, suivant Thunberg. (J.)

DANEA (*Bot.*), nom de la tanaïse aux environs de Vérone, suivant Séguier. (J.)

DANEB-ALCHAI ou **DENEBALCHAIL**, **DEMBALCHIL**, **DHENBEN AL CHAIL** (*Bot.*), noms arabes des prêles (*equisetum*) dans Avicenne. Averrhoès écrit *denapalchail*, et Serapion *dhenebalcaïl*. (LEM.)

DANETA (*Bot.*), nom de la tanaïse, cité par Césalpin. (H. Cass.)

DANGAN-DANGAN. (*Bot.*) Ce nom, qui signifie petite courge, est donné, dans l'île de Macassar, au papayer, suivant Rumph, à cause de la forme de son fruit. (J.)

DANGEANGHAC (*Ornith.*), nom donné, dans les Philippines, à une espèce de héron. (CH. D.)

DANGHEDI. (*Bot.*) Hermann, dans son *Mas. Zeyl.*, cite, sous ce nom, un arbre qu'il nomme *cerasus zeylanica*, et dont le fruit est connu dans le pays sous celui de *moringhos*. Il nomme de même le mahamadan de Ceylan, qu'il dit seulement plus grand. Linnæus, dans sa *Fl. Zeyl.*, les réunit comme espèce et variété, et il croit que c'est une espèce de myrte. (J.)

DANIGHAS. (*Bot.*) Voyez **DAM.** (J.)

DANNOIS (*Mamm.*), nom d'une variété de chien domestique, qui se caractérise par sa force et sa légèreté; il se rapproche du mâtin. Voyez **CHIEN.** (F. C.)

DANSIDAU (*Bot.*) Voyez **CUSSUTA.** (J.)

DANT ou **DANTE.** (*Mamm.*) Léon l'Africain et Marmol parlent de cet animal de Nubie comme d'un petit bœuf qui habite les parties désertes de cette contrée, qui est bas sur jambes, qui a le poil blanchâtre, dont les cornes sont noires, courbées et façonnées et les ongles des pieds noirs et fendus. Il court avec une prodigieuse vitesse, et il est très-recherché pour sa peau et pour sa chair. Buffon a cru reconnoître dans ces traits la variété du zébu; il est plus vraisemblable qu'ils appartiennent à quelque espèce d'antilope. (F. C.)

DANTA (*Mamm.*), nom formé de celui d'**ANTA**, que les Portugais donnent au **TAPIA**. Voyez ces deux mots. (F. C.)

DANTALE (*Ichthyol.*), un des noms vulgaires du denté ordinaire, *sparus dentex*, Linn. Voyez **DENTÉ.** (H. C.)

DANTHONIE (*Bot.*), *Danthonia*, Decand. Genre de plantes monocotylédones, hypogynes, de la famille des graminées, Juss., et de la *triandrie digynie*, Linn.; dont les principaux caractères sont les suivans: Deux glumes très-grandes, concaves, renfermant deux à six fleurs à deux balles, dont l'externe est échancrée au sommet, et munie, au fond de l'échancrure, d'une arête tantôt longue et tortillée, tantôt demi-avortée; trois étamines; un ovaire supérieur, surmonté de deux styles terminés chacun par un stigmate plumeux; une graine libre et nonsillonée. Ce genre, dédié à Etienne Danthoine, botaniste marseillois, comprend une dizaine d'espèces, sur lesquelles on n'est pas parfaitement d'accord, MM. Robert Brown et Palisot de Beauvois l'ayant partagé en deux. Nous ne ferons mention ici que des deux espèces que M. Decandolle a prises pour type de son genre.

DANTHONIE INCLINÉE : *Danthonia decumbens*, Decand., Flor. Fr., 3, n.° 1543; *Festuca decumbens*, Linn., Spec., 110. Ses chaumes sont hauts de huit à douze pouces, assez droits d'abord, ensuite inclinés pendant la maturation des graines, garnis à chacune de leurs articulations, au nombre de deux à trois, d'une feuille étroite, un peu velue. Les fleurs sont disposées en panicule resserrée presque en épi, et composée d'un petit nombre d'épillets courts, ovales, lisses, d'un vert blanchâtre, ou quelquefois tirant un peu sur le violet. Chaque épillet contient trois à quatre fleurs, dont les balles externes sont échancrées au sommet avec un rudiment d'arête dans l'échancrure. Cette plante croît en France et dans une grande partie de l'Europe : on la trouve dans les pâturages et dans les bois. Elle est vivace.

DANTHONIE DE PROVENCE ; *Danthonia provincialis*, Decand., Flor. Fr., 3, n.° 1544. Ses chaumes sont grêles, un peu coudés à leur base, ensuite redressés, hauts de huit à douze pouces, garnis de quelques feuilles, dont les inférieures filiformes, les supérieures un peu plus larges, toutes glabres. Ses fleurs sont disposées en une panicule droite, simple, composée de quatre à cinq épillets solitaires et pédiculés; leurs glumes, d'un vert un peu violet, renferment cinq à six fleurs plus courtes qu'elles, dont la balle extérieure est membraneuse, obtuse, glabre, et l'extérieure coriace, velue, profondément échancrée, avec une longue arête tortillée à sa base et placée au fond de l'échancrure. Cette plante croît en Provence et en Dauphiné : elle est vivace. (L. D.)

DANTI (*Bot.*), nom brame du *nagadante* des Malabares, cité par Rheede, et rapporté par Commelin au genre Ricin. (J.)

DANTIA. (*Bot.*) Ce genre de plantes, consacré par Petit à la mémoire de Danty d'Isnard, botaniste françois, est maintenant connu sous le nom d'*Isnardia*. Il doit être rapporté aux onagraires, près du *ludwigia*, dont il ne diffère que par l'absence des pétales. C'est le même que Buxbaum nomme *ocymophyllum*. (J.)

DAOUP. (*Bot.*) Plante de l'île de Sumatra, mentionnée par Marsden. Il lui attribue des fleurs blanches semi-flosculeuses, et une gousse semblable à celle du haricot, contenant plusieurs graines aplaties. Ces caractères sont absolument incompatibles. Il n'en est pas de même des feuilles qui, selon l'auteur, sont

doubles, comme s'il y en avoit deux unies ensemble et se pliant sur une charnière. Si on lie ce caractere avec celui de la gousse, on reconnoitra que c'est une plante légumineuse, probablement du genre Courbaril, *hymenæa*, ou du *cynometra*, qui ont deux folioles distinctes portées sur le même pétiole, ou un *bauhinia*, dont les feuilles sont simples, divisées à moitié en deux grands lobes. (J.)

DAOURITE (*Min.*), nom tiré du lieu d'où on l'a apporté pour la première fois, et donné à une variété principale de rouge, infusible, etc. Voyez TOURMALINE RUBELLITE. (B.)

DAPÈCHE. (*Min.*) Rien ne prouve encore que cette substance combustible doive être regardée comme un fossile, c'est-à-dire, comme un corps enfoncé dans la masse de la terre, et altéré par les phénomènes géologiques. Cependant, ce corps combustible paroissant avoir une grande analogie de position et d'altération avec la tourbe, et l'histoire de ce dépôt végétal appartenant à celle de la surface de la terre, nous dirons ici ce que M. de Humboldt nous a appris sur cette substance, qui n'a encore été décrite que par lui.

C'est une matière noirâtre, spongieuse, élastique, à la manière des caoutchouc. Elle brûle comme le caoutchouc, efface comme lui les traits de graphites, communique au papier l'électricité résineuse par le frottement, et présente enfin presque toutes les propriétés physiques et chimiques de ce bitume élastique.

Il est composé, suivant M. W. Allen,

D'huile empyreumatique..... 80

D'eau acidulée..... 2

D'hydrogène carboné..... 2

D'un résidu charbonneux..... 16

Il ne donne aucun indice d'ammoniaque.

M. de Humboldt a trouvé cette singulière substance dans l'Amérique méridionale.

Elle se présente à deux ou trois pieds au-dessous de la surface du sol. (B.)

DAPHNÉ. (*Bot.*) On sait que, suivant la fable, Apollon changea la nymphe Daphné en laurier, qui en avoit conservé le nom, sous lequel il est désigné par Théophraste, par Dioscoride et par les anciens Latins. Linnæus l'a substitué au nom du genre *Thy-*

melæa de Bauhin et de Tournefort, sous prétexte que ce dernier nom étoit hybride; et celui de *daphne* a été adopté par lui, de préférence à tout autre, parce que deux espèces du genre étoient nommées vulgairement *laureole*, petit laurier, ou peut-être parce que Dioscoride les nommoit *daphnudes*. Ces motifs me paroissent insuffisans pour autoriser une pareille substitution, et pour dépouiller le vrai laurier de son nom primitif. Si quelque jour le genre *Laurus*, trop nombreux en espèces, différentes d'ailleurs par quelques caractères importans, vient à être divisé, c'est pour un de ces genres secondaires que ce nom devroit être réservé. (J.)

DAPHNÉ (Bot.), *Daphne*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, apétales, périgynes, de la famille des thymélées, Juss., et de l'octandrie monogynie de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Calice monophylle, tubuleux, coloré, pétaliforme, à limbe découpé en quatre divisions ouvertes; huit étamines à filamens courts, attachés au tube du calice, portant des anthères ovoïdes, non saillantes; un ovaire supérieur, ovale, surmonté d'un style court, à stigmate en tête; un petit drupe ovale ou globuleux, contenant un noyau monosperme.

Les daphnés sont des arbrisseaux ou des arbustes à feuilles entières, alternes ou éparses; à fleurs axillaires ou terminales, en général d'un agréable aspect. On en compte aujourd'hui environ trente-six espèces, qui, pour la plus grande partie, croissent en Europe. Un petit nombre d'entre elles se trouvent en Asie, en Afrique et en Amérique. Nous allons faire connoître les plus intéressantes.

* *Fleurs axillaires.*

DAPHNÉ BOIS-GENTIL : vulgairement Mézéréon, Bois-gentil; *Daphne mezereum*, Linn., *Spec.*, 509.; *Bull.*, *Herb.*, t. 1. Sa tige est droite, rameuse, recouverte d'une écorce cendrée, haute de deux à trois pieds. Ses feuilles sont lancéolées, éparses, sessiles, d'un vert gai, caduques. Ses fleurs, qui paroissent avant les feuilles, sont ordinairement purpurines, blanches dans une variété, deux à trois ensemble, et sessiles le long des rameaux, à la place qu'occupent les feuilles de l'année précédente. Il leur succède des baies rouges dans la plante à fleurs purpurines,

et jaunes dans la variété à fleurs blanches. Cet arbrisseau croit dans les bois des montagnes, en France et dans une grande partie de l'Europe.

L'odeur agréable de ses fleurs, et l'avantage qu'elles ont de paroître pendant l'hiver, pourvu que le froid ne soit pas trop rigoureux, ont fait depuis long-temps planter cette espèce dans les jardins. Mais, quelque agréable que paroisse leur odeur, il ne faudroit pas la respirer trop long-temps, ni surtout s'exposer dans une chambre fermée avec une certaine quantité de ces fleurs; car elles peuvent, dit-on, causer des maux de tête et des syncopes. Toutes les parties de la plante, et en général celles de presque toutes les espèces de ce genre, ont une très-grande âcreté: une petite portion de l'écorce, appliquée sur la peau, la rubéfié bientôt, et elle peut ensuite y faire un vésicatoire. Les feuilles ou cette écorce mâchées produisent dans la bouche une ardeur brûlante et insupportable qui dure plusieurs heures. Si on en prolongeoit la mastication, ou qu'on les avalât, elles détermineroient une inflammation plus ou moins vive de tous les organes de la déglutition, et pourroient causer les accidens les plus graves et un véritable empoisonnement. Les meilleurs moyens à employer pour remédier aux effets pernicieux des différentes parties du bois-gentil prises à l'intérieur, sont de faire d'abord vomir les malades, et ensuite de leur faire boire abondamment des décoctions de plantes mucilagineuses.

Les gens de la campagne prennent quelquefois, pour se purger, des fruits du bois-gentil; ils les avalent entiers, ce qui en diminue le danger; mais, souvent encore, cela leur cause des superpurgations accompagnées de violentes tranchées. En médecine, on n'emploie ordinairement que l'écorce du bois-gentil, et ce n'est guère qu'extérieurement qu'on en fait usage pour pratiquer des exutoires. Les vétérinaires s'en servent aussi pour faire des sétons aux bestiaux. Quand on l'emploie sèche, on la fait macérer dans le vinaigre pour la ramollir et augmenter son activité. La décoction de cette écorce, donnée à l'intérieur, a été préconisée par Russel, qui assure l'avoir administrée avec succès dans les maladies syphilitiques anciennes et rebelles, surtout dans celles qui attaquent les os.

DAPHNÉ THYMÉE: *Daphne thymeleu*, Linn., *Spec.* 509; Gérard, *Fl. Prov.*, 442, t. 17, f. 2. Sous-arbrisseau qui n'a quelquefois

que trois à quatre pouces, et qui s'éleve rarement au-delà de huit à neuf. Ses tiges, qui partent d'une souche commune, sont nombreuses, simples, garnies de feuilles lancéolées, sessiles, glabres ou à peine pubescentes. Ses fleurs sont jaunâtres, sessiles, axillaires, solitaires, ou deux ou trois ensemble. Cette plante croît dans les lieux secs et pierreux du midi de la France, en Espagne et en Italie.

Les paysans du royaume d'Aragon et de la Catalogne, suivant Mycon, médecin espagnol, cité par Daléchamps et J. Bauhin, se purgent avec un demi-gros de feuilles de la thyméléée réduites en poudre, qui, selon le témoignage du même, agit avec beaucoup de violence, et leur cause souvent de cruelles tranchées. Ces mêmes feuilles, préparées par ébullition dans l'eau, sont à peine purgatives, et l'on peut, ainsi que nous l'avons éprouvé, en prendre la décoction d'une once, sans qu'il en arrive le moindre accident.

DAPHNÉ-DES ALPES: *Daphne alpina*, Linn., *Spec.*, 510; *Chamaelæa pumila*, etc., Barrel, *Icon.*, 234. Sa tige est rameuse, tortueuse, haute d'un pied et demi. Ses feuilles sont ovales-oblongues, un peu obtuses, d'un vert pâle, pubescentes en dessous, surtout dans leur jeunesse, et disposées dans la partie supérieure des rameaux. Ses fleurs sont blanchâtres, sessiles et axillaires. Ce petit arbrisseau croît dans les lieux pierreux et dans les fentes des rochers des Alpes, du Dauphiné, de la Provence, de la Suisse, de l'Italie et de l'Autriche.

DAPHNÉ LAURÉOLE: *Daphne laureola*, Linn., *Spec.*, 510; *Bull.*, *Herb.*, t. 37. Arbrisseau de deux à trois pieds de haut, dont la tige se divise en rameaux garnis, dans leur partie supérieure, de feuilles lancéolées, coriaces, persistantes, luisantes, portées sur de courts pétioles, dont les fleurs sont verdâtres, réunies cinq à six ensemble en petites grappes axillaires. Il croît dans les bois, et fleurit en février et mars.

Les feuilles et surtout l'écorce de la lauréole ont une âcreté et une causticité remarquables. On peut employer la dernière, comme celle du bois-gentil et du garou, pour pratiquer des exutoires. La décoction des feuilles a été essayée par quelques médecins, dans les maladies cutanées et syphilitiques; mais il est encore douteux qu'on puisse en retirer de grands avantages. Les paysans se purgent quelquefois en avalant trois à quatre de

ses fruits : les effets violens qui s'ensuivent ne sont pas sans inconvénient , et il seroit fort dangereux d'en prendre une dose un peu forte.

DAPHNÉ TARTON-RAIRE : *Daphne tarton-raira*, Linn., *Spec.*, 536; Lamk., *Illust.*, t. 290, f. 2. Ses tiges sont droites, rameuses, velues, hautes d'un pied et demi à deux pieds. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, sessiles, soyeuses, d'un blanc argenté. Ses fleurs sont jaunâtres, sessiles, solitaires ou réunies plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles, ou même à nu sur les rameaux. Cet arbrisseau croît naturellement dans les parties méridionales de la France, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Grèce, dans les lieux secs et arides.

Pena et Lobel disent que le nom de *tarton-raira* a été donné à cette plante par les Provençaux, à cause de sa propriété purgative; et Clusius nous apprend aussi qu'autrefois les Maures du royaume de Grenade s'en servoient pour se purger. D'après ces autorités, nous avons été curieux de vérifier les propriétés des feuilles du tarton-raire, et effectivement l'observation nous a appris que leur décoction étoit purgative; mais elle est peu active, même lorsqu'elle a été préparée avec une once de feuilles et plus.

DAPHNÉ PONTIQUE; *Daphne pontica*, Linn., *Spec.*, 510. Sa tige, divisée en rameaux glabres, s'élève à deux pieds ou environ. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, glabres, luisantes, sessiles, persistantes. Ses fleurs sont d'un jaune verdâtre, portées deux à deux sur des pédoncules bifides, et disposées plusieurs ensemble en grappes placées dans la partie supérieure des rameaux. Elles ont une odeur très-agréable, et paroissent en mars. Cet arbrisseau est originaire des bords de la mer Noire: il a été découvert par Tournefort, dans son Voyage au Levant. On le cultive dans les jardins; et comme il ne peut résister en pleine terre qu'à un froid peu considérable, on le plante le plus ordinairement en pot, afin de le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver.

** Fleurs terminales.

DAPHNÉ ODORANT; *Daphne odora*, Thunb., *Fl. Jap.*, 159. Sa tige est droite, haute de trois à quatre pieds, divisée en rameaux nus, glabres, feuillés seulement vers leur extrémité.

Ses feuilles sont oblongues-lancéolées, sessiles, luisantes, persistantes. Ses fleurs sont rouges ou blanches, disposées au nombre de dix à quinze, en faisceau terminal; elles ont une odeur agréable.

Cette espèce est originaire de la Chine et du Japon : on peut, de même que la précédente, la cultiver en pleine terre dans le midi de la France ; mais sous le climat de Paris il faut la rentrer dans la serre pendant l'hiver. Elle fleurit depuis le mois de janvier jusqu'en mars.

DAPHNÉ DES COLLINES : *Daphne collina*, Smith, *Spicil.*; Nouv. Duham., vol. I, p. 32, t. 11. La tige de cet arbrisseau se divise en rameaux nombreux, velus dans leur jeunesse, garnis de feuilles oblongues, rétrécies en coin à leur base, persistantes, glabres et d'un vert luisant en dessus, pubescentes en dessous. Ses fleurs sont d'une couleur purpurine en dedans, blanchâtres et très-velues en dehors, rassemblées six ou plus ensemble en faisceau terminal. Cette plante croit en Italie et dans le Levant. On la cultive dans les jardins, et sous le climat de Paris on la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver.

DAPHNÉ ALTAÏQUE ; *Daphne altaica*, Pall., *Flor. Ross.* 1, p. 53, t. 35. Ses tiges sont droites, grêles, divisées en rameaux velus dans leur partie supérieure. Ses feuilles sont ovales-oblongues, sessiles, glabres, glauques, rassemblées en touffes au-dessous des fleurs. Celles-ci sont blanches, souvent au nombre de cinq, sessiles au sommet des rameaux. Cette plante fleurit au commencement du printemps. Elle croit naturellement en Sibérie, dans la chaîne des monts Altaïques.

DAPHNÉ SQUARREUX : *Daphne squarrosa*, Lamk., *Dict. enc.*, 3, p. 440; *Thymelæa capitata*, etc., Burm., *Afr.*, 134, t. 49, f. 1. Arbrisseau qui s'élève à cinq ou six pieds, en se divisant en plusieurs rameaux droits, blanchâtres, abondamment garnis de feuilles petites, étroites, linéaires, mucronées. Ses fleurs sont blanches, lanugineuses, pédonculées, disposées en têtes terminales. Il croit en Ethiopie et au cap de Bonne-Espérance.

DAPHNÉ CNÉORON : *Daphne eueorum*, Linn., *Spec.*, 510; Jacq., *Flor. Aust.*, t. 426. Ses tiges sont grêles, nombreuses, étalées, rameuses, hautes de six à huit pouces. Ses feuilles sont linéaires, sessiles, glabres, persistantes. Ses fleurs, ordinairement d'un

beau rouge, blanches dans une variété, pubescentes extérieurement, sont sessiles au sommet des rameaux, et ramassées huit à dix ensemble en un faisceau ombelliforme. Elles ont une odeur très-agréable, et elles paroissent en avril et mai, et quelquefois encore en automne. Cet arbuste croit sur les collines et sur les montagnes, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie. On le cultive dans les jardins à cause de ses jolies fleurs, et souvent on le greffe sur la lauréole commune ou le bois-gentil, afin de l'avoir sur une seule tige d'un à deux pieds de haut.

DAPHNÉ CHANVREUX; *Daphne cannabina*, Lour., *Flor. Coch.*, 1, p. 291. Arbrisseau de dix pieds de hauteur, dont les feuilles sont opposées, ovales-lancéolées, glabres; dont les fleurs sont jaunes, réunies au sommet des rameaux en ombelle terminale. Il croit dans les forêts à la Cochinchine, et les habitans du pays emploient son écorce à fabriquer du papier.

DAPHNÉ A FEUILLES DE LAURIER-THYM; *Daphne tinifolia*, Swartz, *Flor. Ind. occid.*, 2, p. 683. Cette espèce est un grand arbrisseau qui s'élève à quinze ou vingt pieds. Ses feuilles sont ovales, coriaces, arrondies à leur sommet, rétrécies à leur base, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont petites, blanches, disposées à l'extrémité des rameaux en plusieurs grappes droites, un peu rameuses. Elle croit à la Jamaïque et à la Vera-Cruz.

DAPHNÉ GAROU: vulgairement Garou, Sain-bois; *Daphne gnidium*, Linn., *Spec.*, 511. Petit arbrisseau de deux ou trois pieds de haut, à rameaux redressés, les supérieurs garnis dans toute leur longueur de feuilles linéaires-lancéolées, très-aiguës, sessiles, rapprochées les unes des autres, glabres. Ses fleurs sont petites, d'un blanc sale, disposées au sommet des rameaux et dans les aisselles des feuilles supérieures, en petites grappes serrées, formant dans leur ensemble une panicule terminale. Ce daphné croit dans les lieux secs et arides du midi de la France, en Espagne, en Portugal, en Italie, etc.

Les anciens, selon ce que nous apprennent Dioscoride et Pline, ne craignoient pas de prendre les fruits de cette espèce pour se purger, et le premier de ces auteurs fixe à vingt de ces fruits, qu'il nomme baies guidiennes, *cocca* ou *grana gnidia*, la quantité nécessaire. Les modernes, qui n'emploient que rarement les drastiques qui étoient en usage dans l'antiquité, ont

aussi abandonné les baies gnidiennes; ils les regardent comme âcres, caustiques, et même dangereuses. La décoction des feuilles a été essayée comme purgative, mais elle n'agit que faiblement, et d'une manière qui n'est pas constante. L'usage de l'écorce de garou, pour pratiquer des exutoires, est assez répandu. (L. D.)

DAPHNE. (*Malocoz.*) M. Poli, dans son Anatomie des testacés des deux Siciles, a donné ce nom de genre aux animaux lamelli-branches conchifères qui n'ont, suivant lui, ni pied ni syphon, mais l'abdomen pourvu d'une sorte de masse adhérescible, portée sur un pédoncule cartilagineux, comprimé, tranchant (ce qui est évidemment l'analogie du pied des bivalves), les branchies séparées et libres à leur partie supérieure.

Le type de ce genre est l'arche de Noë, *arca Noe*. Voyez ARCHE. (DE B.)

DAPHNIE, *Daphnia*. (*Crust.*) Müller a établi sous ce nom, dans l'ordre des entomostracés, un genre de monocle à yeux sessiles réunis en un seul, dont le corps est protégé par deux valves de substance calcaire ou cornée, en forme de coquille, ce qui nous a fait donner à la petite famille qui les comprend, ainsi qu'à trois autres genres, le nom de *bitestacés* ou OSTRACINS.

D'après la conformation indiquée de l'œil, les daphnies diffèrent des *lyncées*, qui ont les deux yeux séparés, quoique placés l'un au devant de l'autre; et la forme de leurs antennes, qui sont rameuses, les éloigne des genres *Cypris* et *Cythérée*, qui les ont simples.

Les daphnies sont très-communes dans nos mares pendant l'été. Elles ont été le sujet des observations microscopiques d'un grand nombre d'auteurs qui nous les ont fait bien connoître en particulier. Swammerdam, Néedham, Schæffer, Leuwenhoëck, Jurine, en ont donné de très-bonnes figures, et ont parfaitement éclairé leur histoire, qui est très-curieuse.

Le têt ou la croûte, en forme de coquille, qui couvre le corps de cet animal, ne le protège qu'en partie, au moins quand il est adulte. On le voit du côté du dos, où il forme une sorte de ligne saillante qui simule une charnière, mais qui n'en est pas une véritable. La tête se voit à l'une des extrémités: on la distingue parce qu'elle porte sur les côtés ce qu'on a appelé des antennes, mais qui paroissent plutôt de véritables instrumens des-

tinés à la natation. Ce sont des rames frangées, dont la daphnie se sert pour s'appuyer sur l'eau, dans laquelle on la voit s'avancer par saccades ou par bonds, ce qui lui a fait donner le nom, tantôt de *puce aquatique*, tantôt de *puceron branchu*, et même souvent à cause de sa semi-transparence, le nom de *pou des eaux*. On voit au-dessous de la tête une sorte de bec qui est un prolongement du têt; car la bouche est tout-à-fait cachée dans la coquille, ainsi que les pattes qui sont peut-être de véritables branchies.

Le corps de la daphnie se termine par une queue articulée qui peut se replier en dessous, et se cacher dans la coquille, mais que l'animal allonge, et qu'on voit alors être garnie, à l'extrémité libre, par deux longues pointes recourbées.

Le têt et toutes les parties de l'animal étant transparentes; on en voit parfaitement l'organisation à la loupe, et mieux au microscope. On distingue alors les mouvemens du cœur, le tube intestinal, et ses resserremens péristaltiques pour faire cheminer les matières ingérées, qui sont des animaux infusoires et des débris de végétaux.

Ces entomostracés changent de têt, comme les écrevisses. Il paroît, d'après les observations de M. Jurine, qu'un seul accouplement suffit pour rendre fécondes les femelles de six générations consécutives.

Il y a des espèces de daphnies dont la couleur est rouge, et qui se développent en si grandes quantités dans certaines mares, que des paysans ont cru quelquefois que leurs eaux avoient été colorées par du sang.

On ne sait pas encore comment la vie se conserve dans ces animaux, que certaines années de sécheresse semblent toutes faire périr; mais, à la moindre pluie, les eaux des étangs précédemment desséchés s'en trouvent remplies de nouveaux. Les canards s'en nourrissent; ils sont aussi la proie de plusieurs larves d'insectes aquatiques.

On trouve six ou sept espèces différentes de ce genre aux environs de Paris. Voyez OSTRACINS. (C. D.)

DAPHNITES. (*Bot.*) Voyez DAPHNOIDES. (J.)

DAPHNOENES. (*Bot.*) Voyez DAPHNOIDES. (J.)

DAPHNOIDES. (*Bot.*) Ce nom étoit donné anciennement à diverses plantes. Du temps de Dioscoride, on l'appliquoit aux

lauréoles mâle et femelle, espèces de thymélées, qui étoient aussi des *chamædaphne* et *daphnitis*, et pour lesquelles Linnæus, en leur ôtant le nom de *thymelæa* donné par Clusius, Bauhin et Tournefort, a substitué celui de *daphne*; d'où est encore venu l'emploi du même nom *daphnoides* par quelques auteurs récents, pour désigner la famille des thymélées. Les deux pervenches *vinca major* et *minor* étoient aussi nommées, chez les anciens, *daphnoides* et *chamædaphne*, et par C. Bauhin, *clématis daphnoides*. Ruellius, commentateur de Dioscoride, dit que les Egyptiens donnoient au leontopodium, *filago leontopodium* de Linnæus, le nom de *daphnoenes*, auquel Mentzel, en les transcrivant, substitue celui de *daphnoides*. (J.)

DAPHNOT DES ANTILLES (Bot.) : *Bontia daphnoides*, Linn.; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 546; Jacq., *Amer. pict.*, tab. 161, Dill., *Elth.*, tab. 49. fig. 57; *Olea sylvestris*, etc., Pluken., *Almag.*, tab. 209, fig. 3; vulgairement Olivier sauvage ou bâtard. Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, monopétales, irrégulières, de la famille des solanées, Juss., et de la *didynamie angiospermie* de Linnæus, dont le caractère essentiel consiste dans un calice court, persistant, à cinq découpures; une corolle tubulée, à deux lèvres; la supérieure droite, légèrement échancrée; l'inférieure roulée en dehors, trifide à son sommet, velue dans sa partie moyenne; quatre étamines didynamcs; un ovaire supérieur, surmonté d'un style simple et d'un stigmate obtus et bifide. Le fruit consiste en une baie ovale, renfermant un noyau monosperme.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce originaire des Antilles, qui forme un bel arbrisseau toujours vert, qu'on cultive dans les serres chaudes de plusieurs jardins de l'Europe. Livré à lui-même, il pousse autour de sa racine un grand nombre de rejets rampans, touffus, très-ramifiés, qui produisent un effet assez agréable, lorsqu'ils sont chargés de fleurs; mais lorsque l'on supprime tous les drageons, cette plante devient un arbre d'une grandeur moyenne. Son tronc acquiert la grosseur du corps d'un homme; il est recouvert d'une écorce grisâtre, cendrée. Les rameaux sont nombreux, alongés, garnis d'un grand nombre de feuilles éparses, alternes, médiocrement pétiolées, un peu épaisses, étroites, lancéolées, entières ou munies de quelques dents rares, vertes, glabres à leurs deux faces, parse-

mées de points transparens. Les pédoncules sont solitaires, axillaires, plus courts que les feuilles, terminés par une fleur d'un jaune rougeâtre, ou de couleur d'orange pâle. Il leur succède des baies ovalés, lisses, jaunâtres, à peu près de la grosseur et de la forme d'une olive : elles ont, ainsi que les feuilles, une acrimonie qui pique la langue, lorsqu'on les mange.

Cet arbre se plaît de préférence dans les lieux maritimes : il croit également bien ailleurs. On le cultive fréquemment dans les Barbades pour en former des haies dont on entoure les jardins. Sa prompte croissance le rend très-propre à cet usage. On assure qu'en plantant les drageons enracinés qui ont poussé pendant la saison des pluies, ils forment, au bout de dix-huit mois, une haie de quatre à cinq pieds de haut, et bien garnie dans toute sa hauteur. Comme il peut être taillé sans danger, on lui donne la forme que l'on veut, sans nuire à sa végétation. En Europe le daphnot ne doit être considéré que comme un arbuste agréable par sa verdure perpétuelle, propre à jeter de la variété dans les serres chaudes pendant l'hiver, et l'été dans les jardins, parmi les arbustes étrangers. (POIR.)

DAPTURIUS (*Ornith.*), nom tiré du mot grec *δάπτωριος*, synonyme de *vorator*, et employé par M. Vieillot, comme terme générique, pour désigner l'iribin. (CH. D.)

DAQUEJOABITE. (*Bot.*) Les Galibis nomment ainsi la plante de la famille des aroïdes, dont Aublet a fait son genre *Quebitea*, qui paroît n'être qu'une espèce de *dracontium*. (J.)

DARA (*Bot.*), arbre du Japon, cité par Kæmpfer, et nommé par M. Thunberg *aralia pentaphylla*. (J.)

DARACHT. (*Bot.*) La plante citée sous ce nom par C. Baubin, d'après Avicenne, paroît être le bananier, *musa*, qui étoit aussi nommé *ficus indica*, et dont on a soupçonné que les régimes des fruits, disposés en grappe, pouvoient être ces raisins d'une énorme grosseur rapportés à Moïse par ses envoyés revenant de la Terre promise. Cette opinion peut être combattue par le témoignage de Strabon, qui parle de raisins d'un très-gros volume, cueillis de son temps dans les pays voisins de la Judée. (J.)

DARADEL. (*Bot.*) Les paysans provençaux nomment ainsi, au rapport de Garidel, le *phyllirea latifolia*, dont les feuilles sont entières, et la variété à feuilles dentelées est leur gros da-

radel. Le nom vulgaire *filaria*, donné généralement à ces arbres, est appliqué par eux à l'alaterne. (J.)

DARAGRAG. (*Bot.*) Suivant Forskaël, on nomme ainsi, dans l'Arabie, le *trigonella hamosa*, qui porte aussi le nom d'*adjelmelek*, selon lui, ou d'*achib-el melek*, selon M. Delile. (J.)

DARAMBO (*Bot.*) nom brame du *cambogia gutta*. (J.)

DARBOUSSIER. (*Bot.*) Sous ce nom les Provençaux désignent l'arboussier ordinaire, *arbutus unedo*, et son fruit sous celui d'*arousse*. On peut le manger, mais avec modération, parce que plusieurs auteurs l'indiquent comme très-nuisible à l'estomac. (J.)

DARCHINI. (*Bot.*) Voyez **DARSENI**. (J.)

DARD. (*Entom.*) Ce nom, qui signifie pointe de la flèche, a été donné à une sorte de pointe crochue qui termine la queue du scorpion, et qu'on a nommée aussi l'aiguillon. Ce dard forme le sixième article de la queue, le plus ordinairement en masse ovale, terminée par une pointe acérée, mais courbée, percée de deux petits trous par où sort l'humeur vénéneuse. Voyez **SCORPION** et **AIGUILLON**. (C. D.)

DARD (*Ichthyol.*), un des noms vulgaires de la *vaudoise*, *leuciscus vulgaris*. Voyez **ABLE**, dans le Supplément du 1.^{er} volume. (H. C.)

DARD. (*Erpétol.*) Ce nom a été donné à plusieurs serpens. Voyez **ACONTIAS**, Supplément du 1.^{er} volume, et **VIPÈRE**. (H. C.)

DARDAGI (*Bot.*), nom arabe, suivant Mentzel, du carthame, qui étoit le *cnicus* ou *cnicon* de Pline, de Théophraste et de Dioscoride. (J.)

DARDANA (*Bot.*), nom donné par Apulée à la bardane, *lappa major*, suivant Daléchamps. (J.)

DARDANELLI. (*Ornith.*) On appelle ainsi, à Bologne, l'hirondelle de rivage, *hirundo riparia*, Linn. Le même nom et celui de *dardani* se donnent, sur les côtes de l'Adriatique, au martinet noir, *hirundo apus*, Linn. (C. H. D.)

DARDANIOU (*Bot.*), un des noms grecs de l'aristoloche élématite, cité par Mentzel. (J.)

DARDANIS (*Bot.*), nom grec de la cuscute, suivant Mentzel. (J.)

DARDANO. (*Ornith.*) On donne, en Italie, ce nom et ceux

de *dardaro* et *dardo* au guépier commun, *merops apiaster*, Linn. (Ch. D.)

DARDAR (Bot.), nom hébreu, cité par Rauwolf, d'après Ol. Celsius, de la herse, *tribulus terrestris*. (J.)

DARE. (Ichthyol.) Voyez DACE. (H. C.)

DAREA (Bot.): *Darea*, Juss.; *Cænopteris*, Berg., Sw. Les fougères qui composent ce genre sont caractérisées par leur fructification, disposée en petites lignes près du bord de la fronde, chacune couverte par un tégument né d'une veine marginale, et s'ouvrant en dehors.

Ce genre comprend une vingtaine d'espèces exotiques, dont quelques unes ont le port de nos fougères (*athyrium* et *polystichum*). Il a été établi par Bergius, sous le nom de *cænopteris*. Ce naturaliste y rapportoit, 1.° le *darea furcata*, W., que Jacquin place dans les *adiantum*; 2.° le *darea rutæfolia*, W.; 3.° le *darea cicutaria*, W., que Swartz avoit d'abord réuni aux *asplenium*; et 4.° le *darea vivipara*, W., dont Linnæus fils avoit fait un *acrostichum*.

Thunberg et Swartz ont adopté le nom générique donné par Bergius; mais Smith et Willdenow ont pris celui de *darea* donné par M. de Jussieu. M. R. Brown prétend que ce genre ne diffère pas de l'*asplenium*. Voici l'indication de quelques espèces de *darea*.

DAREA MOLLET: *Darea flaccida*, W.; *Cænopteris flaccida*, Thunb., *Nov. Act. Pet.*, t. 9., D. F. 1, 20; Schkuhr., *Suppl.*, tab. 82; *Asplenium flaccidum*, Forst., *Prod.* Fronde ailée; frondules alternes, lancéolées; les stériles largement et irrégulièrement dentées; les fertiles presque ailées, à découpures entières, obtuses. Elle croit à la Nouvelle-Zélande, où Forster l'a observée.

DAREA APPENDICULÉE: *Darea appendiculata*, W.; *Cænopteris*, Labill., *Nov. Holl.*, 2, tab. 243. Fronde ailée; frondules alternes, presque ailées, appendiculées à la base, et à découpures lancéolées linéaires, obtuses ou bidentées. Cette espèce a été observée au cap Van-Diemen, à la Nouvelle-Hollande, par M. Labillardière.

DAREA A FEUILLES DE RUE: *Darea rutæfolia*, W.; *Cænopteris rutæfolia*, Berg., *Act. Petr.*, 6, t. 7, f. a. Frondes deux fois ailées: frondules et petites frondules alternes; de ces dernières,

les inférieures sont pinnatifides, et les supérieures simples, linéaires, obtuses : rachis comprimé. Jolie petite fougère qui croît au cap de Bonne-Espérance.

DAREA A FEUILLES DE FUMETERRE ; *Darea fumarioides*, Humb. et Kunth. Frondes deux fois ailées, à subdivisions alternes : frondules un peu pétiolées, linéaires, obtuses, partagées jusqu'à la base en deux languettes, également partagées en deux ; celles de l'extrémité de la frondule entières. Les deux paires de frondules inférieures sont ailées, et offrent la même structure que les petites frondules des autres frondules. Cette fougère, dont les frondes sont longues de trois à cinq pouces et portées sur un stipe haut de six pouces, croît naturellement à Caracas, dans l'Amérique méridionale.

DAREA PROLIFÈRE : *Darea prolifera*, W. ; *Cænopteris fabiana*, Bory de Saint-Vincent. Frondes deux fois ailées ; frondules alternes, terminées par une foliole en queue. Les autres folioles sont linéaires, décurrentes, arquées, presque bidentées au sommet ; frondules inférieures, deux fois ailées et à rachis prolifère. Cette fougère a deux pieds de hauteur ; ses frondes pendantes prennent racine par leur extrémité amincie. Elle a été observée, dans les lieux ombragés de l'île de Bourbon, par M. Bory de Saint-Vincent.

DAREA MILLEFEUILLE : *Darea myriophylla*, W. ; *Cænopteris myriophylla*, Sw. Fronde trois fois ailée : frondules alternes, à folioles oblongues ou elliptiques, obtuses, confluentes ; celles du bas lobées : rachis ailé. Cette espèce croît dans les fentes des rochers, à la Jamaïque.

DAREA DU JAPON : *Darea japonica*, W. ; *Cænopteris*, Thunb., *Nov. Act. Petr.*, 9, t. C., f. 2. Fronde trois fois ailée ; frondules alternes, à folioles pétiolées, oblongues, pointues, pinnatifides, et à découpures lancéolées, acuminées, trifides ou entières. Cette fougère croît sur les lieux montueux, au Japon. (LEM.)

DARFULFAL (*Bot.*) Voyez FULFUL. (J.)

DARHE (*Bot.*), nom arabe, suivant Tabernæmontanus, cité par Mentzel, du sorgho, *sorghum*. (J.)

DARIAN. (*Bot.*) Voyez CAMALANGA. (J.)

DARIANGAO. (*Bot.*) Arbre des Philippines, dont le bois, suivant Camelli, cité par Rai, p. 86, est dur et pesant, l'écorce

mince, blanchâtre en dedans et brune en dehors. Les feuilles ressemblent à celles du laurier. En faisant des entailles à la tige on en extrait un suc gomme-résineux, noirâtre, ayant l'odeur d'ambre, employé, dans l'Inde, comme parfum, et à l'intérieur pour calmer les coliques. L'auteur ne fait point connoître la fructification de ce végétal. (J.)

DARION. (*Bot.*) On trouve, dans C. Bauhin, cité sous ce nom et sous ceux de *doriones*, *duriones*, *duryaoen*, *duryaoens*, un fruit de la grosseur d'un melon, chargé d'aspérités, et très-bon à manger. La fleur de l'arbre qui le porte est nommée *buaa*. Deux fruits de l'Inde réunissent ces caractères et ces qualités, savoir : le jacca ou jacquier, *artocarpus*, et le durion, *durio*. On peut croire que c'est à ce dernier que s'appliquent les noms précédens. Adanson paroît les avoir confondus ensemble, en donnant celui de *durio* à l'*artocarpus*. On trouve encore dans Daléchamps, sous le nom de *darian*, un fruit de l'île de Sumatra, agréable au goût, de la grosseur d'une pastèque, couvert d'une écorce verte, et contenant, dit l'auteur, cinq fruits, c'est-à-dire cinq graines du volume d'une orange. Comme il n'est pas fait mention d'aspérités sur le fruit, on ne peut déterminer s'il est un des deux précédemment décrits. (J.)

DARIRHE CASSAB (*Bot.*), nom donné, suivant Clusius, par tous les médecins arabes, d'après Avicenne, au *calamus aromaticus*. Ces noms ne sont plus les mêmes dans divers pays. Il est nommé à Guzarate *vaz*, dans le Decan *baché*, au Malabar *vazabu*, chez les Malais *diringuo*, dans la Perse *heger*, dans la région méridionale, dite Cuncan, *vaticam*. C'est l'*assabel diriri* de Sérapiôn. Clusius, après ces diverses citations, entre dans beaucoup de détails sur les usages médicaux de cette plante, qui, d'après l'opinion la plus générale, est l'*acorus calamus*. Voyez CASSAB EL DARRIB. (J.)

DARMAS COLLETÉ ou le MACARON DES PRÉS. (*Bot.*) Nous avons déjà parlé de ce champignon à l'article BERLINGOZZINO DE PRATI; ajoutons ici que le docteur Paulet en donne des figures, pl. 143, fig. 2, 3, 4 de son Traité des Champignons; que ces figures ne coïncident pas avec celles de Micheli, qui représentent le berlingozzino, et qu'il se peut que deux espèces soient ici confondues : en tout cas, celle de Paulet a une saveur et un parfum très-agréables, se conserve bien et

est fort recherchée pour parfumer les sauces. On la trouve, surtout, aux environs d'Orange.

Elle fait partie des espèces qui composent la famille des collets solitaires. (LEM.)

DARNAGASSE (*Ornith.*), un des noms vulgaires de la pie-grièche grise, *lanius excubitor*, Linn., lequel s'écrit aussi *darnaja*. (CH. D.)

DARNIDE, *Darnis*. (*Entom.*) C'est le nomsous lequel Fabricius a indiqué un genre d'insectes hémiptères, de la famille des collirostres ou à bec paroissant naître du cou, et voisin du genre *Membrace*, avec lequel il avoit rangé les espèces avant la publication de son *Système des Rhyngotes*. M. Latreille n'a pas adopté ce genre dans les derniers ouvrages qu'il a publiés. Au reste, les *darnides* sont toutes des espèces de membraces des pays chauds, et spécialement de l'Amérique méridionale. (C. D.)

DARPU (*Bot.*), nom brame du *kodi-pullu*, plante graminée du Malabar, citée par Rheede, dont on ne peut déterminer le genre. (J.)

DARRY ou **DERRY**. (*Bot.*) Bomare dit que, dans la Hollande, ce nom est donné aux bois et autres végétaux dénaturés et réduits à l'état de tourbe charbonneuse. (J.)

DARSARD. (*Bot.*) Voyez **CUNHET**. (J.)

DARSCHICAHAN (*Bot.*), nom arabe, cité par Daléchamps, d'un arbrisseau épineux, que les Grecs nommoient *aspalathos* et *eryisceptrum*, et qui a été diversement cité par Dioscoride et par Pline. Il paroîtroit, selon les uns, que ce seroit un genêt épineux; selon d'autres, le bois de Rhodes, *lignum rhodium*, reconnu maintenant pour être un liseron. Il faut lire sur ce point une assez longue discussion de Daléchamps. Voy. **ASPALATHUS**. (J.)

DARSENI, **DARSINI** (*Bot.*), noms arabes de la cannelle, *laurus cinnamomum*, cité par C. Bauhin, d'après Avicenne. Clusius, qui cite les mêmes noms et celui de *darchini*, dit que les Arabes nomment la cannelle *quarfaa* et *querfe*; que c'est le *aurdo* de Ceylan, le *cais manis* des Malais, le *cameaa* du Malabar. Il ajoute qu'on la nommoit aussi par corruption *darsihaham* dans l'Arabie. (J.)

DARSIHAM. Voyez **DARSENI**. (J.)

DARTER (*Ornith.*), nom anglois de l'anhinga, *plotus*. (CH. D.)

DARTRIER DE LA GUIANE (Bot.): *Vatairea guianensis*, Aubl., Guian., 755, tab. 302 ; vulgairement Graines à dartres. Arbre de la Guiane, jusqu'à présent imparfaitement connu. Il appartient à la famille des légumineuses, se rapproche beaucoup de l'*acouroa*, auquel il faudra peut-être le réunir comme espèce. Cét arbre s'élève à la hauteur de cinquante pieds, chargé de branches qui se répandent de tous côtés. Son tronc a environ un pied de diamètre; son bois est blanc, léger, cassant; l'écorce lisse et blanchâtre; les feuilles alternes, ailées avec une impaire, composées d'environ neuf à treize folioles ovales, oblongues, entières, vertes en dessus, cendrées en dessous; le pétiole commun long d'un pied, muni à sa base de deux petites stipules roussâtres, velues et caduques. Le fruit est une gousse orbiculaire, d'un brun marron, comprimée à ses deux faces, ridée et irrégulière d'un côté, bordée d'un feuillet épais, aminci à son bord; uniloculaire, indéhiscente, d'environ trois pouces de diamètre, contenant une semence qui en remplit toute la cavité. Cette semence, pilée avec du sain-doux, forme une pommade employée pour guérir les dartres, d'où est venu le nom de *graine à dartres* que lui donnent les naturels du pays. On a encore donné le nom de *dartrier*, ou *herbe à dartres*, au *cassia alata*, parce qu'on fait avec ses fleurs un onguent pour guérir la même maladie. (POIR.)

DARTUS PERLÉ (Bot.): *Dartus perlarius*, Lour., *Fl. Cochin.*, 1, pag. 53; *Perlarius alter*, Rumph, *Amb.*, 4, pag. 122, tab. 57. Arbrisseau de la Cochinchine, qui croît également à l'île d'Amboine, sur le bord des fleuves, aux lieux ombragés. Il paroît appartenir à la famille des solanées, et doit être placé dans la *pentandrie monogynie* de Linnæus. Il offre pour caractère essentiel: Un calice à cinq découpures; une corolle campanulée, à cinq lobes ovales; le tube globuleux; un stigmate à cinq lobes; une baie à une loge polysperme.

Ses racines sont rougeâtres, un peu aromatiques; ses tiges hautes de six pieds; les rameaux ascendants; le bois tendre et mou; les feuilles grandes, alternes, pétiolées, molles, ovales-oblongues, acuminées, dentées en scie, tomenteuses en dessous, à nervures obliques. Les fleurs sont blanches, disposées en petites grappes oblongues, axillaires; le calice inférieur à cinq

découpurés ovales, membraneuses; la corolle beaucoup plus longue que le calice; les filamens insérés vers le milieu du tube de la corolle; les anthères tombantes; l'ovaire supérieur cannelé, un peu arrondi; le style très-court, soutenant un stigmate à cinq lobes. Le fruit est une petite baie arrondie, diaphane, à une seule loge, renfermant plusieurs semences inégales, petites, arrondies. (POIR.)

DARU (Bot.), nom arabe du lentisque, suivant Daléchamps. Voyez DHAR. (J.)

DARU-MAGIKF, KAMABUTA, KAKUSO. (Bot.) La bugle du Levant, *ajuga orientalis*, est ainsi nommée au Japon, suivant Thunberg. (J.)

DARWANG (Ornith.), nom d'une espèce de gobe-mouches de la Nouvelle-Hollande. (CH. D.)

DARYACHIS. (Ornith.) L'oiseau, ainsi nommé dans Gesner, est l'hirondelle de rivage, *hirundo riparia*, Linn. (CH. D.)

DASAMENO (Bot.), nom brame du PERINPATSIOTI des Malabares. Voyez ce mot. (J.)

DASAN. (Conch.) Adanson appelle ainsi la *patella nimbosa* de Linnæus. C'est une espèce de FISSURELLE. Voyez ce mot. (DE B.)

DASCILLE. (Entom.) On trouve dans Aristote, Histoire des Animaux, liv. VIII, chap. 2, ce nom de *δάσκιλλος*, comme désignant un poisson qui se nourrit de boue et d'excrémens. M. Latreille l'a employé pour indiquer un genre d'insectes coléoptères pentamérés, de la famille des sternoxes, confondu d'abord avec les cistèles. Voyez ΑΤΟΡΕ. (C. D.)

DASMOPHON (Bot.), un des noms anciens de la bourse à berger, *thlaspi bursa pastoris*, suivant Ruellius. (J.)

DASSER. (Bot.) Voyez DALIFIT. (J.)

DASSOVIA. (Bot.) Necker, sous ce nom, faisoit un genre des espèces d'*asclépias* munies de petites cornes réfléchies dans l'intérieur de la fleur, et dont les follicules sont ventruës. Ce genre n'a pas été adopté. (J.)

DASUS VERTICILLÉ (Bot.); *Dasus verticillatus*, Lour., Fl. Cochin., 1, pag. 176. Arbre découvert par Loureiro à la Cochinchine, qui forme seul, d'après cet auteur, un genre particulier de la pentandrie monogynie, Linn., mais dont la famille naturelle ne peut pas être convenablement déterminée, n'y ayant

pas sur sa fructification des détails suffisans, à moins qu'on ne le rapproche des rubiacées. Il offre pour caractère essentiel: Un calice tubulé, coloré, à cinq dents obtuses; une corolle campanulée, très-velue, à cinq lobes; cinq étamines; un ovaire enveloppé par le calice; un style; un stigmate à cinq découpures; une baie ombiliquée, monosperme, recouverte par le calice.

Son tronc ne s'élève qu'à une médiocre hauteur; ses rameaux sont étalés, garnis de feuilles lancéolées, très-entières, ondulées à leurs bords, tomenteuses en dessous: les fleurs sont blanches, sessiles, disposées en verticillés axillaires; leur calice court, tubulé, coloré, à cinq dents; la corolle supérieure campanulée, une fois plus longue que le calice, très-pileuse, divisée en cinq lobes à son limbe: cinq étamines; les filamens courts, insérés à la base de la corolle; les anthères à deux loges; l'ovaire arrondi, surmonté d'un style filiforme, de la longueur de la corolle; le stigmate à cinq découpures droites, oblongues. Le fruit consiste en une baie comprimée, arrondie, ombiliquée, enveloppée par le calice, contenant une semence sphéroïde. (POIR.)

DASYATIS, *Dasyatis*. (Ichthyol.) M. Rafinesque Schmalz a ainsi appelé un genre de la famille des plagiostomes, très-voisin des raies et des pasténaques. Il lui assigne les caractères suivans:

Queue grêle, très-pointue, entièrement dépourvue de nageoires et d'aiguillon.

Le **DASYATIS UJO**; *Dasyatis ujo*, Raf. Schmalz. Peau lisse; dents obtuses; brun en dessus, blanc en dessous; museau pointu; queue de la longueur du corps, très-aiguë, et épineuse à l'extrémité.

Ujo, *buju* ou *vaju*, sont les noms que les pêcheurs siciliens donnent à ce poisson, dont la queue passe pour faire des piqûres venimeuses, comme celles de la pasténaque.

Nous manquons de toute autre espèce de détails par rapport à ce genre. (H. C.)

DASYBATE, *Dasybatus*. (Ichthyol.) M. de Blainville a proposé ce nom pour être celui du genre qui renferme la raie ordinaire. Voyez RAIE. (H. C.)

DASYCÈRE. (Entom.) Ce nom tiré du grec, qui signifie cornes ou antennes velues, a été donné par M. Alex. Brongniart à un

petit genre d'insectes coléoptères, de l'ordre des trimérés et de la famille des tridactyles. Il ne comprend encore qu'une seule espèce dont M. Brongniart avoit trouvé trois individus dans un bolet : ils avoient au plus trois lignes de longueur.

Voyez Bulletin des Sciences par la Société philomathique, tom. I, n.° 39. (C. D.)

DASYCLONON (*Bot.*), un des noms anciens, cités par Mentzel, pour le *filix*, qui est l'*aspidium filix mas* des modernes. Ce nom est écrit *dasidonon* par Ruellius, commentateur de Dioscoride. (J.)

DASYPHYLLA. (*Bot.*) Fronde gélatinoso-cartilagineuse, presque diaphane, à rameaux comprimés ; les dernières divisions ou feuilles, oblongues, éparses, renflées ; fructification enfoncée dans la substance de la fronde et terminale.

Ce genre, établi par Stackhouse, dans la famille des algues inarticulées, rentre dans celui appelé *gigartina* par Lamouroux. Cinq espèces y sont rapportées par Stackhouse, au nombre desquelles sont les *gigartina articulata*, *ovata* et *tenuissima*, Lamx., placés parmi les *fucus* par le docteur Turner. (LEM.)

DASYPODE. (*Entom.*) M. Latreille a donné ce nom, qui est tiré du grec et qui signifie pattes laineuses, à une division des andrènes de Fabricius, dont les femelles ont le premier article des tarsi postérieurs hérissé de longs poils en forme de plumasseaux. Il y rapporte les espèces d'andrènes nommées *hirtipes*, *spiralis*, *curvipes*, *visnage* de Rossi. Voyez ANDRÈNE. (C. D.)

DASYPODE. (*Mamm.*) Voyez DASYPUS. (F. C.)

DASYPODION (*Bot.*), un des noms anciens de la violette, suivant Ruellius. (J.)

DASYPOGON A FEUILLES D'ANANAS. (*Bot.*) : *Dasypogon bromaliæfolius*, Rob. Brown, *Nov. Holland.*, 1, pag. 263, et *Rem., Bot. of Ter. Austr.*, 76, tab. 8. Plante découverte à la Nouvelle-Hollande par M. Rob. Brown, dont cet auteur a fait un genre particulier de la famille des joncées, de l'*hexandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice à six foliolés ; trois extérieures tubulées, connues à leur base, trois intérieures presque pétales ; six étamines ; un ovaire à trois ovules ; un style ; une capsule formée par la partie tubulée du calice ; une seule semence.

Ses tiges sont simples, presque ligneuses, cylindriques, feuillées, parsemées de quelques poils roides, renversées, denticulées; les feuilles assez semblables à celles des graminées; les radicales nombreuses, en touffes; celles des tiges plus courtes, sessiles, glabres, éparses, mucronées, rudes et denticulées à leurs bords; les fleurs sessiles, disposées en une tête solitaire, terminale, entourée de bractées étalées et subulées; chaque fleur séparée par des paillettes étroites, lancéolées. Ce genre se rapproche des *lomendra*. (Poir.)

DASYPOGON. (*Entom.*) M. Meigen, dans son ouvrage allemand sur les diptères, imprimé à Brunswick en 1804, et dans son Prodrôme imprimé en 1803 dans le Magasin d'Illiger, avoit indiqué, comme un genre distinct parmi les asiles, insectes diptères de notre famille des sclérostomes, l'espèce que Schæffer a figurée à la planche 8, n.° 13 de ses insectes de Ratisbonne, et que nous avons indiquée sous le nom de *teutonique*, sous le n.° 5. (Voyez ASILE.) Cet insecte offre en effet une différence notable dans la forme de ses antennes. Il se nourrit principalement d'autres insectes qu'il prend au vol, et qu'il dévore en les suçant, lorsqu'il s'est posé dans un lieu convenable : il détruit surtout beaucoup de diptères, d'hyménoptères, et même quelques petits lépidoptères; qu'il mutile en les saisissant avec ses pattes qui sont garnies de poils roides, et dont les tarses sont très-robustes, garnis de deux crochets acérés qui font l'office des serres des oiseaux de proie. (C. D.)

DASYPUS (*Mamm.*), nom tiré du grec, qui signifie *pieds velus*. Tout ce que les anciens, et particulièrement Aristote, disent de cet animal, a fait penser que ce nom étoit un de ceux que portoit le lièvre commun : cet animal a en effet la plante des pieds garnie de poils; et quoique ce caractère soit commun aux autres espèces du genre, il est vraisemblable que les Grecs ne connoissoient bien que la nôtre, *lepus timidus*, Linn. (Voyez LIÈVRE.)

Le nom de *dasyplus* est devenu un des noms génériques des tatous. (F. C.)

DASYSPERMUM. (*Bot.*) Necker distingue sous ce nom l'espèce de ciguë nommée *conium rigens* par Linnæus, qui a les graines chargées d'aspérités. (J.)

DASYSTEPHANA. (*Bot.*) Lorsque Reneaulme voulut sub-

diviser le genre de la gentiane, nombreux en espèces, il nomma ainsi la *gentiana asclepiadea*. Voyez GENTIANE. (J.)

DASYTE, *Dasytes*. (Entom.) Ce mot grec, δασύτης, signifie lainage : il a été donné par Paykull à un petit genre d'insectes qui semblent former le passage entre les deux ordres des coléoptères pentamérés et les hétéromérés, en unissant les deux familles des apalytres et des épispastiques.

Le genre *Dasyte* est intermédiaire aux dryletes et aux mélyres, avec lesquels Fabricius les avoit d'abord rangés. Mais la forme de leurs tarses diffère ; car, dans les *dasytes*, le premier article est plus long que le suivant, et on voit sous les crochets un appendice membraneux ou une dent très-comprimée. D'après les observations de M. Latreille, ils diffèrent beaucoup des lagries, qui sont évidemment hétéromérés, tandis que les *dasytes* sont pentamérés. Les mélyres, figurés dans l'Entomologie d'Olivier sous les n.º 6 et 17 du genre 21, sont de vrais *dasytes*. On ignore leurs mœurs : en général on trouve l'insecte parfait sur les fleurs. Les principales espèces de ce genre citées par Fabricius sont les suivantes :

DASYTE TRÈS-NOIR ; *Dasytes ater*, figuré par Olivier, ouvrage cité n.º 8.

Il est tout noir et très-velu. On le trouve sur les épis des graminées lorsqu'elles sont en fleurs.

DASYTE NOIR ; *Dasytes niger*, Olivier, ouvrage cité n.º 10. Cette espèce n'a pas les élytres aussi velues. On la trouve sur les fleurs des plantes composées.

DASYTE PATTES-JAUNES ; *Dasytes flavipes*, figuré dans la Faune de Panzer, cah. VI, pl. II. Il est noir, avec la base des antennes et les pattes rousses.

DASYTE BLEU, *Dasytes cæruleus*, Oliv., pl. n.º XXI, 2, fig. 9. Il est vert ou bleu, très-luisant, mais aussi très-velu. Geoffroy l'a décrit avec des téléphores, sous le nom de *ciciadèle*, n.º 14. (C. D.)

DASYURE. (Mamm.) L'un des genres de la famille des MARSUPIAUX. (Voyez ce mot pour les généralités.)

Des animaux qui ont deux sacs à fœtus, comme l'a dit et, dans le mot de *didelphis*, comme l'auroit exprimé Linnæus ; des êtres qui s'entr'ouvrent pour fournir de nouveau au dedans d'eux-mêmes un logement à leurs petits, et qui, en se chargeant du

plus précieux fardeau pour une mère, réussissent par une aussi curieuse industrie à le dérober à de nombreux ennemis, avoient vivement intéressé les naturalistes. Nos relations avec l'Amérique, où se trouve toute une famille de ces quadrupèdes, nous ayant mis à portée de connoître les moindres particularités de leur histoire, on vint à savoir que les mâles, traînant un scrotum très-volumineux, avoient le pénis bifurqué; que les femelles, comme pour offrir la correspondance de cette bizarre séparation, montraient deux canaux étendus de la vulve à la matrice; que la gestation, commencée dans un lieu, se continuoit dans un autre; et que ces anomalies en avoient occasionné d'autres, en rendant nécessaire le concours d'un plus grand nombre d'os pour la formation du bassin.

Pendant que les naturalistes s'occupoient en Europe de ces curieuses observations, des navigateurs visitoient les terres d'au-delà, et au sud de l'Archipel indien. Les découvertes faites par ces derniers devinrent, pour les premiers, un nouveau sujet de méditation: car, ce qui n'étoit en Amérique qu'un fait d'une anomalie, à la vérité, fort étrange, devenoit le trait dominant de l'organisation à l'égard des animaux de ces terres nouvellement explorées. Presque tous, ou possédoient une bourse, ou avoient du moins un système d'organes qui s'y rapprochoit.

Cependant, comme on ne connoissoit encore les mammifères de la Nouvelle-Hollande que sous ce rapport, on put supposer que la découverte d'un si grand nombre d'animaux n'auroit au fond d'autre résultat que d'enrichir le genre, alors unique, des *Didelphis*. Ces animaux, ayant été mieux appréciés par la suite, on sut au contraire que le caractère si extraordinaire de la poche se trouvoit réuni chez eux, et comme coordonné à des conformations fort différentes, sous le rapport des organes de la nutrition.

Nos théories s'accommodoient mieux de ces résultats; et on trouva en effet tout simple, les deux continens de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande étant à une aussi grande distance qu'ils le sont l'un de l'autre, que les animaux qui s'y voient fussent ici dans le cas de se contenter d'une nourriture végétale, et que là ils vécussent avec les organes et les habitudes des carnassiers.

Mais il fallut de nouveau abandonner cette explication, quand, par l'effet de nouvelles explorations, on fut informé que la Nouvelle-Hollande nourrissoit en outre des marsupiaux entraînés par les mêmes impulsions et par le même goût pour la chair que les véritables didelphes. Les espèces à bourse, de la Nouvelle-Hollande, qui ont le port, les allures et l'instinct de ceux-ci, sont les animaux dont j'ai fait, le premier, un genre sous le nom de *dasyures*.

Les premières indications qui se rapportent à ces êtres se trouvent dans les ouvrages de Philipp et de John White, et c'est sur le peu que nous en apprenent ces deux voyageurs, étrangers à l'instruction et aux procédés des naturalistes, que je me hasardai en effet de tracer les caractères de cette nouvelle famille. Appuyé sur le pressentiment, ou plutôt sur la loi de Buffon à l'égard des espèces séparées par des mers d'une grande étendue (encore que je n'en eusse sous les yeux qu'une seule espèce, le *spotted opossum*), je devois rester persuadé que j'avois sous les yeux un chef de file, et je me flattai que je connoïtrois un jour plusieurs autres membres de sa famille.

Malgré la ressemblance apparente des dasyures et des didelphes, un peu d'attention permettoit d'y apercevoir assez de différences, pour en expliquer les diverses habitudes. Les didelphes se tiennent, de préférence, sur la cime des plus grands arbres: ils y trouvent plus de sûreté pour leur famille, et pour eux-mêmes plus de facilité pour y poursuivre leur proie. Ce qui leur en procure les moyens, est la conformation de leur queue, dont les os et les muscles sont fortement prononcés: la peau qui les recouvre, nue et écailleuse, est d'un tissu plus ferme, de façon que tout l'ensemble, acquérant des fonctions proportionnées à cet excès de développement, se trouve ainsi transformé en un organe de préhension. Les pieds de derrière sont aussi convertis en de véritables mains, se trouvant munis d'un pouce long, écarté et susceptible de s'opposer aux autres doigts. Cette possibilité de grimper aux arbres, de s'y balancer et de s'y suspendre, donne aux habitudes des didelphes une direction obligée, et les placent au milieu des oiseaux, proie pour laquelle ils se sentent le plus de goût.

Les dasyures, au contraire, sont condamnés à toujours rester à la surface de la terre. Leur queue, de moyenne lon-

gueur, sans nodosités osseuses aussi prononcées, et garnie de muscles affaiblis, est lâche, et (ce qui arrive à ces appendices sans utilité) elle est couverte de longs poils. Cette dernière considération est ce qui m'a fourni le nom générique de ces animaux. Les pieds de derrière n'ont qu'un rapport de famille avec ceux des didelphes : c'est un pouce sans ongle qui s'y voit; mais il y est si court, qu'il reste absolument sans usage.

Comme il n'arrive jamais que les organes du mouvement soient modifiés dans un animal qu'un pareil changement n'ait son influence sur les moyens de la digestion, j'ai porté mon attention sur le caractère qui en est le meilleur indicateur, les dents incisives. Les dasyures en ont deux de moins à chaque mâchoire, c'est-à-dire, huit en haut et six en bas. Les autres dents sont semblables pour le nombre et la forme dans les animaux des deux genres. Ce sont quatre longues canines disposées comme dans tous les carnassiers, et vingt-huit molaires, sept de chaque côté, dont trois en avant sont comprimées et tranchantes, et quatre, au fond de la bouche, qui s'y élargissent en une couronne aplatie ou tuberculeuse:

Deux dents de moins que dans les didelphes donnent à la physionomie des dasyures une tout autre expression et un caractère plus gracieux : les os du nez en sont moins longs, et le museau moins aigu : c'est tout-à-fait la tête triangulaire des renards. Les oreilles, plus larges que dans les didelphes, sont courtes et velues.

Les extrémités de derrière sont à peine d'un cinquième plus longues que celles de devant.

Tous les doigts sont parfaitement séparés et armés d'ongles courbes et tranchans : ils sont, devant comme derrière, au nombre de cinq, plus courts antérieurement. J'ai déjà dit qu'en arrière, le pouce n'y existe que dans un état rudimentaire.

Enfin, une touffe de longs poils recouvre la dernière phalange et se prolonge beaucoup au-delà des ongles.

Cette description générale nous montre les dasyures comme très-voisins des genettes et des fouines : leurs habitudes les rapprochent de même de ces animaux.

J'ai su de MM. Peron et Lesueur, et j'ai trouvé dans l'ouvrage de M. Harris, que le voisinage de ces animaux

est de la plus grande incommodité : il n'y a avec eux aucun moyen de mettre des vivres en sûreté : ils sont doués du même instinct et de la même voracité que les fouines et les putois : ils sont tout aussi habiles à dérober, et aussi ardens dans la poursuite de leur proie : également nocturnes, ils dorment le jour et chassent la nuit ; leur caractère indocile les porte à se battre presque continuellement durant la veille. Participant aux habitudes de quelques autres marsupiaux, ils s'asseyent sur le train de derrière, et emploient les mains à porter à la bouche. Les grandes espèces doivent se livrer bien plus souvent à la pêche qu'à la chasse.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de toutes les espèces de ce genre : trois ont été trouvées sur la terre de Diemen ; les cinq autres dans les pays avoisinant la Nouvelle-Galles.

Les dasyures connus jusqu'à ce jour sont indiqués dans le tableau suivant :

1. Le DASYURE CYNOCÉPHALE, *Dasyurus cynocephalus*.

Pelage brun jaunâtre ; la croupe zébrée ; la queue comprimée.

Espèce décrite par Harris ; *Trans. of the linnean Society*, vol. 9, tab. 19, p. 178.

Grandeur, trois pieds dix pouces (mesure anglaise) ; queue, deux pieds. Cet animal habite dans des cavernes ou dans des fentes de rochers, à des profondeurs impénétrables. Un individu pris au piège, y parut stupide, et poussa seulement un cri court et avec peine. Son estomac ouvert, on y trouva un échidné.

2. Le DASYURE URGIN, *Dasyurus ursinus*.

Pelage noir ; la queue légèrement prenante, et nue en dessous.

Espèce aussi décrite par Harris, *loc. cit.* Son pelage est long, grossier, et s'écartant en touffes, surtout aux épaules, lui donne quelque chose de la ressemblance des ours.

3. Le DASYURE A COURTE QUEUE, *Dasyurus macrourus*.

Pelage marron, moucheté de blanc : la queue également tachetée.

Spotted martin, Philipp, Voy. à la Nouv. Holl., p. 276, G. S. H., Ann., tom. 3. Taille, un pied six pouces. Shaw en a fait un *Viverra*. Il habite dans le voisinage du Port-Jackson

4. Le DASYURE DE MAUGÉE, *Dasyurus Maugei*.

Le pelage olivâtre, moucheté de blanc; la queue sans taches.
Nouvelle espèce décrite par G. S. H., Ann., tom. 3.

5. Le DASYURE VIVERRIN, *Dasyurus viverrinus*.

Le pelage noir, moucheté de blanc; la queue sans taches.
Grandeur de la genette. Tel est le spotted opossum de Philipp,
et le tapoa tafa de John White. *Didelphis maoulata*, Turton,
didelphis viverrina, Shaw.

6. Le DASYURE Tafa, *Dasyurus tafa*.

Le pelage brun, non moucheté; la queue de même couleur.
Tapoa tafa, n° 2, John White. (Voyage, tab. 1 et pag. 281.)

7. Le DASYURE A PINCEAU, *Dasyurus penicillatus*.

Le pelage cendré, non moucheté; la queue noire.
Espèce indiquée d'abord par Shaw, et depuis décrite par
G. S. H., Ann., tom. 5.

Grandeur d'un écureuil.

8. Le DASYURE NAIN, *Dasyurus minimus*.

Le pelage roux, non moucheté; la queue de même couleur.
Espèce nouvelle, décrite par G. S. H., Ann. tom. 3. Plus pe-
tite qu'un rat: poil épais, doux au toucher, roux à la pointe,
et d'un cendré noirâtre à l'origine.

Les espèces numérotées 1, 2 et 8, viennent de la terre de
Diemen. (G. S. H.)

DATHIATUM. (Bot.) Voyez *CAERPHOTUM*. (J.)

DATHOLITE (Min.), Esmark. [Chaux boratée, siliceuse,
(Haüy); Calcaire borosiliciaté, Berzelius.]

Cette substance pierreuse, déterminée par M. Esmark en
1806, offre une exemple remarquable et assez rare de deux
bases unies à un acide, ce qui rend assez difficile de lui assigner
exactement sa place dans une classification minéralogique
dont les genres et les espèces sont établis d'après les bases.

Ce minéral a un aspect nébuleux, tirant sur le jaunâtre ou
le verdâtre très-pâle. Sa cassure est vitreuse, imparfaitement
conchoïde; on n'y remarque aucun clivage sensible, et on
n'a pu encore y découvrir des joints naturels qu'à une vive
lumière.

Il est plus dur que la chaux fluatée.

Exposé à l'action de la chaleur du chalumeau ordinaire, il
blanchit d'abord, devient friable, se boursoufle, et finit par
se fondre.

La forme primitive du datholite est, suivant M. Haüy, un prisme droit, à base rhombe, dont les angles sont de $109^{\text{d}} 28'$, et $70^{\text{d}} 32'$. Le côté de la base est à la hauteur comme 15 à 16.

La pesanteur spécifique de ce minéral est de 2,98.

Le datholite est composé des principes suivans :

Klaproth. Vauquelin.

Silice.....	36,5	37,66
Acide boracique....	24,0	21,67
Chaux.....	35,5	34,0
Eau.....	4,0	5,50
Perte.....	1,0	1,17

Ce minéral se réduit en gelée dans les acides.

Ses variétés de formes sont encore peu nombreuses, parce que cette espèce est elle-même assez rare. La principale, et peut-être la seule qu'on puisse déterminer régulièrement, est celle que M. Haüy nomme *sexdécimale*. C'est un prisme droit, à dix pans, dont les angles solides des bases sont remplacés par des facettes. On peut reconnoître dans le datholite deux variétés principales.

I. Le Datholite vitreux, qui est à texture presque compacte, avec une transparence gélatineuse. C'est sur la surface de ses masses que se voit quelquefois le datholite cristallisé.

Il a été trouvé d'abord à Arendal, en Norvège, dans du talc verdâtre, et ensuite, par M. Uttinger, sur le Geisalpe, près Sonthofen, en Souabe, dans les fissures d'une roche de trapp, avec de la zéolite et de la chaux carbonatée.

II. Le Datholite botryolite. Il se présente sous forme concrétionnée et mamelonnée, en petits mamelons accumulés à la manière d'une grappe, et a été d'abord pris pour une zéolite. Il est beaucoup plus opaque, et moins vitreux que la première variété, et sa couleur tire sur le rougeâtre; aussi contient-il du fer, comme Klaproth l'a fait connoître par l'analyse suivante :

Silice.....	36,0
Chaux.....	39,50
Acide boracique....	13,50
Fer.....	1,0
Eau.....	6,50
	<hr/>
	96,50

Cette variété, qui a été décrite par M. le comte Dunin Borowski, se trouve aussi près d'Arendal, dans la mine de Kienlie. Elle y est accompagnée de quartz, d'amphibole noir aciculaire, de fer pyriteux, de fer pyriteux magnétique. On en connoît une sous-variété que M. Hausmann a nommée botryolite terreuse, à cause de l'aspect terreux de sa cassure. (B.)

DATIN (*Conch.*), dénomination sous laquelle Adanson désigne un tube calcaire, que Linnæus nomme *serpula afra*, mais qui appartient indubitablement au genre Vermet, et par conséquent au type des mollusques. Voyez VERMET. (DE B.)

DATISCA. (*Bot.*) Voyez CAENABINE. (POIR.)

DATISKA (*Bot.*), ancien nom du *eatonance*, cité dans Dioscoride. (H. CASS.)

DATSIKS, DAKKEP (*Bot.*), noms japonais du roseau à balais, *arunda phragmites*, suivant Thunberg. (J.)

DATTE. (*Conch.*) C'est, en général, le nom qu'on donne à des coquilles de différens genres, comme à des olives, des pétri-coles, et surtout à des pholades et à des moules lithophages, dont la forme rappelle un peu celle du fruit des dattiers; mais le plus souvent, sous les noms de *datte arborisée*, d'*Afrique*, de la *Méditerranée*, de l'*Amérique*, on désigne des variétés du *mytilus lithophagus* de Linnæus, type du genre *Lithodomæ* de M. de Lamarck. (DE B.)

DATTIER, *Phoenix*. (*Bot.*) Genre de plantes monocotylédones, à fleurs incomplètes, dioïques, de la famille des palmiers, de la *diœcie hexandrie* de Linnæus, offrant pour caractères essentiels: Dans les individus mâles, un calice persistant; à six divisions, les trois intérieures plus longues; point de corolle; six étamines: dans les fleurs femelles, le calice comme dans les fleurs mâles; un ovaire supérieur (selon des auteurs plus modernes, trois ovaires, dont deux avortent presque toujours, par conséquent trois styles). Le fruit est un drupe mou, charnu, oblong, renfermant un noyau très-dur, creusé d'un côté par un sillon longitudinal, et sur le dos, vers le milieu, d'un ombilic occupé par l'embryon.

Le dattier est connu depuis très-long-temps. Les anciens, tels que Théophraste, Pline, Dioscoride, lui donnent le nom de *phœnix*, mot grec qui a rapport à la couleur rouge, probablement à cause de la couleur des dattes, dont le brun-jaune

foncé tire un peu sur le rouge. Quelques étymologistes le font dériver du nom de cet oiseau célèbre et fabuleux qui vivoit, disoit-on, à Memphis. Kæmpfer soupçonne que c'est plutôt le dattier (le *phœnix* des anciens) qui a donné naissance à l'histoire de cet oiseau merveilleux. Les fruits ont été nommés *dattes* (*dactyli*), du grec *δάκτυλος*, doigts, auxquels on les a comparés, et le nom *dattier* a été appliqué, en françois, à l'arbre même; du nom de palmes (*palmæ*), donné par les Latins aux feuilles de cet arbre, est résulté celui de palmier, qui depuis est devenu le nom de la famille à laquelle appartient le dattier. Nous n'en connoissons parfaitement qu'une seule espèce, qui est

Le DATTIER COMMUN : *Phœnix dactylifera*, Linn.; Gærtn., *de Fruct.* 1, tab. 9; Lamk., *Ill. gen.*, tab. 893; Desfont., *Fl. Atlant.* 2, pag. 438 : *Phœnix excelsa*, Cavan., *Icon. rar.*, n.° 125 : *Palma*, Théophr., *Stap.* 99; Dodon., *Pempt.*, 819; Lobel, *Icon.* 234; J. Bauh., *Hist.* 1, pag. 135.

Cet arbre majestueux s'élève à la hauteur de soixante pieds et quelquefois plus. Son tronc est droit, très-simple, cylindrique, hérissé, surtout à sa partie supérieure et dans sa jeunesse, d'écaillés épaisses, formées par la base persistante des pétioles. Sa tige ne s'élève au-dessus de la terre que quatre à cinq ans après que la plante a levé : jusque-là, elle ne pousse que des feuilles produites par un gros bouton qui a la forme d'une bulbe épaisse, arrondie, un peu ovale, et qui se renouvelle tous les ans, augmente en grosseur, et fournit annuellement un plus grand nombre de feuilles. Lorsque ce bouton est arrivé à la grosseur que l'arbre doit avoir, il s'élève peu à peu au-dessus de la terre, offre un commencement de tronc, uniquement composé de pétioles réunis des anciennes feuilles. C'est par la chute annuelle de celles-ci que le tronc continue à prendre de l'élevation, et il n'en tombe qu'une partie chaque année; mais la portion inférieure des pétioles reste et forme des aspérités saillantes, que les cultivateurs, en aidant un peu la nature, rendent propres à servir de point d'appui pour ceux qui vont recueillir les dattes. Parvenus à leur grandeur, les troncs des dattiers forment alors autant de colonnes élégamment divisées par anneaux, et dont le fût est couronné par une ample touffe de très-longues feuilles pendantes en festons courbés en demi-cercle. Ces feuilles ont ordinairement dix à douze pieds

de long : elles sont composées de folioles alternés, étroites, en lame d'épée, pliées dans leur longueur, portées par un pétiole commun, aplati sur les côtés, élargi à sa base; les folioles inférieures sont beaucoup plus courtes que les autres, piquantes et tout-à-fait en épines.

De l'aisselle des feuilles sortent des spathes fort longues, d'une seule pièce, un peu comprimées latéralement, pubescentes en dehors, très-amples, s'ouvrant latéralement dans leur longueur, pour donner passage à une panicule que l'on nomme aussi *régime*, composée d'un grand nombre de rameaux presque simples, comprimés, très-serrés, fléchis en zigzag, chargés de petites fleurs sessiles, très-nombreuses, les unes mâles, les autres femelles, placées sur des individus différens, que l'on distingue sous les noms de *dattier mâle* et *dattier femelle*. Les panicules femelles portent des fruits nombreux, disposés en grappes touffues, pendantes, très-longues : ce sont autant de drupes ovales, de la forme d'une olive, mais plus gros, de couleur roussâtre, revêtus d'une pellicule lisse et mince, contenant, sous une pulpe grasse, d'une saveur agréable, un noyau osseux, très-dur. Ces fruits varient beaucoup, par la culture, dans leur forme, leur grosseur, leur saveur. On en compte de vingt à vingt-cinq variétés, et même davantage : on est même parvenu à obtenir des dattes très-grosses, fort succulentes, dont le noyau avorté, et procure par ce moyen, aux dattes destinées pour le service des tables, une chair plus épaisse et moins sèche.

Le dattier croit dans les terrains sablonneux et un peu humides des pays chauds, particulièrement dans cette partie de la Barbarie connue sous le nom de *Bilédulgériid* ou pays des dattes, où il est cultivé avec beaucoup de soins. Il se trouve aussi dans le Levant. La Syrie, l'Italie, les départemens méridionaux de la France possèdent des dattiers. et surtout l'Espagne, où ce bel arbre est aujourd'hui naturalisé.

Jacquin a mentionné un dattier du cap de Bonne-Espérance, sous le nom de *phœnix declinata* (*Fragm. Bot.* 1, pag. 27, tab. 24), qui n'est peut-être qu'une variété du dattier commun. Il en diffère par les fruits deux fois plus petits. Les feuilles ont leurs folioles supérieures semblables, mais plus lâches entre elles, les inférieures presque trigones, subulées, en forme d'épines. Un autre dattier, remarquable par la petitesse de ses tiges, n

été nommé *phœnix farinifera*, Roxb., *Corom.* 1, pag. 55, tab. 74. C'est très-probablement le même que le *phœnix pusilla*, Lour., *Fl. Cochinc.* 2, pag. 753, auquel je crois devoir rapporter le *phœnix dactylifera*, Lamk., *Dict.*, var. Son tronc parvient au plus à deux pieds de haut, tandis que ses feuilles sont longues de six pieds, ailées, dépourvues de piquans, composées d'un grand nombre de folioles linéaires, subulées, pliées en deux; les fruits beaucoup plus petits que ceux du dattier commun. Il croît aux lieux secs, sablonneux et pierreux, dans les Indes orientales et à la Cochinchine.

Culture et propriétés du dattier. Une forêt de dattiers est, pour le voyageur qui quitte celles de l'Europe, un spectacle tout-à-fait nouveau : à l'aspect de ces arbres majestueux il se croit transporté dans un autre univers. Ces forêts, toujours vertes, image d'un printemps perpétuel, occupent, dans certaines contrées de la Barbarie, plus de deux lieues de terrain. Leurs cimes, touffues et rapprochées, offrent un dôme de verdure, soutenu par des milliers de colonnes, d'une riche proportion; elles représentent par leur réunion un temple imposant, formé par la nature, et dont le silence n'est interrompu que par le concert d'une foule d'oiseaux, hôtes aimables de ces lieux solitaires. Le sol lui-même, qu'ailleurs le soleil dessèche, ici, abrité par l'ombre des palmiers, se couvre de gazon et de fleurs : souvent la vigne embrasse de ses rameaux flexibles le tronc robuste du dattier, qui protège, par la fraîcheur de son ombrage, beaucoup d'autres arbres et arbustes.

Le dattier, pour produire d'excellens fruits, a besoin du secours de l'homme. Il exige un climat chaud, un sol humide et léger. Les Arabes cultivateurs en sèment les noyaux au commencement du printemps; mais plus ordinairement, on le multiplie par rejets enlevés, soit des racines, soit de l'aisselle des feuilles, que l'on enterre. On a soin de les arroser fréquemment, et de les garantir des ardeurs du soleil, jusqu'à ce qu'ils aient pris racine. Ce dernier moyen de multiplication est le plus prompt : il offre d'ailleurs l'avantage de ne cultiver que des palmiers femelles, les seuls qui produisent des fruits. Il suffit de quelques mâles, placés de distance à autre, pour féconder une forêt de palmiers. On emploie d'ailleurs un autre moyen de fécondation. Lorsque les fleurs mâles s'épanouissent, et qu'elles sont

prêtes à lancer leur poussière fécondante, le cultivateur les enlève, les sème sur les dattiers femelles et les y attache. Ceux que l'on fait venir par boutures donnent des fruits en moins de cinq ou six ans, tandis que ceux que l'on obtient des graines, ne fructifient qu'au bout de quinze ou vingt ans.

La fécondation artificielle du dattier est très-ancienne : elle étoit connue du temps de Théophraste, qui en parle dans son Histoire des Plantes, liv. 2, chap. 4. Pline en fait également mention dans son Histoire naturelle, liv. 13, chap. 4, en termes qui annoncent que déjà de son temps on soupçonnoit l'existence des sexes dans les plantes. *Arboribus*, dit-il, *imo potius omnibus quæ terra gignit, herbisque etiam, utrumque sexum esse diligentissimi naturæ tradunt (quod in plenum satis sit dixisse hoc loco); nullis tamen arboribus manifestius (quam palmæ)... Cætero non sine maribus gignere feminas confirmant; circaque singulos plures; nutare in eum pronas blandioribus comis; illum erectis hispidum, afflatu visuque ipso et pulvere etiam feminas maritare; hujus arbore exoisa, viduas post sterilescere faminas. Adeoque est Veneris intellectus, ut coitus etiam excogitatus sit ab homine, ex maribus flore ac lanugine, interim æro. tantum pulvere insperso feminis.*

Le poëte Claudien, en parlant du même phénomène, a dit :

Vivant in Venerem frondes, omnisque vicissim
Felix arbor amat; nutant ad mutua palma
Fœdera, populeo suspirat populus ictu,
Et platani platanis, alnoque assibilat alnus.

Chaque dattier femelle, lorsqu'il est vigoureux, peut produire par an, dix à douze grappes de vingt à vingt-cinq livres chacune. Les meilleurs fruits, les plus estimés, sont ceux qui ont une chair ferme et une couleur jaunâtre. Il y en a un grand nombre de variétés, parmi lesquelles on en distingue, comme nous l'avons déjà dit, qui n'ont pas de noyau. Ces fruits, dans leur fraîcheur, ont une saveur et un parfum délicieux; ils sont sucrés, sains, très-nourrissans, et n'exigent aucune préparation. Lorsqu'on recueille les grappes de dattes, on en distingue de trois sortes, selon leurs trois degrés de maturité. La première comprend celles qui sont prêtes à mûrir, ou qui ne sont mûres qu'à leur extrémité; la seconde, celles qui sont à moitié mûres, et la troisième, celles qui sont entièrement mûres. On les récolte souvent en même temps, parce que trois jours d'intervalle, temps que duze à peu près cette récolte, achèvent

de mûrir celles qui ne le sont pas , et qu'on évite par là de laisser tomber celles qui sont mûres , leur chute pouvant les meurtrir. Pour achever de les mûrir , on les expose au soleil sur des nattes ; et , après les avoir percées , on les enfle , et on les suspend pour les faire sécher. Ainsi préparées , elles peuvent se conserver long-temps. Les dattes qui nous viennent , par la voie du commerce , de la Syrie et de l'Égypte , sont en partie séchées sur l'arbre même.

Les Arabes font , avec les dattes dont ils ont enlevé les noyaux , une sorte de sirop très-agréable : pour cela , ils en remplissent des vases percés dans le fond , et ils les soulent ou compriment. Il en découle une sorte d'extrait mielleux , produit par la partie pulpeuse qui s'échappe à travers les trous. On le nomme miel de dattes. Cette sorte de sirop gras est employée , dans quelques cantons , en guise de beurre , pour la préparation du riz ; il sert aussi à faire de bonnes pâtisseries et des gâteaux très-déliçats. La masse qui reste après l'expression , sert de nourriture aux pauvres , et les riches conservent toute l'année les dattes fraîches dans de grands vases remplis de ce sirop. En faisant fermenter ces fruits avec de l'eau , les anciens en obtenoient une espèce de vin , qu'on fabrique encore en Anatolie par le même procédé ; et au moyen de la distillation on en retire de l'alcool , auquel on associe différents aromates , et dont on fait usage dans une grande partie de l'Arabie. Les Arabes font aussi de la *farine de dattes* , que l'on prépare en exposant ces fruits au grand soleil , jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement secs et susceptibles de se réduire en une poudre farineuse. Si on la garantit de l'humidité de l'air , elle est presque incorruptible , et peut se conserver pendant un très-grand nombre d'années. On en remplit des sachets , et lorsqu'on veut s'en servir , on la délaye dans un peu d'eau. Cet aliment soutient les Arabes dans leurs longs voyages à travers les déserts.

Les avantages de la culture du dattier ne se bornent pas aux fruits : presque toutes les parties de cet arbre précieux sont employées utilement. On retire de son tronc une liqueur connue sous le nom de *vin de palmier*. Cette opération épuisant l'arbre , les Arabes ont la précaution de ne choisir que des dattiers mâles , ou des femelles que l'âge a rendus stériles : ils en coupent les feuilles , et font sur le tronc , un peu au-dessous du sommet ,

une incision circulaire, puis un sillon profond et vertical, à la base duquel ils placent un vase destiné à recevoir la liqueur abondante qui s'échappe des incisions; et, dans la crainte que la grande chaleur du soleil ne la dessèche promptement, on recouvre de feuilles toutes les parties incisées. Cette liqueur est douce, bienfaisante, d'une couleur laiteuse; mais elle s'aigrit promptement, et ne peut guère se conserver plus de vingt-quatre heures. Les troncs des vieux palmiers fournissent un bois très-dur, presque incorruptible, que l'on emploie à la construction des maisons. Les feuilles, macérées dans l'eau, y acquièrent une souplesse qui les rend propres à la fabrication d'un grand nombre de petits meubles très-utiles, tels que des tapis, des paniers, des corbeilles, des chapeaux, etc. La base des pétioles fournit des filamens dont on fabrique des cordes et des ficelles. Les noyaux des dattes ont aussi leurs propriétés. On prétend que, dans certaines contrées de l'Égypte, on les fait bouillir pour les amollir, et qu'ils servent de nourriture aux bœufs. Les Chinois les brûlent et les font entrer dans la composition de l'*encre de la Chine*. En Espagne, on les réduit en charbon, et on en forme une poudre propre à nettoyer les dents; on en fait aussi le faux ivoire brûlé.

Mais la récolte des fruits offre de grandes difficultés. Il s'agit d'aller les recueillir au sommet d'un arbre très-élevé, dont le tronc, lisse, très-droit, fort épais, n'offre aucunes ramifications; il faut de plus éviter les piqûres douloureuses des folioles inférieures placées sur les pétioles, comme autant d'épines dures, très-aiguës. Les Arabes emploient pour cela un moyen aussi prompt que facile, lorsque l'exercice en a fait prendre l'habitude. J'ai dit qu'après la chute des feuilles, la base des pétioles formoit, sur le tronc des dattiers, des aspérités qui pouvoient servir de point d'appui pour parvenir avec facilité au sommet de ces arbres; mais ces soutiens ne se conservent pas: ils se détachent au bout de quelques années, et dans les arbres un peu anciens, on ne peut les trouver que vers le sommet du tronc; le reste est lisse, marqué seulement, aux endroits où l'on a coupé les pétioles, de bourrelets circulaires, peu saillans. Dans ce cas, ceux qui se destinent à faire la récolte des dattes, prennent une corde dont ils forment un cercle, en réunissant les deux bouts par un nœud: ils la passent sous leurs aisselles et autour de

l'arbre, qu'ils serrent fortement avec les cuisses et les pieds, tandis qu'ils ont le dos soutenu par la corde : ils font avec les mains avancer peu à peu la partie antérieure de la corde, et parviennent ainsi à son sommet par un mouvement progressif. Ceux qui ont l'habitude de cet exercice, atteignent assez rapidement, et sans beaucoup de fatigue, le haut de l'arbre : mais les folioles inférieures, semblables à de fortes épines et très-nombreuses, s'opposent à la récolte des grappes, et occasionent souvent des blessures très-graves ; il faut alors s'en débarrasser avec un instrument tranchant, opération longue et pénible, que l'on évite lorsque ces grappes, toujours pendantes, sont tout-à-fait hors des feuilles. Dès qu'elles sont coupées, le collecteur les dépose dans une grande corbeille dont il a eu soin de se munir, et les descend à terre à l'aide d'une corde. Après que ces grappes ont été exposées au soleil, pour achever leur maturité et les sécher, on les enveloppe dans des feuilles de dattier, ou dans de longs paniers fabriqués avec ces mêmes feuilles, quelquefois dans des peaux de chèvre ou de mouton ; mais ce dernier moyen leur communique souvent une odeur désagréable.

Les dattes fraîches offrent aux habitans des pays chauds de l'Asie et de l'Afrique un aliment très-sain, sans apprêt, ou susceptible de différentes préparations : mais, lorsqu'elles sont sèches et un peu anciennes, telles que la plupart de celles qu'on nous apporte en Europe, elles sont plus difficiles à digérer. On en fait peu d'usage comme comestibles ; elles sont plus ordinairement employées comme remède ; la pulpe douce, grasse et succulente, qu'elles renferment, présente une légère stypticité, unie à des qualités mucilagineuses et adoucissantes, sur lesquelles reposent les propriétés médicales qu'on leur a attribuées. Hippocrate les employoit en décoction dans la diarrhée. On les a crues propres à fortifier l'estomac et les intestins. Dans cette vue, on les a recommandées dans le marasme, l'épuisement, les hémorragies et le flux de ventre. Quelques auteurs ont vanté leurs bons effets dans le traitement des maladies des reins et de la vessie ; mais, aujourd'hui, les dattes ne jouissent de quelque réputation que contre la toux, le rhume et autres affections pulmonaires : elles peuvent être avantageusement remplacées par le miel, les figues, les raisins secs, etc., d'autant mieux que souvent elles nous arrivent dans un état d'altération considérable, privées de leur suc, ou rongées de vers.

Il se fait, en Barbarie, un très-grand commerce de dattes. Les habitans du royaume de Tunis et de plusieurs autres contrées, se rendent en foule, tous les ans, dans le Biléduigérid, pour l'acquisition de cette denrée. Les grappes, quand elles sont belles et de bonne qualité, se vendent de trois à quatre francs. C'est pour les habitans de ce pays un ample dédommagement des autres productions que la nature du sol leur refuse, tels que le froment, le seigle et les troupeaux, qu'ils se procurent en échange de ce fruit précieux.

Les Arabes plantent les dattiers à quinze ou vingt pieds de distance les uns des autres, tantôt sans ordre, quelquefois en quinconce, dans les lieux abondans en sources ou en ruisseaux. Ils établissent au pied de chacun de ces arbres un petit fossé, qu'ils remplissent d'eau à volonté par le moyen de rigoles creusées dans le sable, et dont les bords sont retenus par une terre durcie ou par quelque autre moyen. Ces eaux descendent des montagnes voisines, ou sont dérobées aux ruisseaux fréquens qui sillonnent le sable dans ces contrées. Il est à remarquer que, quelle que soit la nature de ces eaux, douces ou saumâtres, elles sont également favorables à la fécondité des dattiers. Ces arbres, partout où elles manquent, ne produisent que des fruits médiocres et en petite quantité. Il existe pour les arrosemens, parmi les Arabes, des lois fort sages. Comme les dattiers, qui couvrent de très-vastes plaines, appartiennent à différens propriétaires, et que l'eau n'est pas toujours fort abondante, ils ne peuvent faire usage de leurs rigoles que tour à tour. Ils paient aux souverains du pays un tribut annuel, proportionné au nombre des dattiers qu'ils cultivent. Ces arbres fleurissent au commencement du printemps, et les fruits s'en recueillent en automne. Les Arabes prétendent qu'ils peuvent durer deux et même trois cents ans.

Le poëte Pontanus a raconté en très-beaux vers latins (*),

(*) Brandusii latis longe viret ardua terris
 Arbor, Idumæis neque petita locis;
 Altera Hydruntinis in saltibus ornata palmis:
 Illa virum referens, hæc muliebri decus.
 Non uno crevere solo, distantibus agris:
 Nulla loci facies, nec socialis amor.

l'histoire, très-curieuse pour le temps, de deux dattiers cultivés dans le royaume de Naples, et qui prouve que le dattier femelle peut être fécondé par le mâle ; quoiqu'à une très-grande distance l'un de l'autre. Depuis long-temps, on possédoit dans les environs d'Otrante, un très-beau dattier femelle. Tous les ans, il étoit chargé de fleurs, mais il n'en résultoit aucun fruit, malgré la vigueur de l'arbre et la chaleur du climat : une certaine année, on fut très-surpris de voir ce même arbre produire en quantité des fruits excellens et très-mûrs. La surprise se convertit en admiration, lorsque l'on apprit qu'un autre dattier, cultivé à Brindes, situé à quinze lieues de là, avoit cette même année fleuri pour la première fois, et que ses fleurs étoient mâles. A dater de cette époque, le palmier d'Otrante continua à donner tous les ans de très-beaux fruits, malgré la distance où il se trouvoit de celui de Brindes. La poussière fécondante des étamines est très-abondante dans les dattiers ; elle a une odeur spermatique très-exaltée, qui se fait sentir à de grandes distances.

Les lieux les plus remarquables du Bilédulgérid, où l'on cultive les dattiers, sont Tozzer, place très-vivante par l'affluence des étrangers qui y arrivent de toutes parts pour le commerce des dattes : elles passent pour les meilleures du pays. A cinq lieues de Tozzer, on trouve Nefta. Ces deux villes sont peu éloignées du lac *Triton*. Au nord de Tozzer, est une autre ville qui porte le nom de *El-Hammah*. On descend ensuite dans un très-large vallon, riche en dattiers, et situé entre deux chaînes de montagnes où l'on rencontre le bourg de Gorbata, placé sur le sommet d'un monticule arrondi, environné de plusieurs autres qui

Permansit sine prole diu, sine fructibus, arbor
 Utraque, frondosis et sine fruge comis.
 Ast postquam patulos fuderunt brachia ramos,
 Cœpere et cœlo liberiore frui,
 Frondosique apices se conspexere, virique
 Illa sui vultus, conjugis ille suæ,
 Hlausere et blandum venis sitientibus ignem,
 Optatos fœtus sponte tulere sua.
 Ornarunt ramos gemmis, mirabile dictu !
 Implevere suos melle liquente favos.

PONTANUS.

ont la même forme. Il en découle un ruisseau d'eau saumâtre qui fertilise plusieurs plantations de dattiers. En continuant de marcher vers le nord, dans le même vallon, on arrive à *Cafia*, dont le grand nombre d'antiquités et de ruines qu'elle renferme porte à croire qu'elle étoit une des villes les plus considérables du royaume de Jugurtha : elle est également placée sur un monticule. Ses environs sont plantés de dattiers, d'orangers et d'oliviers, arrosés par des ruisseaux qui tirent leur source du centre même de la ville. Il existe dans le Bilé-dulgérid beaucoup d'autres places moins importantes, mais presque toutes vivifiées par l'activité du commerce et de l'agriculture. Cette partie de la Barbarie, que la nature a enrichie d'une de ses plus utiles productions, est vivante et assez bien peuplée. Le cultivateur, au milieu de ces vallons délicieux, que de nombreux ruisseaux arrosent de toutes parts, pourroit oublier, sous le frais ombrage de ses plantations, qu'il vit sous un ciel embrasé, et qu'un désert stérile est à deux pas de lui. Un travail actif, un commerce vivifiant donneroient à des hommes laborieux des mœurs très-différentes de celles de ces hordes arabes qui ne fondent leur existence que sur leurs brigandages.

Le dattier, cet arbre si célèbre à tant de titres, si anciennement connu, produit, comme je l'ai dit plus haut, de grandes et longues feuilles que l'on nomme *palmes*. Elles sont, depuis très-long-temps, l'emblème du triomphe. Les poètes les ont consacrées aux héros et à la victoire. Elles ornent les médailles et les devises, dont elles forment le cordon : elles sont encore regardées comme le signe de l'amour conjugal, de la santé, de la fécondité, de la conservation des empires : enfin, ces palmes triomphantes, que l'on place entre les mains des martyrs, et que l'on porte aux processions dans certaines fêtes de l'année, sont des feuilles de dattier.

M. Desfontaines, qui déjà nous avoit donné des détails intéressans sur la culture du dattier, dans sa Flore du Mont-Atlas, de laquelle j'ai extrait une partie de ce que j'ai dit plus haut, cite dans son Histoire des Arbres et Arbrisseaux, etc., une note qui lui a été communiquée par M. Decandolle, sur quelques dattiers cultivés dans plusieurs contrées de la Provence orientale et de l'État de Gènes. On en trouve quelques individus dans

les jardins à Hières, Nice, San-Remo et Gênes; mais c'est la culture principale et la branche d'exportation la plus importante du village de la Bordighiera. Ce village, situé sur une éminence abritée du nord par l'Apennin, présente de loin l'aspect d'un paysage des Tropiques par le nombre des dattiers qui l'entourent du côté de la mer. On les plante de préférence dans les bas-fonds, et sur les pentes méridionales et arrosables des coteaux. La plupart sont droits, et quelques uns sont tors ou inclinés. Leur hauteur est de quarante à quarante-cinq pieds au plus : ils portent quelquefois des dattes qui mûrissent mal, et ne sont pas mangeables. On ne cultive les dattiers que pour avoir des palmes, qui se vendent à deux époques de l'année, au printemps pour le dimanche des Rameaux, et au mois de septembre pour la Pâque des Juifs. Les palmes du printemps se vendent six à sept sous de Gênes, et leur prix va en diminuant, parce que, chaque année, l'usage de substituer aux palmes des rameaux d'autres arbres s'accroît dans les pays catholiques. C'est particulièrement sur les côtes d'Italie, et surtout à Rome et à Naples, que l'on porte les palmes de la Bordighiera. Celles d'automne, destinées aux Juifs, se vendent jusqu'à dix à onze sous; et comme les Juifs de Hollande, qui ne peuvent avoir de palmes fraîches, tiennent cependant au texte de leur loi, on recueille toutes les feuilles sèches des dattiers, et on les expédie par paquets de six cents. Plusieurs navires partent annuellement de la Bordighiera, chargés de palmes. La culture de ces dattiers exige peu de peines et de frais. Chaque année, on bêche un peu la terre au pied. Quelques cultivateurs sont dans l'usage d'y mettre un peu de fumier, et notamment de la fiente de pigeons qu'on tire du Languedoc. On arrose les dattiers pendant les grandes chaleurs, et on lie les feuilles en faisceaux pour faire étioiler celles du centre. Cette opération se fait à deux époques, en décembre et en janvier pour les palmes du printemps, et au mois de juin pour celles d'automne. Chaque pied donne quatre ou cinq palmes par an; mais la modicité de ce produit est compensée par celle des frais de culture, et par le nombre des dattiers qui peuvent croître sur un terrain donné : on estime que deux citronniers occupent autant d'espace que cinq dattiers.

Nous venons de voir que des dattiers cultivés dans un sol et sous un ciel assez favorables pour leur végétation ne donnoient

pas de fruits : il paroît cependant que cette stérilité ne doit être attribuée qu'au défaut de soins convenables, à en juger d'après une lettre adressée par M. Martin de Roquebrune à l'éditeur de la nouvelle édition des Arbres et Arbustes de Duhamel. Il y est fait mention de plusieurs dattiers qui existent en Provence, particulièrement dans les environs de Saint-Tropez. M. Martin en cite, en particulier, un qui lui appartient, et qui n'est jamais resté une année sans fleurir. « Rarement, dit-il, nous avons
 « obtenu moins de douze grappes; elles vont de quinze à dix-
 « huit : c'est le nombre ordinaire. Le fruit parvenu à sa matu-
 « rité est d'un rouge-brun, Il est dépourvu de noyau; cepen-
 « dant, j'en ai rencontré dans plusieurs individus : quoique
 « nourris et bien pleins, ils étoient fort petits; la plupart res-
 « semblent, pour la forme et la couleur, à un grain de seigle
 « ou d'avoine flétri. Nos dattes ont une saveur et un parfum
 « assez agréables. C'est à tort qu'on a prétendu que les fruits du
 « dattier n'acquerroient jamais leur maturité dans nos climats.
 « J'en atteste les préfets du Var, MM. Fauchet et d'Azémar,
 « et tous les habitans du pays. Madame de S.-Tropez-Choiseul,
 « pendant son séjour ici, en a mangé plusieurs fois avec plaisir.
 « Mon palmier fleurit au commencement du printemps, quel-
 « que rigoureux qu'ait été d'ailleurs l'hiver précédent. Les
 « fruits ne mûrissent jamais que dans l'espace de quatorze ou
 « quinze mois; ainsi l'on voit en même temps des fleurs, des
 « fruits verts et des fruits mûrs. Je n'ai encore trouvé que deux
 « matelots qui aient osé atteindre jusqu'aux fruits du dattier :
 « ils se servent du même moyen que les Arabes. A l'aide d'une
 « corde parvenus à la base des pétioles, ils coupent les piquans,
 « et par là se frayent un chemin qui leur permet d'enlever les
 « régimes. On fabrique en Provence, ainsi qu'on le fait en Bar-
 « barie, avec les feuilles, et surtout avec la spathe du dattier,
 « macérées dans l'eau, de bonnes cordes, différentes sortes de
 « liens, des corbeilles, des chapeaux, des tapis, etc. »

Le dattier croît dans plusieurs provinces d'Espagne, sans culture et abandonné à lui-même : il n'est suivi et cultivé, d'après le rapport de Cavanilles, que dans les environs d'Illico, dans le royaume de Valence. Là, existe un très-grand nombre de dattiers, non épars au hasard dans les campagnes, mais renfermés dans des jardins murés : ils se multiplient par les dattes,

qui tombent d'elles-mêmes, lorsqu'elles sont parvenues à l'époque de leur maturité; leurs noyaux poussent sans qu'on en prenne aucun soin. On laisse les jeunes arbres pendant trois ou six ans, dans le lieu où ils ont pris naissance : au bout de ce temps on les enlève pour les placer dans le lieu qu'on leur a destiné. On dispose en conséquence une fosse de trois pieds de profondeur, et on y place le jeune dattier avec toutes ses racines : on le recouvre d'une terre légère que l'on tasse avec les pieds, et on l'arrose aussitôt : les arrosements doivent être réitérés une fois par semaine. Si ces jeunes arbres se conservent verts, s'ils produisent de nouvelles feuilles, on a la certitude qu'ils ont bien repris. Le terrain destiné pour de grandes plantations doit être disposé de manière à pouvoir être facilement arrosé. On le divise en carrés de cent pas et plus, séparés par des fossés de six pieds de profondeur et de sept de largeur : les dattiers se plantent sur le bord de ces fossés, à six pieds de distance les uns des autres sur une ligne droite. Le milieu des carrés est occupé par des plantes céréales ou légumineuses, par de la luzerne, etc. Le dattier a un accroissement proportionné à la longueur de sa vie, qui dure très-long-temps. Sa hauteur moyenne est de soixante pieds; son tronc a acquis toute sa grosseur lorsqu'il est parvenu à la hauteur de cinq à six pieds : alors des feuilles le recouvrent presque depuis sa base jusqu'à son sommet; elles se détruisent d'elles-mêmes, ou sont retranchées par les cultivateurs, et le tronc reste nu et ne se couronne de feuilles qu'à son sommet. Il est rare que le dattier fleurisse avant l'âge de dix ans. Comme cet arbre porte les deux sexes sur des individus séparés, les cultivateurs ont soin de laisser croître quelques individus de dattiers mâles parmi les femelles. Cet arbre se plaît dans un sol humide; peu distant des côtes maritimes : d'où vient que les cultivateurs ont soin de l'arroser abondamment deux et même trois fois par mois, surtout dans le temps des grandes chaleurs. On se sert, pour les plantations d'Illico, de fontaines salées, qui se réunissent en ruisseaux, et qui sont introduites au milieu des plantations qu'elles fertilisent.

La culture du dattier offre plusieurs difficultés : d'abord, l'élevation de l'arbre, à l'extrémité duquel on ne parvient qu'avec beaucoup de peines; ensuite les vents impétueux, très-ruissables à leur cime; enfin, les accidens fréquens qu'éprou-

vent ceux qui y montent, et qu'il faut payer relativement à leurs peines et aux dangers qu'ils courent. La récolte des fruits n'est pas le seul motif qui force de monter sur les dattiers : cela a lieu encore après la fécondation, au mois de juillet, pour attacher avec des cordes les spadices des fleurs femelles aux pétioles des feuilles, et les garantir, par ce moyen, de la trop grande impétuosité des vents ; enfin, cela est aussi nécessaire pour rapprocher en un seul paquet, et sous la forme d'un cône droit, toutes les feuilles de dattiers mâles et même celles des femelles qui refusent de donner des fruits. Cette opération a lieu depuis le mois d'avril jusque vers le mois de juin. On lie les feuilles étroitement, et on les enveloppe de paille, de manière cependant à laisser les spadices en liberté, pour ne pas troubler la fécondation : le sommet du cône reste également entr'ouvert pour donner passage aux feuilles intérieures de la nouvelle pousse. Au mois d'août, le cône est tout-à-fait fermé ; il reste ainsi jusque vers le temps du carême : alors on rend les feuilles à la liberté ; on coupe les anciennes qui ont perdu leur couleur verte et sont devenues d'un jaune-pâle : ce sont ces palmes qu'on porte aux processions. Cette opération, pénible et dispendieuse, n'a guère lieu que tous les trois ans. Les feuilles que l'on abat tous les ans, se vendent à vil prix ; elles sont employées à chauffer le four. Chaque arbre femelle peut fournir deux cents livres de dattes au plus par an ; mais la plupart n'en produisent, tout compensé, que quatre-vingts ou cent livres. Les dattes sont très-recherchées quand elles sont bien mûres : elles sont pectorales, adoucissantes, bonnes pour les estomacs affoiblis. Cavanilles cite à ce sujet un fait très-singulier. Il dit avoir connu un homme, d'un tempérament robuste, qui ne pouvoit manger, sans incommodité, le fruit du dattier. Dès qu'il avoit mâché des dattes, des amandes ou des noix, ses lèvres enflaient, et l'enflure se terminoit par des pustules. (Poir.)

DATTIER. (*Ornith.*) Buffon a décrit sous ce nom et sous celui de *moineau de datte*, l'oiseau qui, dans les Voyages de Shaw, est appelé *moineau de capsä*, et que Bruce prétend être le même que le *mascalouf* d'Abyssinie, où on le nomme aussi *oiseau de la croix*. Cet oiseau granivore, commun en Barbarie, et qui a un chant agréable, est regardé par Mauduyt comme devant appartenir au trente-deuxième genre de Brisson, c'est-à-dire à celui

du chardonneret, *carduelis*. C'est le *fringilla taysa*, Gmel. (Ch. D.)

DATULA, DATURA. (Bot.) Voyez CURSUDONG. (J.)

DATURA (Bot.); *Datura*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, hypogynes, de la famille des solanées, Juss., et de la pentandrie monogynie, Linn., dont les principaux caractères sont les suivans : Calice monophylle, tubuleux, entier, ou le plus souvent à cinq dents ; corolle monopétale, en entonnoir, à tube cylindrique et à limbe campanulé, divisé en cinq lobes bien marqués et acuminés ; cinq étamines à filamens adhérens au tube de la corolle et terminés par des anthères oblongues ; un ovaire supérieur surmonté d'un style filiforme, plus long que les étamines, et terminé par un stigmate un peu renflé ; une capsule ovale, à quatre loges, dont deux incomplètes, s'ouvrant en deux ou quatre valves, contenant des graines réniformes et nombreuses.

Les daturas sont des plantes à tiges herbacées ou arborescentes ; à feuilles alternes, simples ; à fleurs le plus souvent grandes et d'un bel aspect, disposées dans la bifurcation des rameaux, ou latéralement en dehors des aisselles des feuilles. Les espèces connues aujourd'hui sont au nombre de onze : elles sont toutes originaires des contrées chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique ; mais quelques unes d'entre elles sont, depuis assez long-temps, tellement acclimatées en Europe qu'elles y croissent dans plusieurs pays, comme spontanément. Ces plantes sont toutes plus ou moins narcotiques et vénéneuses.

* Capsules hérissées de pointes.

DATURA STRAMOINE, vulgairement Stramoine, Pomme épineuse, Herbe aux Sorciers ; *Datura stramonium*, Linn., Spec. 255, Flor. Dan., t. 436. Sa tige est herbacée, épaisse, haute de deux à trois pieds, divisée en rameaux étalés, garnis de feuilles grandes, pétiolées, ovales, anguleuses en leurs bords, vertes et glabres des deux côtés. Ses fleurs sont blanches, assez grandes, pédonculées, disposées les unes dans les bifurcations des rameaux, les autres en dehors des aisselles des feuilles : leur calice est à cinq dents aiguës, et moitié plus court que la corolle. Cette plante, qui passe pour être originaire de l'Amérique, est aujourd'hui naturalisée dans toute l'Europe ; elle est annuelle.

La pomme-épineuse a une odeur forte, nauséabonde et vireuse. Prise à l'intérieur, elle est un des poisons narcotiques les plus dangereux, dont les effets les plus ordinaires sont de produire des vertiges, la perte de la mémoire, un délire souvent furieux, une soif ardente, la cardialgie, des convulsions, ou d'autres fois une sorte d'ivresse, un état comateux, la paralysie des membres, et la mort toutes les fois que la quantité du poison prise a été forte, et que le malade n'a pu être secouru à temps. L'infusion des graines dans du vin, de la bière, ou dans une liqueur quelconque, fait tomber ceux qui en boivent dans un état d'ivresse et dans un profond sommeil. On sait que des malfaiteurs et des voleurs de grands chemins avoient recours à ce moyen, il y a quelques années, pour endormir les voyageurs et les dépouiller ensuite sans obstacles. On dit aussi qu'à Paris une bande de filous se servoit de ces graines réduites en poudre mêlées à du tabac, pour consommer plus facilement ses vols. Selon Acosta et Garet, les courtisannes de l'Inde font souvent prendre de la poudre de graines de pomme-épineuse dans quelque liqueur agréable, à ceux qui s'aventurent entre leurs mains, afin de les plonger pendant quelque temps dans une stupeur léthargique, dont elles profitent pour les voler avec plus de facilité.

Les meilleurs moyens à opposer aux empoisonnemens causés par la pomme-épineuse, sont de provoquer d'abord d'abondans vomissemens, avec de fortes doses d'émétique, afin de faire rejeter la substance délétère, et ensuite de donner largement des boissons acidulées avec le vinaigre, le suc de limons, ou autres acides végétaux.

Dans quelques provinces, les gens de la campagne donnent tous les jours plein un dé à coudre de graines de pomme-épineuse à leurs cochons, afin de les faire engraisser plus promptement. Les maquignons emploient le même moyen pour les chevaux amaigris auxquels ils veulent faire reprendre de l'embonpoint.

Malgré les dangereux effets que produit la pomme-épineuse, Stœrck a essayé de convertir ce poison en un médicament utile. Il a employé l'extrait de la plante dans la manie, l'épilepsie, dans les convulsions, et il assure l'avoir fait avec beaucoup de succès dans les deux premiers cas; mais, dans le dernier, ce moyen exas-

péra l'état de la maladie. S'il faut en croire quelques autres médecins qui ont fait de nouvelles expériences sur cette plante, son extrait seroit en effet un remède précieux dans plusieurs maladies convulsives ; mais, d'un autre côté, beaucoup d'autres praticiens ont vu cet extrait produire des accidens, et nous l'avons vu nous-même occasioner un léger délire et un peu d'ivresse, étant pris à la dose de cinq grains en cinq fois dans l'espace d'une journée, sans agir d'ailleurs en aucune manière comme calmant et somnifère, intention dans laquelle nous le donnions. On trouve dans les auteurs que cet extrait a été prescrit depuis un grain jusqu'à douze ; mais quand il est bien préparé, cette dose nous paroît un peu forte, ou il faut que le malade s'y soit accoutumé graduellement en en prenant pendant long-temps de moindres quantités. Extérieurement, nous avons employé ce même extrait avec assez d'avantage pour calmer des douleurs rhumatismales.

DATURA FÉROCE ; *Datura feroz*, Linn., *Spec.*, 255. Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec la précédente : elle en diffère seulement par ses feuilles moins profondément sinuées, pubescentes sur leurs nervures ; par sa corolle un peu plus petite, et par ses capsules armées de plus fortes pointes, dont les quatre dernières sont convergentes, plus grosses et plus longues que les autres. Elle est annuelle et originaire de la Chine : on la cultive au Jardin du Roi, à Paris.

DATURA TATULA ; *Datura tatula*, Linn., *Spec.*, 256. Cette plante paroît être intermédiaire entre le *datura stramoine* et le *datura fastueux* : elle ressemble à la première par ses capsules épineuses ; mais les pointes qui hérissent celles-ci sont plus nombreuses, plus longues et plus minces : elle a des rapports avec la seconde par la grandeur de ses fleurs. On la croit originaire d'Asie ; mais elle est maintenant naturalisée dans quelques uns de nos départemens méridionaux. M. Requier l'a trouvée très-abondante au Pont-du-Gard.

DATURA FASTUEUX ; *Datura fastuosa*, Linn., *Spec.*, 256. Sa tige est droite, haute de deux à trois pieds, divisée en rameaux nombreux, étalés, garnis de feuilles ovales, pétiolées, un peu sinuées ou médiocrement anguleuses, presque opposées dans la partie supérieure des rameaux. Ses fleurs sont plus grandes que dans les espèces précédentes ; leur corolle est blanche en

dans, violette en dehors, et souvent double ou triple. Les capsules sont globuleuses, inclinées, tuberculeuses, peu épineuses. Cette espèce est originaire de l'Égypte. On la cultive pour l'ornement des jardins.

DATURA MÉTEL; *Datura metel*, Linn., *Spec.*, 256. Sa tige est épaisse, cylindrique, haute de deux à trois pieds, divisée en rameaux nombreux, pubescens, étalés, garnis de feuilles ovales, entières ou à peine sinuées, portées sur d'assez longs pétioles, d'un vert blanchâtre, et pubescentes sur leurs deux faces. Ses fleurs sont blanches, grandes, latérales, ou placées dans la bifurcation des rameaux. Les capsules sont globuleuses, inclinées, hérissées de pointes épineuses et nombreuses. Cette plante est annuelle, et passe pour être originaire de l'Asie: elle est propre à l'ornement des grands jardins; mais elle a une odeur plus forte et plus désagréable que toutes les autres espèces, ce qui doit la faire regarder comme autant et plus vénéneuse peut-être que la pomme-épineuse.

DATURA DE GUAYAQUIL; *Datura guayaquilensis*, Humb., *Nov. Gen. et Spec.*, vol. 3, p. 6. Sa tige s'élève à trois pieds de hauteur, en se divisant en rameaux rougeâtres et pubescens. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, aiguës, très-inégaies, entières ou un peu anguleuses, pubescentes en dessus et en dessous. Ses fleurs sont blanches, grandes, axillaires, pédonculées; leur calice est fendu d'un côté, à cinq lobes de l'autre, et deux fois plus court que la corolle. La capsule est pendante, hérissée de pointes. Cette plante croît au Pérou.

DATURA A FEUILLES DE CHÊNE; *Datura quercifolia*, Humb., *Nov. Gen. et Spec.* vol. 3, pag. 6. La tige de cette espèce n'a qu'un pied de haut; elle se divise en rameaux pubescens, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, sinuées-pinnatifides; la corolle est d'un violet pâle, trois fois plus longue que le calice qui est tubuleux, hérissé, ventru à sa base: le fruit n'a pas été observé. Cette plante croît au Mexique.

** Capsules lisses ou dépourvues de pointes épineuses.

DATURA LISSE: *Datura lauis*, Linn. fils, *Suppl.*, 146. Cette espèce ressemble au datura stramoine et au datura tatula, par son port, la forme de ses feuilles et de ses fleurs; mais elle en diffère par ses capsules glabres, dépourvues de pointes épineuses.

et de tubercules. Elle est originaire de l'Abyssinie. On la cultive au Jardin du Roi, à Paris.

DATURA CORNU; *Datura ceratocaula*, Ortéga, *Decad.*, p. 11. Sa tige est droite, herbacée, haute de deux à trois pieds, divisée en plusieurs rameaux dichotomes étalés, garnis de feuilles longuement pétiolées, lancéolées, sinuées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont grandes, blanches en dedans, un peu violettes en dehors, agréablement odorantes; leur calice est entier, fendu latéralement. La capsule est ovale, grosse comme une noix, inclinée et lisse. Cette plante est originaire de l'île de Cuba. On la cultive au Jardin du Roi, etc.

DATURA SANGUINE; *Datura sanguinea*, Ruiz et Pav., *Flor. Peruv.*, p. 15. Cette espèce est, dans son pays natal, un grand arbrisseau qui s'élève à la hauteur de vingt-cinq pieds ou environ, en se divisant en des rameaux nombreux, garnis, dans leur partie supérieure, de feuilles pétiolées, presque fasciculées, lancéolées, luisantes en dessus, légèrement pubescentes en dessous. Ses fleurs sont grandes, pendantes, disposées vers l'extrémité des rameaux; leur corolle est quatre fois plus longue que le calice, jaune depuis sa base jusqu'à la partie moyenne, rouge dans le reste de son étendue, et traversée par plusieurs lignes longitudinales d'un rouge de sang. Cette belle plante croît au Pérou. Ses graines sont narcotiques, et enivrantes comme celles de la pomme-épineuse.

DATURA ARBORESCENT; *Datura arborea*, *Nouv. Linn.*, *Spec.*, 256; *Duham.* 7, p. 1, tab. 1. Cette espèce, nommée encore vulgairement *trompette du jugement*, est un arbrisseau qui peut s'élever dans nos jardins à la hauteur de huit à dix pieds, et sans doute beaucoup plus haut dans son pays natal. Ses feuilles sont pétiolées, souvent géminées, ovales-lancéolées ou oblongues, glabres en dessus, à peine pubescentes en dessous. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, pendantes; elles répandent, surtout le soir, une odeur agréable: leur corolle est blanche, très-grande, ayant neuf à dix pouces de longueur sur cinq à six de largeur; les lobes du limbe sont terminés par une pointe particulière. Cette plante croît naturellement au Pérou et au Mexique.

Le *datura arborescent* est dans le moment de sa floraison une des plus magnifiques plantes que l'on puisse voir. Rapporté du Pérou par Dombey, il n'a pas tardé à se répandre dans tous les jardins, dès

qu'on a pu le multiplier de boutures avec facilité, surtout dès qu'on s'est aperçu qu'on pouvoit se dispenser de le cultiver avec des soins particuliers, et de le tenir dans la serre chaude, ainsi qu'on avoit fait dans le commencement, et lorsqu'il étoit encore rare. Aujourd'hui, tous les soins qu'on lui donne se bornent à le planter en pot ou en caisse, dans une terre légère mais un peu substantielle, à l'arroser fréquemment pendant les chaleurs, et à le mettre à l'abri de la gelée pendant l'hiver. Il fleurit deux fois par an, à la fin du printemps, et en septembre ou octobre.

Les fleurs du *datura arborescent* exhalent un parfum fort agréable; mais on doit éviter de rester trop long-temps dans une atmosphère chargée de cette odeur, et il seroit très-dangereux d'en mettre dans un appartement, comme on en use souvent avec beaucoup d'autres plantes. On a vu plusieurs personnes éprouver des maux de tête, des vertiges et de la somnolence, pour s'être trouvées exposées le soir, quoiqu'en plein air, au milieu des émanations de ces arbrisseaux chargés de fleurs.

M. Kunth pense que le *datura suaveolens*, Willd., *Enum. Hort. Berol.*, 1, p. 227, ne diffère pas du *datura arborea* de Linnæus.

La plupart des botanistes regardent aujourd'hui, comme un genre particulier, le *datura sarmentosa*, Lamk., et lui donnent le nom de *SOLANDRA*. Il en sera question à cet article. (L. D.)

DAUBENTON. (*Ichthyol.*) On a ainsi appelé une espèce de caranx, en mémoire du célèbre naturaliste de ce nom. Voyez *CARANX*. (H. C.)

DAUCHER. (*Ornith.*) Le petit harle huppé, ou piette, *mergus albellus*, Linn., se nomme ainsi en allemand. (Ch. D.)

DAUCUS. (*Bot.*) Ce nom latin, donné anciennement à diverses ombellifères, est maintenant consacré exclusivement au genre de la carotte. Ceux de *daucum* et *daucon* se retrouvent aussi dans les livres anciens pour désigner le meum, *æthusameum*, et le panais. (J.)

DAUCUS DE CRETE ou DAUCUS DE CANDIE. (*Bot.*) Voyez *ATHAMANTE DE CRETE*. (L. D.)

DAUDAU. (*Bot.*) A Ternate, on nomme ainsi le *mangium digitatum* de Rumph, espèce de manglier qui paroît avoir beaucoup d'affinité avec le *bruguiera*, auparavant nommé *rhizophora gymnorhiza*. (J.)

DAUFER, DAUSIR. (*Bot.*) Voyez DALIFIT. (J.)

DAULIAS AVES. (*Ornith.*) Le rossignol, *motacilla lusciniæ*, Linn., est l'oiseau que les anciens ont désigné par ces mots. (CH. D.)

DAULIDES AVES. (*Ornith.*) Cette expression indique, dans Plutarque, l'hirondelle domestique, *hirundo rustica*, Linn. (CH. D.)

DAULIN (*Ornith.*), nom vulgaire de la bécassine brunette, *scolopax pusilla*, Linn. (CH. D.)

DAULLONTAS. (*Bot.*) Bontius, dans son Histoire naturelle et médicale des Indes orientales, publiée par Pison, mentionne et figure sous ce nom un arbrisseau de la Chine, qui s'y multiplie très-facilement, et dont les rameaux flexibles servent à faire des corbeilles. Sa figure présente des feuilles simples, presque arrondies et entières, des fleurs menues, disposées en bouquets terminaux, comme celles du sureau. Ses fruits, suivant la description, sont des baies amères, à odeur de camomille, employées comme elle pour les bains et fomentations, et la poudre de ses feuilles est utile en cataplasmes pour résoudre les tumeurs. Les indications de Bontius sont insuffisantes pour déterminer avec précision le genre auquel cet arbrisseau doit être rapporté; cependant, d'après sa figure incomplète et ses propriétés, on peut soupçonner que c'est une espèce de gattilier, *vitex*, à feuilles simples, ayant beaucoup de rapport avec le *vitex ovata*, observé dans le Japon par M. Thunberg. (J.)

DAUMA. (*Ornith.*) Cette espèce de merle, qui se trouve dans l'Inde, est le *turdus dauma* de Latham. (CH. D.)

DAUN: (*Bot.*) Ce nom malais, qui signifie feuille, préposé à d'autres noms dans la même langue, sert à désigner plusieurs végétaux de l'Inde et des Moluques, cités dans les ouvrages de Rumph et de Burmann fils. Nous en rappellerons ici quelques uns, en ajoutant la traduction latine de Rumph, et leurs noms botaniques quand ils sont connus. (J.)

DAUN-ASSAN. (*Bot.*) Espèce non déterminée de *begonia*, décrite par Rumph sous celui d'*empetrum acetosum*. Elle est commune dans les Moluques, où on l'emploie comme l'oscille dans les apprêts de cuisine. (J.)

DAUN-ASSAN-BASAAR. (*Bot.*) C'est le *folium acidum majus*

de Rumph, dont Loureiro fait son genre *Oticarpus tochinchiensis*, qui a les feuilles et les fruits acides. (J.)

DAUN-BAGGEA. (Bot.) On donne ce nom au *vaoua pandanus*, dont les feuilles servent à envelopper une pâte dite *baggea*, faite avec les amandes du *canarium*, et mise ainsi enveloppée sur le feu où elle se cuit, pour former une espèce de pain allongé et étroit, qui est une des nourritures des habitans des Moluques. Rumph parle en détail de cet usage à l'article du *Canarium*. (J.)

DAUN-BARU. (Bot.) Voyez BARU. (J.)

DAUN-BENANG. (Bot.) C'est le *justicia bivalvis*, nommé par Rumph *folium tinctorum*, parce qu'on emploie, à Amboine, ses feuilles pour teindre le coton en rouge. (J.)

DAUN-BOAYA. (Bot.) C'est l'*hedysarum umbellatum* de Linnæus, le *folium crocodili* de Rumph, ainsi nommé, parce que cet arbrisseau croit sur le bord de la mer, dans des lieux marécageux fréquentés par les crocodiles, désignés en langue malaise sous le nom de *boaya*. (J.)

DAUN-BOÉLAM BABOÉLOE. (Bot.) C'est le *menispermum glaucum* de M. Lamarck, que Rumph nomme *folium lunatum minus*. (J.)

DAUN-CALIDABAT (Bot.), nom javanais d'un jujubier, *ziziphus ænopia*, suivant Burmann. (J.)

DAUN-CAMMUNI. (Bot.) A Java, suivant Burmann, on nomme ainsi le *communeng* des Macassars et de Rumph, *chalcas paniculata*. (J.)

DAUN-CAPIALAN. (Bot.) Espèce de vigne, *vitis trifolia*, ainsi nommée parce que ses feuilles sont employées dans la fièvre ardente, et qui est le *capialan* des Malais, le *causon* des Grecs, d'où vient le nom de *folium causionis* qui lui est donné par Rumph. (J.)

DAUN-COEPAN. (Bot.) Le *cassia alata* est ainsi nommé à Java, suivant Burmann. (J.)

DAUN-CUCURANG. (Bot.) La plante ainsi nommée par les Malais, suivant Rumph, *Amb.*, vol. 5, p. 459, tab. 170, f. 1, constitue notre genre *Curanga*, qui, dans l'ordre naturel, doit être reporté près la calcéolaire. Rumph la nommoit *serratula amara*, Linnæus *scutellaria indica*. Mais elle ne peut être ni un *serratula*, ni un *scutellaria*. Le caractère de la fleur, bien décrit par Rumph, et celui du fruit, observé sur un individu sec

très-semblable à la figure de cet auteur, la ramènent dans la famille des personées et surtout dans la section des calcéolaires, qui formera dans la suite une famille distincte. Il faut observer que, par erreur typographique, ce genre est nommé *caranga* dans le dernier ouvrage de Vahl. (J.)

DAUN-CUNTU. (Bot.) Rumph et Adanson désignent sous ce nom le *pæderia* de Linnæus, genre de la famille des rubiacées. (J.)

DAUN-DULANG. (Bot.) C'est le *folium mappæ* de Rumph, le *vicinus mappa* de Linnæus. (J.)

DAUN GATTA-GAMBIR. (Bot.) Ce nom, qui exprime la saveur amère des feuilles de cette plante, est donné par les Malais au *funis uncatu*s de Rumph, espèce de *nauclea* dans la famille des rubiacées. On fait mâcher ses feuilles dans les Moluques pour guérir les aphtes. (J.)

DAUN-GORITA (Bot.), nom malais du *folium polypi* de Rumph, *aralia palmata* de M. Lamarck, à reporter peut-être au genre *Gastonia*, à cause de son fruit qui a plus de cinq loges. (J.)

DAUN-GOSSO. (Bot.) C'est le *ficus ampelos* de Burmann et de Lamarck, nommé *folium politorium* par Rumph, parce que ses feuilles rudes sont employées pour polir le bois. (J.)

DAUN-GUNDI ou DAUN-GINDI. (Bot.) On donne ce nom au *cantharifera* de Rumph, ou *nepenthes* de Linnæus, parce que ses feuilles portent à leur extrémité une cavité remplie d'eau, semblable à un vase, qui est le *cantharus* des Latins, le *gindi* des Malais. (J.)

DAUN-KOTTI. (Bot.) Le *niruri*, *phyllanthus niruri*, est ainsi nommé à Java, suivant Burmann. (J.)

DAUN-KITSJIL. (Bot.) Arbre d'Amboine et de Java, qui est l'*arbor alba minor* de Rumph, *Amb.*, 5, p. 76, t. 17, et peut-être le *metaleuca viridiflora* de Smith, ou au moins une espèce très-voisine. Le même nom est donné par Burmann au *metaleuca leucadendron*. L'on trouve encore un arbre presque congénère, cité par Rumph, 3, p. 60, sous le nom latin *folium acidum minus*, et sous le nom malais *caju-assan-daun-kitsjil*. (J.)

DAUN-LIDA-LIDA. (Bot.) Ce nom malais, qui signifie feuille de langue, est celui du *bauhinia soandens*, remarquable par la forme anguleuse de sa tige principale, qui s'élève très-haut, en se contournant de diverses manières autour des grands arbres,

et pousse de distance en distance des rameaux chargés de feuilles et de fleurs. (J.)

DAUN-MEDJI. (Bot.) C'est une espèce de bihai, *heliconia*, dont les feuilles, très-grandes et lisses, sont employées comme des nappes pour couvrir les tables, d'où vient le nom de *folium mensarium*, que leur donne Rumph. (J.)

DAUN-NGASSI. (Bot.) Espèce de dragonnier, *dracæna*, qui est le *terminalis rubra agrestis* de Rumph, dont les feuilles sont longues, épaisses et vertes, bordées de rouge. On le cultive beaucoup dans les jardins d'Amboine. (J.)

DAUN-PAPEDA. (Bot.) Espèce d'*aralia* ou de *panax*, dont les feuilles simples sont employées comme assiettes dans les repas. Elles ont aussi une forme approchante de celle d'un bouclier; ce qui avoit fait nommer cette plante *scutellaria* par Rumph. (J.)

DAUN-PECKOU (Bot.), nom javanais du *polypodium palustre* de Linnæus, suivant Burmann. (J.)

DAUN-PRADA. (Bot.) C'est le *justicia picta* de Linnæus, ou *folium bracteatum* de Rumph. (J.)

DAUN-PUTRI. (Bot.) Voyez BELILLA. (J.)

DAUN-PUTUT (Bot.), nom malais d'une espèce de *butonica* ou *stravadium*, qui est la *butonica terrestris* de Rumph, dont on mange les feuilles à Amboine, apprêtées comme la laitue, (J.)

DAUN-SOMBONG (Bot.), espèce d'eupatoire de l'île de Java. *eupatorium dalea*. Le *sombong* est une conyze, *conyza balsamifera*. Le *sombong-bassaar* de la même île est une autre conyze, *conyza hirsuta*. (J.)

DAUN-SOPATI. (Bot.) Les habitans de Java donnent, suivant Burmann, ce nom et celui de *orang-aring* au *verbena biflora*, genre de plante à fleur synanthère ou composée. (J.)

DAUN-SUDU-SUDU. (Bot.) C'est l'*euphorbia neriifolia*, dont les feuilles ont la forme d'une petite cuiller. Rumph la nomme *ligularia*. (J.)

DAUPHIN. (Conch.) C'est le nom marchand ou vulgaire du *turbo delphinus* de Linnæus, type du genre *Delphinula* de M. de Lamarck. (DE B.)

DAUPHIN (Ornith.) Suivant Cotgrave, on donne ce nom au *comoran*, *pelicanus carbo*, Linn. (CH. D.)

DAUPHIN. (*Mamm.*) Voyez CACHALOT.

DAUPHIN A DEUX DENTS. Bonnaterre nomme ainsi le dauphin que M. de Lacépède a nommé depuis *Diodon*. Voyez CACHALOT (F. C.)

DAUPHINE. (*Bot.*) Les jardiniers donnent ce nom à une variété de poire, de prune et de laitue. (L. D.)

DAUPHINELLE (*Bot.*); *Delphinium*, Linn. Genre de plantes dicotylédones, polypétales, hypogynes, de la famille des renonculacées de Jussieu, et de la *polyandrie tryginie* de Linnæus, dont les principaux caractères sont les suivans : Calice de cinq folioles inégales, pétaliformes, dont la supérieure terminée postérieurement en éperon ; corolle de quatre pétales irréguliers, quelquefois soudés en un seul, et formant une corolle monopétale, unilabiée, prolongée, à sa base, en un éperon engagé dans celui du calice ; quinze à trente étamines ; un à trois ovaires supérieurs, rarement cinq ; autant de capsules oblongues, droites, uniloculaires, univalves, s'ouvrant par leur côté intérieur, et contenant plusieurs graines anguleuses.

Les dauphinelles sont des plantes herbacées à feuilles alternes, palmées ou multifides ; à fleurs disposées en grappes terminales. On en connoit aujourd'hui quarante et quelques espèces, dont cinq à six seulement sont naturelles à l'Amérique septentrionale ; toutes les autres croissent dans l'ancien continent. Nous ne rapporterons ici que les plus remarquables.

* *Corolle monopétale ; une seule capsule.*

DAUPHINELLE CONSOUDE, vulgairement Pied-d'alouette des champs : *Delphinium consolida*, Linn., *Spec.* 748 ; *Consolida regalis, arvensis*, Flor. Dan., t. 683. Sa racine fibreuse, annuelle, donne naissance à une tige droite, pubescente, haute d'un pied à un pied et demi, divisée en rameaux étalés, garnie de feuilles partagées en trois divisions principales, elles-mêmes découpées en plusieurs lanières linéaires. Ses fleurs, ordinairement d'un beau bleu, quelquefois rougeâtres ou entièrement blanches, sont pédonculées et disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en grappes peu garnies. Cette plante est commune dans les moissons et dans les champs.

Les chèvres et les moutons sont les seuls bestiaux qui broutent les tiges et les feuilles de cette dauphinelle et des espèces de

ce genre, que leur analogie d'organisation avec les aconits doit nous rendre suspectes. On peut, sous le rapport médical, les croire assez énergiques, mais dangereuses, si l'on en juge d'après la staphisaigre, qui est du même genre, et dont nous parlerons plus bas. On a regardé les fleurs du pied-d'alouette des champs, comme astringentes, et on en a quelquefois fait usage dans les maladies des yeux. Cette plante a été aussi employée intérieurement comme vermifuge, et ses graines pulvérisées sont propres, dit-on, à détruire la vermine de la tête, comme celles de la staphisaigre; mais ces propriétés ne sont pas assez constatées. Le suc de ses fleurs, préparé avec l'alun, donne une couleur bleue.

DAUPHINELLE D'AJAX, vulgairement Pied-d'alouette des jardins: *Delphinium Ajacis*, Linn., *Spec.* 748; *Consolida regalis*, Blackw., *Herb.*, t. 26. Cette espèce diffère de la précédente en ce qu'elle s'élève davantage, et qu'elle se ramifie moins; en ce que ses feuilles sont plus grandes, plus découpées, et que ses fleurs sont plus larges, portées sur des pédoncules plus courts, disposées en grappes plus garnies, le limbe de leur corolle étant en outre marqué de plusieurs lignes d'une couleur plus foncée que le reste de la fleur. Cette plante croît naturellement dans la Tauride; elle a passé pour être originaire de la Suisse. La culture l'a fait doubler et varier dans nos jardins, d'où elle s'échappe quelquefois dans les campagnes. Ses fleurs, naturellement bleues, deviennent par la culture blanches, roses ou violettes. Elles font par leur mélange des massifs de l'aspect le plus agréable. La variété naine, dite pied-d'alouette julienne, est surtout recherchée, à cause de ses longs épis de fleurs serrés et bien doubles. Pour que les dauphinelles parviennent à toute leur beauté, il faut les semer en automne, dans une terre légère, mais substantielle, et ne recouvrir que légèrement leurs graines. Ces plantes ne souffrent point la transplantation. Si l'on en sème à différentes époques, on peut en jouir assez long-temps.

La dauphinelle d'Ajax doit son nom spécifique aux lignes à peu près ainsi disposées AIA, qu'on remarque sur ses corolles, et l'on a cru y voir les premières lettres du nom d'Ajax. On sait que ce héros grec, devenu furieux, se tua, et que, changé en hyacinthe, son nom se trouva écrit au milieu de cette

fleur (Voyez Ovide, métamorphose XIII) : c'est ce qui a fait rapporter à cette plante ces vers de Virgile :

Dic quibus in terris inscripti nomina regum
Nascantur flores, et Phyllida solus habeto.

ECLOG. III, v. 106.

On regarde la dauphinelle d'Ajax comme le second *δαφνίσιον* de Dioscoride, qu'il dit aussi avoir été appelé hyacinthe et *vaccinium* par les Romains. C'est d'après cela qu'on a cru le reconnoître dans les vers de Virgile que nous venons de citer, et même dans celui de la seconde églogue :

Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur.

Il ne peut cependant être la véritable hyacinthe décrite ailleurs par Ovide.

DAUPHINELLE ACONITÉE ; *Delphinium aconiti*, Linn., *Mant.*, 77. Sa tige est pubescente, haute d'un pied, rameuse, garnie de feuilles palmées, multifides, blanchâtres, à découpures linéaires. Ses fleurs sont petites, d'un pourpre livide, panachées de vert, solitaires à l'extrémité des rameaux. Cette plante est annuelle, et croit aux Dardanelles.

** Corolle de quatre pétales ; trois à cinq capsules.

DAUPHINELLE ÉTRANGÈRE ; *Delphinium peregrinum*, Linn., *Spec.*, 749. Sa racine est presque simple, pivotante, annuelle ; elle produit une tige droite, haute d'un pied ou davantage, plus ou moins glabre, garnie de feuilles différentes de forme, selon que celles-ci occupent la partie inférieure, la partie moyenne ou le haut de la tige : les premières sont pétiolées, partagées en trois divisions multifides ; les secondes sont sessiles, découpées en trois à cinq digitations lancéolées linéaires ; les supérieures, enfin, sont simples. Les fleurs sont bleues, disposées en grappe simple et terminale ; elles ont leurs deux pétales supérieurs partagés en deux lobes très-inégaux. Les fruits sont formés de trois capsules. Cette espèce croit dans le midi de la France, en Italie, dans le Levant et sur les côtes de Barbarie.

DAUPHINELLE STAPHISAIGRE, vulgairement Staphisaigre, Herbe aux poux : *Delphinium staphisagria*, Linn., *Spec.*, 750 ; *Staphisagria*, Blackw., *Herb.*, t. 265. Sa racine est pivotante, simple ou peu divisée, annuelle ; elle produit une tige cylindrique, droite, peu rameuse, velue ainsi que toute la plante, haute d'un

à deux pieds, garnie de feuilles palmées, toutes pétiolées, découpées en cinq ou sept lobes. Ses fleurs sont ordinairement d'un bleu clair, disposées en grappe terminale; leurs deux pétales supérieurs ont leur limbe entier, terminé en pointe; il leur succède un fruit à trois capsules. Cette plante croît dans les lieux maritimes et sablonneux du midi de la France et de l'Europe.

La staphisaigre donne des fleurs d'un aspect assez agréable, qui la font cultiver dans quelques jardins. On la sème au printemps. Ses graines ont une saveur amère, âcre et brûlante. Les expériences faites sur des animaux prouvent qu'elles sont un poison violent. La plus légère infusion de staphisaigre irrite violemment la gorge. C'est une substance dangereuse, justement bannie de la médecine interne, quoiqu'on ait osé quelquefois la prescrire comme émétique. Elle ne paroît pas même pouvoir, sans inconvénient, être employée en masticatoire dans un nouet, pour les maux de dents, les fluxions, la paralysie de la langue. C'est la propriété bien connue de ses graines de faire mourir la vermine, qui l'a fait appeler *herbe aux poux* : son nom vulgaire, dans la plupart des langues de l'Europe, a la même signification. C'est le seul usage qu'on doive s'en permettre. On les emploie à cet effet, soit tout simplement réduites en poudre, soit infusées dans le vinaigre. Ces graines enivrent, dit-on, le poisson à peu près comme la coque du Levant.

DAUPHINELLE ÉLEVÉE; *Delphinium elatum*, Linn., *Spec.*, 749. Sa racine, tubéreuse, vivace, produit une tige droite, simple, fistuleuse, haute de deux à quatre pieds, garnie de feuilles pétiolées, palmées, découpées profondément en cinq ou sept divisions partagées à leur sommet en plusieurs lanières inégales et aiguës. Ses fleurs sont d'un bleu foncé, grandes, rapprochées les unes des autres, en une longue grappe terminale; leurs pétales supérieurs sont étroits et entiers; les inférieurs barbus et échancrés. Le fruit est formé de trois capsules. Cette plante croît dans les montagnes, en France, en Suisse, en Allemagne et en Sibérie.

DAUPHINELLE INTERMÉDIAIRE: *Delphinium intermedium*, Willd., *Spec.*, 2, p. 1228; Mill., *Icon.*, p. 79, t. 119. Cette espèce se distingue de la précédente parce qu'elle est constamment velue dans toutes ses parties; parce que ses fleurs sont accompagnées

de grandes bractées, tandis qu'elles sont très-petites dans la dauphinelle élevée; enfin par la forme de ses pétales dont les deux supérieurs sont munis de deux dents à leur sommet, et dont les deux inférieurs sont semibifides. Ses fleurs sont bleues, mêlées d'un peu de brun. Cette plante croît dans les Pyrénées.

DAUPHINELLE A GRANDES FLEURS; *Delphinium grandiflorum*, Linn., *Spec.*, 749. Sa tige est grêle, haute d'un pied et demi ou un peu plus, divisée en quelques rameaux, garnie de feuilles pétiolées, partagées en trois découpures principales, elles-mêmes divisées en lanières linéaires et multifides. Ses fleurs sont bleues, grandes, disposées en grappes courtes au sommet de la tige et des rameaux; leurs pétales sont beaucoup plus courts que les folioles calicinales, et les inférieurs sont entiers. Les fruits sont formés de trois capsules. Cette plante croît en Sibérie; elle est vivace.

DAUPHINELLE A FLEURS ROUGES; *Delphinium puniceum*, Linn. fil., *Suppl.*, 267. Sa tige est droite, roide, haute d'un pied, simple ou munie d'un ou deux rameaux. Ses feuilles sont pétiolées, partagées très-profondément en cinq divisions multifides, linéaires. Ses fleurs sont d'un pourpre foncé ou noirâtre, pubescentes extérieurement, disposées au sommet de la tige en une grappe serrée. Cette espèce croît dans les déserts de la Tartarie.

DAUPHINELLE DÉCOUPÉE; *Delphinium fissum*, Kitaiib., *Pl. rar. Hung.*, 1, p. 83, tab. 81. Sa racine est tubéreuse; elle produit une tige droite, simple, velue, haute de trois à quatre pieds, garnie de feuilles longuement pétiolées, velues en leurs bords, divisées en digitations plusieurs fois découpées en lanières linéaires: les fleurs d'un bleu foncé forment une grappe simple et terminale; il leur succède trois capsules oblongues, un peu velues, contenant plusieurs graines ridées et noirâtres. Cette plante croît en Hongrie, sur les bords des rivières.

DAUPHINELLE AZURÉE; *Delphinium azureum*, Mich., *Flor. bor. Amer.*, 1, p. 314. Sa tige est droite, roide, garnie de feuilles alternes, découpées en trois divisions principales, elles-mêmes partagées en lanières linéaires. Ses fleurs sont d'un beau bleu d'azur, disposées en une grappe terminale; elles ont leurs pétales supérieurs un peu barbus, et les inférieurs hispides,

partagés en deux lobes inégaux. Cette espèce croît dans l'Amérique septentrionale, dans la Géorgie, la Caroline, et sur les bords du Missouri et du Mississipi.

DAUPHINELLE A TROIS CORNES; *Delphinium tricornis*, Mich., *Fl. borealis Amer.*, 1, p. 314. Sa tige est simple, glabre, haute de huit pouces à un pied, garnie de feuilles longuement pétiolées, partagées en cinq lobes, eux-mêmes découpés en trois à cinq lanières linéaires. Ses fleurs sont grandes, bleues, disposées en grappe terminale; elles ont leurs deux pétales supérieurs glabres, et les inférieurs divisés en deux lobes très-inégaux, pubescens. Les capsules sont au nombre de trois, comprimées, arquées, divariquées. Cette plante croît sur les montagnes de la Caroline, de la Virginie et de la Louisiane.

DAUPHINELLE PENTAGYNE: *Delphinium pentagynum*, Lam., *Dict.* 2, p. 264; *Def., Flor. Atlant.*, 1, p. 457, t. 111. Sa tige est droite, rameuse, haute d'un à deux pieds, garnie de feuilles pétiolées, arrondies, palmées, multifides. Ses fleurs sont bleues, disposées en grappes courtes au sommet de la tige et des rameaux; il leur succède des capsules qui sont le plus souvent au nombre de cinq. Cette dauphinelle croît en Espagne, en Portugal, et sur les côtes de Barbarie. (L. D.)

DAUPHINULE, *Delphinula*. (*Conch.*) C'est un petit genre de coquilles, séparé du genre *Turbo* de Linnæus, par M. de Lamarck, et qui a pour type le dauphin, *turbo delphinus*, Linn. Ses caractères sont: Coquille subdiscoïde ou conique, ombiliquée, fort épaisse, à tours de spire inférieurs presque disjoints, rudes ou anguleux, nacrés sous l'épiderme; l'ouverture ronde, entière, à bords réunis, évasés, frangés ou épaissis en bourrelet, mais non recourbés en dehors: caractère qui le distingue principalement des scalaires et des cyclostomes, avec lesquels M. de Lamarck l'avoit d'abord placé, et dont la forme de l'ouverture est à peu près la même. L'animal qui forme ce genre de coquilles est inconnu; mais il est fort probable qu'il a beaucoup de rapports avec celui du turbo: aussi est-il également pourvu d'un opercule. L'espèce la plus remarquable de ce genre, que M. de Lamarck nomme la dauphinule épineuse, *delphinula laciniata*, et qui est figurée dans Lister, tab. 608, pag. 45, est une coquille assez rare et chère, provenant de la mer des Indes, de près de deux pouces de long sur un et demi de large: elle est

remarquable par un très-grand nombre de pointes ordinairement aplaties, palmées, et de couleur rosâtre, qui la hérissent, sur un fond jaunâtre. Elle est fortement ombiliquée, et son intérieur de la plus belle nacre. (DE B.)

DAUPHINULE. (*Foss.*) Les espèces de ce genre ne se sont présentées jusqu'à présent à l'état fossile, que dans les couches du calcaire marin coquillier, comme celles de Grignon.

Espèces.

DAUPHINULE DE WARNE; *Dauphinula Warnii*, Def. Cette très-belle espèce, que l'on n'a trouvée jusqu'à présent que dans la falunière de Hauteville, près de Valognes, présente les formes les plus belles. Indépendamment des stries ondulées, transverses, très-fines et très-distinctes, dont toute sa surface est couverte, elle porte des côtes longitudinales qui sont traversées par d'autres côtes à des distances régulières, en sorte qu'elle est couverte de petits carrés enfoncés. Son ombilic, caverneux et lisse intérieurement, est crénelé: l'ouverture de la coquille se termine par un fort bourrelet aplati. Largeur, un pouce.

DAUPHINULE DE GERVILLE; *Delphinula Gervillii*, Def. Cette espèce, que l'on rencontre aussi à Hauteville, a beaucoup de rapports avec la précédente; mais elle en diffère en ce qu'elle est toujours moins grande, en ce que les côtes transverses sont beaucoup plus éloignées les unes des autres, et en ce que le bourrelet de l'ouverture est plus épanoui et festonné. Largeur, six lignes.

DAUPHINULE EN ÉPERON; *Delphinula calcar*, Lamk., Vélins du Mus., n.° 15, fig. 3. Coquille subdiscoïde, à spire déprimée. Elle est couverte de côtes longitudinales, écailleuses, et dans le milieu il se trouve une carène munie d'épines comprimées qui lui donnent la forme d'une roue ou d'une molette d'éperon. Cette coquille a beaucoup de rapports avec le *turbo calcar* de Linnæus. Largeur, neuf lignes. On la trouve à Grignon. Les coquilles de cette espèce, que l'on rencontre à Hauteville, sont quelquefois plus de moitié plus grandes que celles de Grignon, et leur spire n'est pas déprimée. Je n'ai pas cru que ces seules différences pussent constituer une espèce particulière.

DAUPHINULE RAPE; *Delphinula lima*, Lamk., Ann. du Mus. Coquille orbiculaire, convexe, ou en cône court et obtus. Ses

tours sont cylindracés et un peu anguleux; ils ont des stries transverses parallèles, chargées de petites écailles concaves. L'ombilic est, en grande partie, lisse intérieurement. Largeur, dix lignes. On trouve cette espèce à Courtagnon.

DAUPHINULE CONIQUE, *Delphinula conica*, Lamk., Vél. du Mus., n.° 15, fig. 5. Jolie espèce, d'une forme conique, à spire pointue au sommet. Hauteur, quatre lignes; largeur, deux à trois lignes. Sa superficie est lisse, et les tours, de sa spire présentent deux carènes écartées et courantes. Le dernier tour se sépare des autres à sa base. L'ombilic est étroit. On trouve cette espèce à Grignon et dans les couches analogues des environs de Paris.

DAUPHINULE TURBINOÏDE; *Delphinula turbinoides*, Lamk., Vélins, n.° 15, fig. 4. Coquille formant un cône court et obtus, dont la hauteur n'est que de deux à trois lignes. Elle porte des stries fines transverses, et deux ou trois carènes longitudinales. Elle est nacréée intérieurement, et l'on voit encore des couleurs rougeâtres disposées par taches sur sa surface. On la trouve à Grignon.

DAUPHINULE A BOURRELET; *Delphinula marginata*, Lamk., Vélins, n.° 15, fig. 8. Coquille globuleuse de la grosseur d'un pois, composée de quatre ou cinq tours, dont ceux du sommet seulement sont finement striés. L'ombilic est rétréci à son orifice par un bourrelet un peu plissé. Largeur, quatre lignes. Cette coquille, qu'on trouve à Grignon, est très-souvent accompagnée de son opercule qui est calcaire.

DAUPHINULE STRIÉE; *Delphinula striata*, Lamk., Vélins, n.° 15, fig. 9. Cette espèce se rapproche de la dauphinule turbinoïde; mais elle s'en distingue par son ombilic qui présente une rampe en spirale, et par son ouverture évasée où il se trouve une sorte de bourrelet. Elle porte encore des couleurs d'un rouge brun, disposées en raies verticales. Grandeur, trois lignes. On la trouve à Grignon.

DAUPHINULE VARIABLE, *Delphinula varia*, Def. Les coquilles de cette espèce sont un peu plus grandes que celles de la précédente, mais ont quelques rapports avec elles; elles en diffèrent essentiellement par les couleurs, qui sont distribuées par bandes violettes longitudinales. Il semble que chaque individu présente des différences dans ses formes: les uns n'ont aucunes stries; d'autres présentent deux carènes; d'autres trois, et enfin

il y en a qui en portent jusqu'à cinq ou six, et qui sont chargés de fortes stries longitudinales. On trouve cette espèce à Hauteville.

DAUPHINULE SILLONNÉE; *Delphinula sulcata*, Lamk., Vélins, n.° 46, fig. 17. Coquille fort remarquable par la profondeur des sillons qui ornent sa surface. Elle est orbiculaire, convexe, un peu déprimée. Le bord droit de l'ouverture est comme denté en scie par l'effet des sillons qui s'y terminent. Les coquilles de cette espèce, que l'on trouve à Grignon, n'ont que trois lignes de largeur; mais celles que l'on trouve à Hauteville ont quelquefois jusqu'à six lignes. Cette espèce a les plus grands rapports avec une coquille à l'état frais, que l'on trouve dans les collections.

DAUPHINULE CANALIFÈRE, *Delphinula canalicifera*, Lamk., Vélins, n.° 15, fig. 10. Coquille lisse, à trois tours de spire. Le bord de son ombilic est froncé, et dans son intérieur on aperçoit un canal qui tourne en spirale autour de l'axe de cet ombilic. Cette espèce est plus petite que la précédente, et porte sur ses tours une couleur violette qui est coupée sur le milieu par une bande longitudinale blanche. On la trouve à Grignon.

On connoît encore, à l'état fossile, la dauphinule spirorbé de Lamarck, que l'on trouve à Grignon. La dauphinule à crête, qu'on trouve dans la salinière de Hauteville, et la dauphinule cadran, *trochus solaris*, Brocchi, que l'on trouve en Italie, et dont on voit une figure dans la Conch. foss. subalp., tab. 5, fig. 13. (D. F.)

DAURADE, *Aurata* (Ichthyol.), nom d'un sous-genre établi par M. Cuvier dans le grand genre des sparcs de Linnæus, et qui a pour type la daurade ordinaire, *sparus aurata*. Ce sous-genre appartient à la famille des léiopomes de M. Duméril, et à la troisième tribu de la quatrième famille des acanthoptérygiens de M. Cuvier. Il est reconnoissable aux caractères suivans :

Mâchoires peu extensibles, garnies, sur les côtés, de molaires rondes, semblables à des pavés, et, en avant, de quatre à six dents coniques sur une seule rangée; une seule nageoire dorsale, mais très-étendue; point de piquans ni de dentelures aux opercules: hauteur du corps supérieure ou égale à sa longueur.

On distinguera facilement les daurades de la plupart de genres de la famille des Léioromes (voyez ce mot), en ce que

ceux-ci ont les mâchoires garnies de dents disposées en général sur un seul rang et d'une même espèce. On les séparera particulièrement des PICARELS, dont les mâchoires sont extensibles; des BOGUES, qui n'ont point de molaires en pavé; des SARGUES, qui ont en avant des incisives comparables à celles de l'homme; des PAGRES, qui ont antérieurement un grand nombre de petites dents en brosse; des DENTÉS, dont les mâchoires sont armées en devant de quelques gros et longs crochets, et, sur les côtés, de dents coniques; des CANTHÈRES, qui n'ont que des dents en velours. (Voyez ces différens mots.)

Pour nom latin du sous-genre dont il s'agit nous adoptons le mot *aurata*, qui étoit dans Linnæus le nom spécifique d'un apace que nous appellerons *aurata vulgaris*, nous conformant au principe adopté par les botanistes, qui donnent l'épithète de *vulgaris* aux espèces qui deviennent types de nouveaux genres, après avoir fait partie d'un grand genre primitif.

La DAURADE ou DORADE: *Aurata vulgaris*, Aldrov.; *Sparus aurata*, Linn. Six dents incisives à chaque mâchoire; queue fourchue; un croissant doré au-dessus des yeux; deux ou trois rangs de molaires; lèvres charnues; bouche étroite; tête comprimée, très-relevée au niveau des yeux, et dénuée de petites écailles sur le devant; langue épaisse, courte et lisse; opercules arrondies et écailleuses; corps élevé; dos caréné; ventre convexe; anus plus voisin de la queue que de la tête; écailles tendres et lisses; base de la dorsale et de l'anale écailleuse. Teinte générale d'un bleu argenté; nageoire dorsale noire, les autres nageoires grises; des raies longitudinales brunes sur le corps, une tache noire sur l'opercule et sur la nageoire caudale; une tache d'un beau rouge au-dessus de la pectorale.

L'estomac de la daurade est long, et a un pylore garni de trois cœcums; le canal intestinal décrit trois sinuosités; le péritoine est noir, et la vessie natatoire placée au-dessous du dos immédiatement.

La daurade est célèbre, de toute ancienneté, à cause de sa beauté et de la délicatesse de sa chair. Son nom de *daurade*, et celui d'*aourade*, en latin *aurata* ou *orata*, lui ont été donnés en raison de son éclat.

Ce poisson a ordinairement de grandes dimensions. Sur les côtes de France il pèse communément dix ou douze livres;

mais sur celles de Sardaigne il n'est point du tout rare de lui voir acquérir le poids de vingt livres. Hasselquist en a vu des individus de près de quatre pieds de longueur dans la mer de l'Archipel, et notamment auprès de Smyrne. Au reste, suivant son âge et sa grandeur, la daurade reçoit, des pêcheurs de quelques côtes maritimes, des noms différens, et qui seuls prouveroient combien l'on s'est occupé de ce poisson.

On la pêche dans toutes les mers, mais spécialement dans la Méditerranée, sur les côtes de la Campagne de Rome, de Naples, de Sardaigne, de Barbarie, à Malte; elle est abondante dans toute la partie de la mer Atlantique qui sépare l'Amérique de l'Europe: au cap de Bonne-Espérance, dans les mers du Japon, dans celles des Indes. Cetti nous apprend qu'il y en a dans les lacs d'eau douce de la Sardaigne. Toutes les eaux paroissent lui convenir; leur diversité, celle de la température des climats n'altèrent ni ses qualités, ni ses formes: elle supporte le froid des mers glaciales du Nord, et elle résiste à la chaleur de celles des tropiques.

Elle nage avec une grande légèreté et une rapidité étonnante. Elle se nourrit de crustacés et de mollusques à coquilles, dont elle brise facilement l'enveloppe calcaire avec ses fortes mâchoires, qui peuvent plier ou casser les hameçons de fer. On prétend même qu'elle a l'industrie de découvrir, en agitant vivement sa queue, les coquillages enfouis dans le sable ou dans la vase.

C'est par suite de la nature des animaux dont elle se nourrit qu'elle fréquente habituellement les rivages, et qu'elle change souvent d'habitation selon les saisons. En hiver, elle se retire dans les eaux profondes, où elle échappe à l'influence des plus fortes gelées.

En 1766, au rapport de Cetti, les daurades des lacs d'eau douce de Sardaigne sont cependant mortes de froid. On assure que dans la Méditerranée, elles passent une grande partie du jour dans les trous des rochers, pour se livrer au sommeil, qui est quelquefois si profond chez elles, dit Rondelet; qu'avant la nuit on peut les prendre facilement au harpon.

Au printemps, époque du frai, les daurades se rapprochent des embouchures des fleuves, et s'engagent fréquemment dans les étangs salés qui communiquent avec la mer. Là, elles trou-

vent une nourriture si abondante qu'en un seul été elles triplent de poids et de volume ; elles y acquièrent d'ailleurs des qualités qui rendent leur chair beaucoup plus savoureuse. C'est pourquoi, dans les provinces méridionales de la France, on préfère celles qui vivent dans les étangs d'Hyères, de Martigues et de Lattes, près du cap de Cette. Chez les Romains, si connus à certaines époques pour leur sensualité, on les payoit très-cher, et un certain Sergius attachoit une sorte d'honneur à se faire surnommer *Aurata*, à cause de son goût pour les daurades. Chez eux aussi, on estimoit les daurades des étangs beaucoup plus que celles de la mer proprement dite : voilà pourquoi ils en faisoient transporter dans les lacs intérieurs, et en particulier dans le fameux lac Lucrin.

Non omnis laudem pretiumque aurata mereatur,
Sed cui solus erit concha lucrina cibus.

MARTIAL.

Il paroît donc qu'on pouvoit les habituer à l'eau douce, puisque Columelle conseille d'en peupler les étangs. Duhamel, d'après des observations particulières, est porté à penser de même, et Bloch espère les voir un jour acclimatées dans les eaux douces, qui perfectionnent, dit-on, leurs qualités.

L'automne est la meilleure saison pour manger ces poissons. Ceux d'entre eux qui sont très-grands, sont ordinairement durs, à raison de leur âge avancé.

Lorsque la pêche en est abondante, on en sale une partie pour les envoyer au loin.

Quand on les veut manger frais, on les fait préparer d'une foule de manières différentes, que Rondelet a décrites avec une grande exactitude.

Du temps d'Elien, on les prenoit en formant, sur la grève que la haute mer devoit couvrir, une sorte d'enceinte composée de rameaux plantés dans la vase ou dans le sable. Les daurades arrivoient avec le flux ; et, arrêtées par les rameaux lorsque la mer baissoit et qu'elles vouloient suivre le reflux, elles étoient retenues dans l'enceinte, où on les saisissoit avec facilité. Rondelet rapporte que de son temps la même méthode étoit encore suivie dans l'étang de Lattes, et que pour cela on employoit de branches de tamarix. Aujourd'hui on les pêche habituellement au filet, avec le bregin, le verveux, le trémil, et des

hameçons garnis de chair de scombres et de crustacés, ou d'animaux à coquilles.

Chez les anciens Grecs, la daurade étoit consacrée à Vénus, comme emblème de la beauté féconde. Il paroît que chez eux elle portoit parfois le nom de χρύσοφρος (1) ou *sourcil d'or*, nom qu'on a aussi attribué à une espèce de coryphène et au pompile, qui paroît être un ventrolophe, ce qui a amené un peu de confusion au sujet de ce que les anciens ont dit de la daurade. (Voyez CORYPHÈNE et CENTROLOPHE.)

Au reste, les Grecs modernes conservent encore le même nom à ces deux poissons. Chez leurs ancêtres, on leur donnoit l'épithète de sacrés; χρυσίον ἐν ὀφθαλμοῖς ἰσθῶν ἰχθῶν, disoit Callimaque.

On trouve dans le sein de la terre de nombreux restes de daurades fossiles, ou au moins de poissons très-voisins de celui que nous venons d'examiner. Ce sont, en général, des portions de mâchoires, ou des mâchoires entières, garnies de leurs dents incisives et de leurs nombreuses molaires. Le premier rang de ces molaires, dans l'espèce vivante, en contient dix; le second et le troisième n'en renferment point un aussi grand nombre; mais celles du troisième, et particulièrement les plus éloignées du bout du museau, sont plus grandes et plus fortes que les autres: leur volume augmente beaucoup encore avec l'âge de l'animal; mais elles conservent constamment leur figure hémisphérique ou ovoïde.

Ce sont ces plus grandes molaires fossiles, quelquefois même arrachées à une daurade nouvellement morte, qu'on a nommées *crapaudines* ou *bufonites*, de même que celles de l'anarhique-loup et de quelques autres poissons, parce qu'on les a crues, comme ces dernières, des pierres produites dans la tête d'un crapaud. « On les a recherchées, achetées assez cher, embaumées dans des métaux précieux, et conservées avec soin, dit M. de Lacépède, soit comme de petits objets d'un luxe particulier, soit comme douées de qualités médicinales utiles. » A certaines époques, on a attaché un grand prix à celles qui, étant fossiles, offroient différentes nuances de gris, de brun ou de rouge. On les estimoit encore davantage, lorsque leurs teintes, distribuées par zones, formoient dans le centre une

(1) Ἰσθὸς Ἀφροδίτης χρύσοφρος Κυθνησίας. Archippr. apud Athenaeum.

tache presque ronde et noirâtre : on les compareit alors à un œil, et on les nommoit *yeux de serpent pétrifiés*. On leur attribuoit une foule de vertus imaginaires ; on en préparoit des amulettes sous la forme de pendants d'oreilles ou de bagues : aussi, à Malte, avoit-on appris à les contrefaire avec des dents de daurades fraîches, qu'on teignoit avec du nitrate d'argent ou de l'acide nitreux. (Voyez CERAUDINES et GLASSOPÈRES.)

M. Schneider, d'après Læffing, dit que les Espagnols donnent le nom de *corhicato* à une variété de la daurade qui a une tache bleue entre les yeux, et les catopes couleur de rose.

La DAURADE PORTE-ÉPINES : *Aurata spinifera* ; *Sparus spinifer*, Forskaël, Linn. Quatre dents incisives à chaque mâchoire ; molaires hémisphériques et très-serrées les unes contre les autres. Teinte générale d'un rouge argenté ; le dos et des raies d'un rouge obscur ; lèvres supérieure protractile ; écailles larges et striées ; caudale bordée de rouge, en croissant.

Forskaël a observé ce poisson dans les endroits vaseux et profonds de la mer d'Arabie, où il ne s'approche que très-rarement des rivages. Les pêcheurs arabes le prennent à la ligne. Sa chair est succulente et de fort bon goût.

La DAURADE MYLIO : *Aurata mylio* ; *Sparus mylio*, Lacépède. Tout le palais pavé de dents molaires arrondies ; six incisives à chaque mâchoire ; lèvres supérieure extensible ; teinte générale argentée ; les pectorales, une portion de la dorsale et la caudale, jaunes ; catopes, partie de l'anale, bord de la dorsale et de la caudale, noirâtres ; une tache dorée sur chaque joue ; plusieurs raies longitudinales brunes et interrompues ; deux bandes transversales noires, l'une sur le devant de la tête, et l'autre sur l'opercule. Écailles larges, lisses et brillantes ; cinq rayons à la membrane branchiale. Taille d'une carpe moyenne.

Des mers voisines de l'île-de-France. Découverte par Commerson.

M. Cuvier pense que ce poisson est le même que la labre chapelet, *labrus satenula*, de M. de Lacépède.

La DAURADE MYLOSTOME : *Aurata mylostoma* ; *Sparus mylostomus*, Lacépède. Nageoire caudale en croissant ; sommet de la tête et dos très-relevés ; fond du palais pavé de dents molaires ; sept rayons à la membrane des branchies ; mâchoires également avancées ; langue courte, large, pointue et cartilagineuse ; deux

Orifices à chaque narine ; yeux très-gros et saillans ; écailles rayonnées et un peu crénelées dans leur bord postérieur. Teinte générale d'un jaune foncé, plus clair sur les pectorales, mêlé avec du vert sur une grande partie de la dorsale et de la caudale, et qui s'étend jusqu'au bord intérieur de la mâchoire inférieure ; au palais ; à la langue et au gosier ; deux taches noirâtres placées sur l'extrémité de la queue, de manière à se tenir et à représenter, suivant l'expression de Commerson, une paire de lunettes ; plusieurs raies longitudinales, interrompues et alternativement bleues et dorées.

Ce poisson a été observé par le voyageur naturaliste Commerson, dans le voisinage des îles Praslin. La saveur de sa chair est fort agréable.

La DAURADE VERROQUET : *Aurata psittacus* ; *Sparus psittacus*, Lacépède. Caudale en croissant ; occiput et dos arqués et très-élevés ; tête et opercules dépourvus de petites écailles ; museau semblable au bec d'un perroquet ; palais pavé de dents molaires ; onze ou douze raies longitudinales de chaque côté ; pectorales pointues ; dorsale basse et allongée.

Découverte par Commerson dans le grand Océan équatorial.

La DAURADE BUFONATE : *Aurata bufonites* ; *Sparus bufonites*, Lacépède. Caudale en croissant ; une partie de cette nageoire et des opercules couverts d'écailles ; dos élevé ; six dents incisives, grosses et émoussées, au devant de la mâchoire supérieure ; quatre dents semblables seulement à l'inférieure ; intérieur de la bouche pavé de molaires hémisphériques et très-inégaux en volume ; onze ou douze raies longitudinales ; pectorales pointues ; deux orifices inégaux en grandeur à chaque narine.

Ce poisson a été découvert par Commerson dans les mêmes eaux que le précédent. M. Cuvier croit qu'il ne diffère en rien de la daurade ordinaire.

La DAURADE BILOBÉE : *Aurata bilobata* ; *Sparus bilobatus*, Lacépède. Caudale fourchue ; à lobes arrondis ; tête et opercules écailleuses ; une bosse entre les yeux ; yeux très-gros ; quatre ou six dents longues, pointues et crochues, au bout de la mâchoire supérieure, au devant d'une rangée de molaires hémisphériques ; base de la nageoire caudale garnie de petites écailles ; corps aplati, argenté, traversé par de légères bandes bleuâtres et dorées. Taille de dix pouces.

Cette daurade a été observée par Commerson dans le grand Océan équinoxial. Quelques navigateurs l'appellent *capitaine blanc*. M. Risso dit que, dans les mois de mars et de décembre, on la prend dans les rochers de la mer de Nice.

La DAURADE DE FORSTER : *Aurata Forsteri*; *Sparus Forsteri*, Schneid.; *Sparus striatus*, Forst. Teinte générale rouge; queue entière, sans taches; vingt raies de chaque côté du corps; une bande sur les lombes, et une ligne sur l'abdomen, noires; quatre dents incisives fortes et en crochet: museau obtus; cinq rayons à la membrane des branchies. Taille de neuf à dix pouces.

Ce poisson a été découvert par Forster, dans l'Océan pacifique, près de l'île de Tonga-Taba.

La DAURADE ROUGIE : *Aurata miniata*; *Sparus miniatus*, Forst., et Schneid. Corps ovale, jaunâtre, réticulé; lèvres épaisses, charnues, doubles et rouges; museau alongé, aigu; quatre dents incisives, aiguës, coniques, courbées; molaires larges, courtes, serrées, un peu aiguës dans le voisinage des incisives; narines tubulées; yeux gros; six rayons à la membrane branchiale. Nageoires dorsale et anale séparées, en arrière du dos et de l'abdomen, par une membrane charnue lâche; dorsale jaune, à sommet rouge; les pectorales triangulaires, rougeâtres, marquées d'une tache de sang à leur base; catopes appendiculés, avec une tache rouge à la base; caudale rouge, presque bifide, obscure à la base.

De l'Océan pacifique. Chair savoureuse.

La DAURADE BERDA : *Aurata berda*; *Sparus berda*, Forsk., Linné. Quatre longues dents incisives à chaque mâchoire; molaires nombreuses, hémisphériques; les plus éloignées du museau plus grandes que les autres; lèvre supérieure avancée; écailles grandes et arrondies. Teinte générale blanchâtre; une petite bande transversale brune sur le milieu de chacune des écailles latérales. Une sorte de barbillon très-court au devant de chaque narine; pectorales transparentes; toutes les nageoires brunes. Taille d'environ deux pieds.

Ce poisson se nourrit de végétaux dans la mer Rouge; il fréquente principalement les côtes des petites îles où croit l'arbre appelé *schoura*, et dont Forskaël a fait un nouveau genre sous le nom de *scura*. Les feuilles de cet arbre, qui tombent à la surface des eaux, sont la nourriture que le berda préfère. M. Risso

dit qu'on le prend dans la mer de Nice, où il se nourrit de petites clupées.

Indépendamment du nom de *berda*, les Arabes lui donnent encore celui d'*abou basal*, ou de *père aux oignons*, probablement parce qu'il porte des espèces de petites bulbes à la base des aiguillons du dos.

La DAURADE GRAND-CŒIL : *Aurata grandoculis*; *Sparus grandoculis*, Lacép.; *Sciæna grandoculis*, Forsk., Linn. Six incisives à chaque mâchoire; molaires larges, plates et courtes; lèvre inférieure renflée; un tubercule entre les yeux; nageoire caudale écailleuse; yeux très-grands; teinte générale bleuâtre: nageoires dorsale et anale lobées postérieurement; nageoires violettes ou d'un rouge pâle; corps rayé.

Ce poisson, de la mer d'Arabie, a été décrit d'abord par Forskaël.

La DAURADE HARAC : *Aurata harak*; *Sparus harak*, Lacép.; *Sciæna harac*, Forsk. et Linn. Quatre incisives à chaque mâchoire; molaires émoussées sur un seul rang, les antérieures larges, les postérieures hémisphériques; des dents sétacées et nombreuses auprès de ces dernières; première pièce des opercules écailleuse. Teinte générale verdâtre; une tache noire et souvent bordée de brun de chaque côté; nageoires rougeâtres.

Ce poisson a aussi été vu par Forskaël dans la mer Rouge.

La DAURADE SARBE : *Aurata sarba*; *Sparus sarba*, Lacép., Linn. Incisives serrées, coniques; molaires nombreuses et hémisphériques; seize à dix-sept raies longitudinales brunes de chaque côté du corps; pectorales blanchâtres, lancéolées et beaucoup plus courtes que les catopes, qui sont d'un beau jaune, de même que l'anale et la partie inférieure de la caudale.

Cette daurade, dont la chair est fort agréable, se prend, au rapport de Forskaël, sur les côtes de la mer Rouge, dans les endroits vaseux; sur les banes de corail.

La DAURADE HURTA : *Aurata hurta*; *Sparus hurta*, Linn.; *Sparus rubellion*, Daubent. Corps et queue comprimés; dorsale reçue dans un sillon longitudinal; quatre incisives en haut, et trois seulement en bas; molaires globuleuses; des bandes rouges transversales. Taille de dix pouces.

De la mer Méditerranée.

LA DAURADE ANNULAIRE: *Aurata armata*; *Sparus annularis*, Bloch, 271. Six incisives à chaque mâchoire; deux rangs de molaires en bas, quatre en haut. Cinq stries noires transversales, et une tache noire sur la queue; bord de la nageoire caudale noir.

De la mer Méditerranée. (H. C.)

DAURADE. C'est aussi le nom d'une espèce de CORYPHÈNE. Voyez ce mot. (H. C.)

DAURAT ou DONAT. (Ichthyol.) Suivant M. Risso, on donne ce nom, à Nice, à la carpe dorée de la Chine. Voyez CARPE. (H. C.)

DAURO-APAPA (Bot.), nom d'une espèce de sainfoin, à feuilles ternées et linéaires, *hedysarum lineatum*, dans l'île de Java, au rapport de Burmann. (J.)

DAVA-KARANDI (Bot.), nom brame du *katunuren-keleng* des Malabares; qui est le *dioscorea pentaphylla* des botanistes. (J.)

DAVALLIA. (Bot.) Genre de la famille des fougères, caractérisé par sa fructification en forme de points presque ronds ou un peu allongés, situés presque sur les bords de la fronde et à sa partie supérieure, munis chacun d'une membrane ou tégument (*indusium*) en forme de cornet tronqué, et s'ouvrant verticalement par le côté extérieur.

Ce genre comprend environ quarante espèces exotiques, qui faisoient presque toutes partie des genres *Adiantum* et *Trichomanes* de Linnæus. C'est à Smith que l'on doit son établissement.

Cavanilles l'avoit également créé sous le nom de *humata*; mais les botanistes ont préféré celui de *davallia*, comme plus ancien. M. R. Brown fait observer que les espèces forment quatre groupes assez naturels. Le premier renferme les espèces qui ont le port des *lindsea*; le deuxième contient les espèces qui ont le port des *dicksonia*; et le troisième offre les espèces qui ont le port des *nephrodium*. Quant au quatrième groupe, il s'éloigne des précédens par le port et par quelques considérations sur l'involaire: c'est le *wibelia* de Bernhardi. Voici l'indication de quelques unes des espèces les plus intéressantes, ou les plus propres à donner l'idée de l'ensemble des fougères de ce genre et des régions qu'elles habitent.

§. 1^{er}. Frondes sinuées ou pinnatifides.

DAVALLIA HÉTÉROPHYLLE: *Davallia heterophylla*, Smith, Sw., W.; *Humata ophioglossa*, Cav. Frondes, les unes stériles,

simples, ovales, pointues, entières; les autres fertiles, lancéolées, linéaires, sinuées, à lobes dentés en scie; stipe rampant, hispide. On trouve cette fougère à Sumatra, et dans les îles Nicobar et Marianes.

DAVALLIA PÉDIAIRE : *Davallia pedata*, Smith, W.; *Adiantum repens*, Linn., *Suppl.* Fronde en cœur à la base, à cinq angles dans son pourtour, mais ovale-pinnatifide, à découpures oblongo-linéaires, dentées en scie à l'extrémité, et fructifères; découpures du bas plus grandes, sinuées sur le côté supérieur, pinnatifides sur le côté inférieur; stipe ou racine rampante, écailleuse. Cette jolie fougère, qui n'a que deux ou trois pouces de haut, croît sur les vieux arbres, à l'île Bourbon.

§. II. *Frondes ternées.*

DAVALLIA DENTÉE : *Davallia ferrata*, W.; *Humata trifoliata*, Cav. Frondes ternées; chaque division pinnatifide; découpures des frondes stériles, linéaires, oblongues, obtuses, dentées en scie; découpures des frondes fertiles plus étroites, profondément dentées en scie; stipe rampant, écailleux. Cette espèce, voisine de la précédente et de la même grandeur, croît aux îles Marianes.

§. III. *Frondes ailées.*

DAVALLIA EN FER DE FAUX : *Davallia falcata*, Sw., W. Frondes ailées, lancéolées; frondules lancéolées, presque en forme de fer de faux, tronquées à la base, et munies d'une oreillette dirigée en haut; points fructifères, ovales, tomenteux. Cette fougère a deux pieds de haut, et est portée par un stipe cylindrique. Elle croît dans les Indes orientales.

§. IV. *Frondes 2 ou 3 fois ailées.*

DAVALLIA ÉLÉGANTE : *Davallia elegans*, Sw., W. Frondes deux fois ailées; frondules inférieures deux fois ailées, à subdivisions cunéiformes à la base, oblongues-lancéolées, incisées, dentées, et à dentelures elles-mêmes bidentées. Cette grande et belle fougère se trouve à Java, à Tranquebar et à la Nouvelle-Hollande.

DAVALLIA ALONGÉE : *Davallia elata*, Sw., Willd.; *Wibelia elata*, Bernh., Schrad., *Journ.* 1801, 1, tab. 1, f. 2. Fronde trois fois ailée; frondules primaires, longuement acuminées; les petites frondules toutes oblongues, lancéolées, pointues,

incisées-dentées, à dentelures des frondes fertiles bidentées. Cette espèce croît dans les îles de la mer Pacifique. M. R. Brown présume qu'on pourra probablement en faire un genre distinct.

DAVALLIA GLAUCHE : *Davallia glauca*, Cav., Sw. Fronde glauque trois fois ailée; frondules alternes, à folioles linéaires, pinnatifides, pointues; fructification en points globuleux. Cette espèce croît dans les Alpes du Pérou.

DAVALLIA DES CANARIES : *Davallia canariensis*, Sw., W.; *Trichomanes canariense*, Linn. Fronde tripartite; chaque rameau trois fois ailé, à frondules pinnatifides; lacinières stériles, lancéolées, presque tridentées; les fertiles presque tronquées et cunéiformes. Cette fougère, qui s'élève à sept et huit pouces, croît en touffes aux Canaries et en Portugal. C'est la seule espèce européenne de ce genre; on la cultive dans nos jardins botaniques, où elle se fait remarquer par le vert sombre et la multitude des découpures de son feuillage.

DAVALLIA AIGUILLONNÉE : *Davallia aculeata*, Sw., Willd.; *Adiantum aculeatum*, Linn. Fronde trois fois ailée; premières frondules du bas elles-mêmes trois fois ailées; petites frondules cunéiformes, 3-5 fides, à découpures lancéolées, dentées au sommet; rachis flexueux et aiguillonné. Cette fougère, dont le feuillage rappelle celui du cerfeuil, croît à la Jamaïque et à Saint-Domingue, dans les lieux secs et exposés au soleil. (LEM.)

DAVANAS. (Bot.) On trouve sous ce nom le fruit du bananier dans la Collection des Voyages aux Indes orientales par Théodore Débry. Linscot le nomme *bavanas*. Ailleurs, dans la même collection, il est écrit *vannanas*. (J.)

DAVANDICU (Bot.), nom brame du *palega-pajaneli* des Malabares, *bignonia indica* de Linnæus, dont les fleurs sont grandes et longues de trois à quatre pouces; les fruits, en forme de silique aplatie, en ont dix-huit de longueur sur trois environ de largeur. Suivant Rheede, les fleurs ont cinq étamines, en quoi cette plante diffère un peu du genre *Bignonia*; mais un autre *davandicu*, mentionné par cet auteur et indiqué sous le nom simple de *pajaneli*, pourvu seulement de quatre étamines, est regardé par Linnæus comme simple variété du précédent, quoique différent d'ailleurs par la forme de ses fleurs. (J.)

DAVA-SAILO (Bot.), nom brame du ΚΑΤΟΥ-ΤΗΡΚΑ des Malabares. Voyez ce mot. (J.)

DAVA-SOTULARI (Bot.), nom brame du *katou-adambo* des Malabares, espèce de *munchausia*, dans la famille des lythraires. (J.)

DAVEN-HELLEBARDIES. (Bot.) Voyez **DAHINGORA.** (J.)

DAVEN-MALATI. (Bot.) A Java, suivant Burmann, on nomme ainsi le sambac, *mogerium sambac.* (J.)

DAVI-BEDOESI (Bot.), nom brame du *belluta-kanneli* des Malabares, qui présente les caractères d'un jambosier, *eugenia.* (J.)

DAVIESIA. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones à fleurs complètes, papillonacées, de la famille des légumineuses, de la *décandrie monogynie* de Linnæus, offrant pour caractère essentiel : Un calice anguleux, dépourvu d'appendices, à cinq dents; une corolle papillonacée; dix étamines libres; un style; une gousse comprimée, à une seule semence.

Ce genre comprend des arbrisseaux, tous originaires de la Nouvelle-Hollande, à feuilles simples ou ternées; les fleurs souvent solitaires, axillaires, quelquefois disposées en grappes terminales ou en ombelles simples, axillaires. Les *daviesia* ont de très-grands rapports avec les *pultenaea*: ils n'en diffèrent que par l'absence des appendices du calice, et par leurs gousses comprimées, à une seule semence, au lieu de deux. Persoon y rapporte, sous le nom de *caviesia ericoides*, le *pultenaea ericoides*, Vent., Malin., tab. 55, qui paroît être la même plante que l'*aotus ferruginea*, Labill., Nov. Holl. (Voyez **AOTE**, Suppl. du Tom. II.) Ventenat y fait entrer le genre *Viminaria* de Smith; et Aiton, dans sa nouvelle édition de l'*Hortus Kewens.*, établit un genre particulier, sous le nom d'*ulicins*, pour le *daviesia ulicifolia*, Smith. Les principales espèces à rapporter à ce genre, sont :

DAVIESIA A FEUILLES RARES : *Daviesia denudata*, Vent., Choix des pl., tab. 6; *Sophora juncea*, Schrad. et Vendl., Sert. Hanovr., tab. 3; *Viminaria denudata*, Smith, Trans. Linn., 3, pag. 261, et Bot. exot., tab. 27. Arbrisseau originaire de la Nouvelle-Hollande, que nous avons vu cultivé dans le jardin de Cels, de graines envoyées par Broussonnet, du jardin de Sainte-Croix de l'île de Ténériffe. Il est très-remarquable par ses pétioles nus, très-allongés dans les tiges adultes, glabres, épars, cylindriques, présentant l'aspect de rameaux stériles, épars; ceux qui portent des feuilles sont beaucoup plus courts, plus grêles, sou-

tenant une feuille simple ou ternée : les folioles lancéolées , glabres , très-entières , glanduleuses à leur sommet , purpurines à leurs bords , à trois nervures , longues d'un pouce et plus , accompagnées de deux petites stipules purpurines : les fleurs disposées en grappes simples , terminales et solitaires ; la corolle d'un jaune doré , traversée par des ligues purpurines ; l'étendard muni de deux dents à sa base , plus longues que les ailes ; la carène à deux pétales plus courts que les ailes ; les gousses ovales , comprimées , noirâtres , une fois plus longues que le calice ; une seule semence ovale.

DAVIESIA A FEUILLES ÉPAISSES ; *Daviesia incrassata* , Smith , *Trans. Linn.* , 9 , pag. 55. Il est facile de reconnoître cet arbrisseau à son port. Ses jeunes rameaux et ses feuilles paroissent charnus et succulens , surtout dans leur état de fraîcheur : les feuilles sont linéaires , cuspidiformes , épineuses , tellement découvertes sur les rameaux qu'on ne peut y distinguer que difficilement le point de leur insertion. Les fleurs sont solitaires et axillaires.

DAVIESIA ACICULAIRE ; *Daviesia acicularis* , Smith , *Trans. Linn.* , 9 , pag. 255. Cette espèce est chargée sur ses rameaux de feuilles glabres , nombreuses , linéaires , fermes , piquantes , roulées à leurs bords , rudes et denticulées à leur contour ; les fleurs solitaires , nombreuses , axillaires ; le calice partagé jusqu'à la moitié en cinq découpures ; la corolle panachée de blanc et de pourpre ; les gousses très-lisses , à demi-ovales , aiguës. La *daviesia ulicifolia* , Smith , *loc. cit.* , Andrew. , *Bot. repas.* , tab. 304 , a beaucoup de rapports avec la précédente par ses fleurs. Ses feuilles sont lisses , planes , lancéolées , roides , sessiles , terminées par une pointe piquante ; les fleurs sont axillaires et solitaires. C'est le genre *Ulicina* d'Aiton , *Hort. Kew.* , *edit. nov.*

DAVIESIA RÉTICULÉE ; *Daviesia reticulata* , Smith , *Trans. Linn.* , 9 , pag. 256. Arbrisseau distingué par l'élégance de son feuillage , agréablement et régulièrement réticulé aux deux faces des feuilles , qui sont d'ailleurs lancéolées , piquantes , accompagnées de bractées fort petites , deux par deux. Les fleurs sont axillaires et solitaires.

DAVIESIA A FEUILLES RODES ; *Daviesia squarrosa* , Smith , *Trans. Linn.* , 9 , pag. 257. Très-petit arbuste , dont les tiges se divisent en rameaux grêles , rudes , striés , garnis de feuilles éparées ,

sessiles, roides, réfléchies, échanrées en cœur, rudes à leurs bords, aiguës et piquantes à leur sommet; les pédoncules presque solitaires, axillaires, uniflores; le calice presque divisé en deux lèvres. Le *daviesia umbellata*, Smith, l. c., a le port de l'espèce précédente. Il s'en distingue par ses feuilles beaucoup plus longues, planes, point réfléchies, piquantes à leur sommet. Les pédoncules sont solitaires, axillaires, terminés par environ quatre fleurs en ombelle, chacune d'elles accompagnée à sa base d'une large bractée; la lèvre supérieure du calice entière et tronquée.

DAVIESIA A CORYMBES : *Daviesia corymbosa*, Smith, *Trans. Linn.*, 9, pag. 258; *Daviesia mimosoides*, Ait., *Hort. Kew.*, ed. nov. Arbrisseau découvert par Patterson sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ses feuilles sont glabres, planes, linéaires, entières, un peu obliques, aiguës, mais sans pointe épineuse, longues de cinq à six pouces; les pédoncules axillaires, géminés, portant plusieurs fleurs en corymbe; le calice à cinq dents égales; la corolle panachée de blanc et de pourpre.

DAVIESIA A FEUILLES EN CŒUR; *Daviesia cordata*, Smith, *Trans. Linn.*, 9, pag. 259. Dans cette espèce, les feuilles sont grandes, sessiles, amplexicaules, échanrées en cœur à leur base, longues de trois à quatre pouces, réticulées à chaque face par des veines nombreuses; les pédoncules agrégés, soutenant des fleurs en corymbes, accompagnées de larges bractées souvent échanrées en cœur; les dents supérieures du calice tronquées.

DAVIESIA A TIGES AILÉES; *Daviesia alata*, Smith, *Trans. Linn.*, 9, pag. 259. Ses rameaux sont dépourvus de feuilles, garnies seulement, de chaque côté, d'une membrane en forme d'aile; les fleurs sont latérales, disposées en ombelles; les bractées, ainsi que les dents du calice, sont frangées à leurs bords, et souvent de couleur purpurine à leur circonférence. Le *daviesia juncea*, Smith, l. c., se rapproche de l'espèce précédente par ses tiges dépourvues de feuilles, mais point ailées, rudes, cylindriques, striées; les fleurs disposées en ombelles latérales vers l'extrémité des rameaux.

DAVIESIA A LARGES FEUILLES : *Daviesia latifolia*, Brown in Ait., *Hort. Kew.*, 3, pag. 20; *Bot. Magaz.*, 1757; Andr., *Bot. repos.*, tab. 638. Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, remarquable par ses belles grappes de fleurs jaunes. Ses tiges se divisent en

rameaux droits, sans épines, un peu anguleux, garnis de feuilles alternes, médiocrement pétiolées, ovales, elliptiques, entières, rétrécies à leur base, souvent mucronées à leur sommet, glabres, veinées, longues de deux pouces; de l'aisselle de chaque feuille sort une, rarement deux grappes droites, au moins de la longueur des feuilles, chargées de fleurs nombreuses, médiocrement pédicellées, accompagnées de petites bractées colorées; le calice campanulé, à cinq dents courtes; la corolle jaune; l'étendard presque orbiculaire, échancré, marqué à sa base d'une large tache d'un brun jaunâtre; les ailes linéaires; les étamines libres; l'ovaire oblong, comprimé, contenant deux ovules. (POIR.)

DAVILLA RIDÉE (Bot.): *Davilla rugosa*, Poir., *Encycl.*, *Suppl.*, 2, pag. 437; *Davilla*, Vandell., *Fl. Lusit. et Brasil.*, 115, tab. 2, fig. 14; *Davilla brasiliensis*, DC., *Syst. nat.* 1, pag. 405. Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes, polypétalées, de la famille des dilléniacées, qui a beaucoup de rapports avec les *tetracera* et les *delima*, et qui appartient à la polyandrie monogynie de Linnæus. Son caractère essentiel consiste dans un calice divisé en cinq folioles inégales, trois extérieures fort petites et arrondies, deux intérieures plus grandes et concaves; deux ou trois pétales; les étamines nombreuses; un ovaire supérieur; un style; un stigmate en tête. Le fruit consiste en une capsule testacée, presque sphérique, uniloculaire, monosperme, recouverte par les deux divisions intérieures et opposées du calice, considérablement agrandies, offrant la forme d'une capsule à deux valves.

La seule espèce qui a donné lieu à la formation de ce genre, est un arbrisseau recueilli au Brésil par Dombey. Ses tiges se divisent en rameaux alternes, noueux, cylindriques, de couleur cendrée, hérissés dans leur jeunesse, ainsi que les pédoncules, de poils étalés. Les feuilles sont alternes, médiocrement pétiolées, ovales-oblongues, coriaces, entières ou munies de quelques dents obscures, obtuses ou à peine aiguës, rétrécies à leur base, longues d'environ deux pouces, luisantes et très-ridées en dessus, pileuses en dessous, principalement sur les nervures. Les fleurs sont disposées en une petite panicule pileuse, terminale; les pédicelles très-courts, dichotomes, privés de bractées. Le fruit est une capsule ovale, obtuse, très-lisse,

en forme de noix, de la grosseur d'un noyau de cerise, à une seule loge monosperme, entièrement renfermée dans les deux grandes folioles du calice. (POIR.)

DAVI-PADACALI (Bot.), nom brame, cité par Rheede, du *bem-schetti* des Malabares, *ixora alba*. (J.)

DAVI-RINTI (Bot.), nom brame du *katou-mail-elou* des Malabares, *vitex latifolia* de Lamarck. (J.)

DAVI-ROEY (Bot.), nom brame du *bel-ericu* des Malabares, variété à fleurs blanches de l'*ericu* des mêmes, qui est l'*asclepias gigantea*. M. R. Brown en a fait récemment un genre sous le nom de *calotropis*, parce que les écailles intérieures de la fleur sont en forme de corne recourbée à sa base. (J.)

DAVI-SINSORI-TOUDA (Bot.), nom brame, cité par Rheede, du *polygonum orientale*. (J.)

DAVO-BAHENA (Bot.), nom brame, cité par Rheede, du cannellier, *laurus cinnamomum*, qui est le *katou-karua* des Malabares. (J.)

DAVO-BENISSA (Bot.), nom brame du *tsjerou-ponnagam* du Malabare, cité par Rheede, qui paroit appartenir au genre *Croton*, dans la famille des euphorbiacées, ainsi que le *ponnagam* ou *benissa* du même auteur. (J.)

DAVO-CARO. (Bot.) Le *scheru-valli-caniram* des Malabares, espèce de vomiquier, *strychnos*, est ainsi nommé par les Brames, suivant Rheede. (J.)

DAVO-CITROCO (Bot.), nom brame du *plumbago zeylanica*. (J.)

DAVO-MANDARU (Bot.), nom brame du *bauhinia acuminata*. (J.)

DAVO-MIRI. (Bot.) Les Brames nomment ainsi le *cattu-mo-lago* du Malabar, qui paroit être une espèce de poivre. (J.)

DAVO-POCSO (Bot.), nom brame du *justicia betonica* de Linnæus, qui est le *bem-curini* du Malabar. (J.)

DAVO-ROMACARO (Bot.), nom brame du *scheru-valli-caniram* des Malabares, une des espèces de notre genre *Casjera*, rangé dans la famille des thymélées. (J.)

DAVO-TILOE. (Bot.) Les Brames nomment ainsi, au rapport de Rheede, la sesame d'Orient, ou *schil-elu* des Malabares. (J.)

DAW (Ornith.), nom anglois du choucas, *corvus monedula*, Linn., qu'on appelle aussi *jackdaw*. (CH. D.)

DAWAN. (*Bot.*) Sous ce nom et celui de *dabanus*, Rumph décrit trois arbres des Moluques, appartenant à un même genre, qui paroît avoir beaucoup d'affinité avec le monbin, *spondias*, dans la famille des térébinthacées. Ils ont les feuilles pennées, composées de cinq ou six rangs de folioles alternes ou opposées. Les fleurs, très-petites, sont disposées en grappes terminales, et sont remplacées par des fruits de la forme et grosseur d'une bale de mousquet, renfermant sous leur brou une noix ou coque osseuse, remplie d'une seule graine. Le brou contient un principe huileux. Le bois sert à diverses constructions et à d'autres usages. (J.)

DAWSONIA. (*Bot.*) Genre de plantes acotylédones, de la famille des mousses, établi par Robert Brown, *Trans. Soc. Linn. Lond.*, vol. 10, 1c. Ce genre a pour caractères : Urne (capsule, Br.) plane en dessus, convexe en dessous, à péistome garni sur la paroi interne, ainsi que le sommet de la columelle, de cils nombreux, capillaires et égaux; coiffe ample, cachée, ainsi que l'urne, sous une enveloppe de poils agglutinés. La seule espèce de ce genre très-singulier, le *dawsonia polytrichoides*, rappelle entièrement les *polytrichum* par sa roideur, ses feuilles étroites et son urne terminale portée sur un long pédicelle. La forme de la capsule, et la structure de la columelle, la rapprochent des *buxbaumia*. Ce rapport a même obligé M. Brown à changer en partie le caractère de ce dernier genre. (Voyez *BUXBAUMIA*, Suppl. du tom. V.) Cette mousse est dioïque, à fleurs mâles discoïdes et terminales. Elle a été découverte à la Nouvelle-Hollande, aux bords des ruisseaux ombragés qui se rencontrent au pied des montagnes, près le port Jackson.

M. Bachelot de la Pilaye a donné, dans le *Journal de Botanique* (vol. 3, p. 131, 1814), une description et une critique assez étendues sur cette mousse très-difficile à classer. Il propose de changer son nom générique en celui de *triplocoma*, parce que M. Beauvois a donné le nom de *dawsonia* à un genre de *fucus*; mais, comme M. Beauvois n'a point publié les caractères de son genre, et que nous ignorons s'il ne rentrera pas dans l'un des nombreux genres établis dans la famille des algues, nous pensons qu'il convient de conserver à ce genre de mousse le nom de *dawsonia*, qui rappelle le célèbre cryptogamiste

Dawson Turner, un des botanistes les plus zélés pour l'étude des plantes cryptogames, et auxquels la science doit des ouvrages très-utiles, consultés tous les jours, et spécialement la Mycologie de l'Islande, et une Histoire des Fucus. (LEM.)

DAWSONIA. (Bot.) Genre que M. Palisot de Beauvois établit dans la famille des algues, et dont il n'a pas encore fait connoître les caractères et les espèces. M. Beauvois rapproche son genre du *padina*, d'abord rapporté aux *ulva* par Lamouroux. Voyez ULVA. (LEM.)

DAWULKURUNDU. (Bot.) L'arbre qui porte ce nom dans l'île de Ceylan, suivant Hermann, est nommé *laurus involucri* par Vahl et M. Lamarck. (J.)

DAYAPA (Bot.), un des noms galibis, cités par Aublet, de la *virola*, qui a beaucoup d'affinité avec le muscadier. (J.)

DAYENIA. (Bot.) Miller nommoit ainsi l'*ayenia*. (J.)

DAYONOT, TUGUS. (Bot.) Suivant Camelli, cité par Rai, p. 48, le petit arbre qui porte ces noms aux Philippines, a des rameaux flexibles comme l'osier. Ses feuilles sont lancéolées, et de leur aisselle sort un chaton alongé, entièrement couvert de petites fleurs, d'abord blanches, ensuite jaunâtres, auxquelles succèdent de petites graines. Ce dernier caractère sembleroit rapprocher ce végétal des urticées et du *boehmeria*, à côté du *dolonot*, cité plus bas; mais la disposition de ses fleurs en chaton lui donne un peu le port d'un *tragia* dans les euphorbiacées. (J.)

DAZAMACH (Ornith.), un des noms arabes du pigeon commun, *columba domestica*, Linn. (CH. D.)

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.